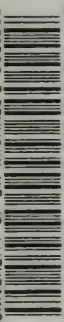


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01990136 8









LE LIVRE

DE

LA PRIÈRE ANTIQUE

## DU MÊME AUTEUR :

- **Histoire du cardinal Pitra**, Paris, Retaux, 1893.
  - **Etude sur la Peregrinatio Silvae**, les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle, Oudin, 1895 (épuisé).
  - **La Prière liturgique :**
    - La Prière pour les morts, Oudin, 1901.
    - La Prière pour les malades et les infirmes, Oudin, 1902.
    - La Dévotion liturgique à la sainte Vierge, Oudin, 1905.
  - **Les Origines liturgiques**. Conférences à l'Institut catholique de Paris, 1906, un vol. in-8°, Paris, Letouzey.
  - **Dictionnaire d'archéologie et de liturgie** (en cours de publication), Paris, Letouzey.
  - **Introduction aux études liturgiques**, un vol. in-18, Bloud, Paris, 1907.
  - **L'Angleterre chrétienne avant les Normands**, Gabalda, Paris, 1909, un vol. in-12.
- 

CUM SUPERIORUM LICENTIA

Farnborough, 28 dec. 1902.

---

IMPRIMATUR :

*Turonibus, die 6 januarii 1919.*

H. PASQUIER, vic. gén.

R<sup>me</sup> DOM FERNAND CABROL

ABBÉ DE FARNBOROUGH (ANGLETERRE)

---

# LE LIVRE

DE LA

# PRIÈRE ANTIQUE

---

Cinquième Édition

*16<sup>e</sup> Mille*

---

TOURS

MAISON ALFRED MAME ET FILS

ÉDITEURS

---

1919

Droit de reproduction et de traduction réservé pour tous pays, y compris  
la Suède et la Norvège.

JUN 13 1960

## PRÉFACE

---

Tout homme qui admet l'existence de Dieu reconnaît la nécessité de la prière. S'il y a un Dieu, créateur de ce vaste univers, il faut que l'homme l'adore, le remercie, le loue, reconnaisse son domaine, s'humilie devant lui pour ses fautes, lui demande miséricorde et assistance. Ainsi la prière, sous une forme ou sous une autre, doit tenir dans la vie de tout homme qui n'est pas athée une place importante. Celui donc qui nous apprendrait à prier mériterait toute notre reconnaissance.

Si l'Église, comme nous le croyons, est la vraie société fondée par le Christ et bénie par Dieu, elle doit non seulement apprendre à ses fidèles à prier, mais encore sa prière doit être la prière la plus excellente, la plus vraie et la plus efficace. Or c'est bien le caractère que les indifférents eux-mêmes et parfois les adversaires reconnaissent aux prières et à la liturgie catholique. Ils ne

peuvent assister à un office de l'Église, si cet office est accompli comme il doit l'être, sans éprouver une émotion profonde et sans être portés à s'agenouiller et à prier avec les fidèles. Cet effet a été mille fois constaté et peut se constater encore chaque jour autour de nous.

Newman, encore protestant, écrivait : « Il y a tant d'excellence et de beauté dans les offices du bréviaire que si des controversistes romains le présentaient à un protestant comme le livre des dévotions romaines, ce serait créer indubitablement un préjugé en faveur de Rome, à supposer que le protestant fût d'une candeur moyenne et sans parti pris (1). »

Il hérita de Froude un bréviaire dont ce dernier s'était servi : « Je le pris, a raconté Newman devenu catholique, je l'étudiai, et depuis ce jour je l'ai sur ma table, et je m'en sers constamment. » Plus tard, il racontait encore que cet événement fit époque dans sa vie ; l'étude du bréviaire et l'habitude de le réciter chaque jour ouvrirent devant lui une route nouvelle.

Les plus célèbres romanciers de nos jours ont

1) Il ajoutait : « et qu'il ignorât les circonstances du cas, » ce qui dans la pensée assez obscure des anglicans signifie qu'ils peuvent prendre à l'Église catholique ses pratiques, sa liturgie, ses croyances même, tout en restant anglicans. *Tracts for the time*, n° 75, *The roman breviary*, p. 1 ; cf. Thureau Dangin, *La renaissance catholique en Angleterre*

souvent aussi cherché leurs plus beaux effets dans la description des rites de la liturgie. Nous ne citerons pour la France que I. K. Huysmans, et pour l'Angleterre Hall Cain, dans *Christian*, et M<sup>me</sup> Humphrey Ward dans *Helbeck of Bannisdale* (1).

Or, malgré les louables efforts tentés pour faire connaître cette prière de l'Église, il nous semble que trop de fidèles ignorent encore les trésors de doctrine et de piété, nous dirons même de poésie, qu'ils trouveraient dans la liturgie ; ils s'en détournent pour aller étancher leur soif à des citernes à moitié vides ou remplies d'une eau fade et trouble.

Tout le monde a souri à cette anecdote du bon La Fontaine qui, pour avoir assisté à un office et lu quelques pages d'un prophète, en sortit émerveillé, demandant à tous ceux qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch ? »

Hélas ! combien de chrétiens auraient répondu aujourd'hui au bonhomme : « Qu'est-ce que

(1) On connaît aussi l'apostrophe de Renan à Minerve sur l'Acropole : « on y chantait (dans les églises) des cantiques dont je me souviens encore : « Salut, étoile de la mer..., reine de ceux qui gémissent en cette vallée de larmes, » ou bien : « Rose mystique, Tour d'ivoire, Maison d'or, Etoile du matin... » Tiens, déesse, quand je me rappelle ces chants, mon cœur se fond, je deviens presque apostat... tu ne peux te figurer le charme que les barbares (les chrétiens) ont mis dans ces vers, et combien il m'en coûte de suivre la raison toute nue. » (*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.)

Baruch ? » Avec le fabuliste nous dirions volontiers aux fidèles : « Avez-vous lu Baruch ? Avez-vous lu votre paroissien ? avez-vous de votre vie ouvert un bréviaire ? ou un missel ? » Nous irons plus loin : combien parmi les prêtres et les religieux, qui ont la charge de lire et d'étudier ces livres, les connaissent et les estiment à leur juste valeur ?

Nous avouons avoir éprouvé une douloureuse surprise en lisant dans les *Notes sur l'Angleterre* de ce grand et libéral esprit que fut Taine, un éloge du *Prayer book* qui prouve jusqu'à l'évidence d'abord que cet écrivain, d'ordinaire si bien informé, ignorait que la source du *Prayer book* est dans les livres de la liturgie catholique, — et, secondement, que ce livre dont il admirait les beautés, n'a guère fait qu'appauvrir ou même tronquer cette liturgie, au témoignage d'un bon nombre de ministres anglicans eux-mêmes, qui laissent de côté leur livre officiel pour revenir à la liturgie catholique.

Cette ignorance presque générale provient de bien des causes qu'il serait trop long d'analyser ici. L'une des principales est que la liturgie, sous sa forme actuelle et dans ces livres, n'est pas accessible à tous.

Nous pensons donc faire œuvre utile en apprenant aux fidèles, et même peut-être à des hommes religieux et de bonne foi qui sont hors de l'Église,



à connaître cette prière, en leur donnant les moyens de s'initier par eux-mêmes à tous les secrets de la liturgie.

Nous avons en effet dans cet ouvrage étudié les différents aspects de la prière catholique et donné des notions que nous croyons suffisantes pour permettre à tous de comprendre les livres dans lesquels cette liturgie est renfermée, et de s'intéresser aux cérémonies de l'Église.

Si nous avons choisi le titre de la *Prière antique*, c'est d'abord parce que la liturgie chrétienne s'est constituée dans la période antique de l'histoire de l'Église, du <sup>1</sup><sup>er</sup> au <sup>5</sup><sup>e</sup>, et, au plus tard, du <sup>1</sup><sup>er</sup> au <sup>9</sup><sup>e</sup> siècle ; à ce moment elle est organisée à peu près de toutes pièces ; les transformations survenues dans la suite ne modifieront que les détails ; les grandes lignes restent les mêmes.

De plus, il faut bien faire un aveu. Bien que l'Église se soit révélée, à toutes les époques de son histoire, comme la grande maîtresse de la prière et de la liturgie, jamais ce don n'a brillé d'un plus vif éclat que dans cette période antique. Et la meilleure preuve qu'on en puisse administrer, c'est que, comme nous venons de le dire, l'Église possède au <sup>9</sup><sup>e</sup> siècle tous ses rites, toutes ses formules de prière, le service divin est organisé, les formes de la psalmodie sont arrêtées ; elle n'a plus qu'à conserver cet héritage que lui

ont transmis les âges précédents. Les additions qui viendront dans la suite sont de peu d'importance, comparées à la fécondité et à l'esprit d'initiative de l'époque antérieure.

La *prière antique*, c'est donc, au fond, la prière chrétienne, la liturgie de tous les temps.

Loin de nous la pensée de blâmer ou seulement de dédaigner ce qui s'est fait dans le courant du moyen âge ou des temps modernes. Il y a eu là aussi d'admirables inspirations, et peut-être pourrions-nous plus tard étudier la liturgie de cette époque. Si nous nous sommes attachés dans cette étude surtout aux premiers siècles, c'est que, encore une fois, là est la clef de la liturgie.

Pour atteindre plus sûrement notre but et faire goûter la liturgie catholique, nous avons donné de nombreux extraits, si bien que notre livre prend par ce côté le caractère d'une sorte d'*anthologie liturgique* ou d'*eucologe*. Nous voudrions que les personnes pieuses eussent l'idée de s'en inspirer parfois dans leurs prières ou leurs méditations, et même de l'emporter avec elles à l'église. Nous osons croire qu'à ces leçons elles puiseraient le sens liturgique et qu'ensuite elles prieraient avec plus de facilité et de profit.

Parmi les conclusions qui se dégagent de ce travail, il en est une sur laquelle nous voulons insister : c'est une loi de progrès continu et de

transformation que l'étude de la liturgie primitive nous permet de constater.

Il ne faut pas s'étonner de cette évolution que nous observons ici comme partout, et qui sur cette terre semble une des lois de la vie. Chacun de ces changements s'explique et se justifie par le développement naturel de la société chrétienne, dont les besoins et les aspirations changent à chaque époque.

Chose curieuse ! Ce sont les rationalistes et les protestants qui nous reprochent le plus aigrement ces manifestations nouvelles de la vie. Voyez comment leurs historiens et leurs théologiens en prennent note avec une satisfaction non dissimulée ! On dirait que la conception qu'ils se font de l'Église est celle d'une société immobile, arrivée du premier coup à l'âge adulte et qui n'en doit pas sortir.

Chose peut-être plus étonnante encore, ces critiques injustes et étroits sont parvenus à imposer ces vues à quelques apologistes qui ont voulu prouver cette chose impossible, contraire aux données de l'histoire et de l'expérience, que tout ce qui est aujourd'hui a existé dès les temps apostoliques. Ils ont par là donné beau jeu à la critique. Pour nous, au contraire, rien ne prouve mieux que cette loi d'harmonieux développement, l'assistance de l'Esprit-Saint, et la nécessité au

sein de l'Église d'un pouvoir régulateur. Il nous semble que ceux qui rejettent ce pouvoir sont obligés ou bien de se priver de tout ce qui est son œuvre, et d'édifier de fond en comble une église nouvelle, ou bien d'accepter cette position illogique et peu sincère, qui consiste à adopter, pour les faire siennes, une partie des institutions de l'Église et à rejeter les autres.

De même que l'étude plus approfondie de l'œuvre de la création et de ses phases séculaires nous fait concevoir pour le Créateur une admiration plus profonde et plus intelligente que celle qui nous était inspirée par l'étroit hexaméron des anciens, de même notre admiration grandit quand nous étudions en détail ce progrès dans l'unité, cette loi de continuité qui préside au développement de l'Église du 1<sup>er</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. On sent à chaque instant la présence de ce pouvoir intime et divin qui la régit, écarte ce qui est nuisible, conserve ce qui est bon, l'inspire et la conduit au milieu de tant d'écueils contre lesquels le sens mystique est exposé à se briser.

Un autre scandale pour certains critiques, c'est de retrouver quelques-uns des rites de la liturgie catholique dans certains cultes païens. Mais le christianisme, par cela même qu'il est la vraie religion de l'humanité, n'a rejeté des anciens cultes que les parties gangrenées. Presque toutes

les religions ont conservé des vestiges de vérités ou de pratiques traditionnelles, qui expriment les vrais sentiments de la créature à l'égard du Créateur. Saint Augustin l'avait bien remarqué quand il disait : « Nous avons certaines choses communes avec les païens, mais la fin est diverse (1). » Même ceux qui nient l'existence de cette tradition primitive admettent que le sentiment religieux procède dans l'homme d'une source élevée, et quand il n'est pas perverti par la passion ou par l'intérêt, ce sentiment est toujours respectable, parfois sublime.

Rien donc de plus naturel que ces analogies qui ont été parfois recherchées avec un zèle haineux par nos adversaires. Tout ce que nous avons droit d'attendre, c'est ceci : comme la religion du Christ est la vraie religion, elle doit avoir sur ce point aussi bien que sur les autres ce caractère de *transcendance* dont on a tant parlé, c'est-à-dire que sa prière doit se traduire en des accents plus élevés, ses rites doivent être dégagés de tout caractère bas ou grossier.

Deux mots, en terminant, sur la nature de cet ouvrage. Il n'est que le résumé et la réduction sous un petit format d'un ouvrage beaucoup plus considérable et d'une forme exclusivement scien-

tifique que nous avons entrepris et qui, nous l'espérons, parviendra à son éclosion quelque jour avec le concours de collaborateurs dévoués et intelligents et d'amis généreux. Cette étude sur les documents liturgiques les plus anciens et sur tous les textes qui, dans les Pères et les écrivains des dix premiers siècles, se rapportent à la liturgie, nous a fourni en partie les éléments de celui-ci. De ces longues recherches dans les documents primitifs il nous a paru utile de tirer un ouvrage moins étendu et à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Par là même qu'il s'adresse à tous les chrétiens et non à un cercle restreint de savants ou d'érudits, celui-ci devait revêtir un caractère d'édification que le premier ne saurait avoir, sinon en un sens tout différent. Dans ce dernier, les textes seuls parleront ; ici nous avons dû nous borner à un petit nombre de citations ; mais même les généralisations, qui pourront paraître hâtives à quelques-uns, sont souvent appuyées sur des preuves longuement accumulées. Nous ne pouvions négliger les ouvrages des liturgistes modernes dont plusieurs ont écrit des travaux utiles, dont quelques-uns sont arrivés à des résultats importants et nouveaux (1). Plus d'une fois nous nous

(1) Citons entre autres, M. de Rossi, l'abbé Duchesne, Dom Cagin ; les ouvrages sur le bréviaire, de Bäumer et de Batiffol, ceux



sommes rencontré avec eux, ayant puisé aux mêmes sources ou suivi les mêmes chemins. Nous avons accepté de bon cœur ces coïncidences, comme une confirmation de nos propres idées. Si parfois nous sommes entré dans des voies nouvelles, notamment sur l'origine de la messe, des vêpres, sur les offices de la semaine sainte, sur la nature de certaines prières, etc., ce n'est pas sans des raisons sérieuses, quoique nous n'ayons pu toujours donner toutes nos preuves. Malgré tout, il y a trop souvent dans toute étude sur la liturgie une part assez large faite à l'hypothèse et qui provient surtout de la rareté et de l'obscurité des documents.

Quant aux ouvrages qui auraient pu directement inspirer celui-ci, en dehors des liturgistes que nous avons déjà nommés, nous ne voyons guère à citer que le célèbre ouvrage de dom Guéranger sur l'*Année liturgique*, dont le nôtre peut passer, dans une sphère beaucoup plus modeste, comme une sorte de complément. Il suffit de jeter un regard en effet sur ceux de Simon Verepæus (1), sur les *Liber* et les *Thesaurus precum* (2), sur les

de Probst, de Bunsen, de Warren, de Thalhofer, de Dom Morin, puis les travaux moins spéciaux de Bingham, Pellicia, Bona, Mabillon, Thomasi, Martène, Daniel, etc., qui sont aussi de la plus grande utilité pour les liturgistes.

(1) *Catholicon precationum* per Simonem Verepæum, 1591. Il y a eu plusieurs éditions.

(2) *Thesaurus precum*, Paris, 1587 (attribué à Erasme); *Erasm*

charmants petits livres de Léon Gautier (1), et sur quelques autres collections de même genre qui ne sont guère que des anthologies de prières, pour voir combien le nôtre en diffère.

Si nous le constatons, ce n'est pas pour nous en faire un mérite d'originalité, mais bien plutôt afin de réclamer l'indulgence des lecteurs à l'égard d'un livre où sont touchées tant de questions encore bien peu étudiées.

Il ne nous reste plus qu'à formuler le souhait de voir ce modeste volume aller à l'adresse de ceux pour qui il a été composé; puissent les âmes religieuses y trouver quelque lumière et quelque profit! Nous demandons dans ce but l'assistance de Celui qui est « le distributeur de tous les biens célestes », et nous dirons cette prière d'un martyr des premiers siècles :

« O Christ, Sauveur du monde, lumière qui ne s'éteint pas, trésor des biens célestes, qui de concert avec le Père et le Saint-

*preces*, Lugd., 1556; *Precesiones*, Lipsiæ, 1575; *Piarum precesionum thesaurus*, Paris, Rocollet, 1652; *Thesaurus precum*, chez l'Angelier, Paris, 1601; *Preces christianæ*, per Joh. Avenarium, Strasb., 1578; *Paradisus precum*, per Michael ab Isselt, Coloniae, 1596, etc. etc. Plus récemment, *Liber precum in quo variæ et multæ egregiæ preces*, etc., 2 vol., Vivès, 1858. Nous ne parlons pas des *Preces veterum* de F. France, qui ont peu de valeur; ni des *Prayers from the collection of the late baron Buusen*, de l'*Euchology* de Shann, qui sont de simples collections de prières, quelques-unes tirées des modernes.

(1) *Choix de prières d'après les manuscrits du IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Palmé, 1874; *Prières à la Vierge*, d'après les manuscrits (ib., 1873); *le Livre de ceux qui souffrent*, d'après les manuscrits du moyen âge (ib., 1870).



---

Esprit dissipes les ténèbres, et constitues toutes choses, regarde-nous d'un œil favorable, rejette les superstitions criminelles de ceux qui s'opposent à la vérité ; arrête leurs mauvais desseins afin qu'ils n'empêchent pas mon âme de rester attachée à Toi qui es le Dieu vivant dans les siècles.

« Car à Toi est toute gloire, toute vénération, toute action de grâces ; honneur et adoration au Père et au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles éternellement. Amen (1). »

(1) Prière de saint Basile d'Ancyre (Ruinart, *Acta Martyrum sincera*, p. 651) ; la doxologie finale est empruntée aux *Constitutions apostoliques* (VIII, 12).

---



LE

# LIVRE DE LA PRIÈRE ANTIQUE

---

## CHAPITRE I

### DE L'USAGE DE LA BIBLE DANS LA LITURGIE

Il suffit de parcourir un bréviaire ou un missel pour se rendre compte de la place qu'y occupe l'Écriture sainte ; elle en est la trame. Tous les livres de la Bible, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, sont distribués à travers l'année ecclésiastique et lus par fragments considérables. La récitation des psaumes est la partie principale des heures du jour et de la nuit, et le plus grand nombre des pièces plus courtes qui se succèdent dans les offices liturgiques, antiennes, répons, introïts, traits, graduels, offertoirs, communions, versets, sont encore tirées des Livres saints. Primitivement ce caractère était même plus accusé ; répons et antiennes sous toutes leurs formes n'étaient, comme nous le verrons plus tard, que des psaumes arrangés et combinés pour une récitation spé-

ciale. A l'office de nuit, on lit de longs extraits de l'Ancien et du Nouveau Testament ; les épîtres et les actes des apôtres, les évangiles et certains livres de l'Ancien Testament, sont aussi lus par portions à la messe. Plusieurs livres liturgiques, *psautier*, *épistolier*, *évangélique*, *lectionnaire*, sont comme des groupes détachés de la Bible ; ils se composent exclusivement d'extraits du livre divin.

Dans les autres livres liturgiques, le *pontifical*, le *rituel*, par exemple, si la sainte Écriture est moins constamment employée, elle ne laisse pas cependant de se retrouver en des psaumes, des antiennes et des répons et dans un bon nombre de prières qui relèvent de l'inspiration biblique.

Ce n'est pas à dire que tout dans la liturgie doive être emprunté exclusivement à l'Écriture sainte. Ceux qui l'ont cru, à la suite des protestants et des jansénistes, ont méconnu à la fois les lois liturgiques et le témoignage de l'histoire. Dès les temps les plus reculés, les épîtres de saint Paul en font foi, il y a eu à côté des lectures et de la psalmodie, des hymnes, des chants, des prières qui jaillissaient du cœur des fidèles, inspirés par l'Esprit de Dieu, et improvisés au milieu de l'assemblée. Même pour les lectures et les autres prières liturgiques, antiennes ou répons, l'Église n'a pas hésité de bonne heure à emprunter des textes en dehors de la Bible, dans le trésor des actes des martyrs ou des saints, et dans les œuvres de ses docteurs.

Le reproche fait parfois aux catholiques de ne pas lire la Bible est donc singulièrement exagéré, du moins quand il s'adresse à ceux qui récitent l'office divin chaque jour, puisque cet office suppose et

requiert un commerce assidu avec les Livres Saints.

A l'origine, dans les réunions chrétiennes, on lut comme dans les synagogues, et probablement suivant le même ordre, les livres de la Loi et des prophètes, auxquels on ajouta les épîtres et les évangiles. Mais on ne craignait pas d'interrompre la suite des lectures, ou de modifier l'ordre adopté, pour choisir dans l'Ancien ou le Nouveau Testament les passages qui présentaient un intérêt particulier, ou qui se rapportaient aux circonstances de la fête. Il était naturel, par exemple, qu'aux jours anniversaires de la passion et de la mort du Sauveur et de sa résurrection, on lût dans l'Évangile les pages qui racontent cet événement. La prophétie de Jérémie, plusieurs chapitres d'Isaïe, le livre de Job s'appliquaient admirablement à la passion ; pour le temps de l'Ascension et de la Pentecôte, le début des *Actes des apôtres* contient l'historique de la fête ; on prit l'habitude de les lire à ce moment. Isaïe avec sa prophétie de la Vierge qui enfantera, de l'Emmanuel qui viendra régner sur la terre, convenait à l'époque de l'Avent, tandis que le mystère de l'Incarnation et celui de la manifestation du Fils de Dieu dans la chair (Noël et Épiphanie) étaient admirablement expliqués dans les épîtres de saint Paul. Époque de jeûne et de pénitence pour les chrétiens, époque durant laquelle on préparait les catéchumènes au baptême, et les pécheurs à la pénitence et à la réconciliation, le temps du Carême déterminale choix d'un grand nombre d'extraits de l'Ancien ou du Nouveau Testament qui se rapportaient à l'une ou l'autre de ces circonstances ; pour les pénitents qui sont des malades, et que l'Écriture compare même à des morts, le récit de la guérison du serviteur du centurion, celle

de Naaman, malade de la peste ; la résurrection du fils de la Sunamite par Élisée, d'un autre enfant par Élie ; la résurrection du fils de la veuve de Naïm par le Christ et celle de Lazare ; la parabole de l'enfant prodigue, figure du pécheur qui revient à Dieu, etc.

Les catéchumènes trouvaient dans la lecture du prophète Jonas prêchant aux Ninivites, une allusion à la vocation des Gentils au baptême ; les trois enfants hébreux condamnés à la fournaise pour avoir refusé d'adorer les idoles, leur rappellent la situation faite aux chrétiens de cette époque dans une société païenne ; Sara et Agar, Isaac et Ésaü sont encore le type de la Gentilité appelée au baptême et préférée aux Juifs (1).

La Genèse et les autres livres du Pentateuque que l'on commence à lire aujourd'hui à la Septuagésime, sont sûrement un souvenir des catéchèses qui commençaient par une explication de l'œuvre de la création.

Les plaintes de Job et les paroles où il exprime l'espérance de la résurrection s'adaptaient tout naturellement à l'office des morts, et aussi à la passion (2) ; les psaumes 32°, 33°, 88°, 111°, 115°, 138° conviennent plus spécialement aux fêtes des martyrs, tandis que les psaumes 43°, 47°, 121°, etc., sont réservés aux vierges. On pourrait poursuivre dans le détail la série de ces rapprochements. L'occasion d'y revenir se

(1) Toutes ces lectures se retrouvent encore aujourd'hui dans la liturgie romaine, à l'office ou aux messes du temps de Carême. Voyez plus loin le chapitre XVIII° *l'Année chrétienne*.

(2) On en a deux témoignages d'auteurs fort différents. Le premier est celui d'Origène ? ou d'un contemporain (in Job. 1), qui dit qu'on lit ce livre aux jours de jeûne et d'abstinence, le second, celui de saint Ambroise, qui dit que la coutume est de le lire au lundi saint. (Ep. 20 ad *Marcellinam*. Migne xvi, 1036.)

présentera tout naturellement dans la suite; nous avons simplement voulu faire remarquer qu'il y eut dès les plus anciens âges des lectures affectées à telle fête ou à tel temps de l'année.

L'étude des liturgies comparées, qui est à peine commencée et qui jettera une si grande lumière sur les origines liturgiques, permet déjà de signaler des coïncidences frappantes dans toutes les liturgies, entre les péricopes de la Bible (1). Le fidèle et le liturgiste doivent s'appliquer à découvrir les raisons du choix de tel ou tel passage pour telle ou telle circonstance. Cette étude leur réserve de véritables découvertes et, dans tous les cas, les aidera à mieux comprendre le sens de la prière.

En dehors de ces règles générales, une grande liberté était laissée à l'initiative du président de l'assemblée ou du pontife, qui désignait au lecteur le passage de l'Écriture à lire, qui donnait un signal pour arrêter le lecteur, et souvent faisait un commentaire de ce qui avait été lu.

Plus tard, quand la liturgie se codifia et se réglementa, du iv<sup>e</sup> au vi<sup>e</sup> siècle, on se préoccupa de trouver dans l'année ecclésiastique comme un cadre dans lequel on distribuerait tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; il y eut plus de suite dans les lectures, et aussi moins d'imprévu. Cet ordre nouveau et plus détaillé respecta l'ordre ancien, comme on peut le voir par le tableau suivant qui est la division actuelle de l'Écriture sainte dans la liturgie romaine.

(1) C'est le terme technique pour désigner en liturgie les portions de la Bible lues pendant un office.

## LECTURES DE L'OFFICE.

|                                          |                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Avent.</i> . . . . .                  | Lectures d'Isaïe et de saint Paul.                                                                                                                                                                                       |
| <i>Noël, Épiphanie.</i> . . . . .        | Lectures de saint Paul dans cet ordre très ancien : épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux. |
| <i>Septuagésime et Carême.</i> . . . .   | La Genèse et les autres livres du Pentateuque.                                                                                                                                                                           |
| <i>Passion.</i> . . . . .                | Jérémie.                                                                                                                                                                                                                 |
| <i>Pâques et temps pascal.</i> . . . .   | Actes des apôtres, Apocalypse, épîtres de saint Jacques, saint Pierre, saint Jean.                                                                                                                                       |
| <i>Temps après la Pentecôte.</i> . . . . | Livres des Rois.                                                                                                                                                                                                         |
| <i>Lectures du mois d'août.</i> . . . .  | Proverbes, Ecclésiaste, Sagesse, Ecclésiastique.                                                                                                                                                                         |
| <i>Lectures de septembre.</i> . . . .    | Job, Tobie, Judith, Esther.                                                                                                                                                                                              |
| <i>Lectures d'octobre.</i> . . . . .     | Livres des Machabées.                                                                                                                                                                                                    |
| <i>Lectures de novembre.</i> . . . .     | Ezéchiël, Daniel, et les douze petits prophètes.                                                                                                                                                                         |

## LECTURES DE LA MESSE.

|                                         |                                                                             |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <i>Avent, Noël, Épiphanie, Septuag.</i> | Epîtres de saint Paul.                                                      |
| <i>Carême.</i> . . . . .                | Saint Paul, Isaïe, Ezéchiël, Rois, Esther, Pentateuque, Jonas, Daniel, etc. |

(1) Pour les lectures adoptées aux fêtes des saints et aux fêtes de l'année, voir plus loin les chapitres : *l'Année chrétienne* et *le Culte des saints*. Un anonyme du viii<sup>e</sup> siècle, donné par Gerbert, assigne au mois de décembre jusqu'à l'Épiphanie : Isaïe, Jérémie, Daniel ; après l'Épiphanie, Ezéchiël et les petits prophètes ; au printemps, le Pentateuque, Josué, et les Juges ; au temps pascal, les épîtres catholiques, les Actes, l'Apocalypse ; au temps après la Pentecôte, les Rois, les Paralipomènes, les livres sapientiaux, Esther, Judith, les Machabées, Tobie.



---

|                                          |                                                                   |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <i>Pâques.</i> . . . . .                 | Actes des apôtres.                                                |
| <i>Temps pascal.</i> . . . . .           | Epîtres de saint Jean, de<br>saint Pierre, de saint Jac-<br>ques. |
| <i>Temps après la Pentecôte.</i> . . . . | Saint Paul.                                                       |

Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, telle est donc la source principale de l'inspiration liturgique, et c'est dans ces pages sacrées que l'Eglise est allée de tout temps chercher les éléments de sa prière. Nous ne saurions nous en étonner. Pour le fidèle, tous les livres de la Bible sont inspirés par l'Esprit-Saint; ils sont par excellence la *parole de Dieu*. Prier avec la Bible, c'est donc se servir d'un langage divin pour parler à Dieu, c'est en quelque sorte restituer à Dieu les propres paroles dont il s'est servi pour parler à l'homme.

Pour ceux même qui ne reconnaissent pas l'autorité de l'Eglise, la Bible est encore un livre merveilleux, et jamais la prière humaine n'est montée vers Dieu en termes plus éloquents et plus sublimes. Jamais peuple n'a prié comme le peuple de Dieu. Il a su mettre dans sa prière à la fois l'accent de la supplication, de la louange, de la terreur, de l'amour, de l'intimité; il a su exprimer tour à tour l'épouvante de l'âme en face des jugements de Dieu, l'horreur du mal et du péché, les angoisses du pécheur en présence de Dieu, mais en même temps sa confiance sans bornes en la miséricorde de son juge, la haine pour les ennemis de Dieu, l'admiration à la vue de ses œuvres, le sentiment de la faiblesse de la créature en face de la toute-puissance divine. En conséquence, le fidèle qui veut prier selon l'esprit de l'Eglise, doit faire de la lecture de l'Ecriture sainte l'aliment de sa prière.

Afin de rester fidèle à notre but qui est de faire

goûter aux chrétiens la prière antique sous toutes ses formes, nous mettrons sous leurs yeux quelques-unes des prières de la Bible.

David prie ainsi devant le peuple réuni, en offrant au Seigneur l'or, l'argent, l'airain, le fer, les bois précieux et tout ce qu'il a préparé pour la construction du temple. On admirera la magnificence et la sublimité de ce langage.

« Tu es béni, Seigneur Dieu d'Israël notre père, de l'éternité à l'éternité (1).

« A Toi est la magnificence, la puissance, la gloire et la victoire, à Toi la louange : car toutes les choses qui sont dans le ciel et sur la terre sont à Toi : à Toi le règne, Tu es au-dessus de tous les princes.

« A Toi les richesses, à Toi la gloire ; Tu domines sur toutes choses ; dans Ta main est la force et la puissance : dans Ta main est la grandeur et l'empire sur toutes choses.

« Et maintenant, ô notre Dieu, nous confessons Ton nom glorieux et nous te louons.

« Toutes choses sont tiennes : et ce que nous Te donnons, nous l'avions reçu de Toi.

« Nos jours sont comme l'ombre sur la terre, et il n'y a aucun repos (pour nous).

« Je sais, ô mon Dieu, que Tu éprouves les cœurs, et Tu aimes la sincérité ; c'est pourquoi moi, dans la simplicité de mon cœur, et dans la joie, je T'ai offert toutes ces choses : et j'ai vu avec une immense satisfaction tout ton peuple, qui est réuni ici, t'offrir tous ces dons.

« Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos pères, garde éternellement cette volonté de leurs cœurs, et que leur esprit te vénère éternellement » (2).

(1) Nous prévenons une fois pour toutes le lecteur que nous emploierons indifféremment dans ce livre pour les traductions la forme *Tu* ou la forme *Vous* en parlant à Dieu. Les deux formes sont employées également chez les anciens (Grecs) et se justifient.

(2) I Paralip., xxix. Quelques-uns de ces versets sont employés dans la liturgie romaine à l'office de la Dédicace. — Cf. un autre beau cantique de David, I Paral., xiv, 8-36.

Voici une sorte d'élégie du même David, souvent citée, sur la mort de Saül et de Jonathas, et dont quelques versets ont passé dans la liturgie.

Jonathas était l'ami de David, jamais plus fortes paroles et plus tendres n'ont été dites sur l'amitié.

« Les princes, ô Israël, ont été tués sur les montagnes : comment sont-ils tombés les forts ? »

« Ne l'annoncez pas dans Geth, ne l'annoncez pas dans les places publiques d'Ascalon ; de peur que les filles des Philistins ne se réjouissent, et que les filles des incirconcis ne se livrent à la joie.

« Montagnes de Gelboé, que la rosée, ni la pluie ne tombent plus sur vous et qu'il n'y ait plus sur vos coteaux le champ dont on offre les prémices au Seigneur ; car là a été jeté à terre le bouclier des forts, le bouclier de Saül, comme s'il n'avait pas été oint de l'huile (sacrée).

« Saül et Jonathas aimables et beaux dans leur vie, ils n'ont pas été séparés dans la mort : plus vites que les aigles, plus forts que les lions.

« Filles d'Israël, pleurez sur Saül, qui vous donnait la pourpre pour vous vêtir, qui vous donnait des ornements d'or pour vous parer.

« Comment sont tombés les forts dans le combat ? Jonathas comment a-t-il été tué sur les hauteurs ? »

« Je pleure sur toi, mon frère Jonathas admirablement beau, plus aimé que n'est aimée une femme. Comme une mère aime son fils unique, ainsi je t'aimais.

« Comment sont tombés les forts, comment leurs armes ont-elles été vaincues (1) ? »

Le livre de Tobie contient aussi plusieurs belles prières, les suivantes par exemple, que les fidèles aimeront à répéter, car ne sont-ils pas aujourd'hui, hélas ! perdus au milieu des nations qui ignorent le vrai Dieu, comme autrefois les Israélites ?

« Tu es juste, Seigneur, tous Tes jugements sont justes, Tes voies sont la miséricorde, la vérité et le jugement.

(1) Il Reg. I, 19.

« Et maintenant, Seigneur, souviens-toi de moi, ne tire pas vengeance de mes péchés, ne Te rappelle pas mes péchés, ni ceux de mes pères.

« Nous n'avons pas obéi à Tes préceptes, c'est pourquoi nous avons été livrés au pillage et à la captivité, à la mort, nous sommes devenus la fable des nations, au milieu desquelles Tu nous as dispersés, et leur risée.

« Et maintenant, Seigneur, Tes jugements sont sévères, parce que nous n'avons pas agi suivant Tes préceptes, et nous n'avons pas marché avec sincérité devant Toi.

« Et maintenant, Seigneur, agis avec moi selon Ta volonté, et reçois en paix mon esprit : car il est mieux pour moi de mourir que de vivre... »

Dans un autre passage, le vieux Tobie bénit ainsi le Seigneur :

« Tu es grand, Seigneur, dans l'éternité, et Ton règne est dans tous les siècles :

« Car Tu flagelles et Tu sauves ; Tu conduis aux enfers et Tu en ramènes : et personne ne peut éviter Ta main.

« Confessez le Seigneur, fils d'Israël, et louez-le en présence des nations.

« Il vous a dispersés au milieu des nations qui l'ignorent, afin que vous racontiez ses merveilles, et que vous leur appreniez qu'il n'y a pas de Dieu tout-puissant en dehors de Lui.

« C'est Lui qui nous a châtiés à cause de nos iniquités ; c'est Lui qui nous sauvera à cause de sa miséricorde.

« Regardez donc ce qu'il a fait avec nous, et confessez son Nom avec crainte et tremblement : et exaltez dans vos œuvres le Roi des siècles...

« Convertissez-vous, pécheurs, et opérez la justice devant Dieu, croyez qu'il vous fera miséricorde.

Bénissez le Seigneur, vous qui êtes ses élus : passez vos jours dans la joie, et confessez son nom... »

Puis, dans un magnifique élan prophétique, il chante l'Église sous les traits de Jérusalem :

« Jérusalem, cité de Dieu, tu brilleras d'un éclat splendide : et toutes les nations de la terre t'adoreront.

« Les nations viendront de loin vers toi : et portant des présents, elles adoreront en toi le Seigneur, et ta terre sera regardée comme une terre sainte.

« Elles invoqueront en toi son grand nom.

« Maudits seront ceux qui te mépriseront . et ceux qui te blasphémeront seront condamnés : et bénis seront ceux qui auront aidé à te construire.

« Tu te réjouiras dans tes fils, car tous seront bénis, et se réuniront dans le Seigneur.

« Bienheureux ceux qui t'aiment et qui se réjouissent sur ta paix...

« Béni le Seigneur qui a exalté Jérusalem, et que son règne soit sur elle dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Esther, avant d'affronter la colère terrible du roi Assuérus, dépose ses vêtements royaux, prend des habits de deuil, se couvre la tête de cendres, et implore ainsi le Seigneur :

« MonSeigneur, qui es notre seul roi, aide-moi, je suis seule, et je n'ai aucun secours si ce n'est en Toi.

« Le danger est tout près de moi.

« J'ai appris de mon père que Toi, Seigneur, Tu avais choisi Israël au milieu de toutes les nations, et nos pères au milieu de leurs ancêtres, afin d'en faire éternellement Ton héritage, et Tu as agi avec eux selon Tes promesses.

« Nous avons péché en Ta présence, c'est pourquoi Tu nous as livrés aux mains de nos ennemis :

« Parce que nous avons adoré leurs dieux. Tu es juste, Seigneur :

« Mais maintenant il ne leur suffit plus de nous opprimer dans un dur esclavage, ils veulent détruire Tes promesses, anéantir Ton héritage, et fermer la bouche de ceux qui Te louent.

« Souviens-Toi, Seigneur, et montre-Toi à nous au milieu de notre tribulation, et donne-moi confiance, Toi qui es le roi des dieux, et de toute puissance...

« Dieu fort, au-dessus de tous les autres, écoute la voix de ceux qui n'ont aucun autre espoir que Toi, et délivre-nous de la main des impies, et tire-moi de ce danger (2). »

(1) Tobie, III et XIII. Plusieurs de ces versets sont entrés dans la liturgie.

(2) Esther, XIV. On sait que Racine a imité ce passage dans ces beaux vers que tout le monde connaît :

O mon souverain roi,  
Me voici donc tremblante et seule devant toi, etc.

Il y a bien d'autres prières dans l'Ancien Testament, mais nous devons nous borner à ces quelques citations (1).

Le peuple chrétien hérita du peuple juif ce don de la prière. Il conserva religieusement les psaumes, les cantiques et toutes les prières qui avaient été celles du peuple de Dieu. Mais il eut aussi ses prières propres. Il sut y mettre le même accent de confiance, d'adoration, de filiale tendresse : sa prière a même une portée plus universelle ; on sent que ce n'est plus la prière d'un peuple qui invoque le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais la prière de toutes les nations, de tous les hommes appelés dans l'Église, Grecs et Romains, Juifs et barbares, la prière *catholique*, la prière adressée au Seigneur Dieu Père tout-puissant et éternel (2). Cette prière a aussi un caractère plus prononcé de tendresse et d'intimité : le titre de Seigneur Dieu de nos pères, est remplacé par celui de *Notre Père qui es dans les cieux*. Le cri de vengeance contre les ennemis de Dieu se fait plus rarement entendre. Mais il y a surtout un trait nouveau, qui est comme la marque d'origine de toute prière chrétienne ; elle est offerte à Dieu Père et Seigneur tout-puissant, *par le Christ, par Notre-Seigneur qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles* (3).

Il faut tout d'abord citer ce chant de la sainte

(1) Dans le chapitre suivant, nous en citons quelques autres.

(2) Cependant la formule Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob fut conservée dans quelques prières chrétiennes, dont elle atteste ainsi l'antiquité. On la retrouve aujourd'hui encore dans plusieurs prières anciennes de la Liturgie.

(3) Voyez plus loin le chapitre *Jésus-Christ dans la Liturgie* (chapitre XIX<sup>e</sup>).

Vierge qui la première dans le Nouveau Testament nous a donné un modèle de prière. C'est un magnifique cantique d'action de grâces à Dieu pour les dons qu'elle a reçus de sa miséricorde et de son infinie bonté ; il est aussi une prière pour tous les chrétiens qui, par l'Incarnation, ont été associés dans une certaine mesure aux privilèges de la Mère de Dieu. C'est une des causes de la dévotion des fidèles à ce cantique.

« Mon âme glorifie le Seigneur.

« Et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon Sauveur.

« Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante : et à partir de ce moment toutes les nations m'appelleront bienheureuse.

« Parce que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses : et son nom est saint

« Et sa miséricorde s'étend de génération en génération, pour ceux qui le craignent.

« Il a exercé la puissance de son bras ; il a dispersé les superbes qui s'enorgueillissaient dans les pensées de leur cœur ;

« Il a fait descendre les puissants de leurs sièges, et a élevé les humbles ;

« Il a rempli de biens ceux qui ont soif, et a renvoyé les riches les mains vides ;

« Il a relevé Israël son enfant, s'étant souvenu de sa miséricorde,

« Ainsi qu'il l'a dit à nos pères, à Abraham et à sa race dans les siècles (1). »

Au lendemain de la naissance de Jean-Baptiste, son père, le prêtre Zacharie, prophétisa. Il chanta les destinées glorieuses de ce fils qui sera le dernier des prophètes d'Israël, et qui ouvre les portes de la nouvelle alliance. Zacharie fait ainsi écho à tous les vrais fils d'Abraham qui soupiraient après la rédemp-

(1) Luc, 1. On pourra comparer, au chapitre suivant, ce cantique à celui d'Anne la prophétesse. Sur l'emploi de ce cantique et des suivants on pourra lire l'article *Cantiques* dans notre *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie*, t. II.



tion d'Israël : il est le premier à annoncer que le Messie attendu par tant de générations est enfin venu. Son cantique à ce point de vue est d'une haute portée et a retenti à travers les siècles.

« Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple.

« Et il a suscité un puissant Sauveur, dans la maison de David, son serviteur,

« Ainsi qu'il l'a dit par la bouche des saints qui dans les siècles passés ont été ses prophètes.

« Il nous sauvera de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent,

« Pour exercer sa miséricorde avec nos pères, et se rappeler son testament sacré :

« C'est le serment qu'il a fait à Abraham notre père, de nous donner cette grâce :

« Afin que sans crainte, délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions

« Dans la sainteté et la justice, à chacun des jours de notre vie.

« Et toi, enfant, (Jean-Baptiste), tu seras appelé le prophète du Très-Haut : tu marcheras en effet devant le Seigneur pour préparer ses voies,

« Pour donner la science du salut à son peuple, en rémission de ses péchés,

« Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, dans lesquelles nous a visités celui qui vient de l'Orient.

« Illuminez ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, pour diriger nos pas dans la voie de la paix (1) »

Quand Marie, quarante jours après la naissance de l'Enfant divin, vint avec Joseph le porter au temple, selon la loi de Moïse, pour la purification, un vieillard du nom de Siméon, qui attendait comme Zacharie la rédemption d'Israël et le Messie promis, reçut dans

(1) Luc, I, 68 seq.



ses bras ce petit enfant qui était le rédempteur du monde, et saisi par l'Esprit de Dieu, il chanta ainsi :

« Maintenant renvoyez en paix votre serviteur, Seigneur, selon votre parole ;

« Parce que mes yeux ont vu le Sauveur,

« Que vous avez préparé pour le montrer à la vue de tous les peuples.

« Comme la lumière qui éclairera les nations et la gloire de votre peuple Israël (1). »

Ce cantique, comme les deux précédents, tient une grande place dans la liturgie quotidienne ; il est aujourd'hui à Complies, et faisait probablement partie primitivement de l'office du soir (Lucernaire). Il est employé avec beaucoup de solennité pour la fête de la Purification au 2 février. Les paroles du prophète sont en quelque sorte mises en action. On bénit des cierges que l'on va porter en procession, avec le chant de ces paroles : *« Lumière qui éclaire les nations et gloire de ton peuple Israël. »*

Ainsi cette lumière est considérée comme un symbole du Christ qui est venu porter au monde la vérité (2).

. Après les premières menaces des Juifs, les apôtres se réunissent et prient en ces termes :

« Seigneur, qui as fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'elles contiennent ;

« Qui as dit par l'Esprit-Saint en la personne de David notre père : Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils médité d'inutiles desseins ?

(1) Luc, II, 29 seq.

(2) Voyez plus loin le chapitre XVIII<sup>e</sup> : *l'Année chrétienne*, et le XXIV<sup>e</sup> : *Sanctification des éléments*.

« Les rois de la terre se sont levés, et les princes se sont rassemblés contre le Seigneur et contre son Christ.

« Car Hérode et Ponce Pilate se sont réunis dans cette cité avec les Gentils et les peuples d'Israël contre Ton Fils Jésus que Tu as oint...

Et maintenant, Seigneur, écoute leurs menaces, et donne à Tes serviteurs de parler en toute confiance.

« Étends Ta main pour guérir et opère des signes et des prodiges par le nom de Ton fils Jésus » (1).

Nous ne citerons pas d'autres prières qui se rencontrent dans saint Paul, saint Jean, saint Pierre. Nous avons seulement voulu montrer que l'Esprit de Dieu qui est l'Esprit de prière continue dans l'Évangile à inspirer les fidèles, comme il inspirait les prophètes sous l'ancienne Loi (2).

(1) Actes, iv.

(2) Nous donnons quelques doxologies dans notre chapitre xiv<sup>e</sup>: *Jésus-Christ dans la Liturgie*.

---

## CHAPITRE II

### DES PSAUMES ET DES CANTIQUES DANS LA LITURGIE

De tous les livres de la Bible, celui qui est le plus spécialement consacré à la prière, c'est le livre des psaumes. La partie principale de l'office divin a toujours été chez les chrétiens, comme du reste chez les Juifs, la récitation ou le chant des psaumes. Même après les nombreux développements et les transformations qu'a subis la liturgie, les psaumes en sont encore l'ossature. Les répons, les antiennes, les versets des heures du jour et de la nuit et même de la messe, n'étaient autre chose à l'origine, nous l'avons dit, que des psaumes.

Le psautier est donc par excellence le livre de la prière liturgique, et il est nécessaire de donner à ce sujet quelques notions essentielles dans cet ouvrage dont le but est de faire comprendre cette prière.

Le mot psaume vient d'un mot grec qui signifie un chant, un hymne accompagné sur un instrument à cordes (ψάλλειν, ψαλμὸς).

Il y a cent cinquante psaumes, dont plus de la moitié ont David pour auteur ; on a même dit couramment assez longtemps que tous les psaumes sont de David ; mais une étude plus sérieuse du texte a permis de voir dans ce livre une collection d'hymnes d'époques et d'auteurs fort différents ; la composition de ces chants s'échelonne depuis David jusqu'après la captivité de

Babylone, et même, d'après quelques-uns, jusqu'aux Machabées. Nous ne dirons rien de la division ancienne des psaumes en cinq livres, parce qu'au point de vue liturgique elle est de peu d'importance (1). La division adoptée par la liturgie a plus d'intérêt pour nous. La série des psaumes de 1 à 108 est employée à l'office de nuit, sauf quelques-uns qui, pour des raisons spéciales, en sont distraits et prennent place aux autres heures ; les autres, de 109 à 147, appartiennent exclusivement aux Vêpres. Pour les psaumes qui restent en dehors de ces deux classes, voici quelle est leur place : les Laudes emploient les psaumes 5, 39, 42, 50, 62, 64, 66, 80, 91, 92, 99, 142, 148, 149, 150 ; Prime, les psaumes 21, 22, 23, 24, 25, 53, 117 et 118 en partie ; Tierce, Sexte et None se partagent les divisions du long psaume 118 ; et à Complies l'on récite les psaumes 4, 30, 90 et 135.

Les psaumes de Matines et même ceux des Vêpres ont été pris, on le voit, sans souci du sens ou de l'application, à la file. Ceux de Laudes au contraire, ceux de Complies, et, dans une certaine mesure, ceux de Prime (surtout le 53<sup>e</sup> et le 117<sup>e</sup>), ont un classement tout différent ; ils ont été choisis à cause de leur sens, comme plus aptes à la prière du matin, parce qu'ils font allusion soit à la nuit qui vient de s'écouler, soit à l'aurore qui commence à poindre, ou à la résurrection du Christ, qui sortit de son tombeau à l'heure où le soleil se lève à l'horizon (2).

(1) Elle représente la classification ancienne chez les Juifs et les différentes collections de psaumes qui finirent par former le *Livre des psaumes* tel que nous l'avons.

(2) Il existe dans d'autres liturgies des divisions différentes ; mais nous nous occupons surtout, dans un ouvrage du genre de celui-ci, de la liturgie romaine.

Cette division du psautier est très importante, nous le répétons, car on en peut tirer des conclusions intéressantes pour l'histoire des différentes liturgies et pour leur généalogie. Mais ce n'est pas le lieu de nous arrêter ici à cette considération. Il nous suffit d'en avoir signalé l'intérêt.

En dehors des offices de la férie, lorsqu'une fête se rencontre, celle de Pâques, de Noël, de l'Ascension, ou quelque fête de saint, la classification que nous venons de citer est à peu près abandonnée ; on ne garde pas la suite des psaumes ; on ne tient compte que des lignes générales, psaumes de Matines, et psaumes de Vêpres, et l'on choisit dans ces séries ceux dont le sens paraît le mieux adapté à la fête. En lisant avec attention ces psaumes, on trouvera donc généralement la raison pour laquelle ils ont été adaptés à telle fête plutôt qu'à telle autre. Ceci est important au point de vue liturgique, car nous sommes fixés du même coup sur le sens que donne à tel psaume l'usage de l'Église. Nous savons fort bien, par exemple, que si les psaumes 18<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 46<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>, 74<sup>e</sup>, 96<sup>e</sup>, 98<sup>e</sup>, ont été choisis pour les fêtes des apôtres, c'est qu'ils contiennent des allusions plus ou moins claires à la mission des apôtres, à la rapidité de l'évangélisation, aux souffrances de leur martyre, etc. Si le psaume 86<sup>e</sup> est assigné aux fêtes de la sainte Vierge, c'est que l'Église la considère comme la nouvelle Sion, et lui attribue les louanges données par le prophète à l'ancienne Jérusalem.

Mais l'exemple le plus frappant est peut-être celui du psaume 90<sup>e</sup>. Lorsque, après son jeûne de quarante jours, le Seigneur fut tenté dans le désert, il répondit à Satan par un verset de ce psaume : *Dieu a ordonné*

à ses anges de te porter dans leurs mains, afin que ton pied ne heurte pas la pierre (1). Il était très naturel que pour le 1<sup>er</sup> Dimanche de Carême on prit cet évangile du jeûne de Notre-Seigneur. Par suite, le psaume 90<sup>e</sup> est devenu psaume de Carême ; plusieurs de ses versets sont souvent empruntés pendant la quarantaine sacrée, et quant au premier dimanche, c'est de ce psaume qu'est tiré le texte de tous ses chants. Ce qui lui donne un beau caractère d'unité.

*Introït* : Il m'invoquera et je l'écouterai ; je l'arracherai (à ses ennemis) et le glorifierai ; je lui donnerai la plénitude des jours. Celui qui habite dans le secours du Très-Haut, celui-là demeurera dans la protection du Dieu du ciel.

*Graduel*. A ses anges Dieu a recommandé de te garder dans toutes tes voies. Dans leurs mains ils te porteront, de peur que de ton pied tu ne heurtes la pierre.

Le *trait*, par une exception unique dans la liturgie actuelle, reproduit le psaume 90 tout entier avec les variantes de l'ancienne version latine, qui diffère de la Vulgate.

L'*Offertoire* et la *Communion* donnent l'un et l'autre ce verset :

Le Seigneur te mettra à l'ombre de ses épaules, sous ses ailes tu espéreras : sa vérité t'environnera d'un bouclier.

Nous aurons à revenir, du reste, sur cette question.

Mais certaines heures, Tierce, Sexte, None, Complies, ne subissent en rien l'influence d'une fête ; elles gardent invariablement les mêmes psaumes pour tous les jours de l'année.

On sait que les psaumes appartiennent à la poésie lyrique des Hébreux, et, au dire des meilleurs juges, aucun peuple, y compris les Grecs, ne s'est élevé dans

(1) Matth., iv.

ce genre à une aussi grande hauteur (1). Aucun poète lyrique n'a un vol aussi hardi, aussi puissant que David ou les prophètes ; nulle part on ne retrouve des accents plus énergiques, plus sincères et plus profonds. Pour la facture, le rythme de la poésie hébraïque a été longtemps étudié, et c'est à peine si l'on vient récemment d'arriver à élaborer un système qui paraît donner le mot de l'énigme si longtemps cherchée (2). Ici nous ne faisons pas une étude philologique et il nous faut apprécier les psaumes à travers la traduction et la transposition liturgique ; le seul rythme que nous puissions apercevoir dans cette poésie, c'est le *parallélisme*, dont on a dit finement qu'il est comme *la rime des pensées et des sentiments* ; il consiste en effet dans une correspondance, ou une sorte d'écho entre deux membres de phrase, quelquefois une opposition (parallélisme d'antithèse), comme dans les exemples suivants :

« Mon âme a soif de vous \*

Combien ma chair aussi est altérée de vous !

« Ainsi je vous bénirai toute ma vie \*

Et je lèverai mes mains en votre nom. » (Ps. LXII. )

« Que Dieu est bon pour Israël \*

Pour ceux qui ont le cœur droit. » (Ps. LXXII.)

« O Dieu, ne vous taisez pas sur ma louange \*

Car la bouche du pécheur et la bouche du fourbe sont ouvertes contre moi. » (Ps. CVIII.)

Ce parallélisme qui est observé dans la Bible, parfois même en dehors des livres poétiques proprement dits, produit des effets saisissants ; ce balancement perpétuel de la pensée entre des répétitions berce

(1) William Jones, Lowth, Herder, de Maistre, Plantier, Nodier, Lamartine, Renan, sans parler des anciens, saint Jérôme, saint Augustin, etc.

(2) Travaux de Le Hir, de Bickell, et plus récemment ceux de Zenner et de Müller.

l'âme doucement ; parfois le choc d'antithèses imprévues la réveille brusquement et fait jaillir l'étincelle poétique. La pensée religieuse y puise souvent aussi une grande force et une merveilleuse beauté. Mais le parallélisme est surtout admirablement approprié à la prière liturgique. La récitation par antiennes ou par répons semble s'inspirer du parallélisme hébraïque, et souligne ces répétitions ou ces antithèses. Dans l'antienne (psalmodie antiphonée), la récitation ou le chant est divisé entre deux chœurs ; chacun d'eux dit un verset ; et parfois le chœur répète un des versets ou une portion de verset, ce qui est du parallélisme dans le parallélisme ; dans le répons (psalmodie responsoriale), un chantre dit un ou deux versets, et le chœur répète, comme refrain, une portion de verset ; l'effet est le même (1).

Voici comme exemple le psaume 94<sup>e</sup>, qui a conservé l'ancienne méthode psalmodique ; il sert de psaume d'introduction à Matines. C'est un des versets du psaume qui fait l'office de répons :

« *Adorons le Seigneur,  
qui nous a faits.*

« Venez, réjouissons-nous devant le Seigneur ; poussons des cris de joie vers Dieu notre Sauveur : allons au-devant de lui avec des louanges, et dans nos cantiques chantons sa gloire.

« *Adorons le Seigneur,  
qui nous a faits.*

« Car le Seigneur est le grand Dieu, et le grand Roi au-dessus de tous les dieux : il ne repoussera pas son peuple, parce que

(1) Voyez plus loin le chapitre sur les différentes formes de la prière et la psalmodie (chap. iv<sup>e</sup>). Nous croyons pouvoir dire dès maintenant que, selon nous, l'origine vraie de l'antienne et du répons est celle-là. Certains psaumes, dans leur composition même, contiennent l'antienne et le répons, v. g. le psaume 23<sup>e</sup>, le 94<sup>e</sup>, le 135<sup>e</sup>, etc.



dans sa main sont les confins de la terre, et les hauteurs des montagnes sont dans sa main.

*« C'est lui qui nous a faits.*

« La mer est à lui, c'est lui qui l'a faite ; et ses mains ont formé les continents : venez, adorons et prosternons-nous devant Dieu : pleurons devant le Seigneur qui nous a faits ; parce qu'il est le Seigneur notre Dieu, nous sommes son peuple, et les brebis de son troupeau.

*« Adorons le Seigneur,  
qui nous a faits.*

« Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. (Ici le Seigneur lui-même prend la parole et parle à son peuple : ) n'endurcissez pas vos cœurs, comme dans le désert, quand vos pères excitèrent ma colère ; ils m'ont tenté, ils m'ont mis à l'épreuve, et ils ont vu mes œuvres.

*« C'est lui qui nous a faits.*

« Pendant quarante ans je fus près de cette génération (l'hébreu porte : j'ai éprouvé du dégoût pour cette génération, et j'ai dit : Leur cœur s'égare toujours : mais ils n'ont pas connu mes voies, et j'ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreraient point dans mon repos.

*« Adorons le Seigneur,  
qui nous a faits.*

« Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit,  
Comme il était dans le principe et maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

*« Adorons le Seigneur,  
qui nous a faits.*

Mais ce qui fait des psaumes le livre par excellence de la prière, c'est beaucoup moins cette expression poétique que la doctrine même qu'ils renferment.

« Le livre des psaumes, dit saint Basile, contient une théologie (1). » Et quelle théologie ! Le Dieu créateur du ciel et de la terre, qui a la toute-puissance, qui dit un mot et les choses sont faites, il commande et elles sont créées ! C'est bien le vrai Dieu, notre Dieu, notre Seigneur et notre Maître ; c'est le Dieu qui entend

(1) *Hom. I in psalm. 2.*

tout, qui voit tout, qui est partout, qui sera éternellement. C'est lui qui a créé notre corps de ses mains ; notre âme est un souffle de sa bouche divine qu'il a soufflé en notre corps. Aussi l'ayant faite, il la connaît, il en sonde les moindres replis, il en sait les plus secrètes pensées. Pour lui notre conscience avec ses luttes, ses lâchetés, ses réticences, est un livre ouvert, dont il tourne les feuillets à volonté ; aucun de nos mobiles ne lui échappe. Non, certes, ce n'est pas le Dieu des morts, c'est bien le Dieu des vivants, il est lui-même le Dieu vivant, personnel, redoutable dans sa justice, terrible dans ses vengeances, qui écrase ses ennemis, les réduit en poussière.

Mais c'est aussi le Dieu bon, le Dieu fidèle, le Dieu miséricordieux, le Dieu qui se laisse fléchir par la prière du pécheur et par ses larmes ; il est le Dieu qui fortifie, qui console, qui guérit et qui sauve. Du sein de la nue percent même des rayons prophétiques : l'annonce du Messie, du Sauveur promis, de celui qui est assis à la droite de Dieu et à qui il a donné toutes les nations de la terre. Les psaumes messianiques nous annoncent le règne futur du Christ, l'universalité de son Église, la véritable Jérusalem, qui attire dans son sein tous les peuples.

C'est ce Dieu qui a créé l'homme, qui l'a tiré du sein de sa mère, qui suit tous ses pas sur la terre, qui est toujours auprès de lui, comme un compagnon, un ami, parfois comme un mentor, un vengeur ou un juge terrible.

Qu'est-ce que l'homme en face de ce Dieu ? une fleur qui se flétrit, un brin d'herbe qui se dessèche.

Tel est le sujet de tous les psaumes, au fond le seul sujet digne de toute vraie philosophie, Dieu, et

l'homme en face de Dieu. Le psaume, c'est le cri de l'âme vers Dieu, cri de louange, d'action de grâces, de terreur, de repentir ; appel désespéré de l'homme au milieu des épreuves, larmes amères de la misérable créature humaine écrasée sous des ennemis puissants ; elle est comme l'oiseau pris entre les mailles du filet de l'oiseleur ; Dieu seul peut la délivrer de sa captivité ; son refuge, c'est Dieu ; l'homme qui a confiance en Lui ne craindra rien ; Dieu est sa force et son espérance ; il ne craint qu'une chose, que Dieu détourne de lui sa face.

Que rendre à Dieu pour tous ses bienfaits ? comment célébrer sa magnificence, sa grandeur, sa bonté ? L'homme se sent impuissant. Il appelle à lui, pour le louer, les anges du ciel, le soleil et la lune, les cieux des cieux, et toutes les eaux qui sont sur le ciel, la grêle, la neige, la pluie, les glaces, les tempêtes, les oiseaux du ciel, les bêtes fauves dans les montagnes, enfin tous les hommes, les rois de la terre et tous les peuples, les jeunes gens et les vierges, les enfants et les vieillards ; que tous louent le nom du Seigneur.

Nous aurons, dans la suite de ce livre, à revenir souvent sur les psaumes, sur leur emploi dans la liturgie, nous donnerons même le texte de quelques-uns. Dès ce moment nous voulons dire au chrétien qui est désireux de pénétrer l'esprit de la liturgie et de conformer sa prière à celle de l'Église : « Prends ce livre avec confiance, et fais-en l'objet de ta lecture quotidienne. C'est dans les psaumes que les saints ont trouvé la formule la plus vraie de leurs aspirations vers Dieu, et toutes les générations chrétiennes ont murmuré ces cantiques sublimes où la prière s'exhale avec les accents les plus variés, louange de Dieu, humble

supplication, contrition sincère, demande fervente, anéantissement de la créature devant Dieu.

« Mon fils, étudie ce livre ; si tu pleures, il pleurera avec toi ; si tu es dans la joie, tu y trouveras des chants d'allégresse ; si tu te sens accablé sous le poids de tes péchés, il te donnera des termes pour exprimer ta douleur et ton repentir ; si ton âme est dans le doute, si tu as senti le néant de toutes les choses humaines, il fera luire à tes yeux les espérances du ciel ; si tu as perdu ton père, ta mère, tes enfants, l'ami de ta jeunesse, la compagne de ton âge mûr, tu trouveras dans ces pages des paroles qui répondent à ta douleur ; si ton âme en présence de Dieu se sent comme une terre stérile où nulle prière ne peut germer, ouvre encore ce livre, tu apprendras à prier. »

En dehors des psaumes, il y a dans la Bible un certain nombre de chants qui s'en rapprochent par l'inspiration et le tour poétique : on les appelle, dans la liturgie, les *cantiques*. On en compte treize principaux qui sont dès le IV<sup>e</sup> siècle en possession, dans la liturgie, d'une place à part, à côté des psaumes (1). Ils sont employés surtout à l'heure de l'aurore, et quelquefois comme lectures de la messe. Mais certaines liturgies en possèdent un bien plus grand nombre, par exemple la liturgie mozarabe et la liturgie bénédictine. D'après un texte qui n'a pas été encore relevé dans les études liturgiques, il existait au V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle un recueil de cantiques attribué à Esdras. « Esdras, scribe de la loi, a réuni en un livre spécial et ajouté au livre des psaumes certains cantiques qui sont dispersés en divers livres (de la Bible), et assez semblables aux

(1) Ils sont dans le *Codex Alexandrinus*, manuscrit du V<sup>e</sup> siècle, au British museum, à la suite du psautier. Voir notre article *Cantiques*, dans le *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie*, au t. II.

psaumes de David ; de sorte qu'ils sont chantés ou psalmodiés de la même manière que les psaumes (1). »

Les treize cantiques en usage dans la liturgie grecque, et aussi en partie dans la liturgie romaine, sont :

Le cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge (Ex. xi) ;

Le cantique de Moïse avant sa mort (Deutér. xxxii) ;

La prière d'Anne, mère de Samuel (I Reg. c. ii) ;

La prière de Jonas (cap. ii) ;

Le cantique d'Habacuc (cap. iii) ;

Le cantique d'Ezéchias (Is. xxxviii) ;

L'oraison de Manassé (apocryphe), qui se trouve généralement à la suite des livres canoniques (2) ;

Le cantique des trois enfants dans la fournaise (Daniel, iii, 26) ;

Le *Benedicite* (Daniel, iii, 36) ;

Puis les trois cantiques du Nouveau Testament que nous avons donnés au chapitre précédent et qui ont une place à part dans la liturgie :

Le *Magnificat* ;

Le cantique de Zacharie *Benedictus* ;

Le cantique de Siméon *Nunc dimittis* (3) ;

Nous donnerons quelques extraits des cantiques de l'Ancien Testament ; il est difficile de trouver,

(1) Ce texte très curieux est de Verecundus, auteur du vi<sup>e</sup> siècle exhumé par Dom Pitra dans son *Spicilegium Solesmense* t. IV. Verecundus commente les deux cantiques de Moïse, celui de Jérémie (Thren. v, 1), celui de Daniel (iii, 26), ceux d'Isaïe (xxxviii, 10), d'Habacuc (c. iii), de Manassé (apocryphe), de Jonas (ii), de Débora. Ces cantiques étaient probablement ceux employés dans l'Eglise d'Afrique, car Verecundus appartient à ce pays ; sa collection diffère fort peu de la collection grecque que nous citons ci-après.

(2) Nous la donnons plus loin au chapitre xxviii.

(3) Cf. une liste des cantiques en usage à Constantinople, à Milan, en Gaule. *Revue bénédictine*, 1897, p. 389.

après les psaumes, un texte de prière plus éloquent.

D'après le *Deutéronome*, Moïse récita avant de mourir, devant le peuple d'Israël rassemblé, ce cantique que la liturgie romaine a placé au samedi à l'office de Laudes ; en voici quelques passages :

« Cieux, écoutez ce que je dis : que la terre entende les paroles de ma bouche.

« Que ma doctrine soit abondante comme la pluie, que mes paroles se répandent comme la rosée, comme la pluie sur les plantes, comme les gouttes sur le gazon.

« Car j'invoquerai le nom du Seigneur : rendez hommage à notre Dieu.

« Les œuvres de Dieu sont parfaites, et ses voies sont justes : Dieu est fidèle, il est sans iniquité, il est juste et il est droit...

« Rappelez-vous les jours antiques, pensez aux générations qui vous ont précédés : interrogez votre père, et il vous instruira, vos ancêtres et ils vous diront :

« Quand le Très-Haut faisait le partage des nations ; quand il séparait les fils d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des fils d'Israël.

« La part du Seigneur, c'est son peuple : Jacob est la part de son héritage... Il l'a gardé comme la prune de son œil.

« Comme l'aigle provoque ses petits à voler et vole auprès d'eux, le Seigneur a étendu ses ailes et l'a pris, et l'a porté sur ses épaules. »

Mais ce peuple comblé des dons de Dieu s'est révolté ; il s'est engraisé, il s'est enrichi, il s'est accru, et il a abandonné le Dieu qui l'avait fait, il s'est éloigné de Dieu son Sauveur.

« Tu as laissé le Dieu qui t'a donné la vie, et tu as oublié le Seigneur qui t'a créé...

« Le Seigneur a dit : Je leur cacherai mon visage, et je considérerai leur perte : c'est une nation perverse, ce sont des fils ingrats...

Je les accablerai de maux, et je tirerai contre eux mes flèches.

« La vengeance est à moi, et je récompenserai au moment voulu : le jour de leur perte approche et les moments avancent.

« Considérez que je suis le Dieu unique, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi : je tue et je fais vivre : je frappe et je guéris, et personne ne peut se soustraire à ma main.

« Je lèverai ma main vers le ciel, et je dirai : Je vis éternellement.

« Si je prends mon épée qui est la foudre, si je prends en



main le jugement : je me vengerai de mes ennemis, et je leur rendrai haine pour haine (1). »

Le cantique d'Anne, mère de Samuel, pour remercier Dieu de lui avoir donné un fils après une longue stérilité, est une belle prière de reconnaissance. On remarquera, sans qu'il soit besoin d'insister, les analogies presque verbales entre ce cantique et le cantique d'action de grâces de la sainte Vierge. Mais on pourra vérifier aussi par cette comparaison les différences que nous établissions au chapitre précédent entre la prière dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. Le cantique de la Vierge Marie est d'une portée plus universelle, il n'y a plus guère qu'un souvenir pour le peuple d'Israël, c'est un chant catholique ; on n'y entend que des accents de louange, de joie et d'amour, tandis que dans le cantique de la prophétesse, on sent la joie du triomphe sur ses ennemis ; c'est un défi jeté à sa rivale. Le cantique d'Anne est récité le mercredi à Laudes.

« Mon cœur a tressailli dans le Seigneur, ma gloire a été relevée par mon Dieu.

« Ma bouche s'est ouverte contre mes ennemis : parce que je me suis réjouie dans votre salut.

« Personne n'est saint comme le Seigneur : il n'y en a pas d'autre semblable à vous, personne n'est fort comme notre Dieu.

« Ne continuez pas vos discours insolents, dans votre fierté (s'adresse à la femme qui avait insulté à sa stérilité).

« Que les anciennes paroles quittent désormais vos lèvres ; parce que le Seigneur est le Dieu de toute science (connait tout) et il pénètre toutes les pensées.

« L'arc des forts a été brisé, et les faibles ont été remplis de force.

« Ceux qui étaient auparavant rassasiés se sont vendus pour avoir du pain ; et ceux qui étaient affamés ont été rassasiés.

« Celle qui était stérile a eu plusieurs enfants, et celle qui avait plusieurs fils est tombée dans l'infirmité

« Le Seigneur donne la mort et donne la vie, il conduit aux enfers et il en retire.

(1) Deut. xxxii.

« Le Seigneur fait le pauvre et le riche, il humilie et il élève.  
 « Il tire le pauvre de la poussière, et l'indigent du fumier ;  
 Afin de le faire asseoir avec les princes, et de lui donner un trône de gloire.

« Car les fondements de la terre appartiennent au Seigneur, et il a posé sur eux le monde.

« Il veillera sur les pieds de ses saints, et les impies se tairont dans les ténèbres ;

« Car l'homme ne sera pas fortifié dans sa propre force.

« Les ennemis du Seigneur le craindront, et il tonnera contre eux :

« Le Seigneur jugera toutes les contrées de la terre jusqu'aux frontières les plus éloignées, et il donnera l'empire à son roi, et il relèvera la puissance de son Christ (1). »

Il y a aussi dans le livre de Daniel d'admirables prières. La liturgie romaine lui a emprunté le cantique des enfants dans la fournaise, qu'elle a divisé en deux parties : la première est chantée à la messe du samedi des Quatre-Temps :

« Tu es béni, Seigneur Dieu de nos pères.

Tu es digne de louange et glorieux dans les siècles.

« Le nom de ta gloire qui est saint est béni aussi,

Il est digne de louange et glorieux dans les siècles.

« Tu es béni dans le saint temple de ta gloire,

Digne de louange et glorieux dans les siècles.

« Tu es béni sur le sceptre de ta divinité,

« Tu es béni, Toi qui es assis sur les chérubins et qui sondes les abîmes.

« Tu es béni, Toi qui marches sur les ailes des vents et sur les ondes de la mer. »

Et chaque fois revient le refrain :

« Tu es digne de louange et glorieux dans les siècles... »

Les trois enfants appellent alors à leur aide toutes les créatures pour bénir le Seigneur. Jamais peut-être l'accent de la prière, l'enthousiasme religieux, le zèle pour la gloire de Dieu, n'a été rendu en termes plus magnifiques. L'homme est vraiment devenu le chanteur de la création, le prêtre qui est en communion avec

(1) I Reg. c. 11. Il est à peine besoin de faire remarquer que ces versets sont messianiques.



toute la nature et convoque tous les êtres à bénir Dieu ;  
il se fait leur interprète et offre à Dieu le sacrifice  
de la louange universelle.

« Œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur :  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Bénissez le Seigneur, anges du Seigneur,  
« Bénissez le Seigneur, soleil et lune,  
« Bénissez-le, étoiles, bénissez-le, pluie et rosée,  
« Bénissez-le, feu et chaleur ;  
« Rosée et frimas, bénissez le Seigneur ;  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Froid et gelée, bénissez le Seigneur ;  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Glaces et neiges, bénissez le Seigneur,  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Nuits et jours, bénissez le Seigneur,  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur,  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Bénissez le Seigneur, foudres et nuées,  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles,  
« Bénissez le Seigneur, montagnes et collines ;  
« Bénissez le Seigneur, plantes de la terre,  
« Sources, bénissez le Seigneur,  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Bénissez le Seigneur, mers et fleuves,  
« Bénissez le, poissons et toutes les bêtes qui se meuvent  
dans les eaux.  
« Bénissez le Seigneur, vous tous oiseaux du ciel,  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Bénissez le Seigneur, bêtes et animaux de la terre,  
Louez-le et exaltez-le dans les siècles.  
« Bénissez le Seigneur, fils des hommes.  
« Bénissez le Seigneur, serviteurs du Seigneur ;  
« Bénissez le Seigneur, esprits et âmes des justes, bénissez-le,  
saints et humbles de cœur!..  
« Tu es béni dans le firmament du ciel, et digne de louange et  
glorieux dans les siècles (1). »

Cette partie du cantique est chantée le dimanche et  
les fêtes à l'office de Laudes. On y a ajouté en guise de  
doxologie les paroles :

« Bénissons le Père et le Fils et le Saint-Esprit, louons-le et  
exaltons-le dans les siècles. »

(1) Daniel, III.

Le sentiment qui remplit l'âme du prophète inspiré à la vue de toutes les merveilles de la bonté divine et de la création, est le même qui mettait sur les lèvres de saint François d'Assise ce fameux *Cantique du soleil*, dans lequel des hommes bien éloignés de notre foi ont reconnu « l'expression la plus complète du sentiment religieux moderne (1) ». Nous le donnons ici comme un écho de la prière biblique, afin de mieux montrer que l'Église a hérité de l'inspiration antique.

« Soyez loué, Seigneur, avec toutes vos créatures, spécialement monseigneur frère soleil,

qui donne le jour, et par lui vous montrez votre lumière.

« Il est beau et rayonnant avec grande splendeur,

De vous Très-Haut il est le symbole...

« Soyez loué, Seigneur, pour sœur lune et les étoiles,

dans le ciel vous les avez formées claires, précieuses et belles.

« Soyez loué, Seigneur, pour frère vent et pour l'air et le nuage, pour le ciel pur et pour tout temps par lequel vous donnez à vos créatures la vie et le soutien.

« Soyez loué, Seigneur, pour sœur eau,

Laquelle est si utile, humble, précieuse et chaste.

« Soyez loué, Seigneur, pour frère feu,

par lequel vous illuminez la nuit ; il est beau, gai, courageux et fort...

« Louez et bénissez le Seigneur, et rendez-lui grâce et servez-le avec grande humilité.

« Soyez loué, Seigneur, pour ceux qui pardonnent par amour pour vous et supportent les peines et les tribulations.

Heureux ceux qui persévéreront dans la paix, par vous, Très Haut, ils seront couronnés. »

Au moment de sa mort, le cher saint s'écria : « Sœur mort, soyez la bienvenue ! » et il improvisa un dernier couplet à son cantique :

« Soyez loué, Seigneur, pour notre sœur la mort corporelle à laquelle aucun homme ne peut échapper ;

« Malheur à ceux qui meurent en état de péché mortel, heureux ceux qui se trouveront conformes à vos saintes volontés, car la seconde mort ne leur fera aucun mal. »

(1) Renan et M. Paul Sabatier, dernier historien du saint (éd. 1899, p. 190 et 351, 378 et 381). Cf. aussi Ozanam, *les Poètes franciscains*, p. 77 et 361.

## CHAPITRE III.

### ÉLÉMENTS DE PRIÈRE ET DE VIE CHRÉTIENNE.

Bien prier, c'est bien agir ; c'est tout au moins avoir au fond du cœur le ferme et sérieux désir de mettre sa conduite d'accord avec sa prière, c'est-à-dire de renoncer au péché, de cesser de faire du tort au prochain, d'aimer la justice, de ne pas trahir la vérité, de pratiquer la charité et la miséricorde, de ne pas agir en hypocrite. De quel œil Dieu regarderait-il celui qui chanterait ses louanges d'un cœur impur ou pervers ? Sans doute il accueillit la prière du publicain, comme il accueillera celle de tout pécheur qui reconnaît sa faute ; mais le publicain s'humiliait et demandait pardon avec le ferme propos de ne plus pécher. « Seigneur, dit-il, ayez pitié de moi, pécheur... » Mais comment Dieu pourrait-il agréer la prière de celui qui chaque jour transgresse sa loi ? Il s'est chargé de donner lui-même une réponse à cette question. Voici comment il s'exprime par son prophète dans ce magnifique langage :

« Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé,  
et il a appelé la terre du lever du soleil au couchant. »

Et quand tout le peuple est présent, quand sont

réunis ceux qui offrent les sacrifices, voici ce que le Seigneur leur dit :

- « Ecoute, mon peuple, et je parlerai,  
Israël, et je te rendrai témoignage.  
« C'est moi qui suis Dieu, ton Dieu...

Le Seigneur n'a pas besoin de sacrifices. Que fera-t-il des taureaux et des génisses qu'on lui immole ?

- « Je ne prendrai pas les veaux de ta maison,  
ni les boucs de tes troupeaux ;  
« Car toutes les bêtes des forêts sont à moi, les animaux des  
montagnes et les bœufs.  
« Je connais tous les oiseaux du ciel...  
« Si j'ai faim, je ne te le dirai pas ;  
car l'univers est à moi avec tout ce qu'il renferme.  
« Est-ce que je mangerai la chair de tes taureaux ?  
ou boirai-je le sang de tes boucs ?  
Voici ce que veut le Seigneur :  
« Immole à Dieu un sacrifice de louange,  
et rends tes vœux au Très-Haut.  
« Puis invoque-moi au jour de la tribulation ;  
je te délivrerai et tu me glorifieras (1). »

Mais il faut que cette louange soit sincère et jaillisse d'un cœur pur ; autrement Dieu dit au pécheur :

- « Pourquoi énumères-tu mes lois,  
et as-tu mon alliance à la bouche ?  
« Toi qui hais la discipline,  
et qui as rejeté derrière toi mes paroles.  
« Si tu voyais un voleur, tu courais avec lui,  
et tu mettais ta part avec les adultères.  
« Ta bouche a été remplie de malice,  
et ta langue ourdissait la fraude.  
« Tu t'asseyais pour parler contre ton frère  
et tu tendais des pièges contre le fils de ta mère.  
« Voilà ce que tu as fait et je me suis tu.  
Tu as cru d'une manière impie que je te serais semblable (2). »

(1) Ps. XLIX.

(2) Ibid.

Telle est la loi de la prière chrétienne. De même qu'on a souvent répété à propos de liturgie le fameux axiome de saint Célestin : *legem credendi lex statuat supplicandi*(1); on pourrait dire *legem bene agendi lex statuat supplicandi*, que la loi de la prière soit la règle de la vie. Les Pères anciens rappellent souvent cette règle dans leurs homélies, surtout à propos du jeûne et des autres pratiques. Le jeûne n'est agréable à Dieu que si, en s'abstenant de nourriture, on s'abstient en même temps du péché ; et si on loue la loi de Dieu par ses paroles, il faut la louer aussi dans sa conduite par ses actes. Ce que Notre-Seigneur a condamné le plus sévèrement durant sa vie, c'est précisément ce *pharisaïsme* qui est l'hypocrisie de la vraie piété, et qui consiste à pratiquer extérieurement une religion dont on ne suit pas les préceptes dans sa conduite intime. Il était bon, dans les premiers chapitres d'un livre consacré à la prière chrétienne, de dire quelle en est la loi fondamentale.

C'est pourquoi aussi nous donnons ce chapitre qui contient les préceptes de Dieu et les éléments essentiels de la vie chrétienne.

Tel est bien l'esprit de la liturgie ; dans les plus anciennes messes, non seulement on chante les psaumes, mais encore on lit les livres de la loi, comme pour mettre à côté de la louange divine la règle de la conduite.

Écoutez donc les préceptes que Dieu a donnés aux hommes sur la montagne du Sinaï. Voici les préceptes de la première table : devoirs qui concernent Dieu :

(1) Lettre de saint Célestin aux évêques des Gaules.

- 1 « Tu n'auras pas des dieux étrangers.
- 2 Tu ne prendras pas le Nom du Seigneur, ton Dieu, en vain
- 3 Souviens-toi de sanctifier le septième jour. »

Les préceptes de la seconde table sont les devoirs envers le prochain :

- 4 « Honore ton père et ta mère, et tu auras une longue vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera.
- 5 Tu ne tueras point.
- 6 Tu ne commettras pas l'adultère.
- 7 Tu ne voleras pas.
- 8 Tu ne diras pas le faux témoignage contre ton prochain.
- 9 et 10 Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune des choses qui sont à lui (1).

Le chrétien doit relire et méditer ces préceptes, car il sait que le Christ, son maître, n'est pas venu abolir la loi, mais la confirmer. N'est-ce pas lui qui a dit ces paroles :

« Si tu veux avoir la vie (éternelle), garde les commandements, c'est-à-dire : « Tu ne commettras pas l'homicide ; tu ne seras pas adultère ; tu ne commettras pas le vol ; tu ne diras pas de faux témoignage :

« Honore ton père et ta mère ; aime le prochain comme toi-même (2). »

Ou encore sous une forme résumée :

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit.

« C'est le grand et le premier précepte.

« Et le second lui est semblable : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

(1) Exode, xx ; Deut. v.

L'usage a résumé ces commandements de Dieu dans les vers populaires que l'on connaît :

Un seul Dieu tu adoreras, etc.

(2) Matth. xix, 17.

« Dans ces deux préceptes tiennent toute la loi et les prophètes (1). »

Le chrétien, s'il veut imiter son Maître qui est passé *en faisant le bien*, ne se contentera pas d'éviter le mal, il voudra de plus pratiquer le bien ; on a cherché depuis longtemps à dresser une sorte de catalogue de ces *œuvres de miséricorde*. Saint Augustin les énumère ainsi :

- « Donner du pain à ceux qui ont faim,
- « Recevoir l'étranger dans sa maison,
- « Vêtir ceux qui sont nus,
- « Rétablir la paix parmi ceux qui sont divisés,
- « Visiter les malades,
- « Ensevelir les morts (2). »

D'autres ajoutent à ces œuvres :

- « Défendre la veuve,
- « Protéger l'orphelin,
- « Consoler ceux qui pleurent (3). »

Aujourd'hui on compte sept œuvres de miséricorde spirituelle :

1. Instruire les ignorants,
2. Corriger ceux qui pèchent,
3. Donner un bon conseil à ceux qui sont dans le doute,
4. Consoler ceux qui sont affligés,
5. Supporter patiemment les injures,
6. Remettre les offenses,
7. Prier pour le salut du prochain, pour les vivants et pour les morts, pour ceux qui nous persécutent.

(1) Matth. xxii, 37 seq.

(2) August. Migne, P. L., xxxviii p. 574 seq.

(3) S. Léon, *Sermo 2, de Jejun. et collect.* ; ce qui est plus curieux, on retrouve déjà cette liste dans le IV<sup>e</sup> livre d'Esdras, c. ii, 20,

Et sept œuvres de miséricorde corporelle :

1. Nourrir ceux qui ont faim,
2. Donner à boire à ceux qui ont soif,
3. Donner asile aux voyageurs,
4. Couvrir ceux qui sont nus,
5. Visiter les malades,
6. Visiter ceux qui sont en prison,
7. Ensevelir les morts.

Toutes ces œuvres sont conseillées par l'Évangile et par les Livres saints.

Voici les béatitudes proclamées par le Seigneur dans le sermon sur la montagne, et qui sont comme l'écho chrétien des préceptes du Sinaï :

« Bienheureux les pauvres d'esprit : parce que le royaume du ciel est à eux.

« Bienheureux ceux qui sont doux : parce qu'ils posséderont la terre.

« Bienheureux ceux qui pleurent : parce qu'ils seront consolés.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice : parce qu'ils seront rassasiés.

« Bienheureux les miséricordieux : parce qu'ils obtiendront miséricorde.

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur : parce qu'ils verront Dieu.

« Bienheureux les pacifiques : parce qu'ils seront appelés les fils de Dieu.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice : parce que le royaume des cieux est à eux.

« Bienheureux êtes-vous quand les hommes vous maudissent et vous persécutent, et disent toute sorte de mal contre vous, à cause de moi ;

« Réjouissez-vous et tressaillez parce que votre récompense est grande dans le ciel... (1). »

Il est un certain nombre de vertus que le chrétien doit pratiquer. Les premières sont les *vertus théologiques*,

(1) Matth. v. Cf. Luc. vi.



c'est-à-dire celles qui ont plus spécialement et plus directement Dieu pour objet ; ce sont la foi, l'espérance et la charité.

Saint Paul nous dit : « Maintenant il y a trois choses qui demeurent : la foi, l'espérance, la charité ; mais la charité est plus grande. »

L'éloge magnifique qu'il fait de cette vertu est une sorte d'hymne qui mérite bien d'avoir sa place ici et d'être lue souvent comme prière par les fidèles :

« Si je parle la langue des hommes et des anges et si je n'ai pas la charité, je suis comme l'airain sonore, ou la cymbale retentissante.

« Si j'avais le don de prophétie, et si je connaissais tous les mystères et toute science ; et si j'avais assez de foi pour transporter les montagnes, mais si je n'avais pas la charité, je ne suis rien.

« Et si je distribuais aux pauvres tous mes biens, si je livrais mon corps aux flammes, et si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien.

« La charité est patiente, elle est bienveillante ; elle n'est pas jalouse, elle n'agit pas témérairement, elle ne s'enfle pas.

« Elle n'est pas ambitieuse, elle ne cherche pas son profit, elle ne s'irrite pas, elle ne pense pas le mal.

« Elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais se réjouit de la vérité ;

« Elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout.

« Elle ne finira jamais ; les prophéties disparaîtront, les langues cesseront, la science sera détruite ;

« Car nous ne connaissons que partiellement, et nous ne prophétisons que partiellement,

« Mais quand ce qui est parfait arrivera, ce qui est partiel cédera le pas... (1). »

Au-dessous des vertus théologiques et d'un autre ordre, sont quatre vertus dites *cardinales* ou principales, parce qu'elles sont comme les principes des

(1) I Cor. XIII.

autres vertus morales. Ce sont la justice, la force, la prudence et la tempérance. Le prophète nous dit : « La sagesse nous enseigne la tempérance et la prudence, la justice et la force ; rien n'est plus utile à l'homme dans sa vie (1). »

Les sept dons du Saint-Esprit qui sont conférés au baptême et à la confirmation, sont ainsi énumérés par Isaïe : « L'esprit du Seigneur reposera sur lui : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et l'esprit de la crainte de Dieu le remplira (2). »

Saint Paul, complétant cette énumération, nous dit quels sont les fruits que produit dans l'âme le même Esprit divin : « Les fruits de l'Esprit sont la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté (3). »

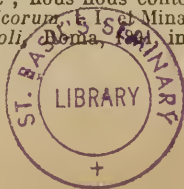
On a découvert, il y a quelques années (1883), dans la bibliothèque dite du Saint-Sépulcre, à Constantinople, un très vieux manuscrit qui contient l'un des ouvrages les plus anciens de l'antiquité ecclésiastique. Il est intitulé *la Doctrine des apôtres* ; nous aurons à invoquer plus d'une fois son témoignage, car il contient des renseignements précieux sur la liturgie antique ; il fut écrit au plus tard au commencement du second siècle (4). La première partie, qui est tout à fait conforme à l'objet de ce chapitre, expose les devoirs du chrétien sous

(1) Sag. viii.

(2) Is. xi.

(3) Gal. v.

(4) Ce document a été édité bien souvent déjà et plus souvent encore commenté ; nous nous contentons de citer Funk, *Opera Patrum apostolicorum*, t. I, et Minasi, *la Dottrina del Signore dei dodici apostoli*, Roma, 1891, in-8°.



une forme familière à l'antiquité et bien de nature à frapper les esprits : c'était là probablement une règle de vie que l'on donnait aux catéchumènes qui voulaient entrer dans l'Église, ou aux chrétiens qui venaient de se convertir.

#### LES DEUX VOIES, VOIE DE LA VIE ET VOIE DE LA MORT.

Il y a deux voies, celle de la vie et celle de la mort, mais il y a une grande différence entre les deux.

Voici la voie de la vie : premièrement tu aimeras le Seigneur ton créateur ; deuxièmement tu aimeras le prochain comme toi-même et tu ne feras pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. L'enseignement qui ressort de ces paroles est celui-ci : Bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour vos ennemis et jeûnez pour ceux qui vous persécutent. Quelle récompense en effet méritez-vous si vous aimez ceux qui vous aiment ? Est-ce que les païens n'en font pas autant ? Pour vous, aimez ceux qui vous haïssent et vous n'aurez pas d'ennemi.

Abstiens-toi des convoitises de la chair et du monde. Si l'on te donne un soufflet sur la joue droite, présente aussi l'autre et tu seras parfait. Si quelqu'un te demande de l'accompagner un mille, fais-en deux avec lui ; si quelqu'un te prend ton manteau, donne aussi la tunique. Si l'on te prend ton bien, ne le réclame pas.

Donne à quiconque te sollicite et ne réclame pas ; car le père donne à tous une part de ses dons. Heureux celui qui donne selon le précepte, car il est irréprochable. Malheur à celui qui reçoit. Mais quiconque reçoit par nécessité n'encourra pas de peine. Quant à celui qui reçoit sans être dans la nécessité, il sera puni, il devra dire pourquoi et dans quel but il a reçu ; il sera jeté en prison, interrogé sur toute sa conduite, et ne sortira de là qu'après avoir payé jusqu'au dernier quadrant. On dit aussi à ce sujet : que ton aumône transpire dans tes mains, afin que tu saches à qui tu donnes.

\*  
\* \*

Voici le deuxième précepte de l'enseignement : Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas l'adultère, tu ne corrompras pas les enfants, tu ne commettras pas l'impureté, tu ne voleras pas, tu ne te livreras ni à la divination, ni aux enchantements, tu ne provoqueras pas l'avortement et tu ne tueras pas l'enfant nouveau-né.

Tu ne désireras pas les biens du prochain, tu éviteras le parjure, les faux témoignages, la médisance et la rancune.

Tu n'auras ni deux opinions ni deux paroles, car la double parole est un piège de la mort. Ta parole ne sera ni fausse, ni vide, mais pleine de réalité.

Tu ne seras ni cupide, ni rapace, ni hypocrite, ni corrompu, ni orgueilleux. Tu n'auras pas de mauvais dessein contre ton prochain. Tu ne mépriseras personne. Il y a des hommes que tu blâmeras, d'autres pour qui tu prieras, et d'autres enfin que tu aimeras plus que ton âme.



« Mon enfant, fuis loin de tout mal et de tout ce qui lui ressemble. Garde-toi de la colère, car la colère conduit au meurtre ; garde-toi de la jalousie, de la dispute et de l'emportement, car les meurtres en sont la conséquence.

Mon enfant, garde-toi de l'envie, car elle mène à la fornication ; des paroles honteuses et des regards trop libres, car les adultères en sont la suite.

Sois doux, puisque les doux posséderont la terre. Sois patient, miséricordieux, sans malice, tranquille, bon, et conserve toujours avec crainte les paroles que tu as entendues.

Evite l'orgueil et la présomption. Ne te mêle pas aux ambitieux, mais recherche la compagnie des justes et des petits.



« Mon fils, juge selon la justice et ne regarde pas la personne pour prononcer contre les fautes. N'hésite pas à dire oui ou non. N'étends pas tes mains pour recevoir et ne les ferme pas quand il s'agit de donner ; si tu possèdes des biens, donne de tes mains la rançon de tes péchés...

Ne te détourne pas de l'indigent ; mets tous tes biens en commun avec ton frère et ne dis pas qu'ils sont ta propriété, car si les biens immortels sont communs, combien plus les biens périssables ne doivent-ils pas être communs ?

Ne lève pas la main sur ton fils ou sur ta fille, mais dès leur jeunesse enseigne-leur la crainte de Dieu.

Ne commande pas avec aigreur à ton serviteur ou à ta servante, qui espèrent en Dieu, de peur qu'ils ne craignent plus Dieu, ton maître comme le leur, car il ne vient pas appeler les hommes d'après l'apparence, mais il appelle ceux que l'Esprit a préparés.

Et vous, serviteurs, obéissez à vos maîtres comme à l'image de Dieu, avec respect et avec crainte.

Méprise toute dissimulation et tout ce qui déplaît au Seigneur. N'abandonne pas les préceptes du Seigneur, garde ce que tu as reçu, sans addition ni retranchement. Confesse tes péchés devant l'Eglise et ne va pas à la prière avec une conscience souillée. Telle est la voie de la vie.



Voici d'autre part la voie de la mort. D'abord elle est mauvaise et pleine de choses maudites : les meurtres, les adultères, les passions, les fornications, les vols, les idolâtries, les divinations, les enchantements, les rapt, les faux témoignages, l'hypocrisie, la fourberie, la ruse, l'orgueil, la malice, la présomption, l'avidité, les mauvais discours, l'envie, la jactance, les airs hautains, la forfanterie. On trouve dans cette route ceux qui poursuivent la richesse, qui haïssent la vérité, qui aiment le mensonge, qui ne connaissent pas la récompense de l'aumône, qui ne s'attachent ni au bien, ni aux jugements droits, ceux dont les veilles sont employées non pas au bien, mais au mal. On y trouve aussi les hommes sans douceur et sans patience, les amateurs de vanités, ceux qui poursuivent le salaire, qui n'ont pas pitié du pauvre, qui ne partagent pas la peine de l'affligé, qui ne reconnaissent pas leur créateur, les meurtriers d'enfants, les corrupteurs de la créature de Dieu, ceux qui se détournent de l'indigent, qui accablent l'affligé, les avocats des riches, les juges injustes des pauvres, ceux qui sont souillés de tous les péchés.

Enfants, fuyez tous ces hommes.



Veille à ce que personne ne t'entraîne en dehors de la voie de cet enseignement, car son enseignement ne serait pas conforme à celui de Dieu.

Si tu peux porter tout le joug du Seigneur, tu seras parfait. Si tu ne le peux pas, fais ce que tu peux.

Pour ce qui est de la nourriture, agis suivant tes forces ; abstiens-toi complètement des viandes offertes aux idoles, car ce culte est celui des dieux morts.

---

## CHAPITRE IV

### LES DIFFÉRENTES FORMES DE LA PRIÈRE ANTIQUE

(*Psalmodie, versets, antiennes, répons, collectes, préfaces.*)

Dans les premières réunions chrétiennes, à l'origine même de l'Église, la prière s'exprimait sous des formes diverses.

Parfois les fidèles priaient en commun, récitant les psaumes ou chantant ce que saint Paul appelle les cantiques spirituels; on lisait, après ou avant les chants, quelques passages des Livres saints que l'on livrait à la méditation des fidèles. D'autres fois la prière était silencieuse et montait vers Dieu sans revêtir aucune forme précise extérieure. Il arrivait aussi que celui qui présidait ou bien l'un des fidèles prenait la parole et disait ou chantait ce que l'Esprit-Saint lui inspirait, tandis que les assistants s'unissaient à lui et répondaient à sa prière par des acclamations; à moins que quelqu'un dans l'assemblée ne fût obligé d'interpréter le langage parfois inintelligible d'un prophète.

Plusieurs de ces formes de prière étaient déjà en usage chez le peuple de Dieu; elles se transmirent naturellement aux chrétiens, héritiers des promesses et des privilèges de ce peuple, devenus eux-mêmes le peuple de Dieu, la nation sainte, le sacerdoce royal,

*gens sancta, regale sacerdotium*. Mais le christianisme développa, amplifia ces formes, les enrichit et y mit son sceau. Il jeta sur ces parures parfois mesquines et usées un riche manteau de pourpre et d'or.

Au iv<sup>e</sup> siècle, lorsque la liturgie a pris son plein développement, lorsque l'assemblée chrétienne est déjà nombreuse, que les fidèles sont devenus foule, que la libre expansion est permise au culte chrétien, voici quelles sont les formes principales de la prière. Il est nécessaire d'en connaître l'origine et le mécanisme sous peine de rester étranger à l'intelligence de la prière liturgique, qui a conservé soigneusement jusqu'à ce jour ces divers genres de prière.

La *psalmodie*, qui est le fond principal de la liturgie, consiste dans la récitation des psaumes suivant certaines lois.

1. *Répons*. — Tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, un ou plusieurs chantres sont au milieu du chœur, ou à l'ambon ; ils récitent ou chantent un psaume ; le peuple s'unit à leur prière, écoute respectueusement, et, à certaines pauses, répète un verset ou un demi-verset, comme une sorte de refrain ; c'est le *répons*, le *psalmus responsorius*. On appelle cela *répondre* au psaume. Cette forme, on le voit, se rapproche de la lecture ; elle laisse au chantre le rôle principal. Mais la reprise indique que le chœur et les fidèles sont en union intime avec le chantre, ne perdent pas le contact. Forme très antique de la prière, usitée déjà chez les Juifs, comme il paraît par la contexture de certains psaumes ; forme d'une beauté simple et grande ; cette intervention du peuple dans la prière rappelle celle du chœur dans la tragédie antique.



Écoutons, par exemple, le psaume 133<sup>e</sup> avec son répons. C'est à propos de ce psaume que saint Athanase nous raconte qu'il ordonna à un diacre de réciter ce chant et à l'assemblée de répondre : *Quoniam in sæculum misericordia ejus ; parce que sa miséricorde est éternelle* (1).

- « Louez le Seigneur parce qu'il est bon ;  
 et parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Louez le Dieu des dieux,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Louez le Seigneur des seigneurs,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Il a fait tout seul des merveilles,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Il a fait les cieux,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Il a affermi la terre sur les eaux,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Il a fait les grands luminaires,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Le soleil pour présider au jour,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « La lune et les étoiles pour présider à la nuit,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Il donne la nourriture à toute chair,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Célébrez le Dieu du ciel,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.
- « Célébrez le Seigneur des seigneurs,  
 parce que sa miséricorde est éternelle.

Cette forme qui fut très employée au iv<sup>e</sup> et au v<sup>e</sup> siècle, perdit peu à peu du terrain et fut remplacée en partie par la forme *antiphonée* que nous étudierons tout à l'heure. Toutefois le répons avait eu une trop grande place dans la liturgie pour disparaître entièrement.

(1) *De fuga*, 24. Ce refrain qui fait corps avec le psaume indique que ce répons était chanté de la même manière par les Juifs.



Le psaume de l'invitatoire : *Venite, exultemus Domino*, est le psaume avec répons conservé dans son intégrité. Le *graduel* de la messe n'est autre chose qu'un psaume responsorial qui se chantait par un chantre ou un lecteur sur les degrés de l'ambon, d'où le nom de *graduel* (*gradus*). Mais pour abrégé on a supprimé le psaume, qui n'est plus représenté que par un verset et sa réponse. Pour avoir la vraie physionomie du morceau et sa signification liturgique, il faudrait reconstituer le psaume en son entier. L'*alleluia* de la messe a aussi le caractère de répons, car pour certains psaumes le répons ou refrain était simplement l'*alleluia*. Il faut remarquer que chacun de ces répons suivait une leçon de l'Écriture qu'il complétait ou continuait ; il ne faisait qu'un avec la leçon, la prophétie et l'épître. Dans l'office, les répons sont aussi rattachés à des leçons et aux capitules qui ne sont que des leçons brèves. La prière se développait ainsi majestueusement et logiquement, si l'on peut dire (1).

2. *Versets*. — C'est encore à la psalmodie, et à la forme de psalmodie responsoriale, qu'il faut rattacher ces prières appelées autrefois « versets » et qui en somme ont leur autonomie.

Ils se composent d'un verset et de la réponse. Dans l'origine, ils furent tirés d'un psaume. C'est un appel rapide à Dieu, comme un cri du cœur émis par le chantre ou le lecteur, et auquel les fidèles s'unissent par la

(1) Sur tout ceci voir Thomasi, Bona, Gerbet, et les anciens liturgistes, puis Duchesne, *Origines du culte* ; Batiffol, *Hist. du Bréviaire*. Je me suis servi aussi d'une importante dissertation manuscrite de Dom Cagin, dont les lecteurs de la *Paléographie musicale* ont eu quelques extraits. Pour l'*alleluia*, voir le chapitre suivant.

réponse. Le verset a souvent dans son laconisme une véritable éloquence. La plupart des psaumes, grâce à la forme parallélique de leurs versets, se prêtent admirablement à ces reprises, par exemple :

- ὕ. « Dès le matin nous avons été remplis de ta miséricorde,  
 Ἀ. « Nous avons tressailli d'allégresse, et avons été réjouis.  
 ὕ. « Sa vérité te protégera comme un bouclier,  
 Ἀ. « Tu ne craindras pas la terreur nocturne.  
 ὕ. « Seigneur, ne perds pas mon âme avec les impies,  
 Ἀ. « Et ne perds pas ma vie avec les hommes de sang.  
 ὕ. « Garde-nous, Seigneur, comme la prunelle de l'œil,  
 Ἀ. « A l'ombre de tes ailes, protège-nous. »

Placé d'ordinaire après les capitules ou après la psalmodie, il tient lieu de répons, mais il n'est pas, comme le répons et l'antienne, subordonné aussi étroitement à la psalmodie et aux lectures. Il a son existence indépendante. Le verset a toujours gardé sa place dans la liturgie. Dom Bäumer prétend en retrouver la trace jusque dans la liturgie du premier siècle (1). Mais il oublie de signaler la *Peregrinatio* qui fournit, selon nous, le témoignage décisif pour l'antiquité, la place et la signification de ces versets aux grands offices, après la psalmodie, et toujours rattachés à l'oraison qui suit; il nous semble qu'ils ne sont autre chose que le *Kyrie eleison* ou la *litanie* (2). La liturgie romaine en a fidèlement gardé la tradition dans les séries de versets à Matines, à Laudes, à Prime, à Vêpres ou à

(1) *Ein Beitrag z. Erkläerung von Litanien*, etc. dans *Studien u. Mittheilungen* de Raigern 1886, p. 285 seq.

(2) Cf. notre étude sur la *Peregrinatio*, p. 43 et alibi. On appelle aussi ces versets, *preces feriales*. Le dialogue avant la préface, qui n'est elle-même qu'une sorte d'oraison, comme nous le dirons, rentrerait même dans cette classe des versets.

Complies, qui se récitent à certains jours, et encore après les grandes litanies.

C'est un dialogue bref et rapide entre le chantre et le chœur qui atteint à une grande beauté liturgique. Je citerai cette série de versets à Prime:

- ✠. Seigneur, j'ai crié vers Toi,  
R. Dès le matin ma prière Te préviendra.  
✠. Que ma bouche soit pleine de Ta louange,  
R. Que je chante Ta gloire, que je chante tout le jour Ta grandeur.  
✠. Seigneur, détourne Ta face de mes péchés,  
R. Efface toutes mes iniquités.  
✠. Crée en moi un cœur pur, ô Dieu,  
R. Renouvelle en moi un esprit droit.  
✠. Ne me rejette pas de Ta face.  
R. Ne me retire pas Ton Esprit-Saint.  
✠. Rends-moi la joie de Ton salut,  
R. Et confirme-moi dans un esprit généreux.  
✠. Notre soutien est dans le nom du Seigneur,  
R. Qui a fait le ciel et la terre.

3. *Antienne*. — La psalmodie *antiphonée*, ou simplement l'*antienne*, devait peu à peu détrôner le répons et le supplanter presque partout. Pour chanter le psaume sous cette forme, les fidèles sont divisés en deux chœurs ; le premier dit un verset, le second continue le verset suivant, ou même répète le premier verset, ou tel autre verset choisi comme refrain. Ce qui fait donc l'essence de l'*antienne*, c'est la récitation par deux chœurs alternatifs, tandis que le caractère du répons est constitué par l'alternance d'un chantre et du chœur (1). Dans la forme antiphonée, c'est au

(1) C'est la forme antiphonée proprement dite. Cependant, selon moi, il faudrait distinguer une autre sorte d'*antiphona* qui n'est qu'une sorte de répons, un refrain, comme l'*alleluia*, lequel sert à la fois de répons et d'*antienne*, ou une réponse de

chœur ou aux fidèles que toute l'action est dévolue ; leur intervention n'est pas momentanée comme dans le répons, elle est continue ; la prière marche d'un pas égal, renvoyée d'un chœur à l'autre, elle progresse de verset en verset, soutenue par la reprise, rebondissant en quelque sorte par l'alternance, réveillant l'attention des fidèles qui se répondent et s'excitent à la prière dans ce dialogue serré, ininterrompu. La psalmodie atteint souvent sous cette forme à un caractère de beauté supérieure. Aussi, dès que la forme antiphonée eut été introduite dans l'Église, elle se répandit rapidement et relégua bientôt au second plan le psaume avec répons. La plupart des chants de la messe : introïts, offertoires, communions, ne sont autre chose que des antiennes, c'est-à-dire des psaumes chantés à deux chœurs ; et la psalmodie des offices du jour et de la nuit est en majeure partie une psalmodie antiphonée.

Cette récitation à deux chœurs a même été introduite dans les strophes des hymnes et des proses, et le trait même, qui était un psaume récité sans répétition ni refrain, est aujourd'hui soumis à la forme antiphonique. Seulement il est arrivé à l'antienne ce qui est arrivé au répons dans bien des cas. Pour abrégé, on a retranché le psaume, l'antienne est restée seule, par exemple dans les offertoires et les communions ; on ne devine plus leur attache à un psaume, dont elles ne sont qu'un verset. Le seul souvenir qui

deux ou trois mots, comme dans la psalmodie de férie. Cette dernière forme d'antienne était déjà usitée chez les Juifs. Sur les strophes et antistrophes destinées à être chantées alternativement par deux chœurs chez les Juifs, voir les travaux récents de Müller et Zenner cités au chapitre II.

en reste est dans la messe des morts qui a gardé la forme antique ; l'offertoire et la communion y conservent encore un verset. Souvent donc, pour avoir le vrai caractère liturgique d'une messe, il faudrait restituer les versets retranchés (1).

4. *Trait*. — Quand le psaume était récité ou chanté sans alternance, sans refrain, sans intercalation d'aucune sorte, cela s'appelait chanter le *trait* ou chanter *in directum*. Le psaume était dit tout d'un *trait* par un chantre ou par tout le chœur ; il se rattachait, comme le répons, à une leçon ou lecture d'Écriture sainte. Depuis ce temps, comme nous l'avons dit, on l'a soumis au procédé alternatif ; il se chante à deux chœurs. Mais il a conservé souvent son caractère ; il est étroitement uni à la leçon ; ainsi, après la lecture du passage de la mer Rouge par les Hébreux, le *trait Cantemus Domino* n'est autre chose que le cantique de Moïse dans cette circonstance ; le *trait Benedictus es Domine* (samedi des Quatre-Temps), qui est le cantique des enfants dans la fournaise, vient après la lecture de ce passage de l'Écriture dont il est la suite naturelle. Le *trait* a aussi conservé ce caractère antique de récitatif dans le chant très simple, très expressif, qui accompagne les paroles, sans les surcharger, leur laisse la première place et souligne à peine discrètement les cadences. C'est une des plus belles mélopées du chant grégo-

(1) La question de l'origine de l'antienne est loin d'être complètement éclaircie. On a dit souvent que cette forme de psalmodie fut introduite dans l'Eglise au iv<sup>e</sup> siècle. Mais il est probable qu'elle est beaucoup plus ancienne, peut-être même date-t-elle des Juifs. Il est même possible que dans certains cas on ait confondu antienne et répons. L'alleluia ainsi que nous le disons, est à la fois employé comme antienne et comme répons.

rien et qui a le mieux gardé la tournure antique (1). On ne trouve plus guère de traits que dans les messes anciennes de l'Avent, du Carême, des vigiles, des Quatre-Temps et des morts. Cependant saint Benoît dans sa règle indique deux psaumes qui sont chantés en trait, le 3<sup>e</sup> et le 66<sup>e</sup>, c'est-à-dire les deux psaumes qui commencent Matines et Laudes, et les trois psaumes de Complies. De plus, il indique d'une façon générale que les psaumes peuvent être dits *directement*, sans intercalation d'antiennes, si les moines sont peu nombreux.

Nous citerons le trait qui suit la quatrième leçon de la messe du Samedi saint, et qui, comme nous l'avons dit, est un des meilleurs modèles de cette forme de psalmodie :

« Chantons le Seigneur : il a été magnifiquement honoré : il a jeté à la mer le cheval et le cavalier : il est devenu mon appui et mon protecteur et m'a sauvé.

« Il est mon Dieu et je l'honorerai : il est le Dieu de mon père, et je le glorifierai.

« Le Seigneur qui écrase les armées : son nom est le Seigneur. »

Et encore celui du mercredi des Cendres qui est classique, on peut le dire :

« Seigneur, ne nous traite pas selon les péchés que nous avons commis, ni selon nos iniquités.

« Seigneur, ne Te rappelle pas nos iniquités passées ; que Tes miséricordes viennent bien vite à notre aide, parce que nous sommes réduits, à la dernière misère. »

Ici le peuple se prosterne :

« Aide-nous, ô Dieu notre salut : et pour la gloire de Ton nom, délivre-nous : et sois indulgent à nos fautes, à cause de Ton nom (2). »

(1) Voyez par exemple, dans le Graduel de Solesmes, les traits du Carême.

(2) Versets du ps. 102<sup>e</sup> et du 78<sup>e</sup>.

5. *Collectes*. — En dehors de ces psalmodies, il y a des prières d'un caractère tout différent et qui appartiennent à une autre catégorie.

A certains moments plus solennels, c'est au pontife que le peuple remet le soin d'exprimer les sentiments de tous. Le prêtre invite les fidèles au recueillement : *Que le Seigneur soit avec vous, Dominus vobiscum*, et le peuple reprend : *et avec votre esprit*, comme pour le charger de dire les vœux de tous (1). Le prêtre prend alors la parole à haute voix et il prie le Seigneur en commençant par ces paroles : *Prions*. Cette prière est appelée collecte, oraison, *Oremus*, de son premier mot. Elle intervient à peu près dans tous les offices et souvent plusieurs fois. Il y avait à chaque office du jour ou de la nuit des prêtres, des diacres ou des clercs présents. C'est à l'un d'eux que la parole était donnée vers la fin de l'office, après la récitation des psaumes ou les lectures de la Bible, pour résumer les impressions de l'auditoire ou prier Dieu au nom de tous. Cette prière fut d'abord improvisée, sur un thème prévu, puis peu à peu les prières qui se distinguaient par leur accent plus vrai, plus éloquent ou plus théologique, furent fixées par la plume, et il se fit ainsi de bonne heure, dès le iv<sup>e</sup> siècle sans doute, des recueils d'oraisons dont un bon nombre nous ont été conservées dans les livres de la liturgie officielle. A ce point de vue, la liturgie romaine est d'une incomparable richesse. Le bréviaire, le missel, le rituel, le pontifical, contiennent des séries d'oraisons où l'on ne sait s'il faut admirer davantage la sublimité du langage, ou l'onction pénétrante et la profondeur théologique.

(1) Sur le *Dominus vobiscum*, voir le chapitre suivant.



La collecte est la forme la plus solennelle de la prière, elle a survécu à toutes les transformations liturgiques, tandis que bien d'autres formes ont à peu près disparu ou ont subi des changements profonds. Improvisée à l'origine, elle fut éloquente et sublime quand elle jaillissait de l'inspiration religieuse, ainsi que nous le voyons par les plus anciennes oraisons qui nous ont été conservées ; mais quand l'inspiration fit défaut, l'oraison fut traînante et diffuse ; il nous en reste quelques-unes de ce genre. Lorsque, vers le iv<sup>e</sup> siècle, on commença à collectionner les oraisons, on choisit naturellement les plus belles ; du même coup on les réduisit, si l'on peut dire, à un commun dénominateur, c'est-à-dire qu'on les abrégua, on les divisa en quelques membres égaux et paralléliques, avec des combinaisons de syllabes accentuées et de syllabes atones, qui forment un rythme dont on a récemment retrouvé les lois. Le rituel et le pontifical ont conservé encore leurs longues oraisons ; il en existe même encore quelques-unes au missel, notamment dans certaines fonctions très anciennes, la bénédiction des cierges, celle des rameaux, celle des cendres, etc.

Citons comme modèles les oraisons du temps après la Pentecôte, qui sont évidemment coulées dans le même moule, et se distinguent par la sévérité de la forme, la sobriété et l'extrême correction du dessin liturgique.

Ajoutons que la traduction leur enlève, comme à la poésie, une partie de leur charme ; on ne peut rendre ni le rythme, ni la cadence qui résultent de la succession des syllabes accentuées et des syllabes atones, et font de ces collectes une sorte de strophe poétique.



« Accorde-nous, nous t'en prions, Seigneur, de penser ce qui est juste, et de l'exécuter : de telle sorte que nous qui ne pouvons exister sans toi, nous puissions vivre selon ta loi (1).

« Que les oreilles de ta miséricorde s'ouvrent, Seigneur, aux prières des suppliants : et afin que tu puisses accorder ce qu'ils désirent à ceux qui demandent, fais qu'ils demandent ce qui te plaît (2). »

Nous voulons que Dieu exauce notre prière ; mais nous savons qu'il ne peut exaucer que les prières sages ; afin donc que le Seigneur ne soit pas dans la nécessité de nous refuser, nous lui demandons de diriger nos intentions, afin que nos prières soient conformes à ses desseins. Quelle douce et pieuse confiance en Dieu, délicatesse d'enfants qui ne veulent pas obliger leur père à un refus ! Nous devons nous borner à ces citations, mais on peut être assuré que presque chacune de ces oraisons renferme une pensée profonde ou délicate, exprimée avec cette précision et ce charme qui en font des modèles du style liturgique.

D'une façon générale les oraisons de la liturgie romaine forment une collection d'un prix inestimable ; la solennité de la forme, la place qu'elles occupent dans la liturgie, leur donnent une importance exceptionnelle au point de vue dogmatique, en font, pour parler comme l'école, un *lieu théologique* de première valeur. Au point de vue plus strictement litur-

(1) *Largire nobis, quæsumus, Domine, semper spiritum cogitandi quæ recta sunt, propitius et agendi : ut qui sine te esse non possumus, secundum te vivere valeamus. Per Dominum.* (8<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte.)

(2) *Pateant aures misericordiæ tuæ, Domine, et ut petentibus desiderata concedas, fac eos, quæ tibi sunt placita postulare. Per, etc.* (9<sup>e</sup> dimanche.) On peut distinguer dans toutes les oraisons de ce genre trois membres : l'*invocation* à Dieu, sous un titre ou sous un autre ; la *pétition*, qui fait l'objet de la prière, et enfin la *conclusion*. Quelquefois l'ordre est renversé.

gique, elles expriment admirablement la prière, et fournissent à l'âme le thème de longues méditations. Elles sont malheureusement trop négligées des fidèles, qui connaissent à peine ces sources d'eau vive.

Les *secrètes* et les *postcommunions* ne sont qu'une variété de l'oraison et empruntent leur nom à la place qu'elles occupent dans la messe.

Parfois quelques oraisons très anciennes sont annoncées par un prologue, comme au Vendredi saint (1).

6. *Préface*. — Tout ce que nous avons dit des oraisons s'applique à la préface ; celle-ci par bien des côtés ressemble à la collecte.

La préface, comme l'oraison, est la prière solennelle du pontife faite au nom de toute l'assemblée ; le style, le rythme, la cadence et la conclusion se rapprochent ainsi beaucoup de la simple oraison (2). C'est une oraison plus ornée, plus magnifique. La préface par excellence, la préface la plus ancienne, celle d'où toutes les autres dérivent, c'est la préface eucharistique. Il est même fort probable que son origine est antérieure au Christianisme, dans ce sens qu'elle n'est autre chose

(1) La loi liturgique de *coordination* ou de connexion, qui n'a jamais encore été étudiée, pourra conduire à d'intéressants résultats. La collecte, comme la préface, est toujours coordonnée à un rite qu'elle explique ou à une autre prière. On la trouve par exemple coordonnée à un exorcisme, ou à une lecture, ou à un psaume, ou à l'évangile, ou à une série de versets, ou à un cantique.

(2) Il y a des oraisons qui sont tantôt préfaces, tantôt collectes ; certaines oraisons fort anciennes, nous l'avons fait remarquer, ont aussi leur prologue, comme les préfaces. La préface a, comme la collecte, une invocation, une pétition, une conclusion. Parfois la préface est précédée d'une sorte d'exorde, comme dans l'*Exultet*. Toutes ces analogies tendent à prouver, comme nous le disions tout à l'heure, que ces deux formes de prière sont très étroitement apparentées.

que la prière un peu modifiée du chef de famille au banquet pascal. Il célébrait les bienfaits de Dieu envers son peuple d'élection, la création, le salut accordé à Noé, la révélation faite à Moïse, la fuite au désert, la conquête de la terre promise. Le pontife chrétien, qui à la cène eucharistique a remplacé le chef de la famille, récite la même prière. Mais après avoir chanté les gloires de l'alliance ancienne, il se souvient qu'il célèbre la véritable Pâque ; il a sous les yeux non plus l'agneau de la Pâque juive, mais le véritable agneau immolé pour les péchés du monde ; alors son ton se hausse, il chante le bienfait de l'incarnation, la rédemption, l'institution de l'Eucharistie. C'est la forme de la plus ancienne préface qui ne faisait qu'un avec le canon (1). Ainsi la préface est comme la pierre d'assise sur laquelle reposent à la fois le mur de l'ancienne alliance et celui de la nouvelle ; elle est une preuve de la compénétration des deux rites.

Aujourd'hui le *Sanctus* sépare la préface du canon, et celle-là se termine de manière à toujours amener ce chant par une transition naturelle : *c'est pourquoi il est bon de chanter avec les anges*, etc. Il y a au missel romain onze formes différentes de préface eucharistique ; à une époque le nombre en était bien plus grand ; dans certains vieux sacramentaires il dépasse la centaine.

La préface eucharistique est une forme de prière

(1) C'est le thème de la préface donné dans les *Constitutions apostoliques*. Remarquez que ce thème est exactement celui du psaume 135°, qui justement se récitait à ce moment dans le rituel pascal. Les psaumes 104°, 105°, 106°, 113°, si l'on veut y regarder de près, offrent aussi de frappantes analogies avec ce type de la préface. Voir plus loin à l'eucologe, l'ordinaire de la Messe et aussi le chapitre VII sur la messe au III<sup>e</sup> siècle, où nous donnons cette forme de préface.

conservée dans toutes les liturgies, ce qui est un nouvel argument en faveur de son antiquité. Sa place est à peu près la même partout ; elle se rattache d'ordinaire à une oraison précédente ou à la bénédiction du prêtre, et de plus elle est comme une introduction à la partie la plus importante de la messe, au canon. Elle est toujours précédée d'un dialogue.

†. Que le Seigneur soit avec vous.

℟. Et avec votre esprit.

†. Haut les cœurs.

℟. Nous les avons vers le Seigneur.

†. Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.

℟. C'est digne et juste.

Ce dialogue qui se retrouve aussi dans toutes les liturgies, peut être considéré comme une des pierres de la liturgie primitive. Il y est déjà fait allusion par des auteurs du <sup>iii</sup><sup>e</sup> ou du <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle (1).

Après le dialogue, le pontife reprend l'invitation qu'il a faite au peuple de *rendre grâces*. « Oui, dit-il, il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire de rendre grâces toujours et en tout lieu à Dieu le Père pour les bienfaits qu'il nous a accordés. » Ici il énumère ces bienfaits pour lesquels nous remercions Dieu (2).

(1) Saint Cyprien, les canons de saint Hippolyte, saint Cyrille de Jérusalem, saint Augustin, etc.

(2) Cette énumération varie selon les préfaces. La préface primitive de la messe racontait les bienfaits de Dieu depuis la création jusqu'à l'eucharistie ; les autres préfaces, composées sur le modèle de la première, font allusion tantôt à un bienfait, tantôt à un autre ; pour Noël : *parce que, par le mystère du Verbe incarné, une nouvelle splendeur de votre lumière a été donnée aux yeux de notre esprit* ; pour l'Épiphanie : *parce que votre Fils unique ayant apparu dans la substance de notre mortalité, nous a réparés par une nouvelle lumière de son immortalité, etc.*

Puis il fait appel au Christ, Notre-Seigneur, Fils de Dieu, « par qui les anges louent la majesté de Dieu, les Dominations l'adorent, les Puissances du ciel tremblent, les Cieux et les Vertus des cieux, et les bienheureux Séraphins, la célèbrent dans le même sentiment d'allégresse. »

Mais en dehors des préfaces eucharistiques, il en est un certain nombre d'autres pour les grandes fonctions liturgiques, pour les ordinations, pour la bénédiction du cierge pascal et des rameaux, pour la bénédiction des fonts, la dédicace, la consécration des vierges, etc. Ces préfaces, comme celles de la Messe, sont d'ordinaire coordonnées à une oraison, ou plutôt à un prologue qui annonce et prépare la préface.

Cette prière est incontestablement l'une des plus admirables de la liturgie. Le dialogue met le pontife en union intime avec la pensée de tout le peuple chrétien, dont il va exprimer la prière ; puis, après cet appel aux fidèles, il semble échapper à la terre, et entrer dans le Saint des saints, derrière le voile, en communication directe avec Dieu. *Il est juste et raisonnable de Te louer, de Te glorifier, de Te rendre grâces, Toi le Seigneur, le Père tout-puissant, maintenant et toujours.* Enfin il appelle à son aide le Christ, le souverain médiateur, le pontife de la nouvelle alliance, qui prend en mains sa supplique et la fait agréer par le Père tout-puissant, le Dieu éternel.

---

## CHAPITRE V

### LES ACCLAMATIONS ET INVOCATIONS LITURGIQUES

(*Amen, Alleluia, Dominus vobiscum, Pax tecum, Kyrie eleison, Deo gratias.*)

On peut classer sous ce titre un certain nombre de formules qui ne sont ni des antiennes, ni des répons, ni des oraisons, et qui dans leur brièveté expriment un souhait ou sont une affirmation de la foi. On les appellerait aujourd'hui des oraisons jaculatoires. Plusieurs sont empruntées à l'Ancien Testament ou au Nouveau, comme *Amen, Alleluia, Pax vobis, Dominus vobiscum*. Les chrétiens des premiers âges aimaient ces formules dont ils se servaient comme d'un salut, d'un signe de ralliement ou de reconnaissance, presque comme d'un mot de passe. Leur usage s'est perdu parmi les chrétiens d'aujourd'hui, ou du moins est devenu fort rare ; les moines et les religieux qui, en qualité de disciples parfaits du Christ, veillent à ne perdre aucune des traditions évangéliques, ont gardé quelques-unes de ces formules, par exemple le *Deo gratias*, dont ils se servent même en dehors de la liturgie. Mais c'est dans la liturgie que la plupart de ces invocations se sont le mieux conservées ; elles s'y retrouvent comme des reliques de la prière la plus antique, et attestent, par leur présence dans les liturgies de tous les pays chrétiens, l'unité de prière et de culte à l'origine ; elles sont comme ces matériaux antiques



encastrés dans un édifice moderne. A ce point de vue, leur étude a une réelle importance.

1. *Amen*. — L'*Amen* est un mot hébreu très anciennement employé chez les Juifs. Lorsque les lévites, sur l'ordre de Moïse, prononcent les malédictions contre l'idolâtre, le voleur, l'adultère, à toutes les malédictions, le peuple répond : *Amen* (1). C'est une affirmation : il en est ainsi, ou : en vérité. C'est aussi en ce sens que le Christ l'emploie souvent en ses discours, et les apôtres gardèrent cet usage qu'ils transmirent à l'Église. Saint Jean dans l'Apocalypse, saint Paul dans ses épîtres s'en servent comme conclusions de formules déprécatives :

« Grâce soit à vous et paix par Celui qui est et qui était et qui viendra... et par Jésus-Christ qui nous a aimés et a fait de nous son royaume et ses prêtres pour Dieu son Père ; à Lui la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. AMEN. » Et encore :

« La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. AMEN. »

Saint Paul l'emploie fréquemment à la fin de ses épîtres : « La grâce soit avec toi. AMEN. Que la grâce de Dieu soit avec vous tous. AMEN. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. AMEN (2). »

Il nous dit, du reste, formellement qu'*amen* est employé comme une sorte de réponse à une bénédiction ou à une oraison : « Si vous bénissez en esprit, comment celui qui explique pourra-t-il dire AMEN, après ta bénédiction, si tu ne sais pas toi-même

(1) Deut. xxvi, 15 seq.

(2) Apoc. i, 5, 6. — Ib., xxii, 21. — Tim. vi, 21. — Tit. iii, 15. — Philip. iv, 23.

ce que tu dis (dans ta bénédiction)? (I Cor. xiv, 16.)

Le sens est, on le voit, tantôt une affirmation ou tantôt un vœu ; il en est ainsi, qu'il en soit ainsi.

Le mot *amen* dans la liturgie romaine a été rattaché à certaines formules avec le sens d'affirmation : Par notre Seigneur... qui vit et règne dans les siècles des siècles. AMEN. Gloire au Père... comme il était... et dans les siècles des siècles. AMEN. Ainsi l'*amen* se trouve dans la liturgie catholique à la fin de toutes les oraisons et de tous les psaumes, à la fin des hymnes, et en général à la fin de tous les offices : souvent aussi à la fin de l'Évangile.

Saint Justin et d'autres Pères nous disent qu'après la prière eucharistique le peuple répond : *Amen*. Cette réponse est restée dans plusieurs liturgies après la consécration ; c'est une grande idée liturgique ; c'est l'acte de foi des fidèles en l'efficacité des paroles sacramentelles. Dans ces mêmes liturgies, le peuple répondait aussi *Amen* en recevant le corps du Seigneur ; le fait peut être considéré comme général. Il paraît que Novatien, un hérétique du III<sup>e</sup> siècle, au lieu de faire répondre *Amen* par ses partisans après la communion, leur ordonnait de dire : *Je ne revierdrai pas à Cornélius* » (qui était le pape légitime) (1). Sainte Perpétue raconte dans sa vision que, tandis qu'elle reçoit l'Eucharistie, ceux qui l'entourent répondent *Amen*.

Saint Cyrille de Jérusalem nous dit qu'on scelle le *Pater* par *Amen* (2).

(1) Saint Justin, *Apol.*, I, c. 63 ; Eus. *E.*, II., VI, 33. Cf. Weber, *In Amen evangelicum*, Ienae, 1734 ; Kleinsmith, *Diss. philol. de partic. Ἀμήν*, Rintel, 1697 ; autre dissertation sous le même titre par J. Treffenlich, Lips, 1700.

(2) *Cat. myst.* 5.

Voyez aussi nos articles sur *Amen* et *Alleluia*, dans notre *Dict. d'archéologie et de liturgie*, au t. I.



2. *Alleluia*. — L'*Alleluia* est aussi une formule hébraïque qui peut se traduire par *laus Deo* (louange à Dieu), ou *laudate Deum* (louez Dieu). C'était pour les Juifs un chant de joie et de triomphe. On le trouve employé dans plusieurs psaumes avec cette signification, par exemple le 104<sup>e</sup>, le 105<sup>e</sup>, le 106<sup>e</sup>, le 134<sup>e</sup>, etc., mais surtout dans les psaumes 113 à 118, qui forment ce que les Hébreux appelaient le *hallel* ou grand *alleluia*.

Les chrétiens en héritèrent. L'Église, qui adoptait les psaumes, devait prendre avec eux l'*alleluia* attaché à plusieurs d'entre eux. « L'histoire de l'*alleluia*, dit le cardinal Pitra, est à elle seule un poème (1). » Saint Jean l'entend chanter par la voix des grands tonnerres : « J'ai entendu comme la voix d'une grande trompette, et comme la voix des grands tonnerres disant : *alleluia*, parce que le Seigneur notre Dieu tout-puissant a régné (2). » Les fidèles s'en servaient en dehors de la liturgie comme d'un cri de joie, dans les travaux des champs ou les exercices nautiques. En 429, les Bretons chrétiens d'Angleterre attaquent leurs ennemis au cri répété de l'*alleluia*, qui enflamme leur courage et leur donne la victoire (3).

On raconte que, durant la persécution des Vandales en Afrique au v<sup>e</sup> siècle, les barbares entrèrent dans une église, et le lecteur fut atteint d'une flèche à la gorge pendant qu'il chantait l'*alleluia* (4).

Saint Grégoire pape, à la fin du vi<sup>e</sup> siècle, s'écrie, émerveillé, dans un de ses livres : « Voilà que la langue des Bretons, qui ne savait jusqu'alors que broyer

(1) *Hymnographie de l'Eglise grecque*.

(2) Apoc. xix, 6.

(3) Sid. Apol. l. II, ep. 10 ; Beda, *H. E.* I, c. 20.

(4) *De persec. Vandal.*, I (Migne, *P. L.*, t. LVIII, p. 197).

des mots barbares, a commencé à faire résonner l'*alleluia* dans l'office divin (1) ».

Comme nous retrouvons l'*alleluia* dans toutes les liturgies, il est probablement, ainsi que l'*amen*, une de ces pierres de la liturgie primitive qui ont subsisté à travers les âges.

Dans la liturgie actuelle, il a d'abord sa place à la messe. Il était employé par les Juifs avec les psaumes alléluiatiques chantés à la fête de Pâque. Si l'on adopte la théorie de Bickell, il fit partie de la liturgie de la première cène, qui n'est autre dans ses lignes principales que la liturgie pascalle juive. C'est donc par cette voie que l'*alleluia* s'introduisit dans la messe. Mais sa place varie ; dans le gallican et le mozarabe, il est après l'évangile, à la procession de l'oblation ; il a également cette place en Orient. Dans la liturgie romaine, il est après le graduel, avant l'évangile. On dit qu'il fut importé dans l'Église romaine, au temps de saint Damase, par les soins de saint Jérôme (2). Sa présence à côté du graduel rappelle l'époque ancienne où il y avait encore à la messe deux leçons ; le graduel était chanté après la leçon prophétique, l'*alleluia* après l'épître. La leçon prophétique ayant disparu presque à toutes les messes, graduel et *alleluia* se trouvent aujourd'hui rapprochés (3). Mais son caractère, comme celui du graduel ou du trait, est d'être *subordonné* à une lecture dont il est la suite ou le couronnement.

Avant saint Grégoire, on ne chantait l'*alleluia* que pendant le temps pascal ; il paraît même qu'à une

(1) *Moral.*, l. XXVII, c. VIII.

(2) Cf. Migne, *Patrol. lat.*, t. XIII, 1210, n. 15.

(3) Duchesne, *Origines du culte*, p. 160.

époque on ne le chantait que le jour de Pâques (1).

Il a pris à la messe une grande importance. On le fait suivre d'un verset de psaume ; c'est un répons, une vraie psalmodie. On le chante sur un rythme joyeux, suivi d'un idiomèle, ou « jubilatio », qui a son histoire aussi dans la liturgie. Cette série de notes sur le dernier *a* de l'*alleluia* fit naître l'idée de mettre des paroles sous les notes ; les paroles à leur tour entraînèrent un développement de la mélodie. Ainsi naquit la prose ou séquence, qui ne fut à son origine qu'un prolongement de l'*alleluia* chanté sur un rythme identique, et qui ensuite eut son autonomie.

Ce caractère de joie fit qu'on retrancha l'*alleluia* à la messe des obsèques, à une époque où les funérailles prirent un caractère de tristesse qu'elles n'avaient pas à l'origine. Au iv<sup>e</sup> et au v<sup>e</sup> siècle, on ensevelit encore les morts au chant de l'*alleluia* ; les liturgies grecque et gallicane conservèrent cet usage.

La suppression de l'*alleluia* est donc un signe de deuil ; c'est pour cette raison qu'on le supprima les jours de jeûne, de vigile, pendant tout le Carême. Enfin, sous Alexandre II, on le supprima depuis la Septuagésime jusqu'au Samedi saint. Cette suppression donna même naissance à une cérémonie touchante : on disait adieu à l'*alleluia*, comme à une personne dont on prend congé. Nous en retrouvons un exemple curieux, et peut être le plus ancien que l'on connaisse en liturgie dans une antienne *ad crucem* du rite ambrosien, au premier dimanche de Carême :

(1) S. Greg., ep. ix, 12 (26) ; Sozomène, *H. E.* VII, 19. Mais Sozomène veut dire probablement tout le temps pascal, car saint Augustin nous dit formellement qu'on le chante durant tout ce temps. *Ad Jan.*, ep. 119 (al. 55).

Alleluia, fermez et scellez cette parole, alleluia ; qu'il reste en repos dans le secret de votre cœur, alleluia, jusqu'au temps fixé ; et avec grande joie vous direz quand le jour viendra : alleluia, alleluia, alleluia (1).

Il reparaissait au Samedi saint avec une grande solennité ; et pendant tout le temps pascal on en fait un grand usage : il y a deux *alleluia* à la messe, et l'*alleluia* se retrouve à la fin de toutes les antiennes et des versets (2). En dehors de la messe, l'*alleluia* est souvent employé comme antienne et comme répons, surtout dans le temps pascal.

3. *Dominus vobiscum*. — La place du *Dominus vobiscum* et de la réponse : *Et cum spiritu tuo*, est encore plus importante peut-être dans la liturgie que celle de l'*alleluia*. C'est la traduction du mot hébreu *Emmanuel*, *nobiscum Deus*, Dieu avec nous. On s'en servait chez les Hébreux comme d'une formule de salutation. Booz salue les moissonneurs de ces paroles : *le Seigneur soit avec vous*, et ceux-ci répondent : *que le Seigneur vous bénisse* (Ruth, II, 4). On trouve encore dans l'Ancien Testament cette salutation sous ces différentes formes : Que le Seigneur votre Dieu soit avec vous, Le Seigneur soit avec vous, Le Seigneur sera avec vous, Que le Dieu de Jacob soit avec vous, Le Seigneur Dieu des armées sera avec vous, Je suis avec vous, dit le Seigneur, etc. Dans le Nouveau Testament l'ange Gabriel salue la sainte Vierge de ces paroles : « *Le Seigneur est avec vous* ». Dans saint Paul, la salutation est exprimée sous cette forme : Que la

(1) Ex cod. add. 34.209. Mus. Brit., p. 146. Un autre curieux exemple dans Nilles, *Kalendarium manuale*, t. II, p. 16.

(2) La suppression de l'*alleluia* du Carême et son usage prépondérant durant le temps pascal remontent très haut. Saint Augustin, le 1<sup>er</sup> concile de Tolède et la règle de saint Benoît au 1<sup>er</sup> siècle y font allusion.

grâce du Seigneur soit avec vous, Le Dieu de paix et d'amour sera avec vous, Le Dieu de paix sera avec vous, etc. (1).

L'usage liturgique du *Dominus vobiscum* avec sa réponse est devenu très fréquent dans toutes les liturgies. Rien de plus expressif et de plus solennel que ces paroles quand elles sont mises dans leur cadre. C'est la formule ordinaire de salutation du prêtre aux fidèles dans l'assemblée chrétienne. Dans l'oraison, le prêtre ou l'évêque va être le porte-paroles de tous les fidèles ; il résume leurs demandes ; il est le pontife qui offre à Dieu leurs prières ; avant donc de se faire leur interprète, il se tourne vers eux en leur disant : *Dominus vobiscum, que le Seigneur soit avec vous*, et le peuple lui répond : *Qu'il soit avec votre esprit pendant que vous allez formuler nos prières*. Et quand le pontife a prononcé tout haut l'oraison, le peuple répond : *Amen*, comme pour dire : il en est ainsi, vous avez bien exprimé notre prière (2).

Le *Dominus vobiscum* a donc naturellement pris place avant toutes les collectes, toutes les oraisons, soit à la messe, soit à l'office divin, avant toutes les préfaces, et aussi avant la lecture de l'Évangile. Le diacre pour cette dernière circonstance a le droit de dire *Dominus vobiscum*. Le prédicateur, avant d'annoncer au peuple la parole de Dieu, avait aussi autrefois l'habitude de commencer par la même invocation.

4. *Pax tecum*. — Le *Pax tecum* ou *vobiscum*, avec la réponse : *et cum spiritu tuo*, est, comme le *Dominus*

(1) I Par. xii, 18 ; II Par. xv, 2 ; xx, 17 ; Tob. vii, 15 ; Amos, v, 14 ; Aggée, i, 13 ; Luc, i, 28 ; Rom. xvi, 20 ; I Cor. xvi, 23 ; II Cor. xiii, 14, etc.

(2) Cf. plus haut, p. 53, collectes.

*vobiscum*, une formule de salutation usitée chez les anciens Juifs. Dans la Genèse, Joseph salue ses frères de ces paroles: « Que la paix soit avec vous, ne craignez pas. » Dieu dit à Gédéon: « La paix soit avec toi, ne crains pas. » Le Seigneur, après sa résurrection, apparaissant à ses apôtres, leur dit: « La paix soit avec vous. » Saint Paul emploie souvent dans ses épîtres la formule: « Que la grâce et la paix soient à vous (1). »

Cette salutation se retrouve, comme les formules précédentes, dans toutes les liturgies. Elle remplaça parfois avant la collecte le *Dominus vobiscum*. Le concile de Braga en 563 ordonne aux évêques et aux prêtres d'user de la même salutation: Le Seigneur soit avec vous. Ailleurs le *Pax vobiscum* fut réservé aux évêques. Les formules Paix à tous, Paix soit à vous, avec la réponse: Et que la paix soit à votre esprit, sont attestées par saint Jean Chrysostome, qui dit que l'évêque saluait les fidèles par ces paroles en entrant dans l'église (2). Dans la liturgie, le *Pax tecum* a été rattaché au baiser de paix, qui est la cérémonie de la charité ou de la réconciliation. '

Mais c'est surtout dans la liturgie funéraire que la formule ou des formules similaires ont trouvé place. On lit dans les plus vieilles inscriptions les mots: Paix; Dans la paix; Paix à toi; Paix soit avec vous; Vivez dans la paix; Qu'il repose en paix; Que la paix du Christ soit avec toi; Ame très pure, repose en paix; Adieu dans la paix; Dors dans la paix du Seigneur; Il dort dans le sommeil de la paix; Laurinia plus douce que le miel, repose en paix (3)!

(1) Gen. XLIII, 23; Judic. VI, 23; Joh. XX, 19, 26; XIV, 27, ; etc.

(2) Homil. III in eos qui Pascha jejunt.

(3) Le Blant, Inscr. chrét. de la Gaule. I, 264 et al. Voyez pour

En certains lieux, la *Paix soit avec vous* fut employée par le prédicateur comme salut au commencement de son discours. Le peuple répondait : *et avec votre esprit*.

5. *Kyrie eleison*. — Parmi les acclamations et les invocations liturgiques, il faut encore placer le *Kyrie eleison*, dont la traduction est, *Seigneur, ayez pitié de nous*. On le retrouve dans les prophètes : « Seigneur, aie pitié de nous, car nous t'avons attendu... Seigneur, aie pitié (1) ; » et dans l'Évangile : « Aie pitié de nous, fils de David, » s'écrient les aveugles de Jéricho. « Aie pitié de moi, fils de David, » dit la Chananéenne ; et les dix lépreux, en voyant Jésus, s'expriment ainsi : « Jésus, notre maître, aie pitié de nous (2). » Le sens est donc bien déterminé par cet usage ; ce sont les malades, les malheureux de ce monde qui demandent grâce, qui implorent la merci du Seigneur. Ces paroles devinrent la supplication des chrétiens au milieu de leur misère, leur cri vers le ciel pour fléchir la colère de Dieu, ou obtenir miséricorde. La formule est si populaire et en même temps si antique, qu'on l'a conservée dans sa forme grecque, quoiqu'on ait en latin l'équivalent : *Miserere nobis*. Les deux formes se coudoient en quelque sorte, c'est un doublet liturgique. La forme grecque *Κύριε ἐλεῆσον*, qui s'est maintenue dans la liturgie romaine, est un des rares souvenirs de la langue primitive de cette liturgie qui fut incontestablement la langue grecque jusque vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle.

toutes ces formules Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, V<sup>e</sup> *In Pace*, et surtout Northcote, *Epitaphs of the catacombs*, London, 1878 (Le chapitre v). Cf. plus loin le chapitre xxxiii, sur les morts.

(1) Is. xxxiii, 2 ; Baruch, iii, etc.

(2) Matth. xv, 22 ; xx, 30 · Luc, xvii, 13.



Le *Kyrie* est employé surtout dans cette forme de prière qu'on appelle *litanique* (λειτουργία, supplication). Elle consiste dans l'énoncé d'une demande adressée à Dieu par le diacre ou par le prêtre; le peuple, et quelquefois un chœur d'enfants, faisait suivre la demande de ces mots : *Seigneur, ayez pitié*.

Voici la véritable forme, la forme antique de la litanie que nous lisons dans les *Constitutions apostoliques*.

« Le diacre se lève, monte sur un lieu élevé, impose le silence, et dit : Catéchumènes, priez. Tous les fidèles se mettent en prière pour les catéchumènes, prient et disent : *Kyrie eleison*. Le diacre reprend : « Invoquons tous Dieu pour les catéchumènes, afin que lui qui est bon et qui aime les hommes, écoute leurs prières et, les accueillant avec faveur, il leur accorde leurs demandes comme il leur est expédient.

« Qu'il leur révèle l'Évangile de son Christ; qu'il les illumine, qu'il les instruisse dans la connaissance divine, qu'il leur apprenne les commandements.

« Qu'il leur inspire une crainte pure et salutaire; qu'il ouvre l'oreille de leurs cœurs, afin qu'ils s'occupent nuit et jour de sa loi. » Le diacre continue sa prière pour les catéchumènes, et à chacune de ses demandes le peuple et les enfants, s'associant à lui, répondent *Kyrie eleison*.

La litanie fut employée un peu à tous les offices; la *Peregrinatio Silvix* nous apprend qu'on la récitait à l'office de nuit et à vêpres; les *Constitutions apostoliques* témoignent de son usage à la messe (1). Au vi<sup>e</sup> siècle, d'après la règle de saint Benoît, la litanie accompagne

(1) La *Peregrinatio*, dite *Peregrinatio Silvix*, mais dont l'auteur n'est en somme pas connu, est un document du iv<sup>e</sup> siècle que nous aurons souvent à citer dans la suite.

à tous les offices le *Pater*. Cet usage du *Kyrie* avec le *Pater* devait être général à cette époque. On le retrouve ailleurs, notamment à l'absoute des morts, qui est fort ancienne.

Dans les liturgies orientales, sa place est vers la fin de la messe des catéchumènes, c'est-à-dire un peu avant l'offertoire. Dans la liturgie romaine, elle est au commencement de la messe ; nous la voyons sous sa forme la plus complète à la messe du Samedi saint. Ici la litanie forme le début de la liturgie de la messe ; ce fut probablement d'abord sa vraie place (1). On venait en procession à l'église où devait avoir lieu la célébration des mystères. Durant la procession on chantait la litanie ; le cortège arrivé, on commençait la messe. Cette litanie du Samedi saint est aussi conservée dans toute son ampleur ; c'est la vraie litanie orientale avec ses invocations, ses demandes énoncées par le chantre et la réponse du peuple : *nous t'en prions, écoute-nous, ou délivre-nous, Seigneur*. Sans doute plusieurs de ces invocations sont récentes, notamment dans les noms des saints, mais le fond, ainsi que le fait remarquer l'abbé Duchesne après Bona et d'autres liturgistes, est très ancien : c'est bien la litanie du iv<sup>e</sup> et du v<sup>e</sup> siècle.

Dans les messes aux autres jours de l'année, la litanie a été réduite à sa plus simple expression ; il ne reste plus que les neuf invocations initiales *Kyrie eleison, Christe eleison*. Toutes les demandes, toute la partie du diacre se trouvent supprimées, et le peuple n'intervient plus ; la litanie n'est plus qu'un dialogue entre le prêtre et son servant. De plus, la litanie, en passant de l'Église grecque dans l'Église latine, a subi

(1) Duchesne, *Origines du culte*, p. 156.

une autre modification. Le *Kyrie eleison*, au lieu d'être la réponse aux invocations, n'a été conservé qu'aux trois invocations du commencement et de la fin des litanies. Saint Grégoire avait déjà remarqué cette différence entre les Grecs et les Latins (1).

Au v<sup>e</sup> siècle, la litanie revêtit une forme plus solennelle encore ; saint Mamert, évêque de Vienne, à la suite de grandes calamités qui avaient frappé son peuple, institua trois jours de prières publiques qui furent appelées *Rogations* ou *Litanies*. Il y avait une grande procession durant laquelle on chantait les diverses invocations avec la réponse du peuple : Seigneur, ayez pitié. L'usage en est resté dans l'Église, qui consacre à ces supplications les trois jours qui précèdent l'Ascension. Dans les longues processions, ce cri de détresse, cet appel suppliant au Seigneur après chaque invocation finit par produire dans l'âme une grande impression religieuse.

Il y avait déjà à Rome le 25 avril, fête de saint Marc, une procession de même genre qui reçut le nom de Grande Litanie, tandis que les Rogations étaient appelées Petites Litanies (2).

L'Église latine a, sur le modèle de la prière litannique ancienne, admis les litanies de la sainte Vierge et quelques autres litanies ; mais ces compositions sont d'époque plus moderne.

Le *Kyrie eleison* a été aussi employé comme acclamation dans les conciles.

6. *Deo gratias*. — Λε τῷ Θεῷ χάρις, *Deo gratias*, grâces

(1) Ep. xi, 12. Cf. Duchesne, *l. c.*, p. 157.

(2) Les Rogations furent introduites à Rome vers l'an 800 (cf. Duchesne, *Origines du culte*, p. 277), tandis que les Gaules empruntaient à Rome la procession de saint Marc.

soient à Dieu, est encore une de ces formules liturgiques très souvent répétées par les chrétiens des premiers siècles ; elle dérive de l'usage apostolique. « Grâces soient à Dieu, dit saint Paul, qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ (1). » Il devint de bonne heure familier aux chrétiens comme un cri de reconnaissance à Dieu et d'action de grâces. Quand le préfet dit à saint Cyprien . « Tu seras frappé du glaive », il répond : « *Deo gratias* ». On retrouve la même réponse dans les actes de plusieurs martyrs (2). *Deo gratias* fut même pris comme nom de personne, et il y eut en Afrique un saint de ce nom.

Du temps de saint Augustin, *Deo gratias* était devenu comme un cri de guerre pour les catholiques. Les hérétiques donatistes ou *circoncellions*, qui attaquaient parfois les fidèles avec une fureur sauvage, lui avaient substitué le cri : *Deo laudes, louange à Dieu*. Mais saint Augustin protestait et recommandait à son peuple de garder fidèlement le *Deo gratias*. Il y a dans un de ses ouvrages cette apostrophe : « Que pouvons-nous concevoir de meilleur en l'esprit, prononcer de meilleur avec nos lèvres, écrire de meilleur avec notre plume, que *Deo gratias* ? Aucune parole ne peut être plus courte à dire, plus joyeuse à entendre, plus grande à comprendre, plus fructueuse à pratiquer (3). »

Le grand docteur nous dit encore que les moines se saluaient entre eux par cette formule. Quand Evo-

(1) I Cor. xv, 57 ; II Cor. ii, 14.

(2) Cf. Le Blant, *Actes des Martyrs*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXX, 2<sup>e</sup> p., p. 237.

(3) Quid melius et animo geramus, et ore probemus, et calamo scribamus quam *Deo gratias* ? Hoc nec dici brevius, nec audiri lætius, nec intelligi grandius, nec agi fructuosius potest.

dius fut nommé comme successeur de saint Augustin, le peuple cria plusieurs fois *Deo gratias*, *Christo laudes* (1). « Dès que quelqu'un aura frappé à la porte du monastère, dit saint Benoît dans sa règle, ou qu'un pauvre aura crié, que le portier réponde : « *Deo gratias* (2). »

La formule s'est conservée dans les vieux usages monastiques; à l'appel du réveil matinal et dans quelques autres circonstances, les moines répondent par le *Deo gratias*.

Dans la liturgie, l'emploi du *Deo gratias* est presque aussi fréquent que l'*amen*. Après la lecture des leçons ou des capitules, qui ne sont que des leçons plus courtes, on dit *Deo gratias*; on le dit aussi quelquefois à la fin de l'évangile, par exemple après l'évangile de saint Jean qui termine aujourd'hui la messe. Le *Deo gratias* est souvent employé comme répons à un verset : *Tu autem, Domine, miserere nobis* : mais vous, Seigneur, faites-nous miséricorde, on répond : *Deo gratias*. Sous cette forme le *Deo gratias* termine aujourd'hui tous les offices liturgiques.

On rencontre dans la liturgie beaucoup d'autres formules qui sont d'un emploi moins fréquent, mais qui ont leur intérêt. Le *Gloria tibi, Domine, Gloire à vous, Seigneur*, à la lecture de l'évangile, est d'un usage général au iv<sup>e</sup> siècle et se trouve dans la plupart des liturgies. *Audi nos, Domine*; *Juva nos, Domine*; *Miserere nobis, Domine*; *Ecoutez-nous, Seigneur, aidez-nous*; *Seigneur, ayez pitié*, sont mentionnés par saint Augustin; *Exsurge, Christe, adjuva nos, Levez-vous, Christ, secourez-nous*; *Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ*,

(1) S. Aug. in ps. cxxxii, 6; et ep. 110 de actis Evodii.

(2) Cap. LXVI.

*Louange à toi, Christ, roi de l'éternelle gloire; Laus tibi, Christe, Louange à toi, Christ, ont aussi une saveur antique.*

Les acclamations étaient surtout fréquentes dans les conciles. En 426, le même saint docteur rassembla dans l'église de la Paix à Hippone un synode auquel il proposa d'agréer Héraclius comme son coadjuteur. Il nous dit que le peuple l'acclama avec ces paroles : *Deo gratias, Christo laudes, Grâces soient à Dieu, louange au Christ*, que l'on répéta trois fois ; *dignum est, justum est, c'est digne et juste*, répété huit fois. Puis on ajouta trois fois : *Ecoute-nous, Christ, Vive Augustin!* enfin on répéta huit fois ces mots : *Sois notre père, sois notre évêque* (1) !

C'est aussi peut-être dans cette même catégorie des acclamations qu'il faudrait placer le *Gloria Patri, gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit* ; mais nous aurons à parler plus tard de cette formule, et des autres doxologies, qui ne sont au fond que des acclamations (2).

Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre qu'en citant ce qu'écrit le cardinal Pitra au sujet de ces diverses acclamations liturgiques. « Saint Paul, dit-il, en donne le modèle dans les invocations au Seigneur

(1) Aug., epist. 213 (al. 110). Ceux qui voudraient des renseignements plus complets sur la matière en trouveront abondamment dans Balinghem, *De orationibus jaculatoriis, lib. IV ascetici, accedit, thesaurus earumdem*, Antuerpiae, 1618, et *Solatium afflictorum*, Coloniae, 1626.

(2) Cf. xix, *Culte de Notre-Seigneur et doxologies*. Les autres acclamations que l'on rencontre sur les verres anciens, sur les anneaux des chrétiens, sur leurs lampes, ont un intérêt archéologique, mais elles ne sont pas entrées dans l'usage liturgique. Cf. Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, au mot *Diptyques*, et au mot *Acclamations*, et Smith, *Dictionary of christian antiquities*, au mot *Gospel*. Voyez aussi notre article *Acclamations* dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (Letouzey).

Jésus, dans les doxologies et les salutations qui remplissent ses épîtres. Dans ces chants primitifs devait se refléter ce qu'il y a de plus naïf, de plus expressif, de plus familier dans l'art chrétien, ce qui se retrouve encore sur les tombeaux, sur les vases sacrés et privés, dans les galeries des cimetières, au seuil et sur les tables des sanctuaires, ce qui enfin a traversé tous les lieux et tous les âges, comme un héritage des premiers chrétiens, comme un lien des églises, en Orient et en Occident, l'acclamation du peuple fidèle, le cri de l'âme chrétienne. Aujourd'hui encore le soleil ne peut se lever sans entendre les mêmes voix retentissant au milieu des mêmes mystères (1). »

(1) *Hymnographie de l'Église grecque*, p. 34, 35.

---



## CHAPITRE VI

### L'ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE PRIMITIVE, LES ORIGINES DE LA MESSE

La cène durant laquelle Notre-Seigneur institua l'Eucharistie dans la nuit qui précéda sa mort, devint le prototype des réunions chrétiennes. On sait que ce repas était le banquet rituel de la Pâque mosaïque. On y chantait des psaumes, on y récitait des prières ; l'agneau symbolique était mangé en souvenir de la sortie d'Égypte ; on rendait grâces à Dieu qui avait délivré son peuple du joug des ennemis, lui avait fait traverser la mer Rouge et l'avait conduit miraculeusement à travers le désert. C'est à la fin de ce repas mystique que le Christ institua le sacrement de son corps et de son sang.

« Ayant pris le pain, nous dit saint Luc, il rendit grâces, le rompit et le donna à ses apôtres, disant :

« Ceci est mon corps qui est donné pour vous : faites ceci en souvenir de moi.

« De même pour le calice, après le repas, il dit : Ceci est le calice, la nouvelle alliance dans mon sang qui sera versé pour vous (1). »

C'est à Bickell qu'appartient le mérite d'avoir démontré, avec sa connaissance profonde de l'antiquité

(1) Luc, xxii, 17 ; cf. Matth., xxvi, 26 ; Marc, xiv, 22 ; saint Paul, I Cor., xi, 23 ; dans saint Jean, promesse de l'Eucharistie, vi, 48 seq.

chrétienne et du rituel juif, que la messe chrétienne a été greffée sur ce rituel de la Pâque, et que l'on retrouve dans la messe primitive les linéaments de cette cérémonie (1).

Ce repas sacré du Christ devint le modèle et le centre des réunions chrétiennes. Un banquet fraternel, tenu la plupart du temps le soir ou la nuit, comme la cène, et qui réunit les fidèles dans la sainte charité, des prières, des psaumes, et pour terminer, l'accomplissement du rite eucharistique, tels sont bien en effet les éléments primitifs que nous retrouvons dans les plus anciennes assemblées chrétiennes.

Les apôtres, à l'exemple du Christ, se réunirent pour la prière et la fraction du pain. Ce fut la réunion ou *synaxe* eucharistique ; c'était le renouvellement de la cène. Saint Paul se plaint de la façon dont les Corinthiens observaient ce rite. Ce n'est plus le repas du Seigneur ; la charité n'y règne plus. Chacun apporte son repas avec soi. Qu'arrive-t-il ? L'un en sort affamé, l'autre s'enivre. « Si vous voulez boire et manger, ajoute l'Apôtre, n'avez-vous pas votre maison ? Ce que jè vous ai appris à faire, je l'ai reçu du Seigneur, à savoir que dans la nuit où il fut livré, il prit du pain, rendit grâces, le romplit et dit : « Recevez et mangez ; ceci est mon corps, qui est livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » Il prit aussi le calice après avoir soupé, disant : « Ceci est le calice de la nouvelle alliance en mon sang. Faites ceci en mémoire de moi. » Donc, continue l'Apôtre, toutes les fois que vous mangerez ce pain et que

(1) Bickell, *Mess und Pascha*. D'autres savants, notamment Sepp et Probst, avaient déjà fait dans ce sens quelques rapprochements. Nous avons traité à part avec plus d'étendue cet important sujet des origines de la messe.

vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne (1). »

Saint Paul veut donc que tout dans cette cérémonie soit sanctifié ; que le repas qui précède soit vraiment un repas fraternel, un repas de charité, *l'agape*, comme on l'appela (ἀγάπη, amour), et non pas un banquet profane, et qu'il soit suivi de l'Eucharistie. C'est bien en effet ce que fut l'agape durant les premiers siècles. Pline en parle en termes presque bienveillants (2). Tertullien dans son *Apologétique* nous la décrit comme un banquet fraternel dont la première loi est la sobriété, qui s'ouvre par la prière et se termine par la prière (3). Mais les païens, qui jugeaient les chrétiens à leur image, s'imaginèrent que les dernières infamies se commettaient dans ces repas nocturnes. Les apologistes consacrent tous leurs efforts, au II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle, à combattre ces calomnies, et la martyre Blandine mourait au milieu des tortures avec ce cri sur ses lèvres : « Je suis chrétienne ; il ne se fait rien de mal parmi nous (4). »

Cependant, si ces accusations de païens étaient certainement d'infâmes calomnies, il faut bien avouer que les désordres déjà signalés par saint Paul se renouvelèrent quelquefois, excès dans le boire et le manger, luxe exagéré qui était mieux fait pour blesser les pauvres que pour les aider. Clément d'Alexandrie se plaint de ce luxe ; il proteste contre

(1) I Cor., xi.

(2) Pline, ep. x, 97.

(3) *Apologeticus*, c. 39.

(4) Apud Euseb., *H. E.*, V, 1. Voir dans le *Dictionnaire de théologie* un récent article de Mgr Batiffol sur l'Agape, dont nous ne discuterons pas ici les conclusions.

La même étude reprise et développée dans ses *Études d'histoire et de théologie positive*. 1902.

les joueurs de flûte que l'on invite pour égayer le repas, au lieu de chanter des psaumes, des hymnes et des chants spirituels, comme on faisait au temps des apôtres (1). Tertullien, quand il eut rompu avec les catholiques, condamna avec virulence les excès de leurs agapes, et tout en faisant la part de l'exagération et du dépit, il est difficile de croire qu'il n'y ait pas quelque chose de vrai dans ses récriminations (2).

C'est évidemment pour cette cause que l'Église sépara d'abord l'agape de la célébration de l'Eucharistie, défendit de faire ce repas à l'église, et enfin en condamna complètement l'usage (3). Dès le IV<sup>e</sup> siècle, elle tombe en désuétude et finit par disparaître complètement. Les offrandes de pain, de lait, de raisins, de volailles même, que l'on apportait au moment de l'offertoire pour être bénites par le prêtre, et que l'on mangeait ensuite en famille, en étaient peut-être un souvenir ; mais ce souvenir a disparu aussi ; il n'en reste dans la liturgie actuelle d'autre vestige que la distribution du pain béni à la messe paroissiale, et peut-être les distributions de pain aux pauvres en certaines contrées, après la messe.

L'agape qui se célébrait en l'honneur des martyrs et sur leurs tombeaux, n'est peut-être autre chose dans son origine que l'agape ordinaire que l'on voulut sanctifier en la rattachant à une fête de martyrs. Mais là aussi il y eut des abus, et les évêques les supprimèrent (4).

(1) *Paedag.* II, 1 § 4 ; II, 4.

(2) *De jejuniis*, 17.

(3) Conc. de Laodicée, c. 27 ; 3<sup>e</sup> conc. de Carthage, 391, c. 30 conc. in Trullo, 692.

(4) Cf. saint Augustin. *Confessions*, VI, 2 ; et ep. 28. S. Ambroise les supprima à Milan.

Les agapes dites *funéraires*, qui se célébraient à l'occasion des funérailles ou des anniversaires des morts, et dont l'origine est toute différente, subsistèrent plus longtemps, comme tous les rites qui ont pour objet les morts et qui sont chers à la piété populaire, et l'on peut même trouver un souvenir de cette agape dans les repas qui suivent encore, en certains pays, les réunions funèbres. C'est probablement dans ces repas en l'honneur des morts que l'on se servait de ces verres et de ces coupes à fond d'or, sur lesquels se détache l'image du défunt, avec les inscriptions dans le genre de celles-ci : « *Ame douce, vis dans le Seigneur ; Victor, vis au nom du martyr Laurent ; vis parmi les immortels, Concordius ; vis dans la paix de Dieu, ou encore : Bois, vis ; vis avec les tiens, heureusement (1).* »

Toutes les réunions de la communauté chrétienne n'étaient pas eucharistiques. Il y avait des assemblées où l'on venait pour chanter des psaumes, pour lire des passages de l'Écriture sainte, ou les lettres des apôtres et les évangiles, écouter une exhortation ou une homélie, ou prier selon que l'Esprit-Saint l'inspirait à chacun. C'était la vigile, ainsi appelée parce que la réunion se tenait durant la nuit, à la seconde ou à la troisième veille. Mais la prière libre engendra aussi des abus ; les évêques, présidents des synaxes, durent y mettre ordre. Les évêques, les prêtres et les autres ministres eurent seuls le droit de prier à haute voix au nom de l'assemblée. C'est en vain qu'au *ii<sup>e</sup>* siècle les Montanistes tentèrent de ressusciter les pratiques des prophètes ; ils aboutirent à un échec lamentable,

(1) Garrucci, *Vetri ornati*, Rome, 1858, fol.

et Tertullien, montaniste lui-même, nous raconte sérieusement les prophéties d'une femme qui se disait inspirée par l'Esprit, pour annoncer aux fidèles que l'âme est matérielle !

Ces réunions des vigiles rappelaient celles qui se tenaient dans les synagogues ; dans les unes et les autres, il y a la récitation ou le chant des psaumes, la lecture de la Bible, une prédication. La synaxe chrétienne ajouta seulement la lecture des lettres des apôtres et des évangiles. Elle fut suivie souvent du rite eucharistique. Il ne faut pas oublier que les premières communautés chrétiennes furent fondées dans les villes où existaient déjà des synagogues juives et que le premier noyau de ces chrétientés primitives furent des Juifs convertis. C'est ce qui explique comment un bon nombre des rites de la liturgie catholique ont leur origine dans la liturgie et dans les traditions juives.

Pour plus de clarté nous donnons ici les quatre éléments des assemblées primitives, éléments qui furent unis ou séparés ou combinés différemment selon les circonstances :

1° L'agape, repas de charité et repas rituel, souvenir du repas pascal, quelquefois suivi ou précédé du rite de l'Eucharistie ;

2° L'agape funéraire, repas rituel en l'honneur des morts, et l'agape en l'honneur des martyrs ;

3° L'Eucharistie, sacrement du corps et du sang du Seigneur, rattaché quelquefois à l'agape ou à la vigile ;

4° La vigile, réunion de nuit, qui consiste en des chants, de la psalmodie, des lectures, une prédication.

De ces éléments est sorti tout le culte chrétien.

L'agape funéraire et l'agape ordinaire n'étaient pas destinées à se maintenir longtemps, nous en avons dit la raison; mais les vigiles et l'Eucharistie sont restées et ont été pour des siècles et jusqu'à nos jours la forme et le centre de toute notre liturgie.

Les vigiles, suivies la plupart du temps par l'Eucharistie, ont fini par s'y souder; elles forment la première partie de la messe jusqu'à l'offertoire; c'est la messe dite *des catéchumènes*, ou avant-messe, comme une sorte d'introduction, et qui a un caractère si différent de la seconde partie.

Elle a gardé la composition interne des vigiles, la psalmodie (graduel, trait, *alleluia*), la lecture de l'Ancien Testament, celle des épîtres des apôtres, de leurs actes, et enfin de l'évangile, suivi d'une homélie (1).

Suivant nous, tout l'office canonial est sorti de la vigile. Matines et Laudes ne seraient dans notre hypothèse que la vigile, détachée du service eucharistique et qui a subi quelques modifications, en conséquence de cette séparation, par exemple un développement plus considérable de la psalmodie, et la suppression à peu près complète de l'homélie. L'office primitif de Matines et Laudes se compose en effet des mêmes éléments que la vigile, psalmodie, lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament, des épîtres et même des actes des martyrs, et pour terminer, la lecture solennelle de l'évangile et l'oraison; enfin d'autres cérémonies que l'on peut considérer comme adventices, et que l'on trouve dans toute réunion chrétienne, confession des péchés, lecture des diptyques, même le baiser de paix,

(1) Nous raisonnons naturellement sur les données des messes les plus antiques.



avaient leur place à Matines comme à la vigile (1).

Les autres offices du jour et de la nuit sont nés de Matines et ont été visiblement calqués sur le même modèle : des psaumes avec antiennes, une leçon (capitule), un répons, un verset, une oraison, ou même, comme Laudes et Vêpres, un cantique d'évangile comme finale (2). Tout l'office divin gravite donc, dans ce système, autour de la vigile, ou, si l'on veut, de la messe, et le caractère des heures canoniales est d'en être comme les satellites. Le véritable esprit de la liturgie est donc de maintenir toujours les heures canoniales en étroite union avec la messe.

La deuxième partie de la messe, qui commence avec l'offertoire, est appelée *messe des fidèles*, parce que les catéchumènes sortaient à ce moment de l'église, et les fidèles avaient seuls le droit d'assister aux redoutables mystères. De tous les offices liturgiques, c'est celui qui a le mieux conservé les rites primitifs ; c'est la cène eucharistique telle qu'elle a été célébrée par le Sauveur, avec les prières qui rappellent les prières de la fête pascale mosaïque, comme nous l'étudierons avec plus de détail dans le chapitre suivant.

Dès maintenant nous pouvons dire que la messe est comme le grain de sénevê d'où est sortie toute la liturgie catholique ; elle a poussé des branches en tous les sens, elle est devenue un grand arbre à l'ombre duquel viennent se reposer les oiseaux du ciel.

Le lieu où se tinrent ces premières réunions chrétiennes fut d'abord une chambre, l'une des salles de

(1) Cette théorie sur la vigile, l'avant-messe et l'office canonial, qui n'est ici qu'indiquée, a reçu de longs développements dans une dissertation sur la messe publiée à part.

(2) Voyez plus loin le chapitre xvi : *la Journée chrétienne*.

la maison, probablement la salle la plus spacieuse, celle du banquet, comme avait été le cénacle. Puis avec l'accroissement du nombre des fidèles et des ressources, ce ne fut pas trop d'y consacrer toute une maison; il y eût la salle des réunions, des chambres pour le mobilier, pour les prêtres, quelquefois pour les pauvres, les malades, les voyageurs. Ce fut à la fois une église, un évêché, un dispensaire, un hospice, un réfectoire. On a remarqué justement que la maison antique se prêtait bien à ces divers usages avec son atrium, les salles et les chambres qui en dépendaient (1). Mais ce qui domina, ce fut l'église proprement dite, le temple, le lieu où se tenaient les réunions eucharistiques, ce fut la *maison de la prière*, la *maison de Dieu*, et la liturgie chrétienne institua pour la dédicace de ce temple un admirable office que l'on peut considérer comme l'une des plus belles créations liturgiques de l'Église (2).

A Rome, les tombeaux que possédaient les grandes familles devaient se prêter aussi merveilleusement à cette destination. Les tombeaux anciens étaient très vastes; à l'édifice funéraire proprement dit étaient joints souvent d'autres édifices plus ou moins considérables, qui contenaient au moins une salle pour les repas funéraires, usités déjà chez les païens. La loi romaine assurait du reste la liberté, l'inviolabilité de toute propriété funéraire. Quelle garantie pour les chrétiens, souvent traqués par cette loi! Ils se trouvaient là à l'abri de toute poursuite, comme

(1) Duchesne (*l. c.*, p. 385); allusions à des églises séparées dans Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Cyprien, etc.

(2) Cf. plus loin le chapitre xxii : *la Maison de Dieu*.

dans un asile sacré. Ils ne manquèrent pas d'en profiter. Les tombeaux des familles patriciennes converties devinrent leurs lieux de réunion favoris ; ils les adaptèrent à leur usage ; il fut permis aux petites gens de creuser des tombes pour leurs défunts auprès de la tombe patricienne ; la charité et la fraternité chrétiennes s'exerçaient ainsi jusque dans la mort ; autour ou auprès de cette tombe on creusa encore une salle pour les réunions, terminée en abside, dans laquelle se tenaient les prêtres ; la nef est réservée aux fidèles ; l'autel était généralement au fond. Lorsque l'on eut des martyrs, la tombe même du martyr devint l'autel.

Après que la paix eut été rendue à l'Église, cette chambre ou *cubiculum* resta le lieu consacré, la crypte ; et comme elle était insuffisante à contenir le flot des fidèles toujours grossissant, on éleva autour et au-dessus une église qui fut la basilique, dessinée sur le plan de la salle inférieure. C'est dans le *cubiculum* des catacombes qu'il faut chercher l'origine et le modèle de la basilique chrétienne, et non pas, comme on l'a cru longtemps, dans ces *basiliques* qui étaient consacrées chez les Romains à traiter les affaires.

Dans les substructions de très anciennes basiliques chrétiennes, on a retrouvé l'hospice, des salles ou chambres et une sorte de *sacrarium* (1).

Voici comment est décrite l'assemblée chrétienne dans un document dont quelques parties sont antérieures au IV<sup>e</sup> siècle :

(1) Cf. par exemple les travaux sur la basilique de Saint-Silvère, *Bullettino di archeol. crist.*, 1880, et Mémoire de M. de Rossi au Congrès des savants catholiques de 1891.

« Lorsque vous assemblerez l'église de Dieu, regardez-la (l'auteur s'adresse au nom des apôtres à un évêque comme le commandant d'un grand vaisseau, pour disposer toutes choses avec prudence, ordonnant aux diacres de placer tous les frères dans le lieu qui leur convient.

« Premièrement l'église sera semblable à un vaisseau, longue, tournée à l'orient, ayant de chaque côté une chambre (sacristie) (1).

« Le siège de l'évêque doit être au milieu, les prêtres assis de chaque côté, et les diacres debout, légèrement habillés, semblables à ceux qui doivent toujours travailler tout autour du vaisseau : leur soin doit être que dans l'autre partie de l'église les laïques se tiennent assis tranquillement et en bon ordre ; que les femmes y soient séparées en silence.

« Vers le milieu, un lecteur placé dans un lieu élevé lira les livres de Moïse et de Josué, des Juges, des Rois, des Paralipomènes et ce qui est écrit du retour du peuple (les livres d'Esdras et le Néhémie), les livres de Job et de Salomon, et les seize prophètes. Les lectures étant faites par deux lecteurs, un autre chantera les psaumes de David, et le peuple chantera des versets en reprise (chants du graduel).

« On lira ensuite nos actes (l'auteur est censé parler au nom des apôtres) et les épîtres que Paul, appelé à l'apostolat comme nous, a écrites par l'inspiration du Saint-Esprit aux églises.

« Un diacre ou un prêtre lira les évangiles que nous, Matthieu et Jean, avons donnés, et que Luc et Marc, associés à Paul dans le ministère évangélique, ont reçus et vous ont laissés.

« Pendant qu'on lira l'évangile, les prêtres, les diacres et tous les assistants seront debout en silence.

« Cette lecture sera suivie d'une exhortation au peuple par les prêtres, chacun à son tour, et en dernier lieu par l'évêque, qui est comme le commandant du vaisseau. »

C'est bien la première partie de la messe telle qu'elle existe encore aujourd'hui, avec les lectures entremêlées au chant des psaumes, et se terminant par l'Évangile et l'homélie.

L'auteur continue en recommandant au diacre de veiller à ce que tous les assistants se tiennent en ordre et en silence à leur place. Après cette première partie,

(1) De là le nom de *navis*, nef.

on renvoyait les catéchumènes, les pénitents, tous ceux, en un mot, qui n'étaient pas admis à assister au sacrifice proprement dit. Il ne restait plus dans l'église que les fidèles. Tous se tenaient alors debout, se tournaient vers l'orient et faisaient une prière appelée *prière des fidèles*.

Après cette prière, on se donne le baiser de paix, puis le diacre prie pour tous les besoins de l'Église. C'est la prière litanique dont nous avons déjà parlé (1).

Les fidèles se recueillaient et priaient alors en silence pour toutes ces intentions que le diacre venait d'énumérer. Le pontife prenait à son tour la parole et résumait la prière de tous.

« Dieu tout puissant qui habitez dans le plus haut des cieux, dans le saint des saints, dit une de ces antiques oraisons, vous qui êtes sans principe, l'unique maître de toutes choses, qui, par Jésus-Christ, nous avez donné la connaissance de votre gloire et de votre nom, jetez les yeux sur ce troupeau qui vous est dévoué, délivrez-le de toute ignorance, de toutes mauvaises actions, faites qu'il vous craigne et qu'il vous aime : soyez-lui doux et propice, exaucez leurs prières, rendez-les stables dans le bien, afin qu'ils soient sains de corps et d'esprit.

« Vous êtes le défenseur tout-puissant, secourez votre peuple, que vous avez racheté par le précieux sang de votre Christ, soyez leur protecteur et leur soutien, parce que toute notre espérance est en vous et nul ne peut ravir de vos mains ce que vous voulez conserver.

« Sanctifiez-les dans la vérité, délivrez-les de toutes maladies et infirmités, de tout péché, de la tromperie de leurs ennemis, des flèches qu'on lancerait sur eux pendant le jour, et des maux qu'on leur préparerait dans les ténèbres, et rendez-les dignes de la vie éternelle en Jésus-Christ, votre Fils unique, Dieu et notre Sauveur, par lequel la gloire et l'adoration vous sont rendues dans le Saint-Esprit, maintenant et dans tous les siècles. Amen. »

(1) Ci-dessus, p. 70.

---

Les fidèles offraient ensuite leurs dons à l'autel, le pontife prononçait sur ces éléments diverses prières, puis il disait la préface et les oraisons du canon. Nous parlerons plus au long de ces rites au chapitre suivant.

---

## CHAPITRE VII

### UNE MESSE A ROME AU COMMENCEMENT DU III<sup>e</sup> SIÈCLE

D'après ce que nous avons dit au chapitre précédent, la messe, quoi qu'aient pu en penser certains protestants, n'est pas un rite moderne ; elle appartient par ses origines à l'étage le plus ancien des substructions de la liturgie. Pour s'en rendre mieux compte, il suffira de comparer l'exposé suivant à l'ordinaire de la messe tel qu'il se lit dans nos paroissiens.

Nous connaissons un assez grand nombre de faits historiques, archéologiques et liturgiques sur le III<sup>e</sup> siècle, pour nous figurer avec précision ce que pouvait être une messe vers cette époque. Sous cette restitution, d'apparence un peu fantaisiste, tous les détails sont rigoureusement exacts. Les rites de la messe, par suite de modifications diverses, par la disparition de certaines cérémonies ou de certaines prières, par l'addition de quelques autres, ont perdu, pour les simples fidèles et même pour les prêtres qui n'ont pas fait de l'archéologie et de la liturgie une étude spéciale, une partie de leur signification ; ils n'en saisissent plus la suite, ni la raison d'être et le profond symbolisme. Il en est de la liturgie comme d'une langue ; si l'on en veut connaître à fond les ressources, se rendre compte de ses lois, de la raison de ses trans-



formations ; si, en un mot, on veut la posséder et la comprendre pleinement, il faut l'étudier en philologue dans son histoire et ses origines. Or, la liturgie est bien une langue ; c'est par elle que nous exprimons le culte que nous rendons à Dieu.

Nous sommes à Rome au commencement du III<sup>e</sup> siècle. La communauté est déjà nombreuse, riche et puissante. Les frères sont étroitement unis entre eux par les liens de la charité ; la pratique d'un même culte a fait disparaître la différence des races et les inégalités sociales. Un moment, à l'origine, il y a eu, là comme ailleurs, quelques difficultés entre les Juifs convertis et les Gentils ; ces derniers, nouveaux venus dans l'Église, étaient presque considérés comme des intrus par certains Juifs convertis qui s'obstinaient à ne voir dans la doctrine du Christ que la loi de Moïse rajeunie, dans l'Église qu'une synagogue un peu plus libérale, où ils devaient eux-mêmes conserver la prépondérance. Convertis du judaïsme et convertis de la gentilité étaient deux races religieuses, différentes de caractère et de tendances, qui se heurtaient parfois dans le sein de l'Église, comme Ésaü et Jacob dans le sein de Rébecca. Et justement telle était la figure dont on se servait à cette époque pour démontrer d'une façon ingénieuse comment le peuple gentil, le peuple nouveau, avait supplanté le peuple juif, l'ainé, de même que Jacob, le plus jeune, avait supplanté son frère et conquis son droit d'aînesse. Mais cette différence d'origine est maintenant oubliée ; du moins elle n'est plus qu'un souvenir, de temps en temps rappelé aux nouveaux baptisés par la liturgie et par les peintures des ca-

tacombes, comme pour exciter leur piété et leur reconnaissance envers le Dieu qui les a élus et ramenés de si loin à Lui.

La communauté chrétienne n'est plus composée comme aux premiers jours, presque exclusivement d'esclaves, de petits brocanteurs, ni même d'honnêtes ouvriers et de modestes commerçants. La plupart des grandes familles de l'aristocratie romaine, les Cæcili, les Cornéli, les Émilii, les Glabrians, tiennent au christianisme par l'un ou l'autre de leurs membres. Les noms patriciens relevés sur les épitaphes des catacombes pourraient figurer avec honneur sur les tablettes de visite d'une dame romaine de la plus élégante société. Malgré tout, les chrétiens n'ont pas encore triomphé de l'hostilité et des préjugés répandus contre eux : c'est hier encore que Tertullien et Minucius Félix étaient obligés de les défendre de l'accusation d'athéisme, d'assassinat et de débauche infâme.

Ces calomnies, déjà cent fois réfutées, renaissaient sans cesse. L'un des prétextes qui leur donnait quelque apparence de vérité, c'était le secret même dont les chrétiens entouraient leurs réunions. Ces réunions se tenaient d'ordinaire de nuit et dans des lieux écartés, souvent dans les cimetières souterrains, à plusieurs milles de Rome, dans la banlieue de la grande ville. Les chrétiens avaient déjà des églises à cette époque ; on parlait des églises construites par un saint évêque d'Asie, Grégoire le thaumaturge ; Tertullien remarque que certains péchés excluent de l'église et même des lieux y attenants (1). L'empereur Alexandre Sévère,

(1) *De Pudic.*, c. iv.

avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle, avait fait attribuer à la communauté chrétienne une auberge au quartier du Transtévère, qui devait servir d'église, et dont la possession était disputée aux chrétiens par les anciens propriétaires. Plus souvent, cependant, les réunions avaient lieu dans une maison privée. D'autres fois encore, c'était un cimetière qui était indiqué comme lieu de réunion.

On peut supposer que, ce jour-là, c'est le cimetière de Domitille qui a été choisi comme lieu de rendez-vous. Il est situé sur la voie Ardéatine, parallèle à la voie Appienne, une des routes les plus fréquentées de Rome et qui conduisait à l'antique *Ardea* sur le bord de la mer. Les étrangers qui s'intéressent à l'archéologie chrétienne ont visité ce remarquable hypogée, à environ deux milles de Rome. La sainte martyre, dont il était primitivement la propriété et qui lui a laissé son nom, appartenait à la famille des Flavii, qui a donné au monde trois empereurs, au I<sup>er</sup> siècle. Quelques-unes des fresques de ce cimetière rappellent, en effet, l'art classique de la meilleure époque.

Généralement, avons-nous dit, la réunion était nocturne ; elle se tenait vers le milieu de la nuit ou à la troisième vigile, de façon à se terminer avec l'aurore. Pline, au commencement du second siècle, parle de ces réunions avant le lever du soleil. Tertullien, exposant à la femme chrétienne les inconvénients et les dangers d'épouser un païen, lui demande comment elle s'y prendra pour se lever la nuit et abandonner son mari sans exciter ses soupçons. Les païens, faisant allusion à cette habitude des réunions nocturnes, appellent les chrétiens la « gent qui fuit la lumière, ou la race des oiseaux de nuit ». Et longtemps cette

réunion avant l'aube conservera dans la langue chrétienne le nom de la réunion *au chant du coq*.

Les frères ont été informés à l'avance du jour et de l'heure de la réunion. Le diacre, sur la fin de la dernière synaxe, en a donné avis. Du reste, les jours de synaxe eucharistique sont généralement connus ; c'est d'abord le dimanche, le jour du Seigneur, parfois aussi le mercredi et le vendredi. Si c'est une réunion extraordinaire, en dehors des jours fixés, c'est encore aux diacres qu'est dévolue la fonction de le faire savoir aux membres de la communauté. Ce sont des hommes éprouvés ; sur eux, en grande partie, pèse la charge de l'administration temporelle de l'Église ; ce sont eux qui distribuent les secours aux pauvres ; qui visitent les malades ; et, quand les chrétiens sont persécutés, ils vont dans les prisons fortifier et consoler les captifs (1).

A cette époque la persécution est intermittente ; il y a des périodes d'accalmie ; mais la paix n'est jamais assurée. Au fond, le sort des chrétiens dépend des dispositions de l'empereur, quelquefois d'un simple accident, comme on l'a vu bien des fois. Il est sage de se tenir sur ses gardes et de s'entourer de précautions. On peut donc se représenter ces groupes d'hommes et de femmes allant de nuit, comme des ombres, vers le lieu de la réunion. Il en vient de tous les quartiers de Rome ; les pauvres, les petits artisans sortent de leurs taudis de la Suburre ; les patriciens et les femmes élégantes descendent de leurs palais du mont

(1) Allusion à cette convocation par les diacres ou les autres clercs dans Tertullien (il, *ad uxor.* c. 4). Cf. Ferrari, *de ritu sacrar. Ecclesiæ veteris concionum*, p. xiv (Vérone, 1731).

Cœlius ou du Viminal ; quelques-uns de ces chrétiens viennent du Palatin ; ce sont des gardes des Césars, des employés du palais impérial, des soldats ou des officiers prétoriens. Tous se dirigent du côté du grand cirque et prennent la voie Appienne qui conduit au cimetière de Domitille. Une vaste salle au-dessus du sol a pu servir de *triclinium* ou de salle de banquet. La coutume de l'*agape*, ou du repas de la charité, n'avait, en effet, pas encore disparu des mœurs chrétiennes.

Du *triclinium* un escalier qui s'enfonçait sous terre conduisait dans les galeries souterraines et dans le *cubiculum* où devait avoir lieu le sacrifice. Déjà sur les murs, où le catéchumène ne voit guère que de gracieux emblèmes, le chrétien initié lit toute sa messe. Tantôt une femme debout, une orante, les mains étendues, les yeux au ciel, vêtue d'une longue robe, représente le chrétien dans l'attitude de la prière suppliante, de la *litanie* ; un trépied chargé de quelques pains, qu'un prêtre semble consacrer, des convives autour d'une table sur laquelle sont placés le pain et le vin, rappelant, sous le voile transparent du symbole, le mystère eucharistique ; un dauphin attaché à un trident, des poissons aux formes variées, un pasteur entouré de ses brebis, un vase de lait, disent au chrétien que le poisson, l'*ichthus* sacré, résume dans les lettres grecques de son nom les attributs du Christ ; que le Christ est le dauphin céleste qui sauve les hommes, comme le dauphin de la Fable sauvait les naufragés ; que ce lait, c'est le symbole du divin breuvage sous lequel se cache la Divinité ; que ces brebis, ce sont les chrétiens qui suivent fidèlement leur maître et le pasteur de leurs âmes. Cette marche à travers les

longs et étroits corridors où s'étagent les tombeaux n'assombrit pas le chrétien. Partout des symboles d'espérance. Le cimetière lui-même s'appelle un lieu de repos, un dortoir ; les morts attendent dans le repos du sommeil la résurrection de cette chair qui lentement se décompose. Il voit gravés sur ces tombeaux tantôt une colombe, tantôt l'ancre, symbole d'espérance, tantôt une palme, gage de la victoire ; et toujours ces acclamations : *in pace ; dans la paix ; repose en paix ; dors en paix, âme douce et fidèle ; aie confiance ; que la paix soit avec toi ; vis en paix ; dans la paix éternelle ; dans la paix du Seigneur ; dans le sommeil de la paix et dans la lumière ; que la lumière éternelle brille pour toi !* Tous ces souhaits joyeux et tranquilles enlevaient à la mort son horreur et berçaient les fidèles au chant des immortelles espérances.

C'est là qu'à chaque pas on croit voir apparaître  
 Un trône d'or,  
 Et qu'en foulant aux pieds des tombeaux, je crus être  
 Sur le Thabor !...  
 Descendez, descendez au fond des catacombes.  
 Aux plus bas lieux ;  
 Descendez, le cœur monte, et du haut de ces tombes  
 On voit les cieux (1) !

On arrive à la chambre principale où doit s'accomplir le sacrifice. Le tombeau du martyr, qui est au fond, dans un *arcosolium*, servira d'autel. Tous les fidèles sont réunis ; comme à la table de charité, les riches et les puissants sont mêlés aux humbles et aux petits ; pas de distinctions entre eux. Il n'y en a qu'une,

(1) Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*.



les hommes sont séparés des femmes, et les prêtres ont une place d'honneur près de l'évêque qui préside ; ils vont célébrer avec lui.

Les diacres se répandent dans les rangs des fidèles pour que l'ordre ne soit pas troublé et pour disposer toutes choses en vue du sacrifice. Les sous-diacres les aident dans leurs fonctions ; déjà commencent à se dessiner les ministères d'ordre inférieur, acolythes, exorcistes, lecteurs, portiers, qui forment les différents degrés d'une hiérarchie sacrée, dont chacun a son office. L'importance des cimetières à cette époque a même fait des *fossores* ou fossoyeurs un ordre à part dans l'Église. Mais c'est l'évêque qui doit présider l'assemblée. En même temps qu'elle est le grand sacrifice du culte chrétien, la messe est aussi, j'allais dire surtout, le signe le plus éloquent de l'unité de l'Église, et sa garantie ; c'est le grand lien de charité entre les fidèles et leurs pasteurs. Aucun sacrifice ne doit être offert que par l'évêque ou avec son consentement. La devise de l'unité chrétienne, c'est « un Christ, un autel, un sacrifice, un évêque ». Telle est la pensée qu'a développée, sous toutes ses formes, un saint évêque martyr du II<sup>e</sup> siècle, saint Ignace ; c'est celle qu'on retrouve dans les écrivains du temps, Origène, saint Cyprien, saint Corneille.

#### I<sup>re</sup> PARTIE DE LA MESSE ; AVANT-MESSE OU MESSE DES CATÉCHUMÈNES.

La prière commence (1). Il n'y a pas d'introït. Au IV<sup>e</sup> siècle seulement, après la paix de l'Église, lors-

(1) Ce qui suit, nous le répétons, est rigoureusement historique. Tous les traits sont mentionnés par des auteurs anté-



que le culte eut pris un plus grand développement et que le cortège de l'évêque vint solennellement de la sacristie à l'autel, on eut l'idée de chanter durant ce temps un psaume ; les chantres modulaient les versets, le peuple reprenait un des versets comme refrain, ou bien deux chœurs exécutaient successivement un verset du psaume. Ce fut l'introït, psaume d'introduction, que nous avons conservé en l'abrégeant. Le choix du psaume variait selon les fêtes et les époques de l'année. Quelquefois, à la place d'un psaume, on chantait un petit poème ou une acclamation, composés spécialement à cet effet, comme cet introït dans lequel semble encore vibrer l'enthousiasme des fidèles sur le tombeau des martyrs au jour des *natalitia* : « Réjouissons-nous tous dans le Seigneur, réjouissons-nous en célébrant ce jour de fête, en l'honneur du bienheureux martyr : sa passion a réjoui les anges qui louent, à cette occasion, le Fils de Dieu (1). » Au Samedi saint, qui a conservé les formes liturgiques les plus anciennes, il n'y a pas d'introït. La messe commence par le *Kyrie* (2).

L'évêque saluait l'assistance par ces mots : « Que la paix soit avec vous ! » ou : « Que le Seigneur soit avec vous ! » C'était la vieille formule de salutation, déjà usitée au temps des patriarches, et adoptée par les chrétiens qui aimaient à s'aborder avec ces paroles (3).

rieurs au iv<sup>e</sup> siècle, ou bien sont des inductions liturgiques. La seule part d'arbitraire que l'on pourrait nous reprocher est le groupement, dans une seule église, d'éléments recueillis en divers lieux. Mais les auteurs liturgiques conviennent assez généralement de l'unité liturgique avant le iv<sup>e</sup> siècle.

(1) *Paléographie musicale*, 1897, p. 16,

(2) Le psaume *Judica me, Deus*, et les autres prières du commencement de la messe sont postérieurs ; mais la confession des péchés paraît d'usage tout primitif.

(3) Voyez ci-dessus, p. 66.

Tout de suite commençait la supplication ou litanie, l'une des formes les plus anciennes de la prière chrétienne. Le diacre formulait les demandes des fidèles (1).

Prions, disait-il, pour la paix et la tranquillité du monde ; prions pour la sainte Eglise catholique et apostolique, répandue partout, afin que Dieu la conserve contre toutes sortes d'attaques, jusqu'à la consommation des siècles.... Prions pour tous les évêques du monde, qui annoncent partout les paroles de vérité... Prions pour tous nos prêtres, prions pour les diacres... pour les lecteurs, les chantres, les vierges, les veuves et les orphelins.

Et la prière continue pour les néophytes qui ont récemment reçu le baptême ; pour ceux qui donnent aux pauvres et à l'Eglise ; pour les frères malades ; pour ceux qui voyagent sur terre ou sur mer ; pour les chrétiens qui travaillent dans les mines ; pour ceux qui sont en exil ; pour ceux qui sont dans les prisons, ou dans les chaînes, à cause de leur foi ; pour ceux qui persécutent les fidèles. A chacune des invocations, le peuple répond : « *Kyrie eleison*, Seigneur, ayez pitié, écoutez-nous, exaucez-nous ! »

Cette prière litanique, qui remonte à la plus haute antiquité, comme en témoigne l'allusion aux martyrs et aux confesseurs condamnés aux mines ou à la prison, est une des plus éloquentes et des plus belles prières chrétiennes. Le fidèle, en étroite union avec celui qui récite ou chante la litanie, prie successivement pour tous les intérêts et tous les besoins de l'Eglise, pour tous ses frères dans le Christ, pour les évêques, les prêtres et tous les chrétiens en général,

(1) Cette litanie est une litanie antique, mais qui diffère de celle que nous avons donnée à la p. 70.

pour l'Église universelle, pour les vivants et les morts, pour les rois et les empereurs, pour la terre entière. C'est la véritable prière d'intercession ; c'est une prière officielle et publique dans laquelle le fidèle a conscience qu'il est un membre de cette Église universelle répandue sur toute la surface du monde ; et, élevant sa pensée au-dessus du cercle étroit de ses intérêts, il prie pour le bien de l'Église entière. Combien de chrétiens de nos jours, confinés dans la prière privée, j'allais dire égoïste, semblent oublier qu'ils font partie de l'Église catholique et que rien de ce qui est chrétien et humain ne doit leur être étranger !

Nous avons encore, à la messe, un souvenir de cette prière célèbre dans le *Kyrie eleison* (1). Au Samedi saint la messe débute par une vraie litanie qui est sûrement d'origine fort ancienne. Ici les invocations sont restées, avec les réponses du peuple :

« Daignez protéger et conserver votre sainte Eglise. — R. Nous vous en prions, écoutez-nous.

« Daignez donner la paix et la vraie concorde aux princes chrétiens. — R. Nous vous en prions écoutez-nous.

« Régissez et conservez votre sainte Eglise ;

« Donnez et conservez les fruits de la terre ; nous vous en prions, écoutez-nous

« Donnez à tous les fidèles défunts le repos éternel ; nous vous en prions, écoutez-nous. »

Cette prière litanique est immédiatement suivie, dans la liturgie antique, d'une prière sous forme de collecte qui lui est étroitement unie (2).

Dans les fameuses oraisons que nous chantons en-

(1) Cf. ch. v.

(2) Cf. ci-dessus, p. 69.

core au Vendredi saint, on croit entendre l'écho de ces prières des catacombes :

Prions, frères bien-aimés, prions Dieu le Père tout puissant de purger le monde de toute erreur ; de guérir les maladies ; de chasser la famine ; d'ouvrir les prisons ; de faire tomber les liens des prisonniers ; d'accorder aux voyageurs le retour, aux infirmes la santé, à ceux qui naviguent le port du salut. Prions, fléchissons les genoux.

Les fidèles se prosternaient, priaient en silence jusqu'à ce que le diacre leur dît : « Levez-vous. »

Alors le prêtre disait la *collecte*, c'est-à-dire qu'il résumait les prières de tous :

Dieu tout-puissant et éternel, consolation de ceux qui sont dans la tristesse, force de ceux qui travaillent, que les prières de tous ceux qui souffrent arrivent à vous et que tous se réjouissent, dans leurs difficultés, d'avoir éprouvé votre miséricorde.

Les fidèles répondaient *Amen* en signe d'assentiment, comme pour dire au pontife : « C'est bien, il en est ainsi, vous avez bien exprimé notre prière ! » C'est par cet échange de demandes et de réponses que les fidèles se tenaient en étroite union avec le prêtre ; il n'y avait vraiment qu'une prière et qu'un sacrifice auxquels tous participaient.

La prière collective est restée à la messe après le *Kyrie* ; mais le *Gloria in excelsis*, qui lui-même est une des plus belles et des plus anciennes hymnes, vient assez souvent séparer ces deux prières qui en principe devraient rester unies.

Ici se plaçaient diverses lectures. Elles étaient ordinairement choisies dans la Bible, et l'on suivait cette gradation : d'abord les Livres de la loi ou des pro-

phètes, puis les Épîtres ou les Actes des apôtres, enfin l'Évangile. Mais on ne s'en tenait pas rigoureusement à la Bible. Dans quelques chrétientés, par ignorance ou défaut de surveillance, on laissa lire des ouvrages comme le Pasteur d'Hermas, l'épître dite de saint Barnabé, ou même des livres moins recommandables, comme le faux évangile de saint Pierre ou les apocryphes Clémentins. On lisait aussi quelquefois des lettres d'églises ou d'évêques avec lesquels on était en communion, par exemple les épîtres de saint Clément, celles de saint Ignace et de saint Polycarpe, de saint Cyprien et de saint Corneille. Bientôt même on fit place à la lecture des actes des martyrs dans certaines églises. On voit par là combien cette partie de la messe était vivante ; si j'ose le dire, elle donnait à la messe sa note d'actualité. Qu'on imagine, par exemple, les sentiments que devaient éprouver les fidèles en écoutant la lecture d'une lettre récemment reçue de leurs frères de Lyon qui étaient en prison pour le Christ, dont quelques-uns avaient déjà subi la torture, le chevalet ou les ongles de fer, et qui entendaient les rugissements des fauves destinés à les dévorer dans quelques jours, peut-être dans quelques heures ! « Lecture de la lettre des églises de Vienne et de Lyon : les serviteurs du Christ qui sont à Vienne et à Lyon, dans la Gaule, aux frères d'Asie et de Phrygie, qui ont la même foi et la même espérance de rédemption que nous, paix et grâce et gloire par Dieu le Père et par le Christ notre Maître ! »

C'était l'évêque qui avait la responsabilité de ces lectures ; il choisissait les livres à lire, et dans chacun il désignait les passages pour la messe. Le choix de ces livres était une grosse affaire, il y fallait du dis-

cernement. Les livres de la Bible n'étaient pas, comme aujourd'hui, en un volume approuvé par toute l'Église, et dont le caractère officiel n'est pas contestable. La plupart formaient des volumes séparés ; des hérétiques et des faussaires cherchaient à introduire frauduleusement, dans la collection sacrée, des livres apocryphes ou, au contraire, à en retrancher les ouvrages ou les textes qui les gênaient : c'est ainsi, par exemple, que l'Apocalypse n'avait pas encore obtenu droit de cité dans quelques églises, au III<sup>e</sup> siècle. Déjà certains livres de la Bible se lisaient à une époque fixée de l'année ; mais on était loin d'avoir distribué, comme aujourd'hui, toute la Bible en une série de lectures qui embrassent tout le cycle liturgique. Il fallut au moins deux ou trois siècles pour en arriver là.

Les lectures se faisaient d'un endroit élevé, afin que tous pussent voir et entendre le lecteur. Saint Cyprien compare cette chaire ou *ambon* à la tribune des magistrats romains (1).

Dans notre messe actuelle, les lectures sont généralement réduites à deux, celles de l'épître et de l'évangile. Cependant un certain nombre de messes anciennes, celles des vigiles, des quatre-temps ou de la semaine sainte, en ont conservé un plus grand nombre. Mais tout autre livre que la Bible en a été rigoureusement banni.

Entre les lectures, on récitait ou chantait des psaumes, en répons, en alleluia ou en trait (2).

Enfin, ces lectures et ces chants gradués conduisaient à la lecture par excellence, celle de l'évangile,

(1) Ep. 39.

(2) Cf. ci dessus p. 44 et suiv.

qui était entourée d'une grande solennité. Elle ne fut plus confiée, à partir d'une certaine époque, à un *lecteur* comme les autres livres, mais aux *seuls diacres*, et précédée de la salutation au peuple : *Dominus vobiscum*. Ici encore c'était d'ordinaire l'évêque qui choisissait le passage à lire. Après la lecture, il en faisait lui-même le commentaire ou bien il prononçait une exhortation qui s'en inspirait. La plupart des sermons que l'on nous a conservés des Pères de l'Église sont sous cette forme d'*homélies*, c'est-à-dire de commentaire ou d'exhortation tirée de l'Évangile. Parfois l'évêque désignait un autre prédicateur. Dans un auteur du commencement du III<sup>e</sup> siècle, Origène, nous avons des renseignements précieux sur ce fait. On venait de terminer des lectures. Origène prend la parole et dit : « On a lu plusieurs choses tirées des livres des Rois, l'histoire de Nabal, la fuite de David devant Saül, le passage où David prend la lance de Saül, la fuite de David chez le roi Achar, enfin l'apparition de Samuel à Saül chez la Pythonisse. Cela fait quatre épisodes différents. S'il fallait commenter tout cela, ce serait fort long. Que l'évêque lui-même me désigne le passage que je dois commenter. » L'évêque choisit le dernier épisode, et Origène, qui paraissait également prêt sur tous ces sujets, prononça un sermon resté fameux sur la Pythonisse d'Endor (1).

Le vieil usage du prône ou du sermon placé après l'évangile est évidemment un souvenir de cette ancienne tradition.

Le *Credo*, qui se récite à certains jours après l'évan-

(1) Migne, *Patrol. græca*, t. XII, p. 1012. Ce texte a été l'objet d'une étude particulière par A. Iahn, cf. *Texte u. Untersuch.* de Harnack, Leipz., 18881, t. II.



gile, n'eut qu'assez tard une place à la messe; on le réservait pour les cérémonies du baptême et pour quelques autres circonstances. C'est là, en effet, bien plutôt qu'à la messe, que cette profession de foi avait son emploi naturel.

C'est peut-être ici, après l'évangile, que se trouvait primitivement la prière des fidèles. Cette dernière a complètement disparu de notre liturgie. Il n'en reste plus qu'un vestige, une pierre d'attache, qui a suffi du reste pour révéler à un critique pénétrant l'existence de ce rite solennel. Après l'évangile, le prêtre dit : *Dominus vobiscum. Oremus*. C'est le début des prières collectives. Cette invitation n'est plus suivie aujourd'hui d'aucun effet. « Personne ne prie » ; le chœur chante un psaume (l'offertoire), le pontife et les ministres préparent le sacrifice. Il y a donc ici un hiatus. Dans l'ancienne liturgie, c'était le moment d'une prière. Les fidèles se tenaient debout, les bras étendus, les yeux levés au ciel, comme ces orantes peintes sur les murs des catacombes, ou bien ils se prosternaient et priaient en silence. Puis le prêtre prenait la parole au nom des fidèles, comme il avait fait pour la première collecte (1). Peut-être est-ce un ancien texte de cette prière que nous avons dans ces paroles de l'office des morts, qui ont une couleur si antique, et dont le caractère est bien plutôt celui d'une oraison que d'un offertoire :

Seigneur Jésus-Christ, roi de gloire, délivrez les âmes de tous les fidèles décédés, des peines de l'enfer et du lac profond; délivrez-les de la gueule du lion; que le Tartare ne les englou-

(1) M. l'abbé Duchesne (*Origines du culte*, p. 101) croit que nous avons conservé un souvenir de cette prière dans les oraisons du Vendredi saint dont nous avons parlé ci-dessus.

tisse pas, qu'elles ne tombent pas dans le lieu obscur. Mais que saint Michel, le porte-enseigne (du ciel), les présente à la lumière sainte que vous avez promise autrefois à Abraham et à sa race.

Nous vous offrons, Seigneur, des hosties et des prières de louange : accueillez-les pour ces âmes dont nous faisons mémoire aujourd'hui; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie.

## II<sup>e</sup> PARTIE DE LA MESSE OU MESSE DES FIDÈLES.

Ici se termine la première partie de la messe. On voit quel en est le dessin liturgique primitif : les lectures d'Écriture sainte accompagnées du chant des psaumes et une prédication sur ces lectures. Ces rites, nous l'avons dit, ne sont pas en rapport direct et nécessaire avec le sacrifice.

Les catéchumènes, les pénitents ou même les gentils qui avaient assisté à cette première réunion, étaient alors congédiés (1). La partie vraiment solennelle de la messe, le sacrifice proprement dit, ou, selon l'expression consacrée, la *messe des fidèles* commençait ; le caractère liturgique des prières et des rites est tout différent. Ici les fidèles interviennent à peine ; plus de psaumes chantés par le peuple, ni de lectures faites par des lecteurs ; le diacre lui-même reste silencieux : c'est le pontife qui presque sans interruption portera la parole en une série d'oraisons ; tout ici, rites et oraisons, est en étroite relation avec le sacrifice, tout est ordonné à cette fin (2).

(1) Tertullien se plaint des hérétiques qui laissent assister à leur messe indistinctement les catéchumènes et même les païens. *De Præscr.*, c. 41.

(2) Il est bien entendu que je raisonne ici d'après le texte primitif de la messe. Les additions postérieures n'ont du reste que légèrement altéré ce caractère.

1<sup>o</sup> *Offertoire*. — Le premier acte est l'offrande. Chaque fidèle devait faire une offrande afin de s'unir au sacrifice ; on offrait le pain et le vin qui allaient servir au sacrifice et que l'on distribuait aux fidèles dans la communion ; mais on faisait en même temps d'autres offrandes pour les pauvres, pour les veuves, pour le clergé, pour les différentes œuvres de l'église. D'où l'on voit, pour le dire en passant, que l'offrande qui se fait encore durant la messe, à ce moment, n'est pas une simple démonstration charitable, ou même une aumône quelconque. Elle a dans l'origine un caractère presque sacré ; c'est l'offrande faite en vue du sacrifice et par laquelle le fidèle s'unit au grand acte qui s'accomplit à l'autel. Il faut en dire autant des honoraires de la messe contre lesquels on a si injustement protesté.

Tertullien, qui a pour toutes les situations le trait incisif et satirique, s'adresse à un mari pour le détourner de convoler à de secondes noces. Comment fera-t-il l'offrande ? Offrira-t-il pour la femme morte ou pour la vivante ? Il faut opter. Tertullien plaint le mari ainsi partagé (1).

L'offrande se faisait en silence. C'est plus tard, au v<sup>e</sup> siècle, du temps de saint Augustin, que l'on eut l'idée de chanter un psaume à deux chœurs, comme on faisait pour l'introït. Ici encore nous avons abrégé ; le psaume est tombé, nous n'avons gardé que l'antienne. Ce chant fut appelé *offertoire*. L'offertoire de la messe des morts, que nous avons cité, a gardé un verset. Quelquefois, au lieu d'un psaume, on emprunta à d'autres livres de la Bible ou même à d'autres compositions.

(1) *De exhort. ad castit.*, c. 11.

Le pontife et les diacres recueillaient les oblations, mettaient à part les offrandes pour les pauvres et pour le clergé, et plaçaient sur l'autel le pain et le vin qui devaient servir au sacrifice. Dans le calice, qui contenait le vin, on mélangeait un peu d'eau. Le fait est déjà attesté par saint Justin. Saint Cyprien, au III<sup>e</sup> siècle, qui s'étend longuement sur cette pratique liturgique, nous dit que le vin dans le calice signifie le sang du Christ et l'eau représente les fidèles ; et ce mélange dans le calice de l'eau et du vin nous apprend, dit-il, que les fidèles s'attachent au Christ et demeurent dans son amour et que rien ne pourra les en détacher, de même que l'eau et le vin mélangés dans le calice ne pourront plus être séparés (1). L'oraison conservée dans la liturgie romaine, au moment de ce mélange, résume ce mystère avec une sublime éloquence (2).

On avait dû condamner, dès le II<sup>e</sup> siècle, des hérétiques qui réprouvaient l'usage du vin, comme certains *teatotalers*, ou membres de nos sociétés de tempérance. Ils s'intitulaient *hydroparastes*, c'est-à-dire offrant de l'eau, et prétendaient, en effet, consacrer avec de l'eau pure.

Lorsque tout était ainsi préparé pour le sacrifice, le prêtre faisait une prière collective sur les offrandes. Cette prière débutait par une invitation aux fidèles de prier : *Prions, mes frères, afin que ce sacrifice de moi et de vous soit accueilli favorablement de Dieu*. Les fidèles s'unissaient à cette prière, et le prêtre exprimait les vœux de tous par l'oraison appelée « prière

(1) Ep. LXIII, n. 13. Migne, P. L. IV, 395.

(2) *Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem, etc.*

sur les offrandes » et à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom de Secrète. L'idée que rendent les secrètes de style antique est toujours que Dieu accueille favorablement les offrandes et qu'en retour il accorde sa grâce ou ses dons aux fidèles. J'oserais presque dire que c'est l'idée d'un échange entre la terre et le ciel ; les fidèles offrent des dons matériels qui vont être sanctifiés, ils demandent en retour les dons célestes (1).

2<sup>o</sup> *Préface et canon*. — Le premier acte de la messe, c'est-à-dire l'offrande ou l'offertoire, est achevé. Les dons des fidèles, le pain et le vin, sont sur l'autel. Le pontife procède à des prières qui vont opérer la transformation de ces éléments au corps et au sang du Christ. La prière devient plus solennelle ; la cène eucharistique, où le Christ s'est offert une première fois à son Père, va se renouveler. Le pontife invite les fidèles à une prière plus fervente. *Que le Seigneur soit avec vous*. — *Et avec votre esprit*, reprend le peuple. Ce n'est pas assez de cette invitation ordinaire au recueillement et à la prière ; le prêtre insiste, il devient plus pressant : *Haut les cœurs !* — *Nous les avons vers le Seigneur*, répond encore l'assemblée. *Rendons grâces au Seigneur notre Dieu*, dit le prêtre. Et le peuple : *c'est digne et juste !*

« Oui, continue le pontife, il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire que nous vous rendions

(1) On voit que la messe romaine a conservé fidèlement tous ces rites et qu'il y a eu fort peu d'additions ou de transformations. Les prières : *Suscipe, sancte Pater* ; *Offerimus tibi, Domine, calicem* ; *In spiritu humilitatis* ; *Veni sanctificator, Suscipe, sancta Trinitas*, ne sont en somme que des variétés de la prière *Super oblata*. Le lavement des mains est aussi un rite antique.

grâces toujours et partout, ô Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel ! »

Il énumère tous les bienfaits de Dieu, la création du monde, les miracles opérés dans le désert en faveur du peuple de Dieu ; puis l'Incarnation, l'œuvre de la rédemption, la vie mortelle du Verbe, sa passion. « A ce moment l'improvisation de l'officiant serre de près le récit évangélique de la dernière cène ; les paroles mystérieuses, prononcées d'abord par Jésus la veille de sa mort, retentissent sur la table sainte. Puis prenant texte des derniers mots : « Faites ceci en mémoire de moi, » l'évêque les développe, rappelant la passion du Fils de Dieu, sa mort, sa résurrection, son ascension, l'espérance de son retour glorieux, et déclarant que c'est bien pour observer ce précepte et commémorer ces souvenirs que l'assemblée offre à Dieu ce pain, ce vin eucharistiques. Enfin il prie le Seigneur de jeter sur l'oblation un regard favorable et de faire descendre sur elle la vertu de son Esprit-Saint, pour en faire le corps et le sang du Christ, l'aliment spirituel de ses fidèles, le gage de leur immortalité (1). » Le canon se terminait par une doxologie en l'honneur du Christ, parce que

(1) Duchesne (*Origines du culte*, 2<sup>e</sup> édition, p. 60). Cette prière eucharistique ainsi résumée correspond à la préface actuelle et aux prières du canon : *Te igitur, Hanc igitur, Quam oblationem, Qui pridie, Unde et memores, Supra quæ et Supplices te*. Le savant liturgiste, contrairement à une opinion commune, mais en s'appuyant sur des analogies très importantes, voit dans ces deux dernières prières l'épiclese romaine. Dans cette exposition nous adoptons, on le voit, la thèse développée dans la *Paléographie musicale* par Dom Cagin (année 1898, p. 71) que le *Memento des vivants* et celui *des morts*, avec les prières *Communicantes* et *Nobis quoque*, étaient à une autre place dans le canon primitif. Nous nous contentons de renvoyer à ce savant travail.



c'est en Lui, par Lui, avec Lui que toute gloire et toute louange est rendue au Père dans l'Esprit-Saint. Et les fidèles répondaient : *Amen, il en est ainsi*, comme pour témoigner une fois encore que durant toute cette prière ils étaient restés en union avec le pontife (1).

Cette longue prière est la prière eucharistique, la prière d'action de grâces (2). Elle est divisée en deux parties d'inégale longueur, la préface et le canon, par le *Sanctus*, ou chant du *Trisagion*. Ce chant, quoique très ancien, n'était pas, primitivement, à cette place ; aujourd'hui toutes les préfaces y aboutissent ; elles sont mises par leur finale en relation avec lui ; mais on voit par le sens que ce n'est qu'une simple suspension ; c'est la même prière qui est reprise au canon. La préface, comme les prières collectives avec lesquelles elle a de grandes analogies, était improvisée à l'origine, mais toujours sur un thème identique : actions de grâces rendues à Dieu le Père pour ses bienfaits, pour l'incarnation de son Fils, pour la rédemption, la passion et les autres mystères de la vie du Christ. Le grand nombre des préfaces qui nous ont été conservées, sont une preuve de cette liberté laissée alors au célébrant. Nous avons même le singulier exemple, parmi les anciennes préfaces, d'un célébrant qui, abusant des libertés de l'improvisation, n'a pas craint de faire retentir dans sa prière l'écho de ses antipathies et de confier au Seigneur, Père tout-puissant, le secret de ses défiances à l'égard de toute une classe de fidèles, les Ascètes (3). Heureuse-

(1) La doxologie finale du canon et l'*Amen* sont d'une haute antiquité et déjà attestés au commencement du II<sup>e</sup> siècle. (Δ:δὸς γὰρ, c. 9, et saint Justin, I, Apol., 6.)

(2) Voyez plus haut, p. 56.

(3) Muratori, p. 351.



ment le cas est unique, et les préfaces se font au contraire remarquer par la solennité du ton, la sublimité de l'inspiration et la profondeur de la doctrine.

La cène a été renouvelée : Jésus est venu de nouveau au milieu de ses fidèles ; l'Esprit-Saint est descendu afin de parachever l'action du sacrifice ; le Père a accepté le sacrifice du corps et du sang de son divin Fils.

3<sup>o</sup> *Communion*. — Tout ce qui suit a trait à la communion et pourrait s'appeler la troisième partie de la messe. Le pontife procède à la fraction de l'hostie qui va être distribuée aux fidèles. C'est un acte si important, que souvent, dans l'antiquité, le sacrifice est désigné sous ce nom de la « fraction du pain ». Toutes les liturgies ont une prière à ce moment. Citons la plus ancienne formule de fraction qui nous soit connue :

Pour la fraction du pain :

Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la vie et la connaissance que tu nous a révélées par Jésus, ton fils ; à toi la gloire dans tous les siècles. De même que ce pain rompu était dispersé sur les collines (à l'état d'épis) et qu'il est devenu un seul morceau, qu'ainsi soit rassemblée ton Eglise, des extrémités de la terre, pour ton royaume : car à toi la gloire et la puissance par Jésus-Christ, dans tous les siècles (1).

Tous ceux qui assistaient au sacrifice devaient y participer par la communion ; jamais, on le voit, on

(1) Διδαχὴ τῶν Ἀποστόλων, c. 9. Remarquez que cette doxologie est identique à la finale de la prière du canon : *Per quem hæc omnia*, dans laquelle on incline justement aujourd'hui à voir une prière pour la *fractio panis*. Le *Pater*, dans la liturgie romaine, était après la fraction avec son enbolisme *Libera nos, quæsumus, Domine*. C'est saint Grégoire qui a transporté le *Pater* avant la *fractio*, et opéré ainsi divers changements dans la finale du canon. Sur la place du *Pater*, voir plus loin le chapitre viii.

ne perdait de vue dans l'antiquité cette idée de l'union des fidèles avec le pontife dans un même sacrifice. Mais tous ceux qui reçoivent le Christ doivent être saints et purs. Le même document, que nous venons de citer, dit, aussitôt après la prière de la fraction : « Que personne ne mange ni ne boive de votre eucharistie, sinon ceux qui ont été baptisés au nom du Seigneur, car à ce sujet le Seigneur a dit : « Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens (1). » Aussi à ce moment, dans toutes les liturgies, le prêtre ou le diacre s'écrie : « Les choses saintes aux saints. » Ou : « Hors d'ici les impurs ! » Dans la liturgie romaine, au VII<sup>e</sup> siècle, le diacre disait ces paroles : « Que celui qui ne communie pas, s'en aille (2) ! »

C'est ici encore que dans certaines églises se plaçait le baiser de paix ; dans d'autres il était avant la préface. Sa présence entre le *Pater* et la communion, comme dans la liturgie romaine actuelle, est doublement motivée ; d'une part, nous terminons le *Pater* en disant que nous pardonnons à tous ceux qui nous ont offensés ; le baiser de paix est un témoignage de ce pardon ; d'autre part, la participation au corps et au sang du Christ est le grand signe de l'union et de la charité entre les chrétiens.

(1) Διδοχαί, c. 9.

(2) Tertullien fait certainement allusion à ce rite dans ces paroles : *Etiam ethnici... sanctum canibus et porcis margaritas.. jactabunt. De Præscr.*, XII ; cf. *de Spect.*, c. xxv. On a fait remarquer avec raison que nous ne connaissons ce rite de la liturgie romaine que par une allusion de saint Grégoire. (Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 163.) Cependant on a oublié de noter que ces paroles se trouvent au pontifical romain : « *Exorcistam etenim oportet... dicere populo, ut qui non communicat, det locum.* » Il est curieux à observer qu'elles sont ici dans la bouche de l'exorciste. Un sacramentaire romain du XII<sup>e</sup> siècle (inédit) a conservé ce renvoi à peu près dans les mêmes termes. Cf. Thomasi-Vezzozi, t. VII, p. 9.

Ce dernier rite date du premier âge de l'Église. « Donnez-vous mutuellement le saint baiser, » disent les apôtres à la fin de leurs épîtres (1). C'était un nouveau et éclatant témoignage de cette charité qui devait régner entre tous les frères. Le baiser de paix est précédé d'une prière pour la paix qui existe encore dans la liturgie romaine (2). Mais la cérémonie ne s'accomplit plus qu'aux grand'messes et seulement pour le clergé.

La communion est encore précédée de prières préparatoires dont quelques-unes, par exemple le *Domine non sum dignus*, sont fort anciennes (3).

Le pontife communiait, puis les prêtres, puis les assistants. L'évêque déposait l'Eucharistie sous forme de pain dans la main droite ouverte de chaque fidèle, en disant ces mots : *Corpus Christi, le corps du Christ*. Le diacre présentait le calice à chacun en disant : *Sanguis Christi, calix vitæ, le sang du Christ, calice de vie* (4). Les docteurs et les moralistes chrétiens de ce temps ne manquent pas de rappeler aux fidèles que ces mains qui ont reçu le corps du Seigneur doivent

(1) Petr., v, 14 ; Rom., xiii, 16 ; I Cor., xvi, 20. Dans les églises orientales, le baiser de paix était avant la préface. Il en est de même dans les rites gallicans, et il est fort possible que dans la liturgie romaine primitive il ait eu la même place. Cf. *Paléographie musicale*, l. c.

(2) *Domine Jesu Christe, qui dixisti apostolis tuis : Pacem meam*, etc.

(3) Son existence est attestée par Origène, *Hom. VI in Ev.* ; S. Chrys., *Hom. de s. Thoma*. Dans la liturgie romaine il y a trois prières préparatoires à la communion : *Domine J. C. qui dixisti*, *Domine J. C.*, *Fili*, et *Perceptio corporis tui*... L'*Agnus Dei* qui les précède est postérieur.

(4) La liturgie romaine a conservé le *Corpus Domini* et le *Sanguis Domini*, qu'elle fait suivre chacune d'une courte action de grâces, puis une action de grâces sur le corps et le sang réunis.

rester pures (1). Après que tous les assistants avaient communiqué, on réservait une part de l'Eucharistie que les diacres portaient aux malades et aux prisonniers. C'était le grand lien d'union entre tous les membres du Christ. « Nous sommes un seul corps, nous tous qui participons au même pain, » avait dit saint Paul. En recevant l'Eucharistie, on répondait : *Amen, il en est ainsi*. C'était un acte de foi en la présence réelle du Christ sous les saintes espèces.

La révolution religieuse du iv<sup>e</sup> siècle a fait sentir son influence dans la liturgie en donnant plus d'ampleur aux cérémonies. De même qu'on avait eu l'idée de chanter un psaume à deux chœurs au commencement de la messe pendant que le cortège de l'évêque se rendait à l'autel, et un autre pendant que les fidèles apportaient leur offrande au moment de l'offertoire, on fit chanter un psaume avec antienne pendant la communion. Quelques siècles après, on tendit au contraire à résumer, à abréger. La communion, comme l'introit et l'offertoire, ne garda plus à la place du psaume qu'un verset ou une antienne. C'était surtout le xxxiii<sup>e</sup> psaume *Benedicam Dominum in omni tempore*, qui était choisi à cause des versets : Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux (2).

Après la communion, on disait une prière d'action de grâces : c'est l'oraison que nous appelons aujourd'hui *Postcommunion*. Le même document ancien, que nous avons déjà cité, donne cette formule de prière :

Nous te rendons grâces, Père saint, pour ton saint nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, et pour la connaissance, et

(1) Tert., *de Idol.*, c. vii ; Cypr., ep. lviii, etc.

(2) Dom Cagin, Préface à l'antiphonaire ambrosien (*Paléographie musicale*, 1897, p. 23).

la foi et l'immortalité, que tu nous as révélées par Jésus, ton fils ; à toi la gloire dans tous les siècles ! Tu as, ô maître tout-puissant, créé toutes choses à cause de ton nom, tu as donné la nourriture et le breuvage aux hommes pour qu'ils en jouissent et afin qu'ils te rendent grâces ; et à nous tu as daigné accorder un breuvage et une nourriture spirituelle et la vie éternelle par ton serviteur. Avant tout nous te rendons grâces de ce que tu es puissant ; à toi la gloire dans tous les siècles ! Souviens-toi, Seigneur, de ton Eglise pour la délivrer de tout mal et pour la perfectionner dans ton amour, et rassemble-la des quatre vents après l'avoir sanctifiée pour ton royaume, que tu lui as préparé ; car à toi est la puissance et la gloire dans tous les siècles ! Que la grâce arrive et que ce monde passe ; Hosanna au fils de David ! Si quelqu'un est saint qu'il vienne ; s'il ne l'est pas, qu'il se repente. Le Seigneur vient. Amen.

Les prières que nous avons aujourd'hui comme postcommunion ou action de grâces sont toujours résumées ; et, si elles n'ont pas l'intensité d'inspiration et le ton d'enthousiasme contenu dans celle que nous venons de citer, elles expriment cependant des pensées analogues : actions de grâces à Dieu pour la nourriture et le breuvage célestes qu'il nous a donnés.

Le sacrifice est consommé ; la messe est finie. Les fidèles ont reçu le corps et le sang du Seigneur. Le sacrement de l'union et de l'amour est achevé.

L'évêque alors bénissait le peuple ; et le diacre congédiait les fidèles. Le texte de cette bénédiction est aujourd'hui la formule brève : *Benedicat vos, omnipotens Deus*. Cependant, aux messes de Carême, nous avons conservé une forme plus complète et plus antique de bénédiction. Le diacre invite comme autrefois les fidèles à s'incliner pour la bénédiction : *Humiliez vos têtes devant Dieu*. Puis l'évêque ou le prêtre prononce une formule de bénédiction, qui est l'oraison sur le peuple.

La formule de congé est restée la même : *Allez, la messe est dite*. Tertullien et saint Cyprien parlent de ce renvoi (1).

Durant cette longue cérémonie les heures de la nuit s'étaient écoulées ; le jour commençait à poindre ; et les fidèles, en regagnant leurs domiciles, pouvaient déjà rencontrer sur les voies romaines quelques *contadini* qui se rendaient à la ville, ou les artisans qui allaient à leurs travaux.

On comprend quelle profonde et religieuse impression ces rites si expressifs et si sublimes devaient laisser dans l'âme des chrétiens des anciens temps ; quelle force ils y puisaient pour affronter les luttes de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, comme nous le disions en commençant, le sens des cérémonies liturgiques est plus difficile à saisir, par suite des changements qui sont survenus, de la différence de langue et de quelques autres circonstances accidentelles. Les prières et les rites liturgiques ont pris un caractère de raideur hiératique qu'ils n'avaient pas dans le principe. L'habitude de suivre le prêtre dans ses prières et de s'unir à l'action du sacrifice s'est un peu perdue. On lit pendant la messe des prières qui trop souvent se pénètrent fort peu de la liturgie de l'Église, et sont le fruit de l'inspiration privée.

(1) Tert., *de Anima*; saint Cyprien, *Lib. de spect.* Dans la liturgie romaine, le renvoi des fidèles précède la bénédiction. La raison en est probablement que le diacre annonçait la fin de la messe, et le Pape qui venait de célébrer quittait l'autel et bénissait alors seulement les fidèles qui se pressaient au-devant du cortège. L'évangile de saint Jean, à la fin de la messe, est une addition postérieure. Le mot *missa* à l'origine signifie renvoi et s'emploie indifféremment pour signifier le renvoi des fidèles à la fin de tous les exercices. Le vrai sens est donc allez, congé vous est donné.



Mais on voit qu'il y aurait peu d'efforts à faire pour se replacer dans des conditions identiques à celles des chrétiens du III<sup>e</sup> siècle. Notre messe est la même, au point de vue des rites et des formules, sauf quelques additions et quelques changements de détail ; tout y a été conservé ; et un fidèle de ces temps antiques, revenu au milieu de nous, relirait dans son missel ou dans son paroissien la plupart des prières qu'il avait l'habitude de réciter.

Il retrouverait dans la première partie de la messe ces lectures des livres saints, qui l'instruisaient et l'édifiaient ; ce chant du graduel et de l'*Alleluia*, où se traduisaient sa foi et son enthousiasme religieux ; la cène eucharistique se déroule comme autrefois, avec ses différentes phases ; l'offertoire, avec les prières de l'offrande, la préparation du pain et du vin sur l'autel ; la préface, avec l'expression éloquente de la reconnaissance des chrétiens envers Dieu, leur créateur, le distributeur de tous les biens ; le récit du repas sacré, où le Christ rendit grâces à son Père céleste et institua le sacrement de son corps et de son sang, la distribution de la même nourriture céleste, et enfin l'action de grâces après la communion et les cérémonies finales de la messe. C'est le même sacrifice, le même sacrement eucharistique ; il ne tient qu'aux fidèles qu'il agisse sur leur âme comme il agissait sur celle de nos pères dans la foi (1).

---

(1) Nous donnons dans l'*eucole* l'ordinaire de la messe commenté et interprété d'après l'antiquité.



## CHAPITRE VIII

### LES ATTITUDES DURANT LA PRIÈRE ET LES GESTES LITURGIQUES

L'attitude du corps durant la prière n'est pas une question indifférente ; elle traduit, comme le regard, les mouvements du visage et les autres gestes, un sentiment de l'âme, une conception de l'esprit humain. Le culte extérieur est la figure et le symbole de l'adoration intérieure. Le déiste orgueilleux et confiant en lui-même prie debout, quand il prie, comme le pharisien de l'Évangile ; la tête haute, le regard fier, satisfait de ses propres œuvres, il se compare aux autres et se préfère à eux. Il ne veut pas s'abaisser devant Dieu et semble traiter avec lui d'égal à égal. Le chrétien dans sa posture durant la prière montre une conception toute différente de soi-même et de Dieu. Parfois aussi il prie debout, mais combien modeste est son attitude ! Les monuments anciens, fresques, sarcophages, mosaïques et verres, nous montrent l'*orante*, c'est-à-dire celui ou celle qui prie, debout, la tête droite, les yeux élevés vers le ciel, les mains étendues en forme de croix.

Se tenir debout est un signe de respect ; on se lève devant une personne que l'on veut honorer ; mais c'est aussi l'attitude de l'homme libre ; la terreur ou

la conscience de notre indignité nous fait courber le front et ployer les genoux ; le chrétien prie debout pour marquer sa confiance en Dieu son Père, la sainte liberté de ses relations avec lui.

Il se sent fils de Dieu, fils de Dieu par adoption. Aussi les catéchumènes qui n'avaient pas encore reçu le baptême, au lieu de tenir la tête droite et les regards élevés vers le ciel, l'inclinaient et abaissaient leurs yeux vers la terre ; ils n'avaient pas encore le droit de considérer Dieu comme leur Père, et ne récitait la prière qui commence par les mots : *Notre Père*, qu'après le baptême.

Mais en même temps qu'ils priaient debout, les chrétiens n'oubliaient pas qu'ils n'étaient que de faibles créatures en présence de leur Dieu ; ils étendaient les mains et les élevaient vers le ciel, en signe d'humilité et de supplication.

Cette attitude est si naturelle à la créature en face de Dieu, qu'elle se retrouve dans les cultes gentils, sur des monuments égyptiens, étrusques ou romains. Mais les chrétiens aimaient à y voir un souvenir et un symbole du Christ en croix. « Les chrétiens, dit Tertullien, prient en élevant les yeux au ciel, et en tenant les mains étendues parce qu'elles sont innocentes ; la tête nue parce que nous ne rougissons pas... Nous ne nous contentons pas d'élever nos mains, comme les païens, mais nous les étendons en souvenir de la passion du Seigneur... Nous n'élevons pas les mains avec ostentation (comme les païens), mais avec modestie et modération (1). »

(1) *De Orat.* xi et xiii et apol. xxx. Même interprétation donnée à cette attitude par saint Ambroise, saint Maxime de Turin, Astère d'Amasée, etc.

Il n'est pas facile de trouver dans l'antiquité des monuments ou des textes qui fassent mention pour la prière de l'usage, si fréquent aujourd'hui, de joindre les mains et de croiser les doigts. Il y est fait cependant allusion dans les Actes des saintes Perpétue et Félicité (1).

L'usage de prier debout s'est conservé jusqu'à nos jours pour l'Évangile et les cantiques du *Magnificat* et du *Benedictus* qui en sont tirés, pour les oraisons, les préfaces et une partie du canon. Mais la coutume d'élever les mains en forme de croix est presque complètement perdue parmi les fidèles, ce n'est plus qu'une pratique de dévotion privée. On peut le regretter. Le seul souvenir officiel qui soit demeuré, c'est celui du prêtre qui pendant les oraisons, les préfaces et le canon, tient les mains étendues en forme de croix.

La prière se faisait aussi à genoux. C'est l'attitude naturelle dictée par la crainte, le respect, la soumission ou l'humilité, quelquefois par la bassesse. L'homme qui se reconnaît coupable et demande grâce, dans tous les temps et en tout lieu, s'agenouille et s'incline.

Mais autant la posture de l'homme qui se prosterne devant un autre homme est généralement méprisable et trahit un caractère vil, autant cette attitude de l'homme devant Dieu est légitime et juste. Dieu est le maître tout-puisant, infini; c'est lui qui nous a donné la vie, c'est de lui que nous dépendons à tous les instants de notre existence. A lui nous devons compte de nos actions; il est notre juge. Rien donc de plus naturel pour la créature que de se prosterner, d'humilier

(1) *Iunxi manus ut digitos in digitos mitterem*, etc. *Texts a. Studies*, I, II, p. 79. Cf. aussi sermon attribué à Bède, pour la fête de sainte Scolastique.

devant lui notre orgueil, de courber le front, de nous reconnaître coupables devant celui qui est la sainteté même et d'implorer de lui le pardon de nos fautes.

Nous ne nous étonnerons donc pas que les chrétiens à qui leur foi donne un sentiment si profond de la grandeur de Dieu et de la misère de l'homme, prient souvent à genoux en signe de pénitence, de repentir ou d'humilité. On priait à genoux surtout dans le temps de l'année consacré à la pénitence. Le dimanche, et depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, qui est un temps de joie, on ne priait pas à genoux. Saint Irénée, au deuxième siècle, en donne bien l'explication : « Nous nous mettons à genoux durant six jours de la semaine en signe de nos chutes dans le péché ; mais le dimanche nous nous tenons debout, comme pour montrer que le Christ nous a relevés, et que par sa grâce il nous a délivrés du péché et de la mort (1). »

Cette coutume de la génuflexion et de la prostration, comme les autres attitudes de la prière chrétienne, remonte aux temps apostoliques. Saint Étienne s'agenouille dans sa dernière prière, saint Pierre et saint Paul prient à genoux, les frères qui viennent conduire l'apôtre au bateau qui devait l'emporter à Jérusalem, s'agenouillent sur le rivage pour prier (2). Elle est même antérieure au christianisme ; on la retrouve chez les Juifs et même dans la plupart des cultes des gentils, tant elle est naturelle à la créature ; on peut dire que c'est un des rites de cette religion

(1) Fragment de saint Irénée dans les *Questions et réponses aux orthodoxes* du ps. Justin. Cf. Cassien, *Coll.* XXI, c. xx ; saint Ambroise, *Hexameron*, VI, c. ix, n. 74.

(2) Actes, VII 60 ; IX, 40 ; XX, 36 ; XXI, 5, etc.

naturelle que l'on retrouverait au fond du cœur de tous les hommes.

La coutume de ne pas s'agenouiller le dimanche et durant le temps pascal, a prévalu aussi dans toutes les liturgies et semble d'origine apostolique. Lorsque la liturgie eut perdu une partie de son influence et de son caractère, ces nuances plus délicates tendirent à s'effacer et à se fondre dans l'uniforme couleur des mêmes pratiques ; il n'en reste à peu près aucun vestige aujourd'hui. La plupart des liturgies portent encore la trace de l'invitation faite aux fidèles par le prêtre ou par le diacre : *Humiliez vos têtes devant Dieu ou devant Jésus-Christ ; humiliez-vous pour la bénédiction ; fléchissons les genoux ; relevez-vous, tenez-vous debout.*

Ces paroles, en même temps qu'elles étaient un signal pour les fidèles, étaient aussi un ordre qui, paraît-il, n'était pas toujours suivi d'effet. Un prédicateur du v<sup>e</sup> siècle s'en plaint en ces termes : « Quand le diacre dit : *Flectamus genua*, j'en vois plusieurs qui restent droits comme des colonnes (1). »

Les messes de Carême, de Quatre-Temps ou de Vigiles, qui sont fort anciennes et ont un caractère de pénitence si marqué, ont conservé jusqu'à nos jours l'invitation du diacre à prier à genoux, ou à se prosterner, soit dans le *Flectamus genua*, soit dans la formule : *Humiliate capita vestra Deo*. Le pontife ou le prêtre donnait alors sa bénédiction au peuple incliné, avec des paroles de contrition ou de supplication, qui nous ont été conservées dans ces oraisons

(1) Saint Césaire, *serm.* LXXXV, § 1, 5 ; *Constit. apost.*, l. VIII, c. IX.

si remarquables appelées *oraisons sur le peuple*.

La gémflexion devenait souvent une prostration de tout le corps ; nous avons dans les monuments de l'art antique des exemples de l'une et l'autre posture ; souvent même elles se confondaient ; une classe de pénitents publics s'appelaient indifféremment *prosternés* ou *agenouillés*.

Aujourd'hui les fidèles s'agenouillent encore pendant les oraisons, pendant une partie du canon, et d'une façon générale quand la prière liturgique se fait plus humble et plus suppliante. La coutume de la prostration n'est plus guère conservée pour le peuple qu'à l'élévation de la messe, et à la bénédiction du Saint-Sacrement. Mais elle est usitée encore à l'ordination des clercs, à la consécration des vierges ou à la cérémonie de profession des religieux ; enfin le prêtre se prosterne encore aux jours de la semaine sainte, qui ont conservé tant de souvenirs des rites les plus antiques.

Certains auteurs, s'appuyant sur ce fait que dans les catacombes on ne trouve pas de vestiges de sièges, et sur quelques autres textes que l'on a trop généralisés, ont prétendu que les fidèles anciennement ne s'asseyaient jamais durant l'office ; tout au plus leur accordait-on un bâton sur lequel ils pouvaient s'appuyer. Il y a là certainement une exagération. Saint Paul, dans ce fameux chapitre où il décrit l'assemblée chrétienne, nous dit que si l'un de ceux qui *sont assis* reçoit une révélation, celui qui parle en ce moment doit se taire (1). Des expressions analogues

(1) I Cor. xiv, 30. Cf. Actes, xx, 9, α *SEDENS* quidam adolescents, etc. »



se trouvent dans Justin, Origène et les auteurs anciens (1). Ce qui est certain, c'est que la licence de s'asseoir était beaucoup plus rare qu'aujourd'hui. On sait que les moines grecs, qui ont bien conservé les traditions anciennes, disent debout la plus grande partie de l'office.

C'est même debout que l'on écoutait la prédication. Des prédicateurs du iv<sup>e</sup> et du v<sup>e</sup> siècle le donnent à entendre ; ils permettent aux malades et aux personnes fatiguées de s'asseoir, mais ils blâment les hommes en bonne santé qui en font autant.

C'est au pontife qu'est réservé le droit de s'asseoir ; dès les premiers siècles, il a sa *chaire*, *cathedra*, dans l'assemblée des fidèles ; on a conservé sous le nom de chaires de saint Pierre, de saint Marc, ou d'autres évêques, de très anciens sièges richement ornés et sculptés, qui sont comptés parmi les plus précieux trésors de l'archéologie chrétienne. Dans l'abside des cryptes catacombaire, un siège est creusé dans le tuf pour l'évêque. Un des plus curieux monuments de ces âges reculés est la statue d'un évêque du iii<sup>e</sup> siècle, saint Hippolyte, majestueusement assis sur sa chaire, comme un sénateur sur sa chaire curule. Cette chaire ou ce siège sont le symbole de l'autorité épiscopale ; c'est un signe du pouvoir d'enseigner comme docteur, de présider comme chef de l'assemblée chrétienne. Aussi n'est-ce pas sans motifs que la liturgie exige qu'à certains moments l'évêque soit assis. Par suite de la même conception, des sièges sont aussi réservés souvent, dans les anciennes basiliques, aux prêtres qui

(1) Tert., de *Orat.* c. iv. Voir Probst, *Liturgie*, p. 23, et tout le chapitre *homiletik*.



entourent l'évêque et le secondent dans son ministère.

Mais pendant les vigiles et les longues lectures de l'Écriture sainte, il était permis à tous de s'asseoir. Les moines eux-mêmes profitèrent de la permission. Leurs offices se prolongeaient pendant une partie de la nuit ; on ne pouvait les condamner à rester si longtemps debout. Tandis que les chantres ou le lecteur étaient au milieu du chœur, occupés à chanter ou à lire, les moines écoutaient assis, en silence, et ne se levaient ou ne se prosternaient qu'à certains moments. Cassien au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, saint Benoît au <sup>vi</sup><sup>e</sup> et d'autres législateurs monastiques parlent de cette coutume. On s'assit d'abord sur une simple natte, puis sur un tabouret ; le tabouret eut tôt fait de prendre les proportions d'une chaise ou d'un banc, puis il devint stalle et comme tel il s'est conquis une place à part dans le mobilier monastique et dans l'histoire de l'art chrétien. L'architecture et la sculpture ont rivalisé pour faire du chœur, avec les stalles de bois sculpté qui l'entourent, une véritable merveille.

Les attitudes et les gestes dans la liturgie eurent donc toujours une très grande importance. Il est naturel qu'un sentiment qui nous émeut profondément se traduise par un geste. Pour la même raison, celui qui veut produire une impression plus vive sur un autre, joint le geste à la parole. On peut observer que les personnes qui gesticulent le plus sont celles qui sont le plus impressionnables, ou bien celles qui ont un caractère plus expansif et qui sont plus communicatives. Dans les pays méridionaux, certaines personnes se livrent en parlant à la mimique la plus expressive, et un sourd pourrait suivre leur conversation simplement par leurs gestes.

En vertu de cette loi naturelle, la liturgie, qui parle aux foules assemblées, devait employer les gestes comme elle a usé des autres symboles. Aujourd'hui, par suite de l'assuétude et d'un certain caractère conventionnel qu'ont pris toutes les cérémonies, nous n'y prêtons aucune attention ; mais si l'on veut observer, on verra que la plupart des rites et des formules sont soulignés par un geste. Pour ne parler que de la messe, quand le prêtre dit la confession des péchés, il se tient au bas des marches de l'autel, incliné profondément, en signe de pénitence et de repentir ; quand il s'accuse, il se frappe la poitrine ; il ne se relève qu'aux mots : « Que Dieu vous accorde l'indulgence et l'absolution, » et c'est alors seulement qu'il monte les degrés et s'approche de l'autel d'où son indignité l'éloignait.

Avant de prier, il se tourne vers le peuple, il ouvre les bras, comme pour attirer son attention et l'inviter à prier avec lui ; pendant l'oraison, il met les bras en croix dans l'attitude suppliante de l'orante. Quand il demande au Seigneur de bénir l'encens, il trace lui-même de la main le signe de la croix, qui est le signe de la bénédiction ; quand il dit : « Que cet encens monte vers vous, Seigneur », il élève l'encensoir. Lorsqu'il dit : « Je laverai mes mains au milieu des innocents, » il joint le geste aux paroles et se lave les mains.

Avant de consacrer l'hostie et en demandant à Dieu « d'accueillir cette hostie », il étend les mains au-dessus, comme pour en prendre possession ou la désigner à Dieu. Il décrit ensuite la cène par ses gestes aussi bien que par ses paroles, et un auditeur éloigné pourrait en suivre par la vue tous les actes. « Le Seigneur, à la veille de souffrir, prit le pain », le prêtre

prend l'hostie dans ses mains ; il continue : « Jésus les yeux élevés au ciel, bénit le pain » ; le prêtre lève les yeux au ciel et bénit l'hostie avec le signe de la croix. Mêmes gestes pour la consécration du calice.

En disant : « Nous te supplions humblement », il s'incline profondément ; aux mots : « pour nous, pécheurs », il se frappe la poitrine ; après la prière pour la paix, il donne le baiser de paix au diacre et au sous-diacre.

Il en est de même dans les autres cérémonies : dans les exorcismes, l'exorciste souffle comme pour chasser le démon en disant : « *exi, sors, va-t'en, esprit immonde !* » En disant les mots : « *je te baptise,* » le pontife verse l'eau sur la tête du catéchumène. Dans le sacrement de la confirmation et de l'extrême-onction, le geste et l'acte de l'onction suivent la prière.

L'imposition des mains est aussi un geste fréquent dans la liturgie. Elle est d'une façon générale le signe par lequel on consacre une chose ou une personne à Dieu. Dans l'exorcisme et dans le sacrement de pénitence, l'imposition des mains a le sens d'absoudre, de réconcilier ; ce n'est pas seulement, comme on l'a dit, un signe d'élection, mais bien un rite. Le pontife étend les mains au-dessus des candidats, dans la consécration des prêtres, dans la confirmation et dans le baptême, comme pour désigner les élus au Saint-Esprit et attirer sur eux l'inspiration divine.

Pour exprimer son repentir, apitoyer le pontife et l'assemblée qui devait lui accorder le pardon, le pécheur se livrait à tous les signes de la plus profonde douleur (1). Une des marques de la contrition et de

(1) Voir plus loin le chapitre xxvii *Pénitence*, où nous décrivons cette scène de la réunion antique.

l'aveu de ses fautes consistait à se frapper la poitrine, comme l'usage s'en est conservé jusqu'à nos jours dans le *Confiteor*. Saint Augustin qui parlait devant un auditoire d'ouvriers ou d'hommes du peuple et de matelots assez bornés, dit que quand on lisait dans l'Écriture un passage où se trouvait le mot *confiteor*, les pauvres gens se frappaient aussitôt la poitrine. Il est obligé de les prévenir plusieurs fois dans ses sermons qu'il est tout à fait déplacé de se frapper la poitrine par exemple quand le lecteur lit des paroles comme celles-ci, où le Christ dit à son Père : « *Confiteor tibi, Pater*, je te prends à témoin ou je te rends grâces, mon Père (1). » On trouvera, je le répète, ces gestes liturgiques usités dans tous les rites ; il suffit d'avoir attiré l'attention des fidèles sur leur haute signification (2).

Mais le geste le plus éloquent, le plus fréquent et le plus populaire dans la liturgie, c'est le *signe de la croix*, qui est vraiment le signe du chrétien, le *signum Christi*, comme le sceau de la croix imprimé sur le front et sur le cœur du disciple du Christ. Les témoignages abondent dans l'antiquité. Les martyrs se signaient avant la suprême bataille ; les soldats chrétiens se fortifiaient aussi de ce signe. Les chrétiens en usaient en toute circonstance. On a souvent cité ce texte de Tertullien au III<sup>e</sup> siècle, qui nous dit que les chrétiens faisaient le signe de la croix en se levant, en s'habillant, en sortant de leurs maisons, en y ren-

(1) Plusieurs fois dans saint Augustin, notamment *sermo* xxix, 2, *sermo* lxxvii, 1. (Migne, *P. L.*, XXXVIII, p. 431-434.)

(2) On peut à ce point de vue étudier, par exemple, la préface de la bénédiction des fonts, où presque toutes les formules sont mises en action par un geste. Dom Claude de Vert a collectionné curieusement ces faits dans son ouvrage sur la messe.

trant, en allant au bain, en se mettant à table, en allumant leur lampe, enfin d'une façon générale au commencement de toutes leurs actions (1). Il était naturel qu'on l'employât souvent durant les offices liturgiques et dans l'administration des sacrements : « C'est par le signe de la croix, nous dit saint Augustin, que se consacre le corps du Seigneur, que les fonts du baptême sont sanctifiés, que les prêtres et les autres grades de l'église sont initiés ; et tout ce qui doit être sanctifié est consacré par ce signe de la croix du Seigneur avec l'invocation du nom du Christ (2). »

Mais quelle était primitivement la forme de ce signe de croix ? Il est probable qu'il consistait à tracer une croix sur le front ou sur la poitrine avec le pouce. Les plus anciens textes emploient les termes : « marquer son front ou son cœur avec le signe de la croix ». Un poète du iv<sup>e</sup> siècle dit notamment : « Rappelle-toi, quand tu gagnes, pressé par le sommeil, ta chaste couche, de marquer du signe de la croix ton front et ton cœur (3). » Cette très ancienne forme du signe de la croix est conservée au commencement de Complies, à la lecture de l'évangile, dans les onctions du baptême et de la confirmation ; elle est encore en usage dans certains pays, notamment en Espagne. Plus tard, probablement au moment des luttes ariennes, c'est-à-dire au iv<sup>e</sup> siècle, le signe de la croix se fit en portant la main du front à la poitrine et d'une épaule à l'autre, avec ces paroles qui sont une confession de la

(1) *De cor. militis*, III.

(2) *Serm. LXXXI, de temp.* ; *Confess.* I, 11, etc.

(3) Prudence, *Cath.* VI, 129. Cf. Martigny, v<sup>e</sup> *Croix*.

Trinité : *Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen* (1).

L'emploi des éléments dans la liturgie procède de la même pensée qui a dicté ces différents gestes : représenter vivement aux yeux de tous une idée abstraite, par un signe sensible et vivant. L'encens signifie la prière qui monte vers le ciel ; la cendre, c'est la pénitence ou la mort ; le sel signifie la sagesse qui conserve et qui purifie ; l'huile c'est l'onction, la douceur ; nous aurons du reste un chapitre spécial consacré à cette question (2). Les couleurs ont aussi leur symbolisme et parlent aux yeux : le noir dit la douleur, le deuil ; le violet est un signe de pénitence ; le rouge désigne le sang des martyrs ; le blanc, la pureté, le vert, la vie florissante.

Combien la liturgie devient plus expressive et plus vivante quand on cherche à pénétrer le sens des formules et des rites ! Ces gestes faits machinalement en général, ces attitudes prises en vertu de l'habitude, ont un sens profond, elles sont aussi une prière.

---

(1) Cf. le chapitre xix, *Le Christ centre de la liturgie*.

(2) Cf. le chapitre xxiv, *les Eléments*.

## CHAPITRE IX

### LE PATER

Le *Pater* ou oraison dominicale est la prière par excellence. Son origine est divine; c'est le Christ lui-même qui nous en a appris la formule. Saint Matthieu nous dit en quels termes :

« Lorsque vous priez, vous ne serez pas comme les hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues et dans les places publiques, afin qu'ils soient vus par les hommes.

« Pour toi, quand tu prieras, entre dans ta chambre, et après avoir fermé la porte, prie ton Père en secret, et ton Père qui voit ce qui est secret, t'exaucera...

« Quand vous priez, ne parlez pas beaucoup comme les païens : ils pensent en effet qu'ils seront exaucés en disant beaucoup de paroles... Vous prierez ainsi :

« Notre Père qui es dans les cieux : que ton nom soit sanctifié. Que ton règne arrive. Que ta volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel.

« Donne-nous aujourd'hui notre pain suprasubstantiel. Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal. Ainsi soit-il (1). »

Saint Luc nous donne de l'oraison une formule plus abrégée ; il nous dit que le Christ l'enseigna à ses

(1) Matth. VI, 5. Pour les variantes et l'usage du *Pater*, cf. H. Chase : *The lord's prayer in the early Church*. (Cambridge, 1891, t. I des *Texts a. Studies*.)



disciples, lorsque ceux-ci lui demandèrent de leur apprendre à prier (1).

C'est la forme donnée par saint Matthieu qui a prévalu dans l'Église catholique. Cette prière vraiment céleste a été répétée par toutes les générations depuis le Christ ; elle répond si bien aux plus profonds sentiments religieux de l'homme, qu'elle vient naturellement sur les lèvres, même après de longues années d'oubli, même lorsque l'âme se débat encore au milieu de la nuit du doute. Les chrétiens dans tous les temps lui ont donné la première place parmi leurs prières. Les Pères et les docteurs de l'Église y voient le résumé de toute prière ; les sept demandes qu'elle renferme contiennent la substance de tout ce que l'homme peut demander à Dieu. Elle se trouve commentée cent fois dans les ouvrages de ces auteurs. Il serait superflu de tenter après eux une exposition ; nous nous contentons de renvoyer à leurs écrits. Elle était expliquée aux catéchumènes qui allaient recevoir le baptême ; ils devaient l'apprendre par cœur. Mais seul le chrétien baptisé avait la permission de la réciter, parce que seul, après le baptême qui en a fait l'enfant de Dieu, il a le droit de dire, en s'adressant à Dieu : *Mon Père*. C'est, comme on disait autrefois, la prière des fidèles, (ἐὐχὴ πιστῶν) ; c'est encore la formule de prière de la nouvelle alliance ; à ce signe on peut reconnaître qu'un nouveau pacte, un testament nouveau est intervenu entre Dieu et les hommes.

(1) Luc, xi. Voici cette formule :

« Père, que ton nom soit sanctifié. Que ton règne arrive. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Et remets-nous nos péchés, si nous les remettons à tous ceux qui nous ont offensés. Et ne nous induis pas en tentation. »

Aussi les chrétiens sont-ils invités à la répéter souvent. La *Doctrine des apôtres*, que nous avons déjà citée souvent, prescrit aux fidèles de réciter le *Pater* trois fois par jour ; la formule se termine ainsi : *Délivre-nous du mal, car à Toi est la puissance et la gloire dans tous les siècles. Amen.* (Cap. VIII.)

Saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, pour n'en pas citer d'autres, exhortent les fidèles à la réciter souvent en leur particulier (1).

En dehors de cet usage privé, le *Pater* a une place importante dans la liturgie officielle de l'Église.

Tout d'abord à la messe. Il convenait que cette prière y trouvât place. C'est la prière par excellence, la prière donnée par le Christ ; elle devait prendre rang comme *oraison*, parmi les oraisons qui forment le canon (2).

Du reste, le *Pater* contient cette demande : *donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*. Or, d'après les plus anciens Pères, il ne s'agit pas seulement ici du pain qui nourrit notre corps, mais surtout du pain de vie, du corps et du sang reçus dans la communion de celui qui a dit : *Je suis le pain véritable*.

Aujourd'hui, dans la liturgie romaine, le *Pater* est récité dans la partie la plus importante de la messe, au canon, entre la consécration des éléments et la communion. C'est saint Grégoire le Grand qui lui a donné cette place, « car, dit-il, il ne paraît pas convenable de ne pas dire sur le corps et le sang du Rédempteur cette prière que lui-même a composée et

(1) Aug. *serm.* 58, c. x, § 12 ; *De Serm. Dom.* II, vi, § 26, etc.

(2) Sur la place du *Pater* à la messe, voir entre autres Probst, *Lehre u. Gebet*, p. 316 et seq. ; *Liturgie*, p. 253 et 355 ; dom Cagin, *Paléogr. musicale*, 1897, p. 80, 81.

que les apôtres ont dite pour consacrer l'hostie (1).

Avant lui, le *Pater* dans l'Église romaine était à la suite de la fraction du pain ; il précédait immédiatement le baiser de paix. Cette place était bonne, car il y a dans la tradition liturgique une relation intime entre le *Pater* et la cérémonie du baiser de paix. On dit au Seigneur : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Le baiser de paix est le symbole du pardon et de l'amitié renouvelée. Aussi voit-on souvent dans les liturgies l'oraison dominicale attirée dans la sphère d'attraction du baiser de paix. Saint Grégoire les sépara, mais il donnait au *Pater* une place plus honorable dans le canon, et ce changement avait l'avantage, prévu ou non, de rapprocher la liturgie romaine de la liturgie grecque et des antiques traditions. Saint Augustin dit que presque toutes les Églises récitent le *Pater* après la bénédiction des éléments, et d'autres auteurs du iv<sup>e</sup> et du v<sup>e</sup> siècle indiquent aussi cette place (2).

A la messe, le *Pater*, comme on l'a vu plus haut, est encadré dans une sorte de préface ou prologue et une conclusion (3).

Ce prologue a pour objet de donner à la récitation du *Pater* une solennité particulière, de rendre les fidèles attentifs et de leur rappeler que les paroles du *Pater* sont les paroles mêmes du Seigneur (4).

(1) *Ep.* ix, 12 (26), à Jean de Syracuse.

(2) S. Aug. *sermo* 227, *ad infantes* ; et *ad Paulin.* ep. 149, § 16. S. Cyrille, *Cat. Myst.* v, 6.

(3) Voyez le chapitre vii.

(4) Le petit prologue romain doit être rapproché de ces paroles de saint Cyprien : *Dominus inter cætera salutaria sua monita et præcepta divina, quibus populo suo consulit ad salutem, etiam orandi ipse formam dedit, ipse quid præcaremur nonuit et instruit.* — *De Orat. Dom.*

Quand le peuple a répondu : *sed libera nos a malo*, le prêtre développe ce souhait.

Les liturgies anciennes ont toutes une préface et une conclusion du *Pater*, comme la liturgie romaine ; mais la formule n'est pas la même. Citons seulement celle-ci de la messe gallicane : « Ce n'est pas en nous confiant dans nos mérites, mais par obéissance aux préceptes de Notre-Seigneur Jésus-Christ son Fils, que nous osons dire : Notre Père, etc. »

Et à la fin : « Délivre-nous, Dieu tout-puissant, de tout mal, de tout péril, et maintiens-nous dans la pratique du bien, la vérité parfaite, la vraie liberté, Dieu qui règues dans les siècles des siècles. Amen (1). »

La réponse faite par le peuple : *sed libera nos a malo*, est aussi une ancienne tradition liturgique. Dans certaines liturgies, par exemple l'antique liturgie grecque, le peuple est associé plus intimement encore à cette prière, car il la récite à haute voix avec le prêtre ; dans la liturgie mozarabe, le peuple répond *amen*, à chaque demande.

En dehors de la messe, le *Pater* a aussi une place dans l'office divin. Les chrétiens, nous l'avons dit, étaient invités, dès l'origine, à le dire plusieurs fois par jour. De cette récitation privée, il passa naturellement dans l'office public, qui ne semble à certains égards que le développement du culte privé. Cet usage remonte à l'époque la plus ancienne. Le *Pater* dans l'office divin remplit le rôle d'oraison ou de collecte, et il est en général lié à la litanie du *Kyrie*

(1) Il y a dans les Pères plusieurs exemples de clausules, à l'Oraison Dominicale ; citons au hasard : Hilar. in ps. cxviii, n. 15 (Migne, *P. L.*, IX, 510) ; Hieron. in Matth. (ibid, XXVI, 206), etc.

*eleison. Les Constitutions apostoliques*, comme la *Doctrine des apôtres*, prescrivent la récitation de trois *Pater* dans la journée.

Quand les abbés Jean et Sophrone racontent leur visite à saint Nil au Sinaï, ils décrivent l'office qu'on y récite ; le *Pater* est dit à l'office du soir, après six psaumes, et deux fois encore après d'autre psaumes, après les hymnes et après les Laudes (1). D'Orient l'usage passe en Occident.

Un concile de 517 à Girone dit qu'à la fin des Vêpres et des Laudes, le *Pater* doit être récité à haute voix par le prêtre. Saint Benoît, qui s'inspire souvent de l'Orient, et qui a fait une sorte d'éclectisme pour composer son office, a conservé cette tradition du *Pater*. On le chante avec le *Kyrie*, à la fin de toutes les Heures, et avec plus de solennité à la fin de Laudes et de Vêpres, afin qu'en disant ces paroles : *pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons*, tous les torts et toutes les injures soient oubliés (2). La liturgie romaine ne donne pas au *Pater* une place aussi importante dans l'office canonial ; il n'est récité qu'à certains jours de pénitence, au milieu d'autres prières. La coutume de le réciter avant et après chaque office est universelle aujourd'hui, mais c'est une coutume d'âge postérieur.

C'est dans la cérémonie du baptême que l'on reconnaît surtout l'importance liturgique du *Pater*.

Lorsqu'un catéchumène voulait entrer dans l'église et recevoir le baptême, on lui faisait apprendre le symbole des apôtres et l'oraison dominicale, le symbole

(1) Cf. Bäumer, *Gesch. der Breviers*, p. 127 seq. et 177, 178.

(2) *Regula*, c. XIII, sur le *Pater* à la fin des Heures. Cf. Mansi, VIII, 550 ; Labbe, IV, 1569.

qui résumait toute sa foi, et le *Pater* qui apprenait au catéchumène comment il devait désormais prier, et dans quelles relations il allait se trouver avec Dieu le Père. Aujourd'hui que le baptême est conféré en général aux enfants, c'est le parrain et la marraine qui récitent ces deux prières ; mais quand c'est un adulte qui est baptisé, il doit les réciter lui-même. Aux temps anciens, la cérémonie était très solennelle. C'était en général au milieu du carême qu'avait lieu ce qu'on appelait la tradition du *Pater*. Le prêtre qui était chargé de préparer les catéchumènes leur récitait le *Pater* en leur expliquant toutes les demandes. Il nous reste encore parmi les œuvres des Pères anciens, notamment dans saint Augustin, des sermons qui ne sont autre chose que des explications du *Pater* données dans ces circonstances. Après qu'il avait été baptisé, le néophyte se tournait vers l'orient et récitait lui-même la prière. C'est sur ce rite que s'achève l'administration du baptême.

En dehors de ces cérémonies, le *Pater* accompagne aussi la réception des autres sacrements. Il semble que le chrétien ne puisse recevoir les grandes grâces attachées aux sacrements sans faire cet acte de foi, de confiance, de soumission et d'amour, qui est contenu dans la formule de l'oraison dominicale.

Cette prière n'est-elle pas, du reste, un résumé de toute la vie chrétienne ? elle rappelle au fidèle que par son baptême il est devenu le fils de Dieu. Le grand, le suprême désir du chrétien, c'est de voir le nom de Dieu béni sur la terre, et son règne accepté par tous les cœurs. Être soumis à la volonté divine, accepter en toutes choses cette volonté de Dieu sur nous, dans la joie comme dans les épreuves, n'est-ce pas le plus



haut sommet de la perfection ? Le chrétien doit tout attendre de son Père du ciel. Il sait que tout ce qu'il possède, il le tient de Dieu ; que c'est de lui qu'il obtient le pain de chaque jour. Il ne demande pas la richesse, ni la gloire, ni les honneurs, il se contente de ce pain quotidien qui assure sa vie en ce monde. Ou encore, si l'on veut, avec les interprètes anciens, il attend le *pain suprasubstantiel* qui est la nourriture de notre âme. Il faut que le chrétien s'humilie pour ses fautes, qu'il sache se frapper la poitrine en disant : « *Père, j'ai péché, pardonne-moi.* » Enfin il doit demander le secours de Dieu, son Père, pour résister à l'entraînement du mal.

Tout est donc contenu dans cette merveilleuse prière ; c'est ce qui nous explique l'importance que les docteurs de l'Église y ont attachée de tout temps, et la place privilégiée que la liturgie lui a donnée dans ses offices. Le chrétien qui veut vivre de l'esprit de l'Église la méditera souvent ; il en fera la règle de sa vie.

---



## CHAPITRE X

### LES HYMNES ET LES CHANTS LIBRES DANS LA LITURGIE

Les chrétiens trouvèrent dans les psaumes l'expression la plus juste et la plus éloquente de leur foi et de leur enthousiasme religieux. Ils y lisaient la gloire du Très-Haut, sa puissance, sa justice, ses colères, le rôle du Messie, ses abaissements et ses triomphes, la gloire de Jérusalem, figure de l'Église, les assauts qui lui sont livrés et les victoires qu'elle remporte sur ses ennemis. Les psaumes eurent donc leur place marquée dans toutes les prières des chrétiens, dans toutes les cérémonies de leur culte, place prépondérante qu'ils ont gardée à travers les siècles ; ils sont, nous l'avons dit, le fond principal de la prière officielle de l'Église.

Mais les chrétiens, tout en jetant leur prière dans ce moule divin du psaume, sentaient à certaines heures l'inspiration s'emparer d'eux, et rivalisant avec le chanfre sacré, ils chantaient, eux aussi, et traduisaient en accents nouveaux les sentiments de piété qui débordaient de leur âme. Il suffit de lire les épîtres de saint Paul pour constater que dans l'assemblée chrétienne primitive l'enthousiasme religieux s'exprime par des chants, par des prières, quelquefois par des sons inarticulés. De là dans la

liturgie toute une classe de prières et de chants que l'on appelle *hymnes*. Le terme dans l'antiquité ecclésiastique a un sens très général et s'applique aux psaumes aussi bien qu'à toute composition qui chante la louange divine sur un mode plus poétique et plus libre.

Ces compositions furent très nombreuses à l'origine ; elles prennent rang à côté des psaumes, des lectures et des oraisons qui constituent la liturgie primitive. On a réuni soigneusement les témoignages des premiers siècles qui constatent ce fait, et l'on voit que l'usage de ces chants était très fréquent (1) ; on en a même retrouvé quelques traces dans les épîtres de saint Paul et dans les autres écrits du Nouveau Testament. Les hérétiques abusèrent de cette liberté laissée aux fidèles de traduire les sentiments intimes de leur cœur en dehors des formules officielles, et ils composèrent des hymnes où se glissait, sous le charme et la nouveauté de l'expression poétique, le venin de l'hérésie. Les gnostiques, au II<sup>e</sup> siècle, se rendirent célèbres à ce titre et composèrent une hymnologie nouvelle.

L'âme, dit l'un, l'âme misérable erre dans un labyrinthe, elle pleure (parce qu'elle est unie à la matière, au corps).

Mais Jésus dit: Regarde, Père,  
elle tente de fuir l'amer chaos.  
Elle ne sait comment traverser ;  
c'est pourquoi, Père, envoie-moi,  
je descendrai portant des sceaux,  
je traverserai les siècles,

(1) Cf. Probst, *Lehre und Gebet in den drei ersten Jahrhunderten*, p. 256 et seq. ; l'abbé Pimont, *les Hymnes du bréviaire romain* ; Thierfelder, *De christianorum psalmis et hymnis*. Lipsiae, 1868 ; Pitra, *Hymnographie de l'Eglise grecque*, 1867 ; Christ et Paranikas, *Antologia*, etc.

j'expliquerai tous les mystères,  
 je montrerai les formes des dieux,  
 je livrerai les secrets de la vie sainte,  
 je donnerai la *gnose* (la science) (1).

Les autres hérétiques les imitèrent et l'hymne devint ainsi le canal par lequel ils s'efforcèrent de transmettre l'erreur. Cet abus devait jeter pendant longtemps le discrédit sur cette forme de composition et nuisit même aux hymnes orthodoxes. C'est sans doute pour cela que la plupart des hymnes des trois premiers siècles ont été perdues ; c'est à peine si l'on en a retrouvé quelques fragments. Nous parlerons plus tard du *Gloria in excelsis Deo*, l'un des plus précieux restes de cette hymnographie primitive. Voici l'hymne du soir ; comme la précédente elle doit remonter à la plus haute antiquité :

Lumière joyeuse de la sainte gloire,  
 de l'immortel Père céleste  
 saint et heureux [Fils],  
 O Jésus Christ !  
 Nous voici au moment où le soleil se couche,  
 au moment où s'allume la lumière du soir.  
 Nous chantons le Père, le Fils,  
 et l'Esprit-Saint de Dieu.  
 Tu es digne d'être en tout temps  
 célébré par des voix sans péché,  
 O Fils de Dieu qui donnes la vie !  
 Et voilà pourquoi le monde te glorifie ! (2)

Pour la prière du soir, nous trouvons encore l'hymne suivante qui se fait remarquer, comme la précédente, par la simplicité de la composition et la sincérité du ton ; elle a un accent d'un charme pénétrant :

(1) *Philosophoumena*, V, 40.

(2) Cette hymne intitulée *Φῶς ἱλαρόν*, célèbre dans l'antiquité chrétienne, est attribuée quelquefois à Athénagène, au II<sup>e</sup> siècle. Nous la donnons dans l'*Eucologe* d'après l'original grec.

Nous te louons, nous te chantons, nous te bénissons pour ta grande gloire, Seigneur roi O Père du Christ, l'agneau immolé qui efface le péché du monde, à toi la louange, à toi l'hymne, à toi la gloire, à toi qui es Dieu et Père, par le Fils dans le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Les deux hymnes de Clément d'Alexandrie, au <sup>II</sup><sup>e</sup> siècle, que l'on a citées si souvent, ne manquent pas de mérite, mais il est douteux qu'elles aient jamais été employées dans la liturgie.

Au <sup>IV</sup><sup>e</sup> et au <sup>V</sup><sup>e</sup> siècle, l'hymnologie qui avait subi un déclin dans l'âge précédent, prit un essor nouveau. Un poète espagnol, Prudence, y consacra son talent ; mais ses hymnes, pas plus que celles de Synésius, de Grégoire de Nazianze et de leurs émules, ne furent guère employées dans la liturgie. Elles n'étaient pas assez populaires, elles restaient trop fidèles à l'esprit classique, elles suivaient un rythme, résultat de la combinaison des longues et des brèves, que l'oreille du peuple ne goûtait plus. Il fallait à une société moins raffinée, qui faisait subir au latin classique des transformations profondes, une poésie plus populaire, plus facile, plus accessible. L'influence de l'accent, le nombre des syllabes, la rime même, tels sont les éléments qui vont se substituer à l'ancienne prosodie ; ce sont eux en somme qui règnent en maîtres dans la poésie de la plupart des langues modernes.

Les premières hymnes latines de cette période sont attribuées à saint Hilaire et à saint Ambroise. L'hymne de saint Hilaire à sa fille Abra, à peu près la

(1) *Constit. Apost.* l. VII, 48. La liturgie monastique a conservé cette hymne du *Te decet laus*, à la fin de Matines. M. l'abbé Batiffol cite le *Gloria in excelsis* et le *Laudamus te*, comme un reste des *Psalmi idiotici*, « deux raretés eucologiques » de l'époque primitive. *Histoire du Bréviaire*, p. 9.

seule dont l'authenticité soit reconnue par les critiques les plus exigeants, est le *Lucis largitor optime* (1). Dans le manuscrit d'Arezzo qui contient la *Peregrinatio Silvæ*, quelques autres hymnes sont attribuées à ce Père. L'une est un chant pascal composé sans doute en vue de cette solennité ; plusieurs strophes s'adressent aux néophytes qui recevaient le baptême dans la nuit de Pâques et que la liturgie associait étroitement dans une même pensée à la glorieuse victoire du Christ sur la mort et sur l'enfer (2). C'est un de ces chants que la vive intelligence des fêtes liturgiques et de leur sens profond faisait jaillir comme naturellement sur les lèvres chrétiennes.

La mort semble d'abord victorieuse au début de la lutte :

« Tu te réjouis, ô mort, s'écrie le poète, de voir la chair pendante au bois de la Croix ; et ces membres fixés par des clous, tu les réclames comme ta part... »

Mais bientôt le combat change de face :

« La lumière éclate dans la vaste nuit. L'enfer tremble avec le gardien cruel du profond Tartare. O mort ! tu te sens blessée dans ta loi, quand tu vois que c'est un Dieu qui s'est soumis à toi. »

Cependant l'homme est uni au Christ et triomphe avec lui dans la mort :

« Elle t'a vaincue, ô mort, l'infirmité de notre chair. La nature de notre chair a été étroitement apparentée avec Dieu. Par elle, je monterai au ciel, ressuscitant joyeuse avec mon corps glorieux. »

(1) Et encore Erbert et Reinkens rejettent-ils l'authenticité, mais sur des raisons insuffisantes.

(2) Le sujet nous paraît donc d'une portée plus générale que ne le pense le premier éditeur, qui n'y voit que le récit de la conversion d'une néophyte de saint Hilaire. Ed. Gamurrini, p. xix.

Alors éclate la joie du néophyte dont l'âme vient de recevoir le baptême :

« Je suis née de nouveau, ô bienheureux prélude d'une vie nouvelle ! je vis chrétienne sous de nouvelles lois.

« O mort, loin de moi la terreur que tu inspires ! Le patriarche me recevra joyeuse dans son sein. Je vivrai désormais dans les cieux, certaine de voir la chair siéger à la droite de Dieu. »

Enfin un chant d'action de grâces au Christ :

« O Christ, revenu vainqueur dans les cieux, souviens-toi de ma chair dans laquelle tu es né.

« Satan autrefois m'a jalouée jusqu'à la mort, qu'il me contemple maintenant régnant avec toi dans tous les siècles (1). »

Ces mêmes critiques que nous venons de citer ne reconnaissent à saint Ambroise que quatre hymnes authentiques, mais la tradition lui en attribue un plus grand nombre. Il y a dans tous les cas un groupe considérable d'hymnes liturgiques, connues sous le titre d'ambrosiennes, et qui sont de saint Ambroise ou de son école. Ces hymnes composées sur le mode dimètre iambique, et dans lesquelles l'accent est souvent en lutte avec la prosodie, sont d'un rythme musical, harmonieux et rapide, et conviennent excellemment à la poésie liturgique. Cette collection paraît remonter au moins au vi<sup>e</sup> siècle. La poésie de ces hymnes n'est pas d'une grande richesse, mais elles se font remarquer par la simplicité de l'allure, et souvent par la profondeur du sens théologique. Nous citons plus loin une hymne de saint Ambroise.

(1) Voyez les *Ecrits inédits de saint Hilaire*, Revue du monde catholique, 1888, p. 226 seq. et Dom Parisot, *Hymnographie Poitevine* (dans le *Pays Poitevin*, mars 1899.)



Quoi qu'il en soit de l'auteur, les hymnes prirent place vers ce moment dans la liturgie, et saint Benoît au *vi*<sup>e</sup> siècle, dans sa règle, leur donne droit de cité. Mais leur cause ne fut pas gagnée sans difficulté : il y eut des oppositions ; l'Église romaine, sans en condamner l'usage, ne les admit dans sa liturgie qu'au *xii*<sup>e</sup> siècle, et ne leur donna qu'une place secondaire.

Mais les hymnes étaient dans la liturgie un élément trop populaire et trop vivant pour ne pas réussir et s'assurer une place considérable. Grâce surtout à l'influence bénédictine, elles pénétrèrent dès le *vii*<sup>e</sup> et le *viii*<sup>e</sup> siècle dans plusieurs églises d'Occident.

Il faut se rappeler que c'est justement vers cette époque, du *vi*<sup>e</sup> au *viii*<sup>e</sup> siècle, que la liturgie, qui jusqu'alors avait conservé une grande liberté d'allure, se fixe en des formules hiératiques immuables. Non seulement les psaumes, les cantiques, les lectures de la Bible ont leur place assignée, invariable, mais encore les formules qui jusqu'alors ont laissé un champ ouvert à l'improvisation, comme les préfaces ou les oraisons, tendent, elles aussi, à se figer dans leur forme antique ; le nombre en est sévèrement limité. Qui donnera à une fête la note d'actualité, qui chantera la gloire du saint nouveau, de la relique précieuse récemment conquise, de la glorieuse translation du corps d'un confesseur, de la dédicace d'une église ? Où le récit des miracles du saint, des guérisons opérées à son tombeau, trouvera-t-il place dans la liturgie ? L'hymne répond à tous ces besoins ; c'est par elle que s'expriment l'enthousiasme et la poésie religieuse ; c'est elle qui traduit les sentiments de la foule ; elle jouera en quelque sorte dans la liturgie le rôle du chœur antique dans la tragédie.



Aussi cette littérature de l'hymnologie sacrée est-elle très abondante ; elle fut une des branches de poésie les plus cultivées au moyen âge. Il suffit pour s'en rendre compte de jeter un coup d'œil sur les recueils de Möne, de Daniel, de Dreves et de plusieurs autres, mais surtout sur le catalogue de M. l'abbé Chevalier qui signale des milliers d'hymnes. Littérature d'un caractère naïf, souvent prolix, barbare même, mais en somme pieux et touchant ; ce sable et ce limon charrient souvent des paillettes d'or.

L'hymnaire de l'Église romaine, qui a rejeté à peu près dans l'ombre les hymnes d'origine étrangère, comprend aujourd'hui, outre les hymnes de l'école ambrosienne, des hymnes attribuées à saint Hilaire, des hymnes de Prudence, de Sédulius, de Fortunat, de saint Grégoire, de Paul diacre, de Raban Maur, etc.

Cet hymnaire ne contient qu'un nombre restreint de ces poésies, c'est une sorte d'anthologie liturgique, un choix de pièces dont la plupart ont une valeur. On peut contester le mérite de telle ou telle de ces hymnes, mais en somme le recueil est digne d'attirer l'attention du critique et du théologien. Plusieurs se distinguent par leur doctrine élevée, par la naïveté ou le charme de l'expression, parfois par la beauté de l'inspiration. Au point de vue de la langue et de la prosodie, quelques-unes portent le caractère de l'époque de barbarie où elles ont été composées. Mais ces défauts eux-mêmes ont leur intérêt aux yeux du philologue et du critique, et il est à regretter qu'à une époque de purisme exagéré, on ait songé à corriger ces vénérables témoins de la foi antique. Les retouches ont été souvent maladroites et quelques pièces y ont perdu le charme de leur poésie.

Presque toutes les anciennes hymnes ont un accent de piété inimitable, elles donnent le caractère d'une fête avec une profondeur de doctrine admirable. On n'en saurait assez recommander l'étude.

Nous ne pouvons malheureusement citer beaucoup d'exemples, nous en donnerons quelques-uns dans ce livre ; voici dès maintenant l'hymne qui est chantée le dimanche à l'aurore et qui décrit poétiquement le réveil de la nature au chant du coq. Elle est généralement attribuée à saint Ambroise et considérée comme son chef-d'œuvre : inutile d'ajouter qu'elle perd dans une traduction la moitié de son charme.

- « Créateur éternel des choses,  
qui régissez la nuit et le jour,  
et qui variez les temps (qui faites succéder la lumière aux  
pour chasser l'ennui. [ténèbres
- « Le chantre du jour fait sonner sa voix,  
il veille dans la nuit profonde ;  
Lumière nocturne des voyageurs,  
il sépare la nuit de la nuit.
- « Lucifer (l'étoile) réveillé par ce cri  
fait tomber l'obscurité du pôle ;  
Toute la horde des esprits mauvais  
met un terme à ses méfaits.
- « A ce signal le nautonier réunit ses forces,  
et les flots de la mer s'apaisent ;  
A ce chant la pierre de l'église elle-même reconnaît sa faute.
- « Levons-nous donc avec courage.  
Le coq excite les dormeurs,  
il fait honte aux paresseux,  
le coq condamne ceux qui refusent (de se lever) (1).
- « Au chant du coq l'espoir renaît,  
la santé revient aux malades,

(1) On y voit généralement, et nous l'avions admis sans examen, une allusion à la négation de saint Pierre. Mais le contexte ne permet pas cette traduction ; la symétrie de la composition amène le sens que nous adoptons ici. C'est plus tard que viendra l'allusion à saint Pierre, et cette hymne, si parfaite en son genre, ne permet pas d'attribuer à l'auteur une redite.

---

le poignard du larron rentre dans le fourreau,  
la foi se réveille en ceux qui sont tombés.  
« Jésus, regarde ceux qui tombent,  
et par ce regard corrige-nous :  
Si tu regardes, les chancelants se maintiendront,  
et la faute est rachetée par les pleurs.  
« Brille comme une lumière pour les sens,  
Chasse le sommeil de l'esprit,  
Sois le premier que chante notre vie.  
Puissions-nous te payer le tribut de nos chants. »

Nous comparions, en commençant, nos hymnes aux psaumes hébreux ; il ne faudrait pourtant pas chercher dans les hymnes une sorte de psautier chrétien. Le psautier chrétien, c'est le psautier de David ; le prophète a été à la fois le chantre de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Il n'y a qu'un psautier. Les hymnes n'avaient pas pour mission de le remplacer ; le poète chrétien eût échoué fatalement dans cette tâche. Ce qu'il voulait faire, c'était de préciser le sens d'une fête ou d'un office, de donner dans le concert de la louange divine la note de la muse liturgique.

---

## CHAPITRE XI

### LE GLORIA IN EXCELSIS

Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, l'initiative personnelle, la prière ou le chant improvisés eurent une grande place dans les assemblées chrétiennes primitives. On parlait suivant l'inspiration de l'Esprit de Dieu qui se communiquait à l'un ou à l'autre. Le *Gloria in excelsis* est presque la seule pièce de cette époque reculée qui nous soit arrivée dans son entier ; c'est une perle liturgique, précieux reste de ces trésors d'un siècle où la prière dut être si éloquente.

A tout point de vue, ce texte mérite donc d'être étudié. Les premières paroles : *Gloire à Dieu dans le ciel et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté*, sont le salut de l'ange aux bergers dans la nuit de la Nativité (1). La suite de l'hymne semble inspirée par ces paroles ; c'en est, en quelque sorte, le commentaire.

Le plus ancien monument où se retrouve le *Gloria in excelsis* est le VII<sup>e</sup> livre des *Constitutions apostoliques*, qui n'est certainement pas postérieur au IV<sup>e</sup> siècle. L'hymne est ici, comme nous le verrons plus loin,

(1) Luc, II, 14.

sous une forme plus étendue que le *Gloria* de la liturgie romaine.

Un ouvrage sur la *virginité*, attribué à tort à saint Athanase, mais qui est bien probablement du iv<sup>e</sup> siècle, dit aussi qu'il faut réciter le matin le *Gloria in excelsis*. Saint Jean Chrysostome en conseille la récitation en plusieurs endroits de ses ouvrages (1).

Enfin, après cette époque, on le trouve dans les plus anciens livres liturgiques de l'Orient et de l'Occident. L'original est certainement grec, mais il a été traduit de bonne heure. Voici le texte, tel qu'il est officiellement reçu dans la liturgie romaine :

« Gloire à Dieu dans le ciel, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.

« Nous te louons.

« Nous te bénissons.

« Nous t'adorons.

« Nous te glorifions.

« Nous te rendons grâces à cause de ta grande gloire.

« Seigneur Dieu, roi céleste, Dieu Père tout-puissant.

« Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ ; Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père.

« Toi qui effaces les péchés du monde, aie pitié de nous.

« Toi qui enlèves les péchés du monde, écoute notre supplication.

« Toi qui es assis à la droite du Père, aie pitié de nous.

« Car tu es le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit dans la gloire du Père. Amen (2).

(1) S. Athan. de *Virginitate*, § 20 (Migne, *P. G.*, t. XXVIII, p. 275 ; S. J. Chrysostome, hom. LXVIII ; Homil. ix in ep. ad Col. Pour les textes et les variantes du *Gloria*, cf. Bunsen, *Monum. Antenicæna* ; Probst, *Lehre u. Gebet*, p. 289 ; Warren, *The liturgy a. ritual of the celtic church.*, Oxf. 1881, etc. Autre texte dans la Messe de Flaccus Illyricus (Migne, *P. L.*, t. CXXXVIII, p. 1314). — Thomasi-Vezzozi, opp. VII, 98 ; Todd, édition de l'Hymnaire de l'Eglise celtique pour l'*Archæological celtic Society*. — Le *Gloria* mozarabe (Migne, *P. L.*, t. LXXXV, 531, et LXXXVI, p. 886) ; cf. encore Pitra, *Iur. Græcorum*, I, 220 ; Pinius, *Liturgia Hispanica*, etc.

(2) Gloria in excelsis Deo : et in terra pax hominibus bonæ

Notre hymne peut se diviser en trois parties. La première est à la gloire du Père, Seigneur Dieu, Père tout-puissant, que l'on loue, que l'on bénit, que l'on adore, à qui l'on rend grâces pour sa gloire.

La seconde partie s'adresse au Fils unique, Jésus-Christ, Seigneur et Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père, qui est assis à la droite du Père, qui efface les péchés du monde, dont nous implorons la miséricorde.

L'hymne se termine en un dernier cri de louange au Christ, seul Saint, seul Seigneur, seul Très-Haut, avec l'Esprit-Saint dans la gloire du Père. Cette dernière strophe est une vraie et complète doxologie.

Toutes ces formules sont d'une haute antiquité et se retrouvent équivalement dans les épîtres de saint Paul et dans les autres écrits du Nouveau Testament. *« Grâce et paix soient avec vous, dit saint Paul aux fidèles, par Dieu le Père, et le Seigneur Jésus-Christ... Rendons grâces à Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ... La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la charité de Dieu et la communion du Saint-Esprit soit avec vous tous. Amen, etc. (1). »*

On peut remarquer aussi que ces mêmes titres, ces mêmes invocations, sont répétées presque mot pour mot dans les prières liturgiques les plus anciennes,

*voluntatis. Laudamus te. Benedicimus te. Adoramus te. Glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam. Domine Deus, rex cœlestis, Deus Pater omnipotens.*

*Domine, Fili unigenite, Jesu Christe; Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris. Qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis nobis.*

*Quoniam tu solus Sanctus; tu solus Dominus; tu solus Altissimus, Jesu Christe, cum Sancto Spiritu in gloria Dei Patris. Amen.*

(1) Col. I, 1; I Cor. I, 1; II Cor. XIII, 19. Voyez plus loin le chapitre XIX, le *Christ centre de la liturgie*.

préfaces, oraisons, symboles de foi, hymnes. Nous surprenons ici la langue liturgique à sa naissance même, en voie de formation.

Ainsi, à s'en tenir au texte, cette hymne peut remonter au premier âge de l'Église. Il n'est aucune de ces formules qui détonne avec le style des auteurs les plus anciens, aucune expression qui ne puisse avoir été écrite au premier ou au second siècle.

Nous sommes donc loin, on le voit, de souscrire à l'opinion qui voit en saint Hilaire au iv<sup>e</sup> siècle, l'auteur du *Gloria in excelsis*. Il nous semble difficile, pour ne pas donner d'autre raison, que le saint évêque, s'il était l'auteur de cette hymne, n'y eût pas mis une allusion à l'arianisme, une profession plus détaillée de la foi en la consubstantialité du Verbe.

Nous serions beaucoup plus porté à nous rallier à l'opinion de ceux qui voient une allusion à ce chant ou à quelque hymne de même genre dans la fameuse phrase de Pline : « *Les chrétiens se réunissent à jour fixe pour chanter un hymne au Christ, comme Dieu.* » On a même rappelé que dans l'apologie d'Aristide récemment découverte, on lit cette autre phrase : « *chaque matin et à chaque heure, à cause de la bonté de Dieu envers eux, ils le louent et le glorifient,* » où l'on pourrait peut-être voir une allusion à ces mots de notre hymne : « *Nous te louons, nous te glorifions, nous te rendons grâces pour ta gloire...* » (1). Or, ces deux documents nous ramènent au commencement du II<sup>e</sup> siècle.

Sans attacher plus d'importance qu'ils ne com-

(1) *Paléog. musicale*, 1897, p. 17 (nos 34-35). On a vu aussi dans notre hymne l'hymne πολυώνυμος dont parle Lucien.



portent à ces rapprochements, il faut avouer du moins que le style de l'hymne, comme nous l'avons déjà dit, est de tournure très antique. La forme même et son rythme seraient intéressants à étudier, si c'était ici le lieu. Contentons-nous de remarquer que ce rythme est libre, mais les phrases et les membres de phrases se répondent harmonieusement ; en grec surtout il est plus sensible, il semble fondé sur une succession étudiée de syllabes et d'accents, et la rime elle-même intervient pour donner à la cadence plus de symétrie. Mais l'art ne gêne en rien la liberté de l'inspiration. Les procédés de composition sont, du reste, réduits à la plus simple expression. C'est bien l'hymne antique telle qu'on se la figure dans les premières assemblées chrétiennes : une effusion de piété d'un élan contenu, un accent simple et vrai, plein de ferveur et d'humilité. C'est avant tout une prière, un cri de l'âme ; l'art se laisse à peine deviner ; il est intervenu discrètement pour éliminer tout ornement inutile, pour donner à la pensée son expression qui la met en valeur. A ce point de vue notre hymne est un petit chef-d'œuvre ; c'est la poésie sobre et calme de cette société dont les peintres représentaient sur les murs des catacombes une orante debout, les mains étendues, les yeux au ciel dans la paix tranquille de la contemplation.

Les variantes du *Gloria* sont en général de peu d'importance, si ce n'est au point de vue de la classification des liturgies (1).

(1) Nous donnerons la forme grecque, celle des *Constitutions apostoliques*, qui présente quelques différences assez notables et qui est peut-être entachée de quelque tendance subordinationnienne : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax, in hominibus bona voluntate. Laudamus te, hymnis celebramus te, benedicimus te, glorificamus te; adoramus te, per magnum pontificem, te verum*

Le *Gloria in excelsis* appartient primitivement à la liturgie matutinale ou de l'aurore.

Dans la liturgie romaine, il se trouve aujourd'hui entre le *Kyrie eleison* et les collectes de la messe. C'est à tort que l'on fait remonter cette disposition au pape saint Télesphore, au III<sup>e</sup> siècle. C'est plus tard que notre hymne fut insérée à cet endroit, où elle sépare assez malheureusement, il faut l'avouer, la litanie des oraisons qui lui sont unies naturellement. C'est à une époque postérieure que le *Gloria* a été introduit dans la messe, et encore en fit-on un usage discret, car dans le sacramentaire grégorien ancien, l'évêque ne doit chanter *Gloria in excelsis* que les dimanches et fêtes ; le prêtre seulement à Pâques.

Les Grecs et les Orientaux lui conservent encore sa place primitive à l'office du matin. Dans les plus anciens psautiers, le *Gloria* est donné à la fin des psaumes avec les cantiques qui étaient chantés à Laudes. C'est la place qu'il occupe dans le plus ancien psautier, l'*Alexandrinus*, du V<sup>e</sup> siècle. A la même époque encore il est récité à Laudes dans un monastère du mont Sinaï ; l'antiphonaire celtique de Bangor le place à Laudes et à Vêpres (1).

Des règles d'Occident (saint Césaire, Aurélien) le font réciter à l'office du matin.

Le *Gloria* est souvent appelé l'*hymne angélique*, à

Deum, ingenitum unum, solum inaccessum, propter magnam gloriam tuam : Domine rex cœlestis, Deus Pater omnipotens, Domine Deus Pater Christi, agni immaculati, qui tollis peccata mundi : suscipe deprecationem nostram : Qui sedes super cherubinos. Quoniam tu solus Sanctus ; tu solus Dominus Jesus, Christus Dei universæ naturæ creatæ, regis nostri, per illum tibi gloria, honor et adoratio. *Const. apost.* VII, c XLVII, et aucti c. XIII.

(1) Pitra, *Hymnographie*, p. 44 ; Warren, l. c.

cause des premiers mots ; ou la *grande doxologie*, c'est-à-dire, la grande glorification, par opposition à la petite doxologie, qui est le *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto*.

Les quelques détails qui précèdent suffiront à nous faire considérer cette hymne comme l'une des plus vénérables prières de l'antiquité ecclésiastique, une prière dans laquelle l'âme du fidèle trouvera une expression vraie de sa dévotion à Dieu le Père et à Jésus-Christ, Seigneur et Dieu, Sauveur et Rédempteur, qui est venu apporter à la terre le salut, victime dont le sang efface les péchés et qui réconcilie l'homme avec Dieu.

## CHAPITRE XII

### LE TE DEUM

Le thème liturgique du *Te Deum* est à peu près le même que celui du *Gloria in excelsis* : louange à Dieu dans le ciel par les anges, et sur la terre louange à Dieu par les hommes ; louange au Christ, Fils éternel du Père, qui s'est fait homme, qui a vaincu la mort et ouvert le ciel, qui est assis à la droite du Père et viendra juger les vivants et les morts. O Christ, ayez pitié, sauvez votre peuple !

Mais si le thème est le même, on perçoit dès l'abord dans la forme du *Te Deum* une couleur moins archaïque. Les titres si usités aux premiers siècles, d'Agneau de Dieu, de Seigneur, de Père tout-puissant, ne se rencontrent pas ici comme dans le *Gloria in excelsis* ; non pas que l'on y ait renoncé ou qu'ils ne soient plus en usage, mais on sent que ces expressions se présentent maintenant moins fréquemment à l'esprit. Les termes *Toi Père éternel*,... *Toi Fils éternel du Père*, sont une allusion à l'arianisme qui niait par ses conséquences la paternité éternelle du Père aussi bien que la filiation éternelle du Fils. L'expression *Tu as pris l'humanité*, qui fut changée plus tard, nous ramène aussi au iv<sup>e</sup> ou au v<sup>e</sup> siècle. Enfin l'énumération du *chœur des apôtres*, des *prophètes*, de

*l'armée des martyrs*, est un indice du culte rendu aux apôtres, aux prophètes et aux martyrs. C'est un signe des temps ; nous sommes à tout le moins au milieu du III<sup>e</sup> siècle ou aux environs du IV<sup>e</sup> (1).

C'est donc vers cette époque qu'il faut chercher l'auteur de cette hymne. On a raconté longtemps que lorsque saint Augustin eut été baptisé à Milan par saint Ambroise, tous deux, transportés d'un saint enthousiasme, commencèrent à chanter les louanges de Dieu, et l'un répondant à l'autre, verset par verset, ils composèrent ce cantique. Mais ce récit, fondé sur une chronique de peu de valeur historique et d'une époque très postérieure, est désormais abandonné par les critiques.

On a cherché d'un autre côté et l'on a nommé tour à tour un moine du V<sup>e</sup> siècle, du nom de Sisebut, Nicetius, évêque de Trèves, au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, ou Abundius, évêque de Côme, et Nicetas, de Remesiana, tous deux du V<sup>e</sup> siècle (2). C'est en faveur de ce dernier que semblent maintenant incliner davantage les critiques. Dans tous les cas, dès le VI<sup>e</sup> siècle, saint Benoît dans sa règle prescrit de réciter le *Te Deum* à la fin de l'office de nuit ; saint Césaire d'Arles le fait réciter le dimanche, avec le *Gloria in excelsis*, à la fin de Laudes (office du matin) (3).

Il est devenu par excellence le chant de l'action de

(1) Cf. Le passage de saint Cyprien, *de mortalitate* : « illic apostolorum gloriosus chorus, illic prophetarum exultantium numerus, illic martyrum innumerabilis populus ».

(2) Cf. Usserius, *de symbolo* ; G. Morin, *Revue bénédictine*, 1890, p. 151-159, 1894, p. 49 et 337, et 1897, p. 390 ; le *Dictionary of hymnology*, au mot *Te Deum*, p. 1119-1130.

(3) L'antiphonaire de Bangor le donne aussi à Laudes ; les psautiers du IX<sup>e</sup> siècle le donnent avec les autres cantiques du matin, sous le titre *Hymnus in die dominica* ou *Laus angelica*.

grâces et a pris place à la fin de plusieurs fonctions solennelles, et dans toutes les circonstances où l'on veut remercier Dieu solennellement pour les bienfaits reçus.

Le *Te Deum* mérite bien la place que l'Église lui a faite au milieu des chants de sa liturgie, digne par la pureté et la hauteur de son inspiration des plus beaux psaumes de David. C'est en effet un psaume qui chante non plus seulement la gloire de Dieu, considéré dans son unité, ou la gloire du Messie à venir ; c'est un psaume à la louange de Dieu Père éternel, et du Fils de Dieu, sauveur et rédempteur des hommes, en union avec l'Esprit-Saint. Le Père dans le ciel, le Fils sur la terre, sont unis dans une même louange.

En latin, langue originale de l'hymne, les répétitions : *Te, Tu, Tibi*, donnent une grande force à l'affirmation. Ces sentences courtes, serrées, accumulées, ce ton direct, cette apostrophe de l'âme à Dieu, cette énumération rapide des grandeurs de Dieu, de ses bienfaits, de l'œuvre du Christ, frappent vivement l'esprit et rendent bien l'expression de l'âme humaine courbée, anéantie devant la majesté de Dieu, saisie d'admiration, mais en même temps relevée et confiante dans les humiliations du Fils et l'œuvre de la rédemption. Encore une fois c'est le vrai et pur sentiment chrétien qui est fait de l'admiration et de la crainte du roi-prophète, devant la grandeur de Dieu, unie à la confiance dans le Christ.

La conception théologique est ici d'une extrême simplicité. Les discussions d'école, nous l'avons dit, s'y reflètent à peine ; quand l'âme est ainsi emportée par la contemplation, les bruits de la terre n'arrivent plus à son oreille. Ce sont en somme les mêmes

affirmations que dans le *Credo* : Dieu, Père éternel, qui remplit le ciel et la terre de la majesté de sa gloire ; le Christ, Fils unique et éternel de Dieu, avec l'Esprit saint et consolateur ; le Fils qui a pris l'humanité, qui a vaincu la mort, qui a ouvert le ciel, qui est assis à la droite du Père, qui jugera les hommes, qui a racheté ses serviteurs avec son sang et leur donnera le ciel.

Par l'énumération des anges : *A toi tous les Anges, à Toi les Cieux et tous les Pouvoirs*, le *Te Deum* se rapproche de la finale ordinaire des préfaces : *Celui que louent les Anges, qu'adorent les Dominations, devant qui tremblent les Pouvoirs*, tandis que l'invocation : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, est la reproduction bien connue du Trisagion de la messe (1).

Malgré divers emprunts faits aux liturgies grecques, il est certain, comme nous l'avons dit, que le *Te Deum* est originaire d'Occident et qu'il a été composé en latin (2). Dans tous les cas, ceux qui pensent que l'origine de cette hymne est grecque, n'ont pas encore trouvé l'original.

Voici le texte tel qu'il est officiellement reçu dans l'Eglise (3) :

1. Nous Te louons comme Dieu.
2. Nous Te confessons comme Seigneur.
3. Toute la terre Te vénère, Toi Père éternel.
4. Tous les Anges, les Cieux et tous les Pouvoirs célestes,

(1) Il y a quelques autres emprunts ; les dix premiers versets sont empruntés à l'hymne eucharistique de la liturgie de Jérusalem ; les versets 11, 12, 13, 24, 25, 26, sont inspirés du *Gloria in excelsis*. Quelques versets sont empruntés aux psaumes.

(2) Sur l'emploi du *Cursus* dans le *Te Deum* et les remarques à en tirer, cf. *Revue critique*, 1893, 1, 192.

(3) Pour les textes et variantes, cf. Warren, édition de l'*Antiphonaire de Bangor*, p. 32 et 93.



5. Les Chérubins et les Séraphins te proclament d'une voix qui ne se repose pas :
6. Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu des armées ; les cieux et la terre sont pleins de la majesté de ta gloire.
7. Toi que le chœur glorieux des Apôtres,
8. Toi que la nombreuse et glorieuse troupe des Prophètes,
9. Toi que l'armée éclatante des Martyrs louent,
10. Toi que la sainte Eglise confesse par toute la terre.
11. Père d'une immense majesté.
12. Vénérable est ton Fils vrai et unique.
13. Saint est aussi l'Esprit consolateur.
14. Toi, le Christ roi de gloire,
15. Toi, Fils éternel du Père,
16. Toi, pour prendre l'humanité et racheter l'homme, tu n'as pas méprisé le sein d'une Vierge (1),
17. Toi, après avoir brisé l'aiguillon de la mort, tu as ouvert aux croyants le royaume des cieux.
18. Tu es assis à la droite de Dieu, dans la gloire du Père.
19. Nous croyons que tu reviendras comme juge.
20. Toi donc, nous t'en prions, viens au secours de tes serviteurs que tu as rachetés par ton sang précieux.
21. Fais que nous soyons comptés avec tes saints dans la gloire éternelle.
22. Sauve ton peuple, Seigneur, et bénis ton héritage,
23. Et gouverne-le, et garde-le jusqu'à l'éternité (2).
24. Chaque jour nous te bénissons.
25. Et nous louons ton Nom dans les siècles et dans les siècles des siècles.
26. Daigne, Seigneur, en ce jour nous garder sans péché.
27. Aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié (3).
28. Que ta miséricorde s'étende sur nous, Seigneur, car nous avons espéré en toi.
29. En toi, Seigneur, j'ai espéré, je ne serai pas confondu éternellement (4)

(1) Quelques manuscrits disent : « Tu ad liberandun mundum suscepisti hominem ». Cette phrase : *Suscipere hominem*, était courante du temps de saint Augustin ; elle fut écartée à l'époque des controverses nestoriennes et remplacée par *adsumere humanitatem*. Sur ces termes, cf. dom Morin, *Revue bénédictine*, 1898, p. 39.

(2) Ps. xxvii, 9 : Saluum fac populum tuum, Domine, et benedic hereditati tuæ ; et rege eos et extolle eos usque in æternum.

(3) Ps. cxxii, 3 : Miserere nostri, Domine, miserere nostri.

(4) Ps. cxxi, 6 : Ad te clamaverunt et salvi facti sunt, in te speraverunt et non sunt confusi.

Quelquefois on ajoutait à la finale une autre conclusion, comme les suivantes :

« Tu es béni, Seigneur Dieu de nos pères, et ton nom est glorieux et chanté dans l'éternité (1).

« Nous t'adorons, toi le Père éternel,

« Nous t'invoquons, toi le Fils éternel,

« Nous te confessons, toi Esprit-Saint qui demeures dans la substance unique de la divinité.

« A toi Dieu unique dans la Trinité, nous rendons les louanges que tu mérites, et les actions de grâces, afin de mériter de te louer d'une voix qui ne se taira pas dans les siècles éternels (2).

(1) Manuscrit du Vatican (Reg. XI).

(2) *Book of hymns de Todd* (l. c.). Dans l'Antiphonaire de Bangor, cette autre formule qui trahit, comme la précédente, l'intention de combattre les erreurs ariennes : Tibi Trinitas, laudes et gratias referemus ; tibi uni Deo incessabilem dicimus laudem ; Te Patrem ingenitum, Te Filium unigenitum ; Te Spiritum sanctum a Patre (et Filio, addition marginale) procedentem corde credimus ; tibi inæstimabili, incomprehensibile, omnipotenti Deo qui regnas in æternum. Nous donnerons le texte latin du *Te Deum* dans l'*éucologe*.

Parmi les travaux nombreux dont le *Te Deum* a été le sujet, l'un des derniers en date et des plus importants, est celui de dom P. Cagin, *Te Deum ou Illatio*, in-8°, 1906, Paris.

---

## CHAPITRE XIII

### LES SYMBOLES DE FOI

*(Symbole des apôtres, symbole de Nicée, symbole de saint Athanase).*

Deux causes portèrent les pasteurs de l'Église, dès la plus haute antiquité, à résumer en quelques sentences courtes et simples la doctrine chrétienne. La première était la nécessité de donner aux nouveaux chrétiens que l'on recevait dans l'Église une formule dans laquelle se trouvaient condensées les vérités à croire ; la seconde était de repousser les erreurs des hérétiques et de fournir aux fidèles un moyen facile de contrôler l'enseignement qu'ils entendaient exposer. Nous pouvons citer comme exemple saint Irénée.

Saint Irénée au II<sup>e</sup> siècle, qui se trouve en face des sectes gnostiques, leur oppose un symbole qu'il appelle « *la règle de foi inaltérable que tout homme reçoit au baptême* ». Voici cette règle de foi :

« L'Église, quoique dispersée dans le monde entier, d'un bout de la terre à l'autre, a reçu des apôtres et de leurs disciples la foi en un Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel, de la terre, de la mer, et de toutes les choses qui sont en elles ;

« Et en un Christ Jésus, Fils de Dieu, incarné pour notre salut ;

« Et au Saint-Esprit qui a prêché par les prophètes les mer-

veilles de la providence de Dieu, l'avènement, la naissance d'une vierge, la passion, la résurrection de la mort, l'ascension au ciel de la chair de son divin Fils, le Christ Jésus, Notre-Seigneur, et sa venue future du ciel dans la gloire du Père, pour récapituler toutes choses, et ressusciter l'humanité dans la chair ;

« Et selon la volonté du Père invisible, tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et sous la terre, devant Jésus-Christ, Notre-Seigneur et Dieu, sauveur et roi ; toute langue doit le confesser et il doit juger toutes choses, et envoyer les anges méchants, pécheurs et apostats, avec les hommes méchants, injustes et blasphémateurs, dans le feu éternel, et donner la vie aux justes et aux saints qui gardent ses commandements et persévèrent dans son amour, les uns depuis le commencement de leur vie, les autres depuis leur conversion ; à ceux-là il confère l'immortalité et leur donne l'éternelle gloire...

Cette loi est la même dans le monde entier, les hommes la professent d'un seul cœur et d'une seule âme ; car, quoiqu'il y ait différents dialectes dans le monde, le pouvoir de la foi est un et le même partout. Les églises de Germanie n'ont pas une autre foi et une autre tradition que celle d'Ibérie ou d'Espagne, ou celles parmi les Celtes (France) ou en Orient, ou en Egypte, ou en Libye, ou au milieu du monde (Jérusalem et la Terre Sainte). Mais de même que le même soleil éclaire le monde, ainsi la prédication de la vérité brille sur tous, et éclaire tous les hommes qui veulent venir à la connaissance de la loi et de la vérité, car la loi est une et la même (1). »

Saint Irénée était le témoin pour les églises des Gaules ; il avait pour but de combattre les hérétiques. A peu près à la même époque, à l'autre extrémité du monde alors connu, dans l'Eglise d'Alexandrie, vivait Origène, un philosophe et un docteur ; dans un traité où il cherche à résumer et à réduire en système toutes les vérités de la foi, il nous donne une règle de foi qui ne diffère pas de celle de saint Irénée. Son ouvrage *des Principes* est une œuvre de haute portée, incomplète sans doute par bien des points, mais qui nous révèle la largeur de vues, la hardiesse et la force

(1) Saint Irénée, l. I, c. II, c. III.

synthétique du plus brillant génie et de l'écrivain le plus profond que l'Église eût encore connu. Origène comme Irénée, mais à un autre point de vue, sent la nécessité de montrer que la doctrine qu'il enseigne n'est pas une fantaisie de l'esprit, un système philosophique quelconque, mais bien une doctrine d'origine apostolique que les apôtres ont reçue du Christ, qu'ils ont enseignée, et que lui-même a reçue dans son intégrité.

« Voici donc, dit-il, ce qui est enseigné par la tradition apostolique. D'abord Dieu est un qui a tout créé, tout ordonné, qui de rien a fait tout ; c'est le Dieu des justes Adam, Abel, Seth, Enos, Enoch, Noé, Sem, Abraham, Isaac, Jacob, le Dieu des douze patriarches, de Moïse et des prophètes. Ce Dieu dans ces derniers jours, comme il l'avait promis auparavant par ses prophètes, a envoyé Notre-Seigneur Jésus-Christ, venu pour appeler Israël d'abord, et ensuite les Gentils après la perfidie du peuple d'Israël. Ce Dieu juste et bon, Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, a donné la loi et les prophètes et les évangiles, il est le Dieu des apôtres, de l'Ancien et du Nouveau Testament.

« Ensuite Jésus-Christ qui est venu, est né du Père avant toute créature : ayant aidé le Père en toute manière (car par lui tout a été fait), dans les derniers temps, il s'est abaissé et s'est fait homme ; étant Dieu il a pris chair, et devenu homme il est resté Dieu. Il a pris un corps semblable à notre corps, à cette seule différence qu'il est né d'une vierge par le Saint-Esprit.

« Ensuite (ils ont enseigné) que le Saint-Esprit est associé en honneur et en dignité au Père et au Fils (1). »

Un contemporain d'Origène, d'un génie moins étendu et moins fécond, mais qui lui est supérieur comme dialecticien, peut-être comme penseur, assurément comme écrivain, d'une profondeur de pensée, d'une puissance de *coloris* vraiment extraordinaire, d'une vigueur d'expression qui va souvent jusqu'au natura-

(1) Origène, *des Principes*, I, préface.

lisme le plus hardi, Tertullien, en Afrique, est lui aussi aux prises avec des opinions divergentes, et pour arrêter toutes les divagations des hérétiques, il leur oppose aussi la *Regula fidei*.

« La règle de foi, dit-il, est absolument une, immobile, irréformable, à savoir : il faut croire en un Dieu unique, tout-puissant, créateur du monde, en son Fils Jésus-Christ, né de la Vierge Marie, crucifié sous Ponce Pilate, ressuscité des morts le troisième jour, reçu dans le ciel, assis maintenant à la droite du Père, et qui viendra juger les vivants et les morts par la résurrection de la chair (1). » Ailleurs il ajoute : « Jésus-Christ, une fois assis à la droite du Père, a envoyé l'Esprit-Saint, consolateur, sanctificateur de la foi de ceux qui croient au Père, au Fils et au Saint Esprit (2). »

Irénée en Gaule, Origène en Égypte, Tertullien en Afrique, sont comme les trois pointes d'un triangle qui enferme à peu près à cette époque le monde connu. Ces règles de foi varient dans leur expression, on aura pu le remarquer, mais au fond elles sont identiques et expriment les principaux articles de la foi, surtout ceux qui sont menacés par les hérétiques.

Nous nous en tenons à ces trois auteurs qui résumant assez bien la foi de leur temps ; mais nous aurions pu citer un grand nombre d'autres dont les témoignages sont réunis dans des ouvrages spéciaux (3).

(1) *De Virg. vel.*, c. I.

(2) *Adv. Prax.*, c. II.

(3) Voyez surtout les travaux de Usher, de Vossius, de Quesnel, et parmi les modernes, ceux de Gasparri, de Hahn, de Bingham, Kattenbush, Zahn, etc. ; enfin tout récemment, l'abbé Vacandard, *Revue des questions hist.*, oct. 1899. Nous n'avons pas à parler ici des violentes discussions suscitées en Allemagne en 1892, et qui ne sont pas encore terminées entre les protestants conservateurs, qui veulent conserver le *Credo*, et les protestants avancés qui rejettent, avec le symbole, tout le dogme chrétien. Cette controverse fort instructive n'est pas de notre domaine.

1. *Le symbole des apôtres.* — En dehors de ces textes que nous venons de citer, il existait une profession de foi, ou symbole, appelé symbole des apôtres parce qu'on en attribuait la composition aux apôtres eux-mêmes. Ce symbole existe sous cinq formes ou versions qui diffèrent par des variantes de peu d'importance : la forme de Jérusalem, de Césarée, d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome, les cinq grandes églises du monde. La forme romaine que nous donnons, a cours dans toute l'Église catholique ; elle est reconnue, même par les critiques protestants, comme étant la plus ancienne et la plus pure (1).

Je crois en Dieu le Père tout-puisant,  
*Créateur du ciel et de la terre,*  
 Et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur,  
 Qui a été *conçu* du Saint-Esprit,  
 Est né de la Vierge Marie,  
 A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été  
 enseveli,  
 Est descendu aux enfers,  
 Le troisième jour est ressuscité des morts,  
 Est monté aux cieux,  
 Est assis à la droite de *Dieu* le Père tout-puisant,  
 D'où il viendra juger les vivants et les morts.  
 Je crois au Saint-Esprit,  
 La sainte Eglise *catholique*,  
 La *communion des saints*,  
 La rémission des péchés,  
 La résurrection de la chair,  
 La *vie éternelle*. — Amen (2).

Ces articles, on le voit, se retrouvent en substance dans les textes de saint Irénée, de Tertullien et d'Ori-

(1) Cf *Dictionary of christian biography, literature, sects and doctrines* (Smith and Wace), verbo *Creed*. Les autres formules sont données dans Denzinger, *Enchiridion symbolorum*.

(2) Les mots soulignés sont ceux qui ne se trouvent pas dans la plus vieille formule romaine.



gène que nous avons cités. Ils sont même disséminés et sous une forme à peine différente dans les écrits de saint Paul et des autres écrivains du Nouveau Testament. Les critiques que nous avons cités ont établi historiquement la haute antiquité de tous ces articles et en ont suivi le développement à travers les âges.

Le symbole des apôtres a eu dans la liturgie chrétienne une place de premier ordre, comparable presque comme importance au *Pater*. Cependant il ne fut jamais récité durant le sacrifice ; c'est une autre formule, celle de Nicée, dont nous parlerons tout à l'heure, qui fut employée, et encore tardivement et par manière d'exception. La messe est le sacrifice chrétien ; les chants, les oraisons, les lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament qui l'accompagnent, ont pour but de louer Dieu, de lui rendre grâces, d'éclairer le mystère du corps et du sang du Christ, de l'union des fidèles entre eux et en Lui. La confession de la foi sous forme de symbole n'y a pas une place nécessaire.

C'est à la cérémonie du baptême que le symbole a sa place d'honneur. Quiconque voulait recevoir le baptême devait apprendre cette formule et la réciter. Quelques semaines avant le baptême, généralement depuis la troisième semaine de carême, les catéchumènes étaient réunis avec leurs parents, leurs parrains et marraines, on leur donnait le symbole des apôtres, on leur expliquait chacun des articles : cela s'appelait la tradition du symbole. Quelques jours après, le catéchumène devait *rendre le symbole*, c'est-à-dire le réciter. Plusieurs traités des saints Pères que nous possédons encore aujourd'hui ne sont

autre chose qu'une explication de chacun des articles du symbole à l'usage des catéchumènes. Nous avons vu plus haut que le *Pater* est appris dans les mêmes conditions. Durant la cérémonie du baptême, le catéchumène devait affirmer qu'il acceptait tous les articles de cette formule. Il était donc bien entendu que le chrétien, de par son baptême, s'engageait à garder fidèlement la *règle de foi*, à n'en abandonner aucun article. C'était son symbole, le signe de sa foi. Les cérémonies du baptême actuel ont conservé tous ces souvenirs et ces rites liturgiques, tout en les réunissant en une seule cérémonie.

2. *Le symbole de Nicée.* — Une autre formule plus étendue et plus analytique fut composée au iv<sup>e</sup> siècle et prit aussitôt une importance capitale. C'est la formule dite de Nicée. Les Ariens niaient que le Verbe fût Dieu et qu'il eût la même substance ou la même nature que le Père. Cette erreur bouleversait tout le système théologique de la Trinité et de l'Incarnation. Un concile réuni à Nicée en 325 composa pour réfuter cette erreur un nouveau symbole dans lequel était affirmée la divinité du Fils et sa *consubstantialité* avec le Père (*ὁμοούσιος*, de même substance). Quelques années plus tard, dans un autre concile, en 381, on reprit le symbole de Nicée et on le confirma ; mais comme durant cet intervalle des erreurs s'étaient produites sur le Saint-Esprit, le concile de Constantinople jugea bon de compléter le symbole de Nicée en y décrivant plus au long le rôle de la troisième personne. De là sortit le symbole de Nicée-Constantinople, dont la formule a été acceptée dans toute l'Église.

Voici cette formule :

« Je crois en un seul Dieu Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et des invisibles.

« Et en un Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, *Dieu de Dieu* (1), lumière de lumière, Dieu vrai du Dieu vrai.

« Engendré, non créé, *consubstantiel* au Père, par qui toutes choses ont été faites,

« Qui pour nous hommes et pour notre salut est descendu des cieux.

« Il s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit dans la Vierge Marie, et il s'est fait homme.

« Il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate, a souffert et a été enseveli.

« Il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures.

« Il est monté au ciel, est assis à la droite du Père.

« Et il viendra de nouveau dans la gloire juger les vivants et les morts ; son règne n'aura pas de fin.

« Et dans l'Esprit-Saint (ce qui suit est l'addition du concile de Constantinople), Seigneur et vivifiant : qui procède du Père et du Fils ;

« Qui avec le Père et le Fils est adoré et glorifié : qui a parlé par les prophètes.

« Et en une Eglise sainte, catholique et apostolique.

« Je confesse un baptême pour la rémission des péchés.

« Et j'attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. Amen (2). »

Les mots *et du Fils* (*Filioque*) que nous avons soulignés sont une addition postérieure qui a son histoire. Faite en Espagne au <sup>v</sup>e siècle, elle se propagea en Gaule, et fut adoptée à Rome, mais non sans difficulté ni sans opposition. L'Eglise grecque a toujours refusé de la reconnaître. Le *Filioque* indique avec précision la croyance de l'Eglise catholique au Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils. Les Grecs, après Photius,

(1) Ces trois mots *Deum de Deo*, qui ne sont pas dans le texte grec original et font du reste double emploi avec les mots suivants, *Deum verum de Deo vero*, sont peut-être une erreur de copiste.

(2) Nous donnons à l'*eucologe* le texte latin.

rejetèrent ce point de la doctrine catholique, qui avait jusqu'alors été admis, même dans l'Église grecque. Depuis ce temps, aucun argument n'a pu les convaincre, et cette église continue à enseigner que le Saint-Esprit procède *seulement* du Père (1).

Telle que nous l'avons donnée, la formule de Nicée-Constantinople est devenue officielle et liturgique. Elle a été introduite à certains jours à la messe, en particulier le dimanche et pour les grandes solennités. Elle a, dans certaines églises, été substituée pour le baptême au symbole des apôtres (2).

**3. Le symbole de saint Athanase.** — Ce symbole, dit de saint Athanase, qui commence par ces mots : *Quicumque vult salvus esse*, n'est guère moins fameux que le précédent.

Son origine est obscure. Il est admis par tous les critiques aujourd'hui que saint Athanase n'en est pas l'auteur. Il y est fait allusion si formellement aux erreurs de Nestorius et d'Eutychès, qu'il faut chercher la date de sa rédaction après les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, 431 et 451. On a mis en avant les noms d'écrivains du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle ou même du <sup>vi</sup><sup>e</sup> : Vigile de Tapse, Nicetius de Trèves, Vincent de Lérins, Nicetas, etc. Jusqu'ici la discussion ne paraît pas encore close. Quel qu'en soit l'auteur, il est certain que plusieurs de ces articles se retrouvent dans des écrivains antérieurs.

Par sa forme et sa rédaction, ce symbole ne res-

(1) Il a paru de nombreuses thèses sur ce sujet ; nous nous contenterons de renvoyer à Franzelin, *Examen doctrinae... de processione Spiritus*, Rome, 1876, et de Buck, *Essai de conciliation sur le dogme de la procession*, Paris, 1864.

(2) Cf. Suiceri, *Symbolum Niceno-Constantinopolitanum expositum et illustratum*, 1718 ; Swainson, *The Nicene and apostolic creeds*, 1875.

semble pas à ceux que nous avons étudiés jusqu'ici. C'est moins un symbole qu'une exposition théologique de la foi. Comme tel il peut être rapproché de plusieurs autres expositions de même genre qui ont été éditées dans les anciennes liturgies ou dans les conciles. Mais il eut une tout autre fortune, comme nous le dirons tout à l'heure.

Au premier abord, on y distingue deux parties ; et cette division est si visible que quelques critiques y ont vu deux symboles différents simplement juxtaposés, ou deux compositions de deux auteurs, celui de la première partie vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, et celui de la seconde du vii<sup>e</sup> au ix<sup>e</sup>.

La première partie est dirigée contre les erreurs ariennes. La Trinité des personnes divines dans l'unité de nature ou de substance y est très clairement enseignée. Égalité parfaite des trois personnes, égalité de leurs attributs, dans l'unité parfaite, c'est ce que proclament hautement ces formules : *Tel le Père, tel le Fils, tel l'Esprit-Saint ; infini est le Père, infini le Fils, infini l'Esprit-Saint.*

Mais en même temps que l'unité parfaite, la distinction des personnes divines y est clairement établie ; le Fils est né du Père, le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. C'est, on le voit, un exposé succinct mais très fidèle, très précis, presque scolastique du dogme de la Trinité ; *il faut adorer l'unité dans la Trinité, la Trinité dans l'unité.*

La seconde partie vise les erreurs nestoriennes et eutychiennes. Il y a dans le Christ deux natures, la nature divine et la nature humaine ; les Eutychiens prétendaient que dans le Christ la nature divine avait absorbé la nature humaine. Mais ces deux natures sont

réunies en *une* seule personne, la personne du Verbe qui *possède* les deux natures. Nestorius enseignait qu'il y a dans le Christ deux personnes juxtaposées, unies seulement moralement.

Ainsi le Christ est Dieu et en même temps homme parfait, complet, sans confusion de nature et de substance. A la suite de cet énoncé, à partir des mots *qui passus est*, le rôle du Christ sur la terre, sa passion, sa mort, sa descente aux enfers, sa résurrection, son ascension, son dernier avènement, sont décrits conformément aux formules ordinaires des symboles.

Il est probable que le *Quicumque* avait été composé, ainsi que les autres professions de foi dont nous avons parlé, comme préparation au baptême. On l'a récité dans toutes les églises, y compris l'Église grecque, qui, pour le mettre en conformité avec ses croyances, l'a interpolé (1).

L'Église anglicane l'a aussi maintenu dans son *Prayer book*, par une de ces contradictions si fréquentes dans sa liturgie, et l'un des 39 articles qui fixent la foi de cette église en prescrit l'usage. Mais l'édition en 1876 par Walter Gray Birch du fameux psautier d'Utrecht a soulevé de nombreuses discussions, qui ne sont pas encore apaisées, parmi les membres de

(1) Sur ce symbole, voir surtout les travaux de Ommanney : *Athanasian creed, an examination of recent theories respecting its date and origin*, London, 1875, et *A critical dissertation on the Athanasian creed*, Oxford, Clarendon Press, 1897, in-8° ; *Dictionary of christian biography*, v° *Creed* (avec les références) et *Dictionary of Christian antiquities*, v° *Quicumque*. Usher et Bingham, *l. c.* ; Morin, *Revue bénédictine*, 1895, p. 389, et 1898, p. 101 ; Batiffol, *Histoire du bréviaire*, p. 181, et les deux récents ouvrages de F. Kattenbusch, *Das apostolische symbol*, 1894-1900, 2 vol in-8°, et Burn, *An introduction to the Creed and to the Te Deum*, Londres, 1899, in-8°, et Hahn, *Bibliothek d. Symbole u. Glaubensregeln*, Breslau, 2e éd., 1897, 3 vol. in-8°).



cette église, au sujet de la légitimité de cette formule fameuse.

Le chrétien aimera à répéter ces symboles de foi qui lui rappelleront les vérités que Notre-Seigneur est venu annoncer à la terre, que l'Église conserve ici-bas et qui seront l'objet de sa contemplation durant l'éternité. Au milieu de ce sable mouvant des opinions contemporaines où aucune doctrine ne peut s'établir solidement, le roc de notre foi demeure comme au premier jour : vingt siècles de controverses et d'hérésies n'ont pu l'ébranler ; le chrétien sera heureux de s'y appuyer ; à toutes les négations, à toutes les nouveautés, il opposera cette règle de foi qui sera pour lui la pierre de touche de la vérité, comme elle l'a été pour les générations qui l'ont précédé ; c'est elle qui depuis les apôtres, en tout pays, sous toutes les latitudes, a conservé l'unité de la doctrine catholique.

---



## CHAPITRE XIV

### LA PRIÈRE DES MARTYRS ET DES PREMIERS CHRÉTIENS

Le Christ avait dit à ses disciples : « Lorsque vous serez livrés aux rois et aux présidents, ne vous préoccupez pas de ce que vous avez à dire, car je vous donnerai une sagesse et une parole à laquelle ne pourront pas résister vos adversaires (1). »

Cette prophétie s'est vérifiée à la lettre ; il y a dans les actes authentiques des martyrs des réponses qui touchent au sublime. Parfois aussi les martyrs au milieu de leurs tourments prononcent des prières qui, si nous ne nous faisons illusion, peuvent prendre rang parmi les plus belles qui soient sorties de la bouche des hommes. Ils ont tout sacrifié pour le Christ, ils ont déjà répandu pour son amour une partie de leur sang, la mort va les frapper, déjà ils étendent la main pour saisir la palme du martyre ; il semble que déjà ils voient Dieu. Quel accent dans ces prières !

Commençons par celle de saint Polycarpe, évêque de Smyrne au II<sup>e</sup> siècle, dont le martyre a été raconté par les contemporains (2) :

(1) Luc, xxi. 15.

(2) Son martyre eut lieu en l'an 155 ; les actes sont d'une autorité incontestée. Cf. Allard, *Histoire des persecutions*, I, 297.

« Seigneur Dieu tout-puissant, Père de Ton Fils bien-aimé et béni, Jésus-Christ, par qui nous T'avons connu, Dieu des Anges et des Vertus, de toute créature et de tous les justes qui vivent en ta présence ;

« Je Te bénis parce qu'en ce jour et à cette heure Tu as daigné m'accorder d'être compté au nombre des martyrs. et de participer au calice de ton Christ pour la résurrection de l'âme et du corps dans la vie éternelle, par l'Esprit Saint ;

« Puissé-je être reçu aujourd'hui devant Toi comme un sacrifice précieux et agréable, comme Tu m'y as préparé, et comme Tu me l'as montré, et Tu as tenu ta promesse, ô Dieu de vérité qui ne connais pas le mensonge.

« C'est pourquoi en tout cela je Te loue, je Te bénis, je Te glorifie par le pontife immortel et céleste, Jésus-Christ, Ton Fils bien-aimé, par qui est à Toi avec Lui et l'Esprit-Saint la gloire maintenant et dans les siècles futurs. Amen (1). »

Afra, la célèbre martyre d'Augsbourg, s'était convertie après une vie de désordres, ce qui prouve, dit un pieux biographe, que nul n'est exclu du salut, s'il se repent et fait pénitence, même après les plus grandes fautes. Elle fut prise durant la persécution de Dioclétien (iv<sup>e</sup> siècle), condamnée à mort comme chrétienne, et en marchant au supplice, elle dit cette touchante prière :

« Seigneur Dieu tout-puissant, Jésus-Christ, qui es venu appeler à la pénitence non les justes, mais les pécheurs, dont la promesse s'est révélée vraie, car Tu as daigné dire : « A l'heure où le pécheur se repentira de ses péchés, à cette même heure je ne me souviendrai plus de ses fautes » ; accueille, à cette heure, mon martyre comme pénitence, et par ce feu matériel préparé pour mon corps, délivre-moi de ce feu éternel qui brûle à la fois le corps et l'âme.

« Je te rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, qui as daigné m'accepter comme une victime pour la gloire de Ton nom, Toi qui as été offert comme victime sur la croix pour le salut du monde entier ; le juste (a été offert) pour les injustes, le bon

(1) Funk, *Opera Patrum apostolicorum*, I, 298. Sur la *doxologie* qui termine cette prière et celle de la plupart des martyrs, voyez plus loin le chapitre XIX.

pour les méchants, le béni pour les maudits, l'innocent pour tous les pécheurs. J'offre mon sacrifice à Toi qui avec le Père et l'Éprit-Saint vis et règne, Dieu dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Ces prières ont un cachet liturgique qu'il est à peine besoin de faire remarquer. Ce sont presque des formules d'oraisons, comme on en rencontre plus tard dans les livres liturgiques proprement dits.

La suivante est de saint Severus, prêtre d'Andrinople, qui subit le martyre probablement durant la même persécution. Sa prière est plus longue, moins spontanée peut-être que les précédentes, mais elle est encore animée d'un beau souffle liturgique. De plus, les allusions qu'elle contient à Noé, au sacrifice d'Abraham, aux trois enfants dans la fournaise, à Daniel, à Jonas, à Susanne, sont devenues un thème liturgique très souvent développé et qui devait faire partie des prières de la préparation au martyre ; c'est le commentaire d'une série de peintures que l'on retrouve souvent sur les murs des catacombes et dans les lectures du carême ; elles ont été recueillies par la liturgie comme prières de la recommandation de l'âme au moment de l'agonie. Ces pages, comme nous le dirons plus loin, semblent avoir conservé plusieurs reliques de ce très antique rituel du martyre (2).

« O Toi le port tranquille de ceux qui sont ballottés par la tempête, Toi qui donnes l'espoir à ceux qui espèrent en Toi, sauveur des malades, secours de ceux qui sont dans le besoin, Toi qui conduis les aveugles, qui es miséricordieux à ceux qui sont au milieu de la tribulation, mur sur lequel s'appuient ceux qui sont fatigués, lumière au milieu des ténèbres, Toi qui as affermi la terre, renfermé la mer dans ses limites, mis les

(1) Ruinart, *Acta sincera*, p. 502.

(2) Cf. plus loin, ch. xxxiii.

éléments en leur place, dont la parole a formé le ciel, les astres et toutes choses ;

« Toi qui as conservé Noé, fourni des biens à Abraham, délivré Isaac, en donnant une autre victime à sa place.... (1).

« Tu as secouru les trois enfants dans la fournaise ; Tu as fermé la bouche des lions ; sauvé et nourri Daniel ; Tu n'as pas voulu que Jonas fût noyé dans la mer, ni qu'il souffrit de la morsure du cruel cétacé. Tu as armé le bras de Judith, tu as délivré Susanne des juges iniques ; Tu as donné de l'honneur à Esther. Tu as fait périr Aman.

« Tu nous as conduits des ténèbres à la lumière éternelle, Père de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui es la lumière invincible, qui m'as donné le signe de la croix et du Christ ; ne me juge pas indigne de ce martyre que mes frères ont obtenu, mais donne-moi une part de leur couronne, afin que je leur sois uni dans la gloire comme je leur étais uni dans la prison. Que je jouisse avec eux du repos, ayant confessé avec eux ton nom glorieux (2).

Saint Euplus, qui souffrit le martyre à Catane en l'an 303, était un diacre. Une partie de sa prière est adressée aux fidèles qui l'entouraient au moment de son supplice ; c'est une véritable oraison, sur le modèle sans doute de celles que ses fonctions l'appelaient à réciter dans les réunions chrétiennes. Elle est d'autant plus intéressante que plusieurs de ces traits sont encore conservés dans notre rituel funéraire :

« Je te rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, Tu m'as donné le secours de Ton nom...

« Achève ce que Tu as commencé en moi, et que l'audace de l'adversaire soit réprimée.

« Ecoutez, frères très chers, priez Dieu, et craignez-le de tout votre cœur, car il se souvient de ceux qui le craignent, avant qu'ils sortent de ce monde : et quand ils en sortent, les anges accourront au-devant d'eux, et les conduiront à cette sainte cité de Jérusalem (3). »

(1) Ici autres allusions à Jacob, à Loth, à Moïse, à Josué.

(2) Ruinart, p. 452.

(3) Ib. p., 441.

C'est encore une prière toute liturgique que celle de saint Théodote :

« Seigneur Jésus-Christ, qui as fait le ciel et la terre, qui n'abandonnes pas ceux qui espèrent en Toi,

« Je te rends grâces, parce que Tu m'as accordé de vaincre le dragon, et d'écraser sa tête. Donne le repos à Tes serviteurs, fais que je sois la dernière victime de la violence des ennemis. Donne la paix à Ton Eglise, arrache-la à la tyrannie du démon. Amen (1). »

Nous voulons citer une autre prière que l'antiquité attribuait à saint Cyprien d'Antioche, martyr de la persécution de Dioclétien, et qui, quoi que l'on pense de l'authenticité absolue, est bien, pour l'inspiration et la forme, de l'époque des persécutions (2). L'auteur est un des personnages les plus extraordinaires de ce temps.

Avant de se convertir au christianisme, il avait voyagé beaucoup. Esprit curieux, inquiet, passionné, porté aux pratiques du spiritisme, il se fit initier aux systèmes théosophiques de l'Orient et devint un *magicien*. Il employa ses sortilèges pour se procurer de l'argent, et assouvir son ambition et ses passions ; nombreuses furent ses dupes. Il fut, après une longue carrière de scandales, converti par une vierge chrétienne, sainte Julitte, dont la beauté l'avait frappé, et qu'il voulait séduire.

Il employa désormais l'ascendant dont la nature l'avait doué à faire des prosélytes pour sa nouvelle religion. Il fut pris et condamné comme chrétien en même temps que sainte Julitte. Le vieux magicien converti

(1) Ruinart, p. 369.

(2) Nonobstant dom Ceillier, dont l'appréciation dans la circonstance nous paraît trop sévère.

et la vierge chrétienne, qui avait exercé sur lui sa douce influence, se trouvèrent ainsi réunis dans une même mort.

Cette gracieuse légende s'est amplifiée durant le moyen âge, et, chose curieuse, c'est elle qui, sous les traits du docteur Faust, a fourni à Goethe le sujet de son chef-d'œuvre. Seulement, comme on l'a vu, dans la réalité ce n'est pas la vierge qui fut séduite par le vieux docteur, c'est sainte Julitte qui convertit le magicien (1).

Sa prière est ainsi conçue :

« Saint, Saint, Saint, Saint des saints, Pères de nos pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu des apôtres, Dieu des prophètes, Dieu des vierges, Dieu de ceux dont la vie est bonne, Dieu de ceux qui croient, Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Ton Fils : nous T'invoquons, nous Te supplions, Fils unique, qui as été créé de la bouche du Très-Haut avant la création du monde, et qui es né du sein de la Vierge sainte Marie par un mystère, daigne accorder à nous qui T'en prions, une augmentation du saint désir, et l'intégrité du cœur, de sorte que ce cœur, régénéré par le bain salulaire, reste pur de tout péché.

Nous Te demandons avec une foi sans tache, un esprit pur, une dévotion ardente, une charité continue, de nous faire fleurir dans ta sainte Eglise : nous fléchissons les genoux, nous courbons la tête devant Toi, devant qui tressaillent les anges et les archanges, les milliers et les milliers de martyrs, le chœur des apôtres et des prophètes, dont les oiseaux chantent les louanges, que toutes les langues confessent, dans le ciel, sur la terre et aux enfers...

Nous Te prions, Père et Seigneur, de nous accorder un esprit intègre, une innocence, une sincérité pieuse, une conscience sainte, de nous former un **cœur chaste, armé contre** les embûches du siècle, contre les menaces du démon, afin que nous ne tombions pas dans les filets de cet ennemi violent et cruel, afin que nous gardions fidèlement le signe du salut éternel... Toi qui as fait miséricorde aux trois enfants dans la

(1 Cf. T. Zahn, *Cyprian von Antiochen, und die deutsche Faustrage*, 1882, Erlangen.



fournaise, et à Daniel, daigne agir ainsi avec nous. Toi qui as ressuscité les morts, rendu la lumière aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la marche aux boiteux, la santé aux lépreux, fais de même pour Tes serviteurs, qui de toute la force de notre esprit croyons que Tu es né, que Tu as souffert, que Tu viendras juger les vivants et les morts.

« Aide-moi comme Tu as aidé Tes apôtres dans les liens, Thècle dans le feu, Paul dans les persécutions, Pierre dans les flots (1).

« Toi qui es assis sur les sept trônes à la droite du Père, jette un regard sur nous, et délivre-nous de la mort éternelle ; Toi qui es un dans un, Père dans le Fils, Fils dans le Père, Esprit-Saint, par qui et en qui, dans la sainte Eglise, est honneur, vertu, clarté, majesté, puissance, bénédiction, immortalité, maintenant, dans l'éternité et toujours et dans les siècles des siècles. Amen (2). »

Il y a une autre oraison du même saint qu'il aurait récitée au jour de son martyre :

« Seigneur saint, Père saint,... Dieu de nos pères, Dieu des apôtres, et Dieu des prophètes et des martyrs, qui as existé avant la formation du monde, Dieu des vivants, qui viendras juger les vivants et les morts. Dieu de vérité, qui es assis sur les Chérubins et les Séraphins, siège de ta gloire, et qui vois au fond des abîmes ; qui connais toutes choses avant qu'elles naissent ; qui as le pouvoir d'enlever la vie et de la rendre ; qui d'une terre aride fais sortir les plantes, Seigneur et maître de toutes choses, délivre-moi de ce monde, écoute ma prière (3)...

« Les anges, les archanges en quantité innombrable, dans la crainte et le tremblement devant Ta magnificence et Ta force, crient à voix haute : « Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées...

« Tu as fait Toi-même ce traité avec nous : « Demandez et vous recevrez ; poussez et il vous sera ouvert... » Voici donc que je demande pour recevoir, je cherche pour trouver, je pousse pour qu'il me soit ouvert...

(1) Nous avons déjà noté ces formules qui sont courantes à cette époque ; cette oraison est donc bien dans la note générale.

(2) Migne, *Patr. lat.*, IV, p. 985.

(3) Ici allusions, comme dans la prière précédente, à Jonas, aux trois enfants dans la fournaise, à Daniel, à Tobie, à Suzanne, à Thècle, que le Seigneur a secourus ; puis énumération des miracles accomplis par le Sauveur durant sa vie.



« Tout homme est menteur, Toi tu es vrai. Tu as le pouvoir, comme Tu l'as promis, de me donner Ton mystère céleste, afin que je sois digne de voir la face de Tes saints... Tu as souffert sous Ponce Pilate, Tu es ressuscité des morts, Tu as apparu à Tes apôtres ; Tu es assis à la droite du Père, Tu viendras juger les vivants et les morts. Par ton saint nom délivre-moi et sauve-moi. Et Toi, Seigneur, Père saint, daigne accepter mes prières et délivre-moi du feu éternel, par Jésus-Christ notre Sauveur clément et béni, par qui est à Toi la louange, l'honneur, la vertu, la gloire dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Nous pourrions multiplier ces exemples, car beaucoup d'actes des martyrs contiennent de ces prières, mais il faut nous borner. Ce qui est plus émouvant encore que ces prières, ce sont les cris poussés par les martyrs au milieu de leur supplice ; c'est l'appel pressant à Dieu, c'est un cri haletant, qui s'échappe de leurs lèvres mourantes, c'est une dernière louange pour le Christ qu'ils vont rejoindre :

« O Christ Seigneur, que je ne sois pas confondu...

« Au secours, Christ, je t'en supplie, pitié !

« Sauve mon âme, garde mon esprit, que je ne sois pas confondu !

« Je t'en prie, ô Christ, donne-moi la force de supporter les tourments !

« Je t'en prie, O Christ, écoute-moi. Je Te rends grâce, ô Dieu ! Christ, pitié ! Fils de Dieu, au secours !

« O Christ, délivre-moi ! Je souffre pour ton nom !

« La souffrance est courte ! Je souffre volontiers, ô Christ !

« A Toi la louange, ô Christ ! Ecoute-moi, ô Christ ! Donne-moi la patience ! Mon espoir est en Toi ! Je ne serai pas confondu.

« Grâces soient à Toi, ô Christ ! Je souffre pour Toi !

« Gloire au Christ Dieu !

« Par ton nom, Christ Fils de Dieu, délivre tes serviteurs (2) ! »

(1) Migne, *P. L.*, t. IV, 987.

(2) Ruinart, 411, 413, 414, 440, etc.

Notre intention n'est pas de donner seulement ces prières des martyrs. D'autres exemples se rencontrent dans les ouvrages des anciens écrivains chrétiens ; il sera bon d'en citer quelques-uns, afin de montrer, comme nous le disions dans les premiers chapitres de cet ouvrage, que l'esprit de prière qui a inspiré les prophètes et les écrivains de l'Ancien Testament a revécu dans l'Église ; il est une partie de notre héritage.

La prière suivante a été souvent citée ; nous la donnerons cependant, nous aussi, à cause de sa haute valeur liturgique et de son importance. Elle fut écrite au lendemain de la persécution de Domitien, avant la fin du 1<sup>er</sup> siècle, par saint Clément, pape, l'un des premiers successeurs de saint Pierre, dans cette lettre immortelle aux Corinthiens qui avaient recouru à lui pour apaiser leurs discordes intérieures. Elle est écrite dans un style qui se rapproche de celle des préfaces. « C'est, comme le remarque l'abbé Duchesne, qui la cite après Renan, un beau spécimen de la prière solennelle, telle que l'exprimaient les chefs ecclésiastiques dans les réunions du culte. »

« Que le nombre marqué des élus soit conservé entier en ce monde par le Créateur de toutes choses et son Fils bien-aimé Jésus-Christ, par qui il nous a appelés des ténèbres à la lumière, de l'ignorance à la connaissance de son nom glorieux, à l'espérance en ton nom, d'où procède toute créature.

« Tu as ouvert les yeux de nos cœurs pour qu'ils te connaissent, toi le seul Très-Haut entre toutes les grandeurs, le Saint qui repose au milieu des saints, toi qui abaissses l'insolence des orgueilleux, qui déroutes les machinations des peuples, qui exaltes les humbles, et humilies les puissants ; toi qui donnes la richesse et la pauvreté, la mort et la vie, seul bienfaiteur des esprits, Dieu de toute chair.

« Toi dont le regard pénètre l'abîme et surveille les œuvres des hommes, toi qui nous secours dans le danger, nous

sauves du désespoir, créateur et directeur de tous les esprits ;

« Toi qui as multiplié les peuples sur la terre et choisi au milieu d'eux ceux qui t'aiment par Jésus-Christ, ton serviteur bien-aimé, par qui tu nous as élevés, sanctifiés, honorés.

« Nous t'en prions, ô Maître, sois notre secours, assiste-nous. Sois parmi nous le salut des persécutés, prends pitié des petits, relève ceux qui sont tombés, apparais à ceux qui sont dans le besoin, guéris les rebelles, fais rentrer les égarés de ton peuple.

« Apaise la faim de l'indigent, délivre ceux de nous qui souffrent en prison, guéris les malades, encourage les faibles ; que tous les peuples reconnaissent que Tu es le seul Dieu, que Jésus-Christ est ton serviteur, que nous sommes ton peuple et les brebis de tes pâturages (1).

« C'est toi qui par tes œuvres as manifesté l'immortelle harmonie du monde ; c'est toi, Seigneur, qui as créé la terre, toi qui demeures fidèle dans toutes les générations, juste dans tes jugements, admirable dans ta force et ta majesté, sage dans la création et dans l'affermissement des choses créées ; qui manifestes ta bonté en nous sauvant, ta fidélité dans l'alliance que la foi consacre ;

O Dieu bon et miséricordieux, remets-nous nos fautes, nos injustices, nos chutes, nos transgressions ; ne compte pas les péchés de tes serviteurs et de tes servantes, mais purifie-nous par ta vérité et dirige nos pas, pour que nous marchions dans la sainteté du cœur, et que nous fassions ce qui est bon et agréable à tes yeux et aux yeux de nos princes.

« Oui, Seigneur, fais luire sur nous ton visage, pour notre bien et notre paix, pour nous protéger de ta forte main et nous délivrer de tout péché par ton bras puissant, pour nous sauver de ceux qui nous haïssent injustement.

« Donne la concorde et la paix à nous et à tous les habitants de la terre, comme tu l'as donnée à nos pères lorsqu'ils t'invoquaient avec foi et sincérité, soumis à la toute-puissance et à la vertu suprême de ton nom.

« A nos princes, à ceux qui nous gouvernent sur la terre, c'est Toi, Seigneur, qui as donné le pouvoir de la royauté, par la vertu magnifique et inénarrable de ta puissance, afin que, connaissant la gloire et l'honneur que tu leur as départis, nous leur soyons soumis et ne nous opposions pas à ta volonté. Accorde-leur, Seigneur, la santé, la paix, la concorde, la stabilité, pour qu'ils exercent sans obstacle l'autorité que tu leur as confiée.

(1) Ce titre de serviteur donné quelquefois au Christ dans les documents anciens lui convient en effet comme homme. Dans Isaïe le Messie est déjà prophétisé sous ce nom.

« Car c'est Toi, Maître céleste, roi des siècles, qui donnes aux fils des hommes la gloire, l'honneur, la puissance sur les choses de la terre.

« Dirige, Seigneur, leurs conseils suivant le bien, suivant ce qui est agréable à tes yeux, afin que, exerçant paisiblement et avec douceur le pouvoir que tu leur as donné, ils te trouvent propice.

« Toi seul as la puissance de faire cela et de nous accorder encore de plus grands bienfaits ; nous te proclamons par le grand prêtre et le chef de nos âmes, Jésus-Christ, par qui soit à toi gloire et grandeur, maintenant, dans toutes les générations, dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Saint Cyprien, le grand évêque de Carthage au milieu du III<sup>e</sup> siècle, nous a conservé dans ses lettres plusieurs invocations qui sont de vraies pièces liturgiques et qui ont même la forme de collectes : elles sont conçues dans ce grand style calme, majestueux et plein d'ampleur, qui rappelle la manière de l'orateur romain :

« Prions pour que la paix nous soit bientôt rendue, pour que nous puissions échapper aux périls, et sortir de nos cachettes, et pour que soit accompli ce que le Seigneur daignera montrer à ses serviteurs, [c'est-à-dire] l'Eglise rendue à son état premier, la sécurité de notre salut, la sérénité après les pluies, après les ténèbres la lumière, après les tempêtes et les cyclones un temps doux et calme, le secours clément de son amour paternel, les grandeurs accoutumées de la divine majesté, qui réprime les blasphèmes des persécuteurs, qui corrige par la pénitence les chrétiens tombés, et qui glorifie la confiance ferme et inébranlable de ceux qui ont persévéré (2).

« Que Notre-Seigneur, frères très chers, vous fasse demeurer sains et saufs dans son Eglise et qu'il daigne vous conserver. Qu'ainsi soit fait par sa miséricorde (3). »

(1) I Clem. 59-61.

(2) Ep VII, ad Clerum. (P. L., IV, 251.)

(3) Incolumes vos, fratres charissimi, Dominus noster in Ecclesia sua permanere faciat et conservare dignetur. Ita fiat per suam misericordiam. (Ep. LXXXIII, P. L., IV, 446.)

La suivante est à la gloire des martyrs et des confesseurs :

« Telle est notre bienheureuse Eglise, que l'éclat de la gloire céleste illumine, et qu'illustre en nos temps le sang des martyrs ! Blanche comme la neige par les bonnes œuvres des frères, elle est devenue brillante comme la pourpre par le sang des martyrs : parmi les fleurs qui font son ornement, les lis se mêlent aux roses. Que tous s'efforcent donc aujourd'hui d'acquérir l'éclat de ce double honneur ; qu'ils méritent des couronnes blanches par leurs bonnes œuvres, ou des couronnes de pourpre par leur martyre. Dans les milices célestes la paix et la guerre ont leurs fleurs, dont le soldat du Christ est couronné pour la gloire (1). »

Au milieu des nombreuses prières que l'on peut lire dans les ouvrages de saint Augustin, nous ne citerons que la suivante, qui termine plusieurs de ses sermons :

« Tournons-nous vers le Seigneur Dieu et Père tout-puissant, et d'un cœur pur, autant que le peut notre petitesse, rendons-lui des actions de grâces sincères ; prions de toute notre âme son extraordinaire mansuétude, afin qu'il daigne exaucer nos prières selon son bon plaisir ; qu'il repousse notre ennemi par sa puissance loin de nos actes et de nos pensées, qu'il augmente notre foi, qu'il gouverne notre esprit, qu'il nous donne des pensées spirituelles, et qu'enfin il nous conduise à sa béatitude, par Jésus-Christ son Fils. Amen (2). »

Voici, dans un auteur à peu près inconnu du vi<sup>e</sup> siècle, une oraison très courte, mais d'une forme achevée, une vraie perle liturgique, comme on l'a dit. Elle est sous cette forme brève, rythmique, lapidaire, si nous osons le dire, qui est devenue le moule dans lequel

(1) Ep. viii, *P. L.*, t. iv, p. 255. Nous donnons dans l'eucologe le texte original de ces deux dernières prières.

(2) *Sermo* clxxxiii in Script. ; cx, n. 15, etc. *P. L.*, xxxviii, c. 994.

ont été jetées, en Occident, un si grand nombre d'oraisons. Rien n'est plus rare dans la liturgie antique qu'une oraison de ce modèle datée et localisée :

« Illuminez, Seigneur, l'aveuglement de notre cœur, afin que nous voyions ce qui est digne, et que nous évitions ce qui est indigne (1). »

Nous terminerons par ces versets que saint Didier, évêque de Cahors au VII<sup>e</sup> siècle, fit graver sur des vases d'autels et qui ont trait au sacrifice de la messe :

« La vie de Didier, c'est le Christ.

« O Christ clément, accueille le don de Didier.

« Reçois, ô Christ, les présents de Tes présents qui Te sont offerts (les présents que nous tenons de Toi) (2).

« O Dieu saint, accueille le présent que porte Didier et ajoute à ses forces, afin qu'il en apporte encore de meilleurs.

« Le sage s'exprime en peu de paroles (3). »

(1) « Illumina, Domine, nostri cordis obtutus, ut quæ digna sunt videamus, quæ autem indigna, vitemus. » Nous avons déjà cité cet auteur, Verecundus, qui a été édité par le cardinal Pitra, *Spicil. Solesm.*, IV, 48.

(2) *Tua ex tuis*, est une vieille formule très souvent usitée, surtout dans les liturgies orientales.

(3) *Desiderii vita Christus* — *Desiderii*, Tu pius Christe, suscipe munus. — Accipe, Christe, munera de tuis tibi bonis oblata — Suscipe sancte Deus, quod fert Desiderius munus, ut majora ferat viribus adde suis. — Sapiens verbis innotescit paucis. (*Vita S. Desiderii*, c. ix. Cf. Labbe, *Nova biblioth. manuscr.* I, 705, et Le Blant, *Reale Accademia dei Lincei*, séance du 16 décembre 1888.)



## CHAPITRE XV

LA GENÈSE DES LIVRES LITURGIQUES ; LEUR CONTENU. — LE MISSEL, LE BRÉVIAIRE, LE PONTIFICAL, LE RITUEL, LE CÉRÉMONIAL DES ÉVÊQUES, LE MARTYROLOGE.

A quelle époque les prières et les rites de la liturgie furent-ils écrits ? C'est une question que l'on a beaucoup discutée autrefois. Plusieurs auteurs et non des moindres, comme Pinius, Renaudot, Lebrun, Mabillon lui-même, pensent qu'avant le iv<sup>e</sup> ou même le v<sup>e</sup> siècle, il n'y eut pas de liturgie écrite. Cette thèse a été très combattue ; on a cherché dans les auteurs des trois premiers siècles des textes qui prouvent qu'il y eut des livres et des recueils liturgiques rédigés avant cette époque. Aujourd'hui cette dernière assertion n'est plus contestable ; il suffit de citer les *canons de saint Hippolyte* et la *Doctrine des apôtres* pour prouver l'existence de formulaires liturgiques antérieurement au iv<sup>e</sup> siècle. Deux récentes découvertes nous ont rendu un rituel du iv<sup>e</sup> siècle et un autre livre de même genre antérieur à cette date (1).

Ce qui paraît certain, c'est que, tout à l'origine,

(1) Pour les détails, nous renvoyons à Probst, *Liturgie der 3 erst. Jahrh.*, et *Die ältesten römischen sacramentarien u. ordines*. Nous donnerons dans l'eucologe un extrait du pontifical de Sérapion, et un autre du *Testamentum D. N. J. C.*



on n'eut pour la liturgie d'autres livres que ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui n'étaient pas encore réunis en un volume unique, comme aujourd'hui. Les livres de Moïse, les psaumes, les prophètes, les évangiles, les épîtres des apôtres, formaient autant de recueils séparés. On choisissait l'un ou l'autre de ces livres, suivant les circonstances, pour des lectures ; on désignait les psaumes à chanter ; puis des prières étaient improvisées par le pontife ou par les prêtres, ou bien une homélie était faite pour expliquer un des passages de la Bible que l'on venait de lire. La bibliothèque liturgique était donc primitivement réduite à sa plus simple expression ; une Bible eût suffi à tout. Mais le développement des cérémonies liturgiques amena un développement parallèle des livres. Voici comment on peut se figurer la genèse de cette bibliothèque liturgique qui, au moyen âge, se développa au point de devenir la branche la plus importante de l'industrie du livre, et qui aujourd'hui encore forme la principale richesse de nos dépôts manuscrits.

Tout d'abord pour la messe. Les oraisons qui sont dites par le prêtre et composent aujourd'hui le *canon*, furent probablement rédigées de bonne heure ; il est certain qu'elles remontent à la plus haute antiquité ; elles sont, pour une partie, la reproduction des paroles de Notre-Seigneur et du récit évangélique de la cène (1).

C'est aussi à l'époque la plus antique que doit remonter la rédaction de listes de noms que l'on vou-

(1) Dom Guéranger indiquait comme date le <sup>ix</sup>e siècle ou la première partie du <sup>x</sup>e siècle ; l'abbé Duchesne donne le <sup>iv</sup>e comme la date la plus tardive de rédaction.

lait recommander aux prières de la communauté, ou de saints que l'on invoquait ; ces *litanies* ou ces *diptyques* entrèrent de bonne heure dans le canon de la messe, mais on les récitait aussi à d'autres offices (1). Saint Cyprien demande dans ses lettres qu'on lui envoie ces listes. Les oraisons du canon et les diptyques paraissent donc bien vraisemblablement le premier monument liturgique écrit.

D'autres prières se disaient à divers moments durant la messe. Ces oraisons, d'abord improvisées, furent bientôt rédigées afin d'aider ceux que l'inspiration ne secondait pas suffisamment, ou encore pour empêcher qu'on ne s'écartât d'un thème convenu. On trouve déjà de ces formules dans la *Doctrine des apôtres*, et dans les *Constitutions apostoliques*. On appela ces recueils livres des mystères, et plus tard *Collectaires* ou *Sacramentaires*, qui servaient aux prêtres seuls et ne contenaient que les oraisons et les préfaces qu'ils devaient lire ou chanter.

Les lecteurs et les chantres avaient aussi besoin de livres pour les parties de la messe dont l'exécution leur était confiée. Aux chantres furent réservés les livres dits *graduels*, qui, outre les chants de ce nom, contenaient les traits, les alleluias, les offertoires et les communions ; plus tard, après l'introduction des *proses* ou *séquences* à la messe, ils eurent le *prosaire*, *tropaïre*, ou *séquentiaire* ; les lecteurs avaient un livre contenant les prophéties et les autres livres de l'Ancien Testament, et pour le Nouveau Testament, les Actes des apôtres et leurs lettres ; on l'appela l'*épistolier*

(1) C'est ce que nous appelons aujourd'hui le *Memento des vivants* et le *Memento des morts*.

ou livre des épîtres ; il fallait au diacre un livre pour l'évangile (*évangélique*), et pour la cérémonie du Samedi saint, un livre, souvent un rouleau de parchemin, qui contenait le chant célèbre de l'*Exultet*.

Pour l'office divin, le psautier, la loi et les prophètes furent d'abord les seuls livres en usage, comme pour la messe ; ils poussèrent des rejetons, qui bientôt les détachèrent du tronc primitif et eurent leur vie propre. Le chœur se contentait du *psautier*, pour la psalmodie ; encore était-ce la coutume à cette époque d'exiger des clercs et des moines qu'ils apprissent par cœur les psaumes, de telle sorte qu'aucun livre ne leur était nécessaire. Les chantres eurent l'*antiphonaire*, recueil des antiennes, et le *responsorial*, recueil des répons, ou *vespéral*, parce que l'office des vêpres était le plus important ; l'*hymnaire*, qui contenait les hymnes. Le lecteur lut les actes des martyrs dans le *passionnaire*, les vies des saints dans le *sanctoral*, les leçons de la Bible dans le *lectionnaire*, appelé anciennement *Liber comitis* ; les homélies, d'abord choisies par le président du chœur dans les œuvres des Pères, furent bientôt collectionnées dans un livre intitulé l'*homiliaire*, ou le *sermonnaire*. Dès que l'on fit des processions d'une façon régulière, il fallut des *processionnaires*, pour les chants exécutés durant le défilé.

A l'office du chapitre, après Prime, on lut le *martyrologe*, qui contenait une brève notice des martyrs et des saints de chaque jour de l'année ; cette liste fut plus tard complétée par les noms et l'éloge des défunts dont on voulait garder le souvenir ; cette pieuse pensée fit éclore les *nécrologes* ; les *ménologes* et les *calendriers* sont une variété du martyrologe.

A cette liste déjà longue des livres qui ont germé autour de la messe et de l'office du jour, il faut encore ajouter quelques noms. Pour l'administration des sacrements du baptême, de la pénitence, de l'extrême-onction, du mariage, pour le service des malades, des énergumènes et celui des défunts, et pour certaines bénédictions (bénédition de l'eau, des maisons, des navires, du pain, de l'huile, des linges et des vêtements sacrés, des statues et des images saintes, etc.), il fallut au prêtre un livre spécial, le *rituel* ou le *bénéditionnaire*. A l'évêque étaient réservées certaines bénédictions plus solennelles, et l'administration des sacrements d'ordre et de confirmation, la dédicace des églises, les excommunications ; il cherchait ces formules dans le *pontifical*.

La connaissance de ces anciens livres forme une des parties les plus importantes de la science du liturgiste, de l'archéologue et de l'archiviste paléographe. Cette étude n'a malheureusement pas encore été poussée assez loin. M. Delisle, dans son *Mémoire sur les sacramentaires*, a montré le parti que l'on pouvait tirer de ces manuscrits au point de vue de la liturgie et de la bibliographie. L'étude méthodique et raisonnée de ces différents livres, de leur origine, de leurs transformations, le classement des familles de manuscrits, fourniraient au liturgiste les matériaux les plus précieux et amèneraient à des conclusions importantes.

On a pu se rendre compte par ce qui précède que depuis les premiers siècles jusqu'au x<sup>e</sup> et même au delà, il y eut une tendance à multiplier les livres liturgiques, à ne renfermer en chacun que des lectures ou des pièces d'un caractère identique. Un mouvement contraire commence à se dessiner vers le

ix<sup>e</sup> siècle, la tendance à grouper ces livres, à en supprimer quelques-uns, ou plutôt à les faire rentrer l'un dans l'autre et, comme on dirait aujourd'hui, à *télescoper*. Ce mouvement eut, du reste, sa cause principale, comme le précédent, dans des nécessités liturgiques, des conceptions nouvelles, des modifications survenues dans le service divin. Le jour où l'office fut célébré sous une forme moins solennelle, et quand le prêtre fut, pour le plus grand nombre des cas, le seul officiant, il devenait inutile et incommode d'avoir plusieurs livres séparés. Le *sacramentaire* attira peu à peu à lui l'*épistolier*, l'*évangélaire* et le *graduel* ; il prit la forme de *missel* qu'il a gardée jusqu'à nos jours, et le prêtre, en un seul volume, trouve toutes les prières qu'il doit réciter ou chanter durant la messe.

Pour une raison analogue, lorsque l'office, au lieu d'être célébré publiquement par un chœur nombreux, fut le plus souvent récité par un prêtre seul, le *psautier*, le *lectionnaire*, l'*hymnaire*, le *responsorial* et le *vespéral* se groupèrent en un unique volume, le *bréviaire*. Mais dans les monastères, dans les chapitres et dans les collégiales, où les anciennes traditions ont été mieux conservées, on trouve encore en des volumes séparés, le *graduel*, le *vespéral*, le *responsorial*, l'*antiphonaire*, l'*hymnaire* même, et le *processionnal*.

En somme, si l'on ne tient pas compte des livres de chant, les livres liturgiques officiels sont aujourd'hui : le *missel* et le *bréviaire*, le *rituel*, le *pontifical*, le *cérémonial des évêques*, et le *martyrologe*.

Il nous faut parler un peu plus en détail de chacun d'eux, puisqu'ils renferment toutes les formules liturgiques aujourd'hui en usage ; ce sont les archives de

la liturgie catholique et les documents officiels sur lesquels on doit l'étudier.

Le missel contient toutes les prières qui sont récitées ou chantées à la messe. Presque chaque jour de l'année, au moins chaque dimanche, possède une messe propre, c'est-à-dire une messe avec des oraisons, des antiennes et des répons spéciaux, une épître ou un évangile approprié au jour. Ces chants, ces prières, ces lectures sont choisis d'ordinaire avec beaucoup de goût, de sens liturgique, et forment un ensemble harmonieux. Une idée domine, qui a groupé autour d'elle tous ces morceaux liturgiques, si bien qu'en les lisant, l'esprit, comme par une gradation savante, est amené à se pénétrer de plus en plus intimement du sens de la fête.

Que l'on prenne, par exemple, une des messes du Carême qui remontent incontestablement à une haute antiquité, la quatrième férie de la quatrième semaine; c'est le mercredi appelé du *grand scrutin*, parce que les catéchumènes étaient définitivement admis au baptême.

L'introït et la première leçon sont une allusion aux chrétiens qui ont été élus parmi les nations et appelés au baptême. Le passage est tiré du prophète Ézéchiël :

« Je vous retirerai d'entre les peuples, et je vous rassemblerai de tous les pays et je vous amènerai dans la terre qui est à vous. Et je répandrai sur vous une eau pure et je vous purifierai des impuretés de toutes vos idoles. Et je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous... Et vous habitez dans la terre que j'ai donnée à vos pères; et vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu, dit le Seigneur tout-puissant... »

Dans le graduel, c'est le Seigneur lui-même qui appelle ses enfants :



« Venez, mes fils, écoutez-moi : je vous enseignerai la crainte du Seigneur. Approchez-vous de lui et vous serez illuminés : et vos visages ne seront point dans la confusion. »

Une autre leçon du prophète Isaïe fait encore allusion au baptême.

« Voici ce que dit le Seigneur Dieu : « Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos pensées, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, recherchez l'équité, assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin, défendez la veuve... Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige. » -

Dans le second graduel, c'est encore la voix du psalmiste qui résonne :

« Bienheureuse la nation qui a Dieu pour maître : c'est le peuple que le Seigneur a choisi pour son héritage. »

L'évangile tiré de saint Jean raconte la guérison de l'aveugle-né. Les autres chants et les oraisons de la messe complètent l'enseignement donné dans les leçons du prophète.

Qui ne sentirait le charme liturgique de cette composition, l'onction pénétrante qui s'en dégage, la puissance vraiment divine de cette parole qui avec les prophètes énonce les promesses de Dieu à son peuple, qui supplie avec l'Église, qui prie et qui encourage ! Et cette harmonie entre l'Ancien et le Nouveau Testament ! Dieu le Père qui par la voix des prophètes promet de purifier son peuple de ses péchés ; Jésus qui dans l'Évangile rend à l'aveugle la lumière, et l'Église, héritière des promesses faites au peuple juif, qui appelle toutes les nations dans son sein, et les sanctifie, les illumine par le baptême. N'est-ce pas un drame



d'une simplicité sublime, une merveilleuse trilogie ? On a beaucoup admiré, et avec raison, la scène antique où le dialogue, le récit et le chœur se succèdent dans un harmonieux ensemble. N'y a-t-il pas ici un drame plus hardi, plus touchant, plus sublime, où l'on entend la voix de Dieu et celle du Christ, la voix de l'Église, la voix des pécheurs et celle des fidèles, et qui fait passer dans notre esprit tour à tour ces idées de l'éternité, de la mort, de la vocation à la foi, de la rédemption, de l'éternelle béatitude ?

Toutes les messes, il faut l'avouer, ne sont pas composées avec le même art liturgique et la même entente du symbolisme. Cependant on peut dire sans exagération que c'est bien le caractère général des messes antiques du temps, et le lecteur pourra se livrer avec son missel à cette étude liturgique, dont il retirera le plus grand profit.

L'exemple que nous venons de citer était emprunté au *Propre du temps*, c'est-à-dire à la liturgie ordinaire de l'année, quand il ne se présente pas quelque fête de saint qui vient remplacer la liturgie fériale. Mais de plus en plus le calendrier a été envahi par les saints ; aujourd'hui le plus grand nombre des jours de l'année est pris par quelqu'une de ces fêtes, et la liturgie du temps est reléguée au second plan. Quoi que l'on pense de cette évolution, il ne faut pas oublier que les messes des saints ont souvent de grandes beautés. Nous citerons comme exemple la messe de saint André au 30 novembre, dont l'introït, le graduel, l'offertoire et la communion ont été appliqués à peu près à toutes les fêtes d'apôtres (1).

(1) Nous y reviendrons dans le chapitre du culte des saints.

Le missel, en dehors des messes du temps (*Propre du temps*) et des messes des saints (*Propre des saints*) contient encore des messes qu'on appelle du *Commun*, et qui servent pour les saints qui n'ont pas une messe spéciale ; il y a des messes du *Commun des apôtres*, du *Commun des martyrs*, du *Commun des confesseurs pontifes et non pontifes*, du *Commun des vierges* et du *Commun des saintes femmes* ; enfin il y a la messe de la *Dédicace des églises*, les messes de la sainte Vierge et les messes votives. Ces messes sont en général anciennes, et quoique d'un dessin moins précis, elles contiennent aussi des beautés de premier ordre et méritent d'être étudiées (1).

Les messes qui suivent les Communs se rapportent à quelque circonstance particulière : messe pour la paix, messes pour le temps de la guerre, pour les voyageurs, pour les infirmes, pour les morts, etc. Ces dernières sont aussi pour la plupart de composition antique et se retrouvent dans les sacramentaires les plus anciens. Le missel contient encore une collection d'oraisons pour des circonstances spéciales et que l'on ajoute, dans certains cas déterminés, aux oraisons ordinaires de la messe (pour le Pape, pour l'Église, contre les persécuteurs, pour les épreuves, etc.), enfin des bénédictions qui, du rituel, sont tombées dans le missel (bénédictio de l'eau, des œufs, du pain, des cierges, des fruits, etc.).

Le *bréviaire*, qui est avec le missel le plus connu des livres liturgiques et le plus usuel, est destiné à tous ceux qui récitent l'office divin. Ce livre avec le précé-

(1) Cf. notre chapitre **xxi**.

dent constituent l'un des plus précieux trésors de la prière et de la liturgie chrétienne.

Comme le *missel*, le *bréviaire* est divisé en deux parties principales, l'office du temps et l'office des saints. Il y a correspondance entre la messe et l'office ; il importe d'autant plus de le rappeler, que cette corrélation a été parfois méconnue, mais c'est au détriment des vrais principes liturgiques et des plus anciens usages. Quand la messe est du propre du temps, l'office l'est donc aussi, et quand la messe est du saint, l'office doit être en son honneur.

L'office divin à ses différentes heures est composé à peu près des mêmes éléments que l'avant-messe : psaumes, antiennes, répons, lectures de la Bible, homélies sur ces lectures, oraisons (1). Mais ces éléments sont combinés d'une manière différente. Dans l'office, la récitation des psaumes a pris une plus grande place ; d'après les principes antiques, le psautier devrait être récité une fois chaque semaine. Les antiennes et les répons forment une trame plus serrée ; ils se suivent parfois par séries sur un même sujet. Les lectures de la Bible sont aussi plus nombreuses ; il y a souvent neuf lectures pour le seul office de Matines. La Bible est divisée de manière à être lue d'un bout à l'autre, dans l'année (Ancien et Nouveau Testament), au moins dans ses principaux extraits. Les homélies des Pères, notamment de saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon, saint Grégoire, etc., forment un cours d'instructions sur les principaux mystères de notre foi et sur les lectures de l'Écriture sainte, tandis que les oraisons, comme celles

(1) Voyez p. 83.

de la messe, renferment les principes d'une haute et saine théologie.

Chaque siècle a apporté au bréviaire son alluvion liturgique. L'époque la plus ancienne y est représentée par des antiennes, des répons, des oraisons, qui portent avec eux leur cachet d'antiquité. Les hymnes s'échelonnent depuis le iv<sup>e</sup> siècle jusqu'au xvi<sup>e</sup>, traduisant dans leur poésie naïve, parfois barbare, la foi des générations chrétiennes. Les saints de chaque siècle ont conquis leur place au bréviaire, de telle sorte que l'on pourrait faire une histoire de l'Église par les saints de chaque jour.

Le bréviaire forme donc dans son ensemble une sorte de synthèse de la science ecclésiastique, et, à vrai dire, durant des siècles, il n'y a guère eu d'autre culture intellectuelle que celle-là ; l'éducation des clercs tendait à les rendre aptes à la récitation et à l'intelligence du bréviaire. Mais le but véritable de l'office divin est bien moins de cultiver l'esprit que de fournir un élément à la prière, d'élever l'âme vers Dieu, de l'aider à le louer d'une façon plus sainte.

Nous avons dit ce qu'est le *rituel*. Aux formules pour l'administration des sacrements et aux formules de bénédictions, on a ajouté dans les rituels modernes des bénédictions et des dévotions d'origine plus récente, par exemple celles des scapulaires. Le rituel, comme les deux livres précédents, remonte à une très haute antiquité par la plupart de ses formules. Celles du baptême, le service pour les malades et pour les morts, les rites de la procession pour la Purification, pour les Rameaux, pour saint Marc, pour les Rogations, les exorcismes, sont fort anciens et contiennent de hauts enseignements doctrinaux et des rites d'un

symbolisme magnifique. Plusieurs de ces formules du rituel lui sont communes avec le pontifical et le missel, et la ligne de démarcation entre l'un ou l'autre de ces livres n'a pas été toujours très nettement tracée.

Le *pontifical*, selon l'édition de Clément VIII et de Benoît XIV, se compose de trois parties. La première comprend les prières et rites de la confirmation et de l'ordination des clercs, de la consécration des évêques, de la bénédiction des abbés, de la consécration des vierges, du couronnement des rois et des reines. La plupart de ces rites et de ces prières sont très anciens. Au point de vue de l'histoire de la liturgie et des dogmes, l'étude du pontifical a une importance capitale. Les fonctions des clercs, des prêtres, des évêques, les caractères de la vocation sacerdotale, l'attitude de l'Eglise en face de ses ministres, y sont décrits en termes admirables qui découlent de la plus pure et de la plus haute inspiration liturgique.

La seconde partie contient des bénédictions dont quelques-unes nous étaient déjà connues par le *rituel*. Le premier rang est occupé par la cérémonie de la consécration des églises et des lieux qui en dépendent, comme les cimetières, et des objets qui forment le mobilier ou l'ornement des églises, linges et vases sacrés, reliquaires, chemins de croix, statues et images des saints, cloches. Il y a aussi quelques bénédictions particulières, celles de l'épée, de l'étendard militaire, par exemple.

La troisième partie est consacrée à certaines cérémonies, l'expulsion et la réconciliation des pénitents, durant le Carême, la bénédiction au Jeudi saint de l'huile des catéchumènes, de l'huile des infirmes et du saint chrême, la tenue des synodes, les

jugements pour la dégradation de l'évêque indigne, des prêtres ou des autres clercs, pour l'excommunication des hérétiques ou des pécheurs, et leur réconciliation, le voyage des prélats, la visite des paroisses, les cérémonies pour la réception des rois, des reines ou des princes ; en appendice se trouvent quelques bénédictions particulières. Certains de ces rites sont un peu tombés en désuétude, mais d'autres sont d'un usage très pratique, même pour les fidèles, par exemple l'ordination des clercs et la consécration des églises. Nous aurons à traiter ces questions dans la suite de notre livre.

Le *cérémonial des évêques*, revisé aussi par Clément VIII et Benoît XIV, est d'un intérêt moins universel ; il se compose d'une série de règlements pour les cérémonies présidées par l'évêque, la messe et les vêpres pontificales, les offices de la semaine sainte, et autres offices des cathédrales, la réception des évêques, les anniversaires et cérémonies de même genre. Nous nous bornerons à faire observer ici que les cérémonies que décrit ce livre sont les plus grandioses du culte chrétien ; c'est dans ces offices pontificaux que la liturgie catholique déploie toutes ses magnificences et se révèle dans son symbolisme le plus profond.

Notons encore que ce sont ces cérémonies pontificales qui ont le mieux conservé la liturgie ancienne. Dans les temps les plus reculés, la liturgie ne se célébrait que dans l'église de l'évêque, dans l'église principale ou cathédrale. Il n'y avait guère d'autre service que celui que présidait l'évêque, soit dans son église cathédrale, soit quelquefois dans une autre église choisie pour la circonstance. Le livre qui réglait



ces cérémonies recevait le nom d'*Ordo* ; quelques-uns de ces *Ordines* anciens nous ont été conservés et constituent pour l'histoire liturgique un des plus précieux documents à consulter.

Plus tard, quand, par suite de l'accroissement du nombre des fidèles et la multiplication des églises, on voulut reproduire, autant qu'il était possible, les cérémonies de l'Église cathédrale, on tendit à les abréger ; l'absence de l'évêque, le nombre restreint des prêtres, des diacres et des autres ministres, d'autres raisons encore, obligèrent à simplifier les rites, à en retrancher quelques-uns. Le *cérémonial des évêques* nous ramène donc à l'époque la plus ancienne où le service divin était célébré dans une seule église, par le pontife, entouré de tous ses prêtres, de ses diacres, des sous-diacres et des autres ministres, au milieu du concours de tous les fidèles, avec toute la pompe et la magnificence dont on se plaisait à entourer le culte divin. Il suit de là que l'assistance aux offices d'une église cathédrale ou d'une église monastique (dans laquelle l'abbé jouit des privilèges de l'évêque) est bien plus favorable pour l'intelligence liturgique des cérémonies, et l'étude du cérémonial est indispensable à quiconque veut pénétrer le sens symbolique et avoir la raison d'un bon nombre de rites.

On place aussi généralement parmi ces livres officiels de la liturgie, le *martyrologe romain*. L'origine des martyrologes est fort ancienne. Dès les temps les plus reculés, les églises eurent des calendriers sur lesquels étaient marqués les noms de fêtes des martyrs et des saints dont elles faisaient annuellement la commémoration ; les diptyques de la messe en sont peut-être le premier modèle. On a retrouvé quelques-



uns de ces calendriers du iv<sup>e</sup>, du v<sup>e</sup> et du vi<sup>e</sup> siècle ; Le plus célèbre est le *martyrologe hiéronymien*, qui servait à l'Église romaine. Saint Grégoire le Grand nous décrit très exactement ce qu'était le martyrologe de Rome à son époque : un codex sur lequel se trouvaient inscrits le jour et le lieu du martyre pour toutes les provinces (1).

Peu à peu ces nomenclatures s'augmentèrent par l'addition de tous les martyrs du monde chrétien dont on put connaître le nom, et de tous les saints pontifes et confesseurs, vierges et veuves. On combina les divers calendriers des églises, on puisa dans les actes des martyrs et l'on eut ainsi des calendriers d'un usage universel, qu'on appelle martyrologes. Les principaux essais en ce genre sont les martyrologes de Bède, de Raban Maur, d'Adon, d'Usuard, Ce dernier, revu et augmenté par le célèbre Baronius, est devenu le martyrologe romain actuel, que l'on dit partout où l'office divin est publiquement célébré (2). Il contient pour chacun des jours de l'année une liste de saints de tous les pays. On s'est plu à louer souvent l'élégance et la sobriété de sa rédaction, la prudence de sa critique pour l'époque où il écrivait.

Nous citerons volontiers, pour terminer, ces réflexions de dom Guéranger : « Il n'est pas de livres plus profonds dans la doctrine, plus sublimes dans l'expression, plus intéressants sous tous les rapports,

(1) « *Nos pene omnium martyrum distinctis per dies singulos passionibus, collecta in uno codice nomina habemus... Non tamen eodem volumine, quis, qualiter sit passus indicatur; sed tantum locus et dies passionis positus. Unde fit multi ex diversis terris, atque provinciis per dies (ut prædixi singulos cognoscantur martyrio coronati* ». Ep. xxix, lib. VII.)

(2) Duchesne, *Origines du culte*, 2<sup>e</sup> éd., p. 279, 280.

que ces six livres de la liturgie... Tous les prêtres devraient les posséder et les lire (1). » Il voulait publier une théologie liturgique d'après ces livres, mais il ne put réaliser ce projet. Il est certain que l'on y trouve une magnifique synthèse de tous les dogmes et que certaines parties de la théologie gagneraient à être renouvelées par cette étude.

Quant aux *paroissiens* et livres de même genre, ils sont généralement approuvés par l'Ordinaire pour l'usage des fidèles, mais ils n'ont pas l'autorité officielle des six livres liturgiques que nous venons d'étudier. Ils sont du reste formés en général d'extraits de ces livres, notamment du missel et du bréviaire. Trop souvent on y a ajouté, malheureusement sans beaucoup de discernement, des prières et des dévotions plus modernes et moins autorisées. C'est aux évêques à maintenir dans leurs diocèses la pureté de la tradition liturgique, à corriger ces livres et à les rapprocher le plus possible des livres liturgiques officiels.

---

(1) *Institutions liturgiques*, 2<sup>e</sup> éd., t. III, p. LXX et p. 6. Il existe des traductions à l'usage des fidèles : voyez notamment le *Missel des fidèles* (texte latin et traduction, avec notes liturgiques par le P. Van Caloen, 2 vol. Tournay, chez Desclée, 1882). *Le Breviaire romain*, traduction approuvée, 2 vol. Lons-le-Saulnier, 1895.

## CHAPITRE XVI

### LA JOURNÉE CHRÉTIENNE

#### I.

#### LES HEURES DU JOUR ET DE LA NUIT

Le Maître avait dit : « Il faut toujours prier et ne jamais se lasser ». Lui-même dans sa vie nous a donné l'exemple de la prière ; il prie avant le repas ; après le repas, il rend grâces au Père ; il prie avant d'accomplir ses miracles ; il se retire au désert pour prier dans la solitude. Il se prépare à sa passion par la longue et douloureuse prière de l'agonie. Il veut que ses disciples prient avec lui. Un jour, l'un d'eux l'ayant vu prier, lui dit :

« Seigneur, apprenez-nous à prier. » Jésus répond en lui donnant la formule qui est par excellence la prière du chrétien : « Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre Nom soit sanctifié, » etc.

Et pour leur montrer avec quelle confiance nous devons prier, et que nous devons demander jusqu'à

l'importunité, le Seigneur cite l'exemple de cet homme qui s'en va, la nuit, réveiller son ami et lui demande trois pains, et il ajoute :

Demandez et il vous sera donné; cherchez et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira.

« Quiconque demande reçoit; et celui qui cherche trouve; et à celui qui frappe, on ouvrira.

« Quel est celui d'entre vous qui demande à son père du pain ? le père lui donnera-t-il une pierre ? ou un poisson, lui donnera-t-il un serpent au lieu d'un poisson ?...

« Si donc vous qui êtes méchants, vous savez donner de bons présents à vos fils, combien plus votre Père du ciel donnera un bon esprit à ceux qui le lui demandent (1). »

Le chrétien doit donc prier souvent, prier sans cesse, ne jamais se lasser de demander à son Père du ciel.

« L'idéal de la vie chrétienne, a-t-on dit avec un sens profond de l'antiquité, était une perpétuelle communion avec Dieu, entretenue par une prière aussi fréquente que possible. Un chrétien qui n'aurait pas prié tous les jours, et même à diverses reprises, n'eût pas été un chrétien (2). »

Mais, comme on ne pouvait pas prier tout le jour, il fallut choisir certaines heures.

Le choix de l'église fut déterminé par diverses circonstances. La Bible et la tradition du peuple de Dieu avaient consacré certains moments plus spécialement à la prière. Le prophète avait dit à Dieu : « Sept fois dans le jour j'ai chanté votre louange. » Daniel nous

(1) Luc, xi, 1 seq. Cf. le passage parallèle sur la prière. Matth. vi, 9, seq. et vii, 7.

(2) Duchesne, *les Origines du culte chrétien*, 2<sup>e</sup> éd., p. 431.

parle de sa prière à Tierce (neuf heures du matin), Sexte (midi) et None (trois heures après midi). Nous voyons les apôtres adopter cette tradition et prier à ces différentes heures. Le matin et le soir sont encore tout naturellement des heures de prière, dans l'usage de tous les peuples. Le soir, c'est l'heure des ténèbres, du grand silence, de la solitude, du repos après les fatigues de la journée. C'est aussi l'heure de l'épouvante ; l'homme livré à lui-même, au milieu de la nuit, se sent envahi par une secrète terreur, non pas seulement parce qu'il sait que la nuit est l'heure favorable au crime, mais encore parce qu'il a davantage le sentiment de sa faiblesse, de son isolement au milieu de cette nature dont les puissances le dominent et peuvent l'écraser comme un ver de terre.

Mais à ce moment se réveille aussi en lui la pensée du Créateur. Ce grand silence majestueux qui règne sur la nature endormie, ces astres perdus dans l'immensité à des milliards de lieues, cette paisible mélancolie de la nuit impressionnent l'âme et lui révèlent la notion de l'infini.

L'aurore ramène sur la terre la lumière, l'espérance, la joie. Le cœur de l'homme religieux s'élève naturellement vers Dieu pour le remercier de l'avoir gardé pendant la nuit, et pour lui demander aide et protection durant cette nouvelle journée qu'il va passer sur la terre et qui peut-être amènera dans sa vie des événements si graves et si imprévus.

L'Église a senti avec son instinct merveilleux du cœur humain cette poésie de la nature et l'influence qu'elle peut avoir sur le sentiment religieux. Le lever et le coucher du soleil, les saisons de l'année, les tristesses et le dénuement de l'hiver, les joies et les espé-

rances du printemps et du réveil de la nature, les ardeurs de la canicule, ont été chantés par ses poètes dans des hymnes dont la forme est parfois incorrecte, mais dont le fond est souvent d'une admirable poésie.

Il y eut donc différentes heures de prière dans la journée.

Après des tâtonnements divers, on en vint à établir un système de prières qui eut son plein épanouissement dans les églises et les monastères du iv<sup>e</sup> au vii<sup>e</sup> siècle et qui peu à peu fut adopté dans toute l'Église occidentale.

La nuit a deux offices, celui des *Vigiles*, qui est aujourd'hui appelé l'office de *Matines* et se récite vers le milieu de la nuit, et celui de *Laudes* qui se récite à l'aurore.

La journée est partagée en cinq parties, de trois heures en trois heures, selon la division gréco-romaine de la journée : *Prime* à six heures du matin, *Tierce* à neuf heures, *Sexte* à midi, *None* à trois heures, *Vêpres* à six heures. Chacune de ces heures est marquée par une prière spéciale ; on ajouta, le soir, une prière, celle de *Complies*, avant d'aller prendre le repos de la nuit (1).

La journée chrétienne était ainsi constituée ; elle était en quelque sorte enserrée dans un réseau de prières, aux mailles serrées ; chacune des heures était consacrée, sanctifiée. Ainsi se trouvait réalisée la parole du prophète : « La nuit je me levais pour

(1) Cet horaire liturgique n'est pas l'horaire de nos horloges. Il est établi, comme la journée antique, sur le cours du soleil, c'est l'heure solaire, de sorte, par exemple, que l'heure de *Laudes* et celle de *Vêpres* varient chaque jour avec le cours du soleil.

chanter tes louanges » (Matines), et cette autre : « Sept fois pendant le jour j'ai chanté tes louanges » (Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies).

De bonne heure aussi on chercha à mettre ces prières en rapport avec la vie du Sauveur et l'histoire évangélique ; Tierce est l'heure où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres réunis dans le cénacle ; Sexte, celle de la trahison de Judas ; None, l'heure de la mort du Seigneur. Il y est fait allusion dans quelques-unes des prières canoniales.

Quant à la composition interne de ces différents offices, il faut remonter, pour en découvrir les éléments, à la plus haute antiquité. A l'origine, la réunion chrétienne était occupée par la récitation des psaumes, la lecture de différents passages de l'Ancien ou du Nouveau Testament, par des homélies ou sermons, et par des prières improvisées ou par le chant des hymnes. Ce sont encore là les éléments premiers de tous nos offices ; la messe elle-même n'est pas autrement composée (1). C'était le pontife ou le président qui indiquait les psaumes à chanter, ou les lectures à faire, selon les circonstances de temps et de lieu, selon le caractère des fêtes ou suivant sa propre inspiration. Quelques règles générales s'établirent bientôt qui assignent tels ou tels psaumes, telles ou telles lectures à telle ou telle fête. Aujourd'hui lectures, psaumes, antiennes, capitules sont fixés par la tradition, le rôle de l'initiative personnelle a décliné au profit de l'uniformité.

Voici du reste la contexture de tous les offices, qui

(1) Voyez ci-dessus, p. 83.



s'est maintenue à peu près sans variation depuis le VII<sup>e</sup> siècle environ.

L'heure débute par une invocation à Dieu, afin que la prière tout entière soit faite sous son inspiration : *Mon Dieu, venez à mon aide. Seigneur, hâtez-vous de me secourir* (1).

Une hymne, généralement en vers iambiques, avant ou après les psaumes, indique le caractère de l'heure canoniale ou célèbre le saint dont on fait la fête.

Voici comme exemple l'hymne de midi :

« Recteur puissant, Dieu véritable,  
qui régissez le cours des choses,  
vous éclairez le matin de splendeur,  
et midi du feu de la lumière.

« Eteignez (en nous) les feux de la discorde,  
enlevez la chaleur des disputes,  
donnez le salut à nos corps,  
et à nos cœurs une paix véritable.

« Accordez-nous nos demandes, Père très clément,  
et Vous unique (Fils) égal au Père,  
qui réglez dans tous les siècles  
avec l'Esprit Paraclet. Amen. »

Puis vient la récitation des psaumes avec antienne, dont le nombre varie, suivant les heures, de trois à douze. Après les psaumes, une ou plusieurs leçons, et dans les heures courtes, dites *petites heures*, un capitule qui tient lieu de leçon, puis la psalmodie responsoriale des répons, puis une oraison, dans laquelle le président exprime la prière des fidèles. C'est le type auquel tous les offices ont été ramenés (2).

(1) Psaume 69.

(2) Sur le caractère de ces prières, et notamment sur les versets ou répons brefs, voir ci-dessus le chapitre IV et le chapitre X.

L'office canonial, après ces perfectionnements divers, est devenu une admirable prière ; il s'est enrichi, à travers les siècles, des trésors de doctrine et de poésie religieuse ; il contient des prières qui, au point de vue liturgique, sont des perles précieuses. Le choix des psaumes, la place qu'ils occupent dans un office, et l'application qui en est faite, révèlent à chaque instant des types, des figures et des prophéties du Christ qui éclairent à nos yeux d'un vif éclat sa physionomie divine. Les leçons, qui sont maintenant codifiées, répartissent sur toutes les saisons de l'année l'Écriture sainte et nous offrent une instruction élevée. Les homélies des Pères, dont le choix n'est pas, à vrai dire, des plus judicieux, font connaître néanmoins aux clercs et à tous ceux qui récitent le bréviaire quelques-unes des œuvres principales des grands docteurs de l'Église (1). Les antiennes et les répons fixent le sens d'un psaume ou attirent notre attention sur un point principal. Les versets ont souvent aussi, dans leur brièveté, un sens fort beau. Les oraisons sont un trésor de prière et une lumière pour notre vie.

Nous avons donc dans les heures canoniales et dans ces formules un excellent instrument pour prier Dieu ; il n'en est pas de meilleur pour la prière vocale. Mais il ne faut pas que cette prière soit récitée seulement du bout des lèvres ; le Seigneur veut qu'elle soit sincère, qu'elle sorte du plus intime de notre être. Autrement elle serait comme celle des pharisiens, non comme celle des enfants de Dieu et des disciples de Jésus,

(1) Sur l'origine apocryphe de quelques-unes de ces pièces, voir Morin, *Studien u. Mittheilungen*, 1888, p. 588, *Revue bénédictine*, 1891, p. 270.

et nous mériterions le reproche qu'il fait aux Juifs et aux païens.

Notre Père céleste veut des adorateurs qui l'adorent *en esprit et en vérité* et non pas seulement d'une façon machinale. Il veut des adorateurs dont le cœur est pur et qui font sa volonté. « Ce n'est pas celui qui dit : « Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux (1). »

## II

### ANALYSE DES HEURES

1. *L'office de nuit, Vigiles ou Matines.* — Nous avons parlé déjà des premières réunions chrétiennes qui se tenaient toujours vers le milieu de la nuit et se terminaient à l'aube ou au chant du coq. Il nous semble, comme nous l'avons dit alors, que l'office de Matines et de Laudes n'est autre chose que l'ancienne Vigile qui a subi au cours des âges quelques modifications. Mais les éléments liturgiques sont les mêmes dans les deux offices : psaumes récités ou chantés en antiennes ou en répons, lectures de l'Ancien Testament ou des épîtres et des actes, pour finir lecture de l'Évangile. Dans l'ancienne langue ecclésiastique, cet office de Matines est encore appelé *Vigiles*, tandis que le nom de *Matines* est réservé à Laudes qui se dit en effet au matin.

(1) Matth. VII, 21.

On ne lira pas sans intérêt, nous l'espérons, la description qui nous est donnée de cet office par une pieuse dame gauloise qui visitait la Palestine au iv<sup>e</sup> siècle. Elle était alors à Jérusalem ; sur les jours de la semaine, les ascètes ou moines et les vierges consacrées à Dieu assistaient seuls à l'office de Matines ; mais le dimanche, les fidèles eux-mêmes se faisaient une joie d'y venir. Dès le milieu de la nuit, le peuple se réunissait sous les portiques, en attendant qu'on ouvrit les portes de l'*Anastasie* ou église de la résurrection. Cette église construite sur le lieu même de la résurrection renfermait le rocher où était creusé le tombeau du Seigneur ou Saint Sépulcre.

Vers le milieu de la nuit, quand les coqs font entendre leur premier chant, on ouvrait les portes, et l'on apercevait l'intérieur de l'église brillamment illuminée. L'évêque, qui était à la tête de son peuple, entraînait le premier, allait jusqu'à la grotte du Saint Sépulcre, et y pénétrait seul. Un des prêtres disait alors un psaume, et le peuple y *répondait* en répétant comme refrain l'un des versets. Puis on se recueillait pour prier quelques instants. Un diacre récitait ensuite un autre psaume, auquel le peuple répondait encore, et ce psaume était suivi, comme le premier, d'une prière. Un clerc disait un troisième psaume exactement dans la même forme. Puis on faisait les prières de la recommandation, c'est-à-dire qu'un des diacres lisait les noms des personnes pour lesquelles on voulait prier, et après chaque nom les enfants de chœur disaient : *Kyrie, eleison, Seigneur, ayez pitié.*

Après que toutes ces prières étaient terminées, on brûlait de l'encens et des parfums dans la grotte du

Saint Sépulcre ; l'évêque, qui durant tout le temps de l'office était resté à l'intérieur, s'avançait sur le seuil, et lisait dans l'évangile le passage qui a trait à la résurrection du Sauveur.

La lecture de cette page de l'évangile auprès du saint tombeau, lieu même de la résurrection, après toutes ces prières et ces chants, faisait une impression profonde sur les assistants. « A la vue de tout ce que le Seigneur a souffert pour nous, ajoute la pieuse voyageuse, les fidèles sont pénétrés d'une si grande douleur, que même les plus insensibles ne peuvent s'empêcher de pousser des gémissements et de verser d'abondantes larmes. »

La cérémonie se terminait par une visite à la chapelle où l'on vénérât la croix du Sauveur, par une oraison et par la bénédiction de l'évêque.

Tel était l'office de Matines au iv<sup>e</sup> siècle ; il a subi quelques modifications, mais le fond est resté le même : récitation de psaumes, avec antienne ou répons, lecture de différents passages de l'Écriture sainte (1), et à la fin lecture de l'évangile et oraison (2). Cet office est divisé aujourd'hui en un ou trois nocturnes, suivant la solennité de la fête. Le nombre des psaumes récités à Matines a varié beaucoup ; Silvia n'en mentionne que trois. Le nombre de douze, qui a été le plus généralement adopté, est consacré par une gra-

(1) Silvia, il est vrai, ne parle pas dans son récit de ces leçons, mais elle y fait allusion plus loin. Cf. notre étude sur la *Peregrinatio Silvæ*, p. 65.

(2) Cet usage est resté au rite monastique et dans d'autres rites. On peut même dire qu'il existe aussi au romain, car pour nous, Matines et Laudes à l'origine ne faisaient qu'un office, dit des *Vigiles* : or Laudes se termine par l'évangile (cantique du *Benedictus*) et par l'oraison.

cieuse légende. Cassien nous dit qu'à l'origine, certains moines en récitaient vingt, d'autres trente, d'autres même cinquante ou soixante.

Pour mettre d'accord toutes ces saintes gens, il ne fallut pas moins qu'un ange du ciel, qui s'en vint une nuit, sous la figure d'un chantre, dans l'un des principaux monastères de l'Égypte. Il se plaça au milieu du chœur des moines réunis, comme faisait le chantre, récita ou chanta onze psaumes, en faisant après chacun d'eux une pause pour l'oraison, puis il dit un douzième psaume, qu'il termina par l'*alleluia*. Il disparut ensuite mystérieusement. Depuis ce temps, dit Cassien, ce nombre a été adopté presque partout (1). Les psaumes de Matines se suivent à peu près sans interruption du premier au cent huitième.

Cet office, qui est la plus longue de nos heures canoniales, est aussi, à certains points de vue, la plus importante. C'est la prière de la nuit qui nous rappelle la plus ancienne réunion chrétienne, non seulement par l'heure à laquelle elle se célèbre, mais encore par sa composition interne (2). C'est l'heure où le Christ a été trahi et vendu, où il a subi les angoisses de l'agonie, c'est l'heure terrible où ont commencé pour lui les douleurs de la passion. A cette heure de la nuit, il semble que l'âme soit plus dégagée des sens (3). On a cru longtemps aussi que le milieu de la nuit était l'heure où le monde finirait et où le Christ reviendrait

1) Cassien, *De Cœnob. instit.*, l. II, 5. Il va sans dire que nous ne garantissons pas l'authenticité de cette légende, mais elle est au moins une attestation de la coutume liturgique au IV<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle. Ajoutons que la conclusion de Cassien n'est pas non plus parfaitement juste, car le nombre de douze fut loin d'être observé partout.

(2) Cf. ci-dessus, p. 83.

(3) Clem. Alex., *Strom.*, l. IV, p. 627.



sur terre, entouré de gloire et de puissance, pour juger les hommes. Il fallait donc se tenir prêt et veiller dans la prière. Quoi qu'il en soit de cette opinion, l'heure est solennelle, et l'on comprend que pendant des siècles les serviteurs de Dieu l'aient choisie pour la consacrer, entre toutes, à la prière. L'habitude s'est établie presque partout de l'anticiper ou de la retarder, mais le mystère reste le même.

Les prières qu'on y récite sont de nature à élever notre cœur et notre esprit vers Dieu. Les lectures de la Bible font passer sous nos yeux ses plus belles pages ; les antiennes et surtout certaines séries de répons sont des pièces liturgiques de premier ordre. On comprend donc que cette heure et surtout sa conclusion soient entourées dans les liturgies anciennes, comme dans celle de Jérusalem, d'une grande solennité.

2° Les *Laudes* (autrefois Matines). — Cet office semble avoir été détaché de l'office de la nuit (1). En hiver, et dans les pays du nord où les nuits sont plus longues, si l'on eût voulu prolonger l'office des vigiles jusqu'au lever de l'aurore, la fatigue aurait été trop grande. D'autre part, la fin des vigiles devait concorder avec le lever du soleil. L'office, tiraillé ainsi en deux sens par cette double attraction, finit par se scinder, et la partie détachée conquiert peu à peu son autonomie ; en été, elle suivait Matines sans intervalle, mais en hiver, elle en était séparée par un temps plus ou moins long. Telle est la disposition que l'on trouve encore usitée au temps de saint Benoît (2).

(1) L'Église de Jérusalem, d'après le récit de Silvia, avait encore le dimanche les deux offices fondus en un seul, alors que sur la semaine ils sont séparés. Cf. notre étude déjà citée p. 54.

(2) *Regula sancti Benedicti*, c. VIII.



Dans tous les cas, l'office des Laudes est celui de l'aurore ; le lever du soleil est salué dans les psaumes et dans les hymnes de cette heure. L'astre du jour, s'élevant à l'orient et chassant devant lui les ténèbres, est le symbole du Christ qui sortit du tombeau à l'heure où le soleil se lève, et dissipa les ténèbres de la mort. Aussi de bonne heure les psaumes qui composent Laudes furent-ils choisis à cause de leurs allusions à la lumière du matin ou à la résurrection :

« Je me tiendrai près de toi et je verrai... Le matin Tu écouteras ma prière... Envoie ta lumière... Le matin ma prière Te préviendra. Mes yeux se sont ouverts sur Toi dès le matin... La terre a tremblé lorsque Dieu s'est levé (par la résurrection). Ce jour est le jour que le Seigneur a fait... Je ne mourrai pas, mais je vivrai et je raconterai les œuvres de Dieu (1). »

Cette heure comprend toujours les trois derniers psaumes (148, 149, 150), qui sont consacrés spécialement à la louange de Dieu ; c'est de là que vient le mot de *laudes* (*laudare*, louer).

Mais un des caractères particuliers de cet office est de posséder des cantiques tirés de l'Ancien Testament et qui par leur lyrisme ne le cèdent en rien aux psaumes (2). L'office se termine aussi par la lecture du cantique *Benedictus*, choisi probablement, comme les psaumes, à cause des allusions à la lumière : *Celui qui vient du ciel nous a visités... pour illuminer ceux*

(1) Psaumes 5, 42, 73, 87, 117, 118.

(2) Ce sont les fameux cantiques des enfants dans la fournaise, d'Isaïe (c. xii) ; d'Ezéchias (Is. c. xxxviii), d'Anne, deux de Moïse, et celui d'Habacuc ; voyez ces cantiques ci-dessus, p. 23.

qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (1).

Cet office est incontestablement l'un des plus beaux et des mieux composés. C'est la vraie prière du matin ; aucune autre ne saurait nous inspirer des sentiments aussi profonds et aussi chrétiens pour saluer Dieu au commencement de notre journée, et louer le Christ qui sort du tombeau. Les hymnes elles-mêmes sont des plus remarquables (2).

Un de nos plus grands poètes, Racine, a été tellement frappé de ce caractère de poésie simple et touchante, qu'il a voulu rivaliser avec le chantre liturgique. Nous nous permettons de citer cette belle imitation de l'hymne des Laudes du mardi, *Ales diei nuntius* de Prudence :

« L'oiseau vigilant nous réveille ;  
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit ;  
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille,  
Et l'appelle à la vie où son jour nous conduit.

« Quittez, dit-il, la couche oisive  
Où vous ensevelit une molle langueur :  
Sobres, chastes et purs, l'œil et l'âme attentive,  
Veillez, je suis tout proche, et frappe à votre cœur. »

« Ouvrons donc l'œil à sa lumière,  
Levons vers ce Sauveur et nos mains et nos yeux,  
Pleurons et gémissons ; une ardente prière  
Ecarte le sommeil, et pénètre les cieux.

« O Christ, ô soleil de justice !  
De nos cœurs endurcis romps l'assoupissement ;

(1) L'antique office de Laudes a la même finale que Matines, sur lequel, du reste, il est calqué : mémoire des vivants et des morts avec le *Kyrie eleison*, bénédiction par l'évêque et prière.

(2) Nous donnons dans l'*Eucologe*, comme prières du matin, des extraits plus étendus de l'office de Laudes et de Prime.

Dissipe l'ombre épaisse où les plonge le vice,  
Et que ton divin jour y brille à tout moment !

« Gloire à Toi, Trinité profonde,  
Père, Fils, Esprit-Saint ; qu'on t'adore toujours,  
Tant que l'astre des temps éclairera le monde,  
Et quand les siècles même auront fini leur cours. »

### 3. *Les petites heures : Prime, Tierce, Sexte, None.*

L'heure de Prime (six heures) est relativement récente. Cassien nous rapporte qu'elle fut établie de son temps à Jérusalem (iv<sup>e</sup> siècle). Cette heure est d'origine monastique. Depuis Laudes, au lever de l'aurore, jusqu'à Tierce (neuf heures), l'intervalle parut trop long aux moines pour n'être pas sanctifié par quelque prière ; puis un certain nombre regagnaient leurs lits après Laudes ; il fallait donc bien au réveil une prière ; de là l'origine de cette heure (1).

Prime se compose à peu près, comme les autres petites heures, d'une hymne, des psaumes avec antienne, d'un capitule tenant lieu de leçon, d'un répons, du *Kyrie eleison* avec le *Pater* et des versets, de la confession des péchés et de l'oraison.

La partie qui suit cet office est postérieure et aussi d'origine monastique. Après Prime, les moines avaient coutume de se rendre à la salle du chapitre, où l'on distribuait les travaux pour la journée et où l'abbé faisait les recommandations et donnait ses avis. Ce fut comme un nouvel office ; on lisait le nom des saints célébrés en ce jour, et celui des défunts pour lesquels on voulait prier (lecture du martyrologe et du nécrologe). C'est l'origine des prières qui suivent Prime

(1) Sur l'origine de Prime et de Complies. cf. *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1898, p. 281 seq.

(*Sancta Maria, Dirigere*, le capitule et la finale) et qui ont été aujourd'hui incorporées à cet office.

Si l'on veut y regarder de près, Prime est une sorte d'appendice de l'office de Laudes. Le psaume *Miserere* qui en fait presque toujours partie, appartenait primitivement à Laudes, ainsi que le psaume *Confitemini* (ps. 117), qui est par excellence le psaume de la résurrection. Les litanies ou prières semblent aussi avoir passé de Laudes à Prime (1). Le caractère des deux offices est du reste le même : saluer le lever du jour, célébrer en même temps la résurrection du Christ, consacrer cette nouvelle journée à Dieu, mettre notre travail sous sa protection.

Voici la belle oraison de Prime :

» Seigneur, Dieu tout-puissant, qui nous avez donné de voir le commencement de ce jour, sauvez-nous durant ce même jour par votre puissance : qu'ainsi nous ne tombions en aucun péché, mais que toutes nos paroles soient dans l'ordre de votre justice, et que nos pensées et nos œuvres soient dirigées dans le même sens. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen. »

La prière pour le travail, qui est à l'appendice de cet office, n'est pas moins admirable de simplicité et de grandeur.

« Dirigez et sanctifiez, régissez et gouvernez aujourd'hui, Seigneur Dieu, roi du ciel et de la terre, nos cœurs, nos corps, nos sens, nos paroles et nos actes selon votre loi, et selon les œuvres de vos commandements, afin que maintenant et toujours, avec votre secours, nous méritions d'être libres et saufs, Sauveur du monde, qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen. »

(1) Dans la *Peregrinatio Silvæ* elles sont attribuées à Laudes.

Les heures de Tierce, Sexte, None, répondent, comme nous l'avons dit, à la division romaine de la journée, et à l'heure solaire. Ces offices sont plus anciens que Prime, et l'habitude de prier à ces différentes heures est déjà indiquée dans les *Actes des Apôtres* ; c'était du reste une coutume juive.

Au iv<sup>e</sup> siècle, ces offices sont très courts et d'une composition fort simple : des psaumes avec antiennes, oraison et bénédiction du peuple (1).

Depuis, on a modifié quelque peu cette physionomie, et suivant une loi générale de la liturgie, on a cherché à ramener ces offices à une composition uniforme et à y faire entrer les éléments des grands offices primitifs, Vigiles, Laudes et Vêpres. Aujourd'hui ces heures se composent de l'introduction ordinaire : *Seigneur, venez à mon aide*, etc., d'une hymne, de psaumes (trois dizains du psaume 118<sup>e</sup>), avec antiennes, un capitule (leçon brève), un répons, la litanie et l'oraison.

4. *Les Vêpres*. — Cet office avec celui de la nuit sont les deux principaux de la journée, les plus solennels et les plus antiques. Les autres heures s'en sont détachées comme autant de satellites, ont continué d'évoluer dans leur orbite, et se sont formées à leur image.

Vêpres est l'office de la fin de la journée ; la tâche quotidienne est terminée : avant de goûter le repos de la nuit, le chrétien va prier. De bonne heure cet office s'est imprégné d'une poésie intense. Le soleil disparaît à l'horizon, les ombres envahissent la terre,

(1) Cf. notre étude sur la *Peregrinatio Silvix*, p. 45, 46.

c'est l'heure du repos ; pour les mondains c'est l'heure des plaisirs. Les serviteurs de Dieu, ceux même qui sont séparés du monde, ne sont pas exempts de tentations ; le cortège des esprits mauvais s'est répandu sur la terre avec les ténèbres ; la nuit est l'heure des épreuves redoutables, de l'isolement funeste ; une molle langueur envahit l'homme à l'approche du sommeil ; ce n'est pas le corps seulement qui s'engourdit ; la volonté se sent faiblir, la conscience chancelle... Il faut une grâce plus forte pour résister à l'esprit malin, il faut prier avec plus d'ardeur. C'est aussi l'heure du *sacrificium vespertinum*, le sacrifice du soir, l'heure de l'encens et des lumières.

Cet ensemble d'idées a donné naissance à l'un des plus admirables offices de la liturgie, le *Lucernaire*, qui a formé, selon nous, Vêpres et Complies. Complies est sortie du Lucernaire, comme Laudes de Matines, comme Prime de Laudes par scissiparité. A Jérusalem au iv<sup>e</sup> siècle, il n'y a le soir qu'un grand office du Lucernaire. Plus tard cet office, qui commençait à la dixième heure (vers quatre heures), fut abrégé ; un long intervalle s'étendait entre la fin du Lucernaire et le coucher. Avant le repos, on voulut réciter une prière : c'est ce qui donna naissance à Complies.

Le nom de lucernaire venait à cet office de ce qu'on allumait un grand nombre de lampes dans l'église, non seulement pour s'éclairer, mais encore par goût pour le symbolisme. Ici une explication est nécessaire. Il nous semble en effet que cet office est en relation assez étroite avec celui de la nuit du Samedi saint.

La bénédiction du feu et des lumières, celle du

cierge pascal et de l'encens qui s'accomplit au Samedi saint, se retrouvaient dans l'ancien office du Lucernaire (1). Plusieurs prières du Lucernaire, notamment la fameuse hymne du Prudence *Inventor rutili, dux bone, luminis*, semblent s'appliquer indifféremment à l'une et à l'autre. Le chant de Prudence, qui est composé pour l'heure des vêpres, fait allusion au feu tiré de la pierre, au cierge de cire, au passage de la mer Rouge par les Hébreux (2). Le *Lumen hilare*, conservé dans les *Constitutions apostoliques*, est aussi une hymne antique en l'honneur du feu et de la lumière qui sont une image du Christ. Selon nous, ces analogies peuvent s'expliquer de deux façons : ou bien il faut dire que le Samedi saint a conservé presque intacte une partie du vieil office du Lucernaire — et ceci ne saurait nous étonner, car, comme le savent tous les liturgistes, le caractère de ces trois jours de la semaine sainte est d'avoir gardé plusieurs antiques cérémonies, disparues dans les autres offices — ou bien on pourrait prétendre que l'office du Lucernaire est postérieur à la cérémonie du Samedi saint et qu'on a simplement voulu mettre ce *sacrificium vespertinum* en relation avec l'office pascal ; mais la première hypothèse nous paraît plus probable.

Les psaumes consacrés à cette heure vont du 109<sup>e</sup>, *Dixit Dominus Domino meo*, au 147<sup>e</sup>, selon les jours

(1) Nous n'avons pas l'intention, nous l'avons dit, de faire ici un ouvrage de pure science. Nous renvoyons donc à un autre moment la démonstration de cette thèse. Nous nous contenterons d'indiquer une note de notre *Etude sur la Pègregrination S. viæ* (p. 47 et 112).

(2) L'hymne du soir de l'Antiphonaire de Bangos suit la même marche. Le Lucernaire dans l'église ambrosienne conserve encore l'usage des cierges apportés sur l'autel par le célébrant.



de la semaine. Mais c'est le 140<sup>e</sup> qui paraît de préférence affecté à l'office des vêpres, surtout à cause du verset : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo : elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum. Que ma prière monte vers Toi comme l'encens : que l'élévation de mes mains soit comme le sacrifice du soir.*

Quand, vers le v<sup>e</sup> siècle, le Lucernaire se scinda, l'office perdit un peu de sa solennité, de sa signification et de sa poésie ; les allusions à la fin du jour, au sacrifice du soir, à l'encens, à la lumière, au passage de la mer Rouge, ont à peu près disparu. Mais, en revanche, les heures canoniales s'enrichirent de l'heure de Complie, qui est un vrai joyau liturgique.

Les Vêpres, telles qu'elles sont sorties de ce dédoublement et telles qu'elles sont restées jusqu'ici, ont été composées sur le même modèle que Laudes : cinq psaumes avec antiennes, une leçon brève, un répons, une hymne, la litanie, le *Pater* et les invocations comme à Laudes ; pour finale un cantique de l'Évangile, le *Magnificat*, qui correspond au *Benedictus* de Laudes.

Les hymnes, qui appartiennent à la collection dite Ambrosienne, forment un ensemble intéressant sur l'hexaméron. L'hymne de chaque jour répond à l'œuvre de l'un des jours de la création.

5. *Complie*. — L'office de Complie fut d'abord, comme celui de Prime, un office purement monastique ; plus tard, il fut aussi adopté par les clercs et fit partie de l'office canonial. On en attribue l'origine, pour l'Occident, à saint Benoît au v<sup>e</sup> siècle. Il est certain dans tous les cas qu'il lui donna sa forme actuelle, et probablement emprunta quelques éléments à l'office

du Lucernaire pour enrichir Compline, qui devenait la dernière prière du jour, l'office de préparation à la nuit. Après lui s'introduisent quelques autres modifications, et l'on eut ce merveilleux office qui est une des plus admirables créations du génie liturgique chrétien (1).

Nous avons dû pour les autres offices nous borner à une courte notice, ici on nous permettra de donner un résumé de cette incomparable prière, toute pénétrée de poésie et de piété.

Elle débute par une bénédiction : que le Dieu tout-puissant nous accorde une nuit tranquille et une fin parfaite ! Suit un avertissement tiré de saint Pierre (2) :

« Frères, soyez sobres et vigilants, parce que le démon votre adversaire, comme un lion rugissant, rôde autour de nous, cherchant qui il pourra dévorer : résistez-lui, vaillants dans la foi.

« Et pour vous, Seigneur, ayez pitié de nous,

« Grâces soient rendues à Dieu.

« Notre secours est dans le nom du Seigneur,

« Qui a fait le ciel et la terre. »

Ensuite on récite le *Pater* et la confession des péchés, puis commence la psalmodie. Les quatre psaumes

(1) Je sais qu'il y a eu des tentatives pour prouver que Compline de l'office romain est antérieure à saint Benoît. Mais les arguments donnés prouvent simplement qu'avant saint Benoît il y a eu une prière pour le soir, ou des psaumes récités à ce moment de la journée. Il nous paraît incontestable : 1° que l'office de Compline a été d'abord composé pour des moines réunis en communauté, comme l'indique l'oraison, 2° que les Complies dans l'office romain forment une composition liturgique très supérieure à celle de l'office monastique. On ne comprendrait pas que saint Benoît eût de gaieté de cœur retranché de cet office l'admirable psaume 30<sup>e</sup> et le répons qui en a été tiré, ni surtout le cantique *Nunc dimittis* qui, avec son verset *Lumen ad revelationem gentium*, rappelle si bien le caractère de l'ancien Lucernaire. Dans l'article cité p. 219, note, l'auteur fait remonter Compline à saint Basile ou à Callinique (v<sup>e</sup> siècle).

(2) I Petr. v.

récités à ce moment sont le 4°, une partie du 30°, le 90° et le 133°, tous choisis pour la circonstance et qu'il faudrait citer intégralement.

« Faites un sacrifice de justice et espérez dans le Seigneur...

« La lumière de Ton visage, Seigneur, a brillé sur nous : Tu as donné la joie à nos cœurs.

« Dans la paix dans le Seigneur je dormirai et je reposerai.

« En Toi, Seigneur, j'ai espéré, je ne serai pas confondu éternellement.

« Incline vers moi Ton oreille ; hâte-toi de m'arracher du péril.

« Sois pour moi un Dieu protecteur et une maison de refuge...

« En Tes mains je remets mon esprit ; Tu m'as racheté, Seigneur Dieu de vérité.

« Il m'a délivré du filet des chasseurs et de la parole amère.

« Il te mettra à l'ombre sous ses épaules, et sous ses ailes tu espéreras.

« Sa vérité t'entourera comme un bouclier, tu ne craindras pas la terreur de la nuit.

« Le mal ne te touchera pas, les fléaux n'approcheront pas de la tente où tu reposes.

« Car il a commandé à ses anges de te garder, et de te protéger dans toutes tes voies.

« Dans leurs mains ils te porteront, afin que tu ne heurtes pas du pied contre la pierre.

« Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, tu fouleras aux pieds le lion et le dragon.

« Il criera vers moi et je l'exaucerai ;

« Je suis avec lui dans la tribulation ;

« Je le sauverai et je le glorifierai ;

« Je le comblerai de jours, et je lui ferai voir mon salut...

« Et maintenant bénissez le Seigneur, vous tous serviteurs du Seigneur.

« Dans la nuit elevez vos mains vers le sanctuaire, et bénissez le Seigneur.

« Parce qu'il a espéré en moi je le délivrerai ;

« Je le protégerai, parce qu'il a connu mon nom. »

La psalmodie est suivie d'une hymne qui la commente :

« Avant le déclin de la lumière,

Nous te demandons, Créateur des choses,

Qu'avec ta clémence accoutumée,  
Tu sois vigilant à nous garder.  
« Que les songes fuient au loin,  
Ainsi que les cauchemars de la nuit.  
Retenez notre ennemi,  
Afin que nos corps restent purs. »

Le capitule, tiré de Jérémie, est encore un appel à Dieu.

« Tu es en nous, Seigneur, et ton nom sacré a été invoqué sur nous ; ne nous abandonne pas, Seigneur notre Dieu. »

Le répons bref et le verset sont justement célestes :

« En tes mains, Seigneur,  
Je confie mon esprit.  
« Tu nous as rachetés, Seigneur Dieu de vérité,  
Je confie mon esprit.  
« Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit,  
En tes mains Seigneur, je confie mon esprit.  
« Garde-nous, Seigneur, comme la prune de l'œil ;  
A l'ombre de tes ailes protège-nous. »

On chante ensuite le *Nunc dimittis*, si bien approprié à cette heure, avec cette belle antienne qui est une allusion à la prière du Seigneur, la veille de sa mort :

« Sauve-nous, Seigneur, quand nous veillons, garde-nous quand nous dormons : afin que nous veillions avec le Christ et que nous reposions en paix. Amen. »

On récite ensuite de nouveau le *Pater* et le *Credo* et les versets suivants, qui sont une sorte de doxologie tirée en partie du cantique de Daniel :

« Tu es béni, Seigneur Dieu de nos pères,  
Tu es digne de louange, et glorieux dans les siècles.  
« Bénissons le Père et le Fils, avec le Saint-Esprit.  
Louons-le et glorifions-le dans les siècles.

- « Tu es béni, Seigneur, dans le firmament du ciel,  
Tu es digne de louange, glorieux et exalté dans les siècles.  
« Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous bénisse et nous garde.  
« Daignez, Seigneur, durant cette nuit  
Nous garder sans péché.  
« Ayez pitié de nous, Seigneur,  
Ayez pitié.  
« Que votre miséricorde s'exerce sur nous, Seigneur,  
Car nous avons espéré en vous.  
« Seigneur, écoutez ma prière,  
Et que mon cri vienne jusqu'à vous.  
« Que le Seigneur soit avec vous,  
Et avec votre esprit.  
« Prions.  
« Visitez, nous vous en prions, Seigneur, cette demeure, et repoussez au loin toutes les embûches de l'ennemi : que vos saints anges habitent en elle, qui nous gardent en paix, et que votre bénédiction soit toujours sur nous. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ.  
« Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux, Père, Fils et Saint-Esprit, nous bénisse et nous garde. Amen. »

C'est ainsi que l'Église a sanctifié la journée du chrétien par une prière presque continuelle. Cette prière officielle est incontestablement supérieure à toute autre, parce que c'est la prière de l'Église, une prière inspirée par l'Esprit-Saint, et qui met le chrétien en communion avec l'Église universelle. Voilà pourquoi l'Église impose à tous ses prêtres et à la plupart des religieux cette prière catholique, et les simples fidèles désireux de vivre et de prier suivant son inspiration ne sauraient mieux faire que d'adopter la même pratique. S'ils ne peuvent le faire pour chacune des heures, il est bon cependant que leur prière se rapproche le plus possible de cet idéal ; c'est dans ce but que nous donnons en appendice une prière du matin et une prière du soir composées d'éléments empruntés aux heures de la journée. Nous croyons qu'elles

---

remplaceront avantageusement telles et telles prières qui sont le fruit d'une inspiration privée. Pour ceux qui ont l'insigne honneur et la joie d'avoir reçu de l'Église la charge de célébrer l'office divin, ils doivent s'acquitter avec tout leur zèle de ce grand devoir, y apporter tous leurs soins, pour leur propre sanctification et pour les besoins de leurs frères.

---

## CHAPITRE XVII

### LA SEMAINE CHRÉTIENNE

La journée du chrétien est sanctifiée par des prières à chacune de ses heures. La semaine et l'année ont été aussi *informées* par la prière chrétienne, et en quelque sorte façonnées par elle.

Depuis Moïse, la semaine est consacrée par un jour, le samedi, ou jour du sabbat, qui rappelle le septième jour de la semaine créatrice, celui où Dieu cessa d'opérer. C'est un jour de prière et un jour de repos.

Tout d'abord les chrétiens l'adoptèrent comme toutes les choses saintes et bonnes qu'ils trouvèrent dans l'héritage de Moïse. Nous voyons que les apôtres, saint Paul en particulier, profitent du jour du sabbat pour aller dans les synagogues et annoncer le Christ au milieu de la prière. Mais bientôt, et dès le temps même des apôtres, le dimanche commença à se substituer au sabbat.

Comment se fit ce grand changement, vraie révolution liturgique et sociale qui bouleversait de fond en comble l'économie religieuse de la semaine juive ? C'est ce qu'on ne saurait dire bien exactement. Il y avait une tendance à abandonner les pratiques juives, à bien montrer que le christianisme était la loi nouvelle, et non pas seulement le judaïsme un peu



modifié et élargi ; puis le dimanche était le jour du grand événement qui avait définitivement fondé le christianisme et l'Église, le jour de la résurrection du Christ ; c'était le premier jour de la semaine, celui où avait été créée la lumière ; tout se réunissait pour lui donner une place à part. Tout cela y contribua ; peut-être même y faut-il chercher des raisons plus naturelles. La réunion chrétienne se tenait le jour du sabbat au soir, comme dans la synagogue ; on y priait, on y prêchait ; après cela avait lieu la fraction du pain ; la cérémonie s'achevait à l'aurore, le *dimanche*. La synaxe liturgique ou eucharistique se fit donc le dimanche matin ; cela devint une coutume chrétienne. Le dimanche fut le jour *liturgique* par excellence ; il devint ainsi le centre de la semaine, son pivot liturgique, et les autres causes aidant, il remplaça le sabbat. Il fut appelé le jour du Christ, le jour du *Seigneur*, κυριακή, c'était sa fête (1).

Il ne fut d'abord qu'un jour de prière ; quand il eut été complètement substitué au sabbat, il devint aussi un jour de repos, le sabbat chrétien, un jour où le travail des mains était interdit, comme il l'avait été au jour du sabbat ; mais cela n'advint que plus tard.

C'est ainsi que le dimanche, par le moyen du sacrifice chrétien, est entré, en quelque sorte, dans le sang des générations, et les efforts qu'on a faits pour transformer la semaine chrétienne, et substituer au dimanche un autre jour, ont misérablement échoué ; la coutume universelle a emporté ces faibles barrages

(1) Cette explication m'est suggérée par dom Cagin, dont j'ai cité plusieurs fois déjà les beaux travaux liturgiques. Le fameux texte des Actes (xx, 7 seq.) vient en effet à l'appui de cette hypothèse.

comme des fœtus et repris son cours. Le dimanche reste pour tous, même pour ceux qui ne partagent pas la foi chrétienne, un jour de repos, de recueillement et de joie.

Pour les chrétiens que les affaires ou l'insouciance entraînent pendant les six jours de la semaine, le dimanche, avec l'assistance à la messe, est comme le dernier souvenir de la liturgie primitive. Puissent-ils y demeurer fidèles; puissent-ils consacrer au moins ce jour de la semaine à servir Dieu, qu'ils oublient trop les autres jours; puissent-ils se retremper au contact de la prière antique dans la piété de leurs pères!

Le samedi, qui par suite de cette substitution perdait toute son importance, lutta quelque temps, et l'on retrouve dans l'ancienne liturgie des traces de sa position privilégiée. Dans certaines liturgies, par exemple dans les rites monastiques rappelés par Cassien, le samedi est encore un jour férié, célébré presque aussi solennellement que le dimanche, avec le service eucharistique et un office spécial (1).

Mais il ne garda même pas longtemps cette dernière place, il en fut, et cela dès les premiers siècles, évincé par deux autres jours, le mercredi et le vendredi, qui eurent eux aussi un service particulier. Ce furent des jours de pénitence, de jeûne, que l'on appela jours de *stations*; il y eut aussi, ces jours-là, des réunions, et souvent célébration solennelle de la messe. L'importance attachée à ces deux jours n'est certainement pas d'origine juive, car les Juifs pieux célébraient par le jeûne et la prière deux autres jours, le lundi et le jeudi.

(1) Même souvenir dans la *Peregrinatio Silvæ*, et en général dans les liturgies orientales.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que la coutume chrétienne à laquelle nous faisons allusion remonte très haut ; la *Doctrine des apôtres* (commencement du II<sup>e</sup> siècle), le Pasteur d'Hermas (même époque), Clément d'Alexandrie et Tertullien, parlent du mercredi et du vendredi comme de jours consacrés par les chrétiens à la prière et à la pénitence (1).

Le souvenir de la mort de Notre-Seigneur, un vendredi, et celui de sa trahison, un mercredi, devaient certainement marquer pour les chrétiens pieux ces deux jours d'un caractère de tristesse et de deuil.

Quant au samedi, il devint aussi dans l'usage romain un jour de jeûne et de pénitence, mais on n'y célébrait pas de messe ; c'était ce qu'on appelait un jeûne de *superposition*, une suite du vendredi.

Telle est l'antique semaine liturgique. Le mercredi, le vendredi et le samedi ont perdu pour beaucoup de chrétiens leur signification ; le niveau qui a passé sur eux, comme sur tant d'autres coutumes, les a réduits à la condition des autres jours. Cependant l'institution des *Quatre-Temps* a conservé les reliefs de la semaine antique. L'obligation du jeûne tombe sur ces trois jours. L'usage de l'abstinence le vendredi et même le samedi a aussi en partie subsisté, et durant le Carême, l'abstinence même du mercredi.

Mais c'est surtout dans la liturgie que l'on trouve des traces du culte primitif et des réunions du mercredi et du vendredi. Si l'on veut chercher dans nos missels ou dans nos antiphonaires les plus anciennes

(1) Duchesne, *Origines du culte*, p. 218-220.

messes et les plus anciens offices, surtout en Carême, c'est à ces jours qu'il faut aller ; on y lira souvent les antiennes, les leçons, les oraisons composées pour ces anciennes synaxes. Les plus anciens lectionnaires et les évangélistes ont aussi des leçons spéciales pour le mercredi et le vendredi de toute l'année.

---

## CHAPITRE XVIII

### L'ANNÉE CHRÉTIENNE

#### I

#### FORMATION DU CYCLE LITURGIQUE

Le premier astre qui parut au ciel liturgique, ce fut la fête de Pâques. Sous ce titre à l'origine on comprenait non seulement la fête de la résurrection du Sauveur, mais la passion et la mort du Christ ; ces trois jours étaient donc d'abord comme une fête unique ; on disait quelquefois la pâque de la passion, la pâque de la crucifixion, et la pâque de la résurrection ; ce n'était en réalité qu'une seule et même pâque (1). L'anniversaire de ces grands jours s'imposait d'autant plus à l'attention des chrétiens, que la fraction du pain qui se renouvelait au moins une fois par semaine, en était déjà la commémoration. Au fond la cène eucharistique n'était-elle pas la pâque, le souvenir de la passion, de la mort et de la résurrection du Seigneur ? *C'est pourquoi, disons-nous à la messe, nous, vos ser-*

(1) Πάσχα σταυρώσιμον, πάσχα ἀναστάσιμον ; quelquefois même toute la semaine de la passion est appelée Pâque et n'est considérée que comme une seule fête.

*viteurs, et tout ce peuple saint, nous souvenant de la passion bienheureuse et de la résurrection des enfers, etc.* La cène eucharistique, qui avait créé le dimanche et sanctifié la semaine, créa aussi, en un sens, la solennité pascale et projeta ses rayons sur toute l'année. Elle fut le noyau autour duquel se forma toute l'année liturgique.

La pâque se célébrait donc, on peut le dire, toutes les fois que l'on offrait le sacrifice eucharistique. Mais il était naturel qu'au jour anniversaire la fête fût plus solennelle ; ce fut en réalité la première fête chrétienne, le centre de l'année liturgique.

Malheureusement il n'était pas facile de savoir quel jour tombait la pâque. On convenait généralement, surtout en Occident, que le Seigneur avait subi sa passion le 14 du mois de nisan, mois juif lunaire, qui répondait à peu près à un mois qui aurait été fixé du 13 mars au 15 avril ; le 14 de nisan est donc le 14<sup>e</sup> jour de la lune de mars ; on croyait aussi qu'il était ressuscité le surlendemain, qui était un dimanche. Les chrétiens orientaux faisaient la pâque le 14 de nisan chaque année ; la première conséquence était qu'ils célébraient cette fête tantôt un lundi, tantôt un mardi, etc. Le dimanche y perdait donc en quelque sorte sa consécration ; il était découronné de la solennité pascale. Les Occidentaux, au contraire, célébraient la pâque le dimanche qui suit le 14<sup>e</sup> de nisan ; leur fête ne correspondait pas exactement à la date où le Christ avait souffert et ressuscité, mais elle correspondait au jour, et le dimanche gardait sa solennité. La seconde conséquence du système des Asiates, c'est qu'ils célébraient leur pâque le même jour que les Juifs ; ils semblaient sur ce point subir leur loi, et leur fête

prenait une teinte juive. Le système occidental, imposé par le pape Victor, à la fin du II<sup>e</sup> siècle, prévalut dans toute l'Eglise, après quelque résistance, et la pâque fut toujours un dimanche, après le 14 de la lune de mars.

Pâques entraînait à sa suite la Pentecôte, qui fut fixée au cinquantième jour après la résurrection ; c'était la fête de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres réunis au cénacle. Ces cinquante jours formaient comme une fête ininterrompue, un jubilé, un temps de joie, où l'on ne jeûnait pas, où l'on suspendait l'exercice de la pénitence, où l'attitude même de la prière était moins humiliée. La fête de la Pentecôte est donc subordonnée à celle de Pâques et marche toujours parallèlement.

Ces deux fêtes remontent aux temps les plus éloignés ; elles sont mentionnées dès le second siècle par les écrivains ecclésiastiques.

De même que la pâque entraînait à sa suite ces cinquante jours de fête, elle exigeait une préparation par la prière et par le jeûne ; de là le Carême, qui après quelques hésitations commença quarante jours avant Pâques (1).

Le principe posé avec la fête de Pâques devait porter tous ses fruits et faire sortir une à une des ténèbres les fêtes chrétiennes comme autant d'étoiles au firmament. L'anniversaire de la naissance du Sauveur, comme celui de sa mort, méritait d'être célébré avec solennité ; la fête dite de Noël remonte aussi à la plus haute antiquité.

Noël et Pâques devinrent comme les deux pôles de

(1) D'où le nom *Quadragesimus*, quarantième, carême.



l'année liturgique. Noël eut sa préparation, comme Pâques, ce fut l'Avent, dont la durée est aujourd'hui de quatre semaines. Le reste de l'année devait être attiré dans l'orbite de ces fêtes. De Noël au Carême deux courants se formèrent, l'un entraînant vers la fête de Noël, l'autre vers Pâques. A la première se rattachèrent les fêtes de l'Épiphanie et de la Purification au 2 février, puis six dimanches, qui forment, après l'Épiphanie, le temps de Noël. Le temps qui restait après ces dimanches de l'Épiphanie se rattacha au Carême, et forma sous le nom de Septuagésime une sorte d'appendice à celui-ci, trois semaines qui par leur caractère de pénitence et de préparation ressemblent beaucoup au Carême.

Restait le long espace entre la Pentecôte et l'Avent, de mai à décembre, une bonne moitié de l'année. Aucun événement important de la vie du Seigneur ne s'y rencontrait qui pût donner lieu à une fête bien solennelle; c'était au point de vue liturgique l'époque la moins bien partagée.

Noël et Pâques s'étaient rejoints presque sans effort par une série continue de fêtes et de dimanches; entre la Pentecôte et l'Avent la réunion fut plus difficile. Quelques sommets commencèrent bientôt à émerger sur l'uniforme étendue de cette mer et formèrent comme un archipel d'îles secondaires: la fête de saint Jean-Baptiste (24 juin), celle des saints apôtres Pierre et Paul (29 juin), de saint Laurent (10 août), de l'Assomption (15 août), de saint Michel (29 septembre); on eut de petites séries de dimanches appelés dimanches après saint Jean, après les apôtres, après saint Laurent, après le saint Archange. Plus tard tous ces dimanches furent réduits

à l'uniformité ; ils s'appelèrent les *dimanches après la Pentecôte* ; il y en a vingt-quatre ; l'époque liturgique prit le nom de *temps après la Pentecôte*. L'œuvre de jonction était accomplie ; on pouvait se rendre à pied sec, de dimanche en dimanche, de la Pentecôte à l'Avent ; ainsi les deux extrémités de l'anneau liturgique se rejoignent, pour former sans solution de continuité le cycle liturgique, c'est-à-dire un ensemble de dimanches et de fêtes qui enserrent toute l'année civile, une *année liturgique* avec ses phases, ses saisons, ses fêtes, ses vacations, ses semaines et ses jours. Heureux le fidèle qui comprend le mystère de cette vie de prière ! il fera les plus rapides progrès dans une piété saine et forte ; chaque jour lui révélera quelque vérité nouvelle, chaque fête sera une lumière pour son intelligence, et le fera avancer d'un pas dans la voie de la sainteté.

« Ce que l'année liturgique opère dans l'année en général, écrit dom Guéranger, elle le répète dans l'âme de chaque fidèle attentif à recueillir le don de Dieu. Cette succession des saisons mystiques assure au chrétien les moyens de cette vie surnaturelle, sans laquelle toute autre vie n'est qu'une mort plus ou moins déguisée ; et il est des âmes tellement éprises de ce divin successif qui se déploie dans le cycle catholique, qu'elles arrivent à en ressentir physiquement les évolutions, la vie surnaturelle absorbant l'autre, et le calendrier de l'Église celui des astronomes... Le cycle liturgique fut autrefois, et doit être toujours la joie des peuples, la lumière des doctes, le livre des humbles (1). »

(1) *L'Année liturgique, l'Avent*, p. xvii.

## II

## CARACTÈRE DES SAISONS LITURGIQUES

1. *L'Avent*. — Après le Carême, c'est la saison liturgique la plus remarquable et la plus riche. Son caractère est très nettement défini : c'est une époque de préparation à la fête de Noël, à la naissance de l'Enfant-Dieu. Elle représente la longue période des siècles qui a précédé la venue du Messie, période d'attente anxieuse pour l'humanité, période d'espérance, toute remplie par les cris des prophètes qui appellent l'Emmanuel, le sauveur promis, qui à l'avance fixent les traits de sa physionomie par leurs descriptions prophétiques.

Mais en même temps cette époque liturgique est dans la pensée de l'Église une préparation au second avènement de Jésus sur la terre. Quand les temps seront accomplis, le Christ descendra de nouveau parmi les fils des hommes, cette fois non plus comme un faible enfant, mais comme le juge redoutable des vivants et des morts. Ainsi cette période liturgique a une porte qui ouvre sur le passé, l'autre sur l'avenir : d'un côté pour perspective les milliers d'années pendant lesquelles l'humanité attendait son rédempteur, de l'autre les siècles qui s'écouleront jusqu'à l'heure du cataclysme dernier dans lequel sombrera notre planète.

Le père Nilles, un liturgiste de la bonne école, a très bien représenté ce double caractère de l'Avent sous une belle image. Il y a dans les armoiries des évêques de Byzance une aigle à deux têtes ; ce sont

les armes de l'ancien empire de Byzance, les armes de l'empire russe moderne, l'aigle redoutable dont une tête regarde l'Asie, tandis que l'autre menace notre vieil Occident. On pourrait poser sur le seuil de cette saison liturgique l'aigle à deux têtes, l'une tournée vers les siècles du passé, l'autre vers l'avenir (1).

L'enseignement de l'Église s'inspire de cette double pensée ; les lectures, les antiennes et les diverses pièces liturgiques nous décrivent l'attente des siècles messianiques, ou bien elles nous annoncent le dernier jugement. Les fidèles doivent donc s'appliquer à suivre cette inspiration : revivre avec les prophètes ces temps où l'on criait vers Dieu afin qu'il ouvrît les cieux et fit descendre sur la terre le Sauveur attendu ; préparer nos cœurs à recevoir sa lumière, et en même temps songer à ce dernier avènement du Christ que les premiers chrétiens attendaient avec la crainte et l'impatience que l'on sait, et qui en somme pour tout homme est l'heure de sa mort, puisque, quel que soit le nombre des siècles qui pourront s'écouler avant le dernier jour du monde, notre sort est irrévocablement fixé à notre mort (2).

Ily a dans les pièces liturgiques de l'Avent des beautés du premier ordre, des répons et des antiennes qui peuvent rivaliser avec les plus belles du temps du

(1) *Die hl. Adventzeit* Ἀρχιτελεία τῆς σωτηρίας. Innsbruck, 1896.

(2) Le caractère parénétique de ce temps a été bien exposé par le Dr Keppler, *Adventspirikope*, p. 12 et seq. Nous devons abrégier du reste tout ce chapitre, nous contentant de renvoyer aux volumes de *l'Année liturgique* qui contiennent sur les diverses saisons liturgiques de nombreux détails historiques et une riche collection de pièces.

Carême ou de la Passion. Le fameux répons de Matines du premier dimanche mérite à ce titre d'être cité :

« En regardant de loin, je vois la puissance de Dieu qui vient, et une nuée qui couvre toute la terre.

« Allez au-devant de lui et dites : dis-nous si tu es celui qui doit régner sur le peuple d'Israël.

« Qui que vous soyez, habitants de la terre et fils des hommes, riches ou pauvres, allez au-devant de lui et dites : « Toi qui régis Israël, écoute, toi qui conduis Joseph comme une brebis, dis-nous si tu es celui-là. »

« Ouvrez vos portes, ouvrez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire entrera, celui qui doit régner sur le peuple d'Israël (1). »

Dans une autre c'est la prière du peuple qui appelle un Sauveur :

« Je vous en supplie, Seigneur, envoyez celui que vous devez envoyer ; voyez l'affliction de votre peuple : venez, comme vous l'avez dit,

« Et délivrez-nous.

« Vous qui régissez Israël, écoutez, vous qui conduisez Joseph comme une brebis, vous qui êtes assis sur les Chérubins. »

Et sans cesse revient ce cri d'appel :

« Cieux, répandez la rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le juste ;

« Que la terre s'ouvre et germe le Sauveur. »

Ainsi, pendant ces quatre semaines, l'âme chrétienne vit dans l'attente du Sauveur promis, elle l'appelle de ses vœux ; chaque jour la rapproche du terme, et lorsque le Fils de Dieu naît dans la crèche, il naît aussi dans l'âme du fidèle.

(1) Mgr Batiffol rapproche ce répons d'une scène célèbre des *Perses* d'Eschyle.

2. *Le temps de Noël.* — Le Carême et l'Avent peuvent être considérés comme appartenant à la première époque liturgique. Le temps de Noël, de même que le temps après la Pentecôte, appartient à l'époque secondaire ou tertiaire. Les séries de ces dimanches peuvent être considérées comme des ponts jetés sur le temps et destinés à relier des fêtes ou des saisons l'une à l'autre. Aussi leur caractère liturgique est-il moins nettement tranché. Le temps de Noël comprend un espace de quarante jours et se termine le deux février, fête de la Purification. Cette époque est donc consacrée d'une façon spéciale, comme son nom l'indique, à célébrer le souvenir de la nativité du Sauveur et de sa manifestation au monde. Pas de système de lectures, de répons ou d'antiennes savamment organisé, comme en Carême ou en Avent, pas d'offices spéciaux pour les jours de la semaine ; on reprend purement et simplement pour ces jours-là l'office du dimanche. Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> dimanches ne sont même guère que la répétition du 3<sup>e</sup>. La liturgie ne présente pas non plus un de ces enseignements bien définis qui entraînent les fidèles dans telle ou telle direction, comme durant ces deux époques liturgiques.

Mais ce n'est pas à dire que cette période soit pauvre. Les deux fêtes de la Nativité et de l'Épiphanie l'illuminent tout entière de leur éclat, et elles sont elles-mêmes assez riches en répons, en antiennes, en lectures pour donner à tout ce temps un grand caractère doctrinal. Il faut remarquer surtout une série de lectures tirées de saint Paul, qui, dans ses épîtres, a parlé si admirablement, avec son verbe inspiré, de l'incarnation du Sauveur, de sa *manifestation* au monde, et des conséquences de ce mystère dans l'âme du fidele.



Un autre fait intéressant est la présence auprès de Noël de quelques fêtes qui n'en sont jamais séparées et dont l'institution appartient à la période la plus ancienne, au iv<sup>e</sup> ou au v<sup>e</sup> siècle. Ce sont les fêtes de saint Étienne, le premier martyr, le lendemain de Noël, puis de saint Jean l'apôtre et des saints Innocents, et enfin la Circoncision, jour octave de Noël, qui s'est acquis une grande célébrité comme premier jour de l'année civile.

Le 6 janvier, qui est la fête de l'*Épiphanie*, ou de l'adoration des mages, est en même temps celle du baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain, et celle de son premier miracle à Cana (1). La première de ces fêtes est des plus antiques. Les gnostiques déjà la célébraient au ii<sup>e</sup> siècle.

3. *La Septuagésime*. — Les dimanches après l'*Épiphanie* sont combinés de façon à remplir l'espace jusqu'à la *Septuagésime*. Le temps désigné sous ce dernier nom comprend les trois semaines avant le Carême ; c'est encore une de ces périodes liturgiques de formation secondaire, qui sont dues au désir de faire entrer toutes les semaines et tous les dimanches dans le cadre liturgique, de leur donner une dénomination et une fonction conformes à leur place. Comme nous l'avons dit, ces trois semaines se sont rattachées au Carême et lui ont emprunté ses caractères de pénitence, de deuil, d'ascèse, et de préparation à la fête de Pâques et au baptême ; les lectures mêmes du temps de Carême ont remonté, par un effet naturel, jusqu'au dimanche de la *Septuagésime*. Aussi

(1) Nous renvoyons aussi pour le détail à l'*Année liturgique*.



le caractère liturgique de cette courte période est-il plus accentué, partant plus intéressant. On y commence les lectures de la Bible par la Genèse, vieux souvenir des enseignements qui se donnaient aux catéchumènes pour les préparer au baptême. Les deux dimanches qui suivent celui de la Septuagésime, portent assez improprement le nom de Sexagésime et Quinquagésime.

4. *Le Carême.* — La Septuagésime nous conduit donc par une transition naturelle au Carême, la plus ancienne, la plus riche, et, à bien des points de vue, la plus intéressante des saisons liturgiques.

Le souvenir qui le domine est le jeûne de Notre-Seigneur au désert durant quarante jours. La longueur du Carême a du reste varié avec les temps et les lieux. Le caractère bien tranché de cette époque est donc la pénitence ; c'est la raison qui a déterminé le choix d'un bon nombre de pièces liturgiques qui se rencontrent dans l'écrin si riche et si précieux des prières de ce temps. De là des exhortations au jeûne, à la pénitence, à l'ascèse ; de là des invitations pressantes au pécheur de revenir à Dieu, de se purifier de ses péchés, d'obtenir miséricorde. Rien de plus éloquent que les lectures des prophètes de l'ancienne loi, le choix des psaumes et des hymnes. Toutefois, pour bien comprendre l'adaptation de certaines lectures, d'antiennes et de répons dans la liturgie, il faut tenir compte de deux autres éléments qui ont joué un rôle important dans la formation de la liturgie quadragésimale.

Le premier est celui-ci : le Carême était une préparation au baptême. Dans l'antiquité, le baptême

était conféré aux adultes la nuit de Pâques. Les catéchumènes étaient préparés à ce grand acte pendant ces quarante jours. On leur expliquait verset par verset la prière du *Pater* et le *Credo* ; on leur commentait la Genèse, l'œuvre des six jours, et un certain nombre d'autres passages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

C'est à cette circonstance que l'on doit la présence au missel et au bréviaire, dans le temps du Carême, de plusieurs pièces liturgiques. Le miracle d'Élie chez la veuve de Sarepta nous montre Dieu qui envoie son prophète, non pas chez les Juifs, mais chez les Gentils qu'il appelle à la foi nouvelle ; Joseph vendu par ses frères, c'est l'image de Jésus que les juifs repoussent et trahissent ; mais Joseph vendu à l'Égypte sauve ce pays de la famine, comme Jésus va sauver les Gentils ; le fils du père de famille qui est chassé par les vigneron infidèles, c'est encore le symbole de Jésus rejeté par sa nation, et obligé de se tourner vers les Gentils ; Jacob qui supplante Ésaü, c'est le peuple gentil qui supplante le peuple juif ; Naaman guéri de la peste dans les eaux du Jourdain, c'est le catéchumène guéri de la lèpre du péché dans les eaux du baptême ; toute la liturgie du dimanche *Lætare*, antiennes, répons et lectures, célèbre la joie du catéchumène appelé par le baptême à la lumière et à la sainteté ; les deux mères devant Salomon sont une autre figure de la fausse mère, la Synagogue, et de l'Église, qui est la vraie mère. Nous arrêtons ici cette énumération, mais chacun peut étudier à ce point de vue la liturgie du Carême ; il trouvera sans peine ces rapprochements qui jettent une grande lumière sur toute cette époque.

Une autre considération qui éclairera singulièrement cette étude, c'est celle-ci : le Carême est encore l'époque où les chrétiens qui s'étaient rendus coupables de fautes plus graves étaient soumis à une pénitence sévère. L'Église ne les perdait plus de vue : au commencement du Carême, ils se couvraient la tête de cendres en signe de pénitence et de deuil ; le rite qui a lieu au mercredi des Cendres, et qui s'applique maintenant à tous les chrétiens, n'en est qu'un souvenir. Les allusions au bon pasteur qui cherche ses brebis perdues (Ezech. xxxiv), la résurrection du fils de la Sunamite, celle du fils de la veuve de Naïm, celle de Lazare, l'histoire de la femme adultère, et un grand nombre d'autres lectures sont des allusions transparentes au pécheur qui était mort par le péché et que la grâce de Dieu ressuscite.

A ces divers points de vue, la liturgie du Carême est un livre où tout chrétien peut lire sa propre histoire. Chacun de nous a été régénéré par les eaux du baptême. Le sacrement n'est plus conféré en règle générale qu'à des enfants, mais les merveilles de la transformation surnaturelle, la grâce de l'appel à la vie n'en sont pas moins réelles.

Quant à la liturgie des pénitents, quel est le chrétien qui ne puisse s'appliquer à soi-même ces cris de repentir, ces appels à la clémence de Dieu, qui ne puisse faire siens ces accents de reconnaissance du pécheur rendu à la vie ? Ce n'est donc pas dans un intérêt purement archéologique que l'on doit étudier l'admirable liturgie de ce temps, comme on étudierait une restitution des mœurs grecques ou romaines, c'est à un point de vue personnel et pratique, et si les circonstances ont changé qui amenaient dans les églises,

durant l'antiquité chrétienne, les Gentils aspirant comme des cerfs altérés après les eaux du baptême, ou les pénitents implorant la réconciliation, l'Église toutefois a eu raison de ne pas effacer dans sa liturgie les traces des anciens usages. C'est pour le chrétien d'aujourd'hui une lumière, comme pour le chrétien des premiers âges.

5. *La semaine de la Passion et la semaine sainte.*

A mesure que l'on se rapproche du jour grand entre tous où le Christ fut immolé pour la rédemption des hommes, la liturgie serre de plus près le texte sacré et l'histoire des derniers jours du Sauveur. Le temps de la Passion commence avec le cinquième dimanche de Carême, c'est-à-dire l'avant-dernier avant Pâques. Le choix de plusieurs pièces est encore inspiré par la préoccupation des catéchumènes et des pénitents ; mais la pensée qui domine tout, est désormais celle de la Passion ; les lectures sont surtout empruntées au prophète, Jérémie qui a pleuré sur les malheurs de Jérusalem et prophétisé les souffrances de l'Homme-Dieu avec l'accent d'une douleur si vraie. Les lectures de l'Évangile suivent maintenant pas à pas le Seigneur sur la route qui va le conduire au Calvaire. L'harmonie entre l'histoire et la prophétie est ici frappante ; la vie de Jésus en ses derniers jours est comme un miroir qui reflète la prophétie.

Cette correspondance parfaite entre l'Ancien et le Nouveau Testament arrachait au iv<sup>e</sup> siècle des cris d'admiration et des larmes aux fidèles de Jérusalem qui, sur les lieux mêmes, suivaient les péripéties de la liturgie de la Passion, avec un zèle et une foi admirables. Du reste, comme nous le faisons

remarquer ailleurs à cette occasion, la liturgie de ces deux dernières semaines est empreinte d'un caractère fortement *local* ; il semble qu'elle se soit développée en grande partie sous l'influence des souvenirs attachés au mont des Oliviers, au Golgotha, à la grotte du Saint Sépulcre, à la chapelle de la vraie Croix ; et il est fort possible que pour cette partie la liturgie des autres églises soit tributaire de celle de Jérusalem (1).

*Dimanche des Rameaux.* — Voyez, par exemple, comment s'accomplissait la cérémonie du dimanche des Rameaux. Vers cinq heures du soir on lisait dans l'Évangile le récit de l'entrée du Christ à Jérusalem (2). L'évêque sort alors de l'église, suivi du peuple qui chante des hymnes et des antiennes accompagnées toujours comme d'un refrain de ces mots : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* Tous les enfants, même ceux qui, ne pouvant encore marcher à cause de leur jeune âge, sont portés au cou de leurs mères, ont dans les mains des rameaux de palmier et d'olivier ; et l'évêque qui représente le Seigneur est conduit, comme lui, sur un âne, du sommet de la montagne des Oliviers à l'église de la Résurrection ; les personnes de qualité, hommes et femmes, ont aussi des montures ; on va très lentement pour ne pas fatiguer le peuple.

Ne se sent-on pas ici en présence d'un office original, j'allais dire *autochtone*, composé sur les lieux mêmes

(1) Cf. *Les églises de Jérusalem*, p. 164. Le P. Grisar est venu apporter une confirmation inattendue à notre thèse en montrant que cette influence s'est exercée sur la topographie même des églises de Rome. *Gerusalemme e Roma : analogie di topografia sacra e di Liturgia. Civiltà catol.*, 13 sett. 1895.

(2) Matth., xxi. *Peregrinatio*, p. 91.

où cet événement s'est accompli ? Or, si l'on compare maintenant à cet office celui que nous célébrons aujourd'hui dans l'Église romaine pour la bénédiction des rameaux, on trouvera entre les deux les plus frappantes analogies : lecture du livre de l'Exode, oraisons, lecture du même passage de saint Matthieu, chant de psaumes et d'antiennes, procession avec le chant du *Pueri Hebræorum... Benedictus qui venit in nomine Domini*. Tout cela constitue un ensemble de facture très antique, très particulière ; il n'est pas téméraire de conclure que dans la liturgie de ce jour, aussi bien que dans le chant qui accompagne les paroles, nous avons un écho à peine affaibli des antiennes et des répons dont retentissait à pareil jour au iv<sup>e</sup> siècle le mont des Oliviers.

« Les enfants des Hébreux, portant des branches d'olivier, allèrent au-devant du Seigneur ; ils criaient et disaient : Hosannah au plus haut des cieux !

« Les enfants des Hébreux étendaient leurs vêtements sur le chemin ; ils criaient et disaient : Hosannah au fils de David ! Béni celui qui vient au nom du Seigneur !...

« Voici celui qui doit venir pour sauver son peuple ; il est notre salut et la rédemption d'Israël. Qu'il est grand ! Les Trônes et les Dominations viennent au-devant de lui. Ne crains pas, fille de Sion ; voici ton roi qui vient à toi, monté sur le fils de l'ânesse, comme il est prédit.

« Salut, ô roi, créateur du monde, qui venez pour nous racheter ..

« Une foule de peuple, portant des fleurs et des palmes, marche au-devant du Rédempteur, et rend un digne hommage à ce vainqueur triomphant. Aujourd'hui les nations publient la grandeur du Fils de Dieu, et à la gloire du Christ, l'air retentit d'acclamations : « Hosannah au plus haut des cieux ! »

Le caractère local, particulier à Jérusalem, n'est



pas moins marqué les autres jours de cette semaine sacrée. On allait lire sur les lieux mêmes où s'est accompli le drame de la Passion les passages de saint Matthieu ou des autres évangélistes qui en racontent les divers épisodes (1).

*Jeudi saint.* — Le Jeudi saint est l'anniversaire de l'institution de l'Eucharistie. La procession et les honneurs dont est entourée à l'office de ce jour l'hostie sainte en sont le souvenir.

Beaucoup d'églises ont aussi conservé au même jour le rite du lavement des pieds que le Seigneur accomplit avant la dernière cène et qui a eu longtemps une grande importance liturgique. Le missel romain donne des antiennes et des oraisons pour cette cérémonie (2). C'est encore là un de ces *rites très antiques* de la liturgie primitive, comme on en retrouve si souvent dans ces trois jours.

C'était aussi le jour où les pénitents, après avoir longuement expié leurs péchés durant le Carême, et s'être préparés à l'absolution par le jeûne et la prière, étaient reçus dans l'Église. Tout ce qui concerne cette liturgie des pénitents a disparu peu à peu (3).

Mais la plus importante cérémonie de ce jour est la bénédiction des saintes huiles, qui se pratique encore dans toutes les églises cathédrales et qui se rattache au baptême. On bénit à la fois l'huile dont on se ser-

(1) Voir page 356-357.

(2) Lire la description de ce rite dans *l'Année liturgique, Passion et Semaine sainte*; voir aussi plus loin le chapitre xxix, *Voyageurs et pèlerins*.

(3) Cf. plus loin le chapitre xxviii, *la Pénitence*.



vira pour l'onction des catéchumènes et qui est appelée *huile des catéchumènes*, celle des infirmes pour le sacrement de l'extrême-onction, et le saint chrême (mélange d'huile et de baume) pour le baptême et la confirmation. Les formules et les rites en sont fort anciens (1).

La distinction entre ces trois grandes cérémonies était autrefois mieux marquée encore, car il y avait ce jour-là trois messes, l'une pour l'absolution des pénitents, l'autre pour la bénédiction des huiles, la troisième pour l'anniversaire de l'institution de l'Eucharistie.

*Vendredi saint.* — Ces trois derniers jours de la semaine sainte sont, comme nous l'avons dit souvent, les plus importants de l'année au point de vue liturgique ; ils nous ont conservé les rites des plus anciens âges ; nous touchons aux assises mêmes de la liturgie. Rien de plus suggestif à ce point de vue que les rites du Vendredi saint. Comme dans ces puits de fouilles qui ont permis d'étudier en une même cité plusieurs civilisations superposées, nous retrouvons ici quatre couches ou stratifications bien distinctes de rites, qui, en réalité, appartiennent à des cérémonies ou même à des liturgies différentes : l'ancienne synaxe *aliturgique*, les oraisons litaniques, l'adoration de la croix, la messe des présanctifiés.

Nous trouvons d'abord au missel une lecture d'Osée,

(1) Voyez plus loin le chapitre xxiv, *Sanctification des éléments* (bénédiction de l'huile). Cf. aussi Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 294, et dom Guéranger (*Passion et Semaine sainte*), qui décrit toute la cérémonie et donne les formules.

une de l'Exode, et celle de l'Évangile, entrecoupées de traits et d'oraisons ; c'est le type le plus ancien de la réunion sans la célébration de l'Eucharistie (1). Les prières ou oraisons avec l'invitation à prier, le *flectamus genua*, et l'oraison proprement dite sont un autre type des supplications qui avaient lieu dans la plupart des réunions anciennes ; l'adoration de la croix et la messe des présanctifiés, deux cérémonies adventices, appartiennent, la première à la liturgie de Jérusalem, avec des prières d'une touche gallicane (2), la seconde à la liturgie grecque (3).

La première de ces cérémonies, si belle et si touchante avec les impropères et le chant du *Pange lingua*, a son origine à Jérusalem au iv<sup>e</sup> siècle. Voici le récit écrit à cette époque par cette voyageuse gauloise à laquelle nous avons fait déjà plusieurs emprunts. Cette page est trop remarquable pour que nous n'ayons pas plaisir à la citer : Le Vendredi saint, à huit heures du matin, le clergé et le peuple se réunissent dans une église où se conserve la vraie croix du Sauveur. L'évêque s'assied sur sa chaire : devant lui est placée une table couverte d'une nappe ; les diacres sont debout tout autour. On apporte le reliquaire d'argent doré, on l'ouvre et l'on dépose sur la table le bois sacré et le titre de la croix. L'évêque étend la main sur la sainte relique et les diacres veillent avec lui pendant que fidèles et catéchumènes défilent un par un devant la

(1) Duchesne, *l. c.*, p. 224. Pour nous, c'est encore le type de la Vigile ou avant-messe. Voyez ci-dessus, p. 83.

(2) Suivant la remarque de Duchesne, *l. c.*, p. 238. Le chant du *Popule meus* est de la liturgie des pénitents au mozarabe ; le Trisagion était usité à Constantinople au v<sup>e</sup> siècle ; il est en partie emprunté au IV<sup>e</sup> livre d'Esdras. Cf. plus loin chap. xxviii.

(3) Du moins actuellement ; nous laissons de côté ici la question d'origine.

table, s'inclinent et baisent la croix ; ils touchent la croix et le titre de la croix, du front et des yeux, mais il y a défense d'y porter les mains. Cette surveillance minutieuse n'était pas inutile ; on racontait à Silvia qu'un jour un fidèle trop peu scrupuleux, faisant mine de baiser la croix, y appliqua les dents et parvint à en détacher un morceau pour s'en faire une relique. Les diacres sont là pour empêcher le fait de se reproduire.

Saint Cyrille, un évêque de Jérusalem du même temps, nous parle lui aussi de cette cérémonie et ajoute ce précieux détail que « des reliques de ce bois sacré ont été répandues sur toute la terre (1) ». La cérémonie durait toute la matinée du vendredi, tout le peuple entrant par une porte et sortant par l'autre pour défiler devant la croix. C'est à cette époque la seule cérémonie du matin ; les lectures et le récit de la passion ont lieu l'après-midi.

Quant à la messe dite des *présanctifiés* (2), c'est une cérémonie dans laquelle on ne consacre ni le corps, ni le sang du Seigneur, mais on consomme les saintes espèces consacrées dans une messe précédente. Dans l'Église grecque, durant le Carême il n'y a messe que le samedi et le dimanche ; tous les autres jours on se contente d'une messe des présanctifiés. L'Église latine n'a conservé de cet ancien rite que le seul exemple du Vendredi saint. On y récite simplement le *Pater* et les prières de la communion.

*Samedi saint.* — Le Samedi saint ne le cède en rien au grand Vendredi pour la variété et l'antiquité des

(1) Catéchèse X, n. 19, et IV, 10 ; XIII, 4.

(2) C'est-à-dire où les saintes espèces ont été *sanctifiées* à l'avance, dans une messe précédente.

rites. Primitivement il n'y avait pas de service spécial ce jour-là. Tout ce qui s'accomplit aujourd'hui le samedi appartient en réalité au service de Pâques et se célébrait dans la nuit du samedi au dimanche. Ici encore il nous faut distinguer plusieurs rites d'origines diverses qui se sont agglutinés : 1° la bénédiction du feu nouveau, de l'encens et du cierge pascal ; 2° les lectures ; 3° la bénédiction des fonts ; 4° les litanies et la messe.

On a discuté beaucoup sur l'origine et la signification de ces rites, qui sont d'un symbolisme très profond, et qui peuvent être considérés avec raison comme les plus beaux du culte chrétien. Les rites de cette catégorie ont certainement un rapport étroit avec la fête pascale ; ce feu nouveau, cet encens, ce cierge symbolisent à leur manière la résurrection du Christ, sa victoire sur les ténèbres et sur la mort, comme nous le disent les formules employées pour leur bénédiction. Mais, selon nous, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, ces rites semblent être, à quelques variantes près, ceux du *Lucernaire*, c'est-à-dire de l'office quotidien du soir, du *sacrificium vespertinum*, qui s'accomplissait avec les mêmes cérémonies, bénédiction du feu, des cierges, de l'encens, avec une allusion à la résurrection du Christ, comme l'office du matin (1). Cela éclaire d'un jour nouveau à la fois la cérémonie du lucernaire et celle du grand Samedi. Nous ne parlons pas plus longuement ici de cette cérémonie, nous

(1) Cf. notre étude sur *Silvia*. p. 47 et 112. *Silvia* remarque que le feu avec lequel on allumait les flambeaux pour le *Lucernaire* se prenait à la grotte du *Saint Sépulcre*. On connaît la tradition du feu sacré qui, selon les Grecs, s'allumerait miraculeusement le Samedi saint à cette grotte.

réservant de le faire dans un chapitre spécial sur la *sanctification des éléments* (1).

Nous dirons peu de chose de la lecture des prophéties ; ces lectures entremêlées d'oraisons et de traits sont, comme celles du Vendredi saint, un des plus anciens types de la Vigile. Elles avaient pour objet principal l'instruction des catéchumènes ; plusieurs sujets des fresques des Catacombes sont empruntés à ces lectures et prouvent combien elles étaient populaires ; ce sont du reste quelques-unes des plus belles pages de l'Ancien Testament : la création, le déluge, le sacrifice d'Abraham, le passage de la mer Rouge, la vision d'Ézéchiël, la prophétie de Jonas, et les trois enfants dans la fournaise.

La bénédiction des fonts avait sa place marquée au Samedi saint, puisque c'est durant la nuit que les catéchumènes recevaient le baptême. On peut citer ces prières parmi les plus remarquables du formulaire chrétien. Quoi de plus expressif que ce *trait* tiré du psaume 41<sup>e</sup> pour peindre les désirs des catéchumènes qui ont aspiré pendant tout le Carême après la cérémonie du baptême :

« Comme le cerf aspire après les sources d'eau vive, ainsi mon âme aspire après Toi, ô Dieu !

« Mon âme a soif du Dieu vivant : quand viendrai-je, et quand apparaîtrai-je devant la face de Dieu ?

« Mes larmes ont été mon pain du jour et de la nuit, tandis qu'on me dit chaque jour : où donc est ton Dieu ? »

La messe n'a pas d'introït. Elle commence, conformément au rite antérieur au iv<sup>e</sup> siècle, par les litanies qui y sont conservées dans leur intégrité avec toutes

(1) Ch. xxiv.

les invocations. La messe présente peu de particularités remarquables, sauf que les vêpres, fort abrégées, ont pris place immédiatement après la communion (1).

6. *Le cinquantenaire de Pâques à la Pentecôte, ou temps pascal.* — « Additionnez toutes vos fêtes, dit Tertullien aux païens de son temps, vous n'arriverez pas au cinquantenaire de la Pentecôte (2). » Ces quelques semaines étaient en effet considérées primitivement comme une seule fête, fête joyeuse, toute pleine de l'allégresse de la résurrection et du triomphe du Christ. La liturgie du temps n'a plus la richesse de celle du Carême ; il n'y a plus d'office que pour le dimanche. Les prières liturgiques font encore allusion à ces néophytes qui ont reçu le baptême à Pâques, et à la transformation qui s'est opérée en eux. La coutume de lire les Actes des apôtres à ce moment est fort ancienne, attestée déjà au iv<sup>e</sup> siècle ; en effet, les premiers chapitres des Actes sont consacrés au récit de ce qui est advenu après la résurrection du Sauveur jusqu'à la Pentecôte. L'Ascension a de bonne heure pris la place qui lui revenait, dix jours avant la Pentecôte (3).

A peu près à la même époque a été instituée une solennité qui a quelque peu modifié le caractère du temps pascal et qui constitue une curieuse innovation liturgique. Vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle, Claudien Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, pour écarter les fléaux qui désolaient son pays, prescrivit

(1) Pour le détail cf. Dom Guéranger, *la Passion et la Semaine sainte*.

(2) *De Idol.* c. xiv.

(3) Vers le commencement du v<sup>e</sup> siècle probablement. Cf. *Paléographie musicale*, 1897, p. 102.



trois jours de jeûne et de pénitence, avant la fête de l'Ascension. On faisait une procession chacun de ces trois jours, en chantant des litanies, c'est-à-dire ces prières de supplication dont nous avons parlé. C'est une solennité toute française, qui fut adoptée par les autres contrées d'Occident. On appelle ces trois jours les *Rogations*.

7. *Le temps après la Pentecôte.* — Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit sur le caractère composite et varié de cette saison liturgique. Dès le VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle, on s'est efforcé de lui donner plus de cohésion et d'unité. On y lit d'importantes portions de l'Écriture sainte : les livres des Rois, de la Pentecôte à août ; les livres sapientiaux, en août ; en septembre, les hagiographes (Tobie, Judith, Esther, Job) ; en octobre les Machabées ; en novembre les prophètes. Les séries d'oraisons et de lectures des messes du dimanche présentent aussi une belle suite d'enseignements pour le développement de la vie intérieure dans le chrétien (1).

---

(1) Cf. *L'Année liturgique, Temps après la Pentecôte*. Cette partie de l'ouvrage est due au R. P. Dom Lucien Fromage, qui a su continuer avec tant de fidélité les traditions de Dom Guéranger.



## CHAPITRE XIX

### LE CHRIST CENTRE DE LA LITURGIE

Jésus-Christ hier et aujourd'hui et lui  
encore dans les siècles. (Hebr. xiii, 8.)

De vieilles fresques des Catacombes nous montrent le Christ sous la forme d'un pasteur, au centre d'une voûte autour de laquelle sont représentées les saisons sous des figures symboliques. Qu'il y ait ici simple hasard d'un pinceau en quête d'un motif d'ornementation, ou intention symbolique, il est certain que ces peintures expriment une pensée profonde : le Christ est au milieu des temps, il est le centre de l'année liturgique. Comme nous l'avons montré plus haut, toutes les fêtes de l'année gravitent autour des deux grandes fêtes du Seigneur, Noël et Pâques, qui sont comme les deux pôles de l'année chrétienne. Entre ces deux termes extrêmes devaient naturellement prendre place les autres événements de sa vie mortelle :

L'Épiphanie, qui amène aux pieds de l'Enfant divin les mages de l'Orient et qui forme avec Noël la fête de la *manifestation* de Dieu à la terre ;

La Circoncision, qui met sur la chair du Sauveur le sceau du sacrement de l'ancienne alliance et verse les premières gouttes du sang rédempteur (1<sup>er</sup> janvier) ;

La Présentation de Notre-Seigneur au temple et la prophétie du vieillard Siméon, autrement dit la fête de la Purification de la sainte Vierge, au 2 février ;

L'Annonciation de l'ange à Marie (au 25 mars), qui

est la première annonce, le premier son de cloche de la fête de Noël ;

L'Ascension, quarante jours après Pâques ;

Les fêtes de la Croix au 3 mai et au 14 septembre ;

Le baptême du Sauveur par saint Jean-Baptiste et le premier miracle à Cana (6 janvier) ;

Puis des fêtes moins anciennes : la Transfiguration au 6 août, le Précieux Sang, la fête du saint Nom de Jésus, la fête de l'Eucharistie ou *Corpus Christi*, et celle du Sacré-Cœur ;

Enfin des fêtes de composition plus moderne : la fête des Cinq Plaies de Notre-Seigneur, de la Lance et des Clous, du saint Suaire, etc.

Nous ne nous arrêtons pas à expliquer le sens de ces fêtes ni à en décrire l'histoire, non pas que leur connaissance ne soit nécessaire à celui qui veut vivre avec l'Église sa vie de prière, mais parce que chacune a sa notice dans *l'Année liturgique* de dom Guéranger, et que nous supposons toujours ce livre précieux entre les mains de nos lecteurs (1).

Les autres fêtes de la sainte Vierge et des saints ne sont montées qu'après les fêtes de Notre-Seigneur sur le cycle liturgique et pour lui servir de satellites. « Réjouissons-nous dans le Seigneur (le Christ), dit l'introduction à la messe d'un bon nombre de saints, réjouissons-nous en célébrant la fête en l'honneur de ce saint ! Les anges s'en réjouissent et louent le Fils de Dieu. » C'est la théorie des apôtres, des martyrs, avec leurs palmes dans les mains, des pontifes

(1) En dehors de cet ouvrage, nous renverrons au traité de Benoît XIV, de *Festis D. N. J.-C.*, traduit en français ; *Histoire de mystères et des fêtes de N.-S. et de sa sainte Mère*, par l'abbé Pascal, Vivès, 1863. 2 vol. ; ou au livre de Thomassin sur les fêtes, ou à l'excellent *Kalendarium* du Père Nilles.

et des confesseurs, des vierges et des saintes femmes, qui suivent le Christ et forment son cortège.

En résumé, l'année liturgique n'est autre chose que la révolution de l'année autour du Christ, la reproduction des principaux événements de sa vie.

Voilà pour l'année chrétienne ; le système liturgique quotidien ne se relie pas moins étroitement au Seigneur. Il est sorti tout entier de la cène ou du repas du Christ, comme nous l'avons établi ailleurs. L'institution de l'Eucharistie en est le point central, elle exerce sa loi d'attraction sur le culte tout entier. La vigile est devenue l'introduction obligée à la messe ; toutes les heures canoniales qui procèdent de la vigile ont été rattachées par elle à la messe. Les sacrements et les grandes cérémonies liturgiques sont à leur tour attirés vers ce foyer d'où la lumière et la chaleur rayonnent sur toute la vie chrétienne ; le baptême et la confirmation, la pénitence, l'ordre, la consécration des vierges, la dédicace des églises, la bénédiction des prélats, les cérémonies pour les morts, sont aussi tributaires de l'Eucharistie, et presque tous ces rites s'encadrent dans la messe des catéchumènes. Si l'extrême-onction s'y est soustraite, dans une certaine mesure, par la force même des circonstances, ainsi que le mariage, ils y sont revenus par une autre voie.

La semaine et l'année chrétienne ne sont aussi en un sens, nous l'avons dit, qu'une consécration du service eucharistique et du dimanche (1).

La figure radieuse du Christ illumine donc toute la liturgie : il est le grand pontife de la terre, son avo-

(1) Cf. p. 236.

cat, son prêtre, son intercesseur. Il est l'intermédiaire, le grand médiateur entre Dieu et les hommes, c'est par lui que l'on demande toutes choses.

Cette grande loi de la prière chrétienne éclate à chaque pas dans la liturgie catholique ; c'est cette doctrine du Christ médiateur qu'elle enseigne. Chacune de ses prières se termine par une *doxologie*, c'est-à-dire par une invocation ou une acclamation à la louange du Christ : « *Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous dans tous les siècles des siècles ;* ou encore : *Par le Christ, Notre-Seigneur, qui, avec Dieu le Père et le Saint-Esprit, vit et règne à tout jamais. Amen.* »

Tous les psaumes, toutes les hymnes sont couronnés aussi de la doxologie chrétienne *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit*, ou selon un autre usage : *Gloire au Père PAR le Fils, dans le Saint-Esprit*, ou quelque autre formule analogue. Toute prière catholique est marquée de cette frappe ; elle est baptisée dans la Trinité, elle est offerte au Père *par* le Fils dans le Saint-Esprit.

La messe proprement dite (messe des fidèles) n'est composée que d'une série d'oraisons, toujours terminées par la prière d'intercession du Fils : *Par Notre-Seigneur, par le Christ, par lui, avec lui, en lui, est toute gloire à Vous, Dieu le Père, dans l'unité du Saint-Esprit.* La préface n'est elle-même qu'une longue doxologie, la plus complète, la plus développée et la plus parfaite, qui énumère avec complaisance les titres du Fils et célèbre sa puissance d'intercession. C'est encore de cette manière que sont terminées les oraisons en l'honneur de la sainte Vierge et des saints.

« Accordez, Seigneur Dieu, à nous vos serviteurs, de jouir, d'une perpétuelle santé de l'esprit et du corps : et par l'intercession de la bienheureuse et glorieuse Marie toujours vierge, délivrez-vous de la tristesse présente et faites-nous jouir de la joie éternelle. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Amen.

« O Dieu, qui entre les autres miracles de votre puissance avez concédé la victoire du martyre à ce sexe fragile, accordez, nous vous en prions, à nous qui célébrons le jour natal (anniversaire du martyre) de la bienheureuse Agathe, votre vierge et votre martyre, de cheminer vers Vous par ses exemples. *Par Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

Et ainsi pour toutes les oraisons, à moins qu'elles ne soient adressées directement au Fils lui-même, comme il arrive quelquefois :

« O Dieu, qui avez donné au bienheureux Pierre votre apôtre, avec les clefs du royaume du ciel, le droit de lier et de délier ; accordez-nous par son intercession, d'être délivrés des liens de nos péchés. Vous qui réglez et vivez dans les siècles des siècles. Amen. »

Ou encore dans les oraisons avant la communion de la messe :

« Seigneur, Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres : Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix : ne regardez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise : et daignez, selon votre volonté, la pacifier et l'unir. Vous qui vivez et réglez, Dieu, dans les siècles des siècles. Amen. »

Ainsi, dans cet immense jardin de la liturgie, le Christ est au carrefour de toutes les routes : toutes les avenues conduisent à lui.

Du reste, ceci ne saurait nous étonner. Saint Paul, en cette matière, comme en bien d'autres, a posé le principe : « *Tout ce que vous faites en paroles et en œuvres, faites-le au nom du Seigneur Jésus-Christ, ren-*

*dant grâces à Dieu et au Père par lui* (1). » Et en ce qui concerne la liturgie, d'une façon plus expresse, après avoir prescrit aux fidèles de chanter des psalmes, des hymnes et des cantiques spirituels, il ajoute : « *Rendant grâces toujours et pour tout à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (2). » Tout se fera au nom du Seigneur Jésus, et *par lui* au nom du Père et du Saint-Esprit. Tel est le principe des *doxologies*.

Le signe de la croix n'est lui-même qu'une doxologie, soulignée par un geste liturgique. Le fidèle, en marquant sur son front et sur sa poitrine le signe sacré, professe cette même doctrine avec plus de précision encore et d'éclat ; il unit la Trinité dans le signe de la rédemption, et il proclame que l'action qu'il commence ou qu'il termine par le signe de la croix, sera faite ou a été faite *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* (3).

Ce n'est pas le lieu de traiter ici ce grand sujet des doxologies qui à lui seul demanderait une longue dissertation. Mais il sera bon, dans ce livre destiné surtout à mettre en relief les beautés de la liturgie, de citer quelques-unes de ces invocations.

On en peut trouver des exemples même dans l'Ancien Testament : ainsi dans le magnifique cantique de David :

« Tu es béni, Seigneur Dieu d'Israël, notre Père, durant l'éternité. A Toi est la magnificence, la puissance et la gloire et la victoire, et la louange : car tout ce qui est dans le ciel et sur

(1) Col. III, 16.

(2) Eph. v, 20.

(3) Sur le signe de la croix, voir plus haut le ch. VIII, *Gestes liturgiques*, p. 129.

la terre est à Toi : à Toi le royaume, et tu es au-dessus de tous les princes.

« A Toi les richesses, à Toi la gloire (1). »

Mais dans la nouvelle alliance le Christ prend sa place à côté du Père. Saint Paul, qui a posé le principe dans les paroles que nous avons citées plus haut, l'applique maintes fois dans ses épîtres : il n'en est guère où l'on ne rencontre des acclamations comme celle-ci :

« A Dieu seul sage, par Jésus-Christ, à qui est honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen (2). »

« A Lui, à Dieu, gloire dans l'Eglise, et dans le Christ Jésus, dans toutes les générations des siècles des siècles. Amen (3). »

Saint Pierre et saint Jean, dans leurs courtes épîtres, ont aussi des doxologies :

« Croissez en la connaissance de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ; à lui gloire maintenant et dans le jour de l'éternité. Amen... A lui gloire et empire dans les siècles des siècles (4). »

« Grâce soit à vous, miséricorde, paix par Dieu le Père, et par le Christ Jésus, Fils du Père dans la vérité et la charité (5). »

Et saint Jude, qui termine sa lettre par cette magnifique doxologie :

« Au seul Dieu notre Sauveur, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, gloire et magnificence, empire et pouvoir avant tous les

(1) I Paral. xxix, 10 seq. Cf. aussi ps. xxviii, 1 ; xcv, 7 ; ciii, 31, etc.

(2) Rom. xvi, 27.

(3) Eph. iii, 21 Cf. aussi : Phil. iv, 20, 23 ; Heb. xiii, 21.

(4) I Pet. v, 10 ; II Pet. iii, 18 ; iv, 11 ; v, 10.

(5) II Joh. 3.



siècles, et maintenant et dans tous les siècles des siècles. Amen (1). »

Dans l'Apocalypse nous en retrouvons aussi un grand nombre :

« A lui qui est témoin fidèle, Jésus-Christ, gloire et empire dans les siècles des siècles. Amen... A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles... Amen. Bénédiction et clarté et sagesse et action de grâces, honneur et vertu et force à notre Dieu dans les siècles des siècles (2). »

Ces doxologies se rencontrent également nombreuses dans les écrivains anciens. La *Doctrine des apôtres* termine ainsi une prière : « A toi sont la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans tous les siècles (3). »

Cette doxologie, comme nous l'avons fait remarquer, ressemble à celle qui termine le canon dans la liturgie romaine :

« Par lui, avec lui et en lui est à Vous, Dieu le Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute louange dans tous les siècles des siècles. Amen (4). »

(1) Jud., 25.

(2) Apoc. I, 6 ; v, 13 ; vii, 12 ; xix, 1.

(3) Cap. ix.

(4) Remarquons en passant que cette doxologie dans la *Doctrine* termine le *Pater*, et que dans le rite milanais du iv<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans plusieurs liturgies orientales, le *Pater* se termine également par une doxologie ; d'où l'on pourrait peut-être induire que l'embolisme du *Pater* n'a été primitivement qu'une doxologie. (Cf. le de *Sacramentis* et Probst, *Lit. d. IV Jahr.*, p. 198, 264 et 265.) Voyez aussi sur ce sujet Chase, *The Lord's prayer* (dans *Texts u. Studies*), p. 168 et seq., qui distingue la forme hébraïque et la forme hellénistique de la doxologie, et aussi Hooker's, *Ecclesiastical polity*, V, 42 seq. Selon Chase, l'usage des doxologies aurait été importé par les hellénistes (*l. c.*, p. 173. — Le *Libera nos quæsumus*, dans la liturgie romaine, se termine lui-même par la doxologie.

Un martyr, au moment de sacrifier sa vie pour Jésus, s'exprime en ces termes touchants :

« Seigneur Dieu du ciel et de la terre, Jésus-Christ, j'incline ma tête en victime pour ton amour, Toi qui demeures éternellement; à qui est l'éclat et la magnificence dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Deux autres, tandis qu'on les mène au supplice :

« A Toi la louange, à Toi la gloire, à Toi nous recommandons notre âme et notre esprit (2). »

La doxologie suivante, qui est d'origine grecque, est parvenue en Occident par la liturgie bénédictine :

« A Toi convient la louange, à Toi convient l'hymne, à Toi la gloire. Dieu Père et Fils avec le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen (3). »

Mais la plus célèbre de toutes les doxologies est celle-ci : « *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto, sicut erat in principio et nunc et semper et in sæcula sæculorum. Amen. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme il était au commencement, et maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.* »

Il n'est peut-être pas dans la liturgie de formule qui ait une plus haute valeur dogmatique. Elle fut sans doute composée au temps des erreurs d'Arius et de Macedonius contre la Trinité, et elle leur fut opposée,

(1) S. Felix, Ruinart, *Acta martyrum sincera* (Paris, 1689), 378.

(2) S. Lucien et S. Marcien, *ib.*, 154.

(3) Cf. *Constit. Apost.* vii, 18; Ps. Athanase, *de Virg.*; Bunsen, *Anal. Anten.* iii, 85. Dans la liturgie de S. Benoît, elle termine Matines. Cf. plus haut le chapitre : *Hymnes et autres chants*. Voir aussi une doxologie à la fin des canons d'Hippolyte, *Texts. u. Untersuch.*, VI, 4, p. 137.

comme réponse à leurs mensonges. Elle exprime en effet en quelques mots la foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit, à leur divinité, à leur égalité, elle les honore du même titre ; c'est, en aussi peu de mots que possible, une profession de foi en la Trinité. On l'a appelée *petite doxologie*, par opposition au *Gloria in excelsis* qui est appelé la *grande doxologie*. Le *sicut erat*, qui paraît une addition occidentale un peu postérieure, insiste sur l'éternité du Fils niée par les ariens. La finale *in sæcula sæculorum*, et *per omnia sæcula sæculorum*, est apostolique.

La formule primitive est *Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit dans les siècles des siècles*. On usa aussi des variantes : *Gloire au Père et au Fils AVEC le Saint-Esprit* ou *PAR le Saint-Esprit* (1). Les ariens, ne pouvant éviter cette formule, l'altérèrent en disant : *Gloire au Père DANS le Fils et l'Esprit-Saint*, ce qui lui enlevait sa signification dogmatique. Dans la liturgie mozarabe on disait : *Gloire et honneur au Père et au Fils*, etc. La forme complète telle que nous l'avons donnée ci-dessus, avec le *sicut erat*, apparaît dans un concile du vi<sup>e</sup> siècle (2) ; elle fut bientôt adoptée partout.

Un grand docteur du iv<sup>e</sup> siècle, saint Basile, a consacré à la discussion dogmatique de ces doxologies une lettre célèbre. « Dernièrement, dit-il, je priais avec mon peuple, et j'employais pour doxologie tantôt (*Gloire*) *au Père avec le Fils, et avec le Saint-Esprit* ; tantôt *au Père par le Fils dans le Saint-Esprit*. Quelques-uns des assistants nous en firent un crime,

(1) Cf Ps. Athan. *de Virgin.*

(2) Le concile de Vaison, 529.

comme si nous employions des formules non seulement nouvelles, mais encore contradictoires. » C'est pour les rassurer et leur expliquer sa pensée qu'il écrit son traité. On voit quelle était à cette époque l'importance d'une formule liturgique (1).

Au <sup>ve</sup> siècle, Cassien affirme que dans tout l'Occident on disait le *Gloria* à la fin de tous les psaumes ; on le disait aussi en Orient et en Égypte, quoique moins fréquemment. Saint Benoît adopta aussi cet usage, et il prévalut bientôt dans toute l'Église occidentale. Cette confession solennelle de la Trinité à la fin de chaque psaume est d'une grande beauté ; elle leur appose le sceau du baptême chrétien, qui est la confession du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

La petite doxologie est encore employée à la fin des répons des nocturnes (2).

Nous ne pouvons mieux faire, pour terminer ce chapitre consacré à montrer la place occupée par Notre-Seigneur dans la liturgie, que d'énoncer ici les différentes figures sous lesquelles il a été honoré et les noms que l'imagination féconde des écrivains des premiers siècles s'est ingéniée à lui donner. Ces listes de noms sont de vraies litanies, et plusieurs de ces symboles ont du reste été adoptés par la liturgie (3).

(1) *De Spiritu sancto*, 3, Cf. de Régnon, *Etudes de théologie positive sur la sainte Trinité*, III<sup>e</sup> série, p. 120. *Querelle au sujet d'une doxologie*.

(2) La lettre de saint Jérôme à Damase pour lui demander d'introduire le *Gloria Patri* est apocryphe. Elle doit être postérieure. Mais dès le <sup>vi</sup>e siècle des conciles obligent de réciter le *Gloria* à la fin des psaumes, v. g. le 3<sup>e</sup> concile de Narbonne, 589, et les conciles de Tolède, 589 et 633.

(3) Ainsi, pour n'en pas citer d'autres exemples, les fameuses antiennes *O* de l'Avent appellent le Christ : Sagesse, Adonaï, racine de Jessé, clef de David, Orient, Roi des nations, Emmanuel.

Le Christ lui-même s'était appelé *la Lumière, la Voie, la Vérité, et la Vie, la Porte* par laquelle on entre, *le Pasteur, la Vigne* (1). Ses apôtres l'appellent *l'Agneau, la Pierre angulaire, le Principe et la fin, l'Alphā et l'Oméga* (2).

La voie était ouverte ; les Pères de l'âge suivant renchérent, et voici les listes de noms que nous trouvons dans leurs ouvrages. Il faut remarquer que tous ces noms sont des symboles et renferment parfois un sens profond.

Tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, la nature tout entière, la mythologie elle-même sont mises à contribution pour fournir un nom ou un symbole, et comme un nouveau trait à cette physionomie du Christ, qui pour le vrai chrétien est la splendeur du beau, résume la beauté de tous les êtres créés, et rayonne sur la nature tout entière comme sur l'histoire des siècles, d'un éclat divin.

Pour saint Justin, le Christ est :

L'Ange du grand conseil, l'Homme, le Fils de l'homme, le Serviteur, le Christ, Dieu, la Sagesse, Joseph, l'Etoile, l'Orient, Jacob, Israël, la Fleur, la Pierre angulaire, le Feu, la Vertu (3).

Pour Clément d'Alexandrie, Jésus est le Pédagogue, le Roi, le Frein, le Pêcheur, le Pasteur, la Lumière, le Laboureur, la Fontaine, la Nourriture, le Pain, le Sang, le Lait (4).

Saint Ephrem, l'un des écrivains les plus riches en

(1) Joh. xiv, 6; viii, 12, etc.

(2) I Pet. ii, 5 ; I Cor. x, 4 ; Apoc. i, 8.

(3) *Dial. cum Tryphone*, n° 126.

(4) *Pedag.*, l. III, P. G. VIII, 681-684 et 305.

symboles, ne donne pas moins de vingt-deux noms au Christ :

« L'Emmanuel, l'Etoile, le Prince, l'Orient, l'Admirable, le second Abel, Melchisédech, Josué, l'Arbre de vie, l'Agneau, la Tour, Noé, le Bélier, l'OEil, le Levain, le Sel, le Juge, le Pontife, etc. (1). »

(1) *Sermo de Nativ.*, 1 et 2, Syr. lat. p. 396-404. Le cardinal Pitra (*De re symbolica*, c. 1, *Spic. sol.* II, p. XII) et dom Legeay (*Les noms de N.-S. dans l'Ecriture*) ont collectionné toutes ces listes dans les Pères. On pourra voir une curieuse prose dans le missel de Sarum sur les noms du Christ *Alma chorus Domini* (*Ordo sponsalium*).

---

## CHAPITRE XX

### LA VIERGE MARIE DANS LA LITURGIE

La liturgie, dans son sens le plus général, est le culte rendu à Dieu par les hommes.

Ce qui fait le caractère essentiel du culte chrétien et le différencie de tous les cultes déistes, c'est que le chrétien offre ses prières *par le Christ*.

Un abîme sépare Dieu de l'homme ; Dieu est l'absolu, l'infini, l'être parfait, il a la plénitude de l'être, il possède à tout instant sa vie dans toute son intensité.

La Bible, qui est en même temps le livre de Dieu et le livre de l'homme, présente cette vérité philosophique dont la profondeur est mystère, sous les formes les plus vivantes. Dieu est le maître, le souverain, le roi des rois, le seigneur des seigneurs ; il déchaîne les vents et les tempêtes, il étend la voûte des cieux comme une tente, il dit au soleil de se lever et à la lune d'éclairer la nuit ; il a jeté les étoiles au firmament. Il voit tout, il est partout, son œil luit au milieu des ténèbres et lit jusqu'à nos plus secrètes pensées ; pour lui le cœur humain n'a pas de repli, la conscience n'a pas de secrets. L'homme devant lui n'est qu'un misérable ver de terre, un enfant sans défense, qu'un de ses regards fait rentrer dans le néant ; il est une fleur qui se fane, une feuille que le



vent emporte, il est moins que cela, il est cendre et poussière.

Le Fils de Dieu, en descendant du ciel et en prenant une chair humaine, a jeté un pont entre l'homme et Dieu, par-dessus l'infini ; il est le médiateur entre Dieu et l'homme, l'intercesseur, l'avocat de l'humanité auprès de Dieu ; Jésus est l'*Emmanuel*, le Dieu avec nous ; avec lui Dieu est descendu sur la terre, et l'homme a été élevé jusqu'au ciel. Là est tout le christianisme.

Mais cette idée du médiateur entre Dieu et l'homme, qui est l'essence même de notre foi, devait pousser des rejetons. Habitué à chercher un médiateur et à se réfugier à l'abri du Christ pour recevoir le pardon de ses péchés, le chrétien devait se mettre en quête d'autres intercesseurs. Plus lui apparaît la grandeur de Dieu et sa propre misère, plus aussi ce besoin de protection grandit en son âme. Après le Fils de Dieu, il a cherché refuge auprès de sa divine Mère, il a convoité le patronage des amis de Dieu qui, ayant souffert la mort pour son amour, jouissent auprès de lui de la paix et du bonheur sans fin. Ces patrons secondaires ne diminuent du reste en rien le rôle du médiateur souverain ; bien plutôt ils le mettent en évidence. Nous ne demandons la protection des saints que parce qu'ils sont les amis du Seigneur. Ils sont plus près de nous, plus accessibles en un sens, du moins leur abord est moins redoutable au pécheur que la face de Dieu, parce qu'ils ont été hommes, simplement hommes, pécheurs comme nous ; ils ont lutté, ils ont été couronnés comme de bons et fidèles serviteurs, maintenant ils sont auprès de Dieu, prêts à intervenir en notre faveur.

« O bienheureux martyrs, s'écrie le rédacteur des Actes des saints Fructueux et Euloge, bienheureux martyrs qui ont été éprouvés par le feu, comme l'or, ô bienheureux martyrs, qui ont mérité une demeure dans le ciel, debout à la droite du Christ, bénissant Dieu le Père tout-puissant, et Notre-Seigneur Jésus-Christ son Fils ! Le Seigneur a accueilli ses martyrs dans la paix par une bonne confession, à lui l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Amen (1). »

« A Dieu, Paula, dit saint Jérôme dans l'éloge funèbre de la noble et sainte femme qui, durant de longues années, avait partagé ses travaux, viens en aide par tes prières à l'extrême vieillesse de celui qui t'honore. Ta foi et tes œuvres t'associent au Christ. Aujourd'hui en sa présence tu obtiens plus facilement ce que tu demandes (2). »

Ceci nous explique qu'en dehors du culte rendu au Père, au Fils et au Saint-Esprit, la liturgie reconnaisse la légitimité du culte des saints. Nous les honorons dans la mesure où ils sont unis à Dieu, et le culte que nous leur rendons remonte toujours à celui qui les a créés et sanctifiés.

La piété chrétienne, au-dessus de tous les saints, a toujours placé la Vierge Marie, en vertu du même principe : c'est qu'elle est plus près de Dieu, étant la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi grande est la place qu'elle occupe dans la liturgie.

En suivant l'impulsion de leur cœur, en cherchant un recours en Marie, une avocate, une patronne auprès de Dieu, en lui donnant une place privilégiée, la piété chrétienne n'a donc pas erré ; elle s'est inspirée des plus sûrs principes du christianisme.

Cette piété a du reste ses racines dans l'Évangile. L'ange Gabriel est envoyé à Marie et la salue par ces mots :

(1) Ruinart, *l. c.*, p. 225.

(2) S. Hier. ep. xxvi.

« Je vous salue, pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes (1). »

Plus loin, c'est Élisabeth qui, à la salutation de l'ange, ajoute ces paroles :

« Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni (2). »

En réponse à ces bénédictions et à ces louanges, Marie chante ce cantique célèbre, dans lequel, comme Anne, mère de Samuel, parfois presque dans les mêmes termes, elle glorifie le Seigneur et célèbre les grandes œuvres que Dieu a opérées en elle : *Magnificat anima mea Dominum* (3).

Un autre évangéliste, à propos de la conception miraculeuse du Sauveur, dit ces paroles :

« Tout cela s'est fait pour que fût rempli ce que le Seigneur a dit par le prophète :

« Voici qu'une vierge enfantera, et engendrera un fils, et on appellera son nom Emmanuel, ce qui est interprété Dieu avec nous (4). »

Dès que l'enfant est né, les bergers et les mages viennent l'adorer... « Et Marie conservait toutes les paroles qui étaient dites (5). »

Après que le temps de la purification légale est accompli, l'enfant est présenté au temple. Le vieillard Siméon se réjouit d'avoir vu de ses yeux, avant de mourir, celui qui est « la lumière des nations et la gloire de son peuple ». Puis il dit à la mère ces paroles prophétiques : « Celui-ci a été placé pour la ruine et la

(1) Luc. 1, 28.

(2) *Ib.* 42.

(3) Voyez plus haut chapitre II : *Psaumes et cantiques*.

(4) Matth. 1, 23.

(5) Luc, II, 19.

résurrection de plusieurs dans Israël, et comme un signe de contradiction,

« Et un glaive percera votre âme (1). »

Enfin, au moment où s'achève la vie du Sauveur, Marie est debout au pied de la croix, et son âme est percée de ce glaive dont avait parlé le vieillard Siméon; et Jésus du haut de la croix dit à sa mère en lui montrant saint Jean : « Femme, voilà votre fils; » et à Jean : « Fils, voilà votre mère. »

Tous les titres de la sainte Vierge sont renfermés dans ces pages : sa maternité divine, sa sainteté éminente, sa virginité, son union au Christ dans les plus grands événements de la Rédemption, sa naissance, sa passion et sa mort. Ce n'est donc pas dans je ne sais quels apocryphes qu'il faut chercher les origines de la *pietas Mariana*, comme l'ont dit quelques rationalistes (2); ce culte a son fondement dans l'Évangile, et les témoignages de la piété chrétienne envers Marie, qui se multiplient à travers les âges, ne sont qu'un développement harmonieux et logique des germes déposés dans les chapitres du livre sacré.

Déjà sur les murs des Catacombes et dans les sarcophages les plus anciens, nous voyons représentées quelques-unes de ces scènes : l'ange qui annonce à Marie la naissance de Jésus, la Visitation, la naissance du Sauveur dans une étable; surtout l'adoration des mages, plus fréquente qu'aucune autre peinture, et dans laquelle Marie tenant l'enfant divin sur ses ge-

(1) Luc, II, 22.

(2) Par exemple Renan, qui a voulu trouver chez les gnostiques une des sources principales de la liturgie chrétienne, et en particulier de la liturgie mariale. Mais cette thèse n'est appuyée sur aucun argument sérieux; les textes de l'Évangile que nous avons cités suffisent à établir la thèse contraire.

noux semble le présenter aux hommages des rois de l'Orient. Dans une autre fresque du cimetière de Priscille, qui par son style remonte à la plus ancienne époque de la peinture chrétienne, la fin du 1<sup>er</sup> siècle ou le commencement du 11<sup>e</sup>, Marie tient l'Enfant Jésus sur son sein, tandis qu'un homme debout devant elle, peut-être le prophète Isaïe, montre l'étoile qui annonça la naissance du Sauveur. Une fois même nous lisons auprès de Marie l'inscription : *Sancta Digenitrix* (*sic*), la sainte Mère de Dieu. L'art chrétien ancien s'est consacré à célébrer les mêmes scènes dans les ivoires et surtout dans les verres peints (1). Que nous sommes loin de la thèse de certains protestants qui avaient prétendu que le culte de la sainte Vierge n'a pris naissance qu'après le concile d'Éphèse (431), et qu'avant cette époque on ne trouve pas dans l'art chrétien de représentation de Marie avec son divin Fils ! Les monuments que nous venons de citer sont tous antérieurs à cette date, quelques-uns sont des trois premiers siècles.

La voie était donc tracée à la liturgie par l'Évangile et par la plus antique tradition chrétienne : célébrer les grands événements de la vie de la sainte Vierge, l'Annonciation, la naissance de l'Enfant-Dieu, la Présentation au temple, la Visitation, les douleurs et la « compassion », attribuer à Marie cette place à part, au-dessus des autres saints et auprès du Sauveur, que l'art ancien lui donne déjà. Quelques-unes des

(1) Sur les représentations de Marie dans les Catacombes, voir Rossi : *Immagini scelte della Beata Vergine Maria tratte delle catacombe romane* (1863), et les ouvrages allemands de Lehner et de Liell, *Die Darstellungen der Allers. Jungfrau*, etc. Herder, 1887.

fêtes de la sainte Vierge comptent parmi les plus anciennes du cycle ; ainsi la fête de la Purification existe dès le iv<sup>e</sup> siècle ; son institution est antérieure à celle de l'Ascension de Notre-Seigneur. Le témoin que nous avons cité plusieurs fois pour la liturgie de Jérusalem, nous dit que cette fête se célèbre avec la même solennité que celle de Pâques, et que l'on commente dans les prédications de ce jour le texte de l'Évangile que nous lisons encore aujourd'hui pour cette fête : *Marie et Joseph portèrent, l'enfant au temple* (1).

Depuis cette époque, tous les siècles ont ajouté quelque fleuron à cette couronne que la liturgie a tressée sur le front de la Vierge Marie ; chaque siècle a voulu lui consacrer une nouvelle fête (2).

Voici l'énumération des principales, de l'Avent à la fin de l'année liturgique :

Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.

Noël, la Circoncision et l'Épiphanie sont, on peut le dire, des fêtes communes à Notre-Seigneur et à Marie.

Le 2 février, la Purification, commune aussi à Jésus et à Marie.

Vendredi après la Passion et le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre, fête de la Compassion de Marie.

Le 2 juillet, la Visitation.

(1) Luc, II, 22 seq.

(2) Ce chapitre, comme plusieurs autres, ne peut être qu'un résumé. Ce sujet du culte de la sainte Vierge a inspiré un grand nombre d'auteurs. Nous ne citerons que Trombelli, *Mariæ sanctissimæ vita ac gesta, cultusque illi adhibitus*, Bologne, 1761-1765, 6 volumes in-4°. L'abbé Migne, dans les 13 volumes de sa *Summa aurea*, a reproduit les principaux auteurs et les principales dissertations. En dehors de cet ouvrage, nous ne citerons que Wagnereck, *Pietas Mariana* ; Ballerini, *Sylloge monumentorum*, et les *Prières à la Vierge d'après les manuscrits, les liturgies, etc.*, par Léon Gautier (Paris, Palmé, 1873).



Le 16 du même mois, Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le 15 août, l'Assomption.

Le 8 septembre, la Nativité.

Le dimanche suivant, le saint Nom de Marie.

Le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre, le saint Rosaire.

Le 21 novembre, la Présentation au temple (1).

Ainsi la liturgie des fêtes mariales s'est développée de bonne heure et a suivi une marche parallèle à celle des fêtes de Notre-Seigneur. Les principaux événements de sa vie ont pris place dans le cycle et sont devenus des fêtes ; plusieurs même ont été établies en souvenir et à l'imitation de celles du Sauveur : le saint Nom de Marie, le saint Cœur de Marie, la Nativité, etc.

Quant aux éléments liturgiques qui se rencontrent dans ces fêtes, ils sont moins nombreux qu'on ne pourrait le croire. On répète presque chaque fois les mêmes pièces liturgiques qui se trouvent réunies au missel et au bréviaire, dans un office appelé le *Commun des fêtes de la sainte Vierge*. C'est une composition factice, comme tous les Communs, et qui n'a pas de caractère officiel, en tant que *Commun* : elle est l'œuvre des éditeurs et des imprimeurs du commencement du siècle, qu'il l'ont imaginée pour éviter des répétitions (2).

Mais les pièces elles-mêmes qui le composent sont la plupart antérieures au moins au ix<sup>e</sup> siècle, et de source très pure ; les apocryphes en ont été soigneusement bannis. Plusieurs d'entre elles ont été empruntées aux

(1) Pour la signification et l'origine de ces fêtes, nous renvoyons encore à *l'Année liturgique* de dom Guéranger, qui s'est inspiré des meilleurs travaux liturgiques, et à l'ouvrage de Benoît XIV, déjà cité. Il y a quelques autres fêtes d'institution plus récente, la *Maternité de la sainte Vierge*, la *fête de l'Expectation*, *Notre-Dame du Bon Conseil*, *Marie auxiliaresse*, etc.

(2) Dom Plaine, dans *le Prêtre*, 30 août 1894, p. 629.



offices de l'Annonciation et de l'Assomption, comme il est facile de le voir par les allusions à ces deux fêtes. Il ne sera pas inutile de donner ici quelques-unes des prières de la liturgie mariale, elles forment une gerbe en l'honneur de la Mère de Dieu.

Les paroles de l'Évangile : — *Ave Maria*, etc., reviennent souvent au cours de cet office (graduel, offertoire). Elles forment la prière que les fidèles appellent la Salutation angélique et auxquelles l'Église a ajouté cette finale : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Amen* (1).

Le psaume LXIV<sup>e</sup> (De mon cœur a jailli une bonne parole), qui est si souvent employé dans l'office des vierges, a fourni aussi pour la sainte Vierge un bon contingent d'introïts, de répons, graduels, etc. Il est intéressant de noter qu'en dehors de ce psaume, la liturgie applique à Marie, au sens dit accommodative, plusieurs autres passages de l'Écriture.

Dans le beau psaume LXXXVI, Marie est comparée à la forteresse de Sion :

- « Ses fondements sont sur les montagnes saintes.  
Le Seigneur aime les portes de Sion  
Plus que toutes les tentes de Jacob.
- « On a dit de toi des choses glorieuses,  
Cité de Dieu.

(1) La *Salutation angélique* a pris toute son ampleur et toute sa solennité dans le *Rosaire*, dévotion catholique d'âge postérieur, mais reconnue et préconisée par l'autorité de l'Église, qui se compose de la salutation angélique répétée par quinze dizaines, du *Credo*, de quinze *Pater* et d'autant de doxologies. La *fête du Rosaire* est devenue aussi une des principales fêtes de la sainte Vierge, et le mois d'octobre tout entier a été consacré à cette dévotion. Sur l'usage de l'*Ave Maria* dans la liturgie, cf. *Recherches historiques sur l'Ave Maria*, dans le *Mois bibliographique*, 1895, p. 245 seq., et Thomas Esser, dans *Görresgesellschaft*, 11 août 1898, p. 705 seq.

« Le Seigneur notera dans la description des peuples et des princes,  
Ceux qui auront été en elle.  
« Ils sont tous dans la joie,  
Ceux qui habitent en toi. »

Le merveilleux éloge de la sagesse au livre xxiv<sup>e</sup> de l'Ecclésiastique et au livre viii des Proverbes lui est encore attribué :

« Au commencement et avant les siècles j'ai été créée, et jusqu'au siècle futur je ne mourrai pas, et dans l'habitation sainte devant lui j'ai servi. Ainsi j'ai été fortifiée dans Sion, et dans la cité sainte je me suis reposée, et dans Jérusalem est ma puissance ..

« Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant qu'il créât aucune chose, au commencement.

« Depuis l'éternité j'ai été préparée, et depuis les temps anciens, avant que la terre fût.

« Les abîmes n'étaient pas encore et déjà j'étais conçue : les sources des eaux n'avaient pas encore jailli :

« Les montagnes avec leurs lourdes masses ne s'étaient pas encore soulevées ;

« Avant les montagnes j'étais enfantée ;

« Il n'avait pas encore fait la terre et les fleurs, et les gonds de la terre.

« Quand il préparait les cieux, j'étais là... »

Quelle parole pourrait mieux faire comprendre la prédestination de Marie et les grands desseins de l'Incarnation préparés de toute éternité, que cette parole divine d'un charme si pénétrant !

Mais la plus belle des applications liturgiques est peut-être celle du *Cantique des cantiques*. Les pièces que nous venons de citer nous montrent cette créature bénie de Dieu « qui porte sur le front ces deux auréoles, dont chacune est parfaite en son genre, la virginité et la maternité, les deux états les plus di-

vins de la femme, a dit Chateaubriand (1). » Par cette nouvelle application liturgique nous voyons que Marie est de plus l'épouse des saints cantiques, celle que le Roi a recherchée, comblée de ses dons, et favorisée de son amour. C'est une perspective nouvelle que la liturgie ouvre devant nous et qu'il nous suffira d'indiquer. Les âmes contemplatives aimeront à suivre cette voie.

Voici quelques-unes de ces figures du cantique :

« Je suis la fleur des champs, et le lis de la vallée.

« Mon bien-aimé m'appelle : lève-toi, viens, mon amie, ma colombe, car l'hiver a passé, la pluie a cessé,

« Les fleurs ont apparu sur notre terre, le temps de l'épreuve est arrivé : la voix de la colombe s'est fait entendre.

« Tu es toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a en toi aucune tache. »

Pour la fête de la Compassion, alors que la Vierge Marie a vu son divin Fils mort sur la croix, l'Église emprunte encore les paroles du divin cantique dans la plus touchante des lamentations :

« Où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle des femmes ? dites nous où il a disparu et nous le chercherons avec vous :

« J'ai cherché toute la nuit celui que mon cœur aime, je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé. »

Il y a aussi dans cet office du Commun de la sainte Vierge un grand nombre de pièces que l'on appelle, en liturgie, de *style ecclésiastique*, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas tirées de la Bible, mais composées par des auteurs, connus ou non. Nous en citerons quelques-unes.

(1) Dom Souben, *l'Esthétique du dogme chrétien*, chap. vi.

Voici d'abord les beaux vers tirés d'un poème de Sédulius, écrivain du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle :

« Salut, Mère sainte, qui avez engendré le Roi : celui qui régit le ciel et la terre dans les siècles des siècles. Amen. »

« Réjouissez-vous, dit un autre répons, réjouissez-vous, Vierge Marie, vous avez à vous seule exterminé toutes les hérésies, vous qui avez cru à la parole de l'ange Gabriel. En effet, tout en restant vierge, vous avez enfanté le Dieu-homme et après l'enfantement vous êtes encore restée vierge. Mère de Dieu, priez pour nous. »

On raconte que ce répons fut chanté à Rome dans l'église du Panthéon, au commencement du <sup>vii</sup><sup>e</sup> siècle (1) ; un auteur affirme même que cette pièce, assez curieuse, remonte au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle ; nous pouvons croire du moins que la première partie fait allusion à l'hérésie Nestorienne. Les fidèles lui opposèrent le terme de θεοτόκος, *mère de Dieu*, qui devint comme un symbole, le sceau de la foi orthodoxe. Il exprime en effet cette croyance, qu'il n'y a en Notre-Seigneur qu'une seule personne, la personne du Verbe qui réunit en elle la nature humaine et la nature divine, et non pas deux personnes juxtaposées, comme le voulaient les Nestoriens. Le terme θεοτόκος, *Dei genitrix*, *Mère de Dieu*, était donc comme une profession de foi qui mettait en déroute les hérétiques. Aussi se trouve-t-il souvent, à partir de cette époque, dans les documents liturgiques et théologiques (2).

Les antiennes suivantes sont souvent employées dans l'office de la sainte Vierge :

(1) Cf. Thomasi-Vezzosi, IV, p. 212.

(2) Nous ferons remarquer pour les hellénistes que les hérétiques par le simple déplacement de l'accent θεότοκος, au lieu de θεοτόκος changeaient le sens du terme.

« Vous êtes heureuse, céleste Vierge Marie, et digne de toute louange, parce que de vous est sorti le Soleil de justice, le Christ notre Dieu.

« Bienheureuses les entrailles de la Vierge Marie, qui ont porté le Fils du Père éternel (allusion à l'Evangile : bienheureux le sein qui vous a porté, et les mamelles que vous avez sucées).

« O Vierge, après l'enfantement vous êtes restée vierge : Mère de Dieu intercédez pour nous (1). »

Et ce beau et gracieux répons :

« La verge de Jessé a fleuri ; la Vierge a enfanté le Dieu-homme ; Dieu nous a rendu la paix, réconciliant en lui les choses les plus basses aux choses les plus hautes (l'humanité à la divinité).

« Rappelez-vous, Vierge Mère de Dieu, quand vous serez en présence du Seigneur, de parler en notre faveur, afin que Dieu détourne de nous sa colère. »

Toutes les belles et célèbres antiennes de la Circoncision et de la Purification, aussi bien que les répons, seraient à citer :

« [O Christ] lorsque vous êtes né de la Vierge d'une façon mystérieuse, alors ont été accomplies les Ecritures : vous êtes descendu comme la rosée sur la toison [de Gédéon], afin de sauver le genre humain : nous vous louons, ô notre Dieu.

« O Sion, ornez votre chambre nuptiale, et recevez le Christ-roi, qu'une Vierge a conçu, qu'une vierge a enfanté, et la Vierge a adoré celui qu'elle avait enfanté, Vierge après l'enfantement. »

Nous ne donnerons pas les autres que l'on retrouvera dans l'ouvrage de dom Guéranger ; nous ne citerons plus que ces pièces du bel office du 15 août :

« Où allez-vous, Vierge très prudente, où marchez-vous ainsi,

(1) Ce verset, ainsi que la seconde partie du répons cité ci-dessus : *Gaude Maria Virgo*, font allusion à une autre hérésie, un peu postérieure, qui niait la virginité de Marie après l'enfantement. Plusieurs autres allusions à ce fait dans les offices de la Circoncision et de la Purification.

comme l'aurore toute ruisselante de clarté ? Fille de Sion, vous êtes suave et toute belle, belle comme la lune, éclatante comme le soleil.

« Je l'ai vue belle comme la colombe, qui montait au delà du torrent ; ses vêtements étaient parfumés d'une délicieuse odeur ; les fleurs des roses et les lis des vallées l'entouraient comme les jours du printemps. »

Les oraisons sont d'une forme classique et plusieurs fort anciennes :

« O Dieu qui par la virginité féconde de la bienheureuse Vierge Marie, avez procuré au genre humain le don du salut éternel ; daignez, nous vous en supplions, nous faire éprouver l'intercession de cette Vierge par laquelle nous avons eu le bonheur de recevoir l'auteur de la vie, Jésus-Christ votre Fils, Notre-Seigneur, qui étant Dieu vit et règne en l'unité du Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen. »

« O Dieu, qui avez voulu prendre une chair dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, au moment où l'ange l'annonça : accordez, nous vous en supplions, que nous qui la croyons vraiment Mère de Dieu, nous soyons aidés auprès de vous par son intercession. Par le même Seigneur Jésus-Christ. »

Les hymnes consacrées à la sainte Vierge sont l'*Ave maris stella*, le *Quem terra, pontus, æthera*, et *O gloriosa Domina*, attribuées quelquefois à Fortunat, évêque de Poitiers au vi<sup>e</sup> siècle (Thomasi, Chevalier), d'autres fois à saint Bernard ; mais elles sont certainement antérieures (1). Quant au *Stabat Mater*, c'est une des plus admirables proses que nous ait léguées le moyen âge, un vrai chef-d'œuvre de piété naïve et touchante et de grâce, d'une facture à la fois souple, simple et savante. Nous ne citerons pas ces pièces que l'on trouvera facilement dans tous les paroissiens ;

(1) Dom Plaine les croit du x<sup>e</sup> siècle, de Fulbert de Chartres ou du roi Robert.



mais nous donnerons un autre *Stabat*, celui de la joie, édité par Ozanam, prose qui, suivant un récent écrivain, « n'est pas moins belle que celle de Marie au pied de la croix (1). »

La Mère était debout toute belle et toute joyeuse, près de la paille où était couché le petit enfant.

Elle se réjouissait et souriait ; elle tressaillait, comme elle voyait l'enfantement de ce merveilleux enfant.

Faites que je me réjouisse avec vous et que je reste auprès du petit Jésus, tant que je vivrai.

*Stabat Mater speciosa,  
Juxta fœnum gaudiosa,  
Dum jacebat parvulus.*

*Quæ gaudebat et ridebat,  
Exultabat cum videbat.  
Nati partum inclyti.*

*Fac me vere congaudero  
Jesulino coherere.  
Donec ego vixero.*

Nous ne parlerons pas ici des litanies dites de Lorette, qui résument si gracieusement tous les titres de Marie et les symboles sous lesquels on la représente ; leur composition est postérieure à l'époque que nous étudions, mais des auteurs anciens avaient déjà, comme pour les noms du Seigneur, composé de vraies litanies. Saint Jean Damascène appelle Marie :

L'Eden spirituel du second Adam,  
L'Arche d'alliance,  
Le Buisson ardent,  
La verge d'Aaron,  
Le Candélabre,  
L'Échelle de Jacob,  
La Toison de Gédéon,  
La Montagne de Daniel (d'où se détacha la petite pierre qui est la figure du Christ).  
La Porte fermée (2).

Il faudrait encore renvoyer à la liturgie de l'Avent

(1) Sabatier, *Vie de S. François d'Assise*, ch. xvi ; Ozanam, *Œuvres*, t. V, p. 184. L'hymne est de Fra Jacopone.

(2) *Orat. 1 in Devaræ dormitionem*, n. 8, 9.



et à celle de la Passion où l'on trouve de beaux répons ou des antiennes remarquables en l'honneur de la Mère de Dieu.

Quelque riche que soit cette moisson dans la liturgie latine, on pourra trouver qu'elle est relativement modeste, si on la compare à la luxuriante végétation qui a poussé dans l'Église grecque autour du nom béni de Marie. Chose curieuse en effet, tandis que nos frères séparés nous accusent d'avoir développé outre mesure le culte de la sainte Vierge, ils se rapprochent volontiers de l'Église grecque, qui certainement a donné à la *Panagia*, la toute sainte, dans sa liturgie, une place plus grande que l'Église latine (1). Plusieurs fêtes, la Nativité, l'Annonciation, l'Assomption, paraissent d'origine grecque ; il en est de même pour plusieurs pièces liturgiques que la liturgie romaine a empruntées à l'Orient.

Disons cependant que la dévotion à la sainte Vierge a marqué encore son empreinte dans l'office de chaque jour. L'office des Vêpres se termine par le cantique de Marie, qui est un chant de triomphe en son honneur, et dont la signification est d'autant plus importante en liturgie, que cette place est celle de l'Évangile, et que tout le reste de l'office tend en quelque sorte vers cette conclusion.

De plus, tous les offices se terminent aujourd'hui par une antienne à la sainte Vierge, suivie d'une oraison : *Alma Redemptoris Mater, Ave regina, Regina cæli lætare* ou *Salve regina*, suivant la saison. Ces antiennes

(1) Nous ne donnerons pas ces prières grecques ; ce serait un peu en dehors de notre cadre. On en trouvera toute une collection dans *l'Année liturgique*. Pour les prières du moyen âge, cf. Léon Gautier, *l. c.*

sont anciennes, mais postérieures cependant au ix<sup>e</sup> siècle (1).

Enfin, à certains jours de l'année et dans certaines circonstances, l'Église prescrit la récitation de l'office de la sainte Vierge, qui est composé des pièces du Commun.

(1) Cf. sur ces prières Bäumer, *Gesch. der Breviers*, p. 261. Nous les donnerons dans l'*eucologe*, à la fin de ce volume, avec quelques autres prières en l'honneur de la sainte Vierge.

## CHAPITRE XXI

### I

#### LE CULTE DES MARTYRS

Nous avons dit dans le chapitre précédent de quel sentiment est né le culte des saints ; il sort des entrailles mêmes du christianisme, il en est une conséquence logique ; il est comme une suite de la foi au Christ médiateur. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'en retrouver la trace aux siècles les plus anciens. On a prétendu quelquefois que les dieux du paganisme s'étaient convertis en saints, ou, comme ils disent, que la foule ignorante avait substitué à ses idoles d'autres idoles revêtues d'un nom différent. Il est incontestable historiquement que dans certaines contrées le culte d'un saint a supplanté celui d'un dieu. Mais cette transformation n'a rien qui doive nous surprendre. L'Église, nous l'avons déjà dit, n'est pas venue détruire le sentiment religieux, mais le purifier, l'élever. Dans les cas que l'on cite, elle a transformé un culte idolâtrique et souvent impur, en une dévotion légitime, de même qu'elle a installé souvent dans un temple païen le culte du vrai

Dieu, se contentant de le purifier et d'en chasser les idoles. Dieu reprenait son bien.

Non, le culte des saints, nous le répétons, n'a pas sa source dans ces bas-fonds de la superstition humaine, mais en ces régions lumineuses où rayonne la divinité du Christ, qui vit en ses saints. Les faits historiques, nous allons le voir, nous conduisent au même résultat que le raisonnement théologique ; c'est dans les siècles reconnus par tous comme ceux du christianisme le plus pur, que le culte des saints a pris naissance.

Dans ce long cortège de ceux qui suivent le Christ, les apôtres et les martyrs viennent les premiers. Dès l'an 153, les fidèles de Smyrne, dans la lettre où ils racontent le martyre de saint Polycarpe, annoncent le dessein de célébrer le *Natalis* du martyr par une réunion au lieu même où repose le corps (1) ; mêmes allusions dans la passion de saint Cyprien et dans celle de saint Saturnin (2). Prudence, au iv<sup>e</sup> siècle, parle aussi de la messe célébrée, au jour anniversaire des martyrs, soit dans la basilique au-dessus de la tombe, soit dans la crypte même et sur le tombeau (3).

On trouve auprès des tombes des martyrs célèbres dans les Catacombes, des *graffiti*, c'est-à-dire des inscriptions au crayon ou au couteau, tracées par quelque pèlerin qui est venu implorer leur secours, comme celle-ci : « Prie pour nous parce que nous savons que

(1) Migne, *Patr. gr.*, t. V, p. 1043. Ils parlent d'un *cætus antelucanus*, suivi d'une synaxe liturgique comme le dimanche. Cf. Rossi, *Roma sott.* l. c., III, p. 488, et Batiſſol, p. 13.

(2)... *Ut Dei populus... in sacerdotis passione vigilaret* (Ruinart, *Acta*, p. 186). *Vigiliis, hymnis ac sacramentis etiam solemnibus honoraret* (ib. 109).

(3) Rossi, *Roma sott.*, III, 488, 494.

tu es dans le Christ » ; ou encore : « Prie pour ton père, pour ta mère, pour tes frères, pour ta sœur » ; et cette autre du cimetière de Calliste : « Esprits bienheureux, souvenez-vous de Marcianus et de tous nos frères (1) » ; ou cette autre inscription fameuse d'Autun, sur une tombe au II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> siècle :

« Ascandius, père bien-aimé de mon cœur,  
Et vous, très douce mère, et vous, mes frères,  
Dans la paix du Sauveur, souvenez-vous de Pectorius (2). »

Dans les diptyques de la messe, dont l'usage est si antique, on invoque les *saints apôtres et martyrs*, Pierre et Paul, André, Jacques... Jean et Paul, Cosme et Damien, Félicité et Perpétue, Lucie, Agnès, Cécile, etc. S. Cyrille de Jérusalem, faisant au IV<sup>e</sup> siècle allusion à ce texte, dit : « Ensuite nous faisons mémoire de ceux qui se sont endormis, des saints patriarches, prophètes, apôtres, martyrs, afin que Dieu par leurs prières et leur intercession exauce notre prière (3). »

Ce culte des martyrs s'est étendu, développé avec les siècles ; aux quelques martyrs nommés dans le *Memento* de la messe d'autres se sont ajoutés. Les fêtes des martyrs forment les assises des calendriers liturgiques ; leur culte se retrouve dans la plupart des églises. Voici une liste des principaux et des plus anciens :

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| SS. Fabien et Sébastien. . . . . | 20 janvier. |
| S <sup>te</sup> Agnès . . . . .  | 21 janvier. |
| S. Polycarpe . . . . .           | 26 janvier. |

(1) Rossi, *Inscr.* I, cxi, et *Roma sott.*, II, 384 et tab. xxx.

(2) Cf. Pitra, *Spicilegium Solesmense*, I, p. 554 ; Pohl, *Das Ichthys monument von Autun*, Berlin, 1880.

(3) Catéch. xxiii.

---

|                                                |               |
|------------------------------------------------|---------------|
| St <sup>e</sup> Agathe. . . . .                | 5 février.    |
| St <sup>es</sup> Perpétue et Félicité. . . . . | 7 mars        |
| S. George. . . . .                             | 23 avril.     |
| SS. Nérée, Achillée, Domitille. . . . .        | 12 mai.       |
| SS. Gervais et Protas. . . . .                 | 19 juin.      |
| SS. Pierre et Paul, apôtres. . . . .           | 29 juin.      |
| S. Laurent. . . . .                            | 10 août.      |
| SS. Corneille et Cyprien. . . . .              | 16 septembre. |
| S. Eustache et ses compagnons                  | 20 septembre. |
| SS. Cosme et Damien. . . . .                   | 27 septembre. |
| St <sup>e</sup> Cécile. . . . .                | 22 novembre.  |
| S. Clément, pape. . . . .                      | 23 novembre.  |
| S. André, apôtre. . . . .                      | 30 novembre.  |
| St <sup>e</sup> Lucie. . . . .                 | 13 décembre.  |
| S. Etienne. . . . .                            | 26 décembre.  |
| S. Jean. . . . .                               | 27 décembre.  |
| SS. Innocents. . . . .                         | 28 décembre.  |

La première étape du culte des martyrs fut sans doute leur inscription sur les diptyques de la messe, une vigile et une messe sur leur tombeau. On ne saurait dire à quelle époque on leur composa une messe et un office propres, c'est-à-dire avec des pièces liturgiques choisies spécialement pour eux : ce fut vraisemblablement la seconde étape. Saint Étienne et saint Laurent furent des premiers à jouir de ce privilège ; on ne pouvait recommencer le travail pour chacun des martyrs, et trouver chaque fois une messe et un office nouveaux. On se contenta d'appliquer à tous les mêmes pièces : de là l'origine du Commun des martyrs, qui dans le principe fut un Propre (1).

(1) Cette origine des Communs, déjà entrevue et timidement proposée par dom Plaine (le *Commun des martyrs*, dans

Pour s'en faire une idée juste et l'étudier avec profit, il faut donc se rappeler que cette liturgie des *Communs* réunit diverses pièces, psaumes, antiennes, répons, versets, lectures, d'abord destinés à un martyr connu. Le Commun des martyrs, tel qu'il est aujourd'hui, ne doit pas remonter beaucoup plus haut que le ix<sup>e</sup> siècle.

La littérature liturgique des martyrs est plus riche qu'aucune autre : nous avons dans la liturgie romaine actuelle : le Commun d'un martyr pontife, d'un martyr non pontife, le Commun de plusieurs martyrs au temps pascal, le même hors du temps pascal, et même dans chacun de ces Communs plusieurs pièces de rechange.

Parmi les psaumes employés dans cet office, plusieurs ne se rapportent que très indirectement aux martyrs et l'on ne voit pas trop la raison de leur choix (1). Mais quelques-uns, au contraire, appartiennent depuis longtemps à cet office, et lui ont fourni un grand nombre de répons, d'antiennes ou de versets, par exemple les psaumes 2, 3, 10, 20, 32, 33, 88, 111, 115, 138; ce dernier, dès le temps de Cassiodore et de saint Augustin, était considéré comme le psaume par excellence des martyrs. Plusieurs nous paraissent avoir été choisis primitivement pour saint Laurent, le 111<sup>e</sup> à cause du verset : « Il a dispersé (ses biens) et

*le Prêtre*, 1895 et 1896), a été de nouveau soutenue par dom Bäumer et par Mgr Batiffol. Dom Cagin pour le missel a confirmé cette thèse. Elle nous paraît désormais incontestable pour la majorité des Communs, et nous citerons dans ce chapitre quelques nouvelles preuves à l'appui de cette opinion.

(1) Dom Plaine en donne cette raison plausible qu'ils appartiennent à la série des psaumes de Pâques et que l'office des martyrs est calqué sur ce dernier (*l. c.*, p. 803).



les a donnés aux pauvres, » et le 138<sup>e</sup> à cause des versets : « Seigneur, vous m'avez éprouvé et connu... éprouvez-moi et connaissez mon cœur », qui font allusion aux actes du martyr (1).

Voici d'autres antiennes et répons empruntés aux mêmes psaumes et qui sont de belles prières :

« J'ai trouvé David mon serviteur, je l'ai oint de mon huile sainte : ma main sera son secours, et mon bras le défendra (ps. 88).

« L'ennemi ne pourra rien contre lui et le fils de l'iniquité ne lui nuira pas (ps. 88).

« Ma vérité et ma miséricorde sont avec lui, et sa puissance sera exaltée en mon nom (ps. 88).

« J'ai juré une fois dans mon saint : sa descendance demeurera éternellement ; son siège sera comme le soleil en ma présence, et comme la lune pour toujours : il sera mon témoin fidèle dans le ciel (ps. 88).

« Les cieux confesseront vos merveilles, ô Seigneur : car votre vérité est dans l'assemblée des justes. Alleluia (ib.).

« Le juste se réjouira dans le Seigneur et espérera en lui : et tous ceux qui sont droits de cœur seront loués (ps. 63).

« Vous m'avez protégé, ô Dieu, au milieu de l'assemblée des méchants, alleluia ; au milieu de la multitude de ceux qui font l'iniquité, alleluia, alleluia (ps. 63).

« Ecoutez, ô Dieu, ma prière quand je vous supplie ; arrachez mon âme à la terreur de l'ennemi (ps. 63).

« Les justes ont crié et le Seigneur les a entendus : et il les a délivrés de toutes leurs tribulations (ps. 33).

« Le Seigneur est près de ceux qui sont dans la tribulation, et il sauvera ceux qui sont humbles d'esprit (ps. 33).

« Les tribulations des justes sont nombreuses, et le Seigneur les délivrera (ps. 33).

« Le Seigneur garde tous leurs os : il n'en sera pas brisé un seul » (ps. 33) (2).

(1) Ces psaumes se trouvent appliqués à l'office des martyrs, en dehors de la liturgie romaine, dans plusieurs autres liturgies. Ces rapprochements entre liturgies, encore incomplètement étudiés, sont précieux, nous l'avons déjà fait remarquer, pour établir les généalogies liturgiques et l'unité primitive.

(2) Plusieurs des versets que nous venons de citer furent d'abord propres, par exemple : *Inveni David*, probablement appliqué d'abord aux fêtes de la Chaire de saint Pierre.

Quelques antiennes tirées de l'Évangile sont belles dans leur simplicité et bien appliquées aux martyrs :

« Celui qui m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai, moi, devant mon Père.

« Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie. dit le Seigneur.

« Que celui qui me sert. me suive : et où je suis, là est mon ministre.

« Si quelqu'un m'a servi, mon Père qui est dans le ciel l'honorera, dit le Seigneur.

« Je veux, Père, que là où je suis. là soit mon ministre.

« Celui qui hait sa vie en ce monde, la garde pour la vie éternelle » (1).

Quoi de plus beau que ces courtes sentences de la bouche du Christ, qui renferment tout un programme de vie et que les martyrs ont si noblement mises en pratique par leur sacrifice !

D'autres antiennes ont un caractère tout différent, mais n'en sont pas moins intéressantes :

« Vos saints fleuriront comme le lis, Seigneur, alleluia, et seront devant vous comme l'odeur du baume, alleluia.

« La lumière éternelle luira pour vos saints, et l'éternité des temps sera pour eux (2).

« L'habitation de vos saints est dans le royaume céleste, alleluia ; et leur repos sera éternel, alleluia.

« Derrière le voile vos saints criaient, Seigneur, alleluia, alleluia, alleluia.

« Esprits et âmes des justes, chantez une hymne à notre Dieu, alleluia, alleluia.

(1) Ces dernières antiennes auraient été primitivement choisies, selon dom Plaine, pour un diacre (probablement saint Laurent ou saint Etienne), parce que le diacre est proprement le ministre, celui qui sert (*διάκονος*). Selon nous, il y a ici une autre allusion à ce texte des actes de saint Laurent : « *Quo sacerdos sancte sine ministro properas ?* »

(2) Ces deux versets sont tirés du IV<sup>e</sup> livre d'Esdras, livre curieux, composé vers le III<sup>e</sup> siècle et qui ne fait pas partie des livres canoniques. Il perdit son autorité vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, ce qui prouve que l'emprunt est probablement antérieur.

« Les justes brilleront comme le soleil en présence de Dieu, alleluia.

« Filles de Jérusalem, venez et voyez les martyrs, avec les couronnes dont le Seigneur les a couronnés dans le jour de la solennité et de la joie, alleluia, alleluia.

« Ils ont livré leur corps à la mort pour ne pas servir les idoles ; c'est pourquoi ils sont couronnés et ont obtenu la palme.

« Vous avez posé sur leur tête une couronne de pierres précieuses. »

Remarquons en passant qu'il y a de nombreuses allusions dans ces offices à la palme et à la couronne, qui sont les insignes donnés aux martyrs dans l'art chrétien primitif. Peut-être aussi faut-il voir ici une nouvelle allusion aux martyrs les plus anciennement honorés, Étienne, Laurent, Vincent, dont le nom signifie couronne et palme ou victoire.

Parmi les lectures, quelques-unes, surtout celles de la messe (épîtres et évangiles), sont fort bien choisies. Nous ne les donnons pas ici parce que les fidèles les trouveront facilement dans les livres qu'ils ont sous la main, missels, bréviaires, paroissiens ou Bible ; et aussi parce qu'elles ont varié beaucoup selon les églises et les temps. Au x<sup>e</sup> siècle, il y a dans les missels jusqu'à 15 et 17 épîtres ou évangiles pour les martyrs.

Nous aimons mieux donner quelques extraits des hymnes qui sont fort anciennes (au moins du vi<sup>e</sup> siècle) et qui résument bien les titres des martyrs.

« O Dieu qui êtes l'héritage, la couronne et la récompense de vos soldats, déliez du lien de leurs crimes ceux qui chantent les louanges de ce martyr.

« Il a pensé que les joies du monde et les douceurs dangereuses étaient caduques, c'est pourquoi il a gagné des récompenses célestes.

« Il a affronté vaillamment les supplices et les a supportés

avec courage, répandant pour vous son sang, il possède les dons éternels.

« C'est pourquoi nous vous prions avec instance, très clément, dans ce triomphe du martyr, remettez leur faute à vos serviteurs.

« Martyr de Dieu qui, en suivant le Fils unique du Père, as triomphé des ennemis, et qui, vainqueur, jouis des biens éternels,

« Daigne prier pour que notre péché soit effacé...

« Les liens de ton corps sont déliés maintenant : délivre-nous des liens du siècle, par amour du Fils de Dieu (1). »

Voici une oraison ancienne d'une cadence harmonieuse, où chaque membre se correspond, où les syllabes sont combinées savamment, comme il arrive souvent dans ces sortes de prières :

« Regardez, Dieu tout-puissant, notre infirmité, et comme le poids de notre propre action nous appesantit, que l'intercession glorieuse du bienheureux Fabien, votre martyr et votre pontife, nous protège. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ (2). »

Cette autre, qui est au gélasien, ne le cède en rien à la précédente comme nombre et harmonie :

« Accordez, nous vous en prions, Dieu tout-puissant, que par l'intercession du bienheureux Sébastien, votre martyr, nous soyons délivrés de toute infirmité dans le corps et guéris des mauvaises pensées dans l'esprit. Par Notre-Seigneur (3). »

(1) L'hymne *Martyr Dei* semble la suite du *Deus tuorum militum*.

(2) Selon dom Plaine, l'oraison aurait été primitivement composée pour saint Fabien, pape et martyr du III<sup>e</sup> siècle. Il faut la donner en latin pour qu'on ait une idée du rythme : « *Infirmi-tatem nostram respice, omnipotens Deus, et quia pondus propriæ actionis gravat, beati Fabiani martyris tui atque pontificis, intercessio gloriosa nos protegat.* »

(3) C'est aussi, à quelques termes près, la collecte du deuxième dimanche de Carême.

## II

## LE CULTE DES APÔTRES

Si nous avons placé en premier lieu le culte des martyrs, quoique leur dignité soit inférieure à celle des apôtres, c'est que dans la liturgie le culte des martyrs, comme martyrs, semble chronologiquement antérieur, exception faite du culte local rendu à certains apôtres, comme saint Pierre et saint Paul à Rome, saint Jean à Éphèse, saint Jacques, et peut-être saint André et saint Philippe. Du reste, ces apôtres, étant martyrs, recevaient un culte comme tels.

Les diptyques de la messe citent les apôtres avant les martyrs : *sed et beatorum apostolorum ac martyrum tuorum, Petri et Pauli, Andreæ, Jacobi, Philippi, Bartholomæi, Matthæi, Simonis et Thaddæi*, et plus loin : *cum tuis sanctis apostolis et martyribus : cum Joanne, ... Mathia, Barnaba.*

Dans l'année ecclésiastique, les fêtes des apôtres avec l'addition de saint Paul, saint Barnabé, saint Marc et saint Luc, sont ainsi réparties aujourd'hui :

|                                       |                      |
|---------------------------------------|----------------------|
| La Chaire de saint Pierre à Rome. . . | 18 janvier.          |
| La Conversion de saint Paul. . .      | 25 janvier.          |
| La Chaire de saint Pierre à Antioche  | 22 février.          |
| Saint Mathias. . . . .                | 24 février.          |
| Saint Marc, évangéliste. . . . .      | 25 avril.            |
| Saint Philippe et saint Jacques . .   | 1 <sup>er</sup> mai. |
| Saint Jean devant la Porte Latine. .  | 6 mai.               |
| Saint Barnabé. . . . .                | 11 juin.             |
| Saint Pierre et saint Paul. . . .     | 29 juin.             |

---

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| Saint Paul. . . . .                | 30 juin.              |
| Saint Jacques . . . . .            | 25 juillet.           |
| Saint Pierre aux liens. . . . .    | 1 <sup>er</sup> août. |
| Saint Barthélemy . . . . .         | 24 août.              |
| Saint Matthieu. . . . .            | 21 sept.              |
| Saint Simon et saint Jude. . . . . | 28 oct.               |
| Saint André. . . . .               | 30 nov.               |
| Saint Jean . . . . .               | 27 déc.               |

Ces fêtes étaient autrefois célébrées avec une grande solennité; la liturgie est restée fidèle à cette coutume, et leur concède encore une vigile.

Le Commun des apôtres est très ancien et, comme celui des martyrs, il fut probablement composé pour une circonstance particulière, la fête de saint Pierre et de saint Paul, et depuis fut appliqué aux autres. Il est d'aussi bonne marque que celui des martyrs et composé suivant les règles anciennes : par exemple, les antiennes de l'office de nuit et des secondes vêpres sont toutes tirées des psaumes dont elles sont le refrain, règle qui a été peu à peu oubliée dans la suite.

Le choix des psaumes est très remarquable : ce sont les psaumes 18, 33, 44 ; 46, 60, 63 ; 74, 96, 98 ; 109, 112, 115, 125, 138 (1), dont quelques-uns sont communs aux apôtres et aux martyrs.

Les deux offices ont, du reste, plus d'un point de contact. Citons quelques-unes des principales antiennes ou des répons :

« Tu les constitueras princes sur toute la terre : ils se rappelleront ton nom, Seigneur (ps 44).

(1) Selon dom Plaine (*l. c.*), l'Ordo publié par Thomasi (éd. Vezzozzi. t III, *initio*), qui attribue ces psaumes à la fête du 29 juin, remonterait au v<sup>e</sup> siècle.

« A la place de vos pères, des fils vous sont nés : c'est pourquoi les peuples confesseront votre nom (ps. 44).

« Le son de leur voix a été entendu par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités de l'univers (ps. 18 (1)).

« Ils ont annoncé les œuvres de Dieu, et ils ont compris ses actes (ps. 63) (2).

« Leur souveraineté a été fortifiée, et vos amis, ô Dieu, ont été honorés à l'excès (ps. 138). »

Nous venons d'entendre la voix des prophètes de l'ancienne loi. Écoutons maintenant les promesses que le Seigneur fait à ses apôtres dans l'Évangile et les préceptes qu'il leur donne.

« Mon précepte est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.

« Il n'est pas de plus grande charité que celle qui fait sacrifier sa vie pour ses amis.

« Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande, dit le Seigneur.

« Vous qui avez tout quitté et qui m'avez suivi, vous recevrez le centuple et vous posséderez la vie éternelle.

« Voilà que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, dit le Seigneur. Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes.

« Prenez mon joug avec vous, dit le Seigneur, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.

« Quand vous serez devant les rois et les présidents, ne songez pas comment vous parlerez. Il vous sera indiqué à cette heure comment vous devez parler. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père, qui parlera en vous. »

D'autres répons sont empruntés à l'Apocalypse et sont tout frémissants encore du sentiment de la lutte des martyrs et de leur triomphe :

« J'ai vu des hommes unis qui avaient des vêtements splen-

(1) Saint Paul applique déjà ce verset aux missionnaires et aux apôtres. Rom. x, 18

(2) Déjà appliqué aux apôtres par saint Augustin (*Enarr. in ps. 63*, n. 15 et 16, et init.



dides, et l'ange du Seigneur m'a parlé disant : Ce sont les hommes saints devenus les amis de Dieu. J'ai vu l'ange de Dieu fort, qui volait au milieu du ciel, criant et disant d'une voix forte : Ce sont les hommes saints devenus les amis de Dieu.

« Ce sont les triomphateurs et les amis de Dieu qui, méprisant les ordres des princes, ont obtenu les récompenses éternelles. Ils sont couronnés et reçoivent la palme. Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation et qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau.

« Les saints par la foi ont vaincu les royaumes, ils ont opéré la justice. L'Église brille par leur doctrine, comme la lune brille par le soleil. »

Nous ne citerons plus que quelques strophes des hymnes qui résument bien les prérogatives des apôtres, et retracent le rôle qu'ils ont joué :

« Que le ciel retentisse de louanges ; que la terre y fasse écho par sa joie ; les saintes solennités nous chantent la gloire des apôtres.

« Juges équitables du monde, et vraies lumières de la terre, nous vous prions par les vœux de nos cœurs, écoutez les prières de ceux qui vous implorent.

« Vous qui fermez le ciel par une parole et qui ouvrez ses portes, déliez-nous de nos péchés, nous vous en prions ;

« Afin que lorsque, à la fin des temps, le Christ reviendra comme juge, il nous donne une part dans la joie éternelle (1). »

### III

#### LE CULTE DES CONFESSEURS

Après les martyrs et les apôtres, les confesseurs devaient suivre. Leur sainteté moins éclatante que l'héroïsme des martyrs frappait moins l'esprit des fidèles, et leur culte par conséquent devait être plus

(1) Elle est certainement antérieure au x<sup>e</sup> siècle.

tardif et moins solennel. Mais c'étaient des amis de Dieu aussi, par suite des patrons et des intercesseurs. Un saint Antoine, un saint Hilarion, un saint Martin, un saint Sylvestre, un saint Jean Chrysostome, un saint Athanase, un saint Basile, réclamaient bien une place dans la piété des fidèles à côté des Laurent, des Vincent, des Sébastien, des Agnès et des Cécile. Ils furent les premiers à être inscrits sur les calendriers liturgiques, après les apôtres et les martyrs (1). Bientôt ils devinrent phalanges. D'abord montèrent au ciel liturgique les étoiles de première grandeur, puis d'autres moins brillantes, enfin la voûte céleste se constella de planètes, par un mouvement qui se continue encore et fait apparaître de temps en temps sur l'horizon un nouvel astre. Le calendrier est devenu hospitalier ; il s'est ouvert à tous les saints ; ils sont légion ; ils forment une magnifique armée ; après les martyrs et les apôtres qui marchent en tête, viennent tous les grands papes, les Grégoire, les Léon, les grands évêques de toutes les capitales ecclésiastiques et les docteurs : Athanase, Hilaire, Ambroise, Basile, Augustin, Jean Chrysostome, Martin, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Nicolas, Isidore, Paulin, Jérôme, Thomas de Cantorbéry ; des rois, des reines, les fondateurs d'ordres : Hélène, Louis, Élisabeth, Benoît, Bernard, François, Dominique, Ignace, Vincent de Paul : les vierges comme Catherine de Sienne, Gertrude, Thérèse, etc. Les annales de l'Église universelle se déroulent ainsi sous nos yeux dans le courant d'une année. Quelle société, quelle nation, quelle école de philosophie,

(1) Il y a des preuves du culte des confesseurs dès le iv<sup>e</sup> siècle. M. de Rossi cite une épitaphe où ce titre est très clairement distingué de celui de martyr. (*Bull.* 1864, p. 30.)

quelle religion pourrait offrir une pareille réunion de grands hommes, de grands écrivains, de héros, de bienfaiteurs de l'humanité, de conducteurs de peuples, de grands serviteurs de Dieu !

Peut-être même y a-t-il eu en ceci quelque excès, car les saints ont peu à peu pris toutes les places libres et n'ont laissé à l'office du temps, qui est dans la notion primitive la partie principale et comme la charpente de l'année liturgique, qu'une place très secondaire. Les liturgistes ont toujours protesté contre cette invasion, et l'on pourrait par une facile réforme faire droit à ces réclamations.

Parmi les confesseurs, on a créé plusieurs catégories : les confesseurs pontifes (évêques) et les confesseurs non pontifes, les docteurs de l'Église et les abbés. Mais leurs différents offices ont tant de traits communs qu'on peut les considérer comme formant une seule liturgie. Ici du reste, comme pour les martyrs, l'office propre a précédé le commun, et il est facile de voir que ce dernier conserve bien des traces de son origine première, par exemple dans l'hymne fameuse : *Iste confessor*.

« A son tombeau sacré les membres des malades, quelle que soit la maladie dont ils souffrent, sont rendus à la santé. »

On croit voir les foules accourir au tombeau du saint, avec leurs infirmes qui viennent chercher la santé.

De même cette antienne :

« Prêtre et pontife, vous qui avez pratiqué les vertus, bon pasteur pour votre peuple priez pour nous le Seigneur. »

C'est encore un trait *local*.

Il y a dans cet office plusieurs pièces de rechange,

des épîtres, des évangiles, des oraisons surtout. C'était en effet, dans la liturgie ancienne, la partie la plus libre et la plus exposée par suite aux changements.

Les psaumes employés sont à peu près les mêmes que pour les martyrs, nous n'y reviendrons pas. Les répons et les antiennes, selon l'ancienne méthode, sont pour la plupart tirés de ces psaumes. Citons comme mieux appropriés à l'office des confesseurs, et ayant fourni le plus grand nombre de pièces liturgiques, les psaumes 20<sup>e</sup>, 91<sup>e</sup>, 109<sup>e</sup>, 111<sup>e</sup> et 131<sup>e</sup>, et trois beaux chapitres de l'Ecclésiastique, les 39<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup>, qui sont consacrés à louer les patriarches de l'ancienne loi, Hénoc, Noé, Abraham, Moïse, Aaron, Phinéas. Mais les saints de la loi nouvelle ne leur sont pas inférieurs, et ces éloges leur conviennent aussi bien :

« Louons ces hommes glorieux, qui sont nos pères dans leur génération... hommes riches en vertu, ayant le goût de la beauté... Le juste veillera dès l'aurore pour le Seigneur, qui l'a créé, et il priera en présence du Très-Haut. Il ouvrira sa bouche pour la prière, et implorera la clémence de Dieu pour ses péchés. Si en effet le Seigneur tout-puissant le veut, il le remplira de l'esprit d'intelligence : et il répandra comme la pluie les paroles de sa sagesse, et il rendra gloire au Seigneur dans sa prière...

« Voilà le prêtre qui à cette époque plut à Dieu, et fut trouvé juste : et au temps de sa colère il opéra la réconciliation.

« Il n'y en a pas eu de semblable à lui pour garder la loi du Très-Haut.

« C'est pourquoi par son serment le Seigneur l'a fait croître au milieu de son peuple.

« Il lui a donné la bénédiction des nations et a confirmé son alliance sur sa tête, etc. »

Parmi les épîtres et les évangiles dont la plupart sont fort bien appliqués, nous n'indiquerons que le

passage de l'épître aux Hébreux qui fait un si bel éloge des ancêtres :

« Rappelez-vous vos chefs, qui vous ont parlé la parole de Dieu : méditez sur l'issue de leur vie et imitez leur foi. Jésus. Christ hier, et aujourd'hui, et aussi dans les siècles. Ne vous laissez pas entraîner par des doctrines étrangères et nouvelles...

« Nous n'avons pas ici une cité permanente, mais nous cherchons la cité de l'avenir.

« Par lui (Jésus) offrons toujours à Dieu l'hostie de louange, fruit des lèvres qui confessent son nom ..

« Obéissez à ceux qui sont à votre tête et soyez-leur soumis. Car ils veillent, sachant qu'ils ont à rendre compte pour vos âmes (1). »

Ce passage, comme plusieurs de ceux de l'office des pontifes, fait surtout allusion au sacerdoce que ces saints ont exercé, et à leur charge d'évêque qu'ils ont remplie avec un zèle si évangélique.

L'office des confesseurs non pontifes s'inspire plutôt des passages de l'Évangile qui nous rappelle que ces saints ont été de bons serviteurs du Christ et qu'ils ont veillé ; ils ont fait fructifier les talents que Dieu leur avait confiés.

« Seigneur, disent les antiennes, vous m'aviez confié cinq talents ; voilà que j'en ai gagné cinq autres.

« Courage, bon serviteur, tu as été fidèle dans les petites choses, entre dans la joie de ton Seigneur.

« Heureux ce serviteur que son maître, quand il viendra et qu'il frappera à sa porte, trouvera éveillé (2). »

(1) Heb. III.

(2) Luc. XII, Matth. XXV.

## IV

## LES VIERGES ET LES VEUVES

Les vierges forment un chœur à part. Elles sont entrées dans le cycle à la suite des martyrs. Les vierges et les saintes femmes martyres ne sont d'abord pas distinguées des autres martyrs. Elles eurent leur place au milieu d'eux dans la litanie de la messe : « *Daignez nous donner une certaine part et une société avec vos saints apôtres et vos martyrs : Jean, Etienne, Mathias, Barnabé, Ignace, Alexandre, Marcellin, Pierre, Félicité, Perpétue, Agathe, Lucie, Agnès, Cécile, Anastasie, et tous vos saints...* » Puis elles attirèrent bientôt à elles leurs sœurs, vierges comme elles, mais qui n'avaient pas cueilli avec elles la palme du martyre.

L'office du Commun des vierges est fort intéressant à étudier pour le liturgiste. On sent qu'il a été composé, comme la plupart des Communs, d'après des offices propres. Plusieurs traits sont particuliers, et ont été choisis pour l'office de telle ou telle martyre : par exemple les épîtres *Confitebor tibi, Domine rex* (Eceli. 51), et *Domine Deus meus, exaltasti* (ib. 51), et les versets : *Me expectaverunt peccatores, Confundantur superbi* (du ps. 118), sont une évidente allusion aux épreuves qu'eut à subir sainte Agnès et aux actes de son martyre ; tandis qu'un autre verset du ps. 118 : *Loquebar de testimoniis tuis*, paraît mieux approprié à sainte Cécile.

Les autres sources principales pour les versets, les répons, les antiennes et les capitules des heures ou de la messe sont surtout le beau psaume 44°, dont presque tous les versets sont devenus en quelque sorte classiques pour l'office des vierges, et se retrouvent dans la plupart des liturgies. On sait que ce psaume est une sorte d'épithalame, composé à l'occasion des noces d'un roi, figure du vrai roi, le Messie. La vierge chrétienne est donc considérée ici comme l'épouse de ce roi divin, et l'on voit dès lors la beauté de ces applications.

Ce roi de gloire est d'abord décrit en ces termes :

« Vous surpassez en beauté les enfants des hommes,  
la grâce est répandue sur vos lèvres ;  
c'est pourquoi Dieu vous a béni à jamais.

« Ceignez-vous de votre glaive, sur votre hanche, ô très puissant.

Avec votre gloire et votre majesté, avancez,  
marchez victorieusement et réglez  
pour la vérité, la douceur et la justice,  
et votre droite vous conduira merveilleusement.

« Vos flèches sont aiguës... votre trône est éternel ;  
le sceptre de votre règne est un sceptre d'équité.

« Vous avez aimé la justice, et haï l'iniquité,  
c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile  
d'allégresse, plus que tous vos compagnons... »

Voici maintenant la description de la vierge chrétienne que le roi de gloire s'est choisie pour épouse :

« La reine s'est assise à votre droite,  
en vêtements tissus d'or, couverte de broderies.

« Ecoutez, ma fille, et voyez, et prêtez l'oreille,  
et oubliez votre peuple et la maison de votre père,

« Et le roi sera épris de votre beauté ;  
car il est le Seigneur votre Dieu, et on l'adorera...

« Toute la gloire de la fille du roi vient de l'intérieur. »



Les psaumes 43<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 121<sup>e</sup>, 126<sup>e</sup> et 147<sup>e</sup>, les conseils de saint Paul aux vierges dans l'épître aux Corinthiens (I ad Cor. vii), la parabole des cinq vierges sages et des cinq vierges folles ainsi que la parabole du trésor caché dans le champ, complètent les enseignements de ce bel office liturgique qui nous montre éloquemment en quel honneur l'Église tient la virginité (1).

Restaient les femmes chrétiennes qui se sont sanctifiées dans le mariage et n'ont pas été couronnées par le martyre. Elles ne parurent sur le cycle que longtemps après les vierges. Le *Commun des saintes femmes*, qui est relativement récent, est composé de pièces empruntées soit à l'office des vierges, soit à l'office de la sainte Vierge. Les hymnes sont également modernes. La pièce la plus remarquable est le fameux passage des Proverbes (xxxii) sur la femme forte :

« Qui trouvera une femme forte ? elle est plus précieuse que ce qu'on rapporte du bout du monde.

« Le cœur de son mari met sa confiance en elle, et il n'aura pas besoin des dépouilles (de l'ennemi).

« Elle lui rendra le bien et non le mal, pendant tous les jours de sa vie.

« Elle a cherché la laine et le lin ; et elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses...

« Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et donne à manger à ses serviteurs, et à ses servantes... Sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit... elle a ouvert sa main à l'indigent, elle a tendu son bras au pauvre...

« Elle a ouvert sa bouche avec sagesse, et la loi de clémence est sur ses lèvres... Ses enfants se sont levés et ont publié qu'elle était bienheureuse ; son mari s'est levé et l'a louée.

« La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine ; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. »

(1) Matth. xiii, xxv.

## CHAPITRE XXII

### LA MAISON DE DIEU

Ma maison sera appelée la maison de la prière.

(Is. lvi, 7 ; Jérém. vii, 11 ; Matth. xxi, 13.)

*(Consécration des églises, fête de la Dédicace (1).)*

La foi du chrétien lui enseigne que Dieu est partout. Il n'habite pas dans des temples faits de main d'homme. Les plus magnifiques restent étroits et mesquins en regard des hautes montagnes, de l'immensité des océans, de la voûte étoilée. Et cependant l'univers est encore un temple trop petit pour contenir Dieu. Il dit : « Le ciel est mon siège, et la terre l'escabeau de mes pieds. Quelle maison m'édifierez-vous ? Quel sera le lieu de mon habitation ? Ma main n'a-t-elle pas créé toutes choses ? » Et le prophète lui répond : « Oui, les

(1) Le sujet a été souvent étudié par les archéologues et les liturgistes, cf. par exemple : Hospinian, *De origine et progressu consecrationum templorum*, Zurich, 1603 ; Harington, *The object, importance and antiquity of the rite of consecration of churches*, 1847 ; puis récemment par Bingham, Rossi, Duchesne, etc. On peut citer parmi les meilleurs, le commentaire de Catalani dans son édition du pontifical. Pour les formules, cf. Martène, *De antiq. Eccl. rit.*, III ; Daniel, *Codex lit.* I, 355.

cieux sont à Toi, et la terre est à Toi ; Tu as fait la terre dans sa plénitude (1). »

Par cette profession de sa foi, le chrétien atteint d'un coup d'aile jusqu'aux confins de la plus haute métaphysique, l'idée de l'immensité de Dieu, de son infinité, de son omniprésence. Pour les païens et même pour un certain nombre de Juifs peu éclairés, cette doctrine était neuve et en contradiction avec toutes leurs idées. Ils concevaient leur dieu comme un être semblable à eux, qui ne l'emportait que par des qualités éminentes, peut-être surnaturelles, mais ce dieu régnait dans son temple, c'était le lieu qu'il habitait, son domaine ne s'étendait pas au delà.

Aussi saint Étienne et saint Paul, dès le lendemain de la création de l'Église, rappellent-ils, après les prophètes, que Dieu n'est pas circonscrit dans un lieu, mais qu'il est partout : « Le Très-Haut n'habite pas dans des temples faits de main d'homme, s'écrie saint Étienne en face des Juifs. Le ciel est sa demeure. » Et saint Paul devant l'Aréopage : « Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qui est en lui, étant le maître du ciel et de la terre, n'habite pas dans les temples faits de main d'homme... En lui nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes (2). »

Toutefois cette croyance à l'ubiquité de Dieu, n'empêcha pas les chrétiens de construire des églises, non pas pour y enfermer Dieu, pour lui en faire un séjour à l'exclusion de tout autre lieu, mais pour s'y réunir, pour y prier dans la charité, pour y rendre à Dieu un culte sincère et raisonnable. Cette maison de la prière

(1) Ps. xxiii ; ps. lxxxviii, etc.

(2) Actes, vii, 48, et xvii, 24.

devient la maison de Dieu, parce que Dieu y manifeste sa puissance et sa bonté plus qu'en aucun autre lieu. Il aime à voir ses enfants se réunir dans ce lieu sanctifié et recueilli ; on dirait qu'il y exauce plus volontiers les prières. L'église, *ἡ ἐκκλησία*, le lieu de réunion, devient un édifice séparé, une maison consacrée spécialement à Dieu, tout autre usage profane en étant banni. Cette maison est *dédiée* par un ensemble de cérémonies qui sont peut-être les plus symboliques et les plus expressives du rituel chrétien.

## I

### CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE

Quoique les dédicaces d'églises aient lieu assez rarement, nous donnerons place ici à cette cérémonie, parce qu'il est important que le chrétien connaisse par quels rites a été consacrée son église, et aussi parce que ces rites ont un caractère permanent dans les effets qu'ils produisent sur tous ceux qui pénètrent dans le lieu béni et y prient.

La fête de la Dédicace des églises est fort ancienne. La pieuse voyageuse de Jérusalem, à laquelle nous ne nous laissons pas de faire des emprunts, nous raconte qu'au iv<sup>e</sup> siècle, dans la ville sainte, cette fête était célébrée avec autant d'éclat que celle de Pâques ou de l'Épiphanie, et avec une octave. On venait y assister de très loin ; les solitaires eux-mêmes quittaient leurs solitudes de Mésopotamie, de Syrie, d'Égypte, de Thébàïde et des autres provinces, pour se réunir à Jérusalem. Les évêques s'y rendent pour la

circonstance ; le moins qu'il y en ait, c'est de quarante à cinquante. « Personne, ajoute la narratrice, ne se dispense de ce voyage sans une grande nécessité ; et celui-là pense avoir commis un très grave péché qui, en ces jours, n'assiste pas à cette grande solennité (1). »

Dans cette description de Silvia, aussi bien que dans les récits de dédicaces d'Eusèbe et de Sozomène, il est bien question d'une grande fête, de discours prononcés pour la circonstance, mais aucune allusion à un rituel spécial. Il est probable que sa composition est postérieure.

Ce rituel, tel qu'il existe aujourd'hui, paraît à première vue très compliqué, si on l'étudie dans ses détails ; il est parfois difficile d'en saisir l'enchaînement et la logique ; mais, si l'on veut considérer l'ensemble, on arrive à une grande simplification. Tous ces rites se ramènent à trois chefs principaux : consécration de l'église, consécration de l'autel, translation des reliques. On peut aussi mettre à part les exorcismes et bénédictions de l'eau, du sel, des cendres, du vin, qui servent à la consécration, mais qui ne se rapportent pas directement à la cérémonie. Avec ce fil conducteur, il est facile de se retrouver dans cette forêt liturgique un peu touffue. Étudions chacune de ces parties.

La consécration de l'église et de l'autel est une cérémonie analogue au baptême. Par un symbolisme aussi profond qu'ingénieux, ce temple matériel

(1) *Peregrinatio*, p. 108. La description de Silvia s'interrompt brusquement ici, par suite de la perte des dernières pages du manuscrit.

n'est qu'une image du temple spirituel de notre âme. L'âme du fidèle, tel est le vrai temple, celui où Dieu se plaît, l'autre n'en est que la figure. Mais de même que l'âme est purifiée, sanctifiée par le baptême, le temple, par sa dédicace, recevra une sorte de baptême. Ces analogies ont déjà été relevées plusieurs fois par les liturgistes (1).

Il faut purifier cet édifice, en chasser le démon, comme on l'a chassé par le baptême de l'âme du catéchumène ; de là, bénédiction de l'eau et du sel, par des formules analogues, et formules d'exorcismes, aspersion des murs de l'église, signes de croix faits sur le seuil et sur l'autel.

Ces premières lustrations sont faites hors de l'église. Quand l'évêque entre dans l'église, le chœur chante les versets du psaume 23<sup>e</sup> : « *Ouvrez vos portes, princes, et le roi de gloire entrera.* » Ce psaume est bien choisi pour la circonstance. Il fut composé par David lorsqu'il plaça le tabernacle sur le mont Sion. Les premiers versets nous rappellent cette grande vérité que l'Église ne veut pas nous laisser oublier, à savoir que la terre tout entière est le temple de Dieu :

« La terre est au Seigneur, dans toute son étendue ;  
« l'orbe de la terre et tous ceux qui habitent en elle.  
« Il l'a fondée sur les mers ;  
et il l'a préparée sur les fleuves. »

Les aspersions autour des murs avec de l'eau bénite recommencent à l'intérieur.

(1) Notamment Catalani et l'abbé Duchesne. Dans l'eucologe grec, une oraison s'exprime ainsi : « O Dieu, qui avez sanctifié les eaux de Jourdain pour le baptême, sanctifiez cette eau pour la consécration de votre autel. »

A ce moment trouve place un rite très particulier et unique dans la liturgie : on trace avec des cendres deux bandes transversales dans l'église, en forme de croix de saint André ; sur l'une de ces bandes le pontife écrit l'alphabet grec, sur l'autre l'alphabet latin. Les liturgistes ont cherché depuis longtemps à expliquer ce rite mystérieux. On a dit que ces deux alphabets signifiaient les deux Églises grecque et latine et leur union dans la croix, que ces caractères rappelaient que le Christ est l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin de tout, ou encore que ces éléments de toute parole écrite ou parlée rappellent les enseignements donnés aux catéchumènes dans l'église sur les éléments de la doctrine chrétienne (1). M. de Rossi a donné une autre interprétation qui paraît beaucoup plus sérieuse. « Il a mis hors de doute l'idée génératrice de la cérémonie. Elle correspond à la prise de possession du terrain et à sa délimitation. La croix oblique, *crux decussata*, sur laquelle l'évêque trace les lettres de l'alphabet, correspond aux deux lignes transversales que les arpenteurs romains traçaient d'abord sur les terrains qu'ils voulaient mesurer. Les lettres que l'on y écrit sont un souvenir des signes numéraux que l'on combinait avec ces lignes pour définir les dimensions du périmètre. De plus, la série qu'elles forment, l'alphabet dans son entier développement, n'est qu'une sorte de dilatation du sigle mystique  $\Lambda \Omega$ , de même que le *decussis*, le  $\chi$  grec, est l'initiale du nom du Christ. Ainsi l'alphabet tracé en croix sur le pavé de l'église équivaut à l'impression d'un large

(1) Catalani, II, 94.



*signum Christi* sur le terrain qui doit être consacré au culte chrétien (1). »

Ce rite, d'une signification si élevée, doit, comme le remarque l'abbé Duchesne, remonter à un temps où la barbarie n'était pas encore dominante, bien au delà du VIII<sup>e</sup> siècle, par conséquent.

La bénédiction du sel, de l'eau, des cendres et du vin peut être mise à part, comme nous l'avons dit, car elle se retrouve en d'autres rites. La forme est du reste toujours la même : un exorcisme suivi d'une oraison. Nous reviendrons sur ces questions dans un chapitre spécial (2).

Mais le centre de l'église, le point où tout converge, c'est cette pierre, à la fois table et autel, sur laquelle le Christ se sacrifie et se donne en nourriture à ses fidèles. Après la bénédiction de l'église, le pontife procède donc à la consécration de l'autel, avec des onctions, des bénédictions, des signes de croix, comme il a fait pour la consécration de l'église elle-même, et qui rappellent également les cérémonies du baptême. De toutes ces formules, dont quelques-unes peuvent être considérées comme des plus belles de la liturgie, nous ne citerons que la préface.

Celle-ci se compose, comme toutes les préfaces et les collectes vraiment anciennes et de bonne facture, de trois parties : l'invocation, la pétition et la conclusion.

L'invocation est conçue en termes magnifiques ; Dieu n'est pas seulement invoqué comme « Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel », mais dans le corps de la préface une autre invocation est adressée

(1) *Boll. di arch. christ.*, 1881, p. 140, et Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 402, 403.

(2) Voyez le chapitre xxiv, *Sanctification des éléments*.

« à la bienheureuse et sainte Trinité, qui purifie tout, sanctifie tout, orne toutes choses, à la bienheureuse majesté de Dieu, qui remplit tout, contient tout, dispose tout, à la bienheureuse et sainte main de Dieu, qui sanctifie tout, bénit tout, enrichit tout, enfin au Dieu saint des saints ».

« Soyez présent à nos prières, dit le pontife, soyez présent à ces mystères; voyez les fatigues de vos serviteurs, écoutez leurs supplications.

« Que l'Esprit-Saint avec l'abondance de sa grâce septiforme descende dans cette église que nous consacrons.

« Toutes les fois que votre saint Nom aura été invoqué dans cette maison, que ces prières soient exaucées par vous, Seigneur clément...

« Purifiez, bénissez, consacrez cette église par l'inépuisable fécondité de votre sanctification.

« Que les prêtres vous y offrent des sacrifices de louange;

« Que les peuples fidèles vous y présentent leurs vœux;

« Que les charges des pécheurs y soient allégées, et que les fidèles tombés soient relevés;

« Que dans cette maison, qui est vôtre, les malades soient guéris par la grâce du Saint-Esprit; que les infirmes soient réconfortés, les boiteux redressés, les lépreux purifiés, les aveugles illuminés, les démons chassés, les faibles fortifiés, les pécheurs déliés de leurs chaînes;

« Que tous ceux qui entrent dans ce temple pour y demander légitimement vos bienfaits, se réjouissent de voir leurs vœux exaucés,

« Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

La première partie de la dédicace est achevée; l'édifice a été purifié, le démon est désormais forclos de ce domaine, c'est la maison de Dieu, son temple saint, les fidèles peuvent venir y prier.

Mais il faut à cette église des protecteurs. Dans les premiers siècles, on aimait à construire les églises sur les tombeaux des martyrs, qui devenaient comme les patrons naturels de l'édifice. Lorsque le peuple de Milan demanda à son évêque, saint Ambroise, de faire

une dédicace selon la façon romaine, il répondit : « Je le ferai si je trouve des martyrs ». Il trouva en effet peu après les corps des saints Gervais et Protais (1).

C'était aussi la coutume dans plusieurs églises orientales.

Mais on n'avait pas toujours un corps de martyr à sa disposition, comme saint Laurent ou sainte Agnès. Quand les basiliques se multiplièrent, il fallut donc renoncer à la gloire de construire l'autel sur un tombeau de martyr. On dut se contenter d'une portion quelquefois minime d'un corps saint, de quelques reliques (2).

Dès la veille de la cérémonie, il a fallu préparer ces reliques dans un lieu voisin de l'église, les orner décemment, et réciter devant elles l'office des Vigiles et des Laudes. Après toutes les lustrations et les onctions que nous avons décrites, le cortège se forme, on va chercher les reliques au chant des antiennes et des psaumes, et la procession s'arrête aux portes de l'église. Là le pontife prononce une allocution de circonstance sur la cérémonie de la dédicace, sur le respect dû au lieu consacré ; puis on lit les décrets concernant les droits et privilèges de l'église.

On rentre alors dans le temple au chant des antiennes et des psaumes, et l'on pose les reliques sous l'autel avec des onctions et des encensements (3).

(1) Ep. xxii, *Ad Marcellinam sororem*.

(2) Selon l'abbé Duchesne, qui a étudié avec une singulière pénétration tous ces rites, cette partie serait la dédicace romaine ancienne, combinée plus tard avec la dédicace gallicane qui forme la première partie.

(3) Aujourd'hui ces reliques sont placées sous la pierre de l'autel.

Plusieurs de ces antiennes sont fort belles, très antiques, et ont passé de cet office dans celui des martyrs.

« Entrez, Saints de Dieu, votre demeure vous a été préparée par le Seigneur; le peuple fidèle suit avec joie la même route; priez pour nous la majesté du Seigneur, alleluia.

« Les âmes des Saints qui ont suivi les vestiges du Christ se réjouissent dans le ciel; et parce qu'ils ont répandu leur sang pour son amour, ils tressaillent d'allégresse sans fin avec le Christ.

« Saints de Dieu, vous avez obtenu une demeure sous l'autel de Dieu. Saints de Dieu, intercédez pour nous auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Les corps des Saints sont ensevelis dans la paix : et leurs noms vivront éternellement. »

Ce rite n'est du reste autre chose que l'ancien rite observé dans les translations de reliques et qui remonte à une très haute antiquité (1).

Les reliques sont enfermées sous l'autel. Le sacrifice se célébrera chaque jour à cette place, le sacrifice des martyrs s'unira ainsi à celui du Christ. L'église à ses protecteurs, les fidèles ont leurs patrons.

Cette translation des reliques a pris place, comme on l'a vu, au milieu même du rite de la consécration de l'autel. Maintenant que l'autel est sanctifié par la présence des reliques, la cérémonie suit son cours : ce sont de nouveaux encensements autour de l'autel, de nouvelles onctions d'huile et de chrême. Toute cette consécration de l'autel s'inspire des plus anciens rites de la consécration des autels au temps des patriarches, comme le prouvent les antiennes :

« Jacob, se levant le matin, éleva une pierre comme autel, répandant au-dessus de l'huile; il fit un vœu à Dieu : « ce lieu est vraiment saint, et je ne le savais pas! »

« Moïse édifia un autel au Seigneur Dieu, offrant des holocaustes, immolant des victimes; il fit le sacrifice du soir

(1) Selon nous, ce rite était identique, à l'origine, à celui des funérailles.

en odeur de suavité au Seigneur Dieu, en présence des fils d'Israël. »

« Dieu a sanctifié son tabernacle, parce que c'est la maison de Dieu, dans laquelle on invoquera son Nom, comme il a été écrit : Mon Nom sera là, dit le Seigneur. »

D'autres antiennes et des psaumes font allusion à Jérusalem la ville sainte, qui est encore une image de nos églises :

« Tous tes murs sont des pierres précieuses, Jérusalem, et tes tours sont aussi des pierres précieuses... Tes fondements sont sur les montagnes saintes ; le Seigneur a aimé Sion au-dessus de toutes les tentes de Jacob... Loue le Seigneur, Jérusalem, parce qu'il a fortifié les serrures de tes portes. »

Ces souvenirs tirés des patriarches et du peuple de Dieu, qui se présentent si fréquemment dans la liturgie catholique, lui assignent ses véritables origines ; elle remonte par une ligne sans solution au delà de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au delà des prophètes, au delà même des patriarches, jusqu'à l'origine même du monde ; le Christ en effet se rattache par Marie et Joseph, de génération en génération, à celui qui fut de David, qui fut de Noé, qui fut d'Henos, qui fut d'Adam, qui fut de Dieu (1).

Mais ce n'est pas encore assez ; de cette Jérusalem de la terre, de cette cité de Dieu au milieu des hommes, vers laquelle se tournaient tous les regards des fils d'Israël, le lyrisme liturgique, d'un nouvel élan, nous emporte vers cette autre Jérusalem, la Jérusalem du ciel, dont notre église matérielle est une image.

« C'est la Jérusalem céleste, chantons-nous avec saint Jean

(1) Luc. III, 36.

elle est ornée comme l'épouse de l'Agneau... ses portes ne seront jamais fermées, il n'y aura pas de nuit pour elle... Ses places seront de l'or le plus pur, on entendra résonner sans cesse à travers ses rues l'alleluia... Tu brilleras d'une lumière éternelle et toutes les nations de la terre t'adoreront ! »

Quelle poésie, quel drame, quel lyrisme ! quelle progression ascendante ! Cet édifice de pierre construit par la main des hommes a été purifié, sanctifié, enrichi de la dépouille des martyrs. Pénétrés du sentiment de sa dignité et de sa grandeur, les artistes et les architectes chrétiens ont lutté de génie pour en faire la maison de Dieu. L'humble et étroit *cubiculum* des Catacombes est sorti de terre, il a poussé, exalté ses murs, il est devenu basilique.

Ce n'était pas assez pour le temple de Dieu ; on le voulait plus haut, plus spacieux. Le plein-cintre permit à l'église romane d'atteindre à des hauteurs jusque-là inconnues. Il fallait encore élever ces voûtes, lancer ces flèches plus haut dans le ciel, plus haut ; *excelsior* ; un dernier effort du cerveau des architectes créa l'arc en tiers-point et la cathédrale gothique.

Mais le chrétien a la nostalgie des hauteurs ; les plus beaux édifices ne le satisfont pas ; plus haut, toujours plus haut ! Sion, la cité sainte construite sur le sommet des montagnes, avec ses tours imprenables et ses murailles de pierres précieuses, n'arrêtera qu'un instant son essor. Plus haut encore ! Le voilà qui entre dans son vrai temple : « Ouvrez vos portes, princes des cieux, ouvrez les portes éternelles. » Le ciel, la cité spirituelle, la Jérusalem céleste, les perspectives infinies de l'éternité, les horizons sans bornes de l'immensité, le sein de Dieu, voilà son vrai temple, voilà son église, voilà sa patrie !

## II

### L'OFFICE ET LA MÊSE DE LA DÉDICACE

Quand la dédicace de l'église est achevée, on célèbre la messe dans ces murs nouvellement sanctifiés, sur cet autel encore humide des onctions de l'eau sainte et du chrême béni. L'anniversaire de ce jour devient une fête du premier ordre pour les fidèles. La fête de la Dédicace entraîna donc naturellement la composition d'une messe propre et d'un office, la messe et l'office pour *la Dédicace de l'église* qui sont encore aujourd'hui au bréviaire et au missel.

Cette œuvre liturgique est ancienne et mérite d'attirer l'attention des fidèles ; elle s'inspire, cela va sans dire, de la cérémonie de la dédicace que nous venons de décrire, et plusieurs des formules sont communes à l'une et à l'autre (1). On y retrouve les mêmes thèmes : l'église est la maison du Seigneur, elle est fondée solidement sur la pierre, c'est la maison de la prière. Ce lieu est un lieu redoutable, c'est la maison de Dieu et la porte du ciel. L'église matérielle est comparée à l'Église de Dieu, qui est la réunion de tous les fidèles : elle est bâtie sur le sommet des montagnes, elle est élevée au-dessus des collines, de telle sorte qu'elle soit vue de partout et que les nations accourent vers elle.

C'est aussi Jérusalem, avec ses murs, ses tours

(1) Soit dit sans préjuger la question de priorité que nous laisserons de côté ici.



et ses portes ; c'est la Jérusalem céleste décrite dans l'Apocalypse, la sainte cité de Jérusalem, la Jérusalem nouvelle descendant du ciel, ornée comme l'épouse qui est parée par son époux. Et la voix qui part du trône dit : « Voici l'habitation de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux. Et ils seront son peuple, et Dieu sera avec eux : et Dieu essuiera les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus pour eux ni mort, ni deuil, ni cri, ni douleur, parce que les choses anciennes ont été anéanties. Et celui qui est assis sur le trône dit : Voilà que je ferai toutes choses nouvelles (1). »

Les hymnes, qui sont remarquables, expriment ces idées sous une forme saisissante. Mais elles chantent surtout l'Église, épouse du Christ.

- « Bienheureuse ville de Jérusalem,  
appelée vision de la paix,  
qui est construite dans le ciel,  
avec des pierres vivantes,  
et qui est couronnée par les anges  
comme une glorieuse épouse...
- « Ces pierres polies par le ciseau et le marteau  
sont mises à leur place  
par la main de l'artiste,  
et disposées pour demeurer  
dans l'édifice sacré...
- « Cette cité consacrée à Dieu  
et chérie par lui  
est pleine de chants de louange  
et de joyeux cantiques,  
qui célèbrent avec ferveur  
le Dieu un et trine.
- « Que tous méritent  
d'obtenir ici ce qu'ils demandent,

(1) Apoc. xxi.

et d'en jouir éternellement  
avec les saints,  
d'entrer dans le paradis  
et de s'y reposer. »

Nous retrouvons ici les beaux psaumes employés pour la consécration, le 23<sup>e</sup>, *Domini est terra et plenitudo ejus*, qui est le psaume classique de la dédicace: la vraie Église, c'est le ciel ; le 45<sup>e</sup> sur la cité de Dieu ; le 47<sup>e</sup> sur Sion, la cité sainte ; le 90<sup>e</sup> qui rappelle la protection que Dieu étend sur ses serviteurs ; le 95<sup>e</sup> où se lit le verset : « Prenez des hosties, et entrez dans son temple ; adorez le Seigneur dans son saint temple ; » le 98<sup>e</sup> qui contient des allusions au sacerdoce, à la prière et à Sion : « Louez le Seigneur notre Dieu, et adorez-le sur la sainte montagne, parce que le Seigneur notre Dieu est saint. » Les trois psaumes du trait, le 124<sup>e</sup> et le 137<sup>e</sup>, ainsi que le 83<sup>e</sup> de l'introït, sont choisis pour des allusions de même nature.

Ces antiennes, ces répons, ces psaumes, ces oraisons, ces lectures et ces hymnes forment vraiment une belle construction liturgique, et il est peu d'offices plus harmonieusement distribués et qui possèdent plus de pièces de valeur.

L'anniversaire de la dédicace a une telle importance qu'il est doté, comme les plus grandes fêtes, d'une octave qui contient quelques lectures intéressantes.

Tel est le temple chrétien. Tels sont, ô fidèle, les enseignements que l'Église te donne.

Quand tu entres dans ce temple, tu entres dans la *maison de Dieu* ; c'est la maison de la prière. Le temple de Jérusalem élevé sur la montagne de Sion, ce temple vers lequel se tournaient tous les regards des Juifs

répandus dans l'univers, ce temple qui était devenu le centre autour duquel se sont formées la nationalité et la religion juives, et qui en resta jusqu'au bout le symbole, ce temple n'était qu'une image de ton église, de même que la pierre de Jacob n'était qu'une figure de ton autel où s'offre la véritable victime. Sois attentif. Oublie au seuil de cet édifice les soucis du monde. Loin d'ici les pensées profanes, les désirs de lucre, les préoccupations de la vanité. Souviens-toi que celui dont tu es le disciple chassa du temple les vendeurs et les trafiquants, en s'écriant : « Ma maison sera appelée la maison de la prière. » Pour toi, viens à l'église afin d'y prier dans le calme, le silence et la paix ; tu trouveras ici le vrai repos, la consolation que tu cherches. Tu oublieras pour un moment le fardeau de la vie, si lourd peut-être à tes épaules.

Tu te rappelleras que cette église est la figure de ton âme ; comme toi, elle a été purifiée, sanctifiée par une sorte de baptême. Jésus y est présent. C'est lui qui a dit : « Demandez et il vous sera donné ; cherchez et vous trouverez ; poussez et il vous sera ouvert (1) ; » sa table y est toujours dressée et il te convie à ce banquet. Il t'attend pour te fortifier, te consoler, te purifier de tes fautes, te révéler ses volontés sur toi.

Mais ne sois pas étroit dans tes vues. Ne pense pas que quand tu as fini ta prière et que tu sors du temple, tu es quitte envers Dieu. Apprends à l'adorer et à le prier dans cet univers qui est aussi son temple. Sa présence te suit ; tu l'emportes avec toi. Tu as beau te cacher comme Caïn, tu trouveras partout et toujours cet œil,

(1) Matth. VII, 7.

---

... Tout grand ouvert dans les ténèbres,  
Et qui le regardait dans l'ombre fixement.

Garde-toi donc toujours pur et sois sincère avec toi-même, et souviens-toi que ton corps et ton âme sont le temple du Saint-Esprit.

## CHAPITRE XXIII.

### LE CHAMP DU REPOS.

(*Bénédiction du cimetière.*)

Le cimetière est, comme l'église, un lieu sacré pour le chrétien. La foi de l'Église en la résurrection des corps lui a toujours fait une loi d'honorer cette pauvre dépouille humaine, ces lambeaux de chair inerte que la corruption envahit déjà, mais qui ont été sanctifiés par les sacrements et qui contiennent en eux un germe de vie nouvelle. De même que l'homme au premier jour est sorti de l'argile pétrie par les mains de Dieu, il sortira de la poussière une seconde fois par un acte de la puissance du même Dieu, pour reprendre cette chair que les larves et les insectes *morticoles* vont se disputer en un funèbre banquet (1).

Nous parlerons plus tard des soins dont l'Église entoure le corps du chrétien après sa mort. Le lieu où le cadavre attendra la résurrection dernière doit donc être une demeure paisible, recueillie, silen-

(1) Le docteur Mégnin a établi qu'il n'y avait pas moins de huit escouades d'insectes d'espèce différente qui se succédaient sur le cadavre.

cieuse ; les défunts doivent dormir leur grand sommeil, à l'abri du tumulte des vivants et des mille bruits du monde. Ce sentiment de respect pour le cadavre était plus profond qu'aujourd'hui aux premiers siècles de l'Église ; il n'était pas rare de rencontrer sur les tombeaux des inscriptions comme celle-ci :

« On ne doit pas mettre un autre tombeau au-dessus du mien, sous peine d'amende (1). »

Les catacombes et les cimetières en plein air étaient donc devenus pour les chrétiens des lieux consacrés ; on y célébrait même les offices liturgiques et le sacrifice de la messe. De ces chambres sépulcrales, de ces inscriptions, de ces peintures murales, des symboles qui couvraient les murs, se dégagait une profonde impression religieuse, dont les anciens écrivains nous ont conservé le souvenir.

« Pendant que j'habitais Rome, encore enfant, dit saint Jérôme, et que je suivais les études libérales, j'avais coutume, avec quelques jeunes gens de même âge et de mêmes goûts, de parcourir le dimanche les tombeaux des apôtres et des martyrs ; nous entrions souvent dans ces cryptes creusées profondément sous le sol : de chaque côté de soi, en marchant, on a des sépulcres creusés dans les parois. Tout est si obscur qu'on voit presque réalisée cette parole du prophète : « qu'ils descendent vivants aux enfers (Ps. LIV, 16) ».

« La lumière du jour vient rarement tempérer ces ténèbres ; vous diriez qu'elle descend moins par une fenêtre que par un trou de cheminée. Vous avancez encore un peu, et la sombre nuit vous entoure et vous rappelle ce vers de Virgile (*Æn.* l. II) :

(1) Par exemple dans l'építaphe d'Abercius ; on trouve plusieurs formules de ce genre dans les inscriptions chrétiennes. Cf. Vidal-Lablache, *Commentatio de titulis funebribus græcis in Asia Minore* (Paris, 1872). Cf. aussi à ce point de vue la dissertation de Le Blant : *Les martyrs et les supplices destructeurs des corps*, *Revue archéol.* 1874, p. 178 seq.

« Partout l'horreur, et les silences eux-mêmes effraient l'esprit (1). »

Le cimetière, comme l'église, devait donc être dédié et béni (2). La *consécration des cimetières* au pontifical se compose de rites qui ressemblent à ceux de la dédicace des églises, mais qui sont beaucoup plus simples et plus courts.

Avant la bénédiction, cinq croix sont plantées dans le cimetière. Il faut que les morts dorment à l'ombre de la croix qui étend sur eux ses bras protecteurs ; dans la croix est le salut, pour les morts aussi bien que pour les vivants. L'évêque à qui est réservée cette bénédiction, comme la consécration de l'église, doit au commencement de la cérémonie prononcer un discours sur la sainteté et l'inviolabilité du cimetière. Puis des cierges sont allumés. Cette pratique est très ancienne ; elle a donné lieu à de longs commentaires parmi les archéologues et les liturgistes, parce qu'elle se trouve en contradiction avec un fameux canon du concile d'Elvire (commencement du iv<sup>e</sup> siècle) qui défend « d'allumer des cierges dans le cimetière durant le jour, pour ne pas troubler le repos des morts ». Mais il est facile de voir que cette prohibition ne visait que des pratiques superstitieuses, spéciales sans doute à une province et à une époque, car l'usage des cierges dans les cérémonies funèbres se maintint nonobstant cette prescription. On récite ou l'on chante ensuite des litanies, comme dans la plupart des

(1) *Hieron. in Ezech. c. xl* (Migne, XXV, 375).

(2) Saint Grégoire de Tours parle déjà de ce lieu, *consacré par la bénédiction du prêtre* (*Dé glor. confess.*, c. cvi.)



grandes fonctions liturgiques, avec trois invocations spéciales pour le cimetière :

« Daignez purifier et bénir ce cimetière. *R.* Nous vous en prions, Seigneur, exaucez-nous.

« Daignez purifier, bénir et sanctifier ce cimetière. *R.* Nous vous en prions, Seigneur, exaucez-nous.

« Daignez purifier, bénir, sanctifier et consacrer ce cimetière. *R.* Nous vous en prions, Seigneur, exaucez-nous. »

Puis, bénédiction de l'eau et du sel avec les prières ordinaires, aspersions et encensements autour des murs du cimetière et autour des croix ; pendant ce temps, on récite les psaumes de la pénitence, entrecoupés d'oraisons, selon un système qui était observé dans la plus ancienne psalmodie, mais qui aujourd'hui est à peu près complètement tombé en désuétude. Nous citerons l'oraison suivante qui résume bien l'esprit liturgique de ce rite :

« Seigneur Dieu, pasteur de la gloire éternelle, lumière et nonneur de la sagesse, gardien et force de la prudence, salut des malades, santé des puissants, consolation des affligés, vie des justes, gloire des humbles, nous vous prions, suppliants, de garder ce cimetière de vos serviteurs, à l'abri de toutes souillures et de toutes les embûches des esprits immondes, de le purifier et de le bénir, et d'accorder aux corps humains qui sont transportés en ce lieu une paix ininterrompue, et qu'ainsi tous ceux qui ont reçu le baptême et ont persévéré dans la foi catholique jusqu'à la fin de leur vie, et dont les corps, à ce moment, ont été confiés au repos de ce cimetière, reçoivent, au son des trompettes angéliques, la récompense des joies éternelles pour leurs corps et pour leurs âmes. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Après l'encensement de la croix posée au milieu du cimetière, on récite le psaume 101<sup>e</sup> qui décrit en termes si énergiques la fragilité de l'homme, « dont les jours

sont comme la fumée ». Le prophète s'interrompt tout à coup :

« Mais Toi, Seigneur, dit-il, Tu demeures éternellement...

« Au commencement Tu as créé la terre, et les cieux sont l'œuvre de Tes mains.

Ils périront, mais Toi Tu resteras ! »

L'Église fait alors de nouveau entendre le cri de l'espérance et de la pitié pour la pauvre créature humaine, le recours au Christ miséricordieux qui donnera l'immortalité à nos corps :

« Seigneur Jésus-Christ, qui avez formé le corps humain de terre pour compléter le nombre des anges, et qui avez pris vous-même ce corps pour la rédemption, vous le réduisez en poussière pour appliquer la loi de la chair, et vous le ressuscitez de la poussière pour l'immortalité ; daignez, nous vous en prions, consacrer cette terre à l'usage de la sépulture, et la bénir par la bénédiction de votre corps enseveli ; ensevelis avec vous au baptême, ils vont être ensevelis ici suivant la condition de la chair, accordez-leur par l'espérance de votre résurrection de reposer dans la miséricorde de votre rédemption ; Vous qui viendrez juger les vivants et les morts, et le monde par le feu. Amen. »

Le rite se termine, comme les rites les plus solennels, par une préface et une oraison qui insistent sur les idées développées dans les deux prières que nous avons citées.

Quelquefois la messe est célébrée aussi à l'issue de la cérémonie ; mais ce rite n'est pas obligatoire et ne se rattache pas intimement à la bénédiction du cimetière, comme la messe qui suit la consécration de l'église.

Au demeurant, dans cette cérémonie rien qui sente la tristesse, le découragement ou le désespoir ; mais la confiance, l'espérance et la foi aux promesses du

Christ, presque la joie. Telle est bien en effet la tranquille et courageuse attitude que l'Église inspire à ses enfants en face de la mort.

Apprenez d'elle, vous ses fils, à vous montrer fermes et confiants ; laissez, si vous le voulez, les cyprès et les saules croître dans vos cimetières pour rappeler votre douleur ; mais à côté de ces arbres funèbres plantez les chênes, les bouleaux, les frênes et les pins, qui étendront sur vos chers morts leur feuillage plus joyeux ; laissez pousser les roses et les lis qui feront du champ du repos comme un jardin où vous aimerez à venir visiter vos morts. Dites avec le poète chrétien : « Nous viendrons réjouir ces ossements tranquilles, en renouvelant fréquemment les fleurs et le feuillage. et répandre des parfums sur l'inscription et la froide pierre (1). »

Enlevez ces statues aux poses dramatiques d'une femme, les cheveux épars, qui pleure sur une urne brisée, de la mort sous forme de squelette avec sa face hideuse, et sa faux toujours menaçante, ou ces figures du mort, paré de ses plus beaux atours, dans une attitude prétentieuse, qui font de certaines églises anglaises, ou des allées d'un campo santo d'Italie, comme une avenue d'opéra. Si vous voulez revoir en bronze ou en marbre sur leurs tombes vos chers morts, couchez-les dans l'attitude du sommeil tranquille, comme ces évêques des temps anciens, ces nobles dames, ou ces guerriers, revêtus de leur armure, qui se reposent dans l'éternel sommeil de leurs longues et aventureuses chevauchées d'outre-mer.

Pas de ces inscriptions qui ne sont que l'expression

(1) Prudence, *Cathem.* x, 169 seq.

d'une douleur amère et sans espoir, ou de celles dont la vanité le dispute à la sottise. Revenez à ces vieilles inscriptions de nos pères, si éloquentes dans leur simplicité : « dans la paix, dors en paix, que la lumière éternelle brille pour toi ! Repose doucement ! Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel ! Vis en Dieu, vis éternellement, puisses-tu voir la lumière ! Vis dans le Seigneur Jésus-Christ, vis avec les saints, repose dans le bien. Que Dieu se souvienne de toi dans les siècles. »

Alors, quand ces images sombres auront disparu de vos cimetières, quand le véritable sens chrétien et l'esprit de l'Église y régneront, vous y reviendrez plus souvent ; avec une joie austère vous vous agenouillerez sur ces tombes, vous prierez pour ceux qui vous ont quittés, vous vous rappellerez ce qu'ils furent.

Et vous reviendrez de cette visite fortifiés et consolés, plus courageux pour les luttes de la vie, moins âpres au gain, plus soucieux de vérité et de justice, moins altérés de plaisirs, plus détachés du monde, plus calmes, plus forts aussi et plus purs, parce que vous aurez vu la vanité de tout ce qui est sous le soleil ! *Vanitas vanitatum*. Vous penserez que votre place est marquée là, près des vôtres, pour des siècles, jusqu'à ce que sonne la trompette qui réveillera tous les morts de leur poussière. Et vous vous direz : que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ?

---

## CHAPITRE XXIV

### SANCTIFICATION DES ÉLÉMENTS

*L'eau, l'huile, le sel, les cendres, le feu et les lumières,  
l'encens, les cloches.*

Les attributs invisibles de Dieu, depuis la création du monde, sont manifestés par les choses créées.

(Rom. I, 20.)

De tout temps les hommes ont attaché aux grands phénomènes de la nature et aux produits d'une utilité universelle, une signification symbolique en harmonie avec l'usage naturel.

L'eau qui lave et qui rafraîchit a, dans le langage des signes et dans le langage religieux, le sens d'une purification ; le feu qui brûle, purifie comme l'eau ; il est lumière, il éclaire. L'huile lénifie, adoucit, fortifie, assouplit ; le sel donne aux aliments leur saveur et il les conserve. De ces mots dérivent dans toutes les langues humaines des expressions ou des métaphores qui sont la traduction de ces idées primitives. On dit un zèle de feu, le sel de la sagesse, parler avec onction, etc.

L'Église qui a recueilli si précieusement les traditions du culte mosaïque, et les pépites d'or que rcu-

laient au milieu de la boue les cultes païens, et qui a tiré, comme nous l'avons dit, un si merveilleux parti de la poésie de la nature pour sa liturgie, ne pouvait manquer d'adopter quelques-uns de ces rites si expressifs et si profonds. C'est pourquoi les cérémonies et les formules de la liturgie nous émeuvent si souvent jusqu'au fond de notre être ; ils éveillent un écho dans le cœur humain (1).

Le Christ, du reste, dans sa vie mortelle, avait donné l'exemple : il veut être baptisé, c'est-à-dire baigné et lavé dans les eaux du Jourdain, avant de prescrire à ses Apôtres de baptiser les nations ; il leur ordonne de faire aux malades des onctions d'huile pour les guérir ; il leur dit : « Vous êtes le sel de la terre ; » il appelle Simon, Céphas, c'est-à-dire Pierre, la pierre sur laquelle il bâtira son Église ; il mélange de la salive à la terre pour guérir l'aveugle-né ; il dit encore : « Je suis la vigne et vous êtes les rameaux, » il accomplit le sacrement de son corps et de son sang avec le pain qui est l'aliment par excellence, et le vin qui vivifie.

On ne comprend donc pas trop pourquoi les protestants, à la suite de Luther et de Calvin, se sont élevés avec tant de violence contre des rites dont ils pouvaient trouver les premiers linéaments dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. Ce n'est pas le lieu de démontrer avec quelle convenance certains éléments ont été choisis pour devenir la matière des

(1) M. Renan a prétendu que toute cette liturgie des éléments est venue à l'Église par le canal des gnostiques, mais il n'en donne aucune preuve. Cf. nos articles sur *Les Origines du culte catholique* dans la *Revue d'Apologétique*, 15 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1906.

sacrements; c'est la tâche des théologiens, et ils s'en sont acquittés avec honneur. Nous voulons seulement ici réunir quelques-uns de ces rites; le simple rapprochement des formules ou des faits en liturgie est une des méthodes les plus fécondes et souvent fait jaillir la lumière.

1° *L'eau*. — Dans l'ancienne loi l'eau est employée déjà avec la signification d'expiation et de purification : elle faisait disparaître les impuretés légales; elle signifiait la pénitence : « *Asperge-moi avec l'hysope* (trempé dans l'eau), dit le prophète, *et je serai pur.* » Les Juifs allaient auprès de Jean le baptiste pour recevoir le baptême de la pénitence (1).

Dans la nouvelle alliance l'eau conserve sa signification, mais elle est élevée à la dignité de sacrement. L'eau qui doit servir au baptême est solennellement bénite au samedi saint et au samedi de la Pentecôte : ses qualités spirituelles sont chantées dans un langage d'un beau lyrisme liturgique. Il faut se rappeler que ces deux jours dans l'antiquité étaient consacrés, en dehors de tous les autres jours de l'année, à baptiser ceux qui se convertissaient et voulaient entrer dans l'Église.

« O Dieu, dit la préface de la bénédiction des fonts, ô Dieu, dont l'Esprit, au commencement du monde, était porté sur les eaux, pour que déjà la nature de l'eau reçût la vertu de sanctification ;

« O Dieu qui lavant par l'eau les crimes du monde coupable avez préfiguré par l'effusion du déluge la régénération, de telle

(1) Cf. Nombres xix, 9; v, 11-31; Lévi. xi, 25, 40; xv, 18; II Reg. xi, 4; Is. l; Job i; Hab. ix, 13, etc.



sorte que le mystère d'un seul élément fût la fin des vices et l'origine des vertus (1) ;

« Regardez, Seigneur, sur l'étendue de votre Église, et multipliez en elle vos régénérations, vous qui réjouissez votre cité par l'impétuosité de votre grâce débordante :

« Vous qui ouvrez les sources du baptême par toute la terre afin de renouveler les nations ;

« Que par l'empire de votre Divine Majesté, cette Église reçoive la grâce de votre Fils unique par la grâce de votre Saint-Esprit...

« Que cette créature sainte et innocente (l'eau) soit délivrée de toute attaque de l'ennemi, et purifiée par l'expulsion de toute malice.

« Qu'elle soit une source d'eau vive, une eau régénératrice, une fontaine purifiante...

« Je te bénis donc, créature de l'eau, par le Dieu vivant, par le Dieu vrai, par le Dieu saint, par le Dieu qui au commencement, à l'aide de sa parole, te sépara de l'élément aride...

« Je te bénis par Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui, par un signe admirable de son pouvoir, te changea en vin à Cana; lui dont les pieds ont foulé ta surface; lui qui reçut par toi dans le Jourdain le baptême de l'eau; lui qui te fit sortir avec le sang de son côté ouvert; et qui commanda à ses disciples de baptiser en toi ceux qui croiraient...

Ici, sous l'inspiration religieuse, on sent un souffle de poésie, et comme un effluve printanier. Il y a en effet, au fond de tous ces vieux liturgistes, l'âme d'un primitif qui aime la nature, qui regarde curieusement et naïvement ces grands phénomènes dont il n'a pas le secret, mais qui par le spectacle des choses visibles et matérielles s'élève aux invisibles. Dans la bénédiction du cierge pascal dont nous parlerons tout à l'heure, un poète liturgiste a inséré l'éloge des abeilles dont l'instinct est si merveilleux, et qui ne semblent pas soumises aux mêmes lois que les autres ani-

(1) Passages analogues dans saint Optat de Milève, l. VI *contra Parmen.*, 6. Migne, P. L., t. XI, c. 1088.

maux. Elles sont actives, elles sont disciplinées, elles sont chastes, elles produisent le plus doux des aliments, et la cire avec laquelle l'homme fait les flambeaux dont il s'éclaire. Dans cet éloge de l'abeille, le poète s'est inspiré, à la fois, de Virgile et de la nature (1).

Dans la préface que nous avons citée, cette eau qui a été choisie par le Christ pour effacer les péchés des hommes et faire naître ses catéchumènes à une vie nouvelle de grâce et de sainteté, a excité l'enthousiasme du poète et l'amène à sonder le mystère de cet élément. Quelle est son origine ? L'eau jaillit des entrailles de la terre et parfois directement du ciel ; elle couvre les trois quarts du globe, si bien que dans la conception des anciens, la petite portion de la terre connue semblait comme une île flottante soutenue sur l'eau. C'est l'eau qui renouvelle les forces de l'homme et rétablit sa santé : sans elle la terre ne serait plus qu'un désert aride et brûlé, toute végétation cesserait, et le misérable habitant de la planète ne saurait qu'attendre la mort dans les horribles angoisses de la soif et de la sécheresse.

(1) Cet éloge de l'abeille a été éliminé dans le texte actuel de l'*Exultet*, mais il se retrouve dans les anciens textes. Cf. Duchesne, *Origines du culte*, 242 seq. « Apes vero sunt frugales in sumptibus, in procreatione castissimæ; ædificant cellulas cereo liquore fundatas, quarum humanæ peritiæ ars magistra non coæquat. Legunt pedibus flores et nullum damnum in floribus invenitur. Partus non edunt, sed ore legentes concepti fœtus reddunt examina, sicut exemplo mirabili Christus ore paterno processit. Fecunda est in his sine partu virginitas, quam utique Dominus sequi dignatus carnalem se matrem habere virginitatis amore constituit. Talia igitur, Domine, digna sacris altaribus tuis munera offeruntur, quibus te lætari religio christiana non ambigit. »

Écoutez le poète qui a chanté la vocation de l'eau, pour la bénédiction de cet élément dans l'office de la Dédicace. Une partie de cette prière est empruntée à saint Ambroise (1).

« Sois sanctifiée par la parole de Dieu, onde céleste ; sois sanctifiée, eau foulée par les pas du Christ ; pressée par les montagnes, tu n'es pas prisonnière ; brisée sur les rochers, tu te reformes aussitôt ; répandue sur la terre, tu n'es pas anéantie. C'est toi qui soutiens la terre ; tu portes les montagnes et n'en es pas écrasée ; tu es contenue dans les profondeurs du ciel ; répandue partout, tu laves toutes choses et n'es lavée par rien. »

Le pontife rappelle que cette même eau s'est ouverte pour laisser passer les Hébreux et s'est refermée sur les « habitants du Nil ». Ainsi elle a été « le salut pour les fidèles et le châtiment pour les coupables », comme les eaux du déluge.

« Aux corps desséchés par la chaleur tu deviens une boisson douce pour la santé, salubre pour la vie ; nous ne savons ni d'où tu viens ni où tu te perds... » A ce moment se place l'invocation à Dieu : « Tu es l'auteur de la bénédiction, Tu es l'origine du salut. Nous T'implorons et nous Te supplions de répandre la pluie de Ta grâce sur cette maison avec l'abondance de Ta bénédiction ; d'accorder tous les biens ; de donner la prospérité, de repousser l'adversité, de détruire le démon des mauvais desseins, de constituer l'ange de la lumière qui soit un ami, le dispensateur des biens et un défenseur. »

Il existe dans le rituel catholique une autre bénédiction de l'eau, moins solennelle mais plus populaire ; elle se fait chaque dimanche, avant la grand'messe. Cette fonction est bien connue des fidèles ; elle se

(1) L. X in Lucam, c. xxii.

compose, on le sait, d'un exorcisme sur le sel et sur l'eau, suivi d'une oraison, selon une règle ordinaire de la liturgie qui veut que l'exorcisme ait à peu près toujours une prière ou une bénédiction qui lui est coordonnée.

« O Dieu, qui pour le salut du genre humain avez constitué les plus grands mystères dans la nature de l'eau ; écoutez favorablement nos invocations et répandez sur cet élément la vertu de votre bénédiction, afin que votre créature servant à vos mystères puisse dans l'effet de votre grâce la puissance de chasser les démons et de guérir les malades ; que les maisons et tous les lieux où cette eau aura été répandue soient purifiés... »

Puis on mélange le sel et l'eau avec une nouvelle oraison, et au commencement de la messe, on asperge les fidèles avec le chant du psaume *Miserere* et cette antienne :

« Aspergez-moi avec l'hysope et je serai purifié ; lavez-moi et jè serai plus blanc que la neige. »

Cette fonction de l'eau bénite, quoi qu'en aient pensé les protestants, est fort ancienne, et grâce aux travaux faits sur la liturgie et à de récentes découvertes, on peut en établir maintenant plus facilement l'origine. On a trouvé en ces derniers temps au mont Athos un manuscrit grec qui n'est autre chose que le pontifical d'un évêque du iv<sup>e</sup> siècle, Sérapion de Thmuis. Ce manuscrit contient durant la messe une bénédiction de l'huile et de l'eau, en des termes que l'on aimera sans doute à connaître.

« Nous bénissons par le nom de Ton Fils unique, Jésus-Christ, ces créatures ; nous invoquons le nom de celui qui a souffert,

qui a été crucifié, qui est ressuscité, et qui est assis à la droite de l'incréd, sur cette eau et sur cette huile. Accorde à ces créatures le pouvoir de guérir; que toute fièvre, tout esprit mauvais et toute maladie soient mis en fuite par celui qui boit ces breuvages, ou qui en est oint, et qu'ils soient un remède au nom de Ton Fils unique Jésus-Christ, par qui est à Toi la gloire et la force dans le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Mais nous avons une attestation plus ancienne peut-être de ce rite, dans un autre document tout récemment édité et qui paraît anténicéen dans quelques parties. C'est aussi un ouvrage liturgique écrit en syriaque, mélange de Pontifical et de Missel, et qui est intitulé : *le Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (2).

La bénédiction de l'huile et de l'eau se trouve également pendant la messe. La formule de la bénédiction de l'eau n'est pas donnée, mais elle était probablement la même que celle de l'huile que nous citerons tout à l'heure (3).

2° *Le sel*. — Le symbole du sel est multiple ; à cause de son usage si fréquent dans l'alimentation, il a été

(1) *Altchristliche Liturgische Stucke...* Von G. Wolbermin, dans *Texte u. Untersuchungen*, Leipz., 1899 (n. 7). Il y a une prière qui s'en rapproche beaucoup dans les *Constitutions apostoliques*, l. VIII, c. xxix, cf. Warren : *The Liturgy a. ritual of the Ante-Nicene Church*, p. 314. Il existe une autre bénédiction que nous donnons plus loin, commune pour l'eau, le pain et l'huile.

(2) *Testamentum D. N. J. C. Nunc primum latine reddidit et illustravit Ignatius Ephraem II Rahmani, patriarcha Antiochenus Syrorum*. Moguntiae, 1899.

(3) Dans le *Testamentum*, p. 49

regardé anciennement comme le signe de l'hospitalité ; d'autres fois il est le signe de la stérilité, et l'on jette du sel sur les fondations d'une ville détruite, comme pour empêcher que ses murs ne soient relevés. Mais il est aussi un moyen d'assainissement, un antiseptique, il purifie. Aussi sous l'ancienne loi le sel entre-t-il dans plusieurs sacrifices (1).

C'est en ce sens que Notre-Seigneur l'a pris, quand il a dit à ses disciples : « Vous êtes le sel de la terre ; si le sel s'affadit, avec quoi le remplacera-t-on ? »

La liturgie lui a laissé le même sens ; on l'emploie dans le baptême, et il est à la fois le signe de la santé et du remède spirituel et le symbole de la sagesse.

« Sanctifiez et bénissez, Seigneur notre Dieu, cette créature du sel, afin qu'elle soit pour tous ceux qui en usent un remède parfait, au nom du même Seigneur Jésus-Christ, qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu. Amen. »

Le prêtre met ensuite le sel sur les lèvres de l'enfant en disant : « Reçois le sel de la sagesse ; et puisses-tu obtenir la miséricorde éternelle. Amen. »

Il faut remarquer qu'ici l'action du célébrant n'est en somme qu'un geste qui souligne les paroles. Nous avons déjà fait observer que la liturgie ayant pour mission de parler au peuple, emploie pour attirer l'attention ou la fixer, le langage des gestes, comme l'orateur qui parlant à un nombreux auditoire figure en quelque sorte par ses gestes les mots dont il se sert, et se fait comprendre même de ceux qui n'entendent pas tout son discours.

(1) Lev. II, 13. Nombr. XVIII, 19. Marc IX, 49, 50. Matth. V, 13. Col. IV, 6, etc.



Ainsi dans les paroles que nous avons citées : « Reçois le sel de la sagesse », le prêtre, pour rendre le symbole plus expressif, met, en effet, le sel sur les lèvres du néophyte.

Dans la bénédiction de l'eau, on récite sur le sel aussi bien que sur l'eau un exorcisme et une oraison, d'un caractère très antique. Dans cette circonstance, le sel est encore employé comme un remède *pour l'âme et pour le corps*, et en même temps pour chasser *tous les esprits immondes*. Dans l'exorcisme, il est fait allusion à Élisée, qui, sur l'ordre de Dieu, mit du sel dans l'eau afin de rendre cette eau féconde. On se sert aussi de sel dans quelques autres cérémonies, notamment à la dédicace des églises, avec des exorcismes et des bénédictions analogues.

3° *L'huile*. — Le document syriaque dont nous avons parlé à propos de la bénédiction de l'eau, contient pour l'huile une bénédiction qui se disait à la messe. Cette consécration se faisait *pour ceux qui sont malades*. Voici la formule qui ne se distingue pas, comme la plupart des oraisons de la liturgie romaine, par la précision et l'élégance de la forme, mais où l'on sent plutôt la prolixité un peu flottante de la forme orientale. « Seigneur Dieu, qui nous avez concédé l'esprit Paraclet, le Seigneur, le nom salutaire, l'Esprit immobile, qui est caché aux insensés mais révélé aux sages. Christ, qui nous avez sanctifiés, qui par votre miséricorde avez rendu sages vos serviteurs, les serviteurs que vous avez choisis dans votre sagesse ; qui nous avez envoyé, à nous pécheurs, la science de votre Esprit, par votre sainteté, quand vous nous avez accordé la vertu de votre Esprit, qui guérit toute maladie et toute souffrance ; vous qui



avez donné le *charisme* de guérison à ceux qui sont devenus dignes de ce don, envoyez sur cette huile, qui est l'image de votre fécondité, la plénitude de votre miséricordieuse bienveillance, afin qu'elle délivre ceux qui peinent, qu'elle guérisse ceux qui sont malades, qu'elle sanctifie ceux qui reviennent (ceux qui se convertissent) lorsqu'ils viennent à la foi : parce que vous êtes fort et glorieux dans les siècles des siècles. »

Le peuple répond : « Amen (1). »

Ce texte est fort intéressant à tout point de vue. Nous avons dit son antiquité ; le livre d'où il est tiré peut être même en partie antérieur au milieu du <sup>III</sup><sup>e</sup> siècle (2). Dans tous les cas, il nous donne une formule de bénédiction de l'huile la plus ancienne que nous connaissions. Cette huile est employée, comme actuellement encore, soit dans le sacrement de l'extrême-onction, pour guérir la maladie et toute souffrance, soit pour l'onction des baptisés (ceux qui viennent à la foi).

Au <sup>IV</sup><sup>e</sup> siècle, le pontifical de Sérapion et les constitutions apostoliques ont aussi des bénédictions du même genre sur l'huile. Nous ne parlerons pas des formules de ce dernier ouvrage qui est bien connu ; celles du livre de Sérapion le sont beaucoup moins ; il ne sera donc pas inutile de les analyser. La première est une formule de bénédiction de l'huile et du chrême pour ceux qui viennent de recevoir le baptême. On sait qu'à cette époque la confirmation était administrée aussitôt après le baptême, et les deux sacrements ne formaient qu'une même cérémonie. Le pontife appelle sur cette huile la

(1) *Testamentum D. N. J. C.*, p. 49.

(2) L'éditeur le croit même du <sup>II</sup><sup>e</sup> siècle.

bénédiction du Seigneur, « le Maître, l'amant de tous les hommes et de toutes les âmes, le Dieu de vérité, miséricordieux et compatissant, afin que les baptisés qui seront oints de cette huile soient guéris, par le pouvoir de Jésus dans leur âme, dans leur esprit, dans leur corps, qu'ils soient désormais plus forts contre les tentations et contre le démon qui a déjà été vaincu une fois par la croix. »

Il y a ensuite une autre bénédiction pour l'huile des malades, pour l'eau et le pain. C'est une invocation au Christ, afin qu'il donne à ces créatures le pouvoir de guérir les maladies, de purifier l'âme, de chasser les esprits impurs, d'effacer les péchés (1).

Déjà cette vertu conférée à l'huile par la bénédiction de son créateur était reconnue dans l'Ancien Testament. On se servait de l'huile pour consacrer les prêtres et les rois; on l'employait dans toutes les grandes fonctions liturgiques, dans les sacrifices, dans les purifications légales, dans la consécration des autels (2).

Aujourd'hui c'est au jeudi saint, dans une fonction très solennelle et qui s'accomplit seulement dans les cathédrales, que l'huile est consacrée et bénite. Ce jour est, on peut le dire, la fête des saintes huiles, comme le samedi saint et le deux février sont la fête des lumières. L'Évêque bénit l'huile qui doit servir à oindre les catéchumènes avant le baptême (*oleum catechumenorum*), puis l'huile avec laquelle on fait les onctions aux malades dans le sacrement de l'extrême-onction (*oleum infirmorum*), enfin le chrême qui est

(1) Nous donnons cette formule dans le chapitre xxvi, les exorcismes.

(2) Exode xxx, 23, 33 ; xxxix, xxvii, 29 ; xl, 9, 15 ; Lev. vi, 15, etc., etc.

un mélange d'huile et de baume et avec lequel on donne le sacrement de confirmation.

L'huile des catéchumènes est aussi employée pour l'onction des prêtres et pour le sacre des rois et des reines : magnifique symbolisme qui met sur le front du baptisé la même huile que sur les mains du prêtre ou sur la tête des rois ! Le baptisé participe en effet du sacerdoce et de la royauté. Le chrême sert aussi pour le sacre des évêques, la consécration des calices et des autels, la bénédiction des cloches et la dédicace.

La bénédiction des saintes huiles au jeudi saint est une des plus belles fonctions du culte chrétien, d'un symbolisme profond et gracieux. On la trouvera décrite tout au long dans *l'Année liturgique* de Dom Guéranger (*la Passion et la semaine sainte*) et dans l'ouvrage de l'abbé Duchesne sur les origines du culte chrétien (1). Nous nous contenterons de citer la préface qui est ancienne et dans laquelle le pontife célèbre en termes majestueux les vertus surnaturelles conférées à l'huile par la bénédiction. On verra que la tradition liturgique, depuis le *Testament de Notre-Seigneur* et le *Pontifical de Sérapion* jusqu'à la cérémonie qui s'accomplit aujourd'hui dans toutes nos cathédrales, forme une chaîne ininterrompue.

« Seigneur saint, Dieu tout-puissant, Dieu éternel, au commencement, entre tous les autres dons de Ta bonté Tu as ordonné à la terre de produire des arbres avec des fruits, parmi lesquels a pris naissance l'olive qui donne l'huile, et qui sert à composer le chrême sacré ; David, par une vue prophétique, prévoyant les sacrements de ta grâce a chanté, que dans *l'huile de la*

(1) P. 294 et seq.

joie nous devons prendre un visage riant ; et lorsque les crimes du monde étaient autrefois expiés par le déluge, la colombe, symbolisant le don futur par le rameau d'olivier, annonça à la terre que la paix lui était rendue. Dans les temps nouveaux cette doctrine a été déclarée par des effets éclatants, quand, le baptême effaçant dans ses eaux tous les crimes, cette onction d'huile a rendu nos visages joyeux et sereins.

« De là encore Tu as donné à Moïse ton serviteur l'ordre de constituer prêtre Aaron son frère par l'infusion de cette huile, après l'avoir auparavant lavé dans l'eau.

« Un honneur plus grand s'y est ajouté lorsque Ton fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, ayant été baptisé par Jean dans les eaux du Jourdain, l'Esprit-Saint est descendu sous la forme d'une colombe envoyée d'en haut ; Tu as manifesté, par le témoignage qui a suivi, Ton Fils unique dans lequel Tu T'es complu et Tu as prouvé d'une façon évidente qu'il a été chanté par David le prophète dans ces paroles : « Il a été oint dans l'huile de la joie de préférence à tous ses frères. »

« Nous Te prions donc, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par le même Jésus-Christ Ton Fils Notre-Seigneur, de daigner sanctifier par Ta bénédiction cette créature et lui donner la vertu du Saint-Esprit, avec la coopération de la puissance du Christ Ton Fils, par lequel le chrême a reçu son nom (*Christus, Chrisma*). Avec ce chrême Tu as oint les prêtres, les rois, les prophètes et les martyrs.

« Ainsi confirme dans le sacrement parfait du salut et de la vie, cette créature du chrême, pour ceux qui doivent être renouvelés dans le baptême du bain spirituel ; ainsi par la sanctification de cette onction, la corruption de la première naissance étant absorbée, que le temple saint (qui est l'âme du baptisé) répande l'odeur de l'innocence et d'une vie agréable.

« Ainsi selon l'institution de Ton sacrement, pénétrés de l'honneur royal, sacerdotal et prophétique, qu'ils soient revêtus du vêtement de l'incorruptibilité. Qu'il soit le chrême du salut pour ceux qui ont reçu dans l'eau et l'Esprit-Saint une naissance

nouvelle et qu'il leur donne d'avoir une part à l'éternelle vie et à la gloire céleste.

« Par le même Jésus-Christ, Notre-Seigneur le Christ Ton Fils, qui avec Toi vit et règne dans l'unité du même Esprit-Saint, Dieu, dans tous les siècles des siècles. Amen. »

Nous avons donné cette préface dans son entier, parce qu'elle décrit d'une façon complète l'usage liturgique et symbolique de l'huile et qu'elle résume bien les idées que l'on trouve exprimées dans d'autres prières pour la bénédiction des palmes ou des rameaux d'olivier, le dimanche avant Pâques.

4° *La cendre*. — Si l'huile est un symbole de joie, les cendres sont le symbole de la douleur, de la pénitence, du repentir, du deuil. Par sa légèreté la cendre est aussi, comme la poussière, l'image des choses fragiles que le vent emporte ; l'homme n'est que cendre et poussière : ce mot revient souvent dans la Bible. L'homme malheureux ou repentant se couvre la tête de cendre, s'asseoit sur la cendre ; son pain est comme mêlé de cendre. La cendre qui restait après que le feu avait consumé l'holocauste était sacrée. Parfois la cendre mêlée à l'eau servait comme purification (1).

Dans la liturgie catholique la cendre a conservé la même signification. Le *mercredi des cendres*, on en marque le front des fidèles en forme de croix avec ces paroles : « Souviens-toi que tu es poussière et que tu

(1) Gen. xviii, 27 ; Job, xxx, 19 ; II Reg. xiii, 19 ; III Reg. xx, 38. 41 ; Ps. ci, 10 ; Lev. i, 16 ; iv, 12 ; vi, 7 ; Num. xix, 5-12. etc. Voyez l'article *Cendre* dans le *Dictionnaire biblique* de Vigoureux, où toutes les références sont données.

retourneras en poussière. » Les oraisons pour cette bénédiction, qui faisaient partie du rite des pénitents, sont fort éloquentes. Nous en citerons une dans le chapitre sur la pénitence (1).

On a vu plus haut qu'on se servait de la cendre dans la consécration des églises pour tracer la grande X, et nous avons donné à ce moment sa signification.

La cendre est encore employée dans la même cérémonie avec la formule de bénédiction du mercredi des cendres. Ce dernier rite est une rareté liturgique, mais ici encore la cendre est mise en relation avec l'idée de pénitence, comme l'indique l'oraison. En effet, dans cette église nouvelle les pécheurs viendront chercher l'absolution de leurs péchés.

Dans des livres liturgiques anciens on trouve encore l'usage de la cendre, comme signe de pénitence ; elle est employée aussi aux jours des Rogations avec un chant litanique bien connu, le *Dicamus omnes* (2).

5° *Le feu et la lumière.* — Voici le grand symbole liturgique, qui a joué un rôle important dans tous les cultes de l'antiquité. Cet élément, dont nous ne connaissons exactement ni les forces, ni la nature, sans lequel la vie humaine serait à peine possible en certaines régions du globe, qui devient entre les mains

(1) Chapitre xxvii. On trouvera facilement les autres dans le Missel, ou même dans les paroissiens. Dom Guéranger en a donné l'explication et la traduction dans *l'Année liturgique* (Carême).

(2) Cf. Thomasi, V, 113. Nous donnons le *Dicamus* à l'Eucologe.



de l'homme l'instrument docile de son industrie et se plie à tous les usages, mais dont les révoltes sont terribles, a été considéré par ces grands enfants que furent nos ancêtres, comme une puissance mystérieuse, et souvent adoré comme un dieu. Le soleil qui chaque matin s'élève sur l'horizon et répand sur la terre sa lumière bienfaisante, fut associé au même culte.

Si le feu et la lumière ne sont pas des dieux, ils sont un beau symbole de la divinité, qui est lumière inextinguible, qui éclaire et réchauffe les hommes dans cette froide et obscure vallée de la terre ; ils sont dans tous les cas pour l'homme un bienfait divin.

C'est bien à ce rôle de symboles, de serviteurs, que sont réduits ces éléments dans la nuit de Pâques où l'Église célèbre ce grand mystère du feu et de la lumière.

Le début de l'office est tout illuminé du reflet des croyances antiques. Le feu nouveau que l'on tire de la pierre est béni avec cette prière :

« Seigneur Dieu, Père tout-puissant, lumière qui ne s'éteint  
« pas, qui avez créé toutes les lumières ; bénissez cette lumière  
« sanctifiée et bénite par vous, qui avez illuminé le monde  
« entier : faites que nous soyons allumés par cette lumière,  
« et illuminés du feu de votre clarté ; et comme vous avez  
« éclairé Moïse sortant de l'Égypte, illuminez nos cœurs et nos  
« sens : afin que nous méritions de parvenir à la vie et à la  
« lumière éternelle par le Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Puis le diacre s'avance avec un cierge à trois branches qu'il porte au-devant de la procession et qu'il allume en chantant à trois reprises les paroles : *La lumière du Christ*. A quoi le peuple répond : *Deo gratias*.

Il entonne alors un chant fameux dans la liturgie,



*l'Exsultet*, un de ces poèmes liturgiques, comme la bénédiction de l'eau ou celle des saintes huiles, ou celle des rameaux. Le cierge pascal chanté dans *l'Exsultet* représente la colonne de feu qui conduisait les Israélites dans leur fuite ; il est aussi le symbole du Christ lumière du monde.

Combien de chrétiens aujourd'hui pourraient suivre et comprendre ce chant, déclamé comme autrefois sur une mélopée très simple, mais très originale et très expressive ! Dans ces temps reculés, c'était une vraie fête pour le peuple chrétien. N'oublions pas que c'était la nuit, la grande nuit de Pâques. Le Christ est encore couché au tombeau, mais le moment approche où le lion de Juda va sortir de son sommeil. Le diacre montait à l'ambon. *L'Exsultet* était écrit sur un rouleau de parchemin ; pendant qu'il chantait il déployait le rouleau, et le peuple réuni au pied de la tribune, voyait successivement passer sous ses yeux diverses figures peintes sur le parchemin, qui représentaient le chœur des anges, le mystère de l'agneau immolé, le passage de la mer Rouge, Adam chassé du Paradis, la colonne de nuée qui conduisit les Hébreux au désert, quelquefois le portrait du souverain régnant (1).

Au diacre incombait d'ordinaire la mission de composer et de chanter ce poème de *l'Exsultet*, ou, comme on disait, ce *præconium paschale*. On a récemment restitué à saint Jérôme une lettre curieuse, jusqu'alors égarée parmi les apocryphes. Un diacre de Plaisance, du nom de Præsidius, à court d'inspiration, s'était adressé au célèbre solitaire afin qu'il lui fournit

(1) On a conservé quelques-uns de ces rouleaux d'*Exsultet* notamment à Salerne.

quelques idées. Le caustique écrivain répond par un refus, accompagné d'une leçon à l'adresse du diacre. A son avis, les diacres mettent trop de fleurs dans cette composition, trop de rhétorique. On y chante les prés et les bois, on y fait l'éloge des abeilles, on y mettra bientôt toutes les Géorgiques et tout Virgile. Præsidius ferait mieux de méditer sur la pénitence et de se retirer au désert pour y mener la vie d'un anachorète (1). Saint Jérôme connaissait son correspondant, et il était juge de l'opportunité d'une pareille leçon. Il se peut qu'il y ait eu parfois abus, et que plus d'un diacre ait profité de la solennité de la circonstance pour faire montre de bel esprit. Mais le chant de l'*Exsultet* tel qu'il nous a été conservé dans la liturgie romaine, a été émondé de tous ces vains ornements. C'est un poème liturgique animé d'un beau souffle lyrique et remarquable par la sobriété de la forme et la richesse de la doctrine.

Il débute ainsi :

« Que la troupe angélique tressaille dans le ciel ; que les divins mystères se célèbrent avec allégresse, et que la trompette sacrée publie la victoire du grand roi.

« Que la terre se réjouisse illuminée des rayons d'une telle gloire, que l'éclat du monarque éternel qui resplendit sur elle, l'avertisse que l'univers entier est délivré des ténèbres qui le couvraient.

« Que l'Église notre mère, environnée des clartés de cette brillante lumière, se réjouisse aussi, et que ce temple retentisse de la grande joie du peuple fidèle. »

Le diacre demande ensuite les prières de l'assemblée afin de s'acquitter dignement de cette fonction. Après

(1) Dom Germain Morin, *Revue bénédictine*, 1891, p. 20; 1892, 392, et 1895, p. 386.

cet exorde il chante la préface de l'*Exsultet* ; il célèbre cette grande nuit pascalle si pleine de mystères. C'est d'abord le souvenir de la pâque juive, le repas qui précéda la fuite de l'Égypte, le sang de l'agneau figure du Christ, dont on marqua les portes, afin que l'ange exterminateur épargnât les fils de Jacob ; c'est le passage de la mer Rouge. Durant cette nuit, dans toutes les églises du monde, suivant l'usage antique, le baptême était donné aux catéchumènes, et le Christ, la vraie lumière, éclairait leurs ténèbres ; le Christ brisait les chaînes qui les retenaient dans l'esclavage de Satan. Le diacre offre à Dieu ce cierge symbolique dont la flamme va éclairer la nuit jusqu'au moment où paraîtra l'étoile du matin, « cette étoile qui n'a pas de couchant, qui se levant des lieux sombres est venue répandre la lumière sereine sur le genre humain ». Après une prière pour le Pape et l'Empereur, la préface se termine par la finale ordinaire : « Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

L'office du lucernaire qui a fait place aujourd'hui à notre office de vêpres et de complies, gardait quelque chose de ce culte de la lumière. A Jérusalem, au iv<sup>e</sup> siècle, il avait encore toute sa solennité (1).

La fête de la Purification ou *Chandeleur* (fête des Chandelles), possède aussi un rite fameux, avec des prières anciennes sur les cierges et sur la lumière. L'une d'elles est une invocation au Christ « vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ». Le pontife demande qu'il bénisse et qu'il sanctifie ces cierges et que les ténèbres de notre esprit

(1) Plus haut, p. 255.

soient dissipées par l'Esprit-Saint, de même que les ténèbres matérielles sont dissipées par la lumière, afin que nous puissions après les brouillards épais de ce monde voir la lumière qui ne s'éteint pas.

Le cantique de Siméon *Nunc dimittis* y est chanté solennellement avec l'antienne : « Lumière (que mes yeux ont vue) pour la révélation des nations et pour la gloire de ton peuple Israël. »

Nous ne nous arrêterons pas plus longuement à décrire cette fête que l'on trouve dans *l'Année liturgique*. Nous nous contenterons de signaler les oraisons et les antiennes qui sont absolument remarquables et méritent si bien d'attirer l'attention des liturgistes et des fidèles.

6° *L'encens*. — L'encens est uni au feu dans la nuit pascale ; les grains qui ont été bénits après le feu sont fixés sur le cierge de cire pendant le chant de *l'Exsultet*. A l'office du lucernaire on célébrait aussi la lumière en allumant toutes les lampes et on brûlait en même temps de l'encens. L'usage de l'encens pour honorer la divinité est aussi un de ces rites universels qui existent dans plusieurs cultes, chez les Égyptiens, chez les Romains, etc. Le rituel mosaïque adopta cet usage. L'encens seul ou avec d'autres parfums y est employé dans plusieurs sacrifices. Il y avait un autel des *parfums* où l'on brûlait de l'encens le matin et le soir. C'est en somme un sacrifice ; il est brûlé en l'honneur de la divinité ; c'est aussi un symbole de la prière qui monte vers le ciel comme la fumée de l'encens. « Que ma prière, dit le

prophète, monte vers toi comme l'encens brûlé en ta présence (1). »

Il n'est pas facile de dire à quel moment les chrétiens adoptèrent cet usage dans la liturgie. Il est plusieurs fois question d'encensement et d'encensoirs dans l'Apocalypse ; mais on peut croire que c'est là seulement un souvenir de la liturgie mosaïque. C'est certainement une erreur de prétendre, comme on l'a fait, que cet usage ne remonte qu'au vi<sup>e</sup> siècle, tout au plus au v<sup>e</sup> (2). Il y a des preuves de son existence au moins au iv<sup>e</sup> siècle, notamment dans le récit de la voyageuse que nous avons si souvent citée (3).

Les autres textes apportés en faveur de cet usage ne sont pas suffisamment clairs ou sont d'origine douteuse (4). Il ne faudrait pourtant pas trop se presser de conclure à la non-existence de ce rite avant le iv<sup>e</sup> siècle. L'argument négatif en matière de liturgie ne doit être employé qu'avec une extrême réserve, et les découvertes récentes qui ont permis de faire remonter à une plus haute antiquité certains rites, doivent rendre les critiques plus circonspects (5).

Dans tous les cas l'usage en devint bientôt général,

(1) Exod. xxx, etc., ps. cxi, 2. Ce verset est resté comme caractéristique à l'office du soir

(2) Smith, *Dictionary of Christian antiquities*, vo *Incense*.

(3) *Peregrinatio*, *passim*.

(4) Notamment les ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite, le testament de saint Ephrem, le *de consummatione mundi*, les canons apostoliques et les liturgies anciennes. D'autres textes paraissent plutôt contraires à l'existence de cette pratique, Athénagore, *Legatio* 13, Tert., *Apol.* xxx, xlii ; Clément, *Strom.* vii, c. vi, 32 — *Paedag.*, 11, c. 8, n. 67 ; Arnobe, *Adv. gentes*, vii, etc. Cf. Warren : *Liturgy and ritual of the ante-nicene Church*, p. 129.

(5) Un texte d'Eusèbe non encore cité dans la controverse, croyons-nous, nous dit que les Simonien usaient de l'encens,

et il n'est guère de cérémonie solennelle où il ne soit employé. A Jérusalem déjà, au i<sup>ve</sup> siècle, il a sa place dans tous les grands offices. La raison qui en avait proscrit l'usage ou du moins qui l'avait rendu rare, n'existait plus. Dans les premiers siècles, les païens, récemment convertis, auraient pu concevoir des idées fausses en voyant que dans l'église chrétienne on brûlait de l'encens tout comme dans les temples païens ; au iv<sup>e</sup> siècle cette confusion n'était plus guère possible ; le développement de la liturgie après la paix de Constantin, et l'éclat plus grand donné au culte extérieur, auraient naturellement conduit à l'usage de l'encens, à supposer qu'il n'eût pas existé avant cette date (1).

Chez les catholiques, aujourd'hui, on brûle de l'encens dans les grandes fonctions liturgiques, surtout dans la dédicace des églises, dans la bénédiction des cloches, dans les processions, à l'office du samedi saint, à la messe solennelle, aux enterrements, à l'office des Laudes et des Vêpres solennelles, au moment du cantique évangélique, et généralement aussi pour la bénédiction des éléments, pour les cendres,

ce qui nous ramène au n<sup>e</sup> siècle (*H. E.*, l. II, c. xiii). Il est vrai que c'étaient des hérétiques, et l'argument ne prouve pas, directement du moins, pour l'Eglise catholique.

(1) Tout récemment la question de l'encens a soulevé d'ardentes controverses dans les églises anglicanes. Les ritualistes qui reviennent de plus en plus, on le sait, aux pratiques catholiques, en ont repris l'usage dans les cérémonies. De là, protestations de cette partie de leurs ouailles qui, en toute église protestante, reste fidèle à l'ancien esprit. Les évêques anglicans se sont réunis et, fort embarrassés comme toujours en pareil cas, en présence de ces deux courants opposés, ils ont pris un moyen terme. Il est permis d'user de l'encens pour chasser les mauvaises odeurs ! Nous sommes loin de la parole du prophète : « *Que ma prière monte vers toi comme l'encens !* »



pour les rameaux, pour les cierges. Dans toutes ces circonstances l'Eglise a conservé à ce rite sa signification antique : l'encens est le symbole de la prière, il purifie l'air et chasse les esprits mauvais ; c'est surtout un hommage d'adoration rendu à Dieu, un sacrifice par lequel nous reconnaissons le domaine souverain du créateur sur toute la création. L'encens est, on le voit, d'un beau symbolisme, et chaque fois qu'il est employé dans une cérémonie, la pensée du chrétien doit s'élever vers Dieu avec la fumée du sacrifice.

A la messe solennelle on bénit l'encens avec ces paroles : « Par l'intercession du bienheureux Michel Archange, qui se tient à la droite de l'autel de l'encens (1), et de tous ses élus, que le Seigneur daigne bénir cet encens et le recevoir en suave odeur. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen. »

L'encens est bénit une autre fois, en même temps que le feu, le samedi saint, mais cette bénédiction est plus spécialement appliquée aux grains d'encens destinés au cierge pascal.

*7<sup>e</sup> Bénédiction des rameaux, bénédiction des cloches. Autres bénédictions.* — Il y a une autre bénédiction célèbre dans la liturgie, celle des rameaux, qui a lieu le dimanche avant Pâques. La cérémonie, nous l'avons dit ailleurs, remonte au iv<sup>e</sup> siècle, nous en avons

(1) Allusion à l'Evangile de saint Luc : « L'ange du Seigneur qui se tient à la droite de l'autel apparut à Zacharie » (Luc 1 11). Il s'agit dans ce passage de l'ange Gabriel et non pas de saint Michel. Aussi d'anciens sacramentaires ont substitué ici le nom de Gabriel. Mais l'Eglise romaine a maintenu le nom de saint Michel qui, comme chef de la milice céleste, peut remplir en effet cette fonction.



maintenant une preuve incontestable (1). Elle était peu différente de notre cérémonie actuelle, et les chants et les oraisons que nous chantons ce jour-là sont des plus antiques et d'une facture remarquable. Nous citons avec plaisir une partie de la préface et d'une oraison qui complètent tout ce que nous avons dit dans ce chapitre :

« Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, c'est vous que servent toutes vos créatures ; parce qu'elles vous reconnaissent pour seul auteur et leur seul Dieu. Votre œuvre tout entière vous loue, et vos saints vous bénissent en confessant avec liberté, devant les princes et les puissances de ce siècle, le grand nom de votre Fils unique... O Dieu qui par un ordre merveilleux de votre providence avez voulu vous servir des choses même insensibles pour exprimer l'admirable économie de notre salut, éclairez, s'il vous plaît, les cœurs de vos fidèles serviteurs, afin qu'ils comprennent ce mystère.

« Les branches de palmier marquaient la victoire qui allait être remportée sur le prince de la mort ; et les branches d'olivier publient en quelque manière que l'onction spirituelle allait se répandre... »

L'Église a aussi institué pour les cloches une bénédiction solennelle. Anciennement les fidèles étaient convoqués à l'assemblée par des diacres ou *cursores*, d'autres fois le lieu et l'heure de la prochaine réunion étaient indiqués à la fin de la cérémonie. Silvia nous donne dans son récit quelques exemples de cette convocation. Elle était faite dans les termes les plus simples : « Que tous aujourd'hui, disait l'archidiacre, soient prêts à se rendre à l'église de Lazare à la septième heure ; » ou encore : « A la première heure de nuit, réunissons-nous à l'église du mont des Oliviers,

(1) Cf. plus haut, p. 249.

car nous aurons cette nuit un grand labeur (une longue cérémonie) (1). »

Plus tard la convocation s'amplifia et prit la forme hiératique d'une sorte d'oraison ; on a relevé la formule suivante dans l'un des plus anciens sacramentaires : « Sache votre dévotion, ô frères très saints, que le jour anniversaire du bienheureux martyr approche ; jour où surmontant les tentations du diable, il a été associé au créateur de toutes choses par une passion glorieuse. En conséquence rendons gloire au Seigneur qui est admirable dans ses saints, afin que ce même Dieu qui leur a décerné la couronne de la victoire, nous accorde, en vue de leurs mérites, le pardon de nos fautes. Ainsi donc, en tel lieu, ou en telle villa, à telle férie, nous célébrerons cette même fête avec une dévotion empressée (2). »

On ne trouve guère de preuve certaine de l'existence des cloches pour appeler les fidèles à l'office, qu'à la fin du iv<sup>e</sup> siècle. Quant au rite pour la bénédiction ou le baptême des cloches, on le fait remonter au viii<sup>e</sup> siècle. Il se compose aujourd'hui de la récitation des sept psaumes de la pénitence, de la bénédiction de l'eau et du sel dont on asperge la cloche, d'un certain nombre de psaumes et d'onctions d'huile et de chrême, d'encensements, d'une oraison et d'une lecture d'évangile (3). Le choix des psaumes est fait avec goût. Ce sont les psaumes de louanges : *Mon âme loue le Seigneur* (ps. 145). *Louez le Seigneur, car il est bon*

(1) *Peregrinatio*, p. 88, 293.

(2) Dom H. Ménard, *Not. in sacram. B. Gregorii*, p. 208.

(3) L'évangile de Marthe et de Marie qui nous rappelle qu'il n'y a au monde qu'une chose nécessaire, ou bien encore parce qu'il est dit de Marie qu'elle écoutait la voix du Seigneur.

de le chanter (ps. 146). *Louez le Seigneur dans les cieux* (ps. 148). *Chantez au Seigneur un cantique nouveau* (ps. 149). *Louez le Seigneur dans ses saints* (ps. 150).

On voit clairement par la lecture de ces psaumes que la cloche est considérée comme une voix qui chante la louange de Dieu et qui célèbre sa gloire au milieu des hommes. Les mots *Laudate Dominum, laudate eum, laudate eum sol et luna, laudate eum cœli cœlorum, laudate Dominum in sanctis ejus*, qui reviennent sans cesse comme un refrain, produisent à la longue, sur l'oreille, une impression analogue à celle que produit le choc répété mille fois du battant sur l'airain sonore de la cloche. Les deux autres psaumes que l'on emploie, le 28<sup>e</sup> et le 76<sup>e</sup>, sont aussi d'une heureuse application dans la circonstance.

« La voix du Seigneur est au-dessus des eaux ;  
Le Dieu de majesté a tonné.  
Le Seigneur est au-dessus des grandes eaux ;  
La voix du Seigneur est puissante ;  
La voix du Seigneur fait jaillir des flammes de feu,  
La voix du Seigneur ébranle le désert... »

La cloche est donc comme la voix de Dieu qui retentit majestueuse et puissante. Mais elle est aussi la voix qui implore :

« De ma voix j'ai crié vers le Seigneur ;  
De ma voix j'ai crié vers Dieu et il m'a entendu... »

Mais bientôt la voix de Dieu prend le dessus et domine tout autre bruit :

« Les nuées ont fait retentir leur voix,  
Voix de votre tonnerre tout autour.  
Vos éclairs ont illuminé le monde ;  
La terre a été émue et a tremblé... »

Ainsi est définie dans ces paroles du prophète la fonction de la cloche. Elle ne doit pas seulement convoquer les fidèles à l'église, elle doit chanter les louanges de Dieu, porter au loin avec ses vibrations sonores la gloire de son nom, et chasser les esprits malins qui peuplent l'air.

L'Église s'inspirant de toutes ces pensées prend à son tour la parole dans une magnifique oraison qui donne la vraie signification de toute cette cérémonie ; il y est même fait allusion, si nous ne nous trompons, au son du tocsin ; qui à un moment donné, dans les vieilles cités du moyen âge, appelait le peuple aux armes pour courir à la défense des murs.

« O Christ, dominateur tout-puissant, pendant que vous dormiez dans la barque conformément aux nécessités de la nature humaine que vous aviez prise, la tempête s'éleva et troubla la mer ; mais dès que vous fûtes éveillé elle s'apaisa ; soyez bienveillant à secourir votre peuple dans ses épreuves ; imprégnez cette cloche de la rosée du Saint-Esprit ; que devant le son qu'elle répand l'ennemi de tout bien s'enfuie ; que le peuple chrétien soit invité à la foi ; que l'armée adverse soit effrayée ; que le peuple convoqué par cette voix soit fortifié dans le Seigneur... Par vous, Christ Jésus, qui avec Dieu le Père vivez dans l'unité du même Esprit-Saint, Dieu, dans les siècles des siècles. Amen. »

Est-ce illusion de notre part ? Certes, nous admirons comme on le doit les belles pages de prose et les admirables pièces de poésie que les cloches ont inspirées. Mais il nous semble qu'il y a pour le moins autant de poésie et un lyrisme plus sublime dans cet ensemble de psaumes et de rites que dans les pages les plus vantées de Victor Hugo et de Schiller.

Le rituel contient un grand nombre d'autres bénédictions ; mais nous avons dû nous en tenir aux plus importantes, à celles qui ont vraiment une place officielle dans la liturgie et dont les origines sont les plus reculées.

Ce chapitre qui, comme d'autres, ne pouvait être qu'un résumé, prouvera, si nous ne nous abusons, que la plupart de ces rites si souvent attaqués par les protestants et par les rationalistes comme des inventions des siècles barbares et superstitieux du moyen âge, remontent presque tous bien au delà.

Bien mieux, dans l'ancien et dans le nouveau Testament les éléments sont déjà employés avec la même signification qu'ils auront dans la liturgie, et cet usage est si conforme à la nature et aux lois mêmes de l'esprit humain qu'on le retrouve au fond de la plupart des cultes de l'antiquité, plus ou moins perverti par des interprétations grossières. Actuellement et grâce à ces documents tout récemment découverts, dont nous avons parlé, on en peut faire remonter la tradition dans la liturgie chrétienne au moins jusqu'au iv<sup>e</sup> et même jusqu'au iii<sup>e</sup> siècle.

Au point de vue philosophique et théologique, au point de vue de la légitimité du culte lui-même, il est facile aussi de justifier ces pratiques. Le domaine de Dieu s'étend sur tous les êtres ; tous s'efforcent à leur manière de le louer ; l'homme qui est, par son intelligence et par sa liberté, le roi de la création, le chef de toutes les créatures, sur lesquelles il a droit d'exercer son empire, l'homme en est aussi le prêtre. Il est vraiment *digne et juste* qu'il les fasse concourir au culte de Dieu. Il semble qu'elles poussent ce gémissement dont parle saint Paul pour être délivrées

de la servitude, et réservées à un plus noble usage (1). L'homme n'est pas un pur esprit ; la créature devient pour lui un symbole qui lui permet de s'élever aux choses invisibles. Du moment où l'Église n'est pas la réunion de quelques privilégiés de l'intelligence ou de la haute culture, il faut qu'elle parle le langage compris de la foule, qu'elle s'adresse à l'esprit et au cœur de ces pauvres, de ces ignorants qui n'ont guère appris à lire et à philosopher que dans le livre de la nature, et à qui le Seigneur lui-même ne parlait qu'en paraboles. L'Église n'a fait que continuer son enseignement, et de même que l'Évangile accessible aux plus humbles, contient des trésors pour les esprits éminents, ainsi cet autre évangile qui est la Liturgie catholique, se révèle aux plus humbles et fournit des sujets de méditation aux âmes les plus spirituelles.

Lorsque l'encens s'élève vers la voûte de nos églises, qui ne comprendrait et n'admirerait les paroles qui accompagnent ce rite ! « Seigneur, que ma prière soit dirigée vers toi, comme l'encens que nous brûlons en ta présence ! » Lorsque l'Église vous met sur le front des cendres avec ces paroles de la Genèse : « O homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière, » ne sentez-vous pas mieux, sous ce symbole éloquent, la vanité de votre propre chair et la fragilité de la vie humaine ? Quand le pontife oint le front du néophyte de cette huile dont les athlètes se frottaient les membres pour les assouplir et les fortifier, ce symbole ne lui révélera-t-il pas la nécessité de la lutte contre les adversaires de sa foi, ou contre cet

(1) Scimus enim quod omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc, quia et ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis. Rom. viii, 23.

---

ennemi qu'il porte en lui-même et qui l'entraîne au mal ? Ainsi les fins de Dieu sont accomplies : « Les choses invisibles de Dieu nous sont révélées par celles qu'il a revêtues d'une forme visible. »

---



## CHAPITRE XXV

### PRIÈRES AVANT ET APRÈS LES REPAS

« Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout à la gloire de Dieu. »

(I Cor. x, 31.)

Ce précepte a été rempli à la lettre par les disciples du Christ, qui ont tenu à consacrer toutes leurs actions à la gloire de Dieu et au nom du Seigneur Jésus-Christ. « Avant de prendre de la nourriture, dit Clément d'Alexandrie, il convient que nous louions le créateur de toute chose, et il convient aussi que nous le chantions, quand nous prenons comme nourriture les choses qu'il a créées (1). » Le texte de Tertullien auquel nous avons fait allusion ailleurs, dit que les chrétiens aiment à faire le signe de la croix au commencement de toutes leurs actions, et spécialement en se mettant à table (2). « Nos repas, dit-il dans un autre écrit, n'ont rien qui soit vil ou immodeste. On ne s'étend sur son lit qu'après avoir commencé par prier Dieu (on sait qu'à cette époque on mangeait étendu

(1) Clem. Alex. *Pædag.* II, 4.

(2) Ci-dessus, p. 130.

sur une sorte de lit) ; nous ne mangeons que ce qu'il faut pour apaiser notre faim, nous ne buvons qu'autant qu'il suffit à des hommes modestes. On mange sans oublier que l'on doit adorer Dieu pendant la nuit. On s'entretient sans oublier que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains et que sont allumés les flambeaux, on engage chacun à chanter, au milieu de tous, les louanges du Seigneur, en recourant aux saintes Écritures ou de son propre fonds. Par là on voit comment il a bu. La prière termine également le repas (1). » Sans doute Tertullien parle ici de l'agape qui était un festin religieux, presque liturgique ; mais les mêmes règles s'appliquaient à tous les autres. Le chrétien priait avant le repas pour éviter tous les excès qui se commettaient si fréquemment à cette époque chez les païens, et aussi pour remercier Dieu qui, dans sa libéralité, nous donne « le pain de chaque jour ».

C'est probablement aussi durant les agapes que l'on portait aux convives des santés avec une pieuse acclamation, d'un caractère presque liturgique. L'usage de ces libations nous est attesté par des inscriptions, comme les suivantes, que l'on lit dans les plus anciens verres chrétiens : « Bois dans le Christ ! » « Bois dans la paix de Dieu ! » « Bois pieusement ! » « Fais une libation, bois et vis ! » « Le plus digne des amis, bois et vis avec tous les tiens et porte à ton tour une santé (2). »

Une des plus anciennes formules de prière pour

(1) *Apol.*, 31.

(2) Garrucci a réuni une riche collection de ces inscriptions dans ses *Vetri ornati nei cimiteri dei cristiani primitivi*, Roma, 1858.

le repas, que nous possédions, se rencontre dans un ouvrage, attribué à tort à saint Athanase, mais qui paraît bien du iv<sup>e</sup> siècle. L'auteur recommande aux ascètes à qui il s'adresse, de se munir du signe de la croix avant de prendre de la nourriture. Puis ils récitent cette prière :

« Nous Te rendons grâces, notre Père, pour la sainte résurrection que Tu nous as manifestée par Jésus, Ton fils; et de même que ce pain qui est ici sur cette table, était autrefois dispersé et a été rendu compact et un;

« Qu'ainsi Ton Eglise soit réunie des confins de la terre pour Ton royaume, parce qu'à Toi est la force et la gloire dans les siècles des siècles. Amen (1). »

L'auteur ajoute :

« Après que tu te lèves de table, rends grâces et dis :

« Le Dieu miséricordieux et compatissant a donné la nourriture à ceux qui le craignent.

« Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles (2).

« Dieu tout-puissant, et Notre Seigneur Jésus-Christ, dont le nom est au-dessus de tous les noms, nous Te rendons grâces et nous Te louons, parce que Tu as daigné nous donner une part de Tes biens, et une nourriture pour notre corps. Nous Te prions et nous Te supplions de nous donner pareillement une nourriture céleste

« Fais que nous craignions et révérions Ton nom terrible et glorieux, et que nous ne désobéissions pas à Tes préceptes. Grave dans nos cœurs Ta loi et Tes justices. Sanctifie notre esprit, notre âme, notre corps par Ton Fils chéri, Jésus-Christ Notre-Seigneur.

(1) *Migne*, Patr. Gr., XXVIII, 266 Remarquez que cette formule est la même que celle de la *Doctrina des apôtres* que nous avons donnée ci-dessus, p. 412.

(2) *Migne*, l. c., p. 269 Sur cette seconde doxologie, voir plus haut, p. 267.

« Avec lui, à Toi convient la gloire, l'empire, l'honneur et l'adoration dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Les prières d'avant et d'après le repas (Benedicité et grâces), dans la liturgie romaine, ont plus d'une analogie avec les précédentes. Elles débutent ainsi :

« Les yeux de toutes les créatures sont tournés vers vous, Seigneur, et vous donnez à chacune sa nourriture en temps opportun. »

« Vous ouvrez votre main et vous remplissez toute âme vivante de bénédiction. »

Ces paroles, tirées du psaume 144°, sont admirables dans la circonstance. Tous les êtres réunis attendent de Dieu leur nourriture, et cette main divine qui à l'origine du monde a fait naître tous les végétaux et les animaux, jamais ne se lasse, depuis cette époque, de renouveler la fécondité de la terre ; elle donne à chaque créature l'aliment qui lui convient, elle fait pousser, chaque printemps, l'herbe des champs et les racines, les fruits des jardins, et multiplie sur terre, dans les airs et dans les mers, les animaux dont l'homme fait sa nourriture.

Celui qui préside la table bénit ensuite en ces termes :

« Bénissez, Seigneur, nous et tous ces dons que votre largesse nous accorde. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Puis tout de suite la pensée du chrétien s'élève vers le ciel, vers ce bonheur qui dans les textes bibliques est si souvent comparé à un banquet :

(1) Le verset est tiré du ps. cx ; la doxologie est à rapprocher de celles que nous avons données, p. 265.

« Que le Roi de l'éternelle gloire nous rende participants du banquet céleste. Amen. »

Après le repas, les fidèles remercient ainsi :

« Seigneur, ayez pitié.

« Grâces soient à Dieu.

« Que toutes vos œuvres vous louent, Seigneur, et que vos saints vous bénissent.

« Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

« Nous vous rendons grâces, ô Dieu tout-puissant, pour tous vos bienfaits, vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen. »

Puis on récite un psaume, le 50<sup>e</sup>, au repas de midi, et le soir le 116<sup>e</sup>. Viennent ensuite le *Pater*, puis des versets litaniques et l'oraison. On reconnaît dans ce dessin liturgique une structure antique, classique, si l'on peut dire, usitée dans un grand nombre d'offices, et que nous avons signalée souvent déjà. Nous donnons les versets litaniques :

†. Il a dispersé (ses biens) et les a donnés aux pauvres.

℟ la justice demeure dans les siècles des siècles.

« Je bénirai le Seigneur dans tous les temps ;

« Sa louange est toujours sur mes lèvres.

« Mon âme sera louée dans le Seigneur ;

« Que ceux qui sont doux l'entendent et qu'ils se réjouissent.

« Louez le Seigneur avec moi, exaltons son nom tous ensemble.

« Que le nom du Seigneur soit béni, à partir de maintenant et dans tous les siècles. »

Il faut remarquer que ces versets sont tirés du psaume 33<sup>e</sup>, qui, nous l'avons déjà fait remarquer, est, dans la haute antiquité, le psaume par excellence de la communion (1). C'est aussi une pensée conforme à la

(1) Plus haut, p. 115.

plus ancienne tradition chrétienne, de nous rappeler, toutes les fois que nous nous asseyons à une table, cette table eucharistique à laquelle le Seigneur nous convie, pour se donner à nous en nourriture. Nous avons vu plus haut qu'une formule analogue est employée pour l'action de grâces après la communion et après le repas. Bien des peintres se sont inspirés de cette pensée dans leurs peintures, et nous lui devons l'immortel chef-d'œuvre peint par Léonard de Vinci sur les murs du réfectoire des dominicains de Milan.

L'origine des formules que nous avons données est monastique ; on ne s'étonnera donc pas qu'elles se terminent par une prière pour remercier les bienfaiteurs.

« Seigneur, récompensez tous ceux qui nous font du bien à cause de votre nom, donnez-leur en échange la vie éternelle. Amen.

« Bénissons le Seigneur,

« Rendons grâces à Dieu,

« Et que les âmes des fidèles (défunts), par la miséricorde de Dieu, reposent en paix. Amen. »

Pour le repas du soir, on répète une partie de ces prières avec les changements qui suivent et qui trahissent aussi une origine monastique :

« Les pauvres mangeront et ils seront rassasiés, et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront (1).

« Leurs cœurs vivront dans les siècles des siècles. Amen.

« Le Seigneur miséricordieux et très clément a fait mémoire de ses merveilles.

« Il a donné la nourriture à ceux qui le craignent.

« Béni soit Dieu dans ses dons et qu'il soit sanctifié dans toutes ses œuvres, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen (2). »

(1) Ps. xxi\*, que l'on peut appeler comme le xxx\* un psaume eucharistique.

(2) Aux grandes époques liturgiques, il y a quelques changements apportés à ces prières.

## CHAPITRE XXVI

### LES EXORCISMES

« En ton nom ils chasseront les démons. »

(MARC. IX, 37.)

Durant sa vie mortelle le Christ chassait les démons. Il n'est guère de fait qui soit plus souvent mentionné dans les Évangiles que celui-là ; dans les villes et les bourgades on lui apportait les malades et les démoniaques (1). Il donne à ses disciples le pouvoir de chasser les démons qu'il exerce lui-même : « En mon nom, dit-il, ils chasseront les démons. » Et plus tard : « Chassez les démons. » Les disciples en font bientôt l'expérience ; lorsqu'ils reviennent de leur mission : « Seigneur, disent-ils, les démons eux-mêmes nous sont soumis, *en ton nom* (2). » Rien n'est mieux établi que ce fait ; si donc l'on refuse de l'admettre, il faut déchirer la moitié des pages de l'Évangile.

Les chrétiens, aux premiers siècles, exercèrent ce pouvoir, et les païens eux-mêmes le reconnaissaient et parfois leur amenaient leurs possédés. « Sans les chrétiens, dit Tertullien aux païens de son temps dans

(1) Matth. iv, 24 ; xvii, 17 ; Luc. vii, 33, 49 ; xi, 14, etc., etc.

(2) Matth. x, 8 ; xvi, 17 ; Luc. x, etc.



un texte vraiment curieux, qui arracherait vos âmes et vos corps à ces ennemis cachés qui ravagent tout ? Je parle des démons qui vous obsèdent et que nous chassons de vous sans récompense et sans salaire. Nous aurions pu, par esprit de vengeance, vous laisser en proie à ces esprits immondes (1). » Nous ne voulons pas multiplier ces textes ; il n'est guère d'auteurs anciens qui n'y fassent allusion (2). Nous connaissons même quelques-unes des formules dont usaient les chrétiens pour conjurer le démon. L'une des plus curieuses est une inscription gravée en caractères grecs sur une petite feuille d'or et qui appartient au <sup>ii</sup>e siècle. Elle a été trouvée dans les environs de Bairout :

« Je t'exorcise, ô Satan,  
— « O Croix, purifie-moi, —  
« Afin que tu n'abandonnes jamais  
« Ta demeure, au nom du Seigneur  
« Dieu vivant (3). »

Les pharisiens disaient au Christ qu'il chassait le démon *au nom de Belzébut*, prince des démons. Le Seigneur leur répond : « Si je chasse les démons par Belzébut, au nom de qui vos fils le chasseront-ils ? Mais si je chasse les démons *par le doigt de Dieu*, c'est donc que le royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous (4). »

Les disciples chassèrent le démon surtout par l'invocation du nom de Jésus.

L'adjuration de Bairout que nous venons de citer, est faite *au nom du Seigneur Dieu vivant*, qui désigne

(1) Apol. xxiii.

(2) On peut voir sur ce point, entre bien d'autres, Gerbert, *Vetus liturgia Alem.*, t II *le euergermenis*.

(3) Cf Lenormant, *Mélanges d'archéol.*, III, 150.

(4) Luc. xi, 18 seq.

évidemment ici Jésus-Christ. Saint Justin nous dit plusieurs fois dans ses ouvrages que les démons sont vaincus par l'invocation de ce nom, mieux que par aucune autre.

« Les démons sont réduits à merci *par le nom* de Jésus-Christ qui sous Ponce Pilate, président de Judée, a été crucifié. »

« Ils adjurent le démon *par le nom* de Jésus-Christ qui a été crucifié sous Ponce Pilate (1). »

Origène nous donne une autre formule ; c'est l'adjuration « au nom du Dieu d'Israël, du Dieu des Hébreux, du Dieu qui a submergé le roi des Égyptiens et les Égyptiens dans la mer Rouge, du Dieu d'Abraham, d'Israël et de Jacob (2). »

La croix de Jésus était aussi souvent invoquée avec succès contre le démon. Une croix très ancienne porte cette invocation :

« Emmanuel, Dieu avec nous.

« La croix est pour moi la vie,

« Pour toi, ennemi, elle est la mort (3). »

Une pensée analogue est exprimée dans un distique bien connu de Fortunat au <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle, et rédigé comme une sorte de logogriphe, de telle façon que les lettres se peuvent inscrire dans les quatre bras de la croix :

- La croix est mon salut certain, c'est la croix que j'adore tou-  
jours,
- La croix du Seigneur est avec moi, la croix est mon refuge (4). »

(1) Justin, *Apol.* II, 6, 8; *Dial. cum Tryphone*, etc.

(2) *Contra Cels.* IV, 34 ; V, 45.

(3) Emmanuel nobiscum Deus, crux est vita mihi, mors inimice tibi. Rossi, *Bullett.* 1863, avril ; 1869. p. 33-45 ; 49-61.

(4) Crux mihi certa salus, crux est quam semper adoro. Crux Domini mecum, crux mihi refugium. Fortunat, *Oper. pars prima*, l. II, c. VI.

Nous donnerons une autre antique adjuration, rédigée sous une forme cabalistique et obscure, que l'on a souvent citée, et dont le P. Garrucci a enfin trouvé la clef. C'était un petit poème d'un écrivain du iv<sup>e</sup> siècle, saint Grégoire de Nazianze, qui avait été légèrement déformé.

« Fuis loin de mon cœur, artificieux ennemi, fuis au plus vite ; retire-toi de mes membres, laisse en repos ma vie.

« Voleur, reptile dévorant comme le feu, vrai Béal, être pervers et funeste, gouffre insatiable, dragon affamé, bête féroce ;

« Tu n'es que ténèbre, que mensonge, que rage, que noir chaos ; sorcier homicide, tu as précipité nos premiers parents dans la ruine la plus affreuse, en leur faisant goûter un fruit de malice et de perdition.

« Le Christ roi t'ordonne de fuir au fond de la mer, de te jeter contre les rochers, ou dans un troupeau de porcs immondes. Comme autrefois cette légion insensée, retire-toi, si tu ne veux que je te mette en fuite avec la croix, instrument de terreur (1). »

Ces formules ou des formules analogues se sont maintenues jusqu'à nos jours dans la liturgie, comme nous le dirons tout à l'heure.

Le pouvoir de chasser les démons appartient à tous les chrétiens, comme l'indiquent les textes que nous avons cités. Cependant dès le iii<sup>e</sup> siècle on voit émerger un ordre qui a pour mission spéciale de chasser les démons, c'est celui des *exorcistes* (2). Nous

(1) *Civiltà cattol.*, 20 juillet 1878, p. 197-201 ; Le Blant, *Revue archéol.* XXXVI, 108-111. Dans le C. I. Gr. n° 9065, elle est encore sous la forme ancienne et fautive.

(2) Mentionné par saint Cyprien et sur des inscriptions tumulaires, au moins dès le iv<sup>e</sup> siècle.

dirons dans notre chapitre de l'*ordre* quels étaient les rites de cette ordination. Remarquons seulement ici qu'on leur donnait un livre qui contenait des formules d'exorcisme, et qui aujourd'hui n'existe plus, du moins comme livre liturgique à part.

Mais les formules qu'il contenait ont pris place soit dans le *rituel*, soit dans les autres livres liturgiques. En effet, plusieurs cérémonies contiennent encore des exorcismes; il y a dans le *pontificat* et dans le *missel* des exorcismes pour la dédicace des églises, pour la bénédiction des cloches, pour la bénédiction des saintes huiles, et en général pour la bénédiction des éléments, et pour quelques autres circonstances; mais c'est le *rituel* qui contient le plus grand nombre de ces adjurations; sans parler des exorcismes pour le baptême, pour la bénédiction de l'eau et du sel, il y a pour exorciser les possédés tout un cérémonial qui serait fort intéressant à étudier. Il contient un certain nombre de psaumes, le symbole de saint Athanase, et des passages des évangiles qui font allusion aux démons, et au pouvoir de les chasser qui a été donné aux disciples, enfin des oraisons et des exorcismes proprement dits, dont plusieurs ont une couleur très antique. Nous citerons le suivant (1) :

« Seigneur tout-puissant, Verbe de Dieu le Père, Christ Jésus, Dieu et Seigneur de toute créature : qui avez donné à vos saints apôtres le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, qui entre autres préceptes merveilleux avez daigné dire : « Mettez en fuite les démons ; »

« Par votre puissance, Satan ébranlé tomba du ciel comme la foudre :

« J'en atteste, en suppliant, votre saint nom, avec crainte et tremblement, afin que vous daigniez accorder, à moi, votre

(1) Au chapitre xxvii, à propos du baptême, nous donnons d'autres formules d'exorcismes.

très indigne serviteur, avec le pardon de toutes mes fautes, une foi constante, et le pouvoir d'affronter en toute sécurité ce cruel démon, muni de la puissance de votre bras divin :

« Par toi, Christ Jésus, Seigneur notre Dieu, qui viendras juger les vivants et les morts et le siècle par le feu. Amen...

« Je t'adjure, serpent antique, par le juge des vivants et des morts, par ton créateur, par le créateur du monde : par celui qui a le pouvoir d'envoyer à la géhenne, je t'adjure de sortir de cet homme... Sors, séducteur plein de ruse et de malice, ennemi de la vertu, persécuteur des innocents. Cède la place, très cruel ; cède la place, très impie ; cède la place au Christ, en qui tu n'as rien trouvé de tes œuvres ; qui t'a vaincu, qui a détruit ton règne, qui t'a chargé de chaînes, qui t'a jeté dans les ténèbres extérieures...

« Je t'adjure, dragon très méchant, au nom de l'agneau sans tache, qui a marché sur l'aspic et le basilic, qui a foulé aux pieds le lion et le dragon, sors de cet homme, sors de l'Église de Dieu, tremble et fuis, à l'invocation du nom du Seigneur que les enfers redoutent : à qui les vertus des cieux, les pouvoirs et les dominations sont soumises... »

Les invocations continuent, pressantes et énergiques, au Seigneur Dieu, au Verbe fait chair, à Jésus de Nazareth, jusqu'à ce que le démon se retire devant celui qui a mis fin à son empire sur la terre. C'est une sorte de duel entre l'homme et le démon, ou plutôt entre les deux puissances qui se disputent le monde et les âmes des hommes, entre le bien et le mal, entre celui qui est venu sauver les hommes et celui qui veut les perdre, entre Bélial et Jésus.

---

## CHAPITRE XXVII

### LA VIE NOUVELLE

*(Baptême, confirmation, première communion.)*

« Si quelqu'un ne naît pas une seconde fois de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume du ciel. »

(JOH. III, 5.)

Dans la haute antiquité chrétienne, le plus grand nombre de ceux qui entraient dans l'Église étaient des convertis, qui par suite recevaient le baptême à l'âge adulte.

Il fallait une longue préparation à ce sacrement, et il y avait dans l'année une époque fixée pour sa réception, la fête de Pâques ou celle de la Pentecôte.

Le fait que le baptême est reçu aujourd'hui par des enfants qui n'ont pas encore l'âge de raison, et qu'il peut être reçu tous les jours de l'année, a introduit nécessairement dans la discipline certaines modifications assez importantes. La confirmation et la première communion qui suivaient d'ordinaire le baptême en sont séparées, et le temps de préparation au baptême a été supprimé.

Mais ces modifications sont plus apparentes que

réelles. Rien ne se perd dans cette grande conservatrice qui est la liturgie catholique. Elle peut modifier les dispositions de l'édifice ancien, y ajouter quelques constructions nouvelles pour s'accommoder aux changements survenus dans les mœurs ; mais dans ce travail de transformation, aucune des formes anciennes ne s'est perdue. Ainsi tout ce qui tenait à l'essence de l'initiation chrétienne, tout ce qui en faisait la beauté et la grandeur a subsisté. Seulement deux rites importants de cette cérémonie, la bénédiction de l'huile des catéchumènes et celle des fonts, ont été reportées l'une au jeudi saint, l'autre aux samedis de Pâques et de la Pentecôte ; et tous les rites de la préparation, exorcismes, tradition du *Pater* et du *Credo*, interrogations, ont été réunis et condensés dans une cérémonie unique ; tandis que la confirmation et la première communion en ont été détachées, et ont leur préparation à part.

Ferons-nous remarquer de nouveau que cette étude a son côté pratique ? Le chrétien d'aujourd'hui est soumis aux mêmes obligations par son baptême, il prend les mêmes engagements que le chrétien d'autrefois. *Tua res agitur, christiane*, c'est bien de toi qu'il s'agit ici, ô chrétien ! Le bras de Dieu ne s'est pas raccourci ; les sources de la grâce jaillissent toujours aussi abondantes dans l'Église, le baptême continue à opérer ses effets dans le chrétien ; et les dispositions requises dans le chrétien du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle devraient être celles de tous les baptisés.

Le chrétien par le baptême entre dans une vie nouvelle ; il est purifié de tous ses péchés, il devient enfant de Dieu, il entre dans l'Église qui est la société des élus. le ciel est son héritage.



Il faut donc se préparer à cette vie par une sorte de noviciat, c'est le *catéchuménat*. Il y avait deux catégories de catéchumènes : les *écoutants*, comme on les appelait, n'étaient pas soumis à toutes les sévérités de la loi chrétienne ; ils vivaient néanmoins de la vie des fidèles et dans leur compagnie, assistaient à presque tous les offices, sauf la synaxe eucharistique, et jouissaient de tous les privilèges de la fraternité chrétienne. C'était une préparation éloignée au baptême. Ils pouvaient demeurer des années dans cette situation de demi-chrétiens. Quelques-uns même, par un calcul égoïste et souvent condamné par les Pères de l'Église, y restaient jusqu'à la fin de leur vie, pour bénéficier à ce moment de l'absolution baptismale.

Nous ne nous occupons ici que de la seconde catégorie, celle des catéchumènes *compétents*, qui après avoir fait un stage plus ou moins long dans la première classe, voulaient se préparer plus directement au baptême.

Au commencement du Carême, le catéchumène qui était dans ces dispositions venait à l'église accompagné de deux chrétiens qui répondaient de lui comme ses parrains.

L'évêque les interrogeait pour savoir si le candidat était de bonne vie et mœurs, s'il respectait ses parents, si on ne lui connaissait pas de vices, si ce n'était pas par des vues intéressées qu'il demandait à entrer dans l'Église.

S'il est prouvé qu'il est honnête et que ses intentions sont droites, l'évêque prend son nom, et un prêtre l'inscrivait sur un registre qui contenait les noms de tous les chrétiens, et qui était précieusement conservé dans les archives de l'Église.

Cette démarche n'était pas sans gravité ; le candidat qui se faisait ainsi inscrire s'exposait à un danger sérieux. Durant le temps des persécutions, on s'empara parfois de ces registres qui devinrent de vraies listes de proscription. Mais ce livre était aussi celui des élus ; le chrétien par son baptême est inscrit au *livre de vie* ; il a son billet pour le ciel ; il ne tient qu'à lui d'y entrer de plain pied et d'y prendre sa place, s'il ne déchire ou ne souille ce billet.

Aujourd'hui encore, quand on présente un enfant pour le baptême, son nom, selon l'ancienne coutume, est inscrit sur les registres de l'Église.

Chaque jour pendant le Carême les compétents devaient se présenter à l'église ; on prononçait sur eux un exorcisme, pour chasser le démon qui par le péché possède leur cœur, puis on leur donnait une instruction sur les principaux passages de la Bible, on leur commentait le *Pater*, qui est la vraie prière du chrétien, et le symbole des apôtres, qui est le résumé de leur foi (1). Ces préparations duraient tout le temps du Carême, et nous avons dit que la liturgie de cette époque garde de nombreuses traces de l'enseignement aux catéchumènes.

Toutes ces prescriptions sont encore observées aujourd'hui dans le rituel du baptême. Quand l'enfant est présenté à l'église, on pose cette question à laquelle répondent pour lui son parrain et sa marraine : « Que demandez-vous à l'Église de Dieu ? »

Ils répondent : « La foi et la vie éternelle. »

« Si tu veux avoir la vie, continue le prêtre, observe les commandements. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu,

(1) *Peregrinatio Silvæ*, p. 103 ; Cf. ci-dessus, p. 133 et 168.

de tout ton cœur, de toute ton âme, et ton prochain comme toi-même. »

L'enfant est marqué sur le front, comme autrefois le catéchumène, du signe de la croix, qui est le *signe du Christ*, le sceau de la Trinité. Le prêtre lui impose la main sur la tête, comme pour désigner à Dieu ce nouvel élu, en prendre possession en son nom et attirer la bénédiction divine sur lui.

« Dieu tout-puissant et éternel, dit-il, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, jette les yeux sur ce serviteur *un tel*, que tu as daigné appeler à la foi ; guéris la cécité de son cœur, romps tous les liens de Satan dont il avait été lié... Qu'il Te serve joyeux dans ton Eglise et avance de jour en jour dans la piété, par le même Christ Notre-Seigneur. »

Le sel qui est donné ensuite à l'enfant est aussi un rite antique, qui signifie, comme nous l'avons dit plus haut, la sagesse, la pureté et la santé rendues au cœur par le baptême.

Le parrain et la marraine récitent pour l'enfant le *Pater* et le symbole des apôtres.

Enfin on procède aux exorcismes. D'après la conception de l'Église, on sait que celui qui n'a pas encore reçu le baptême est, en vertu du péché originel, l'esclave de Satan. Il faut donc chasser de son âme cet esprit impur. De là les exorcismes qui étaient autrefois prononcés chaque jour du Carême sur les catéchumènes. Le prêtre souffle au visage de l'enfant comme pour chasser le démon et prononce ces paroles :

« Sors de lui, esprit impur, et cède la place à l'Esprit-Saint Paraclet... »

« Je t'exorcise, esprit immonde, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, afin que tu sortes, que tu quittes ce serviteur de Dieu ; car celui-là te commande, esprit maudit et damné,

qui a marché sur la mer, et a donné la main à Pierre qui était submergé.

« Donc, démon maudit, reconnais ta sentence, rends honneur au Dieu vivant et vrai, rends honneur à Jésus-Christ, son Fils, et au Saint-Esprit, et retire-toi de ce serviteur de Dieu, *un tel*, parce que notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ a daigné t'appeler à sa grâce, à sa bénédiction, et à la fontaine du baptême. »

Puis il le signe encore sur le front du signe de la croix qui accompagne d'ordinaire, comme nous l'avons vu, l'exorcisme, avec ces paroles :

« Ce signe de la sainte Croix que nous mettons sur son front, n'ose jamais le violer, démon maudit, par le même Christ, Notre-Seigneur. Amen. »

Enfin quand le candidat est sur le point de recevoir le baptême, il faut qu'il fasse lui-même son choix et prenne parti pour Satan ou pour Jésus, car nul ne peut servir deux maîtres à la fois.

— « Renonces-tu à Satan ? dit le prêtre.

— « J'y renonce.

— « Et à ses œuvres ?

— « J'y renonce.

— « Et à ses pompes ?

— « J'y renonce. »

Par cette triple renonciation, en souvenir de la Trinité, le catéchumène s'engage à servir Jésus et à combattre Satan.

Dans quelques anciennes liturgies et dans la liturgie grecque actuelle, le rite de la renonciation à Satan est plus expressif. Le candidat, après avoir renoncé à Satan, fait le geste de la dernière des injures, celle qui exprime le plus profond mépris, il crache à la face de

celui dont il avait été l'esclave, comme on ferait pour un ennemi vivant et présent (1).

A la triple renonciation, répond une triple affirmation :

— « Crois-tu en Dieu le Père tout-puissant ?

« Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui est né et a souffert ?

« Et au Saint-Esprit, en l'Eglise catholique, en la communion des saints, en la rémission des péchés, en la résurrection de la chair, en la vie éternelle ? »

Après que le candidat a professé sa foi à ces différents articles, il est oint avec l'huile des catéchumènes, bénite solennellement le Jeudi saint (2).

A ce moment, dans l'ancien rituel du baptême, se plaçait la bénédiction des fonts. Quoique cette cérémonie soit aujourd'hui à part, nous en parlerons ici, car c'est sa place logique, et on n'aurait pas sans cela une idée complète du sacrement de régénération.

Une partie de la nuit pascale avait été consacrée à des lectures et à des chants, comme nous l'avons dit ailleurs. Le moment venu, on se dirigeait vers la fontaine ou baptistère ; c'était un édicule tout près de l'église, avec une large cuve, comme on le voit encore à Saint-Jean de Latran, à Rome, à Ravenne et dans quelques autres églises très anciennes. Pendant ce temps on chantait ce trait du psaume 41° que nous

(1) Un ingénieux critique, par une simple variante relevée dans un ouvrage de saint Ambroise, vient de prouver que ce rite existait aussi autrefois dans la liturgie ambrosienne. G. Morin, *La sputation, rite baptismal de l'Eglise de Milan, au IV<sup>e</sup> siècle*, *Revue bénédictine*, sept. 1899, p. 414. Pour les exorcismes, Cf. chapitre xxvi.

(2) Voyez plus haut, p. 345.

avons donné plus haut et qui exprime si bien le désir du baptême :

« Comme le cerf soupire après les fontaines d'eau vive, ainsi mon âme aspire après toi. ô Dieu.

« Mon âme a eu soif du Dieu vivant; quand viendrai-je, quand apparaitrai-je devant la face de Dieu?

« Mes larmes ont été mon pain du jour et de la nuit, tandis que j'entends dire durant tout le jour : où est ton Dieu (1)? »

Le pontife prend alors la parole, et s'adressant à Dieu :

« Dieu tout-puissant et éternel, regarde, nous t'en prions, avec des yeux favorables la dévotion de ce peuple qui renaît (dans les eaux du baptême) et qui aspire comme le cerf à la fontaine de tes eaux.

« Et accorde-nous, nous t'en prions, que cette soif même de la foi, par le mystère du baptême, sanctifie l'âme et le corps.

« Dieu tout-puissant et éternel, sois présent aux mystères de ta bonté, sois présent aux sacrements. »

La prière continue sur ce ton ; elle est suivie d'une belle et longue préface que nous ne pouvons donner ici ; on mêle à l'eau sanctifiée par ces prières une portion de l'huile des catéchumènes et du saint chrême ; et tout est prêt désormais pour administrer le baptême. La disposition même de la grande cuve dans les anciens baptistères prouve que le baptême se donnait par *immersion*, c'est-à-dire qu'on était plongé tout entier dans l'eau sanctifiée. Cependant le baptême tel qu'on le donne aujourd'hui, en versant seulement de l'eau sur la tête, et qu'on appelle baptême par *infusion*, est de tradition très ancienne, beaucoup plus ancienne même qu'on ne croyait, car

(1) Cf. p. 236.

on en a trouvé l'attestation dans un document du commencement du <sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle (1).

Le baptisé est revêtu alors d'une robe blanche, signe de la pureté de son âme, et reçoit un cierge allumé pour lui rappeler qu'il doit être vigilant désormais. « Que vos reins soient toujours ceints, avait dit le Maître, ayez des lampes allumées dans vos mains, et soyez semblables à des hommes qui attendent leur maître, quand il revient des noces ; afin que quand il viendra et frappera, ils lui ouvrent aussitôt. »

Toutes ces cérémonies et ces formules anciennes ont été conservées.

La confirmation n'était pas séparée du baptême. On conduisait les néophytes à l'évêque qui invoquait sur eux l'Esprit-Saint et les oignait du saint chrême.

Le rite très simple de ce sacrement n'a pas varié beaucoup. L'évêque fait encore l'invocation du Saint-Esprit, et les termes mêmes qu'il emploie montrent qu'il s'agit ici des nouveaux baptisés.

« Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné régénérer vos serviteurs dans l'eau et l'Esprit-Saint, et qui leur avez donné la rémission de tous leurs péchés, envoyez sur eux, du haut du ciel, votre Esprit-Saint Paraclet et Septiforme...

« Remplissez-les de l'Esprit de votre crainte, et marquez-les du signe de la croix du Christ, pour la vie éternelle. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Il les marque du signe de la croix avec l'onction du chrême sur le front, leur donne un soufflet sur la joue afin de leur apprendre à supporter tous les opprobres

(1) *La Doctrine des apôtres*. Toute la cérémonie du baptême antique est décrite au long dans Dom Guéranger (*Année Liturgique*, au Samedi saint) et dans le beau chapitre de l'abbé Duchesne, *l'Initiation chrétienne (Origines du culte)*.



pour l'amour du Christ, et leur impose les mains.

Après cette longue cérémonie, les néophytes étaient reconduits du baptistère à l'église au chant des litanies, comme cela a lieu encore au Samedi saint, et la messe commençait; la nuit s'était écoulée toute pleine du souvenir des grands mystères du baptême qui venait de s'accomplir, et l'aurore du jour de Pâques commençait à poindre. L'introït (de date un peu postérieure) saluait le Christ ressuscité par ces paroles du psalmiste qui conviennent aussi aux nouveaux baptisés :

« Je suis ressuscité et je suis de nouveau avec toi, alleluia; tu as posé sur moi ta main, alleluia; ta connaissance est admirable, alleluia, alleluia.

« Tu m'as éprouvé, Seigneur, et tu m'as connu, tu as connu quand je me suis assis (dans la tombe) et quand je me suis levé. »

La collecte était encore consacrée aux nouveaux baptisés :

« O Dieu qui sanctifiez cette nuit sacrée par la gloire de la résurrection du Seigneur, conservez dans les fils de cette nouvelle famille l'esprit d'adoption que vous leur avez donné, afin que renouvelés dans leur corps et dans leur âme, ils vous servent avec un dévouement désintéressé. Par le même Seigneur Jésus-Christ. »

Dans l'épître, saint Paul leur disait qu'ils étaient ressuscités avec le Christ, et qu'ils devaient désormais « rechercher les choses du ciel, non celles de la terre ».

Et toujours l'*alleluia* revient, cri de joie et de triomphe, cri de résurrection, qui est mieux que tout autre l'acclamation de la pâque.

L'offrande était faite à la messe au nom de ceux « qui ont été régénérés dans cette nuit par l'eau et par l'Esprit-Saint, et qui ont reçu l'absolution de leurs péchés ».

Il faut avouer que la liturgie de la nuit pascale prend une tout autre couleur quand elle est étudiée à la lumière de ces grands souvenirs.

Enfin arrivait le moment de la communion ; les nouveaux baptisés étaient admis à y prendre part ; ils recevaient le corps et le sang de celui à qui ils venaient de se donner par le baptême. Maintenant c'était le Christ qui se donnait à eux.

Le même jour était donc, pour eux, celui de leur baptême, de leur confirmation et de leur première communion.

Ainsi s'achevait la cérémonie de l'initiation chrétienne. A quelque point de vue qu'on la considère, on ne pourra s'empêcher, croyons-nous, d'en admirer la majesté, le profond symbolisme, de louer ce sens délicat des rites, cette parfaite harmonie qui a présidé à leur enchaînement. Rarement l'inspiration religieuse s'est élevée plus haut.

Pour le chrétien, le baptême est le commencement d'une vie nouvelle, d'une vie surnaturelle, c'est la vie divine dès ici-bas, c'est déjà le ciel sur la terre. Il est le citoyen du ciel, le compatriote des saints, le cohéritier du Christ, et fils de Dieu par adoption. Le jour où se déchirera cette frêle enveloppe de son corps, s'il a été fidèle, sans secousse, sans transition, sans retard, en vertu de son baptême, il verra Dieu.

---

## CHAPITRE XXVIII

### LA VIE RECONQUISE.

*(Pénitence.)*

Mon péché est toujours devant moi,

(Ps. L.)

Dans l'ancienne alliance, le pécheur est seul en face du Dieu qu'il a offensé ; son péché se dresse contre lui ; le remords s'empare de son âme. Il exprime sa douleur dans les termes les plus véhéments ; il gémit tout le jour, et la nuit il arrose son lit de ses larmes. Il se tourne et se retourne sur sa couche ; le souvenir de son péché est comme une épine qui lui entre dans la chair. Il n'est pas une partie saine dans son corps, pas de paix pour ses os, ils ont été ébranlés, ils ont vieilli, son cœur est desséché, car son péché est toujours là devant lui. C'est un fardeau qui est chargé sur sa tête et sous lequel il succombe. Le jour il est seul, comme le pélican du désert, ou le hibou au milieu des ruines. Il est sourd à toute parole extérieure, et muet. Son breuvage est rendu amer par ses larmes ; son pain est mêlé de cendres.

Nul de ceux qui ont médité sur l'infinie grandeur de Dieu, sur sa bonté, sur la malice du péché, sur l'in-

gratitude et la perversité du pécheur qui offense Dieu sciemment, ne trouvera excessives les expressions du prophète.

Dans cette condition misérable, le pécheur cherche autour de lui un protecteur, un ami, quelqu'un qui prenne son parti, qui puisse lui alléger la charge de son péché ; mais qui oserait le défendre, qui pourrait ici-bas le protéger contre la colère de Dieu irrité ? Ses amis sont impuissants ; il ne voit que des ennemis qui se rient de ses larmes et cherchent à l'accabler.

Heureux ceux dont les péchés sont pardonnés !

Le pécheur n'a plus qu'un refuge, son juge lui-même, devant qui il confessera sa faute, dont il implorera la clémence, son langage devient suppliant ; si Dieu se montre sévère pour le péché, qui soutiendra sa justice ? qu'il n'entre pas en jugement avec son serviteur. Il lui rappelle qu'il est sa créature, l'œuvre de ses mains. Et le juge deviendra père ; il pardonnera au pécheur, il lui rendra la joie de son visage ; c'est Dieu qui le lavera de son péché, et il deviendra plus blanc que la neige. Dieu créera en lui un cœur nouveau, un cœur pur. L'œuvre de la contrition s'est accomplie, le péché est pardonné.

Dans la nouvelle alliance, le sentiment du remords au souvenir du péché n'est pas moins vif, ni la douleur moins amère. Mieux encore peut-être que sous l'ancienne loi, le pécheur sent que Dieu est la sainteté infinie, la beauté infinie, la bonté infinie ; que l'homme en sa présence n'est que néant ; que tout ce qu'il a, il le tient de son créateur. La pensée qu'il a offensé ce Dieu de bonté lui est encore plus insupportable. Mais si la contrition est aussi profonde, la crainte est mé-

langée d'un sentiment d'espérance ; le chrétien connaît mieux l'étendue de la miséricorde divine ; surtout il a confiance dans l'intervention du Christ, le Fils de Dieu, descendu sur la terre pour racheter les hommes au prix de son sang et les sauver. Il sait que le Christ a été compatissant aux malheureux, doux et secourable aux pécheurs repentants. Le pécheur, c'est l'enfant prodigue qui revient vers son père, en disant : « Père, j'ai péché ! » C'est la brebis égarée que le pasteur rapporte sur ses épaules au bercail, c'est la drachme perdue et retrouvée, c'est le paralytique guéri qui emporte son grabat, c'est Lazare, déjà en proie à la corruption du tombeau, et que Jésus ressuscite.

Durant sa vie mortelle le Christ a remis les péchés ; il disait : « Allez, vos péchés vous sont remis, » comme il disait aux malades : « Soyez guéris. »

Ce pouvoir, il l'a transmis à ses Apôtres en leur disant : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez, » et encore : « Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel, et tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel (1). »

Les Apôtres et leurs successeurs dans l'Église ont toujours exercé ce pouvoir. Nous avons à étudier surtout ici la pénitence publique, qui seule est du do-

(1) Matth. xviii, 18 ; Joh. xx, 22. La nature de ce pouvoir, sa transmission, ses limites, etc., sont étudiées dans toutes les théologies. L'ouvrage de l'Américain Lea (*A history of auricular confession*, etc., 3 vol. in-8o) a rendu au sujet une nouvelle actualité et a fait étudier plus à fond les origines de la pénitence. Nous nous contentons de renvoyer aux travaux de Boudinhon (*Revue d'hist. et de littér.*, 1897 et 1898). Vacandard (*Revue du Clergé*, 1898) et l'article *Absolution*, dans le récent *Dictionnaire de théologie*, 1899. Enfin Mgr Batiffol, *Etudes d'histoire et de théologie positive*, 1901.

maine de la liturgie. Mais comme certaines formes dans la pénitence privée sont les mêmes, nous en dirons un mot à la fin de ce chapitre. Dans tous les cas, si la pénitence publique a disparu à peu près complètement en fait, les enseignements qu'elle donnait aux pécheurs demeurent, et peuvent servir de préparation à l'exercice de la pénitence privée.

Ceux qui avaient commis des fautes graves et publiques, étaient exclus de la société des fidèles et soumis à une pénitence longue et très dure et à la pratique d'un rigoureux ascétisme. Le jeûne, les pénitences de toute sorte, les humiliations, l'exclusion de l'Église, la confession publique de la faute, constituaient l'expiation, à la suite de laquelle le pénitent pouvait recevoir l'absolution. Tertullien nous décrit en traits inoubliables cette scène dans l'ancienne Église : le pénitent arrive, au milieu de l'assemblée, vêtu d'un cilice, couvert de cendres, en signe de repentir, dans un appareil lugubre. Il se prosterne devant les veuves et les prêtres, pour obtenir leur pardon, il saisit la frange de leurs vêtements, baise la trace de leurs pas, les prend par les genoux.

Pendant ce temps, le pape Calliste, car la scène se passe à Rome, excite les fidèles à se montrer cléments, il leur raconte la parabole de la brebis perdue (1).

Dans une autre réunion, nous voyons au contraire que ce sont les fidèles qui intercèdent auprès de l'évêque pour qu'il accorde l'absolution au pécheur, et qui psalmodient les paroles du bon larron à Jésus en croix : *Souviens-toi de moi quand tu arriveras dans*

(1) *De Pudic.*, 3.

ton royaume (1). Parfois le peuple crie à l'évêque : *Délie-le, délie-le !* Le pontife répond aux fidèles : *Vous feriez mieux de crier : Seigneur, ressuscite-le !* (2). Un autre prédicateur conseille au pénitent de ne pas faire de longs discours qui seraient ici hors de saison, mais de s'en tenir au silence ou à quelques paroles comme celles-ci : *Dieu ne méprise pas un cœur contrit et humilié*, ou encore ces autres : *Laissez-moi aller, déliez-moi !* car le pécheur est comme un homme enchaîné par les liens du péché ; il est semblable au roi Manassé qui, réduit en captivité à Babylone, fut jeté dans les fers. Il faut qu'on le délie de ses liens (3).

Il existe sous le nom de ce roi un discours qui est apocryphe, mais qui a joui longtemps d'une certaine autorité, qui même a été considéré quelquefois comme un livre canonique ; il a laissé quelques traces dans la liturgie. Nous serions assez porté à croire que cette *prière de Manassé* n'est autre chose qu'un discours composé pour les pénitents ou du moins adapté au rituel de la pénitence. Nous le donnerons ici comme un nouvel échantillon de la prière des premiers âges, car il mérite d'être mieux connu ; malgré quelque prolixité, il trahit une origine très antique ; puis le point de vue que nous ne faisons qu'indiquer en passant, peut lui donner une tout autre importance (4).

(1) Dom G. Morin, *Liber comicus*, Maredsol., 1893, p. 412, 423, 424.

(2) Ibid., p. 121.

(3) Ce curieux passage, non encore versé au dossier de la pénitence, est de Verecundus (cf. ci-dessus, p. 26) apud Pitra, *Spicil. Solesm.*, IV, p. 99.

(4) Il est curieux de voir que la liturgie romaine a conservé un passage de cette prière (voyez la note suivante). Le com-



« Seigneur tout-puissant, Dieu de nos pères, Abraham, Isaac et Jacob, et de leur juste postérité, qui avez créé le ciel et la terre avec tout ce qui en fait la beauté, qui avez enchaîné la mer par la parole de votre commandement, qui avez fermé l'abîme et avez mis dessus le sceau de votre nom terrible et glorieux ;

« Vous que tous les êtres craignent, et dont ils redoutent la puissance, parce qu'ils ne peuvent supporter la grandeur de votre gloire ; les pécheurs ne peuvent soutenir la colère de vos menaces ;

« Mais la miséricorde de votre promesse est immense et on n'en peut connaître la profondeur ; parce que vous êtes le Seigneur très haut, très bon, patient, plein de clémence et d'indulgence pour la malice des hommes.

« C'est vous, Seigneur, qui selon la grandeur de votre bonté avez promis la pénitence et la rémission à ceux qui ont péché contre vous, et dans la grandeur de votre miséricorde, vous avez accordé la pénitence aux pécheurs, pour le salut.

« Vous donc, Seigneur Dieu des justes, vous n'avez pas institué la pénitence pour les justes, Abraham, Isaac et Jacob, qui n'ont pas péché contre vous : mais vous l'avez instituée pour moi pécheur : car mes péchés sont plus nombreux que le sable de la mer : mes iniquités se sont multipliées, Seigneur et je ne suis pas digne de lever les yeux et de regarder en haut vers le ciel à cause de la multitude de mes iniquités (1) ; je suis accablé sous le poids des chaînes de fer, et je ne puis lever la tête, et je ne puis même respirer ; parce que j'ai excité votre colère et j'ai fait le mal devant vous : je n'ai pas suivi votre volonté, et je n'ai pas gardé vos commandements ; j'ai commis l'iniquité et multiplié mes offenses.

« Et maintenant je fléchis le genou de mon cœur, demandant votre indulgence. J'ai péché, Seigneur, j'ai péché, et je reconnais mes iniquités.

mentaire qu'en fait Verecundus prouve qu'elle était en usage aussi dans la liturgie africaine, sur laquelle on possède si peu de renseignements. Enfin la liturgie grecque lui a donné place dans son Eucologe à l'office des grandes complies et dans la collection de ses cantiques. Il nous a semblé utile d'appeler l'attention sur cette relique de la liturgie anténicéenne et du rituel des pénitents.

(1) C'est ce passage qui est devenu le répons vi<sup>e</sup> du III<sup>e</sup> nocturne (III<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte) : *peccavi super numerum arenæ maris, et multiplicata sunt peccata mea quoniam irritavi iram tuam et malum coram te feci.*

« C'est pourquoi je demande en suppliant, *relâchez-moi, Seigneur, laissez moi aller*, et ne me perdez pas avec mes iniquités, et dans votre colère, ne me réservez pas les maux éternels, et ne me damnez pas dans les lieux profonds de la terre ;

« Car vous êtes Dieu, le Dieu des pénitents ; et en moi vous montrerez votre bonté, et vous sauverez un misérable selon votre grande miséricorde, et je vous louerai tous les jours de ma vie : parce que toutes les vertus des cieux vous louent, et à vous est la gloire dans les siècles. Amen. »

En parlant du Carême, nous avons dit que c'était le temps spécialement consacré aux pénitents qui étaient alors soumis à une discipline plus rigoureuse.

Au commencement de cette époque liturgique (généralement le mercredi des Cendres), ils prenaient un habit de pénitence et se couvraient la tête de cendres, cérémonie qui s'applique aujourd'hui à tous les chrétiens (1). Les prières que l'on récite encore dans la circonstance, sont antiques et empruntées au formulaire des pénitents. Nous citerons la suivante :

« O Dieu, qui ne voulez pas la mort des pécheurs, mais leur pénitence ; ayez égard avec toute votre bonté à la fragilité de la condition humaine ; et daignez bénir, dans votre clémence, ces cendres que nous voulons répandre sur nos têtes en signe d'humilité extérieure, et pour obtenir le pardon ; afin que nous qui savons que nous sommes cendre, et que nous retournerons en poussière à cause de notre perversité, nous obtenions par votre miséricorde le pardon de tous nos péchés, et les promesses faites aux pénitents. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Puis on chante diverses antiennes, notamment celle-ci tirée du prophète Joël :

« Changeons nos vêtements, couvrons-nous de la cendre et du cilice ; jeûnons et pleurons devant le Seigneur ; car notre

(1) Voir au chapitre xxiv sanctification des éléments (*Les cendres*).

Dieu est tout miséricordieux, et il nous remettra nos péchés (1). •

Nous avons aussi indiqué, en parlant du Carême, plusieurs pièces liturgiques qui ont été choisies en vue des pénitents (2).

La réconciliation avait lieu le Jeudi saint dans l'Église romaine, le Vendredi saint dans d'autres églises. — Quoique ces rites soient tombés en désuétude, le Pontifical les a maintenus à leur place. Les pénitents arrivaient ce jour-là en habits de deuil, comme dans l'assemblée chrétienne primitive, et nu-pieds ; on récitait les sept psaumes de la pénitence et les litanies (3).

L'archidiacre les présentait au pontife avec ces paroles qui nous montrent une fois de plus que l'on unissait dans une même pensée les catéchumènes qui allaient être régénérés par le baptême et les pécheurs à qui la pénitence rendait la vie perdue.

« Pontife vénéré, voici le temps favorable, les jours où Dieu s'apaise, où l'homme est sauvé, où la mort est détruite, où la vie éternelle commence.

« C'est le temps où dans la vigne du Seigneur des armées, on fait de nouveaux plants pour remplacer ceux qui étaient mauvais.

« Sans doute il n'est aucun jour sur lequel ne se répandent les largesses de la bonté et de la miséricorde de Dieu ; néanmoins le temps où nous sommes est marqué plus spécialement par l'abondante rémission des péchés, et par la fécondité de la grâce en ceux qui reçoivent une nouvelle naissance. Notre nombre s'accroît et par ces nouveau-nés, et par le retour de

(1) Pour le détail de la cérémonie, cf. Dom Guéranger, *Sep-tuagesime*.

(2) Cf plus haut, p. 247. Dom Guéranger les a soigneusement relevées dans son *Année Liturgique*, le Carême.

(3) Nous donnons à l'Eucologe ces dernières. Dom Guéranger, l. c., décrit aussi cette cérémonie, ainsi que Duchesne, *les Origines du culte*, 420.

ceux qui s'étaient éloignés de nous. S'il y a le bain d'eau purifiante, il y a aussi le bain des larmes.

« De là double joie pour l'Eglise ; l'enrôlement de ceux qui sont appelés, l'absolution de ceux qu'a ramenés le repentir.

« Voici donc vos serviteurs qui ayant oublié les commandements célestes, et transgressé la loi des saintes mœurs, étaient tombés dans divers crimes ; les voici maintenant humiliés et prosternés. Ils crient au Seigneur avec le prophète : *Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité ; ayez pitié de nous, Seigneur !*

« Ils ont compté avec une entière confiance sur cette parole de l'Evangile : *Heureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés.* Ils ont, comme il est écrit, mangé le pain de la douleur ; leur couche a été arrosée de leurs larmes ; ils ont affligé leur cœur par la douleur, et leur corps par le jeûne, afin de recouvrer la santé de l'âme qu'ils avaient perdue. La pénitence est une ; mais elle est à la disposition de tous ceux qui veulent y recourir. »

Il y avait plusieurs autres prières et des cérémonies qui forment un véritable rituel des pénitents, de même qu'il y avait un rituel des catéchumènes. La prière suivante de l'évêque s'inspire des plus anciennes traditions liturgiques :

« Ecoutez nos supplications, Seigneur, et quoique j'aie besoin plus que tous de votre miséricorde, daignez m'exaucer. Vous m'avez établi, non à cause de mes mérites, mais par le don de votre grâce, votre ministre dans cette œuvre de réconciliation ; donnez-moi la confiance nécessaire pour l'accomplir, et opérez vous-même dans mon ministère qui est celui de votre bonté.

« C'est vous qui avez rapporté au bercail, sur vos épaules, la brebis égarée ; vous qui avez exaucé la prière du publicain. Rendez donc la vie à ces hommes vos serviteurs, dont vous ne voulez pas la mort. Vous dont la bonté nous poursuit quand nous errons loin de vous, reprenez à votre service ceux qui sont corrigés. Laissez-vous toucher de leurs soupirs et de leurs larmes ; guérissez leurs blessures ; tendez-leur une main secourable. Ne permettez pas que votre Eglise éprouve une perte dans la moindre partie de ses membres, que votre troupeau souffre un détriment, que l'ennemi triomphe d'un désastre dans votre famille, que la seconde mort dévore ceux qui avaient pris une nouvelle naissance dans le bain sacré.

« Pardonnez, Seigneur, à ces hommes qui confessent leur iniquité ; qu'ils échappent aux peines que décrètera la sentence du jugement à venir ; qu'ils ignorent l'horreur des ténèbres, et le pétilllement de la flamme. Ramenés du sentier de l'erreur et rentrés dans la voie de la justice, qu'ils ne reçoivent plus désormais de blessures ; mais que l'intégrité d'âme qu'ils avaient d'abord obtenue de votre grâce (au baptême) et que votre miséricorde va réparer, demeure en eux à jamais. Ils ont macéré leurs corps sous les livrées de la pénitence ; rendez-leur maintenant la robe nuptiale, et permettez-leur de s'asseoir de nouveau au festin royal dont ils étaient exclus. »

La prière si touchante des impropères qui se chante au Vendredi saint, semble aussi appartenir au rituel des pénitents ; la liturgie mozarabe lui laisse cette place. Le peuple juif est ici l'image du chrétien coupable ; comme les juifs il a trahi le Christ qui ne lui avait fait que du bien ; c'est donc à lui que s'adressent les plaintes du Seigneur. Comme il arrive parfois en liturgie, la forme même ici est dramatique. Il semble que ce soit déjà une tentative timide vers ces représentations liturgiques d'où sortirent au moyen âge les scènes des *mystères*. Ce monologue du Sauveur adressé au peuple juif est d'un effet saisissant :

« O mon peuple, que t'ai-je fait ? En quoi t'ai-je affligé ? réponds-moi. Est-ce parce que je t'ai tiré de la terre d'Égypte que tu as dressé une croix pour ton sauveur ?

*Agios o Theos,  
Sanctus Deus,  
Agios ischyros,  
Sanctus fortis,  
Agios athanatos, eleison imas.*

*Sanctus immortalis, miserere  
nobis.*

*Dieu saint,  
Dieu saint,  
Saint et fort,  
Saint et fort,  
Saint et immortel, ayez pitié  
de nous.  
Saint et immortel, ayez pitié  
de nous (1).*

(1) Ce trisagion, différent de celui de la messe, a son histoire en liturgie. Il fut inauguré au concile de Chalcédoine en 451 ; les monophysites (qui prétendaient que dans le Christ il n'y a

« Parce que durant quarante ans je t'ai dirigé à travers le désert : parce que je t'ai nourri de la manne, et que je t'ai introduit dans une terre excellente, tu as préparé une croix à ton Sauveur.

« Dieu saint, etc.

« Que devais je faire pour toi que je n'aie pas fait ? Je t'ai plantée comme la plus belle de mes vignes, et tu n'as eu pour moi qu'une amertume extrême : car dans ma soif tu m'as donné du vinaigre, et tu as percé de ta lance le côté de ton Sauveur.

« Dieu saint, etc.

« Je t'ai tiré de l'Egypte, j'ai submergé Pharaon dans la mer Rouge : toi tu m'as livré aux princes des prêtres.

« O mon peuple, que t'ai-je fait ? en quoi t'ai-je affligé ? réponds-moi.

« J'ai marché devant toi dans une colonne de nuée : toi tu m'as amené au prétoire de Pilate.

« Je t'ai nourri de la manne dans le désert : j'ai reçu de toi des soufflets et des coups de fouet.

« Je t'ai abreuvé de l'eau salubre sortie du rocher : dans ma soif tu m'as présenté du fiel et du vinaigre...

« Je t'ai donné le sceptre de la royauté : toi tu as mis sur ma tête une couronne d'épines.

« O mon peuple, que t'ai-je fait ? en quoi t'ai-je affligé ? réponds-moi (1) ? »

La pénitence privée condense, dans sa forme actuelle, la plupart des éléments que nous venons de décrire. Elle se compose de l'accusation des fautes

qu'une nature, la nature divine qui avait absorbé la nature humaine) y ajoutèrent les mots : *qui as été crucifié pour nous*. C'était un petit stratagème de subtilité théologique dont la conséquence était d'accréditer leur erreur, et de laisser croire que c'est la nature divine qui a souffert, qui a été crucifiée. Les catholiques rectifièrent le sens de cette sorte : *Christ roi, qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous*. Au vendredi saint on chante ce trisagion dans la forme gréco-latine que nous avons donnée ci dessus, sans les additions. C'est un des rares exemples dans une liturgie latine, du maintien de la forme grecque.

(1) Il faut remarquer que ces impropres s'inspirent directement du IV<sup>e</sup> livre d'Esdras (chapitre 1) dont nous avons déjà constaté l'influence liturgique ; comme date, cela nous ramène encore à l'époque anténicéenne.



(*confession*), d'œuvres de pénitence imposées comme expiation des péchés commis (*satisfaction*), de l'expression du repentir et du ferme propos de ne plus pécher (*contrition*), enfin de l'*absolution* donnée par le prêtre.

La forme de l'accusation des péchés ou *Confiteor* rappelle, à quelques variantes près, celle qui était en usage déjà au VIII<sup>e</sup> siècle.

« Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux saints apôtres Pierre et Paul, à tous les saints, et à vous, mon père,

« que j'ai beaucoup péché, en pensées, en paroles et en œuvres... »

Ici se place l'accusation détaillée et précise des fautes commises ; après cela, le pénitent achève le *confiteor*.

« Par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute.

« C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie, toujours vierge saint Michel archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres Pierre et Paul, tous les saints, et vous, mon père, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu. »

Le prêtre prononce alors cette formule de pardon :

« Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, et qu'après vous avoir pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle.

« Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux vous accorde l'indulgence, l'absolution et la rémission de vos péchés. Amen (1). »

(1) Cette forme est à peu près celle donnée dans Egbert d'York et dans Chrodegand. On trouve des formules analogues dans la collection de Martène, *De antiq. eccl. rit.*, l. 1, c. vi.



En dehors du sacrement de pénitence, le *Confiteor* est encore usité au commencement de la Messe, avant la communion, pour le sacrement de l'extrême-onction, à l'office de complies et à celui de prime, et, dans certaines circonstances, avant le baptême. Cet usage de la confession des péchés dans ces diverses occasions s'appuie sur les pratiques les plus antiques, plusieurs sont attestées dès les temps anténicéens.

La formule de la contrition dans le sacrement de pénitence a varié beaucoup selon les temps et selon les provinces ecclésiastiques. Aujourd'hui même, elle n'est pas uniforme partout.

L'absolution est sous cette forme avec le rite de l'imposition des mains et le signe de la croix :

« Que Jésus-Christ vous absolve, et ensuite, moi je vous absous de vos péchés au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, Amen. »

---

## CHAPITRE XXIX

### VOYAGEURS ET PÈLERINS CHRÉTIENS

Le christianisme donna aux voyages un prodigieux essor. Des causes diverses tirées de l'essence même de la nouvelle religion poussèrent les chrétiens sur toutes les routes de l'empire romain et même au delà de ses frontières.

On voyagea pour propager l'Évangile, par esprit de prosélytisme. A l'encontre des idées de quelques esprits bornés et routiniers qui, à l'origine, ne considéraient le christianisme que comme un judaïsme perfectionné et conséquemment voulaient l'acaparer et l'enfermer dans l'étroite enceinte du nationalisme juif, il se produisit un mouvement puissant, irrésistible, qui porta les missionnaires de la foi nouvelle à la conquête, non seulement des juifs de la dispersion répandus dans toutes les grandes villes de l'empire, mais encore des Romains, des Grecs, des Africains, des Syriens, des barbares même. Le christianisme n'était pas la religion d'une nation, mais *des nations*, des Gentils. Les moissons blanchissaient au loin, les ouvriers ne manquèrent pas à la tâche.

Saint Paul, le premier et le plus grand des missionnaires, parcourt l'empire romain dans tous les sens, de Jérusalem à Rome, d'Antioche à Corinthe, de Rome peut-être en Espagne. D'autres apôtres, des disciples

moins illustres, marchent sur ses traces, traversent les mers, remontent le cours des fleuves et vont atteindre le paganisme au cœur. « Une brise matinale, une odeur de mer, inspirant quelque chose d'allègre et de fort, » pénètre, comme on l'a dit, les premiers récits de la conquête chrétienne. Jamais le besoin de prosélytisme ne fut plus puissant, ou, pour mieux dire, jamais la grâce de l'apostolat ne fut répandue avec plus d'abondance. Il y eut des missionnaires zélés, des *domestici fidei*, *serviteurs de la foi*, des ministres itinérants, sorte de nomades de la hiérarchie, qui s'en allaient de ville en ville, de bourgade en bourgade, semant la bonne nouvelle, convertissant les âmes, visitant les communautés déjà fondées pour réchauffer le zèle des néophytes, pour enseigner la vraie doctrine ; et souvent ils fondaient des chrétientés nouvelles. Les écrivains païens un peu clairvoyants, un Celse et un Lucien, s'étonnent et s'offusquent de cette propagande rapide et infatigable ; ils se raillent de ces voyageurs la plupart du temps pauvres et sans extérieur, sorte de bohémiens, pâles et harassés, qui vous chuchotent quelque chose à l'oreille, qui ne manquent pas une occasion de prêcher leur doctrine, qui abordent les femmes, les ouvriers, les pauvres, les enfants même, pour essayer de les convertir (1).

Dès le milieu du <sup>ii</sup>e siècle, la foi nouvelle a pénétré partout. Saint Irénée (au <sup>ii</sup>e siècle) la compare au soleil qui brille pour tous les hommes ; il parle des églises fondées en Germanie, chez les Ibères, chez les Celtes, en Orient, en Égypte, en Libye et en Palestine (2).

(1) Lucien, les *Fugitifs*, et même le *Peregrinus*. Celse, dans Origène. *Adv. Celsum*, III, 9, 50, 51 et suiv.

(2) *Contra hær.*, l. I, c. x, 2. Cf. plus haut, p. 164.

Saint Justin avant lui avait déjà dit : « Il n'y a aucune race d'hommes, soit Grecs, soit barbares, de quelque nom qu'on les appelle, ceux qui vivent sur les chars ambulants, nomades sans maisons, ceux qui habitent sous la tente, aucune qui n'offre au nom du crucifié Jésus, des prières et des actions de grâces au Père et créateur de toutes choses (1). » Origène et Tertulien parlent aussi de cette propagation merveilleuse du christianisme au delà des limites du monde romain, jusque chez les barbares et dans les îles les plus éloignées.

On voyageait aussi pour chercher la vérité. Des esprits inquiets qui sentaient le vide du paganisme, et désiraient trouver la vraie doctrine, parcouraient les grandes villes de l'empire et l'Orient pour étudier les diverses écoles de philosophie et les systèmes religieux. Ces voyages d'esprits sincères à la recherche de la meilleure des philosophies, en amenèrent plus d'un à la philosophie du christianisme qui confond la sagesse des sages. Saint Justin, Clément d'Alexandrie, Tatien, pour n'en pas citer d'autres, avaient suivi cette voie.

Une fois entrés dans l'Eglise, leur humeur voyageuse changeait d'objet, elle ne s'assoupissait pas. Ils voyageaient pour s'assurer si la foi était partout la même, si leur chrétienté ne s'écartait pas du véritable enseignement apostolique, ou pour développer leur connaissance de la doctrine révélée ; ils allaient cherchant à recueillir les traces de cette doctrine, établissant la liste des évêques de chaque église, depuis les apôtres, fixant le canon des Écritures, tels Hégésippe,

(1) *Dial. cum Tryphone*, 117.

Papias, Jules Africain, Méliton, Polycrate d'Ephèse, Origène et ses disciples.

D'autres, au contraire, inventeurs d'un système théologique nouveau, voulaient lui donner droit de cité dans l'Eglise et le colportaient un peu partout, comme Marcion, Valentin et leurs émules. Les gnostiques surtout se signalèrent par leur propagande effrénée, et en peu d'années leurs erreurs s'étaient répandues dans la plupart des églises fondées durant les deux premières générations chrétiennes. Ils eurent des temples en Égypte, en Syrie, à Carthage, en Italie, dans les Gaules, en Espagne, dans les îles (1).

Les assemblées, les conciles, et d'une façon générale les affaires des églises, mettaient en mouvement nombre d'évêques, de prêtres, de diacres, de ministres inférieurs et de simples laïques, et nécessitaient souvent aussi l'expédition de courriers porteurs de lettres ou de messages. Ainsi, lorsque Corneille fut élu pape (en 251), il envoya ses députés vers tous les évêques afin de leur annoncer son élection et d'arrêter les menées de l'antipape Novatien, qui de son côté lançait ses émissaires sur tous les chemins. Il est souvent question dans la correspondance de saint Cyprien et dans d'autres documents du même temps, des clercs ou des diacres chargés de porter des lettres à d'autres églises.

Mais un autre fait beaucoup plus remarquable et qui tient de plus près à la liturgie, c'était la coutume antique d'envoyer l'eucharistie non seulement aux malades et aux absents, mais encore aux évêques d'églises même lointaines avec qui on était *en commu-*

(1) Matter, *Histoire du gnosticisme*, II, 340.

nion. L'Eucharistie étant le grand lien de la charité parmi les fidèles, on ne pouvait affirmer d'une façon plus solennelle l'étroite unité qui régnait entre les églises (1).

Enfin on voyagea dans un but pieux pour accomplir un pèlerinage. Rome exerça dès les premiers siècles sur tous les esprits une extraordinaire attraction ; on venait prier sur le tombeau des apôtres saint Pierre et saint Paul et des autres martyrs, on y venait attiré par la gloire de cette église, parce qu'on savait que là se conservait la vraie doctrine chrétienne, pure de toute erreur.

Dès le <sup>ii</sup>e siècle, Irénée nous dit que pour connaître la véritable tradition apostolique, il faudrait parcourir les diverses églises du monde, étudier leur enseignement et savoir si ces églises remontent par une chaîne ininterrompue d'évêques jusqu'à un apôtre. Mais comme il serait trop long de visiter toutes les églises, d'établir toutes les listes épiscopales, il y a un moyen plus simple de trouver cette tradition apostolique, c'est de s'en rapporter à l'église de Rome, « car, dit-il, c'est à cette église, à cause de son autorité prépondérante, que doit recourir toute l'Église, c'est-à-dire les fidèles qui sont répandus partout, parce que en elle s'est toujours conservée la tradition apostolique (2). »

Au commencement du <sup>iii</sup>e siècle, un évêque d'Hiéropolis, en Phrygie, après son voyage à Rome, fait gra-

(1) Je sais qu'une autre interprétation a été donnée à ce fait par M. l'abbé Duchesne *Revue des Questions historiques*, 1880, p. 12-13). Mais sur ce point je me permets de me ranger à l'avis de Renan, *Marc-Aurèle*, p. 203 et 319.

(2) Ir. *Contra hæres.*, III, 2.



ver en souvenir une épitaphe justement célèbre ; elle est conçue en termes symboliques, mais le sens est suffisamment clair :

« Citoyen d'une ville distinguée, j'ai fait ce monument de mon vivant, afin d'y avoir un jour une place pour mon corps. Mon nom est Abercius ; je suis disciple d'un saint pasteur (le Christ) qui fait paître ses brebis sur les montagnes et dans les plaines, qui a de grands yeux, dont le regard atteint partout.

« C'est lui qui m'a enseigné les Ecritures fidèles... ; c'est lui qui m'a envoyé à Rome contempler la Majesté Souveraine et voir une princesse aux vêtements et aux chaussures dorées (l'Eglise romaine). J'ai vu là un peuple qui porte un sceau brillant (les chrétiens).

« J'ai vu aussi la plaine de Syrie et toutes les villes, Nisibe au delà de l'Euphrate. Partout j'ai trouvé des confrères...

« La foi m'a conduit partout ; partout elle m'a présenté en nourriture un poisson de source très grand et pur (figure symbolique du Christ dans l'Eucharistie), œuvre d'une Vierge sainte qui l'a donné et le donne sans cesse à manger à ses amis ; elle possède un vin délicieux qu'elle leur mélange et leur donne avec le pain. J'ai fait écrire ces choses moi, Abercius, de mon vivant, à l'âge de soixante-douze ans. Que le confrère qui entend ces paroles prie pour Abercius (1) ».

Nous avons parlé de ces *graffites* ou inscriptions gravées sur les murs des catacombes, dont la plupart ont été tracées par des pèlerins venus de loin et qui désirent laisser ainsi auprès de la tombe d'un martyr, un souvenir de leur confiance en ses prières (2). L'un d'eux a même voulu mettre son voyage sous la protection des saints ; il écrit dans ce latin barbare :

(1) L'authenticité de cette épitaphe est aujourd'hui incontestable, car on a trouvé la pierre elle-même. Nous avons cité ailleurs les nombreuses dissertations écrites sur ce sujet. (Cf. *Histoire du Cardinal Pitra*, p. 172. Nous nous contentons de renvoyer ici à l'abbé Duchesne qui a établi contre les dernières hypothèses le sens chrétien de ce monument, *Bulletin critique*, 1897, p. 161 et seq., et l'article *Abercius* dans notre *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de Liturgie*.

(2) Ci-dessus, p. 290.



*Petite spirita sancta ut Verecundus cum suis bene naviget* (1).

« Demandez, esprits saints, que Verecundus avec les siens ait une bonne traversée. »

La Palestine, Jérusalem, Bethléem, attiraient aussi les pèlerins. Origène, dans un passage fort curieux et négligé jusqu'ici, dit qu'on montre encore à Bethléem la caverne et la crèche dans laquelle est né le Sauveur et que cela est connu dans le pays, même par ceux qui sont les ennemis de notre foi. Quelques autres exemples de pèlerinages aux lieux saints sont indiqués dans les auteurs du temps (2).

Tous les exemples que nous avons cités sont choisis à dessein antérieurement au iv<sup>e</sup> siècle. A partir de cette époque le mouvement des missions diminue, mais celui des pèlerinages s'accroît. Les exemples en seraient trop nombreux ; nous nous contenterons de citer un seul texte ; deux dames romaines de la plus haute société, Paula et Eustochium, qui elles-mêmes avaient fait ce pèlerinage, en parlent en ces termes :

« Il serait trop long de parcourir les siècles depuis l'ascension du Sauveur pour citer les évêques, les martyrs, les hommes les plus versés dans la doctrine de l'Église, qui sont venus à Jérusalem, estimant peu leur religion et leur science, et ne croyant pas avoir atteint, comme on dit, le sommet des vertus, s'ils ne venaient adorer le Christ dans ces lieux où l'Évan-

(1) Rossi, *Rom. sott.*, t. II.

(2) *Contra Cels.*, I, 51 (Migne, *P. Gr.*, t. XI, p. 755). Pèlerinage indiqué dans la doctrine d'Addai (cf. Tixeront, *les Origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 37), dans Méliton, ap. Pitra, *Spicil. Solesm.*, II, p. v et LXII.

vangile a brillé sur la croix... Quiconque dans les Gaules est d'une condition élevée vient ici à Bethléem). Le Breton séparé de notre monde par l'Océan, laisse son pays et vient, s'il a fait quelque progrès dans notre religion, visiter ces lieux dont lui parlent la renommée et les Écritures. On y voit accourir en même temps les Arméniens, les Perses, les peuples de l'Inde, de l'Éthiopie, de l'Égypte, si fertiles en moines, du Pont et de la Cappadoce, de Syrie Cœlé et de Mésopotamie, et de tout d'Orient (1). »

Le voyage sous toutes ses formes était donc entré dans les habitudes des fidèles ; il était naturel qu'il se répercutât dans la liturgie, la discipline et la piété des chrétiens. L'hospitalité, l'amour des hôtes (φιλοξενία) devint une vertu recommandée aux fidèles par les apôtres et par les écrivains ecclésiastiques (2). L'étranger qui se présente au nom du Christ est reçu comme un frère, on lui fait fête, on lui donne place au foyer et dans la réunion chrétienne. Il y a des prières prescrites pour le recevoir (3). On conserve dans quelques musées des objets appelés *tessères d'hospitalité*, surtout des poissons de bronze ou de cristal, qui remontent à la plus haute antiquité et que les chrétiens portaient avec eux pour se faire reconnaître par leurs frères et qui servaient comme de jetons pour les identifier. Il y avait aussi, surtout pour les clercs, des lettres de recommandation de leur évêque, comme il en existe encore aujourd'hui.

(1) S. Hieron, *ep.* XLVI, Migne, XXII, p. 489.

(2) I Petr. IV, 9; *Hospitalitatem sectantes*. Rom. XII, 13. I, Tim. V, 10. *Si hospitio recipit*, etc.

(3) Tert., *de Or.* 26; *de cultu fœmin.* II, 11; Hermas. *Simil.* IX, 27; *Mand.* VIII; traité (perdu) de Méiton sur la *Philoxénie*, etc.

Les règles pour recevoir les missionnaires nous sont données au <sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle par la *Doctrine des apôtres*, dans laquelle nous ne nous laissons pas de puiser. Par leur caractère liturgique, ces prescriptions méritent de trouver place dans ce livre et nous permettent de reconstituer une page effacée de l'histoire des premières missions; elles complètent la physionomie des réunions chrétiennes.

A cette époque les chrétiens forment au sein de la grande société païenne de petites communautés séparées, vivant de leur vie propre, différant par leurs habitudes, leurs mœurs, leurs intérêts, du reste des païens. Toutefois ces communautés ne vivent pas dans l'isolement : elles sont visitées souvent par les frères des communautés lointaines. Parmi ces voyageurs, le maître distingue plusieurs classes : il y a d'abord l'apôtre ou missionnaire, puis le docteur et enfin le prophète, qui viennent réchauffer le zèle de la communauté, lui faire part des dons de science ou de sagesse qu'ils ont reçus, lui enseigner la doctrine.

Si le docteur enseigne des nouveautés ou s'écarte de la doctrine officielle, c'est un faux docteur, qu'on s'en défie.

L'apôtre sera reçu comme le Seigneur; il peut rester dans la communauté deux jours, mais pas davantage. S'il reste plus de deux jours, c'est preuve qu'il ne vient pas pour enseigner, qu'il fait métier de la parole sainte; il ne faut pas le recevoir. Cette charge d'apôtre suppose un désintéressement parfait; en quittant la communauté, il ne peut emporter que la provision de pain nécessaire jusqu'à la station voisine, où il sera reçu par les frères. Mais s'il demande de l'argent, c'est un faux apôtre.

L'apôtre arrivant au milieu de l'assemblée prêche la doctrine, exhorte ou reprend selon qu'il le juge nécessaire, il s'exprime dans une langue facile, accessible à tous. Il n'en est pas de même du prophète ; celui-ci, emporté par l'Esprit, parle quelquefois une langue mystérieuse, dépassant la portée des auditeurs. Il y a donc pour ces derniers un double écueil à éviter : ils pourront être tentés de mépriser le prophète parce que son langage et ses actes ne seront pas compris du vulgaire, ou bien au contraire, dans un excès de confiance, ils se laisseront tromper par un imposteur qui viendrait dans l'assemblée des fidèles contrefaire le prophète. L'auteur prémunit les frères contre ce double danger. Il ne faut ni juger ni éprouver un prophète parlant en esprit, c'est-à-dire pendant l'inspiration. Mais il faut le juger par sa conduite : s'il suit l'exemple du Seigneur, s'il ne demande pas d'argent, s'il ne prétend pas imposer ses pratiques aux autres, c'est un vrai prophète, sinon il n'est pas digne d'être reçu.

Du reste cette hospitalité des chrétiens était des plus larges. Ce n'étaient pas seulement les missionnaires qui avaient droit d'être hébergés par les fidèles. Tous ceux qui se présentaient au nom du Seigneur, c'est-à-dire de Jésus, étaient également reçus avec bonté. S'ils étaient pauvres, ils étaient secourus par les frères et pouvaient demeurer deux ou trois jours au milieu d'eux (1).

Il y avait aussi des prières spéciales prescrites pour les voyageurs. Dans la litanie de la messe la plus antique, on les recommande à la réunion chrétienne (2).

(1) Δι' ὁρχή, ch. XI et XII.

(2) Une recommandation de même genre dans les litanies du *Testamentum D. N. J. C.*, p. 82, 83 et 87.

Il y eut aussi plus tard une messe composée pour eux, *pro peregrinantibus vel iter agentibus*. Dans un des plus anciens sacramentaires il y a une oraison de bon style avec prologue, ainsi conçue :

« Prions, frères très chers, prions et supplions Dieu le Père tout-puissant, maître du ciel, de la terre et des enfers ; afin que le Dieu tout-puissant soit le compagnon et le protecteur de tous nos frères et de toutes nos sœurs qui sont soumis aux épreuves du voyage, et qu'il les ramène et les protège.

« Ramenez, Seigneur, ceux qui voyagent sur le sol désiré de la patrie ; afin que vous rendant grâce à présent pour vos bienfaits et pour votre miséricorde, ils désirent être les concitoyens des saints et habiter dans votre maison (1). »

*L'itinéraire* qui se trouve au bréviaire est sous la forme ancienne de versets litaniques avec des oraisons.

✠. Sauvez vos serviteurs,

O mon Dieu, vos serviteurs qui espèrent en vous.

✠. Seigneur, envoyez-nous d'en haut votre secours, et de Sion protégez-nous.

✠. Soyez-nous, Seigneur, comme une tour de défense, devant la face de l'ennemi.

✠. Béni soit Dieu chaque jour, le Seigneur qui nous a souvent sauvés rendra notre vie prospère.

✠. Seigneur, montrez-nous vos voies, et apprenez-nous vos sentiers.

✠. Puissent nos voies être bien dirigées, et qu'elles soient dans la ligne de vos préceptes.

✠. Dieu a commandé à ses anges de vous garder tout le long de votre route. »

La plupart de ces psaumes se retrouvent comme répons à la messe actuelle *pour les voyageurs et pour ceux qui sont en route*.

On a considéré quelquefois comme un souvenir

(1) *Missale Gothicum* (Thomasi-Vezzozi, vi, 286j).

liturgique de ces voyages la cérémonie du *lavement des pieds*. L'habitude de marcher pieds nus ou avec de simples sandales avait rendu en Orient cet usage universel, et s'acquitter de cette pratique envers le voyageur qui arrivait, était regardé comme l'un des premiers devoirs de l'hospitalité. Saint Paul n'a pas cru inutile d'exiger de la veuve chrétienne qu'elle *lavât les pieds des saints* (1).

Mais la cérémonie à laquelle nous faisons allusion ne se rattache pas à la liturgie des voyageurs, mais au souvenir de la cène après laquelle le Christ lava les pieds de ses apôtres (2). Cet acte a bien nettement dans l'Évangile le caractère d'un rite et d'une purification. Dans certaines églises la cérémonie du baptême était accompagnée du lavement des pieds.

Aujourd'hui encore, le jeudi saint, dans l'Église latine, le pape, les évêques et les abbés accomplissent ce rite. On y chante une série d'antiennes tirées du chapitre XIII de l'Évangile de saint Jean qui raconte ce fait de la vie du Sauveur :

« Quand le Seigneur se fut levé de table, il mit de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds de ses disciples; il leur laissa ceci en exemple...

« Là où sont la charité et l'amour, Dieu y est aussi.

« C'est l'amour du Christ qui nous a rassemblés.

« Réjouissons-nous et prenons en lui nos délices.

« Craignons et aimons le Dieu vivant et aimons-nous d'un cœur sincère

« Là où sont la charité et l'amour, Dieu y est aussi.

« Quand nous sommes réunis,

« Gardons-nous de ce qui pourrait diviser nos cœurs.

(1) Si sanctorum pedes lavit (1 Tim. v, 10).

(2) Dans le *Missale Gothicum*, la cérémonie du lavement des pieds fait cependant allusion en même temps à la cène et aux voyageurs. Thomasi, VI, 290 et 402.

- « Loin de nous les rixes et les discussions ;
- « Que le Christ notre Dieu soit au milieu de nous ;
- « Qu'avec les bienheureux
- « Nous puissions voir votre visage dans la gloire, ô Dieu Christ.
- « Faites-nous goûter cette joie qui est immense et pure.
- « Durant les siècles éternels. Amen. »

Mais ici ce rite n'a aucune relation avec le baptême, ni même avec les rites de l'hospitalité ; il a seulement un caractère de charité et d'humilité.

---



## CHAPITRE XXX

### LES MALADES

L'homme, né de la femme, vit peu de temps.  
(Job xiv, 1.)

Toute vie humaine a sa naissance, son apogée, son déclin, son terme ; elle aboutit fatalement, par un circuit plus ou moins étendu, à la mort. Dieu seul n'a pas commencé et ne finira pas.

Parfois la mort arrive après une longue vie et ne frappe plus qu'un être décrépît, en pleine décadence ; souvent elle tranche une existence à peine commencée et encore pleine d'espoir.

Cette irrémédiable caducité de la vie humaine a été décrite avec une force extraordinaire dans les livres saints.

« L'homme, né de la femme, dit Job, vit peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères.

« Comme une fleur, il germe et il est foulé aux pieds ; il fuit comme l'ombre, et il ne demeure jamais dans le même état... (1) »

Aux yeux de Dieu qui vit de l'éternité à l'éternité, pour qui mille ans sont comme le jour d'hier qui a

(1) Ch. xiv.

passé, les années de l'homme ne sont qu'un point imperceptible dans le temps.

« Nos années, dit le psalmiste, passent en de vains soucis, comme ceux de l'araignée.

« Les jours de nos années sont en tout de soixante-dix ans ;

« Pour les plus forts, de quatre-vingts ans ;

« Le surplus n'est que peine et douleur.

« Car alors survient la faiblesse et nous sommes dans l'affliction (1) ».

Pour le matérialiste qui ne voit dans le monde que le jeu des forces physiques ou des combinaisons chimiques variées, la maladie et la mort ne sont que des états prévus de l'évolution de la matière ; les différentes phases de la décomposition du corps humain en ses éléments primitifs sont des phénomènes qui n'ont pas moins d'intérêt à ses yeux que les autres manifestations de la vie et du mouvement. Les molécules de la matière, après être entrées dans la composition du corps et avoir été élevées à la vie la plus haute dans le cerveau du penseur ou dans celui de l'artiste, retomberont dans l'éternel tourbillon et continueront la série de leurs migrations à travers le monde.

Mais devant la douleur d'une mère, devant le désespoir du malade qui se sent arraché aux siens et attiré vers la mort par une invisible étreinte, la fermeté de ses principes chancelle, il reconnaît la grande tristesse de la vie, et il lui arrive à lui aussi de chercher un remède et une solution au problème de la douleur, au delà du monde de l'observation scientifique.

L'Église, avec la science, admet l'incurable fragilité

(1) Ps. LXXXIX.

de toute vie humaine ; plus éloquemment et plus efficacement que la science, elle l'enseigne à ses fils pour les tenir en garde contre l'entraînement des passions ; elle leur donne la clef du mystère de la souffrance et de la mort. Mais en même temps, comme une mère tendre et toute-puissante, elle vient s'asseoir au chevet de ce lit où l'un de ses enfants lutte et expie ; elle le console, elle le berce de ses prières, elle lui fait entendre les paroles de l'éternelle espérance, elle vient lui apporter les secours de son ingénieuse et inépuisable charité.

Les mœurs si peu chrétiennes de notre temps ont jeté sur ces cérémonies un voile de deuil et de crainte ; mais dans la pensée primitive, ces institutions sont pleines d'espérances, presque de joie, en tout cas de consolation.

Les secours que l'Église prodigue aux malades peuvent se diviser ainsi :

1<sup>o</sup> La messe et le viatique ;

2<sup>o</sup> L'extrême-onction et la visite des malades ;

3<sup>o</sup> La recommandation de l'âme au dernier moment.

1<sup>o</sup> *La messe pour les infirmes et le viatique.* — La messe, selon la conception la plus antique, est offerte pour toute la communauté chrétienne, et même d'une façon générale pour l'univers tout entier. La litanie énumérait tous les fidèles pour lesquels on demandait une prière spéciale, les prêtres, les veuves, les orphelins, les voyageurs, les captifs, etc.

« Prions Dieu le Père tout-puissant, dit une des oraisons litaniques du vendredi saint déjà citée, afin qu'il guérisse de toutes les erreurs, qu'il reconforte les malades, qu'il chasse la famine, qu'il ouvre les prisons, qu'il fasse tomber les liens des prisonniers, qu'il accorde aux voyageurs le retour, aux infirmes la santé, à ceux qui naviguent le port du salut.

« Prions, fléchissons les genoux.

« Relevez-vous.

« Dieu tout-puissant et éternel, consolation des affligés, force de ceux qui travaillent, que les prières de tous ceux qui sont dans la tribulation arrivent à Toi, afin que tous dans leurs nécessités se réjouissent d'avoir éprouvé Ta miséricorde. Amen (1). »

Ceux qui assistaient à la messe faisaient l'offrande pour ceux qui étaient absents, pour les malades et pour les morts.

Plus tard on voulut davantage : on désira que les fruits de la messe fussent appliqués d'une façon spéciale à tels ou tels besoins ; de là des messes spéciales pour les malades, pour les morts, pour les voyageurs, etc.

Ces messes eurent aussi des prières composées pour la circonstance. Dans les plus anciens manuscrits liturgiques que l'on connaisse, il y a des prières propres, une messe pour les infirmes.

Aujourd'hui cette messe au missel a pour épître le fameux chapitre v de la lettre de saint Jacques où se trouve le texte que nous donnerons plus loin au sujet de l'extrême-onction. L'Évangile est le récit selon saint Matthieu de la guérison du serviteur du centurion par le Christ (c. viii).

L'oraison est de style antique :

« Dieu tout-puissant et éternel, salut éternel des croyants ; écoute notre prière pour Tes serviteurs malades, pour qui nous implorons le secours de Ta miséricorde ; afin que, la santé leur

(1) Dans la prière des fidèles (*Constitutions apostoliques*, l. viii, 10) on prie « pour nos frères malades, afin que Dieu les guérisse et les délivre de toute langueur, et les fasse revenir sains et saufs dans sa sainte église. »

étant restituée, ils te rendent leurs actions de grâces dans l'église. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen. »

Mais ce n'était pas assez que la messe fût offerte pour les malades. Tenu loin de l'assemblée chrétienne et cloué sur son lit par la douleur, l'infirmes reste en communion étroite avec ses frères ; il participe comme eux au corps et au sang du Seigneur. Ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, la communion était portée aux absents et aux infirmes (1). Cette coutume, qui remonte aux premiers siècles de l'Église, a subsisté jusqu'à nos jours. Le rituel qui est employé dans cette circonstance est fort simple et ne diffère que par quelques formules du rite de la communion donnée aux autres fidèles. Et ceci se comprend aisément, car la communion des malades se rattache intimement au sacrifice de la messe et ne constitue pas, en réalité, une cérémonie à part (2).

2° *L'extrême-onction et la visite des malades.* — Mais l'Église tient encore en réserve pour le malade un sacrement, c'est-à-dire un de ces actes sacrés qui sont le moyen officiel, authentique, par lequel Dieu communique sa grâce aux fidèles. C'est en quelque sorte une lettre de créance pour le ciel, qui n'est jamais protestée par Dieu.

D'après la notion chrétienne, ces événements surnaturels correspondent aux phases les plus importantes de la vie ; de même donc que la naissance, le

(1) Plus haut, p. 403.

(2) Les commentaires de certains protestants sur les changements de la discipline, à cause de la place de la communion avant ou après l'extrême-onction, portent donc à faux. La communion en viatique, on le voit, ne se rattache pas à l'extrême-onction, mais à la messe. Cf. Smith, *Dictionary of christian antiquities*, v° *Unction*.

passage à l'âge adulte, l'entrée dans l'état du mariage, ou dans le sacerdoce, le retour à la vie surnaturelle après une faute grave, sont marqués par un sacrement, de même il convenait que la maladie et la mort eussent leur sacrement. N'était-il pas bon que l'homme en proie aux souffrances physiques, exposé à la mort, fût fortifié à ce moment, consolé et rassuré ? Il ne faut donc pas s'étonner de voir des protestants, Leibnitz à leur tête, admirer cette pratique de l'Église catholique.

On lit dans l'Évangile que les Apôtres, selon le précepte de leur maître, *oignaient les infirmes avec l'huile* (1). Dans son épître, saint Jacques dit aux chrétiens de son temps :

« Quelqu'un est-il malade parmi vous ? qu'il aille trouver les prêtres de l'Église et qu'ils prient sur lui, l'oignant avec l'huile au nom du Seigneur ;

« Et la prière de la foi sauvera l'infirmes, et le Seigneur allégera sa peine ; et s'il est dans le péché, le péché lui sera remis (2). »

On a vu de tout temps dans ce texte, et déjà dès le temps d'Origène, le sacrement des infirmes (3).

Tout sacrement se compose d'une formule qui exprime la pensée, et d'un rite extérieur qui, à l'aide d'un symbole, exprime en un autre langage cette pensée et lui donne un relief nouveau. Si l'on veut comparer le sacrement à une médaille ou à une monnaie, le symbole ou l'élément du sacrement, c'est

(1) Marc. vi, 12.

(2) Jac. v, 14.

(3) Orig., *Homil. II. in Levit.* (nonobstant Warren, *The liturgy and ritual of the antenicene Church*, p. 161); cf. aussi Chrysost de sac., l. VIII, etc.

la matière de cette monnaie, cuivre, argent ou or, et la formule, c'est l'exergue de la médaille qui en détermine la valeur et le sens.

Ici, le symbole, c'est l'huile dont nous avons dit le grand usage liturgique, et qui, dans le sacrement de l'extrême-onction, signifie adoucissement, remède, purification. L'athlète, avant le combat, s'oignait d'huile pour assouplir ses membres, et échapper plus facilement à la prise de l'adversaire. Or, la maladie, surtout la maladie qui doit amener la mort, est un combat ; d'après la force même étymologique du terme, c'est l'*agonie*. Il faut que le malade soit préparé à la lutte.

L'huile des infirmes est bénite le Jeudi saint en même temps que l'huile des catéchumènes et celle du chrême, dans une solennelle cérémonie que nous avons déjà décrite. Nous n'y reviendrons pas ; mais ici comme pour le baptême, nous rappellerons que si l'on veut avoir une conception exacte de la liturgie des infirmes, il faut en étudier le caractère dans cette autre cérémonie qui la complète (1).

Ce sacrement est donné aujourd'hui, en général, après la communion ; mais il peut être administré indépendamment de l'Eucharistie et à toute heure.

Le prêtre en entrant dans la maison du malade souhaite la bienvenue à tous en ces termes :

« Que l'éternelle félicité, la divine prospérité, la joie sereine, la charité féconde, la santé perpétuelle, entrent avec nous dans cette maison ;

« Que les anges de la paix y soient présents, et que toute discorde mauvaise en soit chassée...

(1) Cf. ci-dessus, p. 342 et suiv.



« Prions et supplions Notre-Seigneur Jésus-Christ de bénir cette habitation avec tous ses habitants, qu'il leur donne un ange fidèle gardien... qu'il les délivre de toute crainte, de toute inquiétude, et daigne les conserver en santé dans cette demeure. Amen. »

Il bénit au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit et commence les onctions sur le malade ; d'abord sur les yeux :

« Par cette sainte onction et sa très clément miséricorde, que le Seigneur te pardonne tous les péchés que tu as commis par la vue. Amen. »

Puis il continue les onctions sur les autres organes, avec la même invocation ; sur ces oreilles du chrétien qui ont peut-être écouté avec plaisir les médisances, les calomnies, les discours injurieux ; sur ces lèvres et sur cette bouche qui avaient été purifiées au jour du baptême, mais qui sont redevenues des instruments de péché et d'où sont sortis les paroles amères, les conseils perfides, les mensonges, les conversations frivoles ; sur ces mains et sur ces pieds, qui avaient été donnés à l'homme pour accomplir sa mission sur la terre, pour opérer comme un bon ouvrier l'œuvre du travail manuel, ou pour exécuter le labeur plus difficile et plus sublime de l'artiste, ou pour tenir la plume et l'épée à la défense des causes justes et saintes, et qui ont peut-être travaillé à des œuvres futiles ou mauvaises. Il faut que l'onction de l'huile sainte, faite avec le signe de la croix du salut, vienne purifier de nouveau les sens de toutes ces souillures et effacer les traces du péché.

Alors le chrétien, redevenu pur comme aux jours anciens de son baptême, pourra penser avec moins

d'angoisse à la vie qui finit pour lui, où il laisse tant d'œuvres inachevées, d'où il emporte peut-être tant de regrets ; il pourra regarder d'un œil plus tranquille vers la vie nouvelle qui s'ouvre devant lui.

« Seigneur, dit le prêtre, jetez les yeux, nous vous en prions, sur votre serviteur (*un tel*) qui peine dans la maladie du corps, et réconfortez l'âme que vous avez créée ; afin que corrigé par le châtiment, il se sente sauvé par votre remède. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Pendant la fonction, les fidèles présents récitent les sept psaumes de la Pénitence, dont l'emploi à ce moment est aussi une coutume attestée dès le iv<sup>e</sup> ou v<sup>e</sup> siècle. Le malade, s'il est en état de les comprendre, y trouvera l'expression la plus fidèle et la plus éloquente de ses sentiments.

Mais il ne faut pas croire que ce sacrement, malgré son nom d'*extrême-onction*, qui du reste n'est pas primitif, et malgré la croyance à peu près universelle, soit dans la pensée de l'Église la préparation directe et dernière à la mort. Elle est, en réalité, le sacrement, l'*onction des malades*, qui a pour but la guérison de l'âme et celle du corps ; on peut la recevoir plusieurs fois dans la vie. C'est l'affaiblissement du sens chrétien qui fait attendre, pour l'administrer, le moment où tout espoir est perdu, et où le malade, voué à une mort certaine et prochaine, n'est même plus en état de se rendre compte de l'action sacramentelle. Pour cette heure dernière et pour ce combat suprême, il existe un autre rite, dont nous parlerons bientôt, la *recommandation de l'âme*.

Disons un mot auparavant de la visite et du soin des malades ; c'est une des charges des prêtres, et

notamment du curé de la paroisse. Les décrets les plus anciens des conciles leur en font une loi souvent rappelée. Il existe sous ce titre *du soin des malades* un rituel intéressant à étudier qui se compose de psaumes et d'oraisons, avec les passages de l'Évangile qui racontent les guérisons opérées par le Sauveur, et dont le récit est propre à réconforter le malade. Souvent même, d'après un ancien rite que saint Augustin nous atteste, on ne se contentait pas de lire au malade des passages de l'Évangile, on lui posait le livre saint sur la tête, comme témoignage de sa foi en la vérité de la parole de Jésus-Christ et en son pouvoir de guérir.

Le prêtre impose aussi les mains sur la tête du malade, avec ces paroles de l'Évangile : *Ils imposeront les mains sur les malades, et ceux-ci s'en trouveront bien*. Cette coutume est aussi très ancienne et universelle.

Plusieurs oraisons employées dans ce service sont antiques, et se trouvent dans les sacramentaires gélasien ou grégorien. Nous citerons les suivantes :

« O Dieu, dont le propre est d'avoir toujours pitié et de pardonner : accueillez notre supplication, afin que nous et votre serviteur ici présent, qui sommes enserrés dans les chaînes du péché, nous soyons absous avec clémence par la miséricorde de votre piété.

« O Dieu, vrai soutien de l'infirmité humaine, montrez la vertu de votre secours sur votre serviteur malade : afin qu'aidé par votre miséricorde, il mérite de revenir sain et sauf dans votre église. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen (1). »

Les lectures de l'Évangile et les psaumes ont varié beaucoup selon les différents rituels. On comprend

(1) La 3<sup>e</sup> a été donnée p 263 : « Accordez, Seigneur Dieu, etc.

que l'Église se contente de donner ici une simple indication. Chacun pourra choisir dans le livre sacré les passages qui conviendront le mieux à son état.

3° *Recommandation de l'âme.* — Enfin, quand tout est fini, quand le malade est sur le point d'entrer dans son éternité, on récite certaines prières pour aider le mourant dans sa lutte dernière. Ces prières forment une des parties les plus anciennes de la liturgie. M. Le Blant, qui s'est occupé spécialement de cette question, a prouvé que notre rituel sur ce point est conforme à un rituel du ix<sup>e</sup> siècle, de Prudence, évêque de Troyes (1). Mais les origines de la plupart de ces prières sont beaucoup plus antiques, et le même épigraphiste en a retrouvé des fragments dans les épitaphes des premiers chrétiens (2).

De plus on pourra remarquer que quelques-unes de ces prières ressemblent beaucoup à celles des martyrs que nous avons données (chapitre xiv, p. 173 et suiv.) et développent les mêmes thèmes. Ainsi notre rituel de la préparation à la mort se rattache peut-être par ses origines les plus anciennes au rituel anténicéen de la préparation au martyre.

L'office commence par une litanie qui est curieuse, parce qu'on y invoque saint Abel, saint Abraham, le chœur des justes et des patriarches. Ces invocations des saints de l'ancienne loi sous cette forme, sont antiques ; les litanies sont du reste abrégées ; il y a quelques invocations spéciales pour la circonstance :

(1) Il est édité dans Migne, *P. L.*, t. CXV ; et plus complet dans dom Martène, I.

(2) Sur ses travaux voyez la note du chapitre xxxiii, p. 458.

- « Du péril de la mort,
- « De la mauvaise mort,
- « Du pouvoir du démon, délivrez-nous, Seigneur. »

Dans les anciennes liturgies, on en lit un grand nombre d'autres comme celles-ci :

- « Délivrez son esprit du lieu de la souffrance,  
Nous vous en prions, écoutez-nous.
- « Afin qu'il attende avec confiance le jour du jugement, nous  
vous en prions, écoutez-nous.
- « Faites-lui contempler les premières joies de la vie éternelle,  
nous vous en prions, écoutez-nous. »

Les trois grandes oraisons qu'on récite sont anciennes. Nous citerons la première qui est admirable.

« Quittez ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu, le Père tout-puissant, qui vous a créée : au nom de Jésus-Christ. Fils du Dieu vivant, qui pour vous a souffert ; au nom du Saint-Esprit qui a été répandu en vous ;

« Au nom des anges et des archanges ; au nom des trônes et des dominations ; au nom des principautés et des pouvoirs ; au nom des chérubins et des séraphins ; au nom des patriarches et des prophètes ; au nom des saints apôtres et des évangélistes ; au nom des saints martyrs et des confesseurs ; au nom des saints moines et des ermites ; au nom des saintes vierges et de tous les saints et saintes de Dieu.

« Qu'aujourd'hui votre place soit dans la paix, et que votre séjour soit fixé dans la sainte Sion.

« Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Ainsi la cour céleste tout entière, l'Église triomphante, est réunie par cet appel autour de la couche de ce moribond qui est, lui aussi, un membre de l'Église afin de l'aider à passer de vie à trépas.

La même pensée inspire la troisième oraison, qui convoque au-devant de cette âme toutes les âmes bienheureuses ; elle est tirée d'une lettre de saint

Pierre Damien, moine célèbre du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, qui mourut cardinal évêque d'Ostie, et mena durant sa vie une lutte acharnée contre les abus du clergé de son temps, en faveur de la réforme de l'Église. Terrible contre les vices des ministres prévaricateurs, il avait pour les pauvres et les humbles un cœur doux et tendre. Nous donnerons un extrait de sa lettre, car elles s'inspirent des meilleures traditions de la prière chrétienne :

« Je te recommande au Dieu tout-puissant, frère très cher, je te remets entre les mains de celui dont tu es la créature : afin qu'après avoir payé par la mort le tribut de l'humanité, tu retournes à ton auteur qui t'avait formé du limon de la terre.

« Lorsque ton âme sortira de ton corps, que la glorieuse cohorte des anges aille au-devant de toi ; que le sénat des apôtres chargés de juger accoure : que la blanche armée triomphante des martyrs se réunisse : que la troupe des confesseurs portant des lis éclatants t'entoure...

« Que le Christ te délivre des tourments, lui qui a été crucifié pour toi. Que le Christ te délivre de l'éternelle mort, qui a daigné mourir pour toi. Que le Christ, fils du Dieu vivant, te place dans les prairies toujours verdoyantes de son paradis, et que ce Pasteur véritable te reconnaisse comme sa brebis.

« Qu'il t'absolve de tous tes péchés, et qu'il te mette à sa droite, au milieu de ses élus.

« Puisses-tu voir ton Rédempteur face à face, et toujours près de lui, puisses-tu contempler la vérité qui se manifeste aux yeux des bienheureux. Ainsi placé au milieu des milices saintes, puisses-tu jouir éternellement de la douceur de la contemplation divine. Amen (1). »

Nous ne citerons pas les autres oraisons, ni les passages de l'Évangile avec le récit de la Passion selon saint Jean, ni les psaumes ; nous donnerons seulement une autre prière, sous forme litanique, qui est fort ancienne, et qui rappelle ces prières de préparation au martyr précédemment citées. Elle

(1) Ep. xv, l. VIII.



paraît bien certainement anténicéenne par son inspiration ; elle semble n'être que la légende des fresques tracées sur les murs des catacombes, ou des bas-reliefs sculptés sur les sarcophages antiques.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur de tous les périls de l'enfer, et des filets des tourments, et de toutes les tribulations. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Hénoc et Elie de la mort commune des mortels. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Noé du déluge. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Abraham de Ur des Chaldéens. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Job de ses épreuves. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Isaac que son père Abraham allait sacrifier en qualité de victime. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Lot de Sodome et des flammes de feu. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Moïse de la main du Pharaon roi des Egyptiens. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Daniel de la fosse aux lions. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré les trois enfants dans la fournaise ardente et les avez arrachés aux mains d'un roi cruel. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez déchargé Susanne d'une fausse accusation. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré David des mains du roi Saül, et de celles de Goliath. Amen.

« Délivrez, Seigneur, l'âme de votre serviteur, comme vous avez délivré Pierre et Paul de la prison. Amen.

« Et comme vous avez délivré la bienheureuse Thècle, vierge et martyre, de trois affreux tourments, ainsi daignez délivrer l'âme de votre serviteur, et faites-le jouir avec vous des biens célestes. Amen. »

Cet ensemble de prières forme la meilleure des pré-



---

parations à la mort. Le chrétien en les récitant sentira sa confiance renaitre ; les fausses terreurs s'évanouiront ; il reprendra conscience de la solidarité qui l'unit étroitement aux chrétiens sur la terre qui prient pour leur frère souffrant, et aux âmes bienheureuses dans le ciel qui sont membres de la même Église et qui l'attendent pour le présenter devant le trône de Dieu.

---

## CHAPITRE XXXI

### L'ORDINATION

Le Christ durant sa vie mortelle s'entoura de disciples, qui le suivaient et qui entendaient chaque jour sa parole. Douze parmi eux furent spécialement choisis pour être ses apôtres ; il les envoie prêcher au milieu des Juifs et des Gentils (1) ; il avait chassé les démons et guéri les malades, il leur donne le même pouvoir : « En mon nom, dit-il, ils chasseront les démons... ils imposeront les mains sur les malades (2). » Quand il eut institué l'Eucharistie, il leur dit : « Faites ceci en mémoire de moi (3). » Il avait enseigné durant sa vie ; il leur donne le pouvoir d'enseigner : « Allez, enseignez toutes les nations ; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit ; allez, je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles... annoncez l'Évangile à toute créature (4) ». Il avait été baptisé dans les eaux du Jourdain, il veut que ses apôtres baptisent : « Baptisez (les nations) au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit (5). » Il avait

(1) Matth. xxviii ; Marc. xvi

(2) Marc. xvi.

(3) Luc. xxii, 19.

(4) Marc. xvi.

(5) Ib.

pardonné les péchés, il dit à ses apôtres : « Allez, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel (1). »

Il y aura donc dans l'Église, en vertu de ces paroles, une classe d'hommes ayant le droit d'enseigner, de baptiser, d'accomplir le rite eucharistique, de lier et de délier, de remettre ou de retenir les péchés, d'imposer les mains sur les malades : c'est le sacerdoce ou la hiérarchie catholique. Ses pouvoirs sont contenus dans ces promesses du Christ ; le sacerdoce reçoit de lui sa mission, et continue sur la terre son ministère.

Ce n'est pas le lieu de placer ici une discussion archéologique ou historique sur les origines apostoliques de l'épiscopat et du sacerdoce. Contentons-nous de dire que les témoignages du 1<sup>er</sup> et du 11<sup>e</sup> siècle nous permettent de constater, tout à l'origine, que les apôtres prêchent, célèbrent l'eucharistie, fondent des églises et les gouvernent avec de pleins pouvoirs ; les Actes des apôtres et les Épîtres, notamment celles de saint Paul, nous l'attestent. Ils se donnent comme les représentants du Christ, ses ministres, ses apôtres, les témoins de sa résurrection, et ainsi ils scellent sur le roc qui est le Christ, ce premier anneau de la hiérarchie catholique, qui depuis les apôtres, jusqu'à nos évêques et à nos prêtres, forme une chaîne ininterrompue.

Puis s'ouvre ce qu'on peut appeler la seconde époque de la hiérarchie. Les apôtres ont disparu.

(1) Matth. xviii, 18.

Après eux et même de leur vivant, nous voyons fonctionner des collèges de diacres, de prêtres ou d'*anciens* dont le président est l'évêque en qui s'incarne la succession apostolique. Si l'on a éprouvé dans la suite quelque difficulté pour reconnaître, dans ce second stade, les trois degrés de la hiérarchie, avec la délimitation précise des pouvoirs, cela tient à la rareté des documents et à leur obscurité autant qu'aux circonstances dans lesquelles s'est opérée la succession apostolique. La transmission des pouvoirs ne pouvait se faire en même temps partout et dans les mêmes conditions, la mort des apôtres étant survenue à des époques différentes ; l'évêque, uni intimement au collège des prêtres qui l'entourent et n'agissant que de concert avec eux, les termes qui désignent ces ministres d'autorité différente (*episcopus, sacerdos, presbyter*), sont quelquefois pris l'un pour l'autre ou dans un sens collectif.

Accordons même, si l'on veut, qu'il put y avoir dans quelques contrées une certaine hésitation, que dans quelques villes il y eut peut-être plusieurs évêques pour des populations différentes, que des compétitions survinrent en certains lieux qui apportèrent quelque confusion.

Ce qui est incontestable c'est que, vers le commencement du II<sup>e</sup> siècle, alors que le dernier apôtre, saint Jean, vient à peine de mourir, on trouve dans toutes les chrétientés un évêque ou chef de la communauté, un collège de prêtres et de diacres ou de ministres inférieurs à lui. Or, même dans le cas où nous n'aurions aucun témoignage pour l'âge précédent, ce seul fait que dès la seconde génération après les apôtres, la hiérarchie à trois degrés est établie partout, suffirait

à prouver son origine apostolique, car une révolution de cette importance ne se serait pas produite partout, en même temps, dans l'organisation des premières églises, sans laisser la moindre trace dans l'histoire (1).

Les évêques, les prêtres, les diacres constituent les trois degrés supérieurs de la hiérarchie. Par suite du développement des communautés chrétiennes et de la liturgie, d'autres fonctions furent créées. Les diacres durent se décharger d'une partie de leur tâche, devenue trop lourde, sur les *sous-diacres*. Les *acolytes* peuvent être considérés aussi comme un dédoublement du diaconat ; avec les sous-diacres ils aidèrent les diacres dans leurs travaux et les secondèrent à l'autel.

Les *exorcistes* constituèrent un ordre à part, qui avait surtout pour fonction de chasser les démons ; les *lecteurs* eurent à faire les lectures durant la synaxe ou à chanter ; les *portiers* devaient garder les portes et veiller à l'ordre matériel dans les assemblées chrétiennes. A une certaine époque on adjoignit même à ces ministres des *chantres*, pour l'office divin, et des *fossores* à cause de l'importance que prenaient chaque jour les cimetières. Une lettre célèbre du pape saint Corneille, au milieu du <sup>iii</sup>e siècle, énumère ainsi les divers degrés de cette hiérarchie : au-dessous de l'évêque, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les acolytes, les exorcistes, les lecteurs et les portiers. Ce sont les degrés de la hiérarchie tels qu'ils existent aujourd'hui encore (2). Mais l'existence de quelques-

(1) Nous nous permettons de renvoyer à une dissertation où nous avons développé cet argument : *Les origines de l'épiscopat* (Revue historique et archéologique du Maine, 1893.)

(2) Ap. Eus. H. E., vi, 43. Les ordres inférieurs ne furent pas les mêmes partout.

uns de ces ministres a une attestation beaucoup plus ancienne ; on trouve par exemple l'építaphe d'un lecteur dès la fin du II<sup>e</sup> siècle.

On voit par le rapide exposé qui précède, que ces fonctions n'étaient pas considérées à l'origine comme des degrés par lesquels on dût forcément passer pour arriver aux ordres supérieurs, en quelque sorte comme des échelons pour parvenir jusqu'à l'épiscopat. Un bon nombre de ces ministres restaient pour leur vie portiers, ou exorcistes, ou acolytes. D'autres arrivaient à l'épiscopat sans avoir exercé successivement toutes ces fonctions. C'est plus tard qu'on considéra comme une règle de faire un stage dans chacune de ces charges avant d'arriver au degré supérieur.

Les fonctions sont conférées aux ministres par un rite sacré, une *ordination*, et l'ensemble constitue le sacrement de l'*ordre*, qui n'est pas divisible, mais auquel participent dans une certaine mesure tous les ministres (1).

Ce rite tient une place considérable dans la liturgie et nous ne saurions le passer sous silence. Du reste, d'après l'ancienne discipline, le peuple chrétien doit assister à cette fonction et même y prendre une part ; il désignait les ministres au pontife qui leur donnait l'ordination ; dans tous les cas, les membres de la hiérarchie sacrée ne constituent pas à l'égard des fidèles une caste à part ; ils sont les ministres du peuple chrétien, ils travaillent pour lui ;

(1) On sait que rigoureusement parlant le sacerdoce, le diaconat et le sous-diaconat sont seuls considérés comme ordres sacrés, et l'épiscopat, le sacerdoce et le diaconat confèrent le sacrement de l'ordre. Il y a cependant sur ce point quelques divergences parmi les théologiens.

les laïques sont donc intéressés à n'avoir que de bons ministres et doivent dans la cérémonie de l'ordination joindre leurs prières à celles de l'évêque qui consacre. Enfin le sacerdoce chrétien étant institué surtout en vue du sacrifice qui est le centre de la vie chrétienne, les fidèles n'auront pas une idée complète de l'eucharistie s'ils ne savent par quelles ordinations les ministres sont constitués pour accomplir telle ou telle fonction à la messe.

La cérémonie de l'ordination a subi au cours des temps quelques modifications, mais les origines en sont des plus anciennes. Les documents que nous avons déjà cités souvent et qui représentent la tradition liturgique du *iv<sup>e</sup>* siècle au moins, *les canons d'Hippolyte*, *les Constitutions apostoliques*, *le pontifical de Sérapion*, *le Testament de Notre-Seigneur*, rapportent déjà des formules d'ordination (1). La plupart des formules et des rites actuels appartiennent par leurs origines à la prière antique.

Toute cette liturgie consiste en avertissements dans lesquels l'évêque consécrateur rappelle aux ministres les devoirs auxquels les obligent leurs nouvelles fonctions et les qualités qu'ils doivent y apporter, en oraisons ou en préfaces et en un certain nombre de rites extérieurs.

Les quatre premières ordinations, qui comprennent ce qu'on appelle les *ordres mineurs*, sont rédigées

(1) On en trouve aussi de fort belles dans les ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite, et qui, quoi que l'on pense de l'authenticité, représentent une antique tradition. Les cérémonies actuelles au pontifical seraient, d'après Mgr Duchesne, un mélange de l'ancien rituel gallican et du romain.



aujourd'hui sur le même modèle liturgique et d'un caractère fort simple (1).

Aux portiers qui auront le soin de l'église et que rappellent assez bien les fonctions de nos sacristains, on fait toucher les clefs de l'église, qui leur seront confiées ; ils sonnent la cloche, car c'est à eux qu'est aussi donnée la charge d'appeler les fidèles à l'office. Dans son admonition, le pontife détermine ainsi leurs fonctions :

« Le portier est chargé de sonner la cloche, d'ouvrir l'église et la sacristie, de tenir le livre ouvert devant celui qui prêche. »

Le service des lecteurs est d'un ordre plus relevé.

« Le lecteur, dit le pontife, a pour fonction de lire ce qui fera le sujet de la prédication (la prédication était alors un commentaire des lectures de la sainte Écriture), de chanter les leçons, de bénir le pain et les fruits nouveaux. »

Il leur recommandait de lire d'une voix claire et distincte, et de profiter pour leur conduite personnelle de ce qui faisait l'objet de leurs lectures aux fidèles. Puis il leur fait toucher de la main le *lectionnaire*, où sont réunies les leçons de l'Écriture sainte.

On a vu dans un chapitre spécial quelle était, aux premiers siècles, l'importance des exorcistes et des fonctions qu'ils exerçaient. A eux d'imposer les mains sur les énergumènes et de prononcer les formules d'exorcisme.

(1) La tonsure n'est pas un degré de la hiérarchie. Elle indique seulement que celui qui la reçoit est séparé des laïques et fait désormais partie des *clercs*, c'est-à-dire de ceux parmi lesquels l'Église choisit ses ministres. Il est considéré comme étant la part de Dieu et participe à tous les privilèges de la cléricature.

« Appliquez-vous donc, leur dit le pontife, vous qui chassez les démons du corps des autres, à rejeter de votre âme et de votre corps toute impureté et toute malice, et ne succombez pas devant ceux que, par votre ministère, vous avez mission de mettre en fuite.

« Apprenez par votre office à commander aux vices ; afin que l'ennemi ne trouve pas dans vos mœurs quelque chose qu'il pourrait revendiquer comme sien. Car vous ne commanderez jamais mieux aux démons dans les autres, que lorsque vous aurez vaincu en vous-mêmes sa malice.

« Que le Seigneur vous accorde d'en agir ainsi par son Esprit-Saint. »

Puis on leur confiait le livre qui à cette époque contenait les formules d'exorcismes. Aujourd'hui elles ont été versées en partie au pontifical ou au missel, et c'est l'un ou l'autre de ces livres qu'on leur donne avec ces paroles :

« Recevez (ce livre) et confiez-le à votre mémoire, et recevez le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes, soit baptisés, soit catéchumènes. »

Cette ordination est conforme de tout point au texte du iv<sup>e</sup> concile dit de Carthage qui s'exprime ainsi : « Lorsque les exorcistes sont ordonnés, ils reçoivent de la main de l'évêque un livre dans lequel sont écrits les exorcismes, et on leur donne aussi le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes baptisés ou catéchumènes (1). »

Le nom d'*acolyte* (ἀκολούθος, qui suit, qui accompagne) indique que cette fonction a été créée à une époque où le grec était encore la langue officielle de l'Eglise romaine ; ils figurent en effet dans la lettre de saint Corneille. Malgré une discussion récente au sujet de l'origine de ces ministres, il n'y a pas lieu d'abandonner l'opinion qui les rattache au diaconat, dont

(1) En réalité c'est un concile de la province d'Arles, à la fin du v<sup>e</sup> siècle.

ils sont, avec les sous-diacres, les auxiliaires ; ils prennent part au service de l'autel, allument et portent les cierges, servent l'eau et le vin pour l'Eucharistie (1).

L'oraison du pontife, qui est d'un beau symbolisme, indique le caractère et la nature de leurs fonctions :

« Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui par Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, et par vos apôtres, avez fait briller dans ce monde l'éclat de votre lumière ;

« Pour abolir l'antique décret de notre mort, vous l'avez fixé sur l'étendard très glorieux de la croix, et vous avez voulu que le Christ répandit pour le salut du genre humain, du sang et de l'eau, daignez bénir vos serviteurs pour l'office d'acolytes, afin qu'ils servent avec fidélité à vos saints autels et donnent l'eau et le vin qui seront transformés, dans l'offrande eucharistique, au sang du Christ votre Fils.

« Allumez, Seigneur, leurs esprits et leurs cœurs, pour l'amour de votre grâce, afin qu'illuminés par l'éclat de votre splendeur, ils vous servent fidèlement dans la sainte Eglise. Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Le sous-diaconat, le diaconat et le sacerdoce constituent ce qu'on appelle les *ordres majeurs*, en raison de leur importance. Aussi le rituel de leur ordination est-il plus solennel.

Celle des sous-diacres ressemble par certains côtés aux précédentes, mais déjà elle contient les litanies, comme les grandes fonctions liturgiques. L'engagement de ces ministres est irrévocable ; ils approchent

(1) M. Harnack a essayé de démontrer que ces ministres, comme les portiers, ne seraient qu'une imitation d'une institution religieuse de la Rome païenne ; mais cette hypothèse n'est pas appuyée suffisamment. *Ursprung des Lectorats*, etc., dans *Texte u. Untersuch.*, 1886. Cf. Duchesne, *Bull. crit.*, 1886, p. 366 et suiv.

de l'autel comme les diacres ; durant le service divin, ils versent dans le calice l'eau qui est mêlée au vin ; ils auront le soin des linges et des vases sacrés ; on sent qu'il faut employer pour leur obtenir la grâce de l'ordination, les grands moyens liturgiques ; aussi invoque-t-on pour eux tous les saints du paradis, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, et tous les anges du ciel.

Dans cette litanie, les prêtres et les diacres sont réunis aux sous-diacres ; une invocation est spécialement consacrée aux ordinands :

« Daignez bénir ces élus, nous vous en prions, écoutez-nous ;

« Daignez bénir et sanctifier ces élus, nous vous en prions, écoutez-nous ;

« Daignez bénir, sanctifier et consacrer ces élus, nous vous en prions, écoutez-nous. »

Dans l'admonition, l'évêque insiste avec beaucoup de force pour que la vie de ces nouveaux ministres devienne désormais plus austère, plus pure, et qu'elle soit un exemple pour les fidèles.

Puis on leur donne le livre des épîtres et les insignes dont ils seront désormais revêtus dans le service de l'autel, l'*amict*, le *manipule*, la *tunique*.

Le premier de ces insignes consiste en une pièce de toile qui se porte aujourd'hui dans les fonctions ecclésiastiques autour du cou. On n'en connaît pas exactement l'origine ; on croit que c'était originairement une sorte de voile que l'on mettait sur la tête, et dans le symbolisme il est comparé à un casque. Le pontifical indique un autre sens en accord avec la façon dont on porte l'*amict* dans l'Église latine ; c'est le signe de la réserve que le ministre doit mettre dans ses paroles.

Le *manipule*, qui se porte au bras gauche, est une sorte de serviette (*mapulla*) dont les ministres se servaient dans leurs fonctions.

La *tunique*, que le pontifical appelle un « vêtement de joie », était un vêtement ordinaire très simple et sans manches, que les anciens portaient en dessous ; on l'appelait le *colobium* ; il est devenu l'habit spécial au sous-diacre dans les fonctions sacrées. Tous ces vêtements et ceux dont nous parlerons tout à l'heure pour les diacres et les prêtres sont les anciens vêtements romains.

Nous disions, à propos des anciens usages, que la liturgie est une grande conservatrice ; en voici une nouvelle preuve. L'étude du costume sacerdotal actuel constitue toute une leçon d'archéologie sur le vêtement romain.

L'ordination des diacres et des prêtres est encore plus solennelle et les formes les plus anciennes y sont conservées.

Avant de commencer, l'évêque se tourne vers le peuple pour demander si personne n'a de sujet de plainte contre les candidats, ou ne fait opposition à leur ordination. C'est un vieux souvenir des temps où les ministres étaient élus et présentés à l'évêque par les fidèles.

Dans l'une et l'autre ordination il y a une préface et de longues admonitions, puis l'imposition des mains, qui est la plus ancienne forme de l'ordination. Dans les Actes des apôtres, saint Paul et Barnabé sont ordonnés par l'imposition des mains (1) ; saint Paul dit à Timothée : *Ne néglige pas la grâce qui t'a été don-*

(1) Actes, XIII. 3.

née par la prophétie avec l'imposition des mains du sacerdoce (1). C'est un des rites les plus usités, comme nous l'avons vu, dans l'administration des sacrements, et dont la signification est multiple. Ici le pontife par cette cérémonie appelle sur eux la bénédiction de Dieu et leur communique la grâce du Saint-Esprit. L'oraison que nous donnons en détermine du reste la portée.

L'imposition des mains aux diacres qui vont être promus au sacerdoce, est particulièrement solennelle. Elle est faite par l'évêque et successivement par tous les prêtres présents qui tiennent leurs mains étendues sur la tête des ordinands pendant que le pontife dit cette prière :

« Prions, frères très chers, prions Dieu le Père tout-puissant de multiplier ses dons célestes sur ses serviteurs qu'il a choisis pour la charge du sacerdoce ; et ce qu'ils reçoivent de sa clémence, qu'ils l'accomplissent par son secours. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen.

« Prions.

« Fléchissons les genoux. »

Puis le diacre dit :

« Levez-vous. »

Et le pontife continue :

« Ecoutez-nous, nous vous en prions, Seigneur notre Dieu, et répandez sur vos serviteurs ici présents la bénédiction de votre Esprit-Saint et la grâce du sacerdoce : afin que Vous combliez toujours de l'abondance de votre grâce ceux que nous offrons à votre miséricorde. Par Notre Seigneur Jésus-Christ. Amen. »

(1) I Tim. iv, 14.

Dans la préface destinée aux diacres, le pontife dit qu'ils ont désormais le droit de servir à l'autel, de prêcher et de baptiser. Ils sont comparés aux lévites de l'ancienne loi qui servaient dans le temple.

Les vêtements qu'ils auront le droit de porter à l'autel sont l'*étole* et la *dalmatique*, et on leur confie le livre des évangiles.

L'*étole* est pour les prêtres et les diacres ce que le *pallium* était autrefois pour les évêques, l'insigne de leur dignité. Cet ornement paraît dérivé d'une sorte de mouchoir ou de cravate. D'autres y voient une tunique avec une bordure précieuse ; peu à peu cette bordure serait devenue la pièce principale et aurait fini par être employée toute seule, sans la tunique.

La *dalmatique* est une tunique avec manches, que les Romains empruntèrent aux Dalmates et qui devint un vêtement de distinction ; elle était d'ordinaire blanche avec des bandes de pourpre. Elle fut d'abord portée par les évêques et par le pape, puis fut réservée aux diacres. Mais telle est la force de la tradition qu'en souvenir de l'usage primitif, l'évêque aux messes pontificales porte encore, sous la chasuble, la dalmatique et la tunique (appelées dans la circonstance les *tunicelles*), devenues le costume des diacres et des sous-diacres (1).

Pour les prêtres les ornements distinctifs sont l'*étole* encore, portée croisée sur la poitrine, tandis que les diacres la portent sur l'épaule gauche, et la *chasuble*

(1) Sur le costume ecclésiastique cf. Duchesne, *l. c.*, chapitre XI, Martigny et Smith dans leurs dictionnaires déjà cités, et généralement les liturgistes et les traités sur les antiquités ecclésiastiques. Le sujet a été traité récemment avec plus d'étendue par le P. Braun, *Die priesterlichen Gewænd r des Abendlandes*, Herder, 1897 (1<sup>er</sup> volume).



(*planeta*, *pænula*). C'était primitivement une sorte de pardessus sans manches, percé au milieu d'une ouverture par laquelle on passait la tête et qu'on relevait sur les bras ; c'était aussi un habit de distinction porté par les magistrats et les dignitaires. C'est à titre de privilège qu'il fut accordé aux prêtres (1).

La plupart de ces vêtements étaient à l'origine communs aux laïques et aux prêtres. Mais tandis que les modes changeaient, l'Église dans sa liturgie restait fidèle aux traditions du costume romain et se contentait de donner à ces différents vêtements une forme hiératique. Chacun d'eux a, dans le pontifical, sa signification symbolique, et rappelle aux ministres la dignité, la décence, la pureté de mœurs et la sainteté qui doivent les distinguer.

Dans l'admonition et dans la préface de leur ordination les prêtres sont comparés aux soixante-dix vieillards que Moïse choisit dans l'ancienne loi pour l'aider à gouverner le peuple de Dieu et aux soixante-douze disciples que Notre-Seigneur envoya prêcher l'Évangile.

Cette ordination comporte aussi une onction. L'ordinand se met à genoux devant l'évêque et lui présente ces mains qui devront consacrer le corps et le sang du Seigneur. Le pontife lui fait une onction avec l'huile des catéchumènes en forme de croix avec ces paroles :

« Daignez consacrer et sanctifier ces mains par cette onction, Seigneur, et par votre bénédiction, afin que

(1) L'aube, dont le rochet et le surplis sont les modifications, était à l'origine la tunique de dessous serrée à la ceinture par un cordon. Ces vêtements, le dernier surtout, sont aujourd'hui communs à la plupart des clercs.

tout ce qu'elles ont béni soit béni, et tout ce qu'elles ont consacré soit consacré et sanctifié au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen. »

Il leur dit à la suite de cette onction, en leur présentant le calice et la patène, avec les éléments du sacrifice :

« Recevez le pouvoir d'offrir le sacrifice à Dieu, et de célébrer les messes aussi bien pour les vivants que pour les morts. Au nom du Seigneur. Amen. »

Cette ordination comme les précédentes a eu lieu pendant la première partie de la messe. Après l'onction dont nous venons de parler, on continue la messe par le chant de l'*alleluia*, ou du trait et de l'évangile.

A partir de l'offertoire, les nouveaux prêtres célèbrent la messe en même temps que l'évêque, ce qui est encore un souvenir de l'époque très reculée où l'évêque offrait le sacrifice entouré de ses prêtres, qui concélébraient avec lui.

Après la communion, les prêtres récitent le symbole des apôtres, pour rappeler qu'ils s'engagent à prêcher la pure doctrine apostolique contenue dans cette formule.

Puis l'évêque fait sur leur tête une nouvelle imposition des mains et leur donne le pouvoir de remettre les péchés. La messe se termine sans autre modification qu'une dernière admonition à tous ceux qui ont pris part à l'ordination.

L'ordination de l'évêque est entourée d'un appareil plus majestueux de rites. On vérifie d'abord les lettres apostoliques qui constatent que l'élection a été faite dans les formes et confirmée par le pape.

Puis l'évêque, dans une longue formule, prête serment d'obéissance au Saint-Siège et aux saints canons

et promet de garder fidèlement les propriétés ecclésiastiques dont la gestion lui est confiée.

On procède alors à l'examen du nouvel élu afin de se rendre compte s'il est disposé à assumer tous les devoirs de la charge épiscopale, et si sa foi est conforme à celle de l'Église, s'il est prêt à en défendre tous les articles. Après ces préliminaires, on commence la messe que l'élu dit de son côté en même temps que le prélat consécrateur, et il la continue jusqu'après le graduel. C'est ici que prend place la cérémonie de l'ordination proprement dite.

Le prélat consécrateur définit d'abord les fonctions de l'évêque qui consistent « à juger, à interpréter (l'Écriture), à consacrer, à ordonner, à offrir le sacrifice, à baptiser et à confirmer ».

On chante les litanies comme pour l'ordination des degrés majeurs ; la préface, très développée, expose dans un langage sublime les devoirs et les prérogatives de l'épiscopat. Il y est fait allusion à l'onction du sacerdoce, et à ce moment le prélat s'interrompt pour procéder à l'onction sur l'élu. Elle est faite sur les mains, comme pour les prêtres, et aussi sur la tête ; la matière est le saint chrême.

On lui donne les insignes de l'épiscopat ; la *crosse* d'abord ou bâton, qui est le symbole de l'office pastoral, puis l'*anneau*, symbole de son union avec son Église, et le livre des évangiles qu'il a mission de prêcher au peuple (1). Et la messe continue jusqu'à l'offer-

(1) La *crosse* et l'*anneau*, comme insignes de la dignité épiscopale, remontent au delà du vii<sup>e</sup> siècle, et quelques archéologues les font même dater du iv<sup>e</sup> ou du v<sup>e</sup> siècle. La mitre, très antique comme coiffure, est postérieure à la crosse et à l'anneau comme insigne exclusivement épiscopal.

toire. A ce moment l'élu offre au prélat consécrateur deux cierges de cire, deux pains et deux petits barils de vin. C'est ici le souvenir du très ancien rite de l'offrande que faisaient tous les assistants autrefois. C'est un nouvel exemple à l'appui de ce que nous avons dit que ces messes d'ordination ont conservé de nombreux vestiges de la liturgie primitive.

A la fin de la messe on bénit la *mitre*, qui est appelée dans l'oraison qui suit « le casque de protection et de salut », et dont les deux côtés représentent l'Ancien et le Nouveau Testament. Les gants qu'on donne ensuite au nouvel élu expriment, dans le même langage des signes, que l'évêque doit garder toujours pures et nettes ces mains qui doivent offrir le sacrifice.

Enfin a lieu la cérémonie de l'intronisation, c'est-à-dire que l'on fait asseoir le nouvel élu sur la chaire épiscopale, ce qui implique aussi, comme nous l'avons vu plus haut, le droit de présider l'assemblée chrétienne et de prêcher (1).

---

(1) Cf. plus haut, p. 125.

## CHAPITRE XXXII

### LE MARIAGE

L'homme n'est pas fait pour vivre seul. Il est essentiellement sociable. La société repose sur la famille qui se constitue dans l'union du père, de la mère et des enfants. Même en dehors de ces liens de famille, l'homme est rattaché à ses semblables par des relations d'amitié, d'affaires ou d'intérêt ; il ne saurait se passer d'eux.

L'Église a toujours honoré la virginité qui élève l'homme au-dessus de sa nature, le rapproche de l'ange, et consacre son cœur et son corps à Dieu. Elle a toujours rappelé à ce sujet l'enseignement du Seigneur : « Que celui qui peut comprendre, comprenne. » Mais elle considère cet état comme une exception ; elle a toujours manifesté son estime pour le mariage, élevé par Dieu à la dignité de sacrement, et a rejeté de son sein les fanatiques qui le condamnaient et prêchaient la virginité obligatoire et universelle. Jamais l'union de l'homme et de la femme dans le mariage n'a été décrite en termes plus sublimes que dans ses livres inspirés.

Quand Dieu eut créé l'homme, il dit :

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui une aide semblable à lui... » Et lorsque Adam vit cette compagne que

Dieu avait tirée de son propre corps, il dit : « Ceci est l'os de mes os et la chair de ma chair. . c'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère et il s'attachera à son épouse : et ils seront deux dans une chair (1). »

Et le Maître qui est venu sur la terre apporter une loi et une alliance nouvelles n'a pas parlé autrement :

« N'avez-vous pas lu que celui qui a fait l'homme au commencement, les a créés homme et femme ? et il a dit : « A cause de cela l'homme laissera son père et sa mère et il s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une même chair. » Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare donc pas. »

Le disciple, s'inspirant du même esprit, compare le mariage à l'union du Christ avec l'Église :

« Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur...

« Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier...

« Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme ils aiment leur corps. Celui qui aime sa femme, s'aime soi-même.

« Car personne jamais ne hait sa propre chair.

« C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et il s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une même chair.

« Ceci est un grand sacrement, je dis dans le Christ et dans l'Église.

« Pour vous donc, que chacun aime son épouse comme il s'aime soi-même : et que l'épouse craigne son mari (2). »

La liturgie a entouré ce sacrement de rites gracieux et expressifs dont plusieurs se sont maintenus à travers les âges. L'Église a fait preuve en ceci d'un éclectisme délicat et judicieux, car quelques-unes de ces cérémonies avaient cours chez les Gentils ; elle n'a exclu que celles qui avaient un caractère grossier ou impur. Elle

(1) Gen. II, 7, 23.

(2) Eph., V, 22 seq.

a gardé le voile, l'anneau, la couronne même ; elle a, pour bénir ces divers ornements, des prières qui en expriment le caractère symbolique : l'anneau, selon Tertullien, est l'image de la fidélité ; selon Clément d'Alexandrie, c'est un sceau, et il signifie que l'épouse est reine et maîtresse dans la maison, et qu'elle a le droit de sceller (1). Le voile est un signe de soumission, de modestie ; la couronne marque la joie et les promesses d'une heureuse union.

Nous donnerons la formule d'une ancienne bénédiction sur l'anneau.

« Bénis, Seigneur, cet anneau que nous bénissons en Ton saint nom, afin que celle qui le portera dans le mariage comme un signe de foi, se maintienne dans Ta paix ; et qu'elle demeure fidèle dans l'intégrité de la foi, qu'elle vive toujours et qu'elle vieillisse dans Ton amour et que ses jours soient multipliés ! Amen. »

La couronne était souvent donnée avec ces mots :

« Que ce serviteur de Dieu, *un tel*, soit couronné pour la servante de Dieu, *une telle*. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« Que cette servante de Dieu, *une telle*, soit couronnée pour le serviteur de Dieu *un tel*. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« Seigneur notre Dieu, couronnez-les de gloire et d'honneur.

« Vous avez posé sur leurs têtes une couronne de pierres précieuses (2). »

On trouve ces différents rites exprimés dans les plus anciens monuments de l'archéologie chrétienne, fonds de verres, coupes, inscriptions, sarcophages. Tantôt les deux époux joignent leurs mains, ce qui est

(1) Tert., *Apol.* VI ; Clem., *Pædag.* III, 11.

(2) Martène, *De an'iq. Eccl. rit.*, l. I, c. IX.



le signe du contrat par lequel ils se donnent l'un à l'autre ; mais au-dessus d'eux plane le monogramme du Christ, les deux premières lettres de son nom, qui nous rappellent l'enseignement de saint Paul : « Que la femme se marie, si elle veut, mais seulement dans le Seigneur. » Quelquefois cet enseignement est exprimé d'une façon plus vivante encore : c'est le Christ lui-même qui place les couronnes sur la tête des deux époux avec ces mots : *Vivez en Dieu*, ou : *dans le Christ*. Un vieux tombeau de Tolentino porte cette belle inscription :

« Ceux qu'avec des mérites égaux, le Seigneur tout-puissant unit par un doux mariage, le tombeau les garde jusqu'à la consommation des siècles. Catervius, Severina se réjouit d'être encore unie à toi (dans la tombe). Puissiez-vous, avec la grâce du Christ, ressusciter également heureux ! »

D'autres épitaphes sont plus simples et portent seulement ces mots :

« A l'épouse très fidèle, à l'épouse très douce, à Rufina qui a bien travaillé avec moi. »

Ou encore celle-ci :

« Cécilius à Cécilia Placidia, son épouse d'excellente mémoire, avec laquelle il a vécu dix ans, heureusement et sans aucune querelle. »

Sans querelle ! le fait paraît si rare que plus d'un mari n'a pas trouvé de plus bel éloge :

« Elle a vécu avec moi sans dispute, elle a maintenu toujours l'harmonie, elle a été très douce et sans discorde (1). »

La coutume antique est que le rite du mariage s'ac-

(1) Cf. l'excellent article *Mariage* dans le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de Martigny.

complisse durant la messe, cependant il peut en être séparé. Quand il se célébrait durant la messe, c'étaient les époux qui faisaient l'offrande, comme l'atteste Tertullien. Dans la messe pour le mariage que nous avons aujourd'hui au missel, les paroles de Notre-Seigneur citées au commencement de ce chapitre forment l'évangile, tandis que celles de saint Paul sont réservées pour l'épître.

La longue oraison que le prêtre récite pour les époux après le *Pater* et par conséquent dans le canon de la messe, est antique et mérite d'être connue :

« Seigneur, qui en vertu de votre pouvoir avez fait toutes choses ;

« Quand vous avez créé les origines des choses, vous avez fait l'homme à votre image, vous lui avez donné la femme pour compagne inséparable, en empruntant à la chair de l'homme pour faire le corps de la femme, nous enseignant ainsi que jamais il ne serait permis de séparer ce qu'il vous avait plu de faire sortir de l'unité ;

« Vous avez consacré cette union par un si excellent mystère, que vous avez préfiguré dans le pacte du mariage l'union du Christ avec l'Église ;

« O Dieu, par vous la femme est unie à l'homme, et cette société reçoit une si grande bénédiction, que ni le péché originel, ni le châtiment du déluge ne peuvent l'effacer ; regardez favorablement votre servante, qui, avant de se lier par le lien du mariage, veut être munie de votre protection ;

« Que ce joug soit pour elle un joug de dilection et de paix ;

« Qu'elle soit chaste et fidèle dans le Christ et qu'elle imite les saintes femmes ; aimable comme Rachel, sage comme Rébecca, qu'elle vive aussi longtemps dans la fidélité que Sara...

« Qu'elle soit sérieuse, modeste, qu'elle connaisse la doctrine divine ; et qu'elle parvienne au repos des bienheureux et au céleste royaume ;

« Et qu'ils voient tous deux les fils de leurs fils, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et qu'ils parviennent à une heureuse vieillesse. Par le même Seigneur Jésus-Christ. Amen (1). »

(1) Cette oraison se trouve dans de très anciens livres liturgiques donnés par Dom Martène, par Gerbert, etc.

La cérémonie du mariage en dehors de la messe est réduite aujourd'hui, dans le rituel, à sa plus simple expression. Le mari et la femme expriment leur consentement de se prendre pour époux et pour épouse ; le prêtre les bénit ; il bénit l'anneau nuptial, et dit une oraison. Le rite paraîtra bien modeste, bien pauvre même, si on le compare à certaines liturgies antiques du mariage ; mais il faut se rappeler que le concile de Trente, en fixant ce cérémonial, n'a pas proscrit les prières et les rites qui étaient garantis et autorisés par une ancienne coutume ; il entend bien qu'ils soient conservés.

Le psaume suivant a été récité ou chanté dans la cérémonie du mariage avec son répons :

*« Gloire soit à vous, notre Dieu, gloire à vous !*

Bienheureux tous ceux qui craignent le Seigneur ;

*« Gloire soit à vous, notre Dieu, gloire à vous !*

Tous ceux qui marchent dans ses voies.

*« Gloire soit à vous, notre Dieu, gloire à vous...*

Ton épouse sera comme la vigne féconde qui est aux murs de ta maison.

*« Gloire soit à vous, notre Dieu, gloire à vous !*

Vos fils seront autour de votre table, comme de nouveaux plants d'oliviers.

*« Gloire soit à vous, notre Dieu, gloire à vous !*

*« C'est ainsi que sera béni l'homme qui craint le Seigneur.*

*Gloire à vous, notre Dieu (1). »*

La litanie suivante est de forme antique et d'une belle venue liturgique ; elle était chantée par le diacre :

*« Prions le Seigneur en paix.*

Le chœur : *« Seigneur, ayez pitié.*

(1) Ps. cxxvii. Cf. Martène, *l. c.*

Le diacre : « Prions le Seigneur pour la paix suprême et pour leur salut.

« *Seigneur, ayez pitié.*

« Pour la paix de l'univers entier, pour la prospérité des saintes églises de Dieu, et pour l'union de tous, prions le Seigneur.

« *Seigneur, ayez pitié.* »

Le diacre demande ensuite, selon la coutume, des prières pour l'évêque, les prêtres, les diacres, tous les clercs et le peuple, puis pour les époux :

« Pour le serviteur et la servante de Dieu (*un tel et une telle*) qui s'unissent maintenant dans l'unité du mariage, et pour leur salut, prions le Seigneur.

Le peuple : « *Seigneur, ayez pitié.*

« Pour que ces noces soient bénies comme celles de Cana en Galilée, prions le Seigneur.

« *Seigneur, ayez pitié.*

« Pour qu'ils se réjouissent ensemble dans la vue de leurs fils et de leurs filles.

« *Seigneur, ayez pitié.*

« Afin qu'eux et nous soyons délivrés de toute épreuve et de tout mal, prions le Seigneur.

*Seigneur, ayez pitié.*

« Afin qu'à eux et qu'à nous soit accordé tout ce qui est nécessaire au salut...

« *Seigneur, ayez pitié.*

« Parce qu'à Toi convient la gloire, l'honneur, et l'adoration au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et dans les siècles des siècles.

Le chœur : « *Amen.*

Le diacre : « *Prions le Seigneur* »

Le prêtre dit ensuite deux longues oraisons de style antique dans lesquelles il rappelle l'exemple des patriarches de l'ancienne loi, la création de l'homme et de la femme, et où reviennent quelques-unes des formules que nous lisons dans la prière de la *commendatio animæ* (1).

(1) Martène, *l. c.*, et ci-dessus, p. 424.

Nous citerons pour finir le fameux texte de Tertullien qui résume la tradition de l'Église et de la liturgie sur le mariage chrétien :

« Qui dira la félicité de ce mariage, que l'Église prépare, que confirme l'oblation à la messe, que scelle la bénédiction, que les anges proclament, que le Père du ciel ratifie ? Là il n'y a plus qu'une chair, qu'un esprit. Ils prient en même temps, en même temps ils se prosternent, en même temps ils jeûnent, ils s'instruisent l'un l'autre, s'exhortent et se soutiennent mutuellement. En même temps ils vont à l'église, en même temps ils s'asseyent au banquet de Dieu, ils sont en même temps dans les épreuves, dans la persécution, dans la joie. Ils se renvoient de l'un à l'autre les psaumes et les hymnes, ils se provoquent mutuellement à qui chantera le mieux pour son Dieu. A eux le Christ envoie sa paix. Là où deux sont réunis, il est aussi présent (1). »

(1) *Ad. ux.* II, c. IX.

---

## CHAPITRE XXXIII

### LA MORT

Il a été établi que tous les  
hommes mourront une fois.

(Heb. 'ix, 27.)

Envisagés du seuil d'un cimetière, les humains forment comme un troupeau innombrable en marche vers un trou béant et que pousse une force invincible. A chaque minute des rangs entiers tombent dans la fosse sans fond ; sur ces rangs se trouvent des enfants qui n'ont pas même eu le temps de cueillir une fleur sur la route ; des jeunes gens pleins de force, qui n'ont pas donné leur mesure, ouvriers fauchés par la mort, alors que le travail de la journée était à peine commencé ; il y a des hommes mûrs, des vieillards qui arrivent courbés par l'âge : ceux-là ont connu la vie, ils ont été jeunes, fêtés, acclamés, aimés, et peut-être ne rapportent-ils de leur longue expérience que le désenchantement. De tous les mortels aucun n'échappe à cette destinée fatale. Sur ce point seul s'exerce, sans exception, cette loi de l'égalité humaine qui, partout ailleurs dans le monde, reçoit de perpétuels démentis. La grande niveleuse remet chacun à sa place.

Cette passion de l'égalité qui est en toute âme hu-

maine, mais aussi l'envie basse qui regarde du fond de sa misère les heureux de la vie, et le besoin de dénigrement, se sont donné libre carrière dans ces *danses des morts* du moyen âge, dont les scènes macabres sont souvent d'une ironie féroce. La mort avec son ricanement implacable entraîne avec elle vers la tombe l'empereur, le pape, le roi, la noble dame, le chevalier, aussi bien que le valet ou le vilain. Nul n'échappe à son étreinte.

Ici encore l'Église, consolatrice suprême, intervient au seuil de la tombe.

Le culte des morts est un fait si universel dans l'histoire des religions qu'il peut être considéré comme un souvenir de la religion primitive, héritage de l'humanité, et ceux mêmes qui se bercent de l'illusion que toute religion disparaîtra un jour de la terre pour faire place à je ne sais quelle *irreligion de l'avenir*, ceux-là même conviennent que le culte des morts survivra à tous les autres (1). L'Église qui, en bien des points, n'a fait que restaurer cette religion, la dégager de tout alliage, lui donner une forme plus précise, ne pouvait manquer de faire à ce culte une large place dans sa liturgie. Avec ce même tact délicat et infailible dont la preuve a été fournie si souvent, elle a choisi tout ce qui convient à son but, écarté toutes les pratiques superstitieuses et groupé les éléments qu'elle retenait, pour en faire un tout harmonieux. Ici peut-être a-t-elle été plus admirablement inspirée que partout ailleurs, et la liturgie des morts est un chef-d'œuvre d'émotion sincère et de piété.

(1) Grant Allen : *The evolution of the idea of God*. London, 1897.



Devant ce cercueil où toutes les espérances semblent se briser, elle seule trouve des paroles de vraie consolation et d'espérance. L'expression austère de sa douleur est éclairée d'un rayon de confiance en la miséricorde du juge des vivants et des morts.

La liturgie des morts comprend :

- 1° La fête des morts ;
- 2° La procession et l'office ;
- 3° La messe des morts et l'anniversaire ;
- 4° L'absoute.

1. *La fête des morts.* — Cette fête qui se célèbre au 2 novembre, fut instituée par un abbé bénédictin de Cluny au x<sup>e</sup> siècle, saint Odilon. Elle fut attirée à cette date par la fête de la Toussaint, qu'elle complète. Il était naturel qu'après les saints de l'Église triomphante, on songeât aux membres de l'Église souffrante qui attendent dans le purgatoire d'avoir expié leurs fautes pour entrer au ciel.

Mais il existait bien avant cette date, chez les Grecs et même chez les Latins, une fête consacrée à prier pour les morts.

Il y avait dans tous les cas, sinon une fête des morts proprement dite, au moins des prières générales pour tous les morts, et surtout pour ceux qui étaient abandonnés. Ainsi, dit saint Augustin, les défunts qui n'ont pas de parents ou de fils qui prient pour eux, ont les prières de l'Église qui se montre à leur égard une bonne mère (1).

Cette fête se compose aujourd'hui des vêpres, des matines et des laudes, de la messe et de l'absoute.

(1) *De cura pro mort., c. vi.*

Nous allons parler au paragraphe suivant de cet office, qui ne diffère en rien de celui que l'on récite pour les morts. Cela nous dispense de parler plus longuement ici de cette fête.

2. *Procession et office des morts.* — Nous avons dit de quels soins l'Église entoure le malade, et comment elle le prépare à ce passage difficile. Elle le console, le rassure, et lui concilie le juge qui l'attend.

C'est dans la paix, presque dans la joie, que le vrai chrétien, sa tâche ici-bas accomplie, voit venir la mort. C'est le soir d'une journée peut-être rude et pénible ; mais il s'achemine sans trouble vers le grand repos, la paix éternelle. « Que la lumière éternelle brille pour lui ! » Déjà il voit poindre cette lumière derrière les voiles sombres de la mort, comme l'aurore d'un jour nouveau et sans fin.

Dès qu'il a exhalé son dernier souffle, le chrétien entre dans un royaume nouveau, celui des morts, d'où personne, jamais, ne revient. Un grand mystère plane sur cette couche où repose son corps sans vie, car l'incrédule le plus endurci lui-même ne peut sonder ce problème de la mort sans une secrète anxiété.

L'Église, quand elle entoure de respect ce cadavre souvent si misérable, qui gît sur ce lit, est inspirée par sa foi ; elle sait que l'âme qui animait ce corps a paru devant son juge. L'homme n'a plus qu'à se taire ; la parole est à Dieu.

Mais si l'âme est sauvée, elle reviendra un jour animer ce corps qui a été le compagnon de sa vie sur terre, et qu'elle a fait travailler au service de Dieu ; il reprendra sa forme mortelle, mais une forme embellie, glorifiée. Dernier prodige de la création ! Cette ma-

tière qui par son union avec l'âme a été déjà ennoblie, élevée jusqu'à la dignité de la vie humaine, n'a pas atteint l'apogée de sa gloire. L'âme sanctifiée l'élèvera d'un degré encore, elle la fera entrer dans le ciel et lui communiquera ses dons d'immortalité et de gloire.

C'est de toutes ces pensées que s'inspirera la liturgie dans les cérémonies que nous allons expliquer.

Le corps est lavé et paré comme pour une fête. L'Église envoie un cortège pour le ramener en procession, au chant des psaumes. Les psaumes employés sont le 50<sup>e</sup>, à cause surtout du verset : « Mes os humiliés seront dans l'allégresse, » et d'autres psaumes empruntés à l'office des morts.

Quand le cortège entre dans l'église, on chante ce beau répons :

« Venez à son secours, saints de Dieu, accourez, anges du Seigneur, pour prendre son âme.

« Présentez-la devant le Très-Haut.

« Que le Christ qui t'a appelé te reçoive, et que les anges te conduisent dans le sein d'Abraham.

« Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière éternelle brille pour lui. »

Laver le corps, l'embaumer, le conduire au tombeau, comme un ami dont on se sépare, lui donner une sépulture honorable, toutes ces pratiques sont d'une haute antiquité; elles étaient déjà en honneur chez le peuple de Dieu. Les chrétiens les adoptèrent.

Quant au répons que nous venons de citer, il appartient, selon toute probabilité, ainsi que plusieurs autres formules de cette liturgie funéraire, à l'époque primitive. M. de Rossi et M. le Blant qui les ont étudiées à la lumière de l'épigraphie, en retrouvent les fragments dans les épitaphes, dont plusieurs remon-

tent aux premiers siècles. On voit souvent, par exemple, sur les reliefs des sarcophages le défunt porté par les anges et les saints et introduit dans l'assemblée des justes (1).

Le convoi funèbre, de la maison du défunt au cimetière, est probablement le plus ancien exemple d'une procession chez les chrétiens. On chantait des psaumes, quelquefois l'*alleluia*, on portait des cierges allumés, on brûlait de l'encens comme aujourd'hui. Des auteurs du iv<sup>e</sup> siècle nous citent même les psaumes choisis, entre autres les suivants :

« O mon âme, retourne dans le repos, parce que le Seigneur a été bon pour toi.

« Même si je marche au milieu des ténèbres de la mort, je ne craindrai aucun mal parce que tu es avec moi.

« Tu es mon refuge dans la tribulation.

« Je chanterai devant toi la miséricorde et le jugement (2). »

On a même des exemples de ces funérailles au temps de la persécution, et nous savons que le corps de saint Cyprien fut porté en grande cérémonie

(1) Cf. De Rossi dans la *Roma sotteranea*, tome III, sur les funérailles des premiers chrétiens, p. 495 et seq. Le Blant, *Les bas-reliefs des sarcophages chrétiens et la liturgie funéraire*, et d'une façon générale toutes les dissertations du même auteur surtout dans la *Revue archéologique*, dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, et dans son *Manuel d'Archéologie chrétienne*.

(2) Ces versets sont tirés des psaumes 114<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 31<sup>e</sup>, 100<sup>e</sup>, et sont cités par les auteurs suivants qui nous donnent aussi ces détails sur la procession funèbre : S. Grégoire de Nysse, ép. ad Olymp. ; Hieron., *Epit. Paulæ* et ép. 27 ad Eust. (al. 86) ; Chrysost., tome IV, in c. 11 ad Hebr. ; S. Augustin., *Confess.* Cf. aussi *Constit. ap.*, V, vi, 19. La plupart de ces psaumes sont encore en usage dans la liturgie funéraire. Panvinus, *De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos* (Lips., 1717).

du lieu du supplice jusqu'au cimetière chrétien. Les païens, par suite du respect et des garanties de liberté qui entouraient la mort, ne s'opposaient pas à ces démonstrations publiques.

Une fois le corps porté à l'église, on récite pour lui des prières. La prière pour les morts est encore ici une coutume antérieure au christianisme et universelle ; nous aurons l'occasion de citer bientôt le texte des Machabées qui en fait foi. Depuis les recherches archéologiques des cinquante dernières années, de nouvelles et très nombreuses preuves du culte des morts et de la prière pour les morts, à l'origine du christianisme, sont venues s'ajouter à celles que nous possédions déjà.

L'office des morts que l'on récite dans cette circonstance est un des plus anciens offices que nous possédions dans la liturgie romaine. On ne saurait trop le recommander à l'étude des archéologues et à la méditation des fidèles. Il est composé d'après les meilleures règles liturgiques de l'antiquité. On en peut dire ce que nous disions des trois jours de la semaine sainte ; on lui a laissé, comme à ces derniers, sa physionomie antique, et on ne lui a pas imposé les additions des âges postérieurs. Nous nous retrouvons donc en contact ici encore avec l'antiquité la plus vénérable (1).

Les psaumes des vêpres (le 114<sup>e</sup>, le 119<sup>e</sup>, le 120<sup>e</sup>, le 129<sup>e</sup> et le 139<sup>e</sup>) ont été choisis spécialement pour la circonstance. Les antiennes qui sont empruntées au psaume, selon la loi primitive, mettent en relief la

(1) Ainsi pas de *Deus in adjutorium* au début, pas d'hymnes, pas de bénédictions pour les leçons, etc.

pensée principale. Cette psalmodie exprime éloquemment les angoisses de l'âme en face de la mort et son espoir en Dieu qui seul peut la sauver.

Les douleurs de la mort l'ont circonvenue, et les périls de l'enfer l'ont assiégée. Son exil se prolonge, elle est attaquée par ses ennemis ; dans sa tribulation, elle se tourne vers Dieu ; du fond de l'abîme, elle crie vers lui. Le Seigneur compatissant écoute cette voix ; il ne sommeille pas, il ne dort pas, il garde cette âme, il repousse ses ennemis, il l'arrache à la mort éternelle. Ces psaumes rendent avec une admirable éloquence les plaintes de l'âme en face de la mort et son cri d'espoir.

Les psaumes de matines et de laudes sont choisis avec le même soin (1).

Le thème est le même que celui des psaumes des vêpres ; c'est l'âme qui, environnée d'ennemis, assaillie de toutes parts, n'a plus qu'un refuge en Dieu ; elle se jette dans ses bras, elle implore sa clémence, elle demande pardon pour ses fautes.

Le cantique d'Ezéchias qui est chanté aux laudes fait depuis très longtemps partie des cantiques liturgiques pour cet office (2).

« J'ai dit : au milieu de mes jours, j'irai aux portes du tombeau. Je cherche (en vain) le reste de mes années.

« J'ai dit : je ne verrai plus le Seigneur Dieu dans la terre des vivants ; je ne verrai plus aucun homme, ni d'habitant du repos (parmi les habitants du tombeau).

« Le temps de ma vie m'est enlevé, et il est roulé loin de

(1) Ce sont les psaumes 5°, 6°, 7°, 22°, 24°, 26°, 39°, 40°, 41°, 50°, 64°, 62°, 66°, et les trois psaumes de louanges 148°, 149°, 150°.

(2) Comme nous l'avons dit plus haut, il est cité dans Verendus au vi<sup>e</sup> siècle ; il fait partie de la collection grecque.



moi, comme une tente de berger. Ma vie a été coupée comme par le tisserand ; il m'a retranché tandis que j'ourdissais encore. Du matin au soir vous en finirez avec moi (je mourrai avant le soir).

« J'espérais jusqu'au matin ; comme un lion, il a brisé tous mes os. Du matin au soir, vous en finirez avec moi.

« Je criais comme le petit de l'hirondelle. je gémissais comme la colombe. Mes yeux se sont lassés à force de regarder en haut. Seigneur, je souffre violence, répondez pour moi.

« Que dirai-je et que me répondra-t-il (le Seigneur), puisque c'est lui qui a fait tout cela ? Je repasserai devant vous toutes mes années, dans l'amertume de mon âme

« Seigneur, si c'est ainsi que l'on vit, si la vie de mon esprit consiste en ces choses, vous me châtierez et vous me rendrez la vie.

« Je trouverai la paix dans mon affliction la plus amère. Mais vous, vous avez délivré mon âme, pour l'empêcher de périr ; vous avez jeté derrière vous tous mes péchés.

« Car le séjour des morts ne vous bénira pas, et la mort ne vous louera point ; ceux qui descendent dans la fosse n'espéreront plus en votre fidélité (!).

« C'est le vivant, c'est le vivant qui vous louera comme je le fais aujourd'hui, le père fera connaître à ses fils votre vérité.

« Seigneur, sauvez-moi, et nous chanterons nos cantiques tous les jours de notre vie dans la maison du Seigneur. »

Les leçons sont tirées du livre de Job ; mais au lieu d'être simplement un fragment emprunté à ce livre, comme à l'ordinaire pour les lectures, c'est une combinaison de divers passages les mieux appropriés à la circonstance. Ce procédé qui fut assez usité autrefois, est aujourd'hui fort rare et on en citerait, croyons-nous, peu d'exemples dans la liturgie (2). Il n'eût guère été

(1) En effet, les morts ne sont capables ni de mérite ni de démérite, et ils ne peuvent louer Dieu comme les vivants ; cette affirmation était vraie surtout avant la venue du Messie, alors que les justes eux-mêmes descendaient dans le séjour froid et obscur des limbes.

(2) C'est ce même procédé qui avait présidé à la composition des *Matessaron* liturgiques, où l'on avait combiné et groupé aussi pour les lectures, des passages similaires des quatre évangiles.



possible du reste de faire un choix plus heureux. L'homme en face de la mort se plaint d'abord à Dieu de cette destinée fatale où aboutit toute chair humaine.

« Vos mains n'ont formé, elles ont façonné toutes les parties de mon corps, et vous voudriez me perdre en un instant ? Souvenez-vous, je vous prie, que vous m'avez façonné comme de l'argile, et que vous me réduirez en poussière... Vous m'avez revêtu de peau et de chairs ; vous avez mis en moi des os et des nerfs solides. Vous m'avez donné la vie et comblé de bienfaits ; et c'est votre Providence qui a gardé mon âme.

« Pourquoi me cachez-vous votre visage et pourquoi me croyez-vous votre ennemi ? Vous faites éclater votre puissance contre une feuille que le vent emporte, et vous poursuivez une paille sèche. Car vous écrivez contre moi des arrêts sévères ; et vous voulez me consumer pour les péchés de ma jeunesse.

« Vous avez mis mes pieds dans les ceps ; vous avez observé tous mes sentiers, et vous avez considéré les traces de mes pas. Et moi je dois me consumer comme la pourriture, et comme un vêtement rongé par les vers... J'ai dit à la pourriture : « Tu es mon père ; » et aux vers : « Vous êtes ma mère et ma sœur. » Où est donc maintenant mon attente ? et ma patience qui la considère ?...

« Pourquoi m'avez-vous tiré du sein de ma mère ? pourquoi n'ai-je pas péri sans qu'un œil humain pût me voir ! J'aurais été comme si je n'avais point existé, n'ayant fait que passer du sein de ma mère au tombeau. Les quelques jours qui me restent ne finiront-ils pas bientôt ? Laissez-moi donc pleurer un instant ma douleur, avant que je m'en aille sans retour dans cette région ténébreuse et couverte de l'obscurité de la mort : région de misère et de ténèbres, où habite l'ombre de la mort et où il n'y a pas d'ordre, mais une éternelle horreur. »

Mais après ces plaintes dont la hardiesse parfois nous étonne, on entend le cri de la foi et de la confiance :

« Délivre-moi, Seigneur, et place-moi près de toi, et alors la main de personne ne pourra s'armer contre moi... Car je sais que mon rédempteur est vivant, et que je ressusciterai de la terre au dernier jour ; et je serai de nouveau revêtu de ma peau et dans ma chair je verrai mon Dieu. Je le verrai moi-même

et non un autre, et mes yeux le contempleront. Cette espérance repose dans mon sein. »

Quelle parole humaine atteindrait à cette éloquence de la parole inspirée ! On comprend que l'Église l'ait choisie pour l'office des morts. Ce choix remonte à l'époque primitive, et sur les marbres des tombeaux de cet âge, on peut lire déjà ces textes de Job qui proclament si haut la foi en la résurrection de la chair (1).

Les répons qui sont entremêlés aux leçons de matines méritent bien aussi d'attirer l'attention ; quelques-uns sont tirés du même livre de Job, et ils continuent par conséquent la leçon. Leçon et répons sont si intimement unis ici, qu'ils ne font qu'un ; c'est aussi, nous l'avons dit, un exemplaire de la psalmodie primitive (2). Mais quelques-uns de ces versets sont de composition ecclésiastique et méritent aussi d'être étudiés.

Nous citerons les suivants :

« Vous qui avez ressuscité Lazare en proie à la corruption du tombeau, donnez (aux morts) le repos, et un séjour d'indulgence ;

« Vous qui viendrez juger les vivants et les morts.

« Seigneur, quand vous viendrez juger la terre, où me cacherais-je pour éviter votre colère ?

« Car j'ai beaucoup péché dans ma vie.

« Mes fautes me font peur, et je rougis devant vous ; quand vous viendrez juger, ne me condamnez pas,

« quoique j'aie beaucoup péché.

« Malheur à moi, Seigneur, parce que j'ai beaucoup péché dans ma vie : que ferai-je, malheureux ? Où me réfugierai-je si ce n'est vers vous, mon Dieu ?

(1) M. Le Blant, que nous citons tout à l'heure, a relevé souvent ces coïncidences entre l'office des morts et les épitaphes sur les sarcophages antiques.

(2) Cf. p. 51.

« Ayez pitié de moi quand vous viendrez au dernier jour.

« Mon âme a été troublée à fond, mais vous, Seigneur, secourez-moi. »

Le dernier répons, qui rappelle la descente du Christ aux enfers, est peut-être le plus curieux.

« Arrachez-moi, Seigneur, de la voie de l'enfer, vous qui avez brisé les portes d'airain; et qui avez visité l'enfer et avez porté la lumière à ses habitants, afin qu'ils vous vissent,

« ceux qui étaient dans les peines des ténèbres.

« Ils criaient en disant : *Vous êtes arrivé ô notre Rédempteur* ;

« ceux qui étaient dans les peines des ténèbres (1). »

3. *La messe des morts et les anniversaires.* — La messe est pour le chrétien la prière par excellence. C'est le grand sacrifice de propitiation ; on y priait, nous l'avons montré, pour tous les besoins de l'Église et du genre humain, pour tous les fidèles ; on ne pouvait donc oublier les chers morts. Il en fut de cette messe comme de celle des infirmes. Dans la litanie, au milieu de toutes les autres supplications, il y avait une prière pour les morts. L'antique litanie du samedi saint contient cette invocation :

« Accordez à tous les fidèles défunts le repos éternel : nous vous en supplions, exaucez-nous ! »

Dans toutes les liturgies, il y a durant la messe une prière pour les morts. Celle de la liturgie romaine est conçue en ces termes :

« Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes qui nous ont précédés avec le signe de la foi et qui dorment dans le sommeil de la paix.

« A eux, Seigneur, et à tous ceux qui reposent dans le Christ

(1) On sait que dans l'ancienne langue ecclésiastique ce terme d'enfer désigne tantôt l'enfer proprement dit, tantôt le séjour des limbes.

daignez accorder, nous vous en prions, un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Mais on voulut bientôt, comme pour les infirmes, avoir toute une messe pour les morts. Nous voyons par Tertullien, par saint Cyprien, et par d'autres auteurs de ce temps, qu'on faisait l'offrande pour les morts, qu'on célébrait le sacrifice à l'anniversaire de leur décès. Cette pratique devait entraîner bientôt à composer une messe spéciale *pour les morts*. On ne peut fixer exactement la date de ce nouveau développement, mais cette messe porte tous les caractères d'une facture fort ancienne, probablement du <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle, et peut-être de l'âge précédent, au moins par quelques-unes des pièces qu'elle contient.

Cette composition liturgique est remarquable à tous égards.

L'introït qui revient si souvent comme antienne, comme répons ou comme acclamation dans l'office des morts, se compose de ces paroles que l'on retrouve dans les épitaphes anténicéennes :

« Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel : et que la lumière perpétuelle brille pour eux. »

Elles sont tirées de ce <sup>iv</sup><sup>e</sup> livre d'Esdras qui a laissé d'autres traces dans la liturgie (1). Cet emprunt remonte au <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle probablement, car après cette époque le livre perdit son autorité.

Le *Dies iræ* est une des rares proses conservées dans la liturgie romaine. Elle est d'une époque postérieure à celle que nous étudions, mais on peut la considérer peut-être comme le chef-d'œuvre du genre.

(1) Cf. plus haut p. 295 et 397 note.

L'offertoire et la communion ne sont pas moins remarquables que l'introït. Ils ont l'un et l'autre gardé un verset, à côté de l'antienne, ce qui est un vestige de l'usage antique. L'offertoire, curieux à tant de titres, comme nous l'avons dit, pourrait être une relique, peut-être anténicoéenne, de la *prière des fidèles*, qui a complètement disparu dans la liturgie romaine (1).

Il faudrait encore citer les oraisons qui sont chantées également à l'office et à l'absoute, et dont quelques-unes sont d'une belle facture liturgique.

« Seigneur, inclinez votre oreille vers nos prières, par lesquelles nous supplions votre miséricorde ; établissez l'âme de votre serviteur, que vous avez fait émigrer de ce monde, dans la région de la paix et de la lumière, et faites-le participer au sort de vos saints. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen. »

La suivante s'adresse au Christ.

« O Dieu, qui êtes le créateur de tous les fidèles et leur rédempteur, accordez à l'âme de vos serviteurs et de vos servantes la rémission de tous leurs péchés, afin qu'ils obtiennent par leurs pieuses supplications l'indulgence qu'ils ont toujours désirée. Vous qui réglez et vivez avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit, Dieu dans les siècles des siècles. Amen. »

Un caractère particulier de la liturgie des morts fut d'entraîner un anniversaire. On célébrait de nouveau par des prières ou par le sacrifice le souvenir des morts, dans certaines contrées le troisième jour et le trentième après le décès, dans d'autres le septième et le quarantième, et aussi un an après, au jour anniversaire. Cette coutume est attestée par des auteurs du *vi<sup>e</sup>* siècle, et même du *iii<sup>e</sup>* ; elle s'est perpétuée

(1) Cf. plus haut p. 50, 51 et 105. Au point de vue théologique il a donné lieu à quelques difficultés ; nous nous contenterons de renvoyer à Benoît XIV, *De sacrificio Missæ*.

jusqu'à nous dans les pays catholiques, et le missel contient des oraisons spéciales pour le service du troisième, du septième, du trentième jour, et pour l'anniversaire.

4. *L'absoute*. — Le moment de la séparation dernière est arrivé. Ici se place dans la liturgie romaine une nouvelle cérémonie qui n'est pas inférieure, pour le choix des formules et la beauté de la composition, aux plus beaux offices de la liturgie des morts (1).

Le prêtre dit d'abord la prière suivante où le lecteur reconnaîtra facilement les formules anciennes :

« N'entrez pas, Seigneur, en jugement avec votre serviteur, parce qu'aucun homme ne sera justifié auprès de vous à moins que vous ne lui fassiez rémission de tous les péchés. Nous vous en prions donc, n'appliquez pas la sentence du jugement à celui que la vraie supplication de la foi chrétienne vous recommande, mais qu'avec le secours de votre grâce il mérite d'éviter le jugement de la vengeance, celui qui pendant sa vie a été marqué du signe de la sainte Trinité, vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. »

Puis on chante un répons fameux dans la liturgie, le *Libera*.

« Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle dans ce jour terrible;

« Quand les cieux seront ébranlés avec la terre.

« Lorsque vous viendrez juger le siècle par le feu.

ÿ. « Je me prends à trembler et je crains, en voyant venir l'examen (de ma conduite) et la colère qui menace.

« Quand les cieux seront ébranlés avec la terre.

ÿ. Ce jour, jour de colère, de calamité et de misère, jour solennel et jour de grande amertume.

« Quand vous viendrez juger le siècle par le feu.

ÿ. « Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière éternelle brille pour eux. »

(1) Cf. l'article *Absoute*, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de Liturgie*, t. I, col. 199 sq.

Ce beau répons, comme ceux de matines que nous avons cités, ne peut pas se réclamer d'une aussi haute antiquité que certaines autres pièces de la liturgie des morts (1). On aperçoit ici que la préoccupation principale, en face de la mort, est celle du jugement terrible de Dieu, de la peine préparée aux coupables, et même de la fin du monde et du jugement universel. Dans les premiers siècles où les désordres et les scandales parmi les chrétiens étaient beaucoup plus rares, la mort éveillait en général des idées moins terribles. On pensait surtout au repos pour les chers morts, à la paix, à la lumière éternelle qui allait briller pour eux. Ce sont les termes qu'on retrouve le plus souvent dans les épitaphes et dans les plus antiques formules liturgiques. Au moyen âge, avec des trempes aussi dures que celles des hommes de ce temps, avec des caractères portés aux excès de tout genre et aux passions les plus violentes, il ne fallait rien moins, pour agir sur l'âme et pour refréner ces instincts, que la crainte du jugement terrible, du jour de colère, de vengeance et de misère, où tous les torts seraient punis, toutes les injustices redressées, et les péchés expiés par le feu. C'est le caractère du *Dies iræ* et des autres compositions de cette époque. Le chant qui est adapté à ces paroles a un accent déchirant et terrible dans sa simplicité. Il atteint avec des ressources très limitées à un effet grandiose.

Le répons est suivi des litanies et des invocations avec le *Pater*, selon l'usage antique, puis de l'oraison :

✠. Des portes de l'enfer.

Arrachez son âme, Seigneur.

✠. Qu'il repose en paix.

Amen.

(1) Cependant le *judicare sæculum per ignem* serait peut-être du iv<sup>e</sup> siècle. (*Revue d'histoire et de littér.*, 1900, p. 158.)



Pendant le chant du répons on a procédé autour du corps aux encensements, et on l'a aspergé d'eau bénite. L'emploi de l'encens pour les funérailles est aussi, nous l'avons dit, d'une haute antiquité.

Durant le trajet de l'église au cimetière, on chante une antienne joyeuse qui porte toutes les marques de l'époque primitive. On oserait presque dire que l'on y entend l'écho de la voix des chrétiens qui allaient ensevelir leurs frères dans les *loculi* des catacombes. Il n'est presque aucune de ces expressions qui ne se retrouve dans l'épigraphie chrétienne des premiers siècles.

« Que les anges te conduisent au paradis : à ton arrivée que les martyrs t'accueillent et qu'ils te conduisent dans la sainte cité de Jérusalem.

« Que le chœur des anges t'accueille ; et puisses-tu avoir le repos éternel avec Lazare le pauvre d'autrefois. »

On jette encore de l'eau bénite sur le sépulcre pendant que le chœur chante le cantique du *Benedictus*, avec ces paroles d'espérance éternelle de Notre-Seigneur à Marthe et à Marie :

« Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas éternellement. »

Et c'est la fin. La terre est jetée sur le cercueil, la pierre qui scelle l'entrée du caveau retombe. Ici commence pour le cadavre une vie nouvelle, vie ténébreuse, humiliante, la vie du tombeau. La matière séparée de l'âme qui avait fait briller ce regard, parler cette langue, se mouvoir ces membres, palpiter ce cœur de colère ou de joie, la matière abandonnée,

retourne à ses destinées. Ah ! oui, pleurez sur ce mort ; vous n'entendrez plus cette voix amie, sa main ne serrera plus la vôtre.

Mais consolez-vous aussi. Rappelez-vous ces mots que la liturgie a fait retentir si souvent à votre oreille : *Que la lumière éternelle brille pour lui ! Qu'il repose dans la paix et dans la joie !* Ne vous souvenez-vous pas que la mort a été vaincue déjà une fois et qu'un jour vous retrouverez ce père, cette mère, cet enfant ou cet ami, non plus défiguré, affaibli par la maladie, mais plein de vigueur et d'éclat ? Et déjà peut-être, pendant que le corps subit le châtement réservé à toute chair, son âme jouit du repos et du bonheur dans le sein de Dieu.

---

## EUCOLOGE

---

Cet eucologe dans le *Livre de la prière antique* représente la partie pratique. Nous avons donné les prières du matin et du soir composées d'après la liturgie de l'Église et d'après les heures de Matines, de Laudes, de Prime, Vêpres et Complies.

La messe y est expliquée et interprétée d'après les rites les plus anciens.

Nous avons ajouté quelques prières pour le service du dimanche, également d'après la liturgie, puis une préparation à la confession et à la communion à l'aide des psaumes et des prières de l'antiquité.

Enfin, dans les deux derniers chapitres nous donnons quelques prières en l'honneur de la sainte Vierge et des saints, et quelques autres pièces célèbres qui sont de nature à faire connaître aussi l'esprit de la prière antique.

### PRIÈRE DU MATIN

*Pour ceux qui ne peuvent dire Matines, Laudes  
ou Prime.*

Au commencement de la prière, on récite *Pater, Ave, Credo.*

Mon Dieu, venez à mon aide.

Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme il était au commencement, et maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

*Alleluia.* Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques on retranche l'*alleluia*, et l'on dit cette doxologie :

Louange à toi, Seigneur, Roi de l'éternelle gloire.

On pourra réciter ici le psaume responsorial : *Venite, exultemus Domino*, plus haut, p. 22, puis quel qu'un des psaumes qui suivent et qui font allusion aux mystères qui doivent nous occuper à ce moment de la journée, la résurrection de Notre-Seigneur, l'apparition de la lumière, etc.

#### PSAUME 5.

Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles ;  
comprenez mon cri.

Soyez attentif à la voix de ma prière, ô mon Roi et mon Dieu.

Car c'est vous que je prierai, Seigneur ;  
*dès le matin vous écouterez ma voix.*

Dès le matin je me tiendrai devant vous, et je verrai  
que vous n'êtes pas un Dieu qui aime l'iniquité.

Le méchant n'habitera pas auprès de vous,  
et les injustes ne subsisteront point devant vos yeux.

Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité ;  
vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge.

Verba mea auribus percipe, Domine, intellige clamorem meum.

Intende voci orationis meæ, Rex meus et Deus meus.

Quoniam ad te orabo : Domine, mane exaudies vocem meam.

Mane astabo tibi et videbo : quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.

Neque habitabit juxta te malignus : neque permanebunt injusti ante oculos tuos.

Odisti omnes, qui operantur iniquitatem : perdes omnes, qui loquuntur mendacium.

Le Seigneur aura en abomination l'homme sanguinaire et trompeur.

Mais moi, grâce à l'abondance de votre miséricorde, j'entrerai dans votre maison : j'adorerai dans votre saint temple, pénétré de votre crainte.

Seigneur, conduisez-moi dans votre justice ; à cause de mes ennemis, rendez ma voie droite en votre présence.

Car la vérité n'est point dans leur bouche ; leur cœur est vain.

Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se sont servis de leurs langues pour tromper ; jugez-les, ô Dieu.

Qu'ils échouent dans leurs desseins, repoussez-les selon la multitude de leurs iniquités, parce qu'ils vous ont irrité, Seigneur.

Mais que tous ceux qui espèrent en vous se réjouissent ; ils seront éternellement dans l'allégresse, et vous habitez en eux.

Et tous ceux qui aiment votre nom se glorifieront en vous,

Parce que vous bénirez le juste.

Seigneur, vous nous avez entourés de votre amour comme d'un bouclier.

---

Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus :

Ego autem in multitudine misericordiæ tuæ,

Introibo in domum tuam : adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.

Domine, deduc me in justitia tua : propter inimicos meos dirige in conspectu tuo viam meam.

Quoniam non est in ore eorum veritas : cor eorum vanum est.

Sepulchrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant, judica illos, Deus.

Decidant a cogitationibus suis, secundum multitudinem impietatum eorum expelle eos, quoniam irritaverunt te, Domine.

Et lætentur omnes, qui sperant in te, in æternum exultabunt : et habitabis in eis.

Et gloriabuntur in te omnes, qui diligunt nomen tuum.

Quoniam tu benedices justo.

Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.

## PSAUME 35.

L'injuste a dit en lui-même qu'il voulait pécher ;  
 la crainte de Dieu n'est point devant ses yeux.  
 Car il a agi avec tromperie en sa présence,  
 afin que son iniquité fût trouvée digne de haine.  
 Les paroles de sa bouche sont iniquité et tromperie ;  
 il n'a point voulu devenir intelligent pour faire le bien.  
 Il a médité l'iniquité sur sa couche ;  
 il s'est arrêté sur toute voie mauvaise, et il n'a pas eu  
 de haine pour la malice.  
 Seigneur, votre miséricorde est dans le ciel,  
 et votre vérité s'élève jusqu'aux nues.  
 Votre justice est comme les montagnes de Dieu ;  
 vos jugements sont un profond abîme.  
 Vous sauverez, Seigneur, les hommes et les bêtes :  
 Comme vous avez multiplié  
 votre miséricorde, ô Dieu !  
 Mais les enfants des hommes  
 espéreront, à couvert sous vos ailes.  
 Ils seront éivrés de l'abondance de votre maison :  
 et vous les ferez boire au torrent de vos délices.  
 Car en vous est la source de la vie,  
 et dans votre lumière nous verrons la lumière.

---

Dixit injustus ut delinquat in semetipso : non est timor Dei ante oculos ejus.

Quoniam dolose egit in conspectu ejus : ut inveniatur iniquitas ejus ad odium

Verba oris ejus iniquitas, et dolus : noluit intelligere ut bene ageret.

Iniquitatem meditatus est in cubili suo : astitit omni viæ non bonæ, malitiam autem non odivit.

Domine, in cælo misericordia tua : et veritas tua usque ad nubes.

Justitia tua sicut montes Dei : judicia tua abyssus multa.

Homines et jumenta salvabis, Domine :

Quemadmodum multiplicasti misericordiam tuam, Deus.

Filii autem hominum, in tegmine alarum tuarum sperabunt.

Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ : et torrente voluptatis tuæ potabis eos.

Quoniam apud te est fons vitæ : et in lumine tuo videbimus lumen.

Etendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent,  
et votre justice sur ceux qui ont le cœur droit.  
Que le pied du superbe ne vienne point jusqu'à moi,  
et que la main du pécheur ne m'ébranle pas.  
C'est là que sont tombés ceux qui commettent l'iniquité ;  
ils ont été chassés, et ils n'ont pu se tenir debout.

## PSAUME 56.

Ayez pitié de moi, ô Dieu, ayez pitié de moi.  
car mon âme a confiance en vous.  
Et j'espérerai à l'ombre de vos ailes,  
jusqu'à ce que l'iniquité ait passé.  
Je crierai vers le Dieu très haut, le Dieu qui m'a fait du  
bien.  
Il a envoyé du ciel son secours, et il m'a délivré ;  
il a couvert d'opprobre ceux qui me foulaient aux pieds.  
Dieu a envoyé sa miséricorde  
et sa vérité,  
Et il a arraché mon âme du milieu des petits des lions ;  
*j'ai dormi plein de trouble.*  
Les enfants des hommes ont pour dents des armes et des  
flèches,  
et leur langue est un glaive acéré.

---

Prætede misericordiam tuam scientibus te, et justitiam  
tuam his, qui recto sunt corde.

Non veniat mihi pes superbiæ : et manus peccatoris non  
moveat me.

Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem : expulsi sunt, nec  
potuerunt stare.

Miserere mei, Deus, miserere mei : quoniam in te confidit  
anima mea.

Et in umbra alarum tuarum sperabo, donec transeat ini-  
quitas.

Clamabo ad Deum altissimum : Deum qui benefecit mihi.

Misit de cælo, et liberavit me : dedit in opprobrium con-  
culcantes me.

Misit Deus misericordiam suam, et veritatem suam.

Et eripuit animam meam de medio catulorum leonum : dor-  
mivi conturbatus.

Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ : et lingua  
eorum gladius acutus.



Soyez exalté au-dessus des cieux, ô Dieu,  
 et que votre gloire brille par toute la terre.  
 Ils ont préparé un filet pour mes pieds,  
 et ils ont courbé mon âme.  
 Ils ont creusé une fosse devant moi,  
 et ils y sont eux-mêmes tombés.  
 Mon cœur est préparé, ô Dieu, mon cœur est préparé;  
 je chanterai, et je psalmodierai.  
*Levez-vous, ma gloire; levez-vous, mon luth et ma harpe;  
 je me lèverai dès l'aurore.*  
 Je vous célébrerai, Seigneur, au milieu des peuples;  
 et je vous chanterai parmi les nations;  
 Car votre miséricorde s'est élevée jusqu'aux cieux,  
 et votre vérité jusqu'aux nues.  
 Soyez exalté, ô Dieu, au-dessus des cieux,  
 et que votre gloire brille par toute la terre.

## PSAUME 62.

O Dieu, mon Dieu,  
*je veille aspirant à vous dès l'aurore.*  
 Mon âme a soif de vous;  
 combien ma chair aussi est altérée de vous !  
 Dans cette terre déserte, et sans chemin, et sans eau,  
 c'est ainsi que je me suis présenté devant vous dans le  
 tabernacle pour contempler votre puissance et votre  
 gloire.

---

Exaltare super cœlos, Deus : et in omnem terram gloria tua.  
 Laqueum paraverunt pedibus meis : et incurvaverunt ani-  
 mam meam.

Foderunt ante faciem meam foveam : et inciderunt in eam.  
 Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum : cantabo et  
 psalmum dicam.

Exurge, gloria mea ; exurge, psalterium et cithara : exurgam  
 diluculo.

Confitebor tibi in populis, Domine : et psalmum dicam tibi  
 in gentibus :

Quoniam magnificata est usque ad cœlos misericordia tua,  
 et usque ad nubes veritas tua.

Exaltare super cœlos, Deus : et super omnem terram gloria tua.

Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.

Sitivit in te anima mea, quam multipliciter tibi caro mea.

In terra deserta, et invia, et inaquosa : sic in sancto apparui  
 tibi, ut viderem virtutem tuam, et gloriam tuam.

Car votre miséricorde est meilleure que des vies ;  
 mes lèvres vous loueront.  
 Ainsi je vous bénirai toute ma vie,  
 et je lèverai mes mains en votre nom.  
 Que mon âme soit comme rassasiée et engraisée,  
 et ma bouche vous louera avec des lèvres d'allégresse.  
 Si je me souviens de vous sur ma couche,  
 dès le matin je méditerai sur vous.  
 Car vous avez été mon défenseur,  
 et je me réjouirai à l'ombre de vos ailes.  
 Mon âme s'est attachée à votre suite ;  
 votre droite m'a soutenu.  
 Quant à eux, c'est en vain qu'ils ont cherché à m'ôter la  
 vie ;  
 ils entreront dans les profondeurs de la terre ;  
 ils seront livrés au pouvoir du glaive ;  
 ils deviendront la proie des renards.  
 Mais le roi se réjouira en Dieu ;  
 tous ceux qui jurent par lui se féliciteront, car la bouche  
 de ceux qui profèrent l'iniquité a été fermée.

## PSAUME 66.

Que Dieu ait pitié de nous, et nous bénisse ;  
*qu'il fasse briller son visage sur nous*, et qu'il ait pitié  
 de nous.

Quoniam melior est misericordia tua super vitas : labia mea  
 laudabunt te.

Sic benedicam te in vita mea : et in nomine tuo levabo  
 manus meas.

Sicut adipe et pinguedine repleatur anima mea : et labiis  
 exultationis laudabit os meum.

Si memor fui tui super stratum meum, in matutinis me-  
 ditabor in te : quia fuisti adjutor meus.

Et in velamento alarum tuarum exultabo.

Adhæsit anima mea post te : me suscepit dextera tua.

Ipsi vero in vanum quæsierunt animam meam, introibunt in  
 inferiora terræ :

Tradentur in manus gladii, partes vulpium erunt.

Rex vero lætabitur in Deo, laudabuntur omnes qui jurant in  
 eo : quia obstructum est os loquentium iniqua.

Deus misereatur nostri et benedicat nobis : illuminet vultum  
 suum super nos et misereatur nostri.

Afin que nous connaissions votre voie sur la terre,  
 et votre salut parmi toutes les nations.  
 Que les peuples vous glorifient, ô Dieu ;  
 que tous les peuples vous glorifient.  
 Que les nations soient dans la joie et l'allégresse,  
 parce que vous jugez les peuples avec équité,  
 et que vous dirigez les nations sur la terre.  
 Que les peuples vous glorifient, ô Dieu ;  
 que tous les peuples vous glorifient.  
 La terre a donné son fruit.  
 Que Dieu, notre Dieu, nous bénisse.  
 Que Dieu nous bénisse ;  
 et que tous les confins de la terre le craignent.

## PSAUME 75.

Dieu s'est fait connaître en Judée ;  
 son nom est grand dans Israël.  
 Il a fixé son séjour dans la ville de paix,  
 et sa demeure dans Sion.  
 C'est là qu'il a brisé toute la force des arcs,  
 le bouclier, le glaive et la guerre.  
*Vous projetez un merveilleux éclat*  
*du haut des montagnes éternelles ;*  
 Tous les insensés de cœur ont été consternés,

---

Ut cognoscamus in terra viam tuam : in omnibus gentibus salutare tuum.

Confiteantur tibi populi, Deus ; confiteantur tibi populi omnes

Lætentur et exultent gentes : quoniam judicas populos in æquitate, et gentes in terra dirigis.

Confiteantur tibi populi, Deus : confiteantur tibi populi omnes :

Terra dedit fructum suum.

Benedicat nos Deus, Deus noster.

Benedicat nos Deus ; et metuant eum omnes fines terræ.

Notus in Judæa Deus : in Israel magnum nomen ejus :  
 Et factus est in pace locus ejus : et habitatio ejus in Sion  
 Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium, et bellum.  
 Illuminans tu mirabiliter a montibus æternis.  
 Turbati sunt omnes insipientes corde,

Ils ont dormi leur sommeil,  
 et tous ces hommes de richesses n'ont rien trouvé dans  
 leurs mains.  
 A votre menace, ô Dieu de Jacob,  
 se sont endormis ceux qui étaient montés sur des che-  
 vaux.  
 Vous êtes terrible, et qui pourra vous résister  
 au moment de votre colère ?  
 Du ciel vous avez fait entendre la sentence ;  
 la terre a tremblé et s'est tue,  
 Lorsque Dieu s'est levé pour rendre justice,  
 afin de sauver tous ceux qui sont doux sur la terre.  
 Aussi la pensée de l'homme vous louera,  
 et le souvenir qui lui restera vous fera fête.  
 Faites des vœux, et acquittez-les au Seigneur votre Dieu,  
 vous tous qui des alentours apportez des présents à ce  
 Dieu Terrible  
 Qui ôte la vie aux princes,  
 qui est terrible aux rois de la terre.

## PSAUME 89.

Seigneur, vous avez été pour nous un refuge  
 de génération en génération.  
 Avant que les montagnes eussent été faites,

---

*Dormierunt somnum suum : et nihil invenerunt omnes viri  
 divitiarum in manibus suis.*

*Ab increpatione tua, Deus Jacob, dormitaverunt qui ascende-  
 runt equos.*

*Tu terribilis es, et quis resistet tibi ? ex tunc ira tua.*

*De cœlo auditum fecisti judicium : terra tremuit et quievit.*

*Cum exurgeret in judicium Deus, ut salvos faceret omnes  
 mansuetos terræ.*

*Quoniam cogitatio hominis confitebitur tibi : et reliquæ co-  
 gitationis diem festum agent tibi.*

*Vovete, et reddite Domino Deo vestro : omnes qui in circuitu  
 ejus affertis munera*

*Terribili*

*Et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ.*

*Domine, refugium factus es nobis : a generatione in genera-  
 tionem.*

*Priusquam montes fierent, aut formaretur terra, et orbis : a  
 sæculo et usque in sæculum tu es Deus.*

ou que la terre et le monde eussent été formés,  
vous êtes Dieu d'éternité en éternité.  
Ne réduisez pas l'homme à l'abaissement,  
vous qui avez dit : Revenez, enfants des hommes.  
Car mille ans sont à vos yeux comme le jour d'hier qui  
n'est plus,  
et comme une veille de la nuit ;  
On les compte pour rien : tel est le cas que l'on fait de  
leurs années.  
Comme l'herbe, *il pousse en un matin ;*  
*le matin elle fleurit, et elle passe ;*  
le soir elle tombe, se durcit et se dessèche.  
Car nous sommes consumés par votre colère,  
et nous avons été troublés par votre fureur.  
Vous avez mis nos iniquités en votre présence,  
et notre vie à la lumière de votre visage.  
C'est pourquoi tous nos jours se sont évanouis,  
et nous avons été consumés par votre colère.  
Nos années se passent en de vains soucis, comme pour  
l'araignée.  
Les jours de nos années  
sont en tout de soixante-dix ans ;  
Pour les plus forts, de quatre-vingts ans.  
Le surplus n'est que peine et que douleur ;  
car alors survient la faiblesse, et nous sommes affligés.

---

Ne avertas hominem in humilitatem : et dixisti : Convertimini, filii hominum.

Quoniam mille anni ante oculos tuos, tanquam dies hesterna, quæ præteriit,

et custodia in nocte,

quæ pro nihilo habentur, eorum anni erunt.

Mane sicut herba transeat, mane floreat, et transeat : vespere decidat, induret, et arescat.

Quia defecimus in ira tua, et in furore tuo turbati sumus.

Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo : sæculum nostrum in illuminatione vultus tui.

Quoniam omnes dies nostri defecerunt : et in ira tua defecimus,

anni nostri sicut aranea meditabuntur :

dies annorum nostrorum in ipsis, septuaginta anni.

Si autem in potentatibus octoginta anni : et amplius eorum, labor et dolor.

Quoniam supervenit mansuetudo : et corripiemur.

Qui connaît la puissance de votre colère,  
combien votre colère est redoutable,  
qui le comprend ?

Apprenez-nous à reconnaître votre droite,  
et instruisez notre cœur dans la sagesse,  
Revenez, Seigneur ; jusques à quand nous rejetterez-  
vous ?

Laissez-vous fléchir en faveur de vos serviteurs.  
Nous avons été comblés, dès le matin, de votre miséri-  
corde ;  
nous avons tressailli d'allégresse et de bonheur  
tous les jours de notre vie.

Nous nous sommes réjouis à proportion des jours où vous  
nous avez humiliés,  
et des années où nous avons vu le malheur.  
Jetez un regard sur vos serviteurs et sur vos œuvres,  
et guidez leurs enfants.

*Que la lumière du Seigneur notre Dieu brille sur nous,*  
et dirigez d'en haut les œuvres de nos mains ;  
oui, dirigez l'œuvre de nos mains.

On peut réciter aussi l'un ou l'autre des psaumes 148,  
149, 150, que nous donnons plus loin au dimanche.

L'office du matin contient aussi des *cantiques* qui  
depuis la plus haute antiquité ont été choisis pour la  
prière du matin. On pourra donc réciter quelqu'un de  
ceux qui sont traduits au cours de l'ouvrage :

*Le Benedicite omnia opera Domini Domino* (p. 31).

Quis novit potestatem iræ tuæ : et præ timore tuo iram tuam  
dinumerare ?

Dexteram tuam sic notam fac, et eruditos corde in sapientia.  
Convertere, Domine, usquequo ? et deprecabilis esto super  
servos tuos.

Repleti sumus mane misericordia tua : et exultavimus, et  
delectati sumus omnibus diebus nostris.

Lætati sumus pro diebus, quibus nos humiliasti : annis, qui-  
bus vidimus mala

Respice in servos tuos, et in opera tua : et dirige filios eorum.  
Et sit splendor Domini Dei nostri super nos, et opera manuum  
nostrarum dirige super nos : et opus manuum nostrarum dirige.

Le cantique d'Ezéchias (p. 460).

Le cantique d'Anne (p. 29).

Le cantique de Moïse (p. 28).

• CAPITULE. *Rom. 13.*

La nuit a précédé, le jour se lève : rejetons donc les œuvres des ténèbres, et revêtons-nous des armes de la lumière. Marchons honnêtement, comme on doit le faire en plein jour.

HYMNES.

Réciter l'hymne *Æterne rerum Conditor* (voyez plus haut, p. 148).

Ou *Ales diei nuntius* (p. 218).

Ou la suivante :

« Vous qui participez à la lumière du Père,  
Vous-même Lumière (venant) de la lumière, et jour,  
par nos cantiques nous faisons retentir la nuit.  
Aidez ceux qui prient.

« Chassez les ténèbres de nos esprits,  
mettez en fuite les cohortes des démons ;  
chassez la somnolence,  
afin qu'elle ne stupéfie pas les paresseux.

« O Christ, soyez propice  
à nous tous qui croyons en vous,  
afin que les chants et les psalmodies  
soient utiles à ceux qui prient.

« Accordez-nous cela, Père très clément,  
Et Fils unique égal au Père,  
Avec l'Esprit Paraclet,  
Régnant dans tous les siècles. Amen.

VERSETS.

✠. Arrachez-moi, Seigneur, à l'homme méchant.

R. A l'homme inique.

ÿ. Arrachez-moi à mes ennemis, ô mon Dieu.

R. Délivrez-moi de ceux qui m'assiègent.

ÿ. Arrachez-moi à ceux qui commettent l'iniquité.

R. Sauvez-moi des hommes de sang

---

ÿ. Eripe me de inimicis meis, Deus meus.

A viro iniquo eripe me.

ÿ. Eripe me, Domine, ab homine malo.

Et ab insurgentibus libera me.

ÿ. Eripe me de operantibus iniquitatem.

Et de viris sanguinum salva me.



✠. Ainsi je chanterai un cantique en votre nom dans les siècles des siècles.

R. Et je vous offrirai chaque jour mes vœux.

✠. Ecoutez-nous, ô Dieu, notre salut.

R. Vous êtes l'espoir de toutes les nations de la terre, et au loin de ceux qui sont sur la mer.

✠. O Dieu, venez à mon aide.

R. Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

✠. Saint est Dieu, saint est le fort, saint l'immortel.

R. Qu'il ait pitié de nous.

✠. Mon âme, bénis le Seigneur.

R. Que tout ce qui est en moi bénisse son nom.

✠. Mon âme, bénis le Seigneur

R. Et n'oublie pas tout ce qu'il a fait pour toi.

✠. Il est clément pour toutes les iniquités.

R. Il guérit toutes les infirmités.

✠. Il rachète ta vie de la mort.

R. Il te couronne dans sa miséricorde et sa clémence.

✠. Et te comble de biens suivant tes désirs.

R. Ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle.

✠. Notre secours est dans le nom du Seigneur.

R. Qui a fait le ciel et la terre.

✠. Sic psalmum dicam nomini tuo in sæculum sæculi.  
Ut reddam vota mea de die in diem.

✠. Exaudi nos Deus, salutaris noster.  
Spes omnium finium terræ, et in mari longe.

✠. Deus, in adjutorium meum intende.  
Domine, ad adjuvandum me festina.

✠. Sanctus Deus, sanctus fortis, sanctus immortalis.  
Miserere nobis.

✠. Benedic anima mea Domino.  
Et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.

✠. Benedic anima mea Domino.  
Et noli oblivisci omnes retributiones ejus.

✠. Qui propitiatur omnibus nostris.  
Qui sanat omnes infirmitates tuas.

✠. Qui redimit de interitu vitam tuam.  
Qui coronat te in misericordia et miserationibus.

✠. Qui replet in bonis desiderium tuum.  
Renovabitur ut aquilæ juvenus tua

✠. Adjutorium nostrum in nomine Domini  
Qui fecit cælum et terram.

Cantique de Zacharie (voyez plus haut, p. 14).

*Pater noster.*

*Ave Maria.*

*Credo* voyez plus haut, p. 167.)

*Confiteor* (voyez plus haut, p. 398).

Oraisons (voyez p. 220).

Nous donnons ici, comme prière du matin, le *Te Deum* dont la traduction se trouve p. 160 et suiv.

Te Deum laudamus : te Dominum confitemur.

Te æternum Patrem, omnis terra veneratur.

Tibi omnes angeli, tibi cæli et universæ potestates.

Tibi Cherubim et Seraphim, incessabili voce proclamant :

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus sabaoth.

Pleni sunt cæli et terra majestatis gloriæ tuæ.

Te gloriosus Apostolorum chorus ;

Te Prophetarum laudabilis numerus ;

Te Martyrum candidatus laudat exercitus.

Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia :

Patrem immensæ majestatis ;

Venerandum tuum verum, et unicum Filium ;

Sanctum quoque Paraclitum Spiritum.

Tu Rex gloriæ, Christe.

Tu Patris sempiternus es Filius.

Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.

Tu devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna cælorum.

Tu ad dexteram Dei sedes in gloria Patris.

Judex crederis esse venturus.

Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.

Æterna fac cum Sanctis tuis in gloria numerari.

Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.

Et rege eos et extolle illos usque in æternum.

Per singulos dies benedicimus te.

Et laudamus nomen tuum in sæculum et in sæculum sæculi.

Dignare, Domine, die isto, sine peccato nos custodire.

Miserere nostri, Domine, miserere nostri.

Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.

In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.

## PRIÈRE DU SOIR

Au début, on récitera le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et la confession des péchés pour les fautes de la journée (*Confiteor*) ;

Puis les psaumes des Vêpres du dimanche, donnés plus loin, et les psaumes de Complies, 4<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup>, 133<sup>e</sup>, que nous avons donnés ci-dessus (p. 226).

On pourra ici réciter les hymnes de l'heure de Vêpres : *Lumen hilare* (voyez plus haut, p. 142), et celle de Complies : *Te lucis ante terminum* (plus haut, p. 226) ;

Ou celle-ci :

« Créateur sublime du monde,  
qui avez repoussé les eaux,  
séparant d'elles le sol de la terre,  
et rendant celle-ci stable (1),

« De telle sorte qu'elle fût apte à produire des semences,  
à se décorer de fleurs d'or,  
à produire des fruits abondants,  
et de gras pâturages.

« Purifiez par la rosée de votre grâce  
les blessures d'un esprit échauffé (par les passions),  
afin qu'il lave ses fautes par ses larmes,  
et qu'il réprime les mouvements mauvais.

« Qu'il obéisse à vos ordres,  
qu'il s'éloigne de tout mal,  
qu'il aime à s'enrichir des biens (spirituels),  
qu'il ignore la blessure mortelle

« Accordez cela, Père très clément, etc.

On récitera les cantiques *Magnificat* et *Nunc dimittis*, qui appartiennent à l'office du soir (cf. ci-dessus, p. 13 et 15).

(1) Comme nous l'avons dit, les hymnes des Vêpres célèbrent jour par jour les merveilles de la création ; celle-ci est du mardi, le troisième jour, qui correspond à la séparation de la terre et des eaux et à la création des plantes.

## VERSETS (1).

Seigneur, ayez pitié.

Christ, ayez pitié.

Seigneur, ayez pitié.

Notre Père, etc.

Et ne nous laissez pas succomber à la tentation.

Mais délivrez-nous du mal.

J'ai dit, Seigneur, ayez pitié de moi.

Guérissez mon âme parce que j'ai péché contre vous.

Tournez-vous enfin vers moi, Seigneur.

Et laissez-vous toucher par vos serviteurs.

Que votre miséricorde, Seigneur, s'exerce sur nous.

Car nous avons espéré en vous.

Que vos prêtres soient revêtus de justice,

Et que vos saints se réjouissent.

Sauvez votre peuple, Seigneur, et bénissez votre héritage,

Et régissez-les et faites-les prospérer et grandir toujours.

Souvenez-vous de votre congrégation,

Que vous avez possédée depuis le commencement.

Que votre paix s'établisse dans la force,

(1) Nous donnons ces versets qui se disent également à Laudes et à Vêpres.

Kyrie eleison.

Christe eleison.

Kyrie eleison.

Pater noster.

Et ne nos inducas in tentationem,

Sed libera nos a malo.

Ego dixi : Domine, miserere mei.

Sana animam meam quia peccavi tibi.

Convertere Domine, usquequo.

Et deprecabilis esto super servos tuos.

Fiat misericordia tua, Domine, super nos.

Quemadmodum speravimus in te.

Sacerdotes tui induantur justitiam,

Et sancti tui exultent.

Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hæreditati tuæ.

Et rege eos et extolle illos usque in æternum

Memento congregationis tuæ,

Quam possedisti ab initio.

Fiat pax in virtute tua.

Et que l'abondance soit dans vos murs.

Prions pour les fidèles trépassés.

Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière éternelle brille pour eux.

Qu'ils reposent en paix.

Amen.

Pour nos frères absents.

Sauvez, ô mon Dieu, vos serviteurs qui espèrent en vous.

Pour les affligés et les captifs.

Délivrez-les, Dieu d'Israël, de toutes leurs tribulations.

Envoyez-leur, Seigneur, le secours d'en haut,

Et de Sion, protégez-les.

Seigneur, écoutez ma prière,

Et que mon cri vienne jusqu'à vous.

Seigneur Dieu des vertus, convertissez-nous,

Et montrez votre face et nous serons sauvés.

Lève-toi, Christ, et aide-nous,

Et délivre-nous à cause de Ton nom.

Seigneur, écoutez ma prière,

Et que mon cri vienne jusqu'à vous.

Le Seigneur soit avec vous,

Et avec votre esprit.

---

*Et abundantia in turribus tuis.*

*Oremus pro fidelibus defunctis.*

*Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.*

*Requiescant in pace.*

*Amen.*

*Pro fratribus nostris absentibus.*

*Salvos fac servos tuos, Deus meus, sperantes in te.*

*Pro afflictis et captivis.*

*Libera eos, Deus Israel, ex omnibus tribulationibus suis.*

*Mitte eis, Domine, auxilium de sancto.*

*Et de Sion tuere eos.*

*Domine, exaudi orationem meam.*

*Et clamor meus ad te veniat.*

*Domine Deus virtutum, converte nos.*

*Et ostende faciem tuam et salvi erimus.*

*Exurge Christe, adjuva nos.*

*Et libera nos propter nomen tuum.*

*Domine, exaudi orationem meam.*

*Et clamor meus ad te veniat.*

*Dominus vobiscum,*

*Et cum spiritu tuo.*

## ORAISON.

Que le Seigneur soit avec vous,  
Et avec votre esprit.

## PRIONS.

Visitez, nous vous en prions, Seigneur, cette habitation et repoussez au loin toutes les embûches de l'ennemi : que vos saints anges y habitent, qu'ils nous gardent en paix, et que votre bénédiction soit sur nous toujours. Amen.

Que le Seigneur soit avec vous,  
Et avec votre esprit.

Béniissons le Seigneur.

Grâces soient à Dieu.

Que le tout-puissant et miséricordieux Seigneur Père, Fils et Saint-Esprit nous bénisse et nous garde. Amen.

On peut réciter ensuite une des prières à la sainte Vierge, données plus loin, et l'oraison p. 285.

## L'ORDINAIRE DE LA MESSE

Sans donner de la messe un commentaire théologique ou historique qui dépasserait de beaucoup les limites de cet ouvrage, nous voudrions par quelques éclaircissements mettre le lecteur à même de bien suivre et de bien comprendre ce rite essentiel du christianisme, qui est le centre de la liturgie et de toute vie chrétienne. Du reste, nous n'aurons sur bien des points qu'à renvoyer le lecteur aux chapitres de notre livre où nous avons donné déjà bien des explications qui se rapportent au rite de la messe, notamment dans les chapitres VI et VII (1).

(1) Il y a beaucoup d'ouvrages sur la messe ; l'ouvrage de Lebrun est resté classique ; Claude de Vert, assez décrié comme liturgiste, a une sérieuse valeur historique. Parmi les modernes, nous ne citerons que le P. Gihl : *Le saint sacrifice de la messe*, explication dogmatique, liturgique et ascétique. 2 vol. trad. de l'allemand. Paris, 1894.

C'est n'avoir pas la moindre notion du culte chrétien, que de s'isoler du prêtre durant le sacrifice ou de se livrer à quelque dévotion ou lecture privée. La messe devrait être la vraie dévotion des fidèles ; c'est *leur oblation, leur sacrifice*, ils sont en union avec le pontife qui prie et qui offre l'hostie sainte pour eux, ou plutôt ils sont en union avec le Christ, ils se retrouvent à la cène avec les apôtres, ils entendent les paroles sacrées que le Seigneur a prononcées : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; » ils reçoivent ce corps et ce sang ; ils sont présents sur le Calvaire et reçoivent le prix de leur rédemption. Ils perdent en quelque sorte pour un moment leur individualité, ils sont plus que jamais les membres de ce corps qui est l'Église universelle, catholique, dont Jésus-Christ est la tête : « Nous sommes tous un même corps, dit saint Paul, nous qui participons à un même pain. » C'est bien la communion, l'union de tous en un. Les études archéologiques et liturgiques arrivent sur ce point exactement aux mêmes conclusions que l'enseignement théologique. En donnant les prières de la messe, nous restons, du reste, fidèles à notre plan, car la plupart sont de la plus haute antiquité. Nous indiquerons celles qui sont d'âge postérieur.

Voici résumée en quelques mots la cérémonie de la messe :

La première partie jusqu'à l'offertoire est consacrée à des actes indépendants en eux-mêmes du sacrifice, des lectures et des chants, et à quelques pièces d'introduction qui y ont été ajoutées plus tard, comme le psaume *Introibo ad altare Dei*, la confession des péchés et l'encensement.

L'épître et l'évangile, parfois la prophétie, appar-



tiennent aux lectures, les autres pièces liturgiques sont des chants : introït, graduel, trait, alleluia, *Gloria in excelsis*. Enfin il y a des prières ou supplications, la litanie et les oraisons.

A l'offertoire commence le sacrifice proprement dit et la cène eucharistique. On offre le pain et le vin ; le prêtre retrace tous les actes du Christ à la dernière cène ; il récite les prières et les actions de grâces que le Christ avait récitées ; il intercède pour les fidèles, procède comme le Christ à la fraction du pain, et enfin dit une prière pour remercier Dieu de ses faveurs.

Nous allons détailler et analyser toutes ces parties.

#### PREMIÈRE PARTIE DE LA MESSE

*(De l'introït à l'offertoire. Messe des catéchumènes ou avant-messe.)*

##### 1. Introduction.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Saint Paul dit que tout ce que font les fidèles, actes ou paroles, doit se faire au nom du Seigneur ; l'action par excellence devait donc commencer ainsi. Le signe de la croix est une doxologie. (Voir plus haut, p. 129.)

Je m'approcherai de l'autel de Dieu,  
Du Dieu qui a rempli de joie ma jeunesse.

Jugez-moi, ô Dieu, et séparez ma cause de celle d'une nation qui n'est pas sainte : délivrez-moi de l'homme méchant et trompeur.

*In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen.*

*Antienne.* Introibo ad altare Dei.

*℟.* Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

*Psaume 42.* Judica me Deus, et discerne causam meam de gente non sancta : ab homine iniquo et doloso erue me.

Car vous êtes ma force, ô Dieu ; pourquoi m'avez-vous repoussé ? et pourquoi marché-je attristé, pendant que l'ennemi m'afflige ?

Envoyez votre lumière et votre vérité ; elles me conduiront et m'amèneront à votre sainte montagne et à vos tabernacles.

Et j'entrerai à l'autel de Dieu : du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

Je vous louerai sur la harpe, ô Dieu, mon Dieu : pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi me troubles-tu ?

Espère en Dieu, car je le louerai encore : lui, le salut de mon visage et mon Dieu.

Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit.

Comme il était au commencement, et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

*Ant.* Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui réjouit ma jeunesse.

Notre aide est dans le nom du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

Comme préparation à la messe, ce psaume est fort ancien. Il met dès le principe le fidèle en communication avec Dieu, en le séparant du monde.

## 2. *Confession.* — La confession des péchés avait lieu

Quia tu es, Deus, fortitudo mea : quare me repulisti ? et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus ?

Emitte lucem tuam et veritatem tuam ; ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua.

Et introibo ad altare Dei : ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus : quare tristis es anima mea ? et quare conturbas me ?

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi : salutare vultus mei, et Deus meus.

Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto.

Sicut erat in principio et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

*Ant.* Introibo ad altare Dei. Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Ÿ. *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

℟. Qui fecit cælum et terram.

dans les plus anciennes assemblées chrétiennes. Elle est recommandée par saint Jacques, par la *Doctrinedes apôtres*, etc. La formule qui est donnée ici est la formule officielle reçue dans l'Eglise catholique, avec quelques variantes, depuis le VIII<sup>e</sup> siècle (1).

Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les saints, et à vous, mes frères, que j'ai beaucoup péché en pensées, en paroles et en œuvres : par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les saints, et vous, mes frères, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant ait pitié de vous, qu'il vous remette vos péchés et vous conduise à la vie éternelle.

Les fidèles répètent la confession des péchés, après laquelle le prêtre dit le *Misereatur*, puis il donne l'absolution par ces paroles :

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde l'indulgence, l'absolution et la rémission de nos péchés.

(1) Voyez le chapitre xxviii, *Pénitence*, p. 398.

---

Confiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ semper virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, omnibus sanctis, et vobis, fratres, quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere : mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaellem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, omnes sanctos, et vos, fratres, orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur tui omnipotens Deus, et dimissis peccatis tuis perducatur te ad vitam æternam.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus.

- ✠. O Dieu, d'un seul regard vous nous donnerez la vie.  
 R. Et votre peuple se réjouira en vous.  
 V. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde.  
 R. Et donnez-nous le salut que vous nous préparez.  
 ✠. Seigneur, exaucez ma prière.  
 R. Et que mon cri parvienne jusqu'à vous.  
 V. Le Seigneur soit avec vous.  
 R. Et avec votre esprit.

Ces versets ou d'autres de même nature précèdent souvent les oraisons dans la liturgie. Nous en avons dit ailleurs l'origine et l'usage (1). Ils ont ici pour but de nous rendre Dieu favorable, d'implorer sa miséricorde ; ils se rattachent par là à la confession des péchés, comme les deux courtes oraisons qui suivent :

Faites disparaître de nos cœurs, ô mon Dieu ! toutes les taches, afin que nous approchions du Saint des saints avec une entière pureté d'esprit : nous vous le demandons par votre divin Fils, Notre-Seigneur. Amen.

Nous vous prions, Seigneur, par les mérites de vos saints dont les reliques sont ici et de tous les saints, d'accorder le pardon de tous mes péchés. Amen.

(1) Voyez le chapitre iv, p. 47.

- ✠. Deus tu conversus vivificabis nos.  
 R. Et plebs tua lætabitur in te.  
 V. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam  
 R. Et salutare tuum da nobis.  
 V. Domine, exaudi orationem meam.  
 R. Et clamor meus ad te veniat.  
 ✠. Dominus vobiscum.  
 R. Et cum spiritu tuo.

*Oremus.* Aufer a nobis, quæsumus Domine, iniquitates nostras : ut ad sancta sanctorum puris mereamur mentibus introire. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

*Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum, quorum reliquæ hic sunt, et omnium sanctorum : ut indulgere digneris omnia peccata mea. Amen.*

Cette coutume de célébrer sur la tombe d'un martyr ou tout au moins d'enfermer des reliques sous l'autel est aussi des plus antiques.

3. *Encensement et introït.* — Dans les messes solennelles, le prêtre commence par encenser l'autel. Ce rite, employé dans toutes les actions un peu importantes de la liturgie, a une triple signification que nous avons expliquée déjà (1).

L'introït a été institué au iv<sup>e</sup> siècle. Antérieurement la messe commençait immédiatement par la supplication ou litanie et les lectures. L'introït est un psaume, dont il ne reste aujourd'hui que l'antienne (2). Il varie suivant les messes. Nous donnons comme exemple l'introït du jour de l'Épiphanie.

Voici qu'arrive le Seigneur, le dominateur ; son sceptre est dans sa main.

4. *Litanie.* — C'est une prière très antique, comme nous l'avons expliqué ailleurs (3). Aujourd'hui elle se dit sous cette forme :

Seigneur, ayez pitié.  
Christ, ayez pitié.  
Seigneur, ayez pitié.

Mais ce n'est là qu'une forme très abrégée, un résidu

(1) Voyez p. 353.

(2) Cf. p. 98

(3) Voyez p. 69 et suiv.

---

Ecce advenit Dominator Dominus : et regnum in manu ejus.  
*Ps.* 71. Deus, judicium tuum, etc.

Kyrie eleison, *trois fois.*  
Christe eleison, *id.*  
Kyrie eleison, *id.*

de l'ancienne litanie qui renfermait des supplications pour tous les besoins de l'Église. Les grandes litanies au Samedi saint en donnent quelque idée.

5. *Gloria in excelsis*. — C'est une hymne d'une haute antiquité (1). Elle n'est dite, en bonne règle, que les jours de fête, et sépare de la litanie les oraisons qui devraient la suivre.

Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions. Nous vous remercions à cause de votre gloire infinie, Seigneur Dieu, Roi du ciel, ô Dieu Père tout-puissant ! Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous ! Vous qui effacez les péchés du monde, recevez notre humble prière. Vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous. Car vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, ô Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

6. *Collectes*. — Ici se placent des oraisons. Cette forme de prière, avec le *Dominus vobiscum*, remonte à la plus haute antiquité (2).

(1) Cf. notre chapitre xi sur le *Gloria in excelsis*, p. 150.

(2) Voyez le chapitre iv, p. 53.

---

*Gloria in excelsis Deo. Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te, benedicimus te, adoramus te, glorificamus te. Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam. Domine Deus, rex cælestis, Deus Pater omnipotens. Domine Fili unigenite, Jesu Christe Domine Deus, Agnus Dei, Filius Patris. Qui tollis peccata mundi, miserere nobis. Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram. Qui sedes ad dexteram Patris, miserere nobis Quoniam tu solus Sanctus, tu solus Dominus, tu solus Altissimus, Jesu Christe, cum sancto Spiritu, in gloria Dei Patris. Amen.*

Les oraisons varient presque chaque jour. Il y en a quelquefois deux, trois ou même davantage. Nous donnons comme exemple l'oraison de la messe de Pâques.

Le Seigneur soit avec vous  
Et avec votre esprit.

*Prions.* O Dieu, qui aujourd'hui nous avez ouvert les portes de l'éternité par votre Fils unique, après qu'il a vaincu la mort; vous qui par votre prévenance inspirez nos désirs, faites-les aboutir par votre secours. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit Dieu dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

7. *Épître.* — Les épîtres varient, comme les oraisons. Elles sont le plus souvent empruntées aux Épîtres des apôtres, ou à l'Apocalypse, quelquefois aux Actes des apôtres, quelquefois à l'Ancien Testament. Il y avait autrefois plusieurs lectures, comme il arrive encore pour quelques messes de vigiles, où on lit des prophètes, ou d'autres passages de l'Ancien Testament. Voici l'épître du jour de Pâques :

Lecture de l'Épître du bienheureux apôtre Paul aux Corinthiens. I, c. v.

Mes Frères, chassez le vieux levain, afin d'être une pâte nouvelle, vous qui êtes azymes. Car le Christ notre Pâque

---

Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

*Oremus.* Deus, qui hodierna die per Unigenitum tuum, æternitatis nobis aditum, devicta morte. reserasti: vota nostra, quæ præveniendo aspiras, etiam adjuvando proseguere. Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Lectio Epistolæ beati Pauli apostoli ad Corinthios. I, c. v.

Fratres, Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio,



a été immolé. Faisons donc festin, non avec du vieux levain, non avec le levain de la malice et de la perversité, mais avec les azymes de la sincérité et de la vérité.

Quand il y a diacre et sous-diacre à la messe, c'est ce dernier ministre qui récite l'épître, à droite, en faisant face à l'autel ; c'était la place, dans les anciens chœurs, d'une tribune ou chaire spécialement consacrée aux lectures. L'évangile se lisait du côté opposé.

8. *Psalmodie (graduel, alleluia, trait)*. — Après la lecture de l'Ancien ou du Nouveau Testament, on récitait ou l'on chantait des psaumes. Le graduel et l'alleluia sont une psalmodie sous forme de répons.

Au temps pascal, le graduel fait place à un second alleluia, tandis qu'en carême et au temps de la Septuagésime, l'alleluia est remplacé par un trait, c'est-à-dire par un psaume qui était chanté par un chantre sans répétition, ni refrain. Aujourd'hui on le chante à deux chœurs (1).

Les séquences ou proses furent introduites pour faire suite à l'alleluia, au x<sup>e</sup> siècle, ou même dès le ix<sup>e</sup>. Au moyen âge elles se multiplièrent d'une façon extraordinaire. Il en existe de nombreux recueils manuscrits dans certaines bibliothèques anciennes sous le titre de *prosaires* ou *séquentiaires*. Aujourd'hui la liturgie romaine n'a gardé que les plus célèbres : *Victimæ paschali laudes* pour Pâques, *Veni*

(1) Sur tout cela cf. le chapitre iv, p. 51.

sicut estis azymi. Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus. Itaque epulemur, non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiae ; sed in azymis sinceritatis et veritatis.

*Sancte Spiritus* pour la Pentecôte, *Lauda Sion Salvatorem* pour la Fête-Dieu, *Dies iræ, dies illa* pour les morts, *Stabat Mater* pour les fêtes de la Compassion de Notre-Dame. Ce sont des poésies d'un rythme plus souple que les hymnes. Celles que nous venons de citer sont des pièces admirables, de vrais chefs-d'œuvre de poésie et de piété. La mélodie de ces proses, qui n'est déjà plus le plain-chant primitif, est d'un beau caractère ; c'est un acheminement vers la musique mesurée (1).

9. *Evangile et Homélie*. — Il y a gradation dans les lectures : l'Ancien Testament (quand il y avait trois lectures), les Épîtres ou les Actes, enfin l'Évangile, qui sera comme le couronnement de cette première partie de la messe. Aux messes solennelles, l'évangile est chanté par le diacre à la place où était autrefois l'ambon, une sorte de chaire pour l'évangile, et on encense le livre. Toutes ces cérémonies sont très anciennes, et avaient lieu au iv<sup>e</sup> siècle dans l'Église de Jérusalem, à peu près comme aujourd'hui. Remarquons du reste, une fois pour toutes, que la grand-messe et surtout la messe pontificale ont beaucoup mieux conservé les rites anciens que la messe basse qui, à bien des points de vue, n'est qu'un résumé. L'évangile était autrefois suivi d'une explication, commentaire ou homélie sur le passage que l'on venait de lire. C'est encore à ce moment que se place le sermon, dans la messe de paroisse (2).

Dans certaines messes, on dit après l'évangile le

(1) Cf. le chapitre x, LES HYMNES, p. 140.

(2) Sur ce rite de la lecture de l'évangile, voir Catalani : *de codice sancti Evangelii libri III*. Rome, 1733.

symbole de Nicée, dont l'introduction à la messe est de date postérieure (1).

Ici se termine la première partie de la messe.

Cette partie représente donc la très ancienne réunion chrétienne, la vigile primitive. Elle avait pour but : 1° de célébrer les louanges de Dieu, de là chant des psaumes, en répons ou en trait, de l'alleluia, du *Gloria in excelsis* ou d'autres cantiques, quelquefois le cantique de Daniel *Benedictus es Domine Deus*;

2° Intercession pour les fidèles et les divers besoins de l'Eglise, litanie, *Kyrie eleison* ;

3° Instruction des fidèles par les lectures de l'Ecriture sainte ou le sermon.

Le chrétien s'efforcera donc de rester fidèle à l'esprit de l'Eglise durant cette première partie, en s'unissant au chant, par la voix, ou au moins par la pensée ; en priant pour tous les besoins de l'Eglise et de ses frères ;

(1) Cf. chapitre XIII, SYMBOLES DE FOI, p. 169. En voici le texte latin ; nous avons donné la traduction, p. 170.

Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cæli et terræ, visibilium omnium et invisibilium.

Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum. Et ex Patre natum ante omnia sæcula Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero. Genitum, non factum, consubstantiallem Patri : per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines et propter nostram salutem, descendit de cælis Et incarnatus est de Spiritu Sancto ex Maria Virgine : ET HOMO FACTUS EST. Crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato, passus et sepultus est. Et resurrexit tertia die, secundum Scripturas, et ascendit in cælum, sedet ad dexteram Patris. Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos : cujus regni non erit finis

Et in Spiritum Sanctum, Dominum et vivificantem : qui ex Patre Filioque procedit. Qui cum Patre et Filio simul adoratur, et conglorificatur : qui locutus est per Prophetas. Et Unam, Sanctam, Catholicam et Apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum Baptisma in remissionem peccatorum. Et expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi sæculi. Amen.

enfin en profitant pour son enseignement des lectures et des instructions qui sont données.

## DEUXIÈME PARTIE DE LA MESSE

### *Messe des fidèles.*

Cette deuxième partie forme en réalité une cérémonie distincte de la précédente et d'un caractère tout différent. Les rites et les prières que nous venons d'exposer, psalmodie, lectures, litanie, confession, hymnes, n'appartiennent pas en propre au rite du sacrifice, mais se rencontraient dans toute réunion chrétienne. Ceux de la seconde partie, au contraire, sont tous, dans la messe primitive surtout, rigoureusement ordonnés à la même fin, qui est le sacrifice et la cène eucharistique, et toutes les prières, qui la plupart du temps sont sous forme d'oraisons, se rapportent aussi par le sens à cette action unique (1).

Cette partie comprend six actions principales : l'offertoire, les prières eucharistiques, celles de consécration, l'épiclese, la fraction et la communion.

1. *Offertoire ou offrande.* — La messe est en même temps un repas sacré et un sacrifice. Les fidèles offraient le pain et le vin, et divers autres dons, qui étaient bénits durant le sacrifice et dont une partie était prélevée pour être consacrée et distribuée aux fidèles à la communion. Le reste était la part du clergé, des différents ministres, des veuves, des pauvres, etc.

Cette offrande des fidèles avait un caractère hautement mystique ; elle signifiait d'abord leur union au sacrifice du Christ. Tout sacrifice est un don ou un présent que l'homme offre à Dieu, afin de se le rendre

(1) Cf. p. 83.

favorable ou de détourner sa colère ; par l'abandon ou l'anéantissement de cette chose créée, il reconnaît le domaine souverain du Créateur. Les chrétiens savaient que leur offrande n'avait de valeur que si elle était unie au sacrifice que le Christ fait à son Père. Les plus belles oraisons de la Secrète, comme nous le dirons tout à l'heure, expriment cette pensée. C'est avec grande raison que l'offrande est faite à ce moment, comme nous l'avons dit ailleurs.

L'offertoire comprend plusieurs prières : d'abord une antienne, qui varie à toutes les messes et qui est l'offertoire proprement dit (1). C'est du quatrième siècle que date cette prière. Comme les fidèles venaient à l'autel pour offrir leurs dons, ce défilé demandait un certain temps et il se produisait parfois quelque désordre. Pour occuper la foule, on eut l'idée de chanter un psaume antiphoné ; plus tard, pour résumer, on retrancha le psaume et on ne garda que l'antienne. Dans les messes anciennes, l'antienne est toujours tirée d'un psaume.

Voici l'offertoire du vendredi des Quatre-Temps de carême :

Mon âme, bénis le Seigneur, et n'oublie passes bienfaits : ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle.

Le prêtre pendant ce temps récite des prières d'offertoire, qui sont des allusions aux dons offerts et au sacrifice :

(1) Sur le *Dominus vobiscum*, *Et cum spiritu tuo*, *Oremus*, qui précède l'antienne et qui n'est plus rattaché à aucune oraison, voir plus haut, p. 105.

---

Benedic, anima mea, Domino. et noli oblivisci omnes retributiones ejus : et renovabitur, sicut aquilæ, juvenus tua. (Ps. 102.)

### En offrant l'hostie :

Père saint et tout-puissant, Dieu éternel, recevez cette Hostie sans tache, que moi, votre indigne serviteur, je vous offre à vous le Dieu vivant et véritable, pour mes péchés, mes offenses et mes négligences sans nombre, pour tous ceux qui sont ici présents, pour tous les chrétiens fidèles, les vivants et les morts, afin qu'elle nous serve à moi et à eux pour la vie éternelle. Amen.

Cette prière n'est pas des plus antiques ; elle remonte cependant au delà du x<sup>e</sup> siècle.

Puis il mêle au vin un peu d'eau avec cette admirable prière :

Dieu, qui par un miracle avez créé la dignité de la nature humaine et par un miracle plus grand encore l'avez réformée : faites que par le mystère de cette eau et de ce vin nous ayons part à la divinité de celui qui a daigné s'unir à notre humanité, Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, qui vit et règne avec vous dans l'unité de l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Amen.

Cette coutume de mêler l'eau au vin est aussi de la plus haute antiquité. Nous avons vu le sens qu'y attachait saint Cyprien au III<sup>e</sup> siècle (1).

(1) Voyez p. 108.

---

Suscipe, sancte Pater, omnipotens æterne Deus, hanc immaculatam Hostiam, quam ego indignus famulus tuus offero tibi, Deo meo vivo et vero, pro innumerabilibus peccatis, et offensionibus, et negligentibus meis, et pro omnibus circumstantibus, sed et pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis ; ut mihi et illis proficiat ad salutem in vitam æternam. Amen.

Deus, qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti, et mirabilius reformasti : da nobis per hujus aquæ et vini mysterium, ejus divinitatis esse consortes, qui humanitatis nostræ fieri dignatus est particeps, Jesus Christus Filius tuus Dominus noster : Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Suivent d'autres prières d'oblation dites par le prêtre et d'une haute antiquité (1) :

Nous vous offrons, Seigneur, ce calice du salut, suppliant votre clémence de le faire monter comme une odeur suave en présence de votre majesté divine, pour notre salut et le salut du monde entier. Amen.

C'est avec un esprit d'humilité et un cœur contrit que nous vous demandons, ô Dieu, de nous recevoir : que notre sacrifice soit agréé par vous aujourd'hui, Seigneur Dieu.

Ces dernières paroles sont empruntées à la belle prière des trois enfants dans la fournaise (Dan. III, 12 seq.), dont le sacrifice fut accueilli par Dieu.

Venez, Dieu éternel, Sanctificateur tout-puissant, et bénissez ce sacrifice préparé en l'honneur de votre saint nom.

Cette prière est très célèbre parmi les liturgistes ; beaucoup y ont vu l'*épiclèse*, c'est-à-dire l'invocation du Saint-Esprit, qui dans les autres liturgies est après la consécration. La transsubstantiation ou changement du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur est opérée par la puissance du Saint-Esprit. Il

(1) L'*Offerimus* est au mozarabe et à la messe d'Illyricus. Le *Deus qui humanæ* est à l'ambrosien et aussi dans la messe d'Illyricus.

---

*Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam : ut in conspectu divinæ majestatis tuæ, pro nostra et totius mundi salute cum odore suavitatis ascendat. Amen.*

*In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur a te, Domine : et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, Domine Deus.*

*Veni, Sanctificator omnipotens, æterne Deus et benedic hoc sacrificium tuo sancto nomini præparatum.*



paraît donc plus logique, à première vue, que cette invocation soit *avant* la consécration. Ce n'est pas ici le lieu de discuter à nouveau cette question tant débattue, mais nous avons dit ailleurs pourquoi nous nous rallions sur ce point à l'avis de savants liturgistes, qui soutiennent que la liturgie romaine place, avec les autres liturgies, l'épiclese après la consécration (actuellement ce seraient les deux prières *Supra quæ* et *Supplices te*). De cette sorte la liturgie garde l'ordre logique et chronologique de l'intervention des trois personnes divines dans l'œuvre de la rédemption (1).

A la messe solennelle, le diacre et le sous-diacre sont auprès du prêtre et l'assistent pour l'offertoire et pour tous les rites qui vont suivre.

Ici se place dans les messes solennelles un nouvel encensement de l'autel et des oblations, avec les mêmes cérémonies qu'au début, mais avec des paroles différentes :

Que par l'intercession du bienheureux Michel archange (2) qui est debout à la droite de l'autel de l'encens, et de tous ses élus, le Seigneur daigne bénir cet encens et le recevoir comme un parfum d'agréable odeur. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen.

Que cet encens béni par vous, Seigneur, monte vers vous, et que votre miséricorde descende sur nous.

(1) Nous nous permettons de renvoyer à une dissertation sur la messe publiée à part.

(2) Sur le nom de saint Michel substitué à celui de saint Gabriel, voir plus haut, p. 356.

---

Per intercessionem beati Michaelis archangeli stantis a dextris altaris incensi, et omnium electorum suorum, incensum istud dignetur Dominus benedicere, et in odorem suavitatis accipere. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Incensum istud a te benedictum, ascendat ad te Domine, et descendat super nos misericordia tua.

Que ma prière s'élève vers vous, comme la fumée de l'encens : que l'élévation de mes mains vous soit comme le sacrifice du soir. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et une porte autour de mes lèvres, afin que mon cœur ne se laisse pas aller à des paroles de malice, pour chercher des excuses à mes péchés.

Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour et la flamme de l'éternelle charité. Amen.

Le lavement des mains, qui a lieu après l'encensement, est une cérémonie fort ancienne aussi, mentionnée par saint Cyrille au iv<sup>e</sup> siècle. Elle s'expliquait par la nécessité où était le prêtre, après avoir reçu les dons et encensé l'autel, de purifier ses mains ; mais elle a aussi un caractère mystique, c'est pourquoi elle a été maintenue même aux messes basses. Le pontife doit se purifier avant de passer à la partie la plus solennelle du sacrifice et n'approcher des redoutables mystères qu'avec un cœur pur ; c'est le sens du psaume 25<sup>e</sup> qui se récite à ce moment :

Je laverai mes mains parmi les justes et je m'approcherai de votre autel, Seigneur.

Pour entendre vos louanges et raconter vos merveilles.

Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où habite votre gloire.

---

*Dirigatur, Domine, oratio mea, sicut incensum in conspectu tuo : elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum. Pone Domine custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis : ut non declinet cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis.*

*Accendat in nobis Dominus ignem sui amoris, et flammam æternæ charitatis. Amen.*

Lavabo inter innocentes manus meas : et circumdabo altare tuum, Domine :

Ut audiam vocem laudis, et enarrem universa mirabilia tua.

Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.

O mon Dieu, ne me confondez pas avec les impies, et ne me traitez pas comme les homicides.

Leurs mains sont accoutumées à l'injustice ; leur droite est pleine de présents.

Pour moi, j'ai marché dans mon innocence : rachetez-moi, et prenez pitié de moi.

Mes pieds se sont arrêtés dans la voie de la justice : je vous bénirai, Seigneur, dans les assemblées des fidèles.

Gloire au Père, etc.

La prière qui suit est, comme les précédentes, une prière d'oblation :

Trinité sainte, agréez cette oblation que nous vous offrons en mémoire de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et en l'honneur de la bienheureuse Marie toujours vierge, du bienheureux Jean-Baptiste, de vos saints apôtres Pierre et Paul, de ceux-ci (1) et de tous les autres saints. Qu'elle soit à leur honneur et à notre salut, et que ceux dont

(1) Selon quelques-uns, allusion aux saints dont les reliques reposent sous l'autel ; selon d'autres, ces mots se rapportent seulement aux saints déjà nommés. Pour nous cette prière n'est autre chose qu'une oraison *Super nomina*, après *istorum* on énonçait les noms. Cf. Migne, P. L., t. LXXVIII, col. 248. Cette place pour les diptyques est du reste la vraie, comme nous l'avons dit ailleurs.

---

Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam :

In quorum manibus iniquitates sunt : dextera eorum repleta est muneribus.

Ego autem in innocentia mea ingressus sum : redime me, et miserere mei.

Pes meus stetit in directo : in ecclesiis benedicam te, Domine.  
Gloria Patri.

Suscipe, sancta Trinitas, hanc oblationem, quam tibi offerimus ob memoriam passionis, resurrectionis et ascensionis Jesu Christi Domini nostri : et in honorem beatæ Mariæ semper virginis, et beati Joannis Baptistæ, et sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, et istorum, et omnium Sanctorum : ut illis proficiat ad

nous honorons la mémoire sur terre daignent intercéder pour nous dans le ciel. Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen.

Cette prière, moins ancienne, rappelle que les saints participent à l'honneur du sacrifice.

Enfin vient la *Secrète*, qui est la prière d'oblation proprement dite et fort ancienne comme telle. Elle est précédée d'une invitation à la prière, sorte de prologue qui est, nous l'avons déjà dit, une forme d'oraison *anténicéenne*.

Priez, mes frères, afin que mon sacrifice qui est aussi le vôtre, soit accueilli par Dieu le Père tout-puissant.

¶. Que le Seigneur reçoive le sacrifice de vos mains pour la louange et la gloire de son nom, pour notre utilité et pour celle de toute sa sainte Eglise.

Le texte de la *Secrète* varie suivant les messes, et il y a autant de secrètes qu'il y a eu de collectes à l'avant-messe. C'était, comme la collecte, une prière improvisée par le prêtre. Son nom vient de ce qu'elle est récitée à voix basse. Elle est en étroite relation avec l'oblation que les fidèles viennent de faire de leurs dons, et l'idée première que l'on y exprime est une variante de celle-ci : « Que ces offrandes, Seigneur, que nous venons de faire et qui sont unies au sacrifice de votre divin Fils, soient accueillies par vous, et

---

honorem ; nobis autem ad salutem ; et illi pro nobis intercedere dignentur in cælis, quorum memoriam agimus in terris. Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.

¶. Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ.

nous obtiennent vos dons surnaturels ». C'est une sorte d'échange de dons entre l'homme et Dieu. Ces anciennes secrètes méritent d'être étudiées par les liturgistes et par tous les chrétiens qui veulent comprendre le mystère de la messe et s'y unir de leur mieux. Nous donnons la secrète très simple d'une messe de carême :

Seigneur, laissez-vous apaiser par ces présents; et défendez-nous contre tous les périls.

Ainsi finit le premier acte de la messe, c'est-à-dire l'offrande.

## 2. Prières eucharistiques (*Préface et canon*).

Le pain et le vin sont sur l'autel. Les prières qui avaient pour objet ces offrandes étant terminées, le pontife procède à des prières qui vont opérer la transformation de ces éléments au corps et au sang du Christ. Nous entrons dans la partie essentielle de la cène eucharistique.

La prière devient plus solennelle. Le pontife invite les fidèles à prier avec lui.

Que le Seigneur soit avec vous,  
Et avec votre esprit.

Ce n'est pas assez de cette invitation ordinaire au recueillement; le prêtre insiste, il devient plus pressant.

---

Oblatis, quæsumus, Domine, placare muneribus : et a cunctis nos defende periculis. Per....

℟. Dominus vobiscum.  
℞. t cum spiritu tuo.

Haut les cœurs !  
 Nous les avons vers le Seigneur.  
 Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.  
 C'est digne et juste.

Nous donnons le texte de la préface commune (1) :

Il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire, que nous Te rendions grâces toujours et partout, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel : par le Christ Notre-Seigneur, par lequel les Anges louent Ta puissance, les Dominations adorent, les Pouvoirs tremblent. Les Cieux et les Vertus des cieux, et les bienheureux Séraphins la célèbrent avec une même exultation. Avec qui nous Te supplions de nous permettre d'unir nos voix pour dire dans une confession suppliante :

Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées.  
 Les cieux et la terre sont pleins de sa gloire.  
 Hosanna au plus haut des cieux.  
 Béni celui qui vient au nom du Seigneur.  
 Hosanna au plus haut des cieux.

Cette prière est appelée Trisagion. Elle est em-

(1) Voir ce que nous avons dit sur la préface, au chapitre iv, p. 56.

℟. Sursum corda.  
 R. Habemus ad Dominum.  
 ℟. Gratias agamus Domino Deo nostro.  
 R. Dignum et justum est.

Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus : per Christum Dominum nostrum. Per quem majestatem tuam laudant Angeli. adorant Dominaciones, tremunt Potestates. Cæli, cælorumque Virtutes, ac beata Seraphim socia exultatione concelebrant. Cum quibus et nostras voces ut admittere jubeas deprecamur. supplici confessione dicentes :

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus sabaoth.  
 Pleni sunt cæli et terra gloria tua.  
 Hosanna in excelsis.  
 Benedictus qui venit in nomine Domini.  
 Hosanna in excelsis.



pruntée partie à Isaïe (1), partie au psaume cxvii (2) et aux paroles qui furent chantées lorsque le Christ, arrivant à Jérusalem quelques jours avant sa mort, fut reçu au chant des hymnes (3).

La prière qui suit la préface et qui originairement ne dut faire qu'un avec elle, est appelée canon ou *anaphore* chez les Grecs. Aujourd'hui le canon romain se compose d'une suite d'oraisons d'une très haute antiquité, au moins du iv<sup>e</sup> siècle (4).

La première de ces oraisons a pour but d'appeler de nouveau la bénédiction de Dieu sur ces dons qui lui sont offerts ; elle prouve bien que la messe est considérée comme un vrai sacrifice, contrairement à l'opinion des protestants :

Nous vous prions donc et nous vous demandons, vous, Père tout-puissant, par Jésus-Christ votre Fils, Notre-Seigneur, d'avoir pour agréables et de bénir ces dons, ces présents, ces saints sacrifices sans tache, que nous vous offrons d'abord pour votre sainte Eglise catholique ; daignez la pacifier, la garder, l'unir et la régir, sur tout l'orbe de la terre ; en communion avec votre serviteur notre pape N., et notre évêque N., et tous les orthodoxes et tous ceux qui sont dans la foi apostolique.

(1) Isaïe, vi, 3 : « Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus exercituum ; plena est omnis terra gloria ejus. »

(2) Ps. cxvii : « Benedictus qui venit in nomine Domini. »

(3) Matth. xxi, 9.

(4) Voyez plus haut, p. 90 et suiv.

---

Te igitur, clementissime Pater, per Jesum Christum Filium tuum Dominum nostrum, supplices rogamus ac petimus, uti accepta habeas, et benedicas hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata ; in primis quæ tibi offerimus pro Ecclesia tua sancta catholica, quam pacificare, custodire, adunare et regere digneris toto orbe terrarum, una cum famulo tuo Papa nostro N., et Antistite nostro N., et omnibus orthodoxis, atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.



A cette place se trouve, dans notre liturgie, une prière pour les vivants. On priait pour tous les fidèles présents, pour ceux qui avaient fait des offrandes. On avait même des listes de noms des personnes pour lesquelles on voulait prier; c'étaient des diptyques ou tablettes où ces noms étaient inscrits. La prière est conçue en ces termes :

Rappelez-vous, Seigneur, vos serviteurs et vos servantes N. et N. et tous ceux qui sont ici, dont la foi vous est connue, ainsi que la dévotion, ces personnes pour lesquelles nous vous offrons ou qui vous offrent elles-mêmes ce sacrifice de louange, pour elles et pour tous les leurs, pour la rédemption de leurs âmes, pour leur conservation : elles offrent leurs vœux à vous, Dieu éternel, vivant et vrai.

Cette prière d'intercession pour les fidèles se trouve dans bien des liturgies avant la préface, et il est possible, nous l'avons dit ailleurs, qu'il en fût de même à l'origine dans la liturgie romaine. Quoi qu'il en soit de la place, la prière est d'une haute antiquité. Tous les termes sont à méditer ; ils feront mieux comprendre aux fidèles cette vérité que nous nous sommes efforcé de leur inculquer, à savoir que leur prière doit être une prière catholique, qu'ils ne doivent jamais perdre de vue leurs frères répandus dans tout l'univers, qu'ils doivent prier pour leurs besoins et ceux de toute l'Église.

---

Memento, Domine, famulorum famularumque tuarum N. (*ici on fait mention des personnes pour qui l'on prie*), et omnium circumstantium, quorum tibi fides cognita est, et nota devotio : pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt, hoc sacrificium laudis. pro se suisque omnibus. pro redemptione animarum suarum, pro spe salutis et incolumitatis suæ : tibi que reddunt vota sua æterno Deo, vivo et vero.

En union avec nos frères, nous honorons la mémoire de la glorieuse Marie toujours vierge, Mère de Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Dieu : des bienheureux apôtres et martyrs Pierre et Paul, André, Jacques, Jean. Thomas, Jacques, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Simon et Thaddée, Lin, Clet, Clément, Xyste, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Cosme et Damien, et de tous les saints : accordez à leurs mérites et à leurs prières que le secours de votre protection nous accompagne toujours et partout. Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen.

Cette prière qui se rattache étroitement à la précédente contient, après le nom de la sainte Vierge, celui des douze apôtres, puis les noms des premiers papes, Lin, Clet, Clément, de Xyste (1), puis d'un autre pape martyr du troisième siècle, saint Corneille, et de quelques autres martyrs célèbres à Rome au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle. Autrefois le texte de cette oraison variait aussi souvent que celui de la préface ; aujourd'hui il ne varie plus que pour quelques grandes fêtes.

Le *Memento* et le *Communicantes* avaient interrompu la suite de l'action. Les deux oraisons suivant

(1) Probablement Xyste II, au III<sup>e</sup> siècle. Sur les saints de la messe, voir le grand ouvrage de Rohault de Fleury, *Les Saints de la messe*. L'abbé Duchesne remarque que primitivement on devait réciter toute la liste des papes et propose d'identifier cette liste avec celle d'un ancien catalogue pontifical inséré au Martyrologe hiéronymien. (*Origines du culte*, 172.)

Communicantes, et memoriam venerantes, in primis gloriosæ semper virginis Mariæ, Genitricis Dei et Domini nostri Jesu Christi : sed et beatorum Apostolorum ac Martyrum tuorum Petri et Pauli, Andreæ, Jacobi, Joannis, Thomæ, Jacobi, Philippi, Bartholomæi, Matthæi, Simonis et Thaddæi, Lini, Cleti, Clementis, Xysti, Corneli, Cypriani, Laurentii, Chrysogoni, Joannis et Pauli, Cosmæ et Damiani : et omnium Sanctorum tuorum ; quorum meritis precibusque concedas, ut in omnibus protectionis tuæ muniantur auxilio. Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

tes reprennent et développent la pensée du *Te igitur*. Dans les anciens sacramentaires, il y a des textes du *Hanc igitur* avec variantes ; aujourd'hui la liturgie ne les admet plus que dans les quatre grandes fêtes.

Nous devons nous borner ici, selon notre dessein, aux quelques explications nécessaires pour faire saisir la succession et l'enchaînement logique des formules et des actions liturgiques ; un volume ne suffirait pas au commentaire de ces admirables prières.

Seigneur, nous vous demandons de recevoir dans votre mansuétude cette offrande de notre servitude et de toute votre famille : rendez nos jours tranquilles et paisibles, et faites que nous échappions à la damnation éternelle et que nous fassions partie du chœur de vos élus. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen.

Dieu, nous vous prions de rendre le sacrifice que nous offrons béni, légitime, ratifié, raisonnable, acceptable : que cette oblation devienne pour nous le corps et le sang de votre Fils bien-aimé Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

Nous voici arrivés au moment solennel, à la consécration. Le prêtre rapporte les circonstances de la cène, refaisant en union avec le Christ les mêmes actions, les mêmes gestes, disant les mêmes paroles :

La veille de souffrir, il prit du pain dans ses mains

---

Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et cunctæ familiæ tuæ, quæsumus, Domine, ut placatus accipias, *diesque nostros in tua pace disponas* (1), atque ab æterna damnatione nos eripi, et in electorum tuorum jubeas grege numerari. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris ; ut nobis Corpus et Sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi.

Qui pridie quam pateretur, accepit panem in sanctas ac vene-

(1) Ces mots ont été ajoutés par saint Grégoire le Grand.

saintes et vénérables : ayant élevé les yeux vers le ciel, vers vous Dieu son Père tout-puissant, il vous rendit grâces, le bénit et le rompit et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez-en tous,

CAR CECI EST MON CORPS.

Après la cène, il prit de la même façon dans ses mains saintes et vénérables ce calice précieux : vous rendit de nouveau grâces, le bénit et le donna à ses disciples, en disant : prenez et buvez-en tous,

CAR C'EST LE CALICE DE MON SANG, DU NOUVEAU ET ÉTERNEL TESTAMENT : MYSTÈRE DE LA FOI : QUI SERA RÉPANDU POUR LA RÉMISSION DE VOS PÉCHÉS ET DE CEUX D'UN GRAND NOMBRE.

Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi.

Le prêtre élève devant les fidèles le pain et le vin devenus le corps et le sang du Christ, afin de prouver que l'Eglise croit, à partir de ce moment, que Notre-Seigneur est présent dans l'Eucharistie. Comme à la dernière cène, il offre ce corps et ce sang au Père ; c'est l'hostie sainte et pure (1).

C'est pourquoi, Seigneur, nous vos serviteurs et votre

(1) Cette prière est appelée en termes techniques l'*Anamnèse* (ἀνάμνησις, souvenir) à cause des paroles : aussi nous..., en souvenir, etc.

---

rabiles manus suas ; et elevatis oculis in cælum, ad te Deum Patrem suum omnipotentem, tibi gratias agens, benedixit, fregit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite, et manducate ex hoc omnes :

Hoc est enim corpus meum

Simili modo, postquam cœnatum est, accipiens et hunc præclarum calicem in sanctas ac venerabiles manus suas : item tibi gratias agens, benedixit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et bibite ex eo omnes :

Hic est enim calix sanguinis mei, novi et æterni Testamenti : mysterium fidei : qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

Hæc quoties scumque feceritis, in mei memoriam facietis.

Unde et memores, Domine, nos servi tui, sed et plebs tua

peuple sanctifié, faisons ceci en souvenir de la passion bienheureuse de Jésus-Christ votre Fils Notre-Seigneur, de sa résurrection des enfers et de son ascension glorieuse dans les cieux : à votre glorieuse Majesté, grâce aux dons que vous nous avez faits, nous offrons une hostie pure, une hostie sainte, une hostie immaculée, le Pain sacré de la vie éternelle et le Calice du salut éternel.

Le prêtre demande alors à Dieu le Père d'accueillir notre sacrifice comme il accueillit celui d'Abel, celui d'Abraham et celui de Melchisédech.

Daignez abaisser un regard propice et serein sur ces dons et les accepter comme vous avez daigné accepter les dons de votre serviteur, le juste Abel, et le sacrifice de notre patriarche Abraham : et celui que vous offrit votre souverain pontife Melchisédech, sacrifice sanctifié, victime immaculée.

Dieu tout-puissant, nous vous supplions d'ordonner que votre saint Ange présente ces dons sur votre autel céleste, en présence de votre Majesté divine : pour que nous soyons inondés de bénédictions et de grâces célestes

---

sancta, ejusdem Christi Filii tui Domini nostri, tam beatæ passionis, necnon et ab inferis resurrectionis, sed et in cælos gloriosæ ascensionis : offerimus præclaræ Majestati tuæ de tuis donis ac datis, hostiam puram, hostiam sanctam, hostiam immaculatam, Panem sanctum vitæ æternæ, et Calicem salutis perpetuæ.

Supra (1) quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris, et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, et sacrificium Patriarchæ nostri Abrahæ : et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, *sanctum sacrificium, immaculatam hostiam* (2).

Supplices te rogamus, omnipotens Deus, jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ Majestatis tuæ : ut quotquot ex hac altaris partici-

(1) Cette prière, et la suivante, qui ne fait qu'un tout avec elle, seraient, d'après l'hypothèse dont nous avons parlé, l'ancienne épiclese romaine. (Cf. Duchesne, *l. c.*, p. 173 et Cagin, *Paleog. musicale*, 1897. Nonobstant Gihl, II, 333, note.) Cf. aussi notre article, *Le canon romain et la messe. Revue des sciences philos. et théol.*, juillet 1909.

(2) Mots ajoutés par saint Leon.

toutes les fois que, prenant part à ce sacrifice de l'autel, nous aurons reçu le Corps sacro-saint de votre Fils, et son Sang. Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen.

On a discuté longtemps pour savoir quel est cet *ange du sacrifice*. On a rappelé l'*Angelus orationis* dont parle déjà Tertullien *De orat.*, c. xvi) ; on y a vu saint Michel ou tel autre archange. Si l'on accepte de voir dans le *Supra quæ* et le *Supplices te* l'épiclese romaine, ce messager est le Saint-Esprit qui a, par son opération, accompli le sacrifice et qui va présenter la victime au Père.

Nous avons avant la consécration la prière pour les vivants, ici une prière pour les défunts suivie, comme celle des vivants, d'une énumération des saints (1).

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes N. et N. qui nous ont précédés avec le signe de la foi et qui dorment du sommeil de la paix.

Nous vous demandons, Seigneur, de leur accorder à eux et à tous ceux qui reposent dans le Christ, un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen.

A nous aussi pécheurs; qui sommes vos serviteurs et

(1) Sur la place primitive de cette prière avant la préface, voir page 110 la note.

---

patione, sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione cælesti, et gratia repleamur. Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Memento etiam, Domine, famulorum famularumque tuarum N. et N. qui nos præcesserunt cum signo fidei, et dormiunt in somno pacis.

Ipsis, Domine, et omnibus in Christo quiescentibus, locum refrigerii, lucis et pacis, ut indulgeas deprecamur.

Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

Nobis quoque peccatoribus famulis tuis, de multitudine mise-



qui espérons en la multitude de votre miséricorde, daignez accorder une part dans votre royaume avec vos saints apôtres et martyrs : avec Jean, Etienne, Mathias, Barnabé, Ignace, Alexandre, Marcellin, Pierre, Félicité, Perpétue, Agathe, Lucie, Agnès, Cécile, Anastasie, et tous vos saints : nous vous le demandons, admettez-nous dans leur société, ayant égard non pas au mérite de nos œuvres, mais à votre indulgence. Par le Christ Notre-Seigneur.

Le *Memento* des morts, et la prière qui suit, correspondent au *Memento* des vivants ; c'est, comme on le verra facilement, une prière de même nature. (Voir ce que nous avons dit plus haut de l'intercession pour les morts, p. 459.) C'est aussi la même pensée, union, entre les saints, les martyrs, les fidèles vivants et les défunts qui ne forment qu'une seule et même Église. Comme pour le *Memento* des vivants, nous n'avons ici qu'un résumé ; autrefois on lisait de longues listes de martyrs, et de tous les défunts pour lesquels la communauté avait l'intention de prier. Tous les noms que nous avons conservés dans cette formule sont célèbres : Jean, c'est le Baptiste ; Étienne est le proto-martyr ; Mathias et Barnabé sont considérés comme apôtres, quoiqu'ils ne soient pas des douze ; ils n'étaient pas nommés au *Memento* des vivants dans le groupe des apôtres. Ignace, Alexandre, Marcellin et Pierre sont des martyrs célèbres, qui avaient un culte à Rome. On remarquera la grande place faite aux

---

rationum tuarum sperantibus, partem aliquam et societatem donare digneris, cum tuis sanctis apostolis et martyribus : cum Joanne, Stephano, Mathia, Barnaba, Ignatio, Alexandro, Marcelino, Petro, Felicitate, Perpetua, Agatha, Lucia, Agnete, Cæcilia, Anastasia, et omnibus sanctis tuis : intra quorum nos consortium, non æstimator meriti sed ventæ, quæsumus, largitor admittite. Per Christum Dominum nostrum.



vierges martyres que l'antiquité avait en grande vénération.

Dans l'hypothèse du transfert des diptyques que nous avons proposée, la prière qui suit se rattache à une oraison précédente, le *Supplices te*, et s'explique logiquement :

C'est par lui, Seigneur, que vous créez toujours ces biens, que vous les sanctifiez, les vivifiez, les bénissez et nous les donnez.

*Hæc omnia*, tous ces biens, désignent non pas les offrandes consacrées, comme on l'a soutenu encore récemment, mais les prémices du blé, du vin, et d'autres offrandes que l'on faisait bénir à ce moment (1).

Par lui, avec lui, en lui, est à vous, Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Cette prière est une doxologie célèbre, c'est-à-dire une hymne ou une acclamation à la gloire de Dieu ou de la Trinité ; ici elle est plus complète et plus solennelle que la plupart des doxologies (2). Elle terminait, à proprement parler, la prière eucharistique, et le peuple répondait *Amen*.

L'*Amen* à ce moment est un acte de foi solennel à

(1) Dom Guéranger, *Explication de la messe*.

(2) Sur les doxologies, voyez plus haut, p. 264.

---

Per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas, sanctificas, vivificas, benedixis et præstas nobis.

Per ipsum, et cum ipso, et in ipso est tibi Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus sancti, omnis honor, et gloria.

Per omnia sæcula sæculorum. *ꝛ*. Amen.

la présence de Notre-Seigneur sur l'autel, un acquiescement au mystère qui vient de s'accomplir, une ratification des prières du prêtre ; les fidèles qui l'ont suivi attentivement depuis la préface, sont restés unis à lui, et répondent à la fin de sa prière : *il en est ainsi*, en signe d'adhésion. Cet usage est déjà constaté au II<sup>e</sup> siècle par saint Justin, et la *Doctrine des apôtres* donne une doxologie à peu près semblable (1).

Aujourd'hui encore aux grandes messes le peuple répond *Amen*, à cet endroit.

C'est à ce moment que s'opérait autrefois la fraction du pain, et la prière que nous venons de citer était ainsi une prière pour la *fractio panis* (2). Mais le pape saint Grégoire le Grand, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, a modifié cette partie de la messe et transporté le *Pater* avant la fraction (3). Cette prière est donnée ici, comme dans toutes les liturgies, avec un petit prologue et une finale (en termes techniques *un embolisme*) qui font corps avec elle.

#### PRIONS.

Avertis par les préceptes salutaires, et formés par l'institution divine, nous osons dire :

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

(1) Διδοχὴ τῶν Ἀποστόλων, c. ix.

(2) Cf. dom Cagin, *l. c.* Remarque que dans la Διδοχὴ cette prière paraît précisément être une prière pour la fraction.

(3) Voyez plus haut le chapitre sur le *Pater*, p. 134.

#### OREMUS.

Præceptis salutaribus moniti, et divina institutione formati, audemus dicere :

Pater noster qui es in cælis, sanctificetur nomen tuum. adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in cælo et in terra.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous induisez pas en tentation.

Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Nous n'avons rien à ajouter au sujet de cette prière et de sa place à la messe, sinon qu'elle termine dignement la série de ces antiques prières du canon.

Délivrez-nous, Seigneur, nous vous le demandons, de tous les maux passés, présents et futurs : et par l'entremise de la bienheureuse et glorieuse Marie, Mère de Dieu, toujours vierge, de vos bienheureux apôtres Pierre et Paul, et André, et de tous vos Saints, accordez-nous la paix dans notre vie : pour que, soutenus par votre miséricorde, nous soyons toujours exempts de péché, et à l'abri de toute sorte de trouble.

Par le même Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. *℟.* Amen.

Le *Libera nos* n'est, on le voit, qu'un développement de ces paroles du *Pater* : *délivrez-nous du mal*. Il faut remarquer que cette prière se termine encore par une *doxologie*. C'est aussi une coutume très ancienne ; on peut la considérer comme anténicéenne ;

---

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie, et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, et ne nos inducas in tentationem.

*℟.* Sed libera nos a malo. Amen.

Libera nos, quæsumus Domine, ab omnibus malis, præteritis, præsentibus et futuris : et intercedente beata et gloriosa semper virgine Dei Genitrice Maria, cum beatis Apostolis tuis Petro et Paulo, atque Andrea, et omnibus Sanctis, da propitius pacem in diebus nostris : ut ope misericordiæ tuæ adjuti. et a peccato simus semper liberi. et ab omni perturbatione securi.

Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. *℟.* Amen.

la *Doctrine des apôtres* termine le *Pater* par ces mots : « délivre-nous du malin, car à toi est la puissance et la gloire dans tous les siècles (1) ».

### 3. *La fraction et la communion.*

Ici commence dans le sacrifice une nouvelle action. La cène eucharistique a été renouvelée ; le Christ est descendu au milieu de ses disciples ; il va comme autrefois leur distribuer son corps et son sang ; il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons répété déjà si souvent, que la messe est un repas en même temps qu'un sacrifice. Tous les fidèles sont invités à s'asseoir à ce banquet divin. Dans l'ancienne Église, cette participation était considérée comme si importante que le diacre faisait sortir de l'église ceux qui ne communiaient pas, avec ces mots :

Que celui qui ne communie pas se retire (2).

Ce rite a disparu aujourd'hui parce que grand est, hélas ! le nombre de ceux qui ne *communient pas*.

Le prêtre procède à la fraction de l'hostie. Il y a dans toutes les liturgies une prière sur cet acte si important de la messe. Le sens le plus ancien de cette prière est d'exprimer l'union et la charité entre tous les chrétiens. Tous ceux qui participent au corps du Christ ne sont qu'un même corps avec lui et entre eux. De même que les épis qui forment aujourd'hui ce pain étaient répandus dans la campagne, de même les chrétiens sont réunis de tous les points du monde

(1) Ch. VIII.

(2) Sur ce rite voyez *La messe au III<sup>e</sup> siècle*, p. 113.

pour former un même corps. Même allégorie d'unité sur le vin, qui réunit en un seul breuvage des raisins de plusieurs grappes (1).

Autrefois le rite était plus expressif, parce que les fidèles communiaient en effet d'un fragment d'un même pain et participaient au même calice. Aujourd'hui ceux qui communient reçoivent des hosties consacrées précédemment, la fraction ne s'accomplit plus que pour l'hostie du prêtre. Comme le rite ancien demandait un certain temps, on chantait à ce moment une antienne appelée *confractorium*, c'est-à-dire durant la fraction. L'antienne a disparu avec le rite (2).

Pendant que le prêtre rompt l'hostie en trois parties, et dépose l'une d'elles dans le calice, il dit ces paroles qui ont un autre objet que la fraction :

Que cette union et cette consécration du corps et du sang de Jésus-Christ Notre-Seigneur nous procurent la vie éternelle. Amen.

Alors ont lieu les prières sur la paix et le baiser de paix, qui expriment sous une autre forme la charité et l'union qui doivent régner entre tous les membres de la communauté chrétienne.

Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous.

---

(1) Symbolisme familial aux écrivains des premiers siècles ; cf. p. 112.

(2) Nous donnerons plus loin la fameuse antienne du *confractorium* : *Venite populi*.

---

Hæc commixtio et consecratio corporis et sanguinis Domini nostri Jesu Christi, fiat accipientibus nobis in vitam æternam. Amen.

Pax Domini sit semper vobiscum.

R. Et avec votre esprit (1).

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos apôtres : « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix », ne regardez pas mes péchés, mais la foi de cette assemblée qui est à vous, et daignez la pacifier et la réunir selon votre sainte volonté : Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen.

~ Pendant cette prière le chœur chante :

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, donnez-nous la paix.

Immédiatement après la prière *Domine Jesu Christe*, le prêtre, aux messes solennelles, donne le baiser de paix au diacre, qui le donne à son tour aux membres du clergé. Autrefois le baiser de paix était un rite qui avait lieu fréquemment et dans presque toutes les réunions ; les apôtres dans leurs épîtres le recom-

(1) En réalité, le *Pax Domini* vient avant la prière *Hæc commixtio*, mais il se rattache certainement par le sens au rite de la fraction, ainsi qu'à la prière *Domine Jesu Christe*, dont il est séparé par l'*Agnus Dei*. Tous ces rites et ces prières de fraction et de communion sont, du reste, liés les uns aux autres. Peut-être est-ce le changement de saint Grégoire qui a introduit quelque intervention dans la succession logique.

Et cum spiritu tuo.

Domine Jesu Christe, qui dixisti apostolis tuis : Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : ne respicias peccata mea, sed fidem Ecclesiæ tuæ : eamque secundum voluntatem tuam pacificare et coadunare digneris. Qui vivis et regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem

mandent aux fidèles. Du jour où les communautés chrétiennes virent leurs membres s'augmenter d'une façon prodigieuse, l'intimité entre les fidèles fut forcément en proportion inverse, et la pratique du baiser de paix diminua dans la même proportion.

La place du baiser de paix varie suivant les liturgies ; sa présence entre le *Pater* et la communion, dans la liturgie romaine, est doublement motivée par les raisons que nous avons données plus haut (1).

Suivent deux autres prières de préparation à la communion qui n'entraient pas primitivement dans la rédaction officielle des sacramentaires : c'étaient des prières d'un usage personnel ; c'est ce qui explique comment on sent à la seule lecture qu'elles sont plutôt le fruit d'une dévotion privée. Le prêtre semble moins parler ici, comme dans les prières qui précèdent, pour l'Église universelle, que pour soi-même. Ce retour sur sa personne, surtout dans la seconde de ces prières, trahit des préoccupations étrangères aux siècles anciens, où le prêtre est toujours considéré dans la messe comme agissant au nom de l'Église. Comme on l'a remarqué, elle ne mentionne même que la communion sous une espèce. Ce n'est pas oubli, comme on l'a dit, ou inadvertance, — ce serait invraisemblable, — mais c'est probablement qu'il y en avait une autre sur le sang, laquelle a été supprimée. La dernière oraison est antique.

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui, par la

(1) P. 135.



volonté du Père et la coopération du Saint-Esprit, avez donné par votre mort la vie au monde ; délivrez-moi, par ce saint et sacré corps et par votre sang, de tous mes péchés et de toutes sortes de maux. Faites que je m'attache toujours inviolablement à votre loi, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. Vous qui avec le même Dieu le Père et le Saint-Esprit vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen.

Seigneur Jésus-Christ, faites que la réception de votre Corps, que je me propose de prendre, tout indigne que j'en suis, ne tourne pas à mon jugement et à ma condamnation ; mais que, par votre bonté, il me serve de défense pour mon âme et pour mon corps, et qu'il me soit un remède salutaire. Vous qui vivez et réglez avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Amen.

Avant de recevoir le corps et le sang du Seigneur, le prêtre dit encore les prières suivantes :

Je recevrai le pain céleste et j'invoquerai le nom du Seigneur.

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi, mais dites seulement une parole, et mon âme sera guérie.

Il communie ensuite sous la forme du pain et du

---

*cooperante Spiritu sancto, per mortem tuam mundum vivificasti : libera me per hoc sacrosanctum corpus et sanguinem tuum, ab omnibus iniquitatibus meis, et universis malis : et fac me tuis semper inhærere mandatis, et a te nunquam separari permittas. Qui cum eodem Deo Patre et Spiritu sancto vivis et regnas Deus in sæcula sæculorum. Amen.*

*Perceptio corporis tui, Domine Jesu Christe, quod ego indignus sumere præsumo, non mihi proveniat in judicium et condemnationem : sed pro tua pietate prosit mihi ad tutamentum mentis et corporis, et ad medelam percipiendam. Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.*

*Panem cælestem accipiam, et nomen Domini invocabo.*

*Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo et sanabitur anima mea.*

vin, avec une prière avant la communion sous chacune des espèces et une courte prière d'action de grâces ensuite :

Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour la vie éternelle. Amen.

Que pourrai-je rendre à Dieu pour tous les biens qu'il m'a faits? Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. J'invoquerai le Seigneur et je serai délivré de mes ennemis.

Que le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour la vie éternelle. Amen.

Ici se place la communion des fidèles ; on récite la confession des péchés pour effacer les souillures légères, puis le prêtre distribue le corps du Seigneur avec les paroles qu'il a déjà prononcées pour lui-même : *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle.*

4. *Action de grâces.* — Le prêtre commence les prières d'action de grâces par cette formule, qui est déjà dans les plus anciens sacramentaires :

Ce que notre bouche a reçu, puissions-nous le conserver dans un cœur pur ; et que ce don temporel devienne pour nous un remède éternel.

---

Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.

Sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.

Quod ore sumpsimus, Domine, pura mente capiamus : et de munere temporali fiat nobis remedium sempiternum.

Puis encore une prière de même genre et de même antiquité :

Seigneur, que votre corps que j'ai pris et que votre sang dont je me suis abreuvé s'attachent à mes entrailles : faites qu'il ne reste plus de tache de péché en moi, qui me suis purifié et sanctifié par ces sacrements. Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen.

Pendant que le prêtre prend les dernières ablutions, le chœur chante l'antienne de la communion, que le prêtre récite aussi, puis il dit une ou plusieurs oraisons appelées *Postcommunions*. C'est l'oraison d'action de grâces proprement dite ; elle est de même nature que la collecte et la secrète, et se trouve en relation avec ces oraisons. La plupart se font remarquer, comme les collectes, par leur concision théologique et la pureté de leur style liturgique ; quelques-unes de ces formules sont frappées comme des médailles. C'est presque, nous l'avons dit, du style lapidaire.

Nous choisissons au hasard :

Pour que nous soyons rendus dignes de tes présents (la communion), Seigneur, fais, nous t'en prions, que nous obéissions toujours à tes préceptes (1). Par Notre-Seigneur.

5. *Finale*. — La messe est terminée ; le prêtre ou le

(1) Mardi de la 2<sup>e</sup> semaine de Carême.

---

Corpus tuum, Domine, quod sumpsi, et sanguis quem potavi adhæreat visceribus meis : et præsta, ut in me non remaneat scelerum macula, quem pura et sancta refecerunt sacramenta. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Ut sacris, Domine, reddamur digni muneribus, fac nos tuis, quæsumus, semper obedire mandatis. Per.

pontife donnait à ce moment sa bénédiction aux fidèles, et le diacre renvoyait l'assemblée par ces mots :

Allez, la messe est dite (1).

Les prières qui suivent aujourd'hui sont de date plus récente. D'abord une invocation à la Trinité :

Trinité sainte, que l'offrande de votre serviteur vous soit agréable, et faites que ce sacrifice, présenté par moi indigne à votre divine Majesté, vous soit agréable et qu'il soit une source de grâces, avec votre miséricorde, pour moi et pour tous ceux au nom de qui je l'ai offert. Par le Christ Notre-Seigneur. Amen.

Mais la bénédiction du prêtre ou du pontife à la fin de la messe, ou en général à la fin d'un office, est de la plus haute antiquité, du iv<sup>e</sup> siècle au moins. Voici la formule actuelle :

Que le Dieu tout-puissant vous bénisse : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. R. Amen.

Mais la liturgie romaine a conservé au temps du Carême des formules et un rituel plus anciens et plus solennels. Ce sont les fameuses oraisons *Super populum*. Le prêtre invite les fidèles à la prière. Alors le

(1) Ou plutôt : allez, c'est le renvoi. Cette formule de renvoi est très ancienne. Cf. p. 117, note.

---

Ite, missa est.

Placeat tibi, sancta Trinitas, obsequium servitutis meæ, et præsta : ut sacrificium, quod oculis tuæ Majestatis indignus obtuli, tibi sit acceptabile, mihi que, et omnibus, pro quibus illud obtuli, sit, te miserante, propitiabile. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

Benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus sanctus. R. Amen.

diacre dit : *Humiliez vos têtes devant Dieu*. Les fidèles se prosternaient et le pontife prononçait une formule de bénédiction. Nous en donnerons un exemple, car ces oraisons sont très anciennes et méritent d'être étudiées.

Conservez, nous vous en prions, Seigneur, votre famille dans une piété sans défaillance ; qu'ainsi, confiante dans le seul espoir de la grâce céleste, elle soit fortifiée par la seule protection céleste (1). Par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Une coutume pieuse de réciter un passage de l'Évangile sur les fidèles qui le demandaient, est devenue un rite universel et quotidien aujourd'hui. Chaque messe se termine par la première page de l'évangile de saint Jean, à moins qu'on n'ait à réciter un autre évangile par suite de l'occurrence d'une fête avec un dimanche, ou avec une vigile et une férie de Carême.

Le Seigneur soit avec vous.

Le commencement du saint Evangile selon saint Jean.

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était dès le principe en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui et rien n'a été fait sans lui. Ce qui a été fait, en lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes : et la lumière luit dans les

(1) Samedi de la 2<sup>e</sup> semaine.

---

Familiam tuam, quæsumus Domine, continua pietate custodi; ut quæ in sola spe gratiæ cælestis innititur, cælesti etiam protectione muniatur. Per.

Dominus vobiscum.

Initium sancti Evangelii secundum Joannem.

In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt : et sine ipso factum est nihil. Quod factum est, in ipso vita erat, et vita erat lux hominum : et lux in

ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appelait Jean. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à celui qui était la lumière. Celui-là était la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui ; et le monde ne l'a point connu. Il est venu dans son propre héritage, et les siens ne l'ont point reçu. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même. Et LE VERBE S'EST FAIT CHAIR, et il a habité parmi nous ; et nous avons vu sa gloire, sa gloire comme du Fils unique du Père, étant plein de grâce et de vérité.

¶. Rendons grâces à Dieu.

tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine. Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus : qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo, nati sunt. Et VERBUM CARO FACTUM EST, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis.

¶. Deo gratias.

## SANCTIFICATION DU DIMANCHE

## LA MATINÉE

Le dimanche est le jour du Seigneur ; pour le chrétien il remplace le sabbat. C'est le jour consacré par les grands mystères de notre rédemption (voyez plus haut, p. 230). C'est un jour plus spécialement réservé à la prière et au service divin.

L'assistance à la messe est une obligation pour le chrétien, qui considérera comme son premier devoir de s'unir aux prières du prêtre (plus haut, p. 488).

De plus, nous donnerons ici quelques prières qui conviennent plus spécialement au dimanche. C'est d'abord, pour le dimanche matin, le psaume 117. qui rappelle la résurrection de Notre-Seigneur au dimanche et qui de toute antiquité était récité à l'office du matin. Les psaumes 148, 149, 150 sont récités aussi quotidiennement à cet office et conviennent au jour du Seigneur, qui est le jour de la prière et de la louange.

## PSAUME 117.

Célébrez le Seigneur, parce qu'il est bon,  
parce que sa miséricorde est éternelle.  
Qu'Israël dise maintenant qu'il est bon,  
et que sa miséricorde est éternelle.  
Que la maison d'Aaron dise maintenant  
que sa miséricorde est éternelle.

---

Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in sæculum misericordia ejus.

Dicat nunc Israel quoniam bonus : quoniam in sæculum misericordia ejus.

Dicat nunc domus Aaron : quoniam in sæculum misericordia ejus.



Que ceux qui craignent le Seigneur disent maintenant  
que sa miséricorde est éternelle.

Du sein de la tribulation j'ai invoqué le Seigneur,  
et le Seigneur m'a exaucé et mis au large.

Le Seigneur est mon secours; je ne craindrai pas  
ce que l'homme pourra me faire.

Le Seigneur est mon secours;  
et je mépriserais mes ennemis.

Il vaut mieux se confier au Seigneur  
que de se confier dans l'homme.

Il vaut mieux espérer au Seigneur  
que d'espérer dans les princes.

Toutes les nations m'ont entouré,  
et au nom du Seigneur je me suis vengé d'elles.

Elles m'ont environné et assiégé,  
et au nom du Seigneur je me suis vengé d'elles.

Elles m'ont environné comme des abeilles,  
et elles se sont embrasées comme un feu d'épines;  
et au nom du Seigneur je me suis vengé d'elles.

J'ai été poussé, ébranlé, prêt à tomber,  
et le Seigneur m'a soutenu.

Le Seigneur est ma force et ma gloire,  
et il s'est fait mon salut.

Le cri de l'allégresse et de la délivrance,  
(retentit) dans les tentes des justes.

Dicant nunc qui timent Dominum : quoniam in sæculum misericordia ejus.

De tribulatione invocavi Dominum : et exaudivit me in latitudine Dominus.

Dominus mihi adjutor : non timebo quid faciat mihi homo.

Dominus mihi adjutor : et ego despiciam inimicos meos.

Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine :

Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus.

Omnes gentes circuierunt me : et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

Circumdantes circumdederunt me : et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

Circumdederunt me sicut apes, et exarserunt sicut ignis in spinis : et in nomine Domini quia ultus sum in eos.

Impulsus eversus sum ut caderem : et Dominus suscepit me. Fortitudo mea, et laus mea Dominus : et factus est mihi in salutem.

Vox exultationis, et salutis in tabernaculis justorum.

La droite du Seigneur a fait éclater sa puissance,  
 la droite du Seigneur m'a exalté,  
 la droite du Seigneur a fait éclater sa puissance.  
 Je ne mourrai point, mais je vivrai,  
 et je raconterai les œuvres du Seigneur.  
 Le Seigneur m'a rudement châtié,  
 mais il ne m'a pas livré à la mort,  
 Ouvrez-moi les portes de la justice,  
 afin que j'y entre et que je célèbre le Seigneur.  
 C'est là la porte du Seigneur,  
 les justes entreront par elle.  
 Je vous rendrai grâces de ce que vous m'avez exaucé  
 et que vous vous êtes fait mon salut.  
 La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient  
 est devenue la pierre angulaire.  
 C'est le Seigneur qui a fait cela,  
 et c'est une chose merveilleuse à nos yeux.  
 Voici le jour que le Seigneur a fait;  
 passons-le dans l'allégresse et dans la joie.  
 O Seigneur, sauvez-moi ;  
 ô Seigneur, faites-nous prospérer.  
 Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.  
 Nous vous bénissons de la maison du Seigneur.  
 Le Seigneur est Dieu, et il a fait briller sur nous la lu-  
 mière.

---

*Dextera Domini fecit virtutem, dextera Domini exaltavit me,  
 dextera Domini fecit virtutem.*

*Non moriar, sed vivam : et narrabo opera Domini.*

*Castigans castigavit me Dominus : et morti non tradidit me.*

*Aperite mihi portas justitiæ, ingressus in eas confitebor Do-  
 mino.*

*Hæc porta Domini, justii intrabunt in eam.*

*Confitebor tibi quoniam exaudisti me : et factus es mihi in  
 salutem.*

*Lapidem, quem reprobaverunt ædificantes : hic factus est in  
 caput anguli.*

*A Domino factum est istud : et est mirabile in oculis nostris.*

*Hæc est dies quam fecit Dominus : exultemus, et lætemur in  
 ea.*

*O Domine, salvum me fac ; o Domine, bene prosperare :*

*Benedictus qui venit in nomine Domini.*

*Benediximus vobis de domo Domini :*

*Deus Dominus, et illuxit nobis.*

Rendez ce jour solennel en couvrant tout de feuillage,  
jusqu'à la corne de l'autel.

Vous êtes mon Dieu et je vous célébrerai ;  
vous êtes mon Dieu et je vous exalterai.

Je vous célébrerai parce que vous m'avez exaucé,  
et que vous vous êtes fait mon salut.

Louez le Seigneur parce qu'il est bon,  
parce que sa miséricorde est éternelle.

PSAUME 148.

Louez le Seigneur du haut des cieux ;  
louez-le dans les hauteurs ;

Louez-le tous, vous, ses anges ;  
louez-le, toutes ses puissances ;

Louez-le, soleil et lune ;  
louez-le toutes, étoiles et lumières.

Louez-le, cieux des cieux,  
et que toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux  
louent le nom du Seigneur.

Car il a parlé et ces choses ont été faites,  
il a commandé et elles ont été créées.

Il les a établies à jamais et pour les siècles des siècles ;  
il leur a prescrit une loi qui ne sera pas violée.

Constituite diem solemnem in condensis, usque ad cornu  
altaris.

Deus meus es tu, et confitebor tibi : Deus meus es tu, et  
exaltabo te.

Confitebor tibi quoniam exaudisti me : et factus es mihi in  
salutem.

Confitemini Domino quoniam bonus : quoniam in sæculum  
misericordia ejus.

Laudate Dominum de cœlis : laudate eum in excelsis.

Laudate eum, omnes angeli ejus : laudate eum, omnes vir-  
tutes ejus.

Laudate eum, sol et luna : laudate eum, omnes stellæ, et  
lumen.

Laudate eum, cœli cœlorum : et aquæ omnes, quæ super  
cælos sunt,

laudent nomen Domini.

Quia ipse dixit, et facta sunt : ipse mandavit, et creata sunt :

Statuit ea in æternum, et in sæculum sæculi : præceptum  
posuit, et non præteribit.

Louez le Seigneur de dessus la terre ;  
dragons et vous tous, abîmes ;  
Feu, grêle, neige, glace, vents des tempêtes,  
qui exécutez sa parole ;  
Montagnes avec toutes les collines,  
arbres à fruit et tous les cèdres,  
Bêtes sauvages et tous les troupeaux,  
serpents et oiseaux ailés.  
Que les rois de la terre et tous les peuples,  
Que les princes et tous les juges de la terre,  
Que les jeunes gens et les jeunes filles,  
les vieillards et les enfants louent le nom du Seigneur,  
Parce qu'il n'y a que lui dont le nom est élevé.  
Sa louange est au-dessus du ciel et de la terre,  
et il a élevé la puissance de son peuple.  
Qu'il soit loué par tous ses saints,  
par les enfants d'Israël, le peuple qui s'approche de  
lui.

## PSAUME 149.

Chantez au Seigneur un cantique nouveau ;  
que sa louange retentisse dans l'assemblée des saints.  
Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a créé,  
et que les fils de Sion tressaillent de joie en leur roi.

---

Laudate Dominum de terra, dracones, et omnes abyssi :  
Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum : quæ faciunt  
verbum ejus :

Montes, et omnes colles : ligna fructifera et omnes cedri.  
Bestiæ et universa pecora : serpentes, et volucres pennatæ :  
Reges terræ et omnes populi,  
Principes et omnes judices terræ,  
Juvenes et virgines : senes cum junioribus laudent nomen  
Domini :

quia exaltatum est nomen ejus solius.  
Confessio ejus super cælum et terram : et exaltavit cornu  
populi sui.

Hymnus omnibus sanctis ejus : filiis Israel, populo appropin-  
quanti sibi.

Cantate Domino canticum novum : laus ejus in ecclesia  
sanctorum.

Lætetur Israel in eo, qui fecit eum : et filii Sion exultent in  
rege suo.

Qu'ils louent son nom avec des danses ;  
 qu'ils le célèbrent avec le tambourin et la harpe ;  
 Car le Seigneur se complaît dans son peuple,  
 et il exaltera ceux qui sont doux et les sauvera.  
 Les saints tressailliront dans la gloire ;  
 ils se réjouiront sur leurs couches.  
 Les louanges de Dieu seront dans leur bouche,  
 et des glaives à deux tranchants dans leur main,  
 Pour exercer la vengeance parmi les nations,  
 le châtiment parmi les peuples ;  
 Pour lier leurs rois avec des entraves  
 et leurs princes avec des chaînes de fer,  
 Et pour exécuter contre eux l'arrêt qui est écrit,  
 Telle est la gloire réservée à tous ses saints.

## PSAUME 150.

Louez le Seigneur dans son sanctuaire ;  
 louez-le dans le firmament de sa puissance.  
 Louez-le pour ses actes éclatants ;  
 louez-le selon l'immensité de sa grandeur.  
 Louez-le au son de la trompette ;  
 louez-le sur le luth et la harpe.

---

Laudent nomen ejus in choro : in tympano, et psalterio psallentei :

Quia beneplacitum est Domino in populo suo : et exaltabit mansuetos in salutem.

Exultabunt sancti in gloria : lætabuntur in cubilibus suis.

Exaltationes Dei in gutture eorum : et gladii ancipites in manibus eorum :

Ad faciendam vindictam in nationibus : increpationes in populis

Ad alligandos reges eorum in compedibus : et nobiles eorum in manicis ferreis.

Ut faciant in eis judicium conscriptum : gloria hæc est omnibus sanctis ejus.

Laudate Dominum in sanctis ejus : laudate eum in firmamento virtutis ejus.

Laudate eum in virtutibus ejus : laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus.

Laudate eum in sono tubæ : laudate eum in psalterio et cithara.

Louez-le avec le tambourin et en chœur;  
 louez-le avec les instruments à cordes et avec l'orgue.  
 Louez-le avec des cymbales retentissantes;  
 louez-le avec des cymbales d'allégresse.  
 Que tout ce qui respire loue le Seigneur.  
 Alleluia !

Le symbole de saint Athanase se récite aussi de préférence le dimanche dans la liturgie.

Quiconque veut être sauvé, doit avant tout tenir la foi catholique ;

Et celui qui ne l'aura pas gardée entière et inviolable périra certainement pour l'éternité.

Or la foi catholique consiste à révéler un seul Dieu dans la Trinité, et la Trinité dans l'Unité,

Sans confondre les personnes, ni diviser la substance.

Car autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit.

Mais la divinité du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, est une : la gloire égale, la majesté coéternelle.

Tel le Père, tel est le Fils, tel est le Saint-Esprit.

Le Père est incréé, le Fils incréé, le Saint-Esprit incréé.

*Laudate eum in tympano et choro : laudate eum in chordis et organo.*

*Laudate eum in cymbalis benesonantibus : laudate eum in cymbalis jubilationis :*

*Omnis spiritus laudet Dominum.*

*Alleluia.*

*Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem.*

*Quam nisi quisque integram inviolatamque servaverit, absque dubio in æternum peribit.*

*Fides autem catholica hæc est, ut unum Deum in Trinitate et Trinitatem in unitate veneremur.*

*Neque confundentes personas, neque substantiam separantes.*

*Alia est enim persona Patris, alia Filii, alia Spiritus sancti. Sed Patris, et Filii, et Spiritus sancti, una est divinitas, æqualis gloria, coætérna majestas.*

*Qualis Pater, talis Filius, talis Spiritus sanctus.*

*Increatus Pater, increatus Filius, increatus Spiritus sanctus.*

Immense est le Père, immense est le Fils, immense le Saint-Esprit ;

Éternel le Père, éternel le Fils, éternel le Saint-Esprit.

Et néanmoins il n'y a pas trois éternels, mais un seul éternel ;

Comme aussi ce ne sont pas trois incréés, ni trois immenses, mais un seul incréé, un seul immense.

De même tout-puissant est le Père, tout-puissant le Fils, tout-puissant le Saint-Esprit ;

Et néanmoins il n'y a pas trois tout-puissants, mais un seul tout-puissant.

Ainsi le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu ;

Et néanmoins il n'y a pas trois Dieux, mais un seul Dieu.

Ainsi le Père est Seigneur, le Fils est Seigneur, le Saint-Esprit est Seigneur ;

Et néanmoins il n'y a pas trois Seigneurs, mais un seul Seigneur.

Car, de même que la vérité chrétienne nous oblige de confesser que chacune des trois personnes prises à part est Dieu et Seigneur : de même la religion catholique nous défend de dire trois Dieux ou trois Seigneurs.

Le Père n'est ni fait, ni créé, ni engendré d'aucun autre.

*Immensus Pater, immensus Filius, immensus Spiritus sanctus.*

*Æternus Pater, æternus Filius, æternus Spiritus sanctus.*

*Et tamen non tres æterni, sed unus æternus.*

*Sicut non tres increati, nec tres immensi, sed unus increatus, et unus immensus.*

*Similiter omnipotens Pater, omnipotens Filius, omnipotens Spiritus sanctus.*

*Et tamen non tres omnipotentes, sed unus omnipotens.*

*Ita Deus Pater, Deus Filius, Deus Spiritus sanctus.*

*Et tamen non tres Dii, sed unus est Deus.*

*Ita Dominus Pater, Dominus Filius, Dominus Spiritus sanctus.*

*Et tamen non tres Domini, sed unus est Dominus.*

*Quia sicut singillatim unamquamque personam Deum ac Dominum confiteri christiana veritate compellimur ; ita tres Deos aut Dominos dicere, catholica religione prohibemur.*

*Pater a nullo est factus, nec creatus, nec genitus.*



Le Fils est du Père seul : non pas fait, ni créé, mais engendré.

Le Saint-Esprit est du Père et du Fils : ni fait, ni créé, ni engendré, mais procédant.

Il n'y a donc qu'un seul Père, et non trois Pères ; un seul Fils, et non trois Fils ; un seul Saint-Esprit, et non trois Saints-Esprits.

Et dans cette Trinité il n'y a ni antérieur ni postérieur, ni plus grand, ni moindre ; mais les trois personnes sont toutes coéternelles et égales entre elles ;

En sorte qu'en tout et partout, comme il a été dit ci-dessus, on doit révéler l'Unité en la Trinité, et la Trinité en l'Unité.

Celui donc qui veut être sauvé doit penser ainsi de la Trinité.

Mais il est nécessaire encore, pour le salut éternel, qu'il croie fidèlement l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Or la droiture de la foi consiste à croire et à confesser que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu et homme.

Il est Dieu, étant engendré de la substance de son Père avant les siècles, et il est homme, étant né de la substance d'une mère dans le temps ;

---

*Filius a Patre solo est ; non factus, nec creatus, sed genitus.*

*Spiritus sanctus a Patre et Filio, non factus, nec creatus, nec genitus, sed procedens.*

*Unus ergo Pater, non tres Patres ; unus Filius, non tres Filii ; unus Spiritus sanctus, non tres Spiritus sancti.*

*Et in hac Trinitate nihil prius aut posterius, nihil majus aut minus ; sed totæ tres personæ coæternæ sibi sunt, et coæquales.*

*Ita ut per omnia, sicut jam supra dictum est, et Unitas in Trinitate, et Trinitas in Unitate veneranda sit.*

*Qui vult ergo salvus esse : ita de Trinitate sentiat.*

*Sed necessarium est ad æternam salutem, ut Incarnationem quoque Domini nostri Jesu Christi fideliter credat.*

*Est ergo fides recta, ut credamus et confiteamur : quia Dominus noster Jesus Christus Dei Filius, Deus et homo est.*

*Deus est ex substantia Patris ante sæcula genitus ; et homo est ex substantia matris in sæculo natus.*

Dieu parfait et homme parfait, subsistant dans une âme raisonnable et un corps d'homme.

Egal au Père selon la divinité, moindre que le Père selon l'humanité.

Bien qu'il soit Dieu et homme, il n'est néanmoins qu'un seul Christ, et non deux.

Il est un, non que la divinité ait été changée en humanité; mais parce que Dieu a pris l'humanité et se l'est unie.

Il est un enfin, non par confusion de substance, mais par unité de personne.

Car de même que l'âme raisonnable et la chair est un seul homme, ainsi Dieu et l'homme est un seul Christ :

Qui a souffert pour notre salut, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts ;

Qui est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, et de là viendra juger les vivants et les morts ;

A l'avènement duquel tous les hommes ressusciteront avec leurs corps, et rendront compte de leurs actions personnelles :

Et ceux qui auront fait le bien iront dans la vie éternelle ; et ceux qui auront fait le mal iront dans le feu éternel.

*Perfectus Deus. perfectus homo ; ex anima rationali et humana carne subsistens.*

*Æqualis Patri secundum divinitatem ; minor Patre secundum humanitatem.*

*Qui licet Deus sit et homo, non duo tamen, sed unus est Christus.*

*Unus autem non conversione divinitatis in carnem, sed assumptione humanitatis in Deum.*

*Unus omnino non confusione substantiæ, sed unitate personæ.*

*Nam sicut anima rationalis et caro unus est homo, ita Deus et homo unus est Christus.*

*Qui passus est pro salute nostra, descendit ad inferos, tertia die resurrexit a mortuis ;*

*Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis : inde venturus est judicare vivos et mortuos.*

*Ad cujus adventum omnes homines resurgere habent cum corporibus suis, et reddituri sunt de factis propriis rationem.*

*Et qui bona egerunt, ibunt in vitam æternam ; qui vero mala, in ignem æternum.*

Telle est la foi catholique, et quiconque ne la gardera pas fidèlement et fermement ne pourra être sauvé.

#### L'APRÈS-MIDI ET LA SOIRÉE DU DIMANCHE.

L'office des Vêpres est le vieil office du soir, qui a gardé bien des souvenirs du *Lucernaire* (cf. plus haut, p. 221). Nous donnons ici l'office ordinaire des Vêpres du dimanche qui est une prière antique.

Après le *Pater* et l'*Ave*, on chante le verset suivant qui sert de préface à toutes les heures :

Mon Dieu, venez à mon aide.  
Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

Les psaumes sont les premiers de la série des psaumes de Vêpres du 109<sup>e</sup> au 113<sup>e</sup> ; ils sont employés selon l'ancienne coutume, avec des antiennes tirées du psaume même.

Le premier est, de l'aveu de tous les interprètes, un des plus beaux psaumes. C'est un chant *messianique* qui prophétise la gloire et la puissance du Christ (1).

Le Seigneur a dit à mon Seigneur :

Asseyez-vous à ma droite,  
Jusqu'à ce que je fasse vos ennemis l'escabeau de vos pieds.

Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance :

dominez au milieu de vos ennemis.

(1) Le Christ lui-même s'est servi de ce psaume pour proclamer sa divinité. Matth. XXII, 41.

---

Hæc est fides catholica: quam nisi quisque fideliter, firmiterque crediderit, salvus esse non poterit.

Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis :  
Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum.  
Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : dominare in medio inimicorum tuorum.

La souveraineté sera avec vous au jour de votre force,  
dans la splendeur des Saints ; je vous ai engendré de  
mon sein avant l'aurore.

Le Seigneur l'a juré, et il ne rétractera pas son serment :  
Vous êtes Prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

Le Seigneur est à votre droite, il brisera les rois au jour  
de sa colère.

Il jugera les nations,  
il consommera la ruine de vos ennemis ;  
il écrasera sur la terre la tête d'un grand nombre.

Il boira dans sa course de l'eau du torrent,  
et c'est par là qu'il s'élèvera dans la gloire.

#### PSAUME 110.

Les deux psaumes suivants ont entre eux de grandes  
analogies. Le premier est un chant d'action de grâces  
pour les bienfaits de Dieu, le second célèbre le bon-  
heur des justes.

Seigneur, je vous louerai de tout mon cœur  
dans la compagnie des justes et dans leur assemblée.  
Les ouvrages du Seigneur sont grands, et conformes à  
ses desseins.

Son œuvre est splendeur et magnificence :  
et sa justice demeure dans tous les siècles.

*Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus san-  
ctorum : ex utero ante luciferum genui te.*

*Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es sacerdos in  
æternum secundum ordinem Melchisedech.*

*Dominus a dextris tuis, confregit in die iræ suæ reges.*

*Judicabit in nationibus, implebit ruinas : conquassabit ca-  
pita in terra multorum.*

*De torrente in via bibet : propterea exaltabit caput.*

*Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : in consilio jus-  
torum, et congregatione.*

*Magna opera Domini : exquisita in omnes voluntates ejus.*

*Confessio et magnificentia opus ejus : et justitia ejus manet  
in sæculum sæculi.*

Le Seigneur, bon et miséricordieux, a éternisé là mémoire de ses merveilles :

il a donné la nourriture à ceux qui le craignent.

se souviendra dans tous les siècles de son alliance :

il montrera à son peuple la toute-puissance de ses œuvres,

en lui donnant l'héritage des nations :

la vérité et la justice éclatent dans les ouvrages de ses mains :

Toutes ses lois sont fidèles,

elles sont immuables dans tous les siècles,

fondées sur la vérité et l'équité.

Il a envoyé un Rédempteur à son peuple :

il a rendu son alliance éternelle.

Son nom est saint et redoutable ;

la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.

Ceux qui ont cette crainte ont la vraie intelligence ;

sa gloire subsistera éternellement.

#### PSAUME 111.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur,

et qui se complait dans l'observance de sa loi.

---

Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus ; escam dedit timentibus se.

Memor erit in sæculum testamenti sui : virtutem operum suorum annuntiabit populo suo :

Ut det illis hæreditatem gentium : opera manuum ejus, veritas et judicium.

Fidelia omnia mandata ejus : confirmata in sæculum sæculi, facta in veritate et æquitate.

Redemptionem misit populo suo : mandavit in æternum testamentum suum.

Sanctum et terribile nomen ejus : initium sapientiæ timor Domini.

Intellectus bonus omnibus facientibus eum : laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

Beatus vir qui timet Dominum : in mandatis ejus volet nimis.

Sa postérité sera puissante sur la terre ;  
la race des justes sera bénie.  
La gloire et les richesses sont dans sa maison ;  
sa justice demeure éternellement.  
Une lumière s'est levée dans les ténèbres pour ceux qui  
ont le cœur droit ;  
le Seigneur est clément, miséricordieux et juste.  
Heureux l'homme qui plaint et secourt l'indigent ;  
il réglera ses paroles selon la prudence et il ne sera  
jamais ébranlé.  
La mémoire du juste sera éternelle ;  
il ne craindra pas les mauvais discours des hommes.  
Son cœur est toujours prêt à espérer dans le Seigneur,  
son cœur est en assurance :  
il ne sera pas ébranlé, jusqu'à ce qu'il voie ses ennemis  
à ses pieds.  
Il a répandu libéralement ses biens dans le sein des  
pauvres ;  
sa justice subsiste dans tous les siècles :  
sa puissance sera exaltée en gloire.  
Le pécheur le verra, et en sera irrité ;  
il grincera les dents et séchera de dépit :  
mais le désir des pécheurs périra.

---

Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.

Gloria et divitiæ in domo ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Exortum est in tenebris lumen rectis : misericors, et miserator, et justus.

Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicio : quia in æternum non commovebitur.

In memoria æterna erit justus : ab auditione mala non timebit.

Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus : non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

Dispersit, dedit pauperibus : justitia ejus manet in sæculum sæculi, cornu ejus exaltabitur in gloria.

Peccator videbit, et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet : desiderium peccatorum peribit.

## PSAUME 112.

Ce psaume est le premier des psaumes du *Hallel*, que les Juifs chantaient dans certaines circonstances, notamment pour la fête de Pâque. L'auteur et l'époque de sa composition sont incertains

Louez le Seigneur, vous ses serviteurs ;  
louez le nom du Seigneur.  
Que le nom du Seigneur soit béni,  
maintenant et dans toute l'éternité.  
Le nom du Seigneur doit être loué  
depuis l'orient jusqu'à l'occident.  
Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations :  
sa gloire est au-dessus des cieux.  
Qui est comme le Seigneur notre Dieu,  
qui habite au plus haut des cieux,  
et dont les regards s'abaissent dans le ciel et sur la  
terre ?  
Qui tire l'indigent de la poussière,  
et relève le pauvre de son fumier,  
Pour le placer avec les princes,  
avec les princes de son peuple.  
Il fait habiter celle qui était stérile dans la maison,  
comme une mère au milieu de ses enfants.

## PSAUME 113.

Ce psaume très remarquable fait aussi partie du

---

Laudate, pueri, Dominum : laudate nomen Domini.  
Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc, et usque in  
sæculum.

A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini.  
Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cælos gloria ejus.

Quis sicut Dominus Deus noster qui in altis habitat, et humilia respicit in cælo et in terra ?

Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem :  
Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui

Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætan-  
tem.



*Hallel.* Il raconte les merveilles que Dieu a faites pour son peuple et chante les louanges du vrai Dieu.

Lorsque Israël sortit de l'Égypte, et la maison de Jacob  
du milieu d'un peuple barbare,

Juda fut consacré au Seigneur,  
Israël devint son domaine.

La mer le vit, et s'enfuit;

le Jourdain remonta vers sa source.

Les montagnes bondirent comme des béliers;  
et les collines comme des agneaux.

Mer, pourquoi as-tu fui ?

et toi, Jourdain, pourquoi es-tu remonté vers ta  
source ?

Montagnes, pourquoi avez-vous bondi comme des béliers ?  
et vous, collines, comme des agneaux ?

La terre a tremblé devant la face du Seigneur,  
devant la face du Dieu de Jacob,

Qui a changé la pierre en des torrents d'eau,  
et le rocher en sources d'eaux vives.

Non pas pour nous, Seigneur, mais pour votre nom,  
faites éclater votre gloire.

Pour votre miséricorde et votre vérité;

de peur que les nations ne disent : Où est leur Dieu ?

Car notre Dieu est dans le ciel :

tout ce qu'il a voulu il l'a fait.

In exitu Israel de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro.  
Facta est Judæa sanctificatio ejus, Israel potestas ejus.

Mare vidit et fugit : Jordanis conversus est retrorsum.

Montes exultaverunt ut arietes : et colles sicut agni ovium.

Quid est tibi mare quod fugisti : et tu, Jordanis, quia conver-  
sus es retrorsum ?

Montes exultastis ut arietes, et colles sicut agni ovium.

A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.

Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes  
aquarum

Non nobis, Domine, non nobis : sed nominî tuo da gloriam.

Super misericordia tua, et veritate tua : nequando dicant  
gentes : Ubi est Deus eorum ?

Deus autem noster in cælo, omnia quæcumque voluit, fecit.

Les idoles des nations ne sont que de l'or et de l'argent,  
ouvrage de la main des hommes.  
Elles ont une bouche et ne parlent point,  
elles ont des yeux et ne voient point.  
Elles ont des oreilles et n'entendent point,  
elles ont des narines et ne sentent point.  
Elles ont des mains, et ne touchent point ;  
des pieds, et ne marchent point ;  
leur gosier ne peut proférer le moindre son.  
Que ceux qui les font leur deviennent semblables ;  
avec tous ceux qui mettent en elles leur confiance.  
La maison d'Israël a espéré au Seigneur :  
il est son secours et son protecteur.  
La maison d'Aaron a espéré au Seigneur :  
il est son secours et son protecteur.  
Ceux qui craignent le Seigneur ont espéré en lui :  
il est leur secours et leur protecteur.  
Le Seigneur s'est souvenu de nous,  
et il nous a bénis.  
Il a béni la maison d'Israël :  
il a béni la maison d'Aaron.  
Il a béni tous ceux qui le craignent,  
grands et petits.

---

*Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.*

*Os habent et non loquentur, oculos habent et non videbunt.  
Aures habent et non audient : nares habent et non odorabunt*

*Manus habent et non palpabunt : pedes habent, et non ambulabunt : non clamabunt in gutture suo.*

*Similes illis fiant qui faciunt ea : et omnes qui confidunt in eis.*

*Domus Israel speravit in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.*

*Domus Aaron speravit in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.*

*Qui timent Dominum speraverunt in Domino : adjutor eorum et protector eorum est.*

*Dominus memor fuit nostri : et benedixit nobis.*

*Benedixit domui Israel : benedixit domui Aaron.*

*Benedixit omnibus qui timent Dominum, pusillis cum majoribus.*

Que le Seigneur multiplie ses dons sur vous,  
 sur vous et sur vos enfants.  
 Soyez bénis du Seigneur,  
 qui a fait le ciel et la terre.  
 Le ciel des cieux appartient au Seigneur,  
 et il a donné la terre aux enfants des hommes.  
 Les morts ne vous loueront point, Seigneur,  
 ni tous ceux qui descendent dans le tombeau.  
 Mais nous qui vivons, nous bénirons le Seigneur,  
 maintenant et à jamais.

On peut réciter aussi le *Te Deum*, consacré spécialement au dimanche (cf. ci-dessus, p. 160), ou l'une des hymnes des Vêpres ci-dessus, p. 485, ou l'hymne suivante, consacrée à chanter la création de la lumière au dimanche :

## HYMNE.

O Dieu souverainement bon, Créateur de la lumière, qui la faites luire pour régler la durée des jours, et qui avez commencé par elle la création du monde ;

Vous qui avez voulu qu'on appelât jour le temps qui s'écoule du matin au soir, écoutez, au moment où les ténèbres de la nuit s'approchent, les prières que nous accompagnons de nos larmes.

---

Adjiciat Dominus super vos : super vos et super filios vestros.

Benedicti vos a Domino, qui fecit cœlum et terram.

Cœlum cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum.

Non mortui laudabunt te, Domine : neque omnes qui descendunt in infernum.

Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino, ex hoc nunc et usque in sæculum.

Lucis Creator optime,  
 Lucem dierum proferens,  
 Primordiis lucis novæ  
 Mundi parans originem.

Qui mane junctum vesperi  
 Diem vocari præcipis,  
 Illabitur tetrum chaos :  
 Audi preces cum fleibus.

Ne permettez pas que notre âme, se laissant appesantir par ses fautes, ne pense point aux choses éternelles, s'engage dans les liens du péché, et soit exilée du séjour de la vie.

Qu'elle frappe à la porte du ciel, qu'elle remporte la couronne immortelle, qu'elle évite tout ce qui peut lui nuire, et qu'elle expie toutes ses fautes.

Exaucez-nous, Père miséricordieux, et vous, Fils unique, égal au Père, qui réglez avec le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

✠. Que ma prière s'élève vers vous, Seigneur,

℟. Comme la fumée de l'encens.

On chante ensuite une antienne et le cantique du *Magnificat*, qui a toujours cette place à l'office des Vêpres (plus haut, p. 13). Puis on dit une oraison appropriée au jour.

L'office des Vêpres est suivi aujourd'hui du Salut du Saint-Sacrement. Voici l'hymne célèbre de saint Thomas d'Aquin :

#### HYMNE.

Chante, ô ma langue, le mystère du corps glorieux de

Ne mens gravata crimine

Vitæ sit exsul munere,

Dum nil perenne cogitat,

Seseque culpis illigat.

Cœleste pulset ostium,

Vitale tollat præm m :

Vitemus omne noxium :

Purgemus omne pessimum.

Præsta, Pater piissime,

Patrique compar Unice,

Cum Spiritu Paraclito

Regnans per omne sæculum. Amen.

✠. Dirigatur, Domine, oratio mea,

℟. Sicut incensum in conspectu tuo.

Pange, lingua, gloriosi

Corporis mysterium,

Jésus, et du sang précieux que ce Roi des nations, sorti d'un sein généreux a versé pour le salut du monde.

Donné à la terre, né pour nous d'une Vierge très pure, après avoir vécu avec les hommes, et répandu la semence de sa parole, il a terminé sa carrière par une merveille ineffable.

Dans la nuit de la dernière cène, assis à table avec ses disciples, après avoir observé tout ce qui était prescrit par la loi de la Pâque, il se donna lui-même à eux de ses propres mains pour leur servir de nourriture.

Le Verbe fait chair change par sa parole un pain véritable en sa propre chair, et le vin en son sang; et si les sens ne peuvent s'élever jusqu'à un tel prodige, la foi suffit pour affermir un cœur docile.

Adorons avec un profond respect un Sacrement si digne de nos hommages; que l'ancien précepte cède au nouveau, et que la foi supplée à la faiblesse de nos sens.

Sanguinique pretiosi,  
Quem in mundi pretium,  
Fructus ventris generosi,  
Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus  
Ex intacta Virgine,  
Et in mundo conversatus,  
Sparso verbi semine,  
Sui moras incolatus  
Miro clausit ordine.

In supremæ nocte cœnæ  
Recumbens cum fratribus,  
Observata lege plene  
Cibis in legalibus,  
Cibum turbæ duodenæ  
Se dat suis manibus.

Verbum caro panem verum  
Verbo carnem efficit;  
Fitque sanguis Christi merum;  
Et si sensus deficit,  
Ad firmandum cor sincerum  
Sola fides sufficit.

Tantum ergo Sacramentum  
Veneremur cernui:  
Et antiquum documentum  
Novo cedat ritui:  
Præstet fides supplementum  
Sensuum defectui.

Gloire, louange, salut, honneur, actions de grâces au Père et au Fils unique ; gloire égale à l'Esprit-Saint, qui procède de l'un et de l'autre.

Ainsi soit-il.

ÿ. Vous leur avez donné un pain descendu du ciel.

R. Un pain délicieux.

*Ant.* O festin sacré, où l'on reçoit Jésus-Christ lui-même, où la mémoire de sa Passion est renouvelée, l'âme est remplie de grâce et un gage de la gloire future nous est donné, alleluia.

On peut réciter d'autres hymnes que nous donnons plus loin pour la communion, et quelqu'une des prières à la sainte Vierge que nous donnons p. 558 et suivantes.

## PRIÈRES POUR LA CONFESSION

(Voir le chapitre *La vie reconquise*, et les formules de pénitence, p. 387.)

Réciter quelqu'un des sept psaumes de la pénitence. (Psaumes 6, 31, 37, 50, 101, 129, 142.)

On peut aussi réciter les litanies et oraisons pour la pénitence, pour tous les besoins de l'Église et en l'hon-

Genitori Genitoque  
Laus et jubilatio,  
Salus, honor, virtus quoque  
Sit et benedictio ;  
Procedenti ab utroque  
Compar sit laudatio.  
Amen.

ÿ. Panem de cælo præstitisti eis, R. Omne delectamentum in se habentem.

*Ant.* O sacrum convivium, in quo Christus sumitur, recolitur memoria passionis ejus, mens impletur gratia et futura glorie nobis pignus datur, alleluia.

neur des saints, qui sont la plus ancienne forme de supplication pour les temps de pénitence. Nous les donnons plus loin.

## PSAUME 50.

Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon l'étendue de votre miséricorde,  
et selon la grandeur et la multitude de vos bontés,  
effacez mon iniquité.  
Lavez-moi de plus en plus de mes souillures,  
et purifiez-moi de mon péché ;  
Car je reconnais mon iniquité,  
et mon péché est toujours présent devant moi.  
J'ai péché contre vous seul :  
j'ai fait le mal devant vous :  
vos paroles seront justifiées,  
et vous vaincrez au jour du jugement.  
Car j'ai été conçu dans l'iniquité,  
et ma mère m'a conçu dans le péché.  
Vous, Seigneur, vous avez aimé la vérité ;  
vous m'avez manifesté les secrets et les mystères de  
votre sagesse.  
Purifiez-moi avec l'hysope, et je serai pur ;  
vous me laverez, et je redeviendrai plus blanc que la  
neige.

---

Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam.

Et secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam.

Amplius lava me ab iniquitate mea : et a peccato meo munda me.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco : et peccatum meum contra me est semper.

Tibi soli peccavi, et malum coram te feci : ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.

Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum : et in peccatis concepit me mater mea.

Eccè enim veritatem dilexisti : incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.

Asperges me hyssopo, et mundabor : lavabis me, et super nivem dealbabor.



Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse,  
et mes os humiliés tressailliront.  
Détournez votre face de mes offenses,  
et effacez tous mes péchés.  
Mon Dieu, créez en moi un cœur pur,  
et renouvelez l'esprit de justice au fond de mon âme.  
Ne me rejetez pas de votre face, et ne retirez pas de moi  
votre Esprit saint.  
Rendez-moi la joie de votre salut,  
et fortifiez-moi par un esprit généreux.  
J'enseignerai vos voies aux méchants,  
et les impies reviendront à vous.  
Délivrez-moi du sang, mon Dieu, Dieu de mon salut;  
et ma langue publiera votre justice.  
Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres,  
et ma bouche annoncera vos louanges.  
Si vous aviez voulu des sacrifices, je vous en aurais  
offert;  
mais vous n'aimez pas les holocaustes.  
Le sacrifice qui plaît à Dieu est une âme brisée de dou-  
leur :  
vous ne dédaignerez pas, mon Dieu, un cœur contrit et  
humilié.

---

Auditui meo dabis gaudium et lætitiā : et exultabunt ossa humiliata.

Averte faciem tuam a peccatis meis : et omnes iniquitates meas dele.

Cor mundum crea in me, Deus : et spiritum rectum innova in visceribus meis.

Ne projicias me a facie tua : et Spiritum sanctum tuum ne auferas a me.

Redde mihi lætitiā salutaris tui : et spiritu principali confirma me.

Docebo iniquos vias tuas : et impii ad te convertentur.

Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ : et exultabit lingua mea justitiā tuam.

Domine, labia mea aperies : et os meum annuntiabit laudem tuam.

Quoniam si voluisses sacrificium dedissem utique : holocaustis non delectaberis.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus : cor contritum, et humiliatum, Deus, non despicies.

Seigneur, répandez vos bénédictions et vos grâces sur Sion,  
 afin que les murs de Jérusalem soient bâtis.  
 Vous agréerez alors les sacrifices de justice, les offrandes  
 et les holocaustes :  
 alors on vous offrira de jeunes taureaux sur votre autel.

---

## PRIÈRES POUR LA COMMUNION

(Voir le chapitre : *Baptême, Confirmation, première Communion*, p. 376 ou *La messe au III<sup>e</sup> siècle*, p. 90, et dans l'ordinaire de la messe, les prières de la partie *Communion*, p. 521.)

Nous donnons d'abord une antienne célèbre dans la liturgie :

« Venez, peuples, accomplir le mystère sacré et immortel et la libation ; approchons avec crainte et avec foi ; avec des mains pures, prenons le fruit de la pénitence ; car pour nous l'Agneau de Dieu s'est offert au Père en sacrifice ; adorons Lui seul, glorifions-le, chantant avec les anges : alleluia (1). »

Les lecteurs qui nous ont suivi avec attention, sentiront du premier coup la saveur antique de cette

(1) Venite populi ad sacrum et immortale misterium (*sic*) et libamen agendum ; cum timore et fide accedamus ; manibus mundis pœnitentiæ munus communicemus ; quoniam Agnus Dei propter nos Patri sacrificium propositum est ; ipsum solum adoremus, ipsum glorificemus, cum angelis clamantes : alleluia (Texte du tropaire de Montauriol.) Un texte du manuscrit ambrosien de Muggiasca porte la variante suivante : *misterium illibatum agendum* (cf. *Deux livres choraux monastiques des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, par M. l'abbé C. Daux et le chanoine Morelot. Picard, 1899).

---

Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion : ut ædificentur muri Jerusalem.

Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes, et holocausta : tunc imponent super altare tuum vitulos.

pièce. On a cru, à une certaine époque, qu'elle était une relique des anciennes liturgies gallicanes ; elle existe en effet dans l'ambrosienne, dans la liturgie gallicane proprement dite, et peut-être dans un autre rite gallican, mais elle est aussi dans d'autres liturgies, notamment dans la romaine. Dom Cagin, qui dans la *Paléographie musicale* (an. 1896) a su démontrer que plusieurs pièces gallicanes ont une origine grecque, émet ici encore l'hypothèse, acceptée par le chanoine Morelot, d'un emprunt à la liturgie grecque. Je crois que l'hypothèse peut être considérée désormais comme un fait ; je me permets de signaler aux deux savants auteurs un tropaire qui fait allusion en même temps à la cérémonie du lavement des pieds le jeudi saint, et à la communion ; il débute comme le *Venite* et présente avec lui des analogies assez frappantes (1).

Cette origine constitue pour notre antienne un état civil des plus curieux et la fait remonter très haut.

En Occident on a, pour des raisons liturgiques, supprimé l'allusion au lavement des pieds, et on a transformé cette pièce en antienne qui était chantée au moment de la fraction ou pour la communion, à certains jours de grande fête, quand tout le peuple venait s'asseoir à la table sainte. C'était comme une invitation générale : « Venez, peuples, approchez. »

(1) Τῇ μυστικῇ  
ἐν φόβῳ τραπέζῃ  
προσεγγισαντες πάντες  
καθαραῖς ταῖς ψυχαῖς  
τὸν ἄρτον ὑποδεξώμεθα, etc. Cf. Nilles, *Kalendarium manuale*, tome II, p. 233.

Cette antienne est donnée par Grégoire de Tours, *De Mirac.*, S. Martini, l. II, c. 13.

Le répons suivant avait aussi sa célébrité :

Un homme fit un grand festin, et, à l'heure du festin, il envoya son serviteur dire aux invités de venir, parce que tout est prêt. — Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que je vous ai préparé. — Parce que tout est prêt. — Gloire au Père. — Parce que tout est prêt.

L'une et l'autre pièce ont été dotées d'une admirable mélodie grégorienne qui met toutes les paroles en relief et les fait mieux comprendre.

### PSAUME 33.

Ce psaume, nous l'avons dit ailleurs, a été depuis les temps les plus anciens affecté à la communion. Il en est peu qui conviennent mieux comme hymne d'action de grâces et qui rendent mieux les sentiments du fidèle qui, dans la communion, s'est uni au Christ.

Je bénirai le Seigneur en tout temps ;  
 toujours sa louange sera dans ma bouche.  
 Mon âme mettra sa gloire dans le Seigneur :  
 que ceux qui sont doux entendent et se réjouissent.  
 Célébrez le Seigneur avec moi,  
 et exaltons tous ensemble son nom.  
 J'ai cherché le Seigneur, et il m'a exaucé,  
 et il m'a tiré de toutes mes tribulations.

---

Homo quidam fecit cœnam magnam, et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis ut venirent; Quia parata sunt omnia. — *ÿ.* Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. — Quia parata sunt. — Gloria Patri. — Quia parata sunt.

Benedicam Dominum in omni tempore . semper laus ejus in ore meo,

In Domino laudabitur anima mea : audiant mansueti, et lætentur.

Magnificate Dominum mecum : et exaltemus nomen ejus in idipsum.

Exquisivi Dominum, et exaudivit me : et ex omnibus tribulationibus meis eripuit me.

*Approchez-vous de lui et vous serez éclairés,  
et vos visages ne seront pas couverts de confusion.*  
Ce pauvre a crié, et le Seigneur l'a exaucé,  
et il l'a sauvé de toutes ses tribulations.  
L'ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent,  
et il les délivrera.  
*Goutez et voyez combien le Seigneur est doux ;  
heureux l'homme qui espère en lui.*  
Craignez le Seigneur, vous tous ses saints,  
car il n'y a pas d'indigence pour ceux qui le craignent.  
*Les riches ont été dans le besoin, et ont eu faim ;  
mais ceux qui cherchent le Seigneur ne seront privés  
d'aucun bien.*  
*Venez, mes fils, écoutez-moi,  
je vous enseignerai la crainte du Seigneur.*  
Quel est l'homme qui désire la vie,  
qui aime à voir d'heureux jours ?  
Préservez votre langue du mal,  
et que vos lèvres ne profèrent pas la tromperie  
Déoutez-vous du mal, et faites le bien ;  
recherchez la paix et poursuivez-la.  
Les yeux du Seigneur sont sur les justes,  
et ses oreilles sont ouvertes à leurs prières.

---

Accedite ad eum, et illuminamini : et facies vestrae non confundentur.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum : et de omnibus tribulationibus ejus salvavit eum

Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum : et eripiet eos.

Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus ; beatus vir, qui sperat in eo.

Timeat Dominum, omnes sancti ejus : quoniam non est inopia timentibus eum.

Divites eguerunt et esurierunt : inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.

Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos.

Quis est homo qui vult vitam : diligit dies videre bonos ?

Prohibe linguam tuam a malo : et labia tua ne loquantur dolum.

Diverte a malo, et fac bonum ; inquire pacem, et persequere eam.

Oculi Domini super justos : et aures ejus in preces eorum.

Mais le visage du Seigneur est sur ceux qui font le mal,  
 pour exterminer leur mémoire de dessus la terre.  
 Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés,  
 et il les a délivrés de toutes leurs tribulations.  
 Le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur affligé,  
 et il sauvera les humbles d'esprit.  
 Les tribulations des justes sont nombreuses,  
 et le Seigneur les délivrera de toutes ces peines.  
 Le Seigneur préserve tous leurs os;  
 il n'y en aura pas un seul de brisé.  
 La mort des pécheurs est affreuse,  
 et ceux qui haïssent le juste sont coupables.  
 Le Seigneur rachètera les âmes de ses serviteurs,  
 et tous ceux qui espèrent en lui ne seront point frustrés.

---

## PRIÈRES

EN L'HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE ET DES SAINTS,  
 ET LITANIES.

### *Vadis propitiator.*

Le répons suivant, célèbre dans les liturgies, employé à l'ambrosien et au grégorien durant la semaine sainte, a une origine grecque. Il est tiré du mélode Romanus, que « l'histoire célébrera peut-être un jour, a dit un critique qui connaît à fond la littérature

---

Vultus autem Domini super facientes mala : ut perdat de terra memoriam eorum.

Clamaverunt justi et Dominus exaudivit eos : et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos.

Juxta est Dominus iis, qui tribulato sunt corde ; et humiles spiritu salvabit.

Multæ tribulationes justorum : et de omnibus his liberabit eos Dominus.

Custodit Dominus omnia ossa eorum ; unum ex his non conteretur.

Mors peccatorum pessima, et qui oderunt justum delinquent.

Redimet Dominus animas servorum suorum, et non delinquent omnes qui sperant in eo.

byzantine, comme le plus grand des poètes religieux de tous les temps (1). » C'est la sainte Vierge qui, dans un langage touchant, s'adresse à son fils.

R. « Vous allez vous immoler en victime pour tous. Pierre qui promettait de mourir avec vous, ne vient pas au-devant de vous : Thomas qui disait : « Mourons tous avec Lui », Thomas vous a abandonné.

« Aucun d'eux n'est là. Vous êtes seul, vous qui m'avez conservée immaculée, mon Fils et mon Dieu !

ÿ. Ceux qui promettaient d'aller avec vous à la prison et à la mort, vous ont abandonné et se sont enfuis.

R. Aucun d'eux n'est avec vous, mais vous êtes seul, vous qui m'avez conservée immaculée (2). »

La prière suivante, qui est très usitée aujourd'hui, se trouve dans les anciens rites ambrosien et romain, et son origine paraît grecque, comme la précédente.

Nous recourons à votre aide, sainte Mère de Dieu, ne méprisez pas nos supplications dans nos épreuves, mais délivrez-nous de tous les périls, vous qui fûtes toujours vierge glorieuse et bénie (3).

(1) Krumbacher, *Gesch. der Byzant. Literatur*, 1891, p. 312, et Bikélas (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1892, p. 389). On n'est pas certain du temps où a vécu cet auteur; plusieurs critiques l'ont placé au cinquième siècle. Aujourd'hui on le place plus généralement au VIII<sup>e</sup>. Sur le *Vadis propitiator*, cf. *Paléographie musicale*, 1896, p. 7 et suiv. C'est Dom Cagin qui a découvert son origine grecque.

(2) *Vadis propitiator ad immolandum pro omnibus*; non tibi occurrit Petrus qui dicebat mori tecum; reliquit te Thomas qui aiebat: Omnes cum eo moriamur. Et ne ullus ex illis, sed tu solus duceris qui castam (ou immaculatam) me conservasti, Filius et Deus meus. Promittentes tecum in carcerem et in mortem ire, relicto te fugerunt. Et ne ullus, etc.

(3) *Paléogr. musicale*, 1896, p. 14, où l'on donne les variantes.

---

Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus; sed a periculis cunctis libera nos, semper virgo gloriosa et benedicta.



Les prières suivantes appartiennent plutôt à la seconde époque liturgique, elles ont toutes leur célébrité et méritent de prendre place dans les prières ordinaires du chrétien ; elles sont entrées dans la liturgie officielle.

*Durant l'Avent.*

Sainte Mère du Rédempteur des hommes, qui êtes la porte du ciel toujours ouverte, et l'étoile de la mer, assistez de votre secours ceux qui, étant tombés, désirent avec ardeur et travaillent à se relever. Vous qui, par un prodige dont s'étonne la nature, avez enfanté votre Créateur sans cesser d'être vierge ; vous qui avez reçu cette glorieuse salutation de l'Ange Gabriel, ayez pitié des pécheurs.

†. L'Ange du Seigneur a annoncé à Marie. ♀. Et elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit.

*Oraison.* Daignez, Seigneur, répandre votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu par le ministère de l'Ange l'Incarnation de Jésus-Christ votre Fils, nous puissions, par les mérites de sa Passion et de sa Croix, parvenir à la gloire de sa résurrection. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur.

---

Alma Redemptoris Mater, quæ pervia cœli  
Porta manes, et stella maris, succurre cadenti,  
Surgere qui curat, populo ; tu quæ genuisti,  
Natura mirante, tuum sanctum Genitorem :  
Virgo prius ac posterius, Gabrielis ab ore  
Sumens illud Ave, peccatorum miserere.

†. Angelus Domini nuntiavit Mariæ. ♀. Et concepit de Spiritu sancto.

*Depuis la Nativité de N.-S. jusqu'à la Purification  
inclusivement.*

✠. Vous êtes demeurée sans tache après votre enfante-  
ment, ô Vierge sainte. ♀. Mère de Dieu, intercédez pour  
nous.

*Oraison.* O Dieu, qui, en rendant féconde la virginité  
de la bienheureuse Marie, avez assuré au genre humain  
le salut éternel, faites-nous éprouver, s'il vous plaît, com-  
bien est puissante auprès de vous l'intercession de celle  
par laquelle nous avons reçu l'auteur de la vie, Notre-Sei-  
gneur Jésus-Christ votre Fils.

*Depuis la Purification jusqu'au Jeudi saint.*

Je vous salue, Reine du ciel; je vous salue, Reine des  
AnGES, tige sacrée, porte sainte d'où est sortie la lumière  
du monde.

Réjouissez-vous, Vierge glorieuse, belle par-dessus tout :  
je vous salue, ô vous qui êtes vraiment ravissante : priez  
pour nous Jésus-Christ.

✠. Rendez-moi digne, Vierge sainte, de célébrer vos  
louanges.

♀. Donnez-moi la force de résister à vos ennemis.

*Oraison.* Dieu de bonté, accordez à notre faiblesse les  
secours de votre grâce ; et, comme nous honorons la mé-  
moire de la sainte Mère de Dieu, faites que, par le secours  
de son intercession, nous puissions nous relever de nos  
iniquités. Par le même J.-C. N.-S.

---

✠. Post partum, Virgo, inviolata permansisti. ♀. Dei Genitrix,  
intercede pro nobis.

Ave, Regina cælorum ;  
Ave Domina angelorum :  
Salve, radix, salve, porta,  
Ex qua mundo lux est orta.  
Gaude, Virgo gloriosa,  
Super omnes speciosa :  
Vale, o valde decora :  
Et pro nobis Christum exora.

✠. Dignare me laudare te, Virgo sacrata. ♀. Da mihi virtutem  
contra hostes tuos.

*Pendant le Temps pascal.*

Reine du ciel, réjouissez-vous, alleluia, puisque celui que vous avez mérité de porter dans votre sein, alleluia, est ressuscité comme il l'a dit, alleluia. Priez Dieu pour nous, alleluia.

ÿ. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, ô Marie toujours vierge, alleluia. ð. Parce que le Seigneur est véritablement ressuscité, alleluia.

*Oraison.* O Dieu, qui, par la Résurrection de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, avez daigné réjouir le monde, faites, nous vous en prions, que, par sa sainte Mère la Vierge Marie, nous participions aux joies de la vie éternelle. Par le même J.-C. N.-S.

*Depuis la Trinité jusqu'à l'Avent.*

Salut, ô Reine, mère de miséricorde ; notre vie, notre douceur et notre espérance, salut.

Enfants d'Eve, malheureux exilés, nous élevons nos cris vers vous, nous soupirons vers vous, gémissants et pleurants dans cette vallée de larmes.

Oh ! de grâce, notre avocate, tournez donc vers nous vos regards miséricordieux, et, après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles, ô clément, ô charitable, ô douce Vierge Marie !

Regina cæli, lætare, alleluia,  
Quia quem meruisti portare, alleluia,  
Resurrexit sicut dixit, alleluia.  
Ora pro nobis Deum, alleluia.

ÿ. Gaude et lætare, Virgo Maria, alleluia. ð. Quia surrexit Dominus vere, alleluia.

Salve, Regina, mater misericordiæ ; vita, dulcedo et spes nostra, salve.

Ad te clamamus, exsules filii Hevæ ; ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.

Eia, ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte. Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende, o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !

*Oraison.* Dieu tout-puissant et éternel, qui par l'opération du Saint-Esprit avez préparé le corps et l'âme de la glorieuse Vierge Marie, afin qu'elle devînt le digne tabernacle de votre Fils, donnez à ceux que sa mémoire réjouit, d'être délivrés des maux présents et de la mort éternelle. Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen.

## HYMNE.

Je vous salue, étoile de la mer, auguste Mère de Dieu et toujours vierge, porte fortunée du ciel.

Vous qui avez agréé le salut de l'Ange Gabriel, daignez, en changeant le nom d'Eve, nous établir dans la paix.

Brisez les fers des coupables, rendez la lumière aux aveugles, chassez loin de nous tous les maux, demandez pour nous tous les biens.

Montrez que vous êtes notre mère, et qu'il reçoive par vous nos prières, celui qui, né pour nous, a bien voulu être votre fils.

Vierge incomparable, douce entre toutes les vierges, obtenez-nous, avec le pardon de nos fautes, la douceur et la chasteté.

Obtenez-nous une vie pure, écarter de notre chemin

---

Ave maris stella,  
Dei Mater alma,  
Atque semper virgo,  
Felix cæli porta.

Sumens illud Ave  
Gabrielis ore,  
Funda nos in pace,  
Mutans Hevæ nomen.

Solve vincla reis,  
Profer lumen cæcis,  
Mala nostra pelle,  
Bona cuncta posce.

Monstra te esse matrem :  
Sumat per te preces  
Qui, pro nobis natus,  
Tulit esse tuus.

Virgo singularis,  
Inter omnes mitis,  
Nos culpis solutos,  
Mites fac et castos.

Vitam præsta puram,  
Iter para tutum ;

tout danger, afin qu'admis à contempler Jésus, nous goûtions les joies éternelles.

Louange à Dieu le Père, louange à Jésus-Christ Notre-Seigneur, louange au Saint-Esprit : qu'un même et souverain hommage soit rendu à la sainte Trinité.

Ainsi soit-il.

#### LITANIES DE LA SAINTE VIERGE (1).

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils Rédempteur du monde qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Esprit-Saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Trinité sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.

Sainte Marie, priez pour nous.

(1) Selon le P. de Santi, qui a fait récemment une savante étude sur ces litánies (*le Litanie lauretane, studio storico critico*, Rome, 1897, in-8°), la plus ancienne forme des litanies à la sainte Vierge daterait du XII<sup>e</sup> siècle, mais les invocations ont varié. Peut-être pourrait-on fixer d'autres origines à cette prière, mais ce n'est pas le lieu ici.

Ut videntes Jesum,  
Semper collætémur.  
Sít laus Deo Patri,  
Summo Christo decus,  
Spirítui sancto,  
Tribus honor unus  
Amen.

Kyrie, eleison.

Christe, eleison.

Kyrie, eleison.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

Pater de cælis Deus, miserere nobis.

Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.

Spiritus sancte Deus, miserere nobis.

Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.

Sancta Maria, ora pro nobis.

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Sainte Mère de Dieu, priez pour nous. |        |
| Sainte Vierge des vierges,            | priez. |
| Mère du Christ,                       | priez. |
| Mère de la divine grâce,              | priez. |
| Mère très pure,                       | priez. |
| Mère très chaste,                     | priez. |
| Mère toujours vierge,                 | priez. |
| Mère sans tache,                      | priez. |
| Mère aimable,                         | priez. |
| Mère admirable,                       | priez. |
| Mère du bon conseil,                  | priez. |
| Mère du Créateur,                     | priez. |
| Mère du Sauveur,                      | priez. |
| Vierge très prudente,                 | priez. |
| Vierge vénérable,                     | priez. |
| Vierge digne de louange,              | priez. |
| Vierge puissante,                     | priez. |
| Vierge clémentine,                    | priez. |
| Vierge fidèle,                        | priez. |
| Miroir de justice,                    | priez. |
| Trône de la sagesse,                  | priez. |
| Cause de notre joie,                  | priez. |

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Sancta Dei Genitrix, ora pro nobis. |      |
| Sancta Virgo virginum,              | ora. |
| Mater Christi,                      | ora. |
| Mater divinæ gratiæ,                | ora. |
| Mater purissima,                    | ora. |
| Mater castissima,                   | ora. |
| Mater inviolata,                    | ora. |
| Mater intemerata,                   | ora. |
| Mater amabilis,                     | ora. |
| Mater admirabilis,                  | ora. |
| Mater boni consilii,                | ora. |
| Mater Creatoris,                    | ora. |
| Mater Salvatoris,                   | ora. |
| Virgo prudentissima,                | ora. |
| Virgo veneranda,                    | ora. |
| Virgo prædicanda,                   | ora. |
| Virgo potens,                       | ora. |
| Virgo clemens,                      | ora. |
| Virgo fidelis,                      | ora. |
| Speculum justitiæ,                  | ora. |
| Sedes sapientiæ,                    | ora. |
| Causa nostræ lætitiæ,               | ora. |

Vase spirituel, priez pour nous.

|                              |        |
|------------------------------|--------|
| Vase d'honneur,              | priez. |
| Vase insigne de la dévotion, | priez. |
| Rose mystique,               | priez. |
| Tour de David,               | priez. |
| Tour d'ivoire,               | priez. |
| Maison d'or,                 | priez. |
| Arche d'alliance,            | priez. |
| Porte du ciel,               | priez. |
| Etoile du matin,             | priez. |
| Salut des infirmes,          | priez. |
| Refuge des pécheurs,         | priez. |
| Consolatrice des affligés,   | priez. |
| Secours des chrétiens,       | priez. |
| Reine des Anges,             | priez. |
| Reine des Patriarches,       | priez. |
| Reine des Prophètes,         | priez. |
| Reine des Apôtres,           | priez. |
| Reine des Martyrs,           | priez. |
| Reine des Confesseurs,       | priez. |
| Reine des Vierges,           | priez. |
| Reine de tous les Saints,    | priez. |

Vas spirituale, ora pro nobis.

|                          |      |
|--------------------------|------|
| Vas honorabile,          | ora. |
| Vas insigne devotionis,  | ora. |
| Rosa mystica,            | ora. |
| Turris Davidica,         | ora. |
| Turris eburnea,          | ora. |
| Domus aurea,             | ora. |
| Fœderis arca,            | ora. |
| Janua cœli,              | ora. |
| Stella matutina,         | ora. |
| Salus infirmorum,        | ora. |
| Refugium peccatorum,     | ora. |
| Consolatrix afflictorum, | ora. |
| Auxilium christianorum,  | ora. |
| Regina Angelorum,        | ora. |
| Regina Patriarcharum,    | ora. |
| Regina Prophetarum,      | ora. |
| Regina Apostolorum,      | ora. |
| Regina Martyrum,         | ora. |
| Regina Confessorum,      | ora. |
| Regina Virginum,         | ora. |
| Regina Sanctorum omnium, | ora. |



Reine conçue sans le péché originel, priez pour nous.  
 Reine du très saint Rosaire, priez.  
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.  
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.  
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.  
 Christ, écoutez-nous.  
 Christ, exaucez-nous.

†. Sainte Mère de Dieu, priez pour nous. R. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ.

Oraison *Gratiam tuam*, ci-après.

PRIÈRE QU'ON RÉCITE LE MATIN, A MIDI ET LE SOIR.

L'Ange du Seigneur annonça à Marie ; et elle conçut du Saint-Esprit.

Je vous salue, Marie, etc.

Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole.

Je vous salue, Marie, etc.

Et le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous.

Je vous salue, Marie, etc.

Regina sine labe originali concepta, orapro nobis.

Regina sacratissimi Rosarii, ora.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

ÿ. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix. R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Angelus Domini nuntiavit Mariæ, et concepit de Spiritu sancto.

Ave Maria, etc.

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.

Ave Maria, etc.

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.

Ave Maria, etc.

ÿ. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu. R. Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Jésus-Christ

PRIONS.

Seigneur, nous vous supplions de répandre votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu, par la voix de l'Ange, l'Incarnation de votre Fils Jésus-Christ, nous arrivions, par sa Passion et sa Croix, à la gloire de la Résurrection. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. R. Ainsi soit-il.

LITANIES POUR LA PÉNITENCE, POUR TOUS LES BESOINS  
DE L'ÉGLISE ET EN L'HONNEUR DES SAINTS (1)

Seigneur, ayez pitié de nous.

Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Christ, écoutez-nous.

Christ, exaucez-nous.

Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils Rédempteur du monde qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

(1) Ces litanies avec les versets et les oraisons qui les suivent remontent dans leur ensemble à l'époque primitive. (Cf. plus haut, p. 70.)

ÿ. Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix. R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde : ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per Passionem ejus et Crucem ad Resurrectionis gloriam perducamur. Per eundem Christum Dominum nostrum. R. Amen.

Kyrie eleison.

Christe eleison.

Kyrie eleison.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

Pater de cælis Deus, miserere nobis.

Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.

---

|                                                            |        |
|------------------------------------------------------------|--------|
| Esprit-Saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.            |        |
| Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous. |        |
| Sainte Marie, priez pour nous.                             |        |
| Sainte Mère de Dieu,                                       | priez. |
| Sainte Vierge des vierges,                                 | priez. |
| Saint Michel,                                              | priez. |
| Saint Gabriel,                                             | priez. |
| Saint Raphaël,                                             | priez. |
| Saints Anges et Archanges, priez tous pour nous.           |        |
| Saints ordres des Esprits bienheureux, priez tous.         |        |
| Saint Jean-Baptiste,                                       | priez. |
| Saint Joseph,                                              | priez. |
| Saints Patriarches et Prophètes, priez tous pour nous.     |        |
| Saint Pierre,                                              | priez. |
| Saint Paul,                                                | priez. |
| Saint André,                                               | priez. |
| Saint Jacques,                                             | priez. |
| Saint Jean,                                                | priez. |
| Saint Thomas,                                              | priez. |
| Saint Jacques,                                             | priez. |
| Saint Philippe,                                            | priez. |
| Saint Barthélemy,                                          | priez. |

---

|                                                       |        |
|-------------------------------------------------------|--------|
| Spiritus sancte Deus, miserere nobis.                 |        |
| Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.            |        |
| Sancta Maria, ora pro nobis.                          |        |
| Sancta Dei Genitrix,                                  | ora.   |
| Sancta Virgo virginum,                                | ora.   |
| Sancte Michael,                                       | ora.   |
| Sancte Gabriel,                                       | ora.   |
| Sancte Raphael,                                       | ora.   |
| Omnes sancti Angeli et Archangeli, orate pro nobis.   |        |
| Omnes sancti beatorum Spirituum ordines,              | orate. |
| Sancte Joannes Baptista,                              | ora.   |
| Sancte Joseph,                                        | ora.   |
| Omnes sancti Patriarchæ et Prophetæ, orate pro nobis. |        |
| Sancte Petre,                                         | ora.   |
| Sancte Paule,                                         | ora.   |
| Sancte Andrea,                                        | ora.   |
| Sancte Jacobe,                                        | ora.   |
| Sancte Joannes,                                       | ora.   |
| Sancte Thoma,                                         | ora.   |
| Sancte Jacobe,                                        | ora.   |
| Sancte Philippe,                                      | ora.   |
| Sancte Bartholomæe,                                   | ora.   |

---

|                                 |                       |        |
|---------------------------------|-----------------------|--------|
| Saint Matthieu,                 | priez pour nous.      |        |
| Saint Simon,                    |                       | priez. |
| Saint Thaddée,                  |                       | priez. |
| Saint Mathias,                  |                       | priez. |
| Saint Barnabé,                  |                       | priez. |
| Saint Luc,                      |                       | priez. |
| Saint Marc,                     |                       | priez. |
| Saints Apôtres et Evangélistes, | priez tous pour nous. |        |
| Saints Disciples du Seigneur,   | priez tous pour nous. |        |
| Saints Innocents,               | priez tous pour nous. |        |
| Saint Etienne,                  |                       | priez. |
| Saint Laurent,                  |                       | priez. |
| Saint Vincent,                  |                       | priez. |
| Saints Fabien et Sébastien,     |                       | priez. |
| Saints Jean et Paul,            |                       | priez. |
| Saints Côme et Damien,          |                       | priez. |
| Saints Gervais et Protas,       |                       | priez. |
| Saints Martyrs,                 | priez tous pour nous. |        |
| Saint Silvestre,                |                       | priez. |
| Saint Grégoire,                 |                       | priez. |
| Saint Ambroise,                 |                       | priez. |
| Saint Augustin,                 |                       | priez. |

---

|                                       |                |        |
|---------------------------------------|----------------|--------|
| Sancte Matthæe,                       | ora pro nobis. |        |
| Sancte Simon,                         |                | ora.   |
| Sancte Thaddæe,                       |                | ora.   |
| Sancte Mathia,                        |                | ora.   |
| Sancte Barnaba,                       |                | ora.   |
| Sancte Luca,                          |                | ora.   |
| Sancte Marce,                         |                | ora.   |
| Omnes sancti Apostoli et Evangelistæ, |                | orate. |
| Omnes sancti Discipuli Domini,        |                | orate. |
| Omnes sancti Innocentes,              |                | orate. |
| Sancte Stephane,                      |                | ora.   |
| Sancte Laurenti,                      |                | ora.   |
| Sancte Vincenti,                      |                | ora.   |
| Sancti Fabiane et Sebastiane,         |                | orate. |
| Sancti Joannes et Paule,              |                | orate. |
| Sancti Cosma et Damiane,              |                | orate. |
| Sancti Gervasi et Protasi,            |                | orate. |
| Omnes sancti Martyres,                |                | orate. |
| Sancte Silvester,                     |                | ora.   |
| Sancte Gregori,                       |                | ora.   |
| Sancte Ambrosi,                       |                | ora.   |
| Sancte Augustine,                     |                | ora.   |

---

Saint Jérôme, priez pour nous.  
 Saint Martin, priez.  
 Saint Nicolas, priez.  
 Saints Pontifes et Confesseurs, priez tous pour nous.  
 Saints Docteurs, priez tous pour nous.  
 Saint Antoine, priez.  
 Saint Benoît, priez.  
 Saint Bernard, priez.  
 Saint Dominique, priez.  
 Saint François, priez.  
 Saints Prêtres et Lévites, priez tous pour nous.  
 Saints Moines et Solitaires, priez tous pour nous.  
 Sainte Marie-Madeleine, priez.  
 Sainte Agathe, priez.  
 Sainte Lucie, priez.  
 Sainte Agnès, priez.  
 Sainte Cécile, priez.  
 Sainte Catherine, priez.  
 Sainte Anastasie, priez.  
 Saintes Vierges et Veuves, priez toutes pour nous.  
 Saints et Saintes de Dieu, intercédez tous pour nous.  
 Soyez-nous propice, pardonnez-nous, Seigneur.

---

Sancte Hieronyme, ora pro nobis.  
 Sancte Martine, ora.  
 Sancte Nicolae, ora.  
 Omnes sancti Pontifices et Confessores, orate.  
 Omnes sancti Doctores, orate.  
 Sancte Antoni, ora.  
 Sancte Benedicte, ora.  
 Sancte Bernarde, ora.  
 Sancte Dominice, ora.  
 Sancte Francisce, ora.  
 Omnes sancti Sacerdotes et Levitæ, orate.  
 Omnes sancti Monachi et Eremitæ, orate.  
 Sancta Maria Magdalena, ora.  
 Sancta Agatha, ora.  
 Sancta Lucia, ora.  
 Sancta Agnes, ora.  
 Sancta Cæcilia, ora.  
 Sancta Catharina, ora.  
 Sancta Anastasia, ora.  
 Omnes sanctæ Virgines et Viduæ, orate.  
 Omnes Sancti et Sanctæ Dei, intercedite pro nobis.  
 Propitius esto, parce nobis, Domine.

Soyez-nous propice, exaucez-nous, Seigneur.  
 De tout mal, délivrez-nous, Seigneur.  
 De tout péché, délivrez-nous.  
 De votre colère, délivrez-nous.  
 De la mort subite et imprévue, délivrez-nous, Seigneur.  
 Des embûches du démon, délivrez-nous, Seigneur.  
 De la colère, de la haine et de toute mauvaise volonté, déliv.  
 De l'esprit impur, délivrez-nous, Seigneur.  
 De la foudre et des tempêtes, délivrez-nous, Seigneur.  
 Du châtimement des tremblements de terre, délivrez-nous.  
 De la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous.  
 De la mort éternelle, délivrez-nous, Seigneur.  
 Par le mystère de votre sainte Incarnation, délivrez-nous.  
 Par votre Avènement, délivrez-nous, Seigneur.  
 Par votre Naissance, délivrez-nous, Seigneur.  
 Par votre Baptême et votre saint Jeûne, délivrez-nous.  
 Par votre Croix et votre Passion, délivrez-nous, Seigneur.  
 Par votre Mort et votre Sépulture, délivrez-nous, Seigneur.  
 Par votre sainte Résurrection, délivrez-nous, Seigneur.  
 Par votre admirable Ascension, délivrez-nous.  
 Par l'Avènement du Saint-Esprit consolateur, délivrez-n.  
 Au jour du jugement, délivrez-nous, Seigneur.

|                                          |             |
|------------------------------------------|-------------|
| Propitius esto, exaudi nos, Domine.      |             |
| Ab omni malo, libera nos, Domine.        |             |
| Ab omni peccato,                         | libera nos. |
| Ab ira tua,                              | libera nos. |
| A subitanea et improvisa morte,          | libera nos. |
| Ab insidiis diaboli,                     | libera nos. |
| Ab ira, et odio, et omni mala voluntate, | libera nos. |
| A spiritu fornicationis,                 | libera nos. |
| A fulgure et tempestate,                 | libera nos. |
| A flagello terræmotus,                   | libera nos. |
| A peste, fame et bello,                  | libera nos. |
| A morte perpetua,                        | libera nos. |
| Per mysterium sanctæ Incarnationis tuæ,  | libera nos. |
| Per Adventum tuum,                       | libera nos. |
| Per Nativitatem tuam,                    | libera nos. |
| Per Baptismum et sanctum Jejunium tuum,  | libera nos. |
| Per Crucem et Passionem tuam,            | libera nos. |
| Per Mortem et Sepulturam tuam,           | libera nos. |
| Per sanctam Resurrectionem tuam,         | libera nos. |
| Per admirabilem Ascensionem tuam,        | libera nos. |
| Per Adventum Spiritus sancti Paracliti,  | libera nos. |
| In die judicii, libera nos, Domine.      |             |

Pécheurs, nous vous supplions, exaucez-nous.

Daignez nous pardonner, nous vous en supplions.

Daignez nous faire grâce, nous vous en supplions.

Daignez nous conduire à une véritable pénitence, nous vous en supplions.

Daignez gouverner et conserver votre sainte Eglise, nous vous en supplions, exaucez-nous.

Daignez maintenir dans votre sainte religion le Souverain Pontife et tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique, nous vous en supplions.

Daignez humilier les ennemis de la sainte Eglise, nous vous en supplions, exaucez-nous.

Daignez établir une paix et une concorde véritable entre les rois et les princes chrétiens, nous vous en supplions, exaucez-nous.

Daignez accorder à toutes les nations chrétiennes la paix et l'unité, nous vous en supplions, exaucez-nous.

Daignez nous conserver et nous fortifier dans l'observance de nos devoirs religieux, nous vous en supplions, exaucez-nous.

Daignez élever nos esprits et les désirs de notre cœur vers les biens célestes, nous vous en supplions.

---

Peccatores, te rogamus, audi nos.

Ut nobis parcas, te rogamus, audi nos.

Ut nobis indulgeas, te rogamus, audi nos.

Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris, te rogamus, audi nos.

Ut Ecclesiam tuam sanctam regere et conservare digneris, te rogamus, audi nos.

Ut Domnum apostolicum et omnes ecclesiasticos ordines in sancta religione conservare digneris, te rogamus, audi nos.

Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, te rogamus, audi nos.

Ut regibus et principibus christianis pacem et veram concordiam donare digneris, te rogamus, audi nos.

Ut cuncto populo christiano pacem et unitatem largiri digneris, te rogamus, audi nos.

Ut nosmetipsos in tuo sancto servitio confortare et conservare digneris, te rogamus, audi nos.

Ut mentes nostras ad cœlestia desideria erigas, te rogamus, audi nos.



Daignez récompenser tous nos bienfaiteurs en leur donnant le bonheur éternel, nous vous en supplions.

Daignez délivrer de la damnation éternelle nos âmes, celles de nos frères, de nos parents et de nos bienfaiteurs, nous vous en supplions, exaucez-nous.

Daignez nous donner les fruits de la terre et les conserver, nous vous en supplions.

Daignez accorder le repos éternel à tous les fidèles défunts, nous vous en supplions, exaucez-nous.

Daignez écouter nos vœux, nous vous en supplions.

Fils de Dieu, nous vous supplions, exaucez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre Père, etc., à voix basse.

Ut omnibus benefactoribus nostris sempiterna bona retribuas, te rogamus, audi nos.

Ut animas nostras, fratrum, propinquorum, et benefactorum nostrorum, ab æterna damnatione eripias, te rogamus, audi nos.

Ut fructus terræ dare et conservare digneris, te rogamus, audi nos.

Ut omnibus fidelibus defunctis requiem æternam donare digneris, te rogamus, audi nos.

Ut nos exaudire digneris, te rogamus, audi nos.

Fili Dei, te rogamus, audi nos.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Christe, audi nos.

Christe, exaudi nos.

Kyrie, eleison.

Christe, eleison.

Kyrie eleison.

Pater noster, etc., à voix basse.

ÿ. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation.  
R. Mais délivrez-nous du mal.

## PSAUME 69.

O Dieu, venez à mon aide :  
hâtez-vous, Seigneur, de me secourir.  
Qu'ils soient couverts de honte et de confusion,  
ceux qui cherchent à m'ôter la vie.  
Qu'ils soient repoussés au loin et qu'ils rougissent,  
ceux qui veulent ma perte.  
Qu'ils se retirent chargés de honte,  
ceux qui insultent à mes maux.  
Mais que tous ceux qui vous cherchent, Seigneur, tres-  
saillent de joie.  
et que ceux qui n'attendent leur salut que de vous ré-  
pètent sans cesse : Louons le Seigneur.  
Pour moi, je suis pauvre et dénué de tout ;  
venez à mon secours, ô mon Dieu.  
Vous êtes mon aide et mon libérateur :  
Seigneur, ne tardez pas.  
ÿ. Sauvez vos serviteurs. R. Qui espèrent en vous, ô mon  
Dieu.  
ÿ. Soyez pour nous, Seigneur, comme une tour. R. Inac-  
cessible à nos ennemis.

---

ÿ. Et ne nos inducas in tentationem. R. Sed libera nos a  
malo.

Deus, in adjutorium meum intende : Domine, ad adjuvandum  
me festina.

Confundantur et revereantur, qui quærunt animam meam.

Avertantur retrorsum et erubescant, qui volunt mihi mala.

Avertantur statim erubescences, qui dicunt mihi : Euge,  
euge.

Exultent et lætentur in te omnes qui quærunt te, et dicant  
semper : Magnificetur Dominus, qui diligunt salutare tuum.

Ego vero egenus et pauper sum ; Deus, adjuva me.

Adjutor meus et liberator meus es tu : Domine, ne mo-  
reris.

ÿ. Salvos fac servos tuos. R. Deus meus, sperantes in te.

ÿ. Esto nobis, Domine, turris fortitudinis. R. A facie ini-  
mici.

✠. Que l'ennemi ne l'emporte jamais sur nous. R. Et que l'enfant de l'iniquité ne puisse jamais nous nuire.

✠. Seigneur, ne nous traitez pas selon nos péchés. R. Et ne nous punissez pas comme le méritent nos offenses.

ÿ. Prions pour notre Pontife N. R. Que le Seigneur le conserve et lui donne la vie; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne l'abandonne point à la violence de ses ennemis.

ÿ. Prions pour nos bienfaiteurs. R. Daignez, Seigneur, pour la gloire de votre nom, donner la vie éternelle à tous ceux qui nous font du bien. Ainsi soit-il.

✠. Prions pour les fidèles défunts. R. Seigneur, donnez-leur le repos éternel, et que la lumière éternelle les éclaire.

ÿ. Qu'ils reposent en paix. R. Ainsi soit-il.

✠. Prions pour nos frères absents. R. Sauvez vos serviteurs qui espèrent en vous, ô mon Dieu.

✠. Seigneur, envoyez-leur votre secours de votre sanctuaire. R. Et veillez sur eux du haut de Sion.

ÿ. Seigneur, écoutez ma prière. R. Et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous.

ÿ. Nihil proficiat inimicus in nobis. R. Et filius iniquitatis non apponat nocere nobis.

ÿ. Domine, non secundum peccata nostra facias nobis. R. Neque secundum iniquitates nostras retribuas nobis.

ÿ. Oremus pro Pontifice nostro N. R. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

ÿ. Oremus pro benefactoribus nostris. R. Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus, propter nomen tuum, vitam æternam. Amen.

ÿ. Oremus pro fidelibus defunctis. R. Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.

ÿ. Requiescant in pace. R. Amen.

ÿ. Pro fratribus nostris absentibus. R. Salvos fac servos tuos, Deus meus, sperantes in te.

ÿ. Mitte eis, Domine, auxilium de sancto. R. Et de Sion tuere eos.

ÿ. Domine, exaudi orationem meam. R. Et clamor meus ad te veniat.

## PRIONS.

O Dieu, dont un des attributs est d'être toujours prêt à faire grâce et à pardonner, recevez favorablement nos prières, et que les chaînes du péché qui lient nos âmes et celles de vos serviteurs, soient brisées par la puissance de votre miséricorde infinie.

Exaucez, Seigneur, les prières de ceux qui recourent humblement à vous, et remettez les péchés de ceux qui vous les confessent, afin que nous recevions en même temps de votre bonté le pardon de nos offenses et la véritable paix.

Seigneur, montrez-nous les effets de votre ineffable miséricorde, et, en nous délivrant de tous nos péchés, délivrez-nous aussi des peines que nous avons méritées en les commettant.

O Dieu, que les péchés offensent, et que la pénitence apaise, écoutez favorablement les prières de votre peuple prosterné devant vous, et détournez de nos têtes les fléaux de votre colère que nous avons mérités par nos offenses.

Dieu tout-puissant et éternel, ayez pitié de votre serviteur N., notre Pontife, et conduisez-le par votre bonté dans la voie du salut éternel, afin que, par votre grâce, il désire ce qui vous est agréable, et qu'il l'accomplisse de toutes ses forces.

## OREMUS.

Deus, cui proprium est misereri semper et parcere, suscipe deprecationem nostram : ut nos, et omnes famulos tuos quos delictorum catena constringit, miseratio tuæ pietatis clementer absolvat.

Exaudi, quæsumus, Domine, supplicum preces, et confitentium tibi parce peccatis : ut pariter nobis indulgentiam tribuas benignus et pacem.

Ineffabilem, nobis, Domine, misericordiam tuam clementer ostende ; ut simul nos et a peccatis omnibus exuas, et a pœnis quas pro his meremur, eripias.

Deus, qui culpa offenderis, pœnitentia placaris, preces populi tui supplicantis propitius respice : et flagella tuæ iracundiæ, quæ pro peccatis nostris meremur, averte.

Omnipotens sempiterne Deus, miserere famulo tuo Pontifici nostro N., et dirige eum secundum tuam clementiam in viam salutis æternæ : ut, te donante, tibi placita cupiat, et tota virtute perficiat.

O Dieu, qui êtes la source des saints désirs, des bons desseins et des actions justes, accordez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs soient dociles à vos commandements, et que, délivrés de tout ennemi, nous jouissions sous votre protection d'une heureuse tranquillité.

Seigneur, brûlez nos reins et nos cœurs par le feu de votre Esprit-Saint, afin que nous vous servions avec un cœur chaste, et que nous vous soyons agréables par la pureté de nos âmes.

O Dieu, le Créateur et le Rédempteur de tous les fidèles, accordez aux âmes de vos serviteurs et de vos servantes la rémission de tous leurs péchés, afin qu'elles obtiennent, par nos très humbles prières, le pardon qu'elles ont toujours attendu de votre miséricorde.

Seigneur, daignez prévenir et seconder nos actions par le secours de votre grâce, afin que toutes nos prières et toutes nos œuvres aient en vous leur principe et se rapportent à vous comme à leur fin.

Dieu tout-puissant et éternel, souverain maître des vivants et des morts, qui faites miséricorde à tous ceux que vous savez devoir être du nombre de vos élus par leur foi et leurs bonnes œuvres, faites que ceux pour qui nous vous adressons nos humbles prières, soit qu'ils appartiennent

Deus, a quo sancta desideria, recta consilia et justa sunt opera, da servis tuis illam, quam mundus dare non potest, pacem : ut et corda nostra mandatis tuis dedita, et hostium sublata formidine, tempora sint tua protectione tranquilla.

Ure igne sancti Spiritus renes nostros et cor nostrum, Domine, ut tibi casto corpore serviamus, et mundo corde placeamus.

Fidelium Deus, omnium Conditor et Redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum : ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur.

Actiones nostras, quæsumus Domine, aspirando præveni, et adjuvando proseguere : ut cuncta nostra oratio a te semper incipiat, et per te cæpta finiatur.

Omnipotens sempiterne Deus, qui vivorum dominaris simul et mortuorum, omniumque misereris, quos tuos fide et opere futuros esse prænosces : te supplices exoramus ; ut pro quibus effundere preces decrevimus, quosque vel præsens sæculum adhuc in carne retinet, vel futurum jam exutos corpore susce-

au siècle présent, soit que, délivrés de leur corps, ils soient entrés dans l'autre monde, avec l'intercession de tous vos saints, obtiennent de votre clément miséricorde le pardon de tous leurs délits. Par Notre-Seigneur.

ÿ. Le Seigneur soit avec vous.

℞. Et avec votre esprit.

ÿ. Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous exauce.

℞. Ainsi soit-il.

ÿ. Et que les âmes des fidèles par la miséricorde de Dieu reposent en paix. ℞. Amen

## PRIÈRES DIVERSES

### LUMEN HILARE

Ὕμνος τοῦ λυχνικοῦ  
 Φῶς ἱλαρόν ἀγίας δόξης  
 ἀθανάτου Πατρὸς, Ἰησοῦ Χριστέ·  
 ἐλθόντες ἐπὶ τοῦ ἡλίου δούσιν,  
 ἰδόντες φῶς ἐσπερίνον,  
 ὑμνοῦμεν πατέρα καὶ υἱὸν  
 καὶ ἅγιον Πνεῦμα Θεοῦ·  
 ᾧ ᾑς ἐν παντί καί ποτε,  
 ὑμνεῖσθαι φωναῖς ὁσίοις,  
 Ὑιὲ Θεοῦ, ζῶν ὁ διδοὺς·  
 διὸ ὁ κόσμος σε δοξάζει (1).

(1) Nous avons donné la traduction, p. 142. Pour les autres hymnes, cf. Bunsen, *Analecta antenicæna*, III, 87 seq.

pit. intercedentibus omnibus sanctis tuis, pietatis tuæ clementer omnium delictorum suorum veniam consequantur. Per Dominum.

ÿ. Dominus vobiscum. ℞. Et cum spiritu tuo.

ÿ. Exaudiat nos omnipotens et misericors Dominus.

℞. Amen.

ÿ. Et fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. ℞. Amen.

Nous donnerons encore ici le texte de quelques prières dont la traduction se trouve dans ce livre, et aussi quelques prières nouvelles.

#### PRIÈRES DE SAINT CYPRIEN.

Rogemus pacem maturius reddi, cito latebris nostris et periculis subveniri. impleri quæ famulis suis Dominus dignatur ostendere, redintegrationem Ecclesiæ, securitatem salutis nostræ, post pluvias serenitatem, post tenebras lucem, post procellas et turbines placidam tenitatem, pia paternæ dilectionis auxilia, divinæ majestatis solita magnalia, quibus et persequentium blasphemia retundatur, et lapsorum pœnitentia reformetur, et fortis et stabilis perseverantium fiducia gloriatur (1).

O beatam Ecclesiam nostram, quam sic honor divinæ dignationis illuminat, quam temporibus nostris gloriosus martyrum sanguis illustrat ! Erat ante in operibus fratrum candida, nunc facta est in martyrum cruore purpurea : floribus ejus nec lilia nec rosæ desunt. Certent nunc singuli ad utriusque honoris amplissimam dignitatem. Accipiant coronas vel de opere candidas, vel de passione purpureas. In cælestibus castris et pax et acies habent flores suos, quibus miles Christi ob gloriam coronetur (2).

#### PRIÈRE DE SAINT IGNACE D'ANTIOCHE.

Impleti autem gaudio hæc videntes, et glorificantes Deum datorem bonorum, et beatificantes sanctum, manifestavimus vobis diem et tempus, ut secundum tempus martyrii congregati, communicemus athletæ et virili Christi martyri, qui conculcavit diabolum, et hujus insidias in finem prostravit ; glorificantes in ipsius venerabili et sancta memoria Dominum nostrum Jesum Christum, per quem et cum quo Patri gloria et potentia, cum Spiritu sancto, in sancta Ecclesia in sæcula sæculorum. Amen (3).

Immortalitatis coronam adeptus, una cum apostolis atque omnibus sanctis lætus glorificat Deum Patrem et benedicit Dominum nostrum, gubernationem corporum nostrorum et catholicæ per universum orbem Ecclesiæ pastorem (4).

(1) S. Cypr. *Epist. VII. ad clerum*. Patr. lat., IV, p. 251. Cf. plus haut, p. 185.

(2) S. Cyprien, *Epist. VIII*, Patr. lat., IV, 255. Cf. plus haut, p. 186.

(3) *Actes de saint Ignace*, Ruinart, p. 14.

(4) *Ex epist. Smyrn. Eccl. de morte Polycarpi*, Migne, P. Gr., XX, 87.



## PRIÈRE DE SAINT GENÈS, MARTYR.

Non est Rex præter eum quem vidi; et adoro et colo eum; et pro ejus cultura si millies occidat, ipsius ero ut cœpi; Christum mihi de ore, Christum mihi de corde auferre tormenta non poterunt. Valde enim pœniteo me errasse, quod ante nomen sanctum in hominibus sanctis exhorruï, et satis tardius ad adorandum verum Regem superbus miles accessi (1).

Les prières suivantes sont d'Origène, au III<sup>e</sup> siècle; du moins on les lit dans la traduction des homélies de cet écrivain par saint Jérôme :

Quoniam igitur præsto est et assistit Jesus Christus et paratus est et precinctus summus sacerdos offerre Patri interpellationes nostras, surgentes per ipsum sacrificia Patri offeramus. Ipse enim propitiatio est pro peccatis nostris, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen (2).

Mordeat nos sermo divinus, exurat animas nostras, dicamus audientes : nonne cor nostrum ardens erat in nobis ? ut auferantur iniquitates nostræ atque peccata, et mundi effecti, mundo ore mundoque corde et munda tota conscientia gratias agamus omnipotenti Deo in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen (3).

Frequenter in oratione dicam : Deus omnipotens, da nobis partem cum prophetis, da cum apostolis Christi tui, tribue ut inveniamur ad vestigia unigeniti tui. Hæc loquentes nos sentimus quæpetimus, re enim hoc dicimus : Fac nos sic odio haberi ut odio habiti sunt prophetæ, et da nobis verba talia super quæ persecutionem, da in justas incidere calamitates quas apostoli sustinuerunt (4).

Revera abstulit opprobrium Jesus. Idcirco surgentes oremus Deum qui hunc misit hominem, ut septem mulierum spiritus in eo requiesceret, ut et nobis iste homo tribuat communionem harum mulierum, ut amantes eas fiamus sapientes intelligentes in Deo et hominibus, virtutibus adornantes animam nostram in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen (5).

PRIÈRE DE SAINT EUSÈBE DE VERCEIL (IV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Propter quod satis vos peto, ut cum omni vigilantia custodiatis fidem, servetis concordiam, orationibus incumbatis,

(1) *Actes de saint Genès*, Ruinart, 284.

(2) *S. Hier. (?) transl. homil. Orig.* P. lat., XXIV, 942.

(3) *Ib.*, P. L., XXIV, 952.

(4) *Ib.* XXV, 672.

(5) *Ib.* XXIV, 948.

nostri memores sine intermissione sitis, ut dignetur Dominus Ecclesiam suam liberare quæ super universum orbem laborat, et ut nos qui deprimimur possimus vobiscum liberati gaudere quod præstare dignabitur Dominus, petentibus vobis per Dominum nostrum Jesum Christum qui est secum benedictus a sæculis et in omnia sæcula sæculorum. Amen (1).

#### PRIÈRE DE SAINT AUGUSTIN.

Conversi ad Dominum Deum Patrem omnipotentem, puro corde ei, quantum potest parvitas nostra, maximas atque veras gratias agamus: precantes toto animo singularem mansuetudinem ejus, ut preces nostras in beneplacito suo exaudire dignetur; inimicum quoque a nostris actibus et cogitationibus sua virtute expellat, nobis multiplicet fidem, mentem gubernet, spirituales cogitationes concedat, et ad beatitudinem suam perducatur per Jesum Christum Filium ejus. Amen (2).

Nous donnons aussi à titre de curiosité deux antiennes (ou répons) qui sont parmi les plus anciens monuments de la liturgie écrite. Elles sont inscrites sur un papyrus du commencement du IV<sup>e</sup> siècle, au temps de Constantin le Grand. Les deux pièces étaient très probablement employées avec un psaume. La première est en l'honneur de la nativité du Seigneur et se chantait pour la fête de l'Épiphanie, qui, nous l'avons dit, ne fit qu'un originairement avec Noël. La doxologie qui la termine paraît à Bickell anténicienne. Le psaume auquel elle paraît se rattacher est le 32<sup>e</sup> (3). Ces deux pièces appartenaient probablement à la liturgie de la messe.

Ὁ γεννηθεὶς ἐν Βηθλεέμ,  
καὶ ἀνατραφεὶς ἐν Ναζαρέτ,  
κατοικήσας ἐν τῇ Γαλιλαίᾳ,

(1) Libellus ad Patrophilum (P. L., XII, 953).

(2) Cf. p. 186.

(3) Cf. Dom Parisot. *Note sur un très ancien monument liturgique. Science catholique*, 15 mars 1890. Ces monuments ont été d'abord publiés dans *Mittheil. aus der Sammlung der Papyrus Erz h. Rainer*, 1887. Pour les variantes cf. Harnack, *Gesch. der altchristl. Litteratur*, I, 1, p. 467.

ἔϊδομεν σημεῖον ἐξ οὐρανοῦ·  
 τῷ ἀστέρᾳ φανέντας  
 ποιμένες ἀγρυλοῦντες ἐθαύμασαν·  
 (οὐ) γονυπεσόντες ἔλεγον·  
 δοῦξα τῷ Πατρὶ, ἀλληλούϊα  
 δοῦξα τῷ Ὑῖῳ καὶ τῷ ἁγίῳ Πνεύματι,  
 ἀλληλούϊα, ἀλληλούϊα, ἀλληλούϊα.

« Celui qui est né à Bethléem, qui a été élevé à Nazareth, et qui a habité la Galilée ; nous avons vu un signe dans le ciel : les bergers qui veillaient admirèrent les astres brillants. Tombant à genoux, ils dirent : Gloire au Père, Alleluia ; gloire au Fils et au Saint-Esprit, Alleluia, alleluia, alleluia »

La seconde antienne est en l'honneur de saint Jean-Baptiste ; elle se rattachait à la fête de l'Épiphanie, car cette fête, nous l'avons dit, est aussi la fête du baptême de Notre-Seigneur par saint Jean ; aussi plusieurs liturgies orientales célèbrent-elles la fête de saint Jean-Baptiste en connexion avec l'Épiphanie.

Τυβὶ ἐ. Ἐκλεκτὸς ὁ ἅγιος Ἰωάννης ὁ βαπτιστής,  
 ὁ κηρύξας μετάνοιαν ἐν ὅλῳ τῷ κόσμῳ,  
 εἰς ἀφ᾽ ἑσιν τῶν ἀμαρτιῶν ἡμῶν.

« Le 5 Tybi. Illustre est saint Jean-Baptiste, qui a prêché la pénitence dans le monde entier pour la rémission de nos péchés. » (Le 5 Tybi répondrait régulièrement au 31 décembre, mais coïncide en réalité avec le 5 janvier.)

#### DOXOLOGIES

(Christus) qui est solus et ante omnia et super omnia, imo ex quo omnia, Pater Domini nostri Jesu Christi cui laus et honor in sæcula sæculorum (1).

Verum ad omnia quæ acciderint stabiles perseveremus, utpote habentes ædificium super petram Jesum Christum, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen (2).

Et me quoque cum electis suis colligat Dominus noster Jesus Christus, cui cum Patre et Spiritu sancto gloria in sæcula sæculorum. Amen (3).

Fratres... Dominum benedicant, qui ex suis famulis quos-

(1) Saint Cyprien, *De spect.*, P. L. IV, 818.

(2) *Transl. Orig.*, P. L. XXIV, 970.

(3) *Epist. Smyrn. Eccl.*, P. G. t. XX, 360.

cumque vult, eligit, qui gratia sua atque indulgentia omnes nos in regnum suum æternum potest inducere, per Filium suum unigenitum Jesum Christum. cui gloria, honor, imperium, ac majestas in sæcula. Amen (1).

#### PRIÈRES DE SÉRAPION.

Du *pontifical* de Sérapion (iv<sup>e</sup> siècle) que nous avons déjà cité, nous extrayons deux belles prières :

#### *Pour les morts.*

O Dieu, qui as l'autorité sur la vie et la mort. Dieu des esprits et maître de toute chair, Dieu qui tues et fais vivre, qui mènes jusqu'à la porte de l'enfer, et qui élèves, qui as créé l'esprit de l'homme au dedans de lui, et qui prends avec Toi les âmes des saints et leur donnes le repos, qui changes, transformes et altères les créatures, comme il est bon et comme il convient, étant Toi seul incorruptible, inaltérable et éternel, nous Te supplions pour le repos et le sommeil de Tes serviteurs et de Tes servantes ; donne le repos à son âme, à son esprit un lieu de pâturage (*in loco pascuæ*, ps xxii), un lieu de repos avec Abraham, Isaac et Jacob et tous tes saints : et ressuscite son corps pour le jour que Tu as fixé, selon Ta promesse qui ne peut faillir, afin que Tu puisses lui donner l'héritage dont il est digne dans les saints pâturages.

Ne te rappelle pas ses transgressions et ses péchés ; et que sa sortie (du corps) soit dans la paix et la bénédiction. Guéris la douleur de ceux qui lui sont proches, par l'Esprit de consolation, et accorde à nous tous une fin heureuse par Jésus-Christ, Ton Fils unique, par qui est à Toi la gloire et la force dans le Saint-Esprit pour les siècles des siècles. Amen.

Voici dans le même document (partie pro-anaphorique) une belle prière pour l'Église. Comme il y est fait plusieurs fois allusion à la pureté, on en a conclu, non sans vraisemblance, que cette formule se disait au moment où le pontife se lavait les mains (2).

#### PRIÈRE POUR L'ÉGLISE.

O Seigneur Dieu de tous les âges, Dieu des esprits raisonnables, Dieu des âmes pures et de tous ceux qui t'invoquent

(1) *Epist. Smyrn. Eccl.*, P. G., t. XX, 339.

(2) Cf. ci-dessus, p. 339, 340.

dans la simplicité et la pureté, Toi qui dans le ciel Te manifestes et Te fais connaître aux esprits purs et qui sur la terre es loué par l'Eglise catholique et qui habites en elle, qui es servi par les saints anges et par les âmes pures. qui envoies du ciel un chœur vivant pour la gloire et la louange de la vérité, accorde que cette Eglise soit une Eglise vivante et pure, accorde-lui les pouvoirs divins et des ministres purs comme des anges, afin qu'en toute pureté elle puisse chanter Ton nom. Nous Te supplions pour le bien de tous les hommes de cette Eglise ; sois réconcilié à tous, fais miséricorde à tous, donne rémission des péchés à tous. Accorde-leur de ne plus pécher en aucune chose, deviens pour eux un mur, et réduis à rien chacune de leurs tentations. Aie pitié des hommes, des femmes et des enfants ; et montre-Toi en tous ; et que Ta connaissance soit écrite dans leurs cœurs, par Ton Fils unique Jésus-Christ, par qui est à Toi la gloire et la force dans le Saint-Esprit maintenant et dans tous les âges des âges. Amen.

#### PRIÈRES LITANIQUES

Les prières suivantes, déjà signalées par l'abbé Duchesne et par Dom Cagin pour leur caractère très archaïque, sont en usage dans la liturgie ambrosienne, mais elles ont une origine encore plus ancienne et quelques traits sont anténicéens. Nous les donnons comme variantes des litanies que nous avons déjà citées.

Divinæ pacis et indulgentiæ munere supplicantes (*sic*) ex toto corde et ex tota mente precamur te. R. Domine, miserere.

Pro Ecclesia tua sancta catholica quæ hic et per universum orbem diffusa est precamur te. R. Domine, miserere.

Pro papa nostro (illo) et omni clero ejus omnibusque sacerdotibus ac ministris, precamur te. R. Domine, miserere.

Pro pace ecclesiarum, vocatione gentium et quiete populorum, precamur te. R. Domine, miserere.

Pro civitate hac et conservatione ejus, omnibusque habitantibus in ea, precamur te. R. Domine, miserere.

Pro virginibus, viduis, orphanis, captivis ac pœnitentibus precamur te. R. Domine, miserere.

Pro navigantibus, iter agentibus, in carceribus, in vinculis, in metallis, in exiliis constitutis, precamur te. R. Domine, miserere.

(1) John Wordsworth, bishop of Salisbury. *Early Church classics. Bishop Sarapion's Prayer book*, London, 1699, p. 85.

Pro his qui diversis infirmitatibus detinentur quique spiritibus vexantur immundis, precamur te R. Domine, miserere.

Exaudi nos, Deus, in omni oratione atque deprecatione nostra, precamur te. R. Domine, miserere.

(Au 1<sup>er</sup> dim. de carême. Cf. *Paléogr. musicale*, 1867, p. 261 seq.)

Dicamus omnes. R. Kyrie eleison.

Domine Deus omnipotens patrum nostrorum. Kyrie eleison.

Respice de cælo et de sede sancta tua. Kyrie eleison.

Procedant competentes, ne quis catecuminus, sed omnes fideles vel competentes.

Pro papa nostro ..

Pro universis episcopis...

Pro civitate...

Libera nos qui liberasti filios Israhel. Kyrie eleison.

In manu forti et in brachio excelso.

Exsurge Domine, adjuva nos et libera nos propter nomen tuum.

(*Paléogr. musicale*, p. 263, 2<sup>e</sup> dim. de carême.)

L'hymne suivante à la louange du Christ peut être rapprochée du *Gloria in excelsis* et du *Te Deum* et dans tous les cas appartient sans conteste à la prière la plus antique (1).

Nous te louons, Seigneur tout-puissant,  
Qui es assis sur les Chérubins et les Séraphins,  
Toi que louent les anges et les archanges,  
Les prophètes et les apôtres,

(1) Te laudamus Domine omnipotens,  
Qui sedes super Cherubim et Seraphim,  
Quem benedicunt angeli, archangeli,  
Et laudant prophetæ et apostoli,  
Te laudamus, Domine, orando,  
Qui venisti peccata solvendo,  
Te deprecamur magnum redemptorem  
Quem Pater misit ovium pastorem.  
Tu es Christus Dominus Salvator  
Qui de Maria virgine es natus,  
Hunc sacrosanctum calicem sumentes  
Ab omni culpa libera nos semper.

(Ib., p. 18, *Transitorium* au iv<sup>e</sup> dim. après l'Épiphanie.)

Nous te louons, Seigneur, par la prière.  
Toi qui es venu délier des péchés,  
Nous te prions, grand Rédempteur  
Que le Père a envoyé comme pasteur des brebis  
Tu es le Christ, le Seigneur et Sauveur  
Qui es né de la Vierge Marie,  
Délivre-nous toujours de toute faute,  
Nous qui prenons ce calice sacrosaint.

Nous terminerons ce livre par la prière suivante de l'empereur Licinius au iv<sup>e</sup> siècle, qui nous est rapportée par Lactance (1) et qui était très populaire au moment de la lutte contre l'empereur païen Maxime.

Dieu suprême, nous Te prions.  
Dieu saint, nous Te prions.  
Nous Te recommandons toutes les causes justes.  
Nous Te recommandons notre salut.  
Nous Te recommandons notre empire.  
Par Toi nous vivons, par Toi nous sommes vainqueurs et heureux.  
Dieu saint et suprême, écoute nos prières.  
Nous tendons nos bras vers Toi.  
Ecoute-nous, Dieu saint et suprême.

(1) Lactance, *De morte persec.*, c. XLVI Migne, P. L. VII, 264.)





## TABLE DES MATIÈRES

---

|                  |   |
|------------------|---|
| PRÉFACE. . . . . | v |
|------------------|---|

### I<sup>re</sup> PARTIE. — NOTIONS ET ÉLÉMENTS.

|                                                                                                                                                      |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| CHAPITRE I. — De l'usage de la Bible dans la liturgie . .                                                                                            | 1  |
| CHAPITRE II. — Des psaumes et des cantiques dans la<br>liturgie. . . . .                                                                             | 17 |
| CHAPITRE III. — Éléments de prière et de vie chrétienne.                                                                                             | 33 |
| CHAPITRE IV. — Les différentes formes de la prière an-<br>tique (psalmodie, versets, antiennes, répons, traits,<br>collectes, préface) . . . . .     | 44 |
| CHAPITRE V. — Les acclamations et invocations liturgi-<br>ques (Amen, Alleluia, Dominus vobiscum, Pax tecum,<br>Kyrie eleison, Deo gratias). . . . . | 60 |

### II<sup>e</sup> PARTIE. — L'ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE.

|                                                                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE VI. — L'assemblée chrétienne primitive et les<br>origines de la messe. . . . .                       | 77  |
| CHAPITRE VII. — Une messe à Rome au commencement<br>du III <sup>e</sup> siècle. . . . .                       | 90  |
| CHAPITRE VIII. — Les attitudes durant la prière et les ges-<br>tes liturgiques, le signe de la croix. . . . . | 119 |

### III<sup>e</sup> PARTIE. — PRIÈRES DES CHRÉTIENS.

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE IX. — Le <i>Pater</i> . . . . .              | 133 |
| CHAPITRE X. — Les hymnes et les chants libres. . . .  | 140 |
| CHAPITRE XI. — Le <i>Gloria in excelsis</i> . . . . . | 150 |

|                                                                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE XII. — Le <i>Te Deum</i> . . . . .                                                                                                                         | 157 |
| CHAPITRE XIII. — Les symboles de foi (symbole des apôtres, symbole de Nicée, symbole de saint Athanase). . . . .                                                    | 163 |
| CHAPITRE XIV. — La prière des martyrs et des premiers chrétiens . . . . .                                                                                           | 175 |
| CHAPITRE XV. — La genèse des livres liturgiques, leur contenu (le missel, le bréviaire, le pontifical, le rituel, le cérémonial des évêques, le martyrologe). . . . | 188 |

#### IVe PARTIE. — SANCTIFICATION DU TEMPS.

|                                                                                                                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE XVI. — La journée chrétienne (les heures du jour et de la nuit, analyse des heures, matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies). . .                                   | 205 |
| CHAPITRE XVII. — La semaine chrétienne, le dimanche. .                                                                                                                                               | 230 |
| CHAPITRE XVIII. — L'année chrétienne (formation du cycle liturgique, caractère des saisons liturgiques, Avent, temps de Noël, Septuagésime, Carême, temps pascal, temps après la Pentecôte). . . . . | 235 |

#### Ve PARTIE. — LE CULTES DE NOTRE-SEIGNEUR ET DES SAINTS.

|                                                                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE XIX. — Le Christ centre de la liturgie (fêtes de Notre-Seigneur, doxologies, noms de N.-S. J.-C.). . | 259 |
| CHAPITRE XX. — La Vierge Marie dans la liturgie (ses fêtes, prières diverses). . . . .                        | 272 |
| CHAPITRE XXI. — Le culte des martyrs, des apôtres, des confesseurs, des vierges. . . . .                      | 289 |

#### VIe PARTIE. — SANCTIFICATION DES LIEUX ET DES ÉLÉMENTS.

|                                                                                                                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE XXII. — La maison de Dieu (consécration des églises, fête de la Dédicace). . . . .                                                                 | 309 |
| CHAPITRE XXIII. — Le champ du repos (bénédictio des cimetières). . . . .                                                                                    | 326 |
| CHAPITRE XXIV. — Sanctification des éléments (l'eau, l'huile, le sel, les cendres, le feu et les lumières, l'encens, les cloches dans la liturgie). . . . . | 333 |

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE XXV. — Prières avant et après les repas. . . | 364 |
| CHAPITRE XXVI. — Les exorcismes. . . . .              | 370 |

### VII<sup>e</sup> PARTIE. — SANCTIFICATION DE LA VIE.

|                                                                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE XXVII. — La vie nouvelle (baptême, confirmation première communion). . . . .                                      | 376 |
| CHAPITRE XXVIII. — La vie reconquise (pénitence, confession) . . . . .                                                     | 387 |
| CHAPITRE XXIX. — Voyageurs et pèlerins chrétiens. . .                                                                      | 400 |
| CHAPITRE XXX. — Les malades (la messe des infirmes, le Viatique, l'Extrême-Onction, la recommandation de l'âme). . . . .   | 413 |
| CHAPITRE XXXI. — L'ordination (portiers, lecteurs, exorcistes, acolytes, sous-diacres, diacres, prêtres, évêques). . . . . | 428 |
| CHAPITRE XXXII. — Le mariage. . . . .                                                                                      | 445 |
| CHAPITRE XXXIII. — La mort (fête des morts, la procession et l'office des morts; la messe des morts, l'absoute)            | 453 |

### VIII<sup>e</sup> PARTIE. — EUCOLOGE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Prière du matin. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                 | 471 |
| Prière du soir. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                  | 485 |
| L'ordinaire de la messe (texte et commentaire) . . . .                                                                                                                                                                                                                                   | 488 |
| Sanctification du dimanche (la matinée, la messe, l'après-midi et la soirée, vêpres, salut, le symbole de saint Athanase). . . . .                                                                                                                                                       | 531 |
| Prières pour la confession. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                      | 551 |
| Prières pour la communion. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                       | 554 |
| Prières en l'honneur de la sainte Vierge et des saints, litanies et oraisons pour tous les besoins de l'Eglise. . . .                                                                                                                                                                    | 558 |
| Prières diverses ( <i>lumen hilare</i> , prières de saint Cyprien, de saint Ignace d'Antioche, de saint Genès, de saint Eusèbe, de saint Augustin, prières du papyrus de l'archiduc Rainer, doxologies, prières de Serapion, prières litaniques, prière de l'empereur Licinius). . . . . | 579 |









CABROL, Fernand.  
Livre de la prière  
antique, Le.

BQT  
4026  
.C3 .



